ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Quatrième série : **TOME IV**

1re LIVRAISON. — 1880.

BORDEAUX
IMPRIMERIE J. DURAND
24, RUE VITAL-CARLES 24

Mars 1880

Extrait des statuts et règlements de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Art. 5. Pour faire partie de la Société comme membre titulaire, il faut s'être fait présenter dans l'une des séances par deux membres qui auront signé la présentation; avoir été nommé sur le rapport du Conseil d'administration et avoir reçu le diplôme de la Société.

Art. 6. Pourront être nommés membres honoraires, les savants français ou étrangers, qui auront rendus des services importants à la Société Linnéenne ou à l'histoire naturelle. Un diplôme spécial leur sera adressé avec l'avis de leur nomination.

La nomination aura lieu sur la présentation écrite de cinq membres titulaires.

Art. 7. Pour être membre correspondant, il faut en adresser la demande écrite au Président de la Société, présenter au soutien de cette demande un travail scientifique imprimé ou manuscrit, qui sera l'objet d'un rapport spécial en séance générale par une commission spéciale et avoir reçu le diplôme de correspondant.

Aucun membre domicilié à Bordeaux ou dans le département ne peut être membre correspondant.

Art. 16. Le coût du diplôme est fixé à 10 francs pour les membres titulaires et à 5 francs pour les membres correspondants.

La cotisation des membres titulaires est de 24 francs par an.

Celle des membres correspondants est de 15 francs.

Tout membre titulaire peut se libérer de sa cotisation annuelle, moyennant une somme de 300 francs, versée une fois pour toutes.

Le membre qui se sera ainsi libéré devient membre à vie.

La Société décline toute solidarité relativement aux opinions émises par les auteurs des mémoires publiés dans ses Actes.

AVIS

Lorsqu'un auteur désire posséder un certain nombre d'exemplaires de son mémoire, en dehors de la livraison des *Actes*, doit en prévenir la Société dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

QH1
A2894
1880
V.34

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Quatrième série : TOME IV

BORDEAUX
IMPRIMERIE J. DURAND
24, RUE VITAL-CARLES 24

1880

TABLE DES MATIÈRES

(PROCÈS-VERBAUX)

BOTANIQUE

		Pages.
L'Abbé Jarris......	Lettre au sujet du *Bupleurum rotundifolium*..	VIII
A. Clavaud.........	Réflexion sur la dénomination du *Centaurea calcitrapo-nigra*........................	XI
A. Clavaud.........	Sur la légitimité de l'espèce *Carex pseudo-brizoides*.........	XII
A. Clavaud.........	Sur des erreurs de détermination de certains *Carex* de la Gironde..................	XII
Motelay...........	Compte-rendu botanique de l'excursion trimestrielle de Langoiran......................	XIV
E. H. Brochon......	De la rencontre à Camblanes de l'*Agraphis nutans*	XV
Motelay...........	Sur un *Lavatera Cretica* recouvert de la *Puccinie* décrite par Mortagne comme observée au Chili................................	XV
Deloynes..........	Rencontre d'une cryptogame sur des fruits du *Prunus spinosa*, et d'un parasite sur un *Cratægus*...............................	XV et XVI
J. Pérez...........	Opinion de M. Millardet relative à certains champignons trouvés sur les racines des pins.	XVI
Dubalen...........	Une nouvelle espèce d'*Amanita* (*A. deliciosa*).	XXII
H. Artigue.........	Compte-rendu botanique de l'excursion trimestrielle de Saint-André-de-Cubzac............	XXII
Motelay...........	Question au sujet d'une maladie des pommes. — Réponse de M. Millardet...............	XXVIII
E. H. Brochon......	Rencontre d'une *Orobranche* sur les racines d'un laurier-rose cultivé en pot............	XXVIII
Gassies............	Lecture d'une note de M. Caille sur la fructification au Jardin des Plantes de Bordeaux de l'*Azolla caroliniana*................	XXIX

Pages.

Durieu de Maisonneuve. Présentation de deux mémoires de feu M. Lespinasse sur « *les Algues du Sud-Ouest* » et sur « *les Rariores Algæ de la Gironde* »........................ XXXIII

A. Clavaud......... Rapport de la commission nommée pour examiner les deux mémoires de feu M. Lespinasse.................................. XXXVII

A. Clavaud......... Présentation de deux planches relatives à la flore de la Gironde........................ XXXVII

Deloynes.......... Renseignements sur les vignes annuelles du Soudan.................................. XL

A. Clavaud......... Question au sujet de ces vignes. Réponse de M. Deloynes................ XLI

H. Artigue et Deloynes. — Plantes observées à Saint-Médard-en-Jalles, le 27 juin 1880.................... XLIII

GÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE.

A. Degrange-Touzin. La *Pique longue du Vignemale* et l'axe granitique de la chaîne des Pyrénées....... II

Balguerie.......... Rencontre de la *Ferussina anostomæformis*, dans le falun du Paren.................. IX

A. Degrange-Touzin. Compte-rendu géologique de l'excursion de Langoiran.................................. XVII

A. Degrange-Touzin. Compte-rendu d'une excursion faite à Vertheuil.................................. XVIII

A. Degrange-Touzin. Compte-rendu géologique de l'excursion de Saint-André-de-Cubzac.................. XXV

H. Artigue........ Des causes des érosions de la plage de Soulac. XXXVI

E. Benoist......... Présentation d'une carte géologique des communes de Vertheuil et de Saint-Estèphe.... XXXVIII

E. H. Brochon..... Opinion sur l'emploi du terme oligocène dans la classification des terrains de la Gironde... XL

A. Degrange-Touzin. Note géologique sur la Jalle de Saint-Médard et sur les affleurements fossilifères de cette commune.................................. LIV

ENTOMOLOGIE.

		Pages
F. LATASTE.........	Sur une nouvelle forme de batracien anoure d'Europe	I
J. PÉREZ...........	Sur l'opinior de M. Fabre à propos des *Halictes*	IV
GASSIES ET PÉREZ...	Question et réponse sur les mœurs du *Philanthus apivorus*..........................	V
F. LATASTE	Rectification au sujet de la découverte des organes cutanés, de nature glandulaire et nerveuse, chez les batraciens..................	VI
EUGÈNE SIMON......	Présentation d'un mémoire sur la Révision des espèces européennes de la famille des *Sparassidæ*	XIII
J. PÉREZ...........	Expérience relative à l'influence du froid sur les spermatozoïdes contenus dans le réservoir séminal d'une abeille-reine fécondée.. .	XIV
J. PÉREZ...........	Sur des vers à soie qui sont arrivés à faire leurs cocons sans avoir passé par la quatrième mue..	XVI
J. PÉREZ...........	Sur une espèce de cicadelle signalée comme nuisible à la vigne..........................	XXVI
J. PÉREZ...........	Du développement artificiel, dans l'année même où ils sont pondus, des œufs de vers à soie.	XXVII
A. ET G. COUTURES..	Liste des insectes recueillis à Saint-Médard-en-Jalles, le 27 juin 1880................	XLIV
R. BROWN..........	Note sur les lépidoptères recueillis pendant l'excursion du 27 juin 1880, à Saint-Médard-en-Jalles	XLVII

SUJETS DIVERS.

NOGUEY	De la capture, dans le Sud-Ouest, de l'*Otis tarda*, pendant l'hiver de 1879-1880.......	V et VI
A. GRANGER.........	Sur un crustacé d'eau douce, du genre *Cypris*, des environs de Béziers..................	VII

		Pages.
De Folin...........	Lettre relative aux explorations sous-marines qui doivent être faites dans le golfe de Gascogne..............................	x
S.-M. Souverbie	De la capture d'un *Tursiops tursio* à Lormont.	xi
Wattebled.........	Présentation d'une note relative à l'influence du froid sur quelques oiseaux des environs de Moulins pendant l'hiver de 1879-1880..	xiv
A. Degrange-Touzin.	Sur un puits artésien creusé au collège de Saint-André-de-Cubzac...................	xxv
A. Granger.........	Note sur la disparition de quelques mollusques des côtes méditerranéennes de France	xxvii
J. Pérez...........	Découverte d'un *Pleurotomaria Quoyana* ...	xxviii
P. Fischer..........	Résultats de l'expédition scientifique de l'aviso *Le Travailleur* sur les côtes du Nord de l'Espagne en Juillet 1880	xxx
Durieu de Maisonneuve.	Demande au sujet des graines de la vigne du Soudan..................................	xxxvi
J. Pérez et Dulignon-Desgranges.	Des hirondelles de muraille à Bordeaux au mois de novembre.........	xxxviii
Compte-Rendu de la 62e fête linnéenne célébrée à Saint-Médard-en-Jalles le 27 juin 1880..		xli
Admissions et démissions..		iii vi vii, viii, x, xxi, xxvii, xxxv, xli
Correspondance..		ix, xiii
Administration		i, vi, vii xvi, xxi, xxxvi
Élections pour 1881		xxxiii

Bordeaux. — Imp. J. Durand, rue Vital-Carles, 24.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX

FAUNE CONCHYLIOLOGIQUE

TERRESTRE ET FLUVIO-LACUSTRE

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

TROISIÈME PARTIE

Par M. J.-B. GASSIES

I

La faune conchyliologique de la Nouvelle-Calédonie est très riche et très variée, aussi a-t-elle été l'objet d'une foule de publications isolées tant en France qu'à l'étranger. Plusieurs auteurs se sont plus spécialement occupés des espèces marines, d'autres ont décrit les espèces terrestres et fluvio-lacustres qui vivent sur la grande terre et sur les îles voisines composant l'archipel. De toutes ces publications il est sorti une synthèse qui, bien qu'incomplète encore, donne déjà, dans son ensemble connu, une vaste idée des richesses que des explorations subséquentes révèleront aux savants qui s'occupent de cette branche de la zoologie.

Pour notre part, nous avons, depuis la prise de possession, travaillé constamment à faire connaître ces richesses, et les soins

que nous y avons apportés nous ont permis de publier plusieurs opuscules et surtout les deux premiers volumes ornés de planches coloriées, avec carte, dont les éditions ont été épuisées en quelques mois.

Ces deux volumes ont reçu la sanction générale, soit de l'Académie de Bordeaux, soit du comité des Sociétés savantes, à la Sorbonne, et le troisième, que nous présentons aujourd'hui à la Société Linnéenne, aura, nous l'espérons, le même succès.

Nous attendions de nouveaux documents pour reprendre ce troisième travail, le compléter et en faire un tout homogène, répondant aux exigences de la science; mais, depuis quelque temps, les arrivages se sont ralentis et se font de plus en plus rares; nous recevons très peu, nous ressentant des malheureuses divisions qui viennent d'ensanglanter notre lointaine colonie.

A l'heure présente, bien que nous ayons reçu de nombreuses communications, nous ne nous croyons pas suffisamment instruit sur les causes qui ont déterminé cette prise d'armes et qui ont fait, tout à coup, de gens inoffensifs, des assassins féroces et implacables.

Notre regret sera compris de tous ceux qui s'intéressent aux études d'histoire naturelle, car, au milieu de ces conflits, il deviendra fort difficile, sinon impossible, de se livrer à des recherches au milieu des tribus hostiles, et nous devrons forcément interrompre nos publications et les renvoyer à des temps meilleurs.

II

Nous avons essayé, dans le travail actuel, de ramener certaines variétés à leur type, car telles, qui avaient momentanément été élevées au rang d'espèces, ont dû nécessairement en descendre après des comparaisons nombreuses que nous ont permis les envois successifs du R. P. Lambert, et surtout les sagaces observations qu'il a pu faire sur le vif.

C'est donc grâce à notre collègue de l'île des Pins, qu'il nous a été possible de coordonner les matériaux de ce travail que nous réservions pour l'œuvre générale qui, malheureusement interrompue par les causes que nous avons indiquées au précé-

dent paragraphe, ne pourra être publiée que dans un temps assez long.

C'est donc le résultat de huit années que nous présentons aujourd'hui aux naturalistes qui s'intéressent à la géographie conchyliologique et à la distribution des espèces dans les archipels de l'Océanie.

Comme pour les deux volumes antérieurs, nous avons recueilli avec soin ce que nos amis ont publié sur la Nouvelle-Calédonie; aussi les noms de Crosse, Marie, Lambert, Montrouzier, Souverbie, seront-ils fréquemment cités, ainsi que ceux de Reeve, Sowerby, Recluz et autres.

Nous avons, sans regret, élagué plusieurs espèces que nous avions distinguées à tort, ne possédant que de rares individus et qu'un examen attentif nous a obligé de réunir au type. Nous avons procédé de la même manière à l'égard de ceux de nos collègues qui avaient agi dans les mêmes conditions que nous; nous espérons qu'ils en comprendront l'utilité, car nous n'avons jamais eu de parti pris, nous en référant à notre juge à tous, la conscience.

III

En présentant, aujourd'hui, cet avant-coureur de l'œuvre principale à laquelle nous avons consacré déjà vingt-quatre années d'études, nous avons espéré y intéresser nos maîtres et les pousser, par ce moyen, à aider les recherches dans l'intérieur de la grande île et dans les îlots de l'archipel. Nous avons formulé un vœu qui n'a pas été entendu et que nous ne cesserons de répéter. Nous disions, page 5 de l'introduction de la 2e partie, publiée en 1871 :

« Nous pensons que quelques savants commissionnés par l'Institut, dûment pourvus d'instruments et protégés par les forces de la colonie, feraient, en moins de deux années, des découvertes plus nombreuses que les efforts isolés de tous ceux qui, jusqu'à ce moment, ont néanmoins tant fait déjà en faveur de la science.

» Puisse notre vœu trouver de l'écho au sein des Sociétés intéressées à la propagation des sciences spéculatives ! »

En effet, rien ne vaudrait une commission dont chaque mem-

bre, ayant un objectif direct et exclusif pour l'une des sciences indiquées au programme, n'ayant à s'occuper que d'elle, poursuivant un seul but, celui d'augmenter la somme des connaissances déjà connues et de surpasser ses prédécesseurs, il est certain que ce stimulant créerait des miracles et que nous n'aurions qu'à nous réjouir et nous féliciter de l'exécution de ce projet.

IV

La présente étude contient le résumé des publications conchyliologiques faites sur la Nouvelle-Calédonie, depuis 1871. Les genres y sont au nombre de 28, dont plusieurs n'avaient point encore été signalés dans l'archipel, ce sont :

Blauneria Shuttleworth.
Hemistomia Crosse.
Hydrobia Hartmann.
Heterocyclus Crosse.
Valvata Muller.

Le nombre des espèces nouvelles s'élève à 82, réparties dans 28 genres; ce qui porte le nombre total, aujourd'hui connu, à 380 espèces, après avoir élagué celles déjà indiquées.

Ainsi, malgré une révision sévère, nous obtenons une faune malacologique des plus nombreuses et surtout des plus typiques, comme nous l'avons plusieurs fois remarqué et dit dans nos précédentes publications. L'influence des îles sur les espèces est prouvée ici d'une façon irréfutable, puisque les archipels voisins de la Nouvelle-Calédonie conservent tous leurs espèces qui ne se sont nullement mêlées à celles qui leur sont les plus contingentes.

Aux Nouvelles-Hébrides, aux Fidji et aux Salomon, nous remarquons des espèces ayant leurs caractères spéciaux très différents de ceux de la Nouvelle-Calédonie qui, eux aussi, ont leur caractère propre de forme et de couleur. Il est facile de remarquer, en effet, que la coloration, au lieu d'être variée comme dans les archipels susnommés, elle est, au contraire, égale et sombre chez presque tous les individus donnant à l'aspect des coquilles un cachet particulier, les rapprochant beaucoup du

type mélanésien qui domine dans la population humaine de l'archipel.

Les îles Loyalty à l'Est, séparées par un bras de mer peu considérable, l'île des Pins au Sud, l'archipel de Bélep au Nord, et l'île Nou à l'Ouest, participent toutes à la faune néo-calédonienne; leurs espèces sont sinon identiques à celles de la grande terre, du moins très voisines dans leurs variations.

Nous pouvons donc considérer tout ce pourtour comme étant parfaitement calédonien, tant au point de vue géographique qu'à celui de la distribution des espèces, se rattachant complètement aux types connus.

Lorsque tout l'intérieur de la grande île et des îlots voisins sera suffisamment exploré, nous sommes convaincu que le nombre des mollusques terrestres et fluvio-lacustres se sera encore augmenté dans de notables proportions, et si notre vœu trouvait de l'écho, qu'une commission de jeunes naturalistes soit envoyée en exploration, je crois qu'à leur retour, ces ardents pionniers de la science enrichiraient nos musées français et décupleraient en produits rémunérateurs de toutes sortes, les faibles dépenses qu'ils auraient fait supporter au budget.

Puisse notre vœu être enfin compris en haut lieu, ce sera là notre récompense, après tous les efforts que nous aurons fait pour arriver à une connaissance complète des mollusques terrestres et fluvio-lacustres de notre lointaine colonie, dont, avant la prise de possession, nous ne connaissions guère que trois ou quatre espèces.

Bordeaux, le 10 août 1879.

J. B. GASSIES.

Nous profitons de notre publication pour rectifier les erreurs qui se sont produites dans la deuxième partie de notre Faune, pour la désignation des espèces figurées.

Succinea	*Fischeri,*	page 15,	pl. VII,	fig. 17,	au lieu de 19
Helix	*Morosula,*	— 48,	— —	— 16,	— 18
Bulimus	*Mariei,*	— 78,	— V,	— 3,	— 2
—	*Submariei,*	— 80,	— —	— 2,	— 3
—	*Theobaldianus,*	— 93,	— III,	— 8,	— 9
—	*Pseudocaledonicus,*				
—	var. *dentata,*	— 81,	— VII,	— 1,	— 2
—	*Bondeensis,*	— 84,	— —	— 2,	— 3
—	*Eddystonensis,*	— 88,	— —	— 3,	— 4
Scarabus	*Crosseanus,*	— 102,	— —	— 4,	— 5
—	*Maurulus,*	— 103,	— —	— 5,	— 6
Marinula	*Forestieri,*	— 103,	— —	— 6,	— 7
Diplommatina	*Mariei,*	— 125,	— —	— 7,	— 8
Helicina	*Gallina,*	— 127,	— V	— 9,	
Physa	*Auriculata*, var. *zonata*	— 140,	— VI	— 18	— 16
—	*Hispida,* var. *pilosa,*	— 141,	— VII	— 11	— 12
—	*Artensis,*	— —	— —	— 8	— 10
—	*Guillaini*	— 142,	— —	— 12	— 14
—	*Id.* var. *ventrosa*	— 143,	— —	— 9	— 11
Melanopsis	*Mariei,*	— 145,	— VII,	— 13	— 15
—	*Dumbeensis,*	— 147,	— —	— 14	— 16
—	*Souverbiana,*	— 152,	— —	— 15	— 17

DESCRIPTION DES ESPÈCES

Genre IV. — AMBRETTE, *SUCCINEA* Draparnaud (1).

Nº 1. **Succinea Calcarea** Gassies.

In *Journal de Conchyliologie*, t. XIV, octobre 1874.

(Pl. I, fig. 1.)

Testa minima, elongata, turbinata, longitudinaliter subtillissime striatula; apice mammillato; pellucida, alba, haud nitens, calcarea; spira elongata, torsa; anfractus 3 1/2 *convexi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; sutura profunde intrante; apertura ovata, oblonga, rotundata, inferne vix dilatata, superne obtuse angulata; peristoma simplex, vix callosum, continuum; columella brevis, vix crassa.*

Long. 7 1/2 mill., diam. 4; apertura 4 mill. longa, 3 lata.

Hab. L'île Art (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Montrouzier). (Collection Gassies.)

Coquille petite, allongée, turbinée, finement striée en long, à sommet obtus, mamelonné, pellucide, blanc crayeux, peu luisant, presque mat; spire allongée, tordue; tours, au nombre de 3 1/2, convexes, le dernier formant à lui seul les 2/3 de la longueur totale; suture profondément imprimée; ouverture ovale, oblongue, arrondie, un peu dilatée vers la base, obtusément anguleuse vers le haut; péristome simple, un peu épaissi et continu; columelle courte, à peine calleuse.

Observ. — Cette succinée n'a aucun rapport avec les autres espèces de l'archipel; elle ressemble beaucoup à la *S. oblonga* Draparnaud de France, par sa forme allongée, son sommet mamelonné. L'aspect crétacé de son test lui donne une apparence fruste.

Cette coquille nous est arrivée une seule fois. Il est vrai que notre pourvoyeur habituel, le R. P. Montrouzier n'habitant plus le groupe des îles Bélep, nous n'avons plus eu de relations avec l'extrême nord de l'archipel.

---

(1) Nous reprenons la suite des genres de la 2e partie.

La première, comme la deuxième, a été publiée dans les *Actes de la Société Linnéenne* avec l'appui du ministère de l'Instruction publique. Elles ont été jugées dignes : 1º de la médaille d'argent par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; 2º la deuxième, de la grande médaille d'argent à la réunion des Sociétés savantes de la Sorbonne.

N° 2. **Viridicata** Gassies.

(Pl. I, fig. 2.)

Testa minima, ovata, superne mediocriter turbinata; transversim rugoso-striata, apice vix mammillato; pellucida; succinea vel viridula; spira abbreviata; anfractus 3, *convexi, ultimus* 7/9 *longitudinis æquans; sutura vix profunda; apertura ampla, rotundato-ovata, superne vix angulata, inferne dilatata; peristoma simplex, acutum, continuum; collumella brevis, simplex.*

Long. 9 mill., diam. 7 mill.; apertura 7 mill. longa, 5 lata.

Hab. Les environs de Bourail, le long des ruisseaux (M. Rossiter). (Collect. Gassies.)

Coquille petite, ovalaire, médiocrement turbinée, stries transversales apparentes, sommet peu mamelonné, presque pointu; pellucide, transparente, couleur d'ambre passant au verdâtre; spire très courte, composée de trois tours, les deux supérieurs très petits, l'inférieur, très grand, formant à lui seul les 7/9 de la longueur totale; suture assez profonde; ouverture grande, ovale-arrondie, obtusément anguleuse vers le haut, dilatée à la base; péristome simple. tranchant, réuni à la columelle, qui est très mince, sans callosité tranchée.

Observ. Comme espèce, comparée à toutes celles que nous possédons, elle se rapproche un peu du *S. debilis* Pfr. si commune sur les prés salés du bassin d'Arcachon, par conséquent elle diffère beaucoup de ses congénères de la Nouvelle-Calédonie par sa spire raccourcie, l'ampleur du dernier tour et de l'ouverture, sa couleur d'ambre foncé passant au verdâtre et ses stries transverses. Vu 5 exemplaires.

Genre V. — ZONITE, *ZONITES* Montfort.

N° 3. **Z. Hamelianus** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 104, 1874, et t. XXIII, p. 216, pl. IX, fig. 1, 1875.

(Pl. 1, fig. 3.)

Testa anguste umbilicata, depressa, discoidea, lenticularis, tenuis, translucida, lævigata, nitida, corneo-rufa; spira depressa, horizontalis; apice planiusculo; sutura impressa; anfr. 3 1/2 *planiusculi, embryonales* 1 1/2 *sordide albicantes, ultimus sat mag-*

nus, basi planatus; apertura subhorizontalis, ovato-lunaris, intus concolor; peristoma simplex, marginibus disjunctis, collumellari brevi, fornicatim subdilatato, albido, externo antrorsum arcuato, acuto.

Diam. maj. 3 mill., min. 2 1/2; alt. vix 1 mil.; apertura 3/4 mil. longa, 1 1/2 lata. (Collect. Crosse et Gassies.)

Hab. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie), assez commune.

Coquille munie d'un ombilic assez étroit, mais profond, déprimée, discoïde, lenticulaire, mince, translucide, lisse, polie et luisante. Coloration d'un roux corné; spire déprimée, horizontale et terminée par un sommet assez aplati; suture marquée; tours de spire au nombre de 3 1/2, d'un blanc rougeâtre sale; dernier tour assez grand et aplati à la base. Ouverture presque horizontale, de forme ovale semi-lunaire, et de même couleur que le reste de la coquille, à l'intérieur; péristome simple et à bords séparés l'un de l'autre; bord columellaire court, légèrement dilaté et blanchâtre; bord externe arqué en avant et tranchant.

Observ. Par sa forme aplatie et déprimée, par son test lisse et rougeâtre, cette espèce se distingue facilement des autres Hélicéens de petite taille de la Nouvelle-Calédonie. Dédiée à M. Hamel, de Saint-Malo. (Crosse.)

N° 4. **Z. Subnitens** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 366, 1872, et t. XXI, p. 336, pl. XIV, fig. 8.

(Pl. 1, fig. 4.)

Testa minuta, anguste umbilicata, discoidea, nitida, transversim tenuissime striatula, fulvido-cornea, unicolor; apice planiusculo, nitido; spira depressa, vix convexiuscula; anfract. 4 subhorizontales, planiusculi, sutura profunda discreti, ultimus non descendens; apertura obliqua, ovato-angulata, margine supero basalem superante; peristoma simplex, intus concolor.

Diam. maj. 2-2 1/2 mill., min. 1 1/2; alt. 1; apert. 1 1/4 mill. longa, 1/2 lata.

Hab. Bourail dans la partie nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille très petite, munie d'une fente ombilicale étroite, de forme un peu convexe en dessus et en dessous, discoïde, lui-

sante, finement striée en travers, de couleur uniformément fauve ou fauve brunâtre sans fascies; sommet presque plan, luisant; spire déprimée, un peu convexe, composée de quatre tours presque horizontaux, à peine surélevés, le dernier non descendant; suture profonde; ouverture oblique, ovale-anguleuse; bord supérieur plus avancé que le columellaire; péristome simple; intérieur de même couleur que le test.

Observ. Cette petite espèce a toutes les apparences des zonites et, bien que nous ne connaissions pas l'animal, nous pensons qu'elle doit appartenir à ce groupe. Elle a un peu l'aspect du *Planorbis clausulatus* de Férussac. Elle est, en raccourci, la représentation exacte du *Zonites nitens (helix)* Michaud, commun dans les bois montueux et humides du sud-ouest de la France. Parait commune.

Subfossile à l'île Nou, dans les terrains quaternaires.

N° 5. **Z. Desmazuresi** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 225, juillet 1872, et XXI, p. 256, 1873, pl. XI, fig. 1.

(Pl. I, fig. 5.)

Testa vix subrimata, orbiculato-depressa, tenuis, translucida, lævigata, nitida, fusco-cornea; spira parum elevata, apice planiusculo, nitido; sutura submarginata, impressa; anfractus 4 1/4 *convexiusculo-plani, regulariter accrescentes; ultimus subrotundatus, basi convexiusculo-planus; apertura oblique lunaris, intus concolor; peristoma simplex, tenue, marginibus distantibus, columellari subdilatato, fornicatim reflexo, rimam umbilici fere omnino occultante, saturate roseo-violaceo, basali et externo acutis.*

Diam. maj. 8 1/2 mill., min. 7 1/4; alt. 4 1/2 mill.

Hab. Environs de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Gassies.)

Coquille pourvue d'une fente ombilicale à peine sensible, de forme orbiculaire déprimée, mince, translucide, lisse, polie, très luisante et d'un brun corné; spire peu élevée, terminée par un sommet assez aplati et luisant; suture bien marquée et submarginée; tours de spire au nombre de 4 1/4, plano-convexes, et s'accroissant régulièrement; dernier tour assez arrondi et légèrement plano-convexe du côté de la base. Ouverture semi-lunaire et de même couleur que le reste du test à l'intérieur; péristome simple et mince; bords éloignés l'un de l'autre; bord columel-

laire légèrement dilaté, réfléchi à sa partie supérieure, de façon à cacher presque entièrement la fente ombilicale, et d'un rose-violâtre foncé ; bord basal et bord extrême tranchants.

Observ. Cette espèce se rapproche, par sa forme générale, de l'*Helix artensis* Souverbie; mais son test, au lieu d'être presque terne, est lisse, poli et très luisant, comme l'est généralement celui dès Zonites de la section des Hyalinia. D'ailleurs sa coloration d'un brun corné beaucoup plus foncé, sa fente ombilicale plus couverte et moins apparente, enfin la nuance violâtre de son bord columellaire constituent autant de caractères, qui l'éloignent, à première vue, de l'espèce de notre honorable confrère de Bordeaux.

Dédiée à M. A. Desmazures, jeune naturaliste de Maurice.

N° 6. **Z. Savesi** Gassies.

(Pl. II, fig. 18.)

Testa vix subrimata, orbiculato-depressa, tenuis, translucida, lævigata, nitida, rubello-fuscescens; spira vix elevata, apice planiusculo, nitido; sutura rubmarginata; unfractus 4-5 *convexiusculo-plani, regulariter accrescentes, subrodundati, ultimus basi convexiusculus; apertura oblique-lunaris, intus concolor; peristoma simplex, acutum, marginibus distantibus, collumellari tenuis, non reflexo, rimam umbilici fere omnino occultante.*

Diam. maj. 10 mill., min. 8 mill.; alt. 5 mill.; apert. 5 mill. longa, 3 1/2 lata.

Hab. Thio, côte Est (Nouvelle-Calédonie) (M. Savès). (Collect. Gassies.)

Coquille à peine rimée, orbiculaire un peu déprimée, mince, translucide, très luisante, d'un jaune rougeâtre ; spire à peine élevée, sommet presque plan, luisant ; suture presque marginée ; spire composée de quatre à cinq tours un peu convexes, arrondis presque plans, croissant régulièrement, un peu arrondis à la base ; ouverture un peu oblique, arrondie, intérieur de la même couleur que le test ; péristome simple, tranchant ; bords séparés, columelle mince, à peine renversée sur l'ombilic, qu'elle achève de clore.

Observ. Cette espèce appartient au groupe des *Helix artensis, Zonites Desmazuresi, Hamelianus,* etc. ; comme elles, elle a le facies des zonites, et ressemble un peu à notre *Z. olivetorum.* de France dans l'état très jeune.

Genre VI. — HÉLICE, *HELIX* Linné.

N° 7. **Helix rufotincta** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 376, octobre 1874.

(Pl. I, fig. 6.)

Testa latissime umbilicata, depressa, discoidea, tenuis, longitudinaliter et transversim striata, luteo-rufa, nitens, superne et inferne rufulo-radiata; apice planato; sutura impressa, profunda; anfractus 3 1/2 *superne planati; infra convexi, regulariter accrescentes, ultimus vix descendens, rotundatus; apertura rotundato-lunaris, intus lutea; peristoma simplex, marginibus tenui callositate junctis, margine dextro recto, columellari vix dilatato; columella simplex; umbilicus dilatatus.*

Diam. maj. 5 mill., min. 4, alt. 2; apert. 2 mill. longa, 1 1/4 lata.
Hab. Bourail (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). 15 spec. vidi. (Collect. Gassies.)

Coquille très largement ombiliquée, déprimée, discoïde, mince, striée fortement en long, moins en travers; couleur de corne brunâtre luisante, avec des radiations flexueuses irrégulières, rouge d'écaille en dessus et en dessous; quelquefois, mais rarement, parcourue, sur la carêne et au milieu du dernier tour, par une fascie brun foncé; sommet plan, suture assez profonde; tours, au nombre de trois et demi, plans en dessus, convexes en dessous, croissant régulièrement, le dernier un peu incliné vers la base et arrondi; ouverture ovale, arrondie, jaunâtre corné à l'intérieur; péristome simple, réuni sur la columelle par un léger dépôt d'émail; bord droit non réfléchi, le gauche arrondi et un peu évasé; columelle simple; ombilic très évasé, laissant apercevoir les tours nucléolaires inférieurs.

Observ. Cette petite espèce appartient au groupe des *H. luteolina, Candeloti, Lamberti, Ouveana, multisulcata, Beraudi, inæqualis*, etc., appartenant à la coupe générique des *Rhytida.* Sa taille, quoique moindre, la rapproche de l'*H. luteolina,* mais il sera toujours facile de la séparer : 1° à son ouverture plus ronde et moins flexueuse; 2° à son dernier tour plus régulier et moins ascendant; 3° à son ombilic plus évasé.

N° 8. **H. Inculta** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 377, octobre 1874.

(Pl. I, fig. 7.)

Testa umbilicata, lenticularis, subcarinata, convexiuscula, transversim flexuose strigata, tenuis, sub epidermide obscure olivacea, unicolor; spira parum depressa, anfractus 3 1/2-4 *rapide crescentes, ultimus descendens, infra convexus, supra medio depressus; sutura vix profunda; apertura obliqua, ovalis; peristoma simplex, acutum, marginibus tenui callositate junctis, margine dextro perpendiculari, columellari dilatato; columella simplex, lutescens; umbilicus dilatatus, intus corneus.*

Diam. maj. 6 mill., min. 5, alt. 2 3/4; apert. 2 mill. longa, 1 1/2 lata.

Hab. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). 3 spec. vidi. (Collect. Gassies et Crosse.)

Coquille ombiliquée, lenticulaire, subcarénée, à peine un peu convexe, striée flexueusement en travers; ces stries ressemblent beaucoup à des lamelles épidermiques assez élevées, assez fragiles, de couleur olivâtre, obscur sous un épiderme verdâtre sordide, sans traces de linéoles, ni fascies; spire un peu convexe en dessus et en dessous, mais à sommet presque plan et déprimé; tours, au nombre de 3 1/2 à 4, croissant rapidement, le dernier descendant; suture linéaire assez profonde; ouverture oblique, ovale; péristome simple et aigu, réuni par une légère callosité; bord droit perpendiculaire, le columellaire beaucoup plus avancé; columelle simple, jaune sale; intérieur corné; ombilic très dilaté.

Observ. Cette petite espèce n'a guère d'analogies qu'avec l'*H. Calliope* Crosse; mais il sera toujours facile de la distinguer : 1° au nombre plus restreint de ses tours qui croissent très rapidement, tandis que ceux de l'*H. Calliope* sont très réguliers; 2° à la forme de son ouverture plus dilatée et de son dernier tour plus grand; 3° à son ombilic bien plus large et à sa coloration vert olivâtre alors que sa congénère est toujours brun ferrugineux.

N° 9. **H. Bourailensis** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 366, 1872, t. XXI, p. 336, pl. XIV, fig. 4.

(Pl. I, fig. 8.)

Testa minuta, umbilicata, convexa, rotundata, tenuiter transversim striatula, corneo-fuscescens, unicolor, translucida, spurca,

apice vix elevato; spira convexa; sutura profunda; anfractus 4 1/2 *rotundati, regulariter accrescentes, ultimus non descendens; apertura ovato-rotundata; peristoma simplex, concolor, margine supero basalem vix superante; umbilicus profundus.*

Diam. maj. 4 mill., min. 3 1/4; alt. 2; apert. 2 mill. longa, 1 1/4 lata.

HAB. Bourail (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). 2 specim. vidi. (Collect. Gassies.)

Coquille petite, ombiliquée, convexe arrondie, striée finement en travers, couleur cornée fauve, translucide, sale; sommet un peu élevé; spire convexe; suture profonde; tours, au nombre de 4 1/2, arrondis, croissant régulièrement, le dernier non descendant; ouverture ovale-arrondie; péristome simple, le bord supérieur dépassant à peine l'inférieur; intérieur de même couleur que le test; ombilic profond.

Observ. Cette espèce, comme forme et aspect général, ressemble assez à l'*H. ostiolum* Crosse, mais elle en diffère par sa taille bien moindre, sa spire plus plane et surtout par son test translucide et luisant qui la rapproche beaucoup des zonites, si elle-même ne l'est pas?

L'*H. morosula* Gassies a un peu le même aspect lorsqu'elle a perdu son épiderme, mais, lorsqu'elle est fraîche, son test couvert d'une vestiture brune et obscure l'éloigne complètement de l'*H. Bourailensis.*

Nous n'avons reçu cette hélice qu'une seule fois et au nombre de deux individus. Elle paraît rare.

N° 10 **H. Bruniana** GASSIES.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 365, 1872, et XXI, p. 337, pl. XIV, fig. 6.

(Pl. I, fig. 9.)

Testa anguste umbilicata, depressa, subdiscoidea, subcarinata, tenuiscula, nitida, transversim striatula; apice nitido, subhorizontali; lutea lineolis fulvis, obliquis, è suturæ maculis oriundis, circa umbilicum evanidis ornata; spira depressa; sutura profunde impressa; anfractus 4 1/2-5 *vix convexiusculi, regulariter accrescentes, depressiusculi, ultimus subdescendens; umbilicus angustus, lamina cornea, nitida, tenui clausus; apertura obliqua, subhorizontalis, irregularis, coarctata, albido-lutea; peristoma simplex, intus leviter incrassatum, albidum marginibus callo tenui junctis, supero acuto, inferum superante, basali sinuato, extus scrobiculato, intus valide unidentato, dente aperturam coarctante, albido.*

Diam. maj. 9 mill., min. 7 1/2; alt. 3; apert. 5 mill. longa, 2 lata.

Hab. Ouagap (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). 1 specim. vidi. (Collect. Gassies.)

Coquille étroitement ombiliquée, déprimée, presque discoïde, à carène mousse, mince, luisante, striée finement en travers; sommet presque horizontal; couleur de corne pâle, ornée, en dessus, de linéoles fauves, qui prennent naissance à la suture par des taches épaisses, qui vont s'amincissant sur les tours en suivant le sens spiral, se dirigeant vers l'ouverture où elles perdent un peu de leur intensité; celles qui arrivent en dessous s'effacent et ne sont plus visibles vers l'ombilic; spire déprimée; suture profonde, un peu canaliculée vers le haut, d'où les stries saillent assez fortement; tours, au nombre de 4 1/2 à 5, à peine convexes, déprimés, croissant régulièrement, le dernier un peu descendant; fente ombilicale, étroite et close par une lame cornée, luisante; pourtour de l'ombilic infundibuliforme, formant une légère élévation mousse qui part de l'intérieur de l'ouverture, contourne le dernier tour inférieur, et va se relier à la base du péristome en décrivant une ligne flexueuse; ouverture oblique, irrégulière, étroitement ovale, bord supérieur dépassant beaucoup l'inférieur; péristome simple, légèrement garni d'un bourrelet interne lactescent; bord basal sinué, muni d'une dent conique, épaisse, obtuse; le renversement du bord produit une sorte de canal dans son parcours intérieur jusqu'à la scrobiculation dentaire; bord du limbe corné brunâtre, intérieur blanc-jaunâtre transparent, laissant apercevoir les linéoles du dessus.

Observ. Cette espèce, parfaitement caractérisée appartient au petit groupe de celles dont l'ombilic est fermé : *H. Turneri*, *Baladensis*, *Saisseti*, etc. Elle ne peut être confondue avec aucune d'elles, à cause de son ouverture étroite, anguleuse, de sa dent et de sa scrobiculation. A part l'*H. Saisseti*, dont elle est loin d'atteindre la taille, elle est la plus grande du groupe. Elle a beaucoup d'analogie avec la flammule ondulée de l'*H. Baladensis*. Nous avons vainement redemandé cette coquille à nos correspondants sans l'obtenir. Elle parait rare.

Nous avons dédié cette jolie hélice à notre ami M. Victor Brun, directeur du musée d'histoire naturelle de Montauban, comme témoignage d'affection.

N° 11. **H. Oriunda** GASSIES.

Testa lata umbilicata minima, fragilis, pellucida, depressa, tenuiscula, nitida, transversim striata ad basim, lamellata; apice nitido, horizontali; lutea, lineolis fulvis, obliquis, è saturæ maculis oriundis, flexuosis; circa umbilicum pallidis ornata; spira depressa; sutura impressa; anfractus 4, vix convexiusculi, regulariter accrescentes, utltimus descendens; umbilicus angustus, lamina cornea, alba, nitida, tenui clausus; apertura obliqua, horizontalis, albido-lutea; peristoma simplex.

Diam. maj. 5 mill.; alt. 3 mill.; apert. 3 mill. lata.

HAB. Aux environs des forêts de la Ferme modèle, à Yahoué. (M. Savès.)

Coquille à ombilic assez large, petite, fragile, pellucide, déprimée, luisante, striée finement dans le sens spiral; les stries visibles seulement sur le dernier tour en forme de lames tranchantes, irisant à la lumière; sommet luisant horizontal, de couleur jaune, ornée de linéoles rougeâtres, ondulées, obliques, flexueuses, mais dans le sens spiral où elles simulent des rayons, plus pâles et plus fines autour de l'ombilic; spire déprimée; suture assez profonde; tours, au nombre de quatre, assez convexes, et croissant régulièrement, mais plus dilatés vers la base qui s'incline assez sensiblement; ombilic étroit, recouvert par une lame vitreuse qui le clôt, cette lame est cornée, blanchâtre, brillante et mince; ouverture oblique, horizontale, blanc-jaunâtre; péristome simple.

Observ. Cette petite espèce nous a été envoyée des forêts de la Ferme modèle d'Yahoué par M. Savès; elle paraît assez répandue, et si elle n'a pas été signalée plus tôt, nous supposons qu'elle est difficile à trouver, à cause de sa petitesse et des lieux ombreux qu'elle habite.

A première vue elle parait ressembler beaucoup à l'*H. Baladensis*, mais il sera toujours facile de l'en séparer : 1° par son ombilic plus ouvert et sa lame plus apparente; 2° par la striation lamelleuse de son dernier tour qui n'existe pas chez l'autre; 3° sa forme plus aplatie; 4° et enfin par la disposition de ses flammules qui suivent assez régulièrement la spire, tandis que celles de l'*H. Baladensis* sont longitudinales et assez inégales.

(Est arrivée trop tard pour être figurée; on la retronvera probablement dans un des prochains numéros du *Journal de Conchyliologie*.)

N° 12. **H. Corymbus** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 106, janvier 1874, et p. 390, pl. XII, fig. 4.

(Pl. I, fig. 10.)

Testa subobtecte perforata, globoso-depressa, tenuiscula, costatis confertis, rectis, lamelliformibus longitudinaliter impressa, cornea, castaneo-fusco obscure reticulata, ad suturam corona macularum saturate fuscorum, intervallo albido-corneo subregulariter separatarum ornata; spira vix prominula, apice planiusculo; sutura profunde impressa; anfractus 4 1/2 *vix convexiusculi, sensim accrescentes, embryonales primi* 1 1/2 *lævigati, cornei, ultimus magnus, rotundatus, basi æqualiter costulatus, subplanatus; apertura sat late lunaris, concolor; peristoma simplex marginibus distantibus, columellari brevi, fornicatim dilatato, perforationis partem occultante, sordide corneo-albido, basali et externo subacutis.*

Diam. maj 5 1/2, min. 4 3/4; alt. 3 mill.; apert. vix 3 mill. longa, 2 lata.

Hab. Ferme modèle (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Crosse et Gassies.)

Coquille munie d'une perforation ombilicale légèrement recouverte, de forme globuleuse déprimée, assez mince, marquée de costulations longitudinales, serrées, droites et lamelliformes. Coloration d'un jaune corné avec un réseau d'un brun marron, assez confusément dessiné, et une couronne de taches d'un brun foncé, disposées près de la suture et séparées, assez régulièrement les unes des autres, par un intervalle d'un jaune corné très clair, et tournant au blanchâtre; spire à peine saillante et terminée par un sommet assez plan; suture profondément accusée; tours de spire, au nombre de 4 1/2, à peine convexes et s'accroissant peu à peu; tours embryonnaires, au nombre de 1 1/2, lisses, polis et de coloration cornée; dernier tour, grand, arrondi, couvert de costulations régulières et se prolongeant jusqu'à la base, qui est assez aplatie; ouverture assez largement semi-lunaire et de même couleur, à l'intérieur, que le reste de la coquille; péristome simple et à bords éloignés l'un de l'autre; bord columellaire court, dilaté à la naissance, en forme de voûte, de manière

à cacher une portion de la perforation ombilicale et d'un rouge corné sale, et tournant au blanchâtre; bord basal et bord externe minces et tranchants.

Observ. Par sa forme et sa coloration, cette espèce n'est pas sans analogie avec l'*H. Lombardeani* Montrouzier, mais elle est beaucoup plus petite; de plus, elle se distingue par ses costulations serrées, par le nombre de ses tours de spire, et elle est dépourvue de lamelles aperturales qui caractérisent l'autre hélice. Sa taille, ses costulations et son système de coloration rappellent l'*H. Heckeliana*, mais elle s'en distingue nettement par sa spire, dont la partie centrale est légèrement saillante, au lieu d'être faiblement concave.

N° 13. **H. Prevostiana** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 106, janvier 1874, et p. 388, pl. XII, fig. 3.

(Pl. I, fig. 11.)

Testa subobtecte perforata, subdepresso-globosa, tenuis, costulis subdistantibus, subrectis, lammelliformibus, læviter prominulis longitudinaliter impressa, carneo-albida, pallide fulvo plus minusve regulariter et obscure maculata; spira brevissime turbinata, apice rotundato, obtusulo; sutura impressa; anfractus 5 *convexiusculi, embryonales primi* 1 1/2 *lævigati, cornei, ultimus rotundatus, basi æqualiter costulatus, subplanatus; apertura sat late lunaris, intus concolor; peristoma simplex, marginibus distantibus, columellari brevi, fornicatim dilatato, perforationis partem obtegente, sordide albido, basali et externo acutis.*

Diam. maj. 6 mill., min. 5 1/2; alt. 4 1/2 mill.; apert. 2 1/2 longa, 1 1/2 lata.

Hab. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie et Lambert). (Collect. Crosse et Gassies.)

Coquille munie d'une perforation ombilicale légèrement recouverte, de forme globuleuse subdéprimée, mince, marquée de costulations longitudinales assez espacées, à peu près droites, lamelliformes et légèrement saillantes; coloration d'un jaune corné clair, tournant au blanchâtre, avec des maculations longitudinales d'un fauve pâle, plus ou moins régulièrement disposées et généralement plus apparentes sur les premiers tours que sur le dernier; spire très brièvement turbinée, et terminée par un sommet arrondi et légèrement obtus; suture marquée; tours de spire au nombre de cinq et légèrement convexes; tours em-

bryonnaires, au nombre de 1 1/2, lisses, polis et de coloration cornée; dernier tour arrondi, costulé jusqu'à la base, qui est légèrement aplatie; ouverture assez largement semi-lunaire et de même couleur, à l'intérieur, que le reste de la coquille; péristome simple et à bords éloignés l'un de l'autre; bord columellaire court, dilaté à sa naissance en forme de voûte, recouvrant une partie de la perforation ombilicale et d'une coloration blanchâtre; bord basal et bord externe minces et tranchants.

Observ. Cette espèce est sujette à de légères variations, sous le rapport du système de coloration. Tantôt elle est d'un jaune corné uniforme, tournant au blanchâtre, tantôt d'une nuance cornée brunâtre; le plus ordinairement elle présente, comme dans le type que nous venons de décrire, des taches fauves plus ou moins nombreuses et faiblement accusées sur le dernier tour.

N° 14. **H. Taslei** CROSSE.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 107, janvier 1874, et p. 181, pl. IV, fig. 2.

(Pl. I, fig. 12.)

Testa late et pervie umbilicata, discoidea, lenticularis, tenuiscula, subtranslucida, parum nitens, costulis subdistantibus, leviter arcuatis longitudinaliter impressa, pallide fulvido-cornea; spira subhorizontalis; apice planiusculo; sutura impressa; anfractus 4 *planiusculi, sensim accrescentes, embryonales primi* 1 1/2 *lævigati, cornei ultimus versus limbum pallidior, basi planatus; apertura rotundato-lunaris, intus concolor; peristoma simplex, marginibus callo tenuissimo junctis, columellari subdilato, brevi, concolore, basali et externo vix incrassatis, subacutis.*

Diam. maj. 3 1/2 mill., min. 3; alt. 1 1/4 mill.; apert. 1 1/4 mill. longa, 1 lata.

HAB. Près Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Crosse.)

Coquille munie d'un ombilic largement ouvert et laissant apercevoir les premiers tours, discoïde, lenticulaire, assez mince, translucide, peu luisante et marquée de costulations longitudinales un peu espacées et légèrement arquées; coloration d'un fauve corné clair; spire presque horizontale, terminée par un sommet un peu aplati; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de quatre, assez plans et s'accroissant peu à peu; tours embryonnaires, au nombre de 1 1/2, lisses, polis et cornés;

dernier tour devenant plus clair de coloration dans le voisinage du bord externe, et aplati du côté de la base; ouverture de forme semi-lunaire, arrondie et de même coloration, à l'intérieur, que le reste de la coquille; péristome simple; bords réunis par un dépôt calleux très mince; bord columellaire légèrement dilaté, court et de même couleur que le reste de la coquille; bord basal et bord externe à peine épaissis et presque tranchants.

Observ. Espèce voisine de l'*H. vetula* Gassies, sous le rapport de la forme générale, mais s'en distinguant facilement par le nombre moins considérable de ses tours de spire, par ses costulations espacées et par sa coloration plus claire.

Dédiée à feu Taslé, auteur de la *Faune malacologique du Morbihan.*

N° 15. **H. Saburra** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 207, avril 1874.

Testa minutissima, umbilicata, subglobosa, vix turbinata, elevata, tenuis, subtillissime arcuatim striatula, corneo-brunnea, vix nitida, concolor; spira vix turbinata, apice elevato; sutura profunda intrante; anfractus 4 *turbinati, regulariter accrescentes, ultimus non descendens, rotundatus; peripheria rotundata, basi convexa; umbilicus pervius, subcarinatus, profundus, vix* 1/3 *diametri subæquans; apertura subrotundata; peristoma simplex* (?); *columella recta, vix patula; apertura intus concolor; translucida.*

Diam. 1 mill. 3/4, alt. 1 mill.

Hab. Ile Art (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Montrouzier). 1 spec. vidi.

Coquille très petite, ombiliquée, presque globuleuse, un peu turbinée, élevée, mince, très finement striée en travers, couleur de corne brune, rougeâtre, un peu luisante, sans linéoles, ni fascies; spire turbinée, à sommet saillant; suture profonde; tours, au nombre de quatre, globuleux, croissant régulièrement, le dernier arrondi, non descendant; périphérie arrondie, base convexe; ombilic profond et étroit, un peu caréné à la base, formant le tiers du diamètre total; ouverture presque ronde; péristome simple (?); columelle droite, à peine un peu calleuse; intérieur de la couleur du dessus, mais plus brillant et transparent.

Observ. Cette espèce que nous n'avons pu observer que sur un unique exemplaire, que nous croyons jeune, diffère beaucoup des autres hélices calédoniennes. Celles dont la forme s'en rapproche le plus sont les *H. ostiolum* Crosse, et *morosula* Gassies. Comme elles, elle a la spire élevée et l'impression suturale profonde ; mais elle en diffère par sa taille très exiguë qui, dans aucun cas, ne saurait atteindre celle des deux espèces citées, car ses tours indiquent une coquille faite ou à peu près. La coloration et la transparence assez brillante du test à peine strié sont des caractères qui séparent nettement notre espèce des deux autres. Elle a beaucoup de rapports avec l'*H. rupestris* de France.

Lorsqu'il nous arrivera d'autres individus, nous pourrons les étudier avec plus de certitude, aussi ne donnons-nous cette diagnose que sous toutes réserves.

N° 16. **H. Confinis** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXIII, p. 227, juillet 1875.

(Pl. I, fig. 13.)

Testa minutissima, umbilicata, discoidea, subrotundata, transversim oblique striata, striis elevatis, lamelliformibus, castaneo-ferruginea, concolor; spira superne planata, inferne vix convexa; apice obtuso castaneo-sublævi; sutura impressa; anfractus 4 *gradatim accrescentes, ultimus subdilatatus; apertura rotundato-ovalis; peristoma simplex, superne vix dilatatum, descendens; columella tenuis; umbilicus latus, subtus vix carinatus.*

Diam. maj. 2 mill., min. 1 1/2; alt. 1 mill.; apert. 1 1/3 mill. lata.

Hab. Ile Nou, Saint-Vincent (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille très petite, ombiliquée, discoïde, un peu arrondie, ornée, en travers, de stries élevées, obliques, en lames assez saillantes, couleur marron ferrugineux sans taches ni fascies; spire plane supérieurement, un peu convexe en dessous; sommet mousse, marron, un peu luisant; suture profonde détachant bien les tours qui sont au nombre de quatre, croissant graduellement, le dernier un peu plus élargi et descendant; ouverture ovale-arrondie; péristome simple, un peu plus avancé au bord supérieur droit, un peu incurvé au bord gauche; columelle mince; ombilic élargi et profond, un peu caréné vers les bords.

Observ. Cette très petite espèce appartient au groupe des *H. rusticula, dispersa,* etc., etc., dont elle semble la reproduction en miniature. Elle ressemble assez à l'*H. minuta* Drap., aussi bien pour la taille que pour l'aspect général.

Le nombre d'individus de tous âges que nous avons pu voir, nous a confirmé la valeur de cette espèce qui se rapproche assez de notre *H. decreta*, dont elle diffère néanmoins par la forme de la spire, le nombre de ses tours (4 au lieu de 5) et surtout leur dilatation : ceux de l'*H. decreta*, plus nombreux, sont beaucoup plus pressés et la suture bien moins profonde. Les deux espèces sont de même taille.

N° 17. **H. Subtersa** Gassies.

(Pl. I, fig. 14.)

Testa minutissima, peranguste et profunde umbilicata, rotundata, transversim striata, striis elevatis lamelliformibus, fusca, concolor; spira superne vix elevata, inferne convexa; apice vix elevato, corneo sublævi; sutura impressa; anfractus 4 1/2 *convexi, gradatim accrescentes; ultimus vix dilatatus, descendens; apertura rotunda, peristoma simplex, columella tenuis, umbilicus perangustus.*

Diam. maj. 2 mill., min. 1 1/2; alt. 1 1/2 mill.; apert. 1 mill. longa, 3/4 mill. lata.

Hab. Environs de Nouméa et Lifou (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.)

Coquille très petite, étroitement et profondément ombiliquée, arrondie, striée en travers par des lames élevées, pressées, irisant à la lumière, couleur uniforme, vert bronze en dessus, plus pâle en dessous, terne ou à peine luisante; spire un peu élevée en dessus, convexe en dessous; sommet assez élevé, corné, luisant; suture imprimée assez profondément; tours, au nombre de 4 1/2, convexes, croissant régulièrement, le dernier plus large et dépassant le bord opposé, descendant; ouverture arrondie, régulière; péristome simple; columelle mince; ombilic étroit, profond, laissant apercevoir les premiers tours.

Observ. Cette petite espèce nous est arrivée de deux localités bien différentes, d'abord des environs de Nouméa, sur la côte ouest de la Grande-Terre et de Lifou, l'une des îles Loyalty, à l'est et au large de la Nouvelle-Calédonie. Nous pensâmes d'abord que c'était une variété de l'*H. confinis*, mais nous fûmes bientôt forcé de l'en séparer à cause de deux caractères qui manquent à la dernière : 1° l'élévation globuleuse de la spire, et 2° les lamelles de striation irisante qui ornent le test de l'*H. subtersa*. L'aspect général, du reste, indique déjà une séparation nécessaire. Sa striation lamelleuse la rapproche des *H. Melitæ* et *Calliope* qui sont trois et six fois plus grandes.

N° 18. **H. Melaleucarum** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 367, janvier 1872, et t. XXI, p. 337, octobre 1873.

(Pl. I, fig. 15.)

Testa minuta, anguste umbilicata, superne convexa, subcarinata, inferne subplanata, rotundata, transversim flexuose striata, haud nitens, sordide castanea, unicolor; apice elevato, lutescente; spira turbinata; sutura profunda; anfractus 5 sat convexi, regulariter accrescentes, ultimus descendens; apertura obliqua, ovata rotundata; peristoma simplex, intus fuscescens.

Diam. maj. 6 1/4 mill., min. 5; alt. 4; apert. 2 1/2 mill. longa, 2 lata.

Hab. Bondé (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert), île Nou (E. Marie). (Collect. Gassies.)

Coquille petite, étroitement ombiliquée, convexe en dessus, presque plane en dessous, carénée, de forme arrondie, munie de stries transverses, flexueuses, se détachant en gris sale sur l'épiderme, qui est brun marron obscur, sans reflets luisants; sommet élevé, jaunâtre luisant; spire trochiforme; suture profonde; tours, au nombre de cinq, assez convexes, croissant régulièrement, le dernier descendant; ouverture oblique, ovale-arrondie; péristome simple; intérieur brunâtre.

Observ. Cette petite espèce, que nous avons reçue de deux provenances opposées (ouest et est), ne peut être rapprochée que de nos *Helix dispersa, Melitæ, rusticula, subcoacta* et *Rhyzophorarum*, mais il sera toujours facile de la séparer, 1° par l'élévation de sa spire, 2° par son ombilic très étroit, et 3° par sa striation flexueuse, grisâtre, qui donne à l'épiderme un aspect usé et caduc.

Elle a été trouvée à la base des *Niaoulis (Melalenea leucodendron)*, si communs dans toute la Nouvelle-Calédonie.

N° 19. **H. Bazini** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 105, janvier 1874, et p. 180, pl. IV, fig. 1, avril 1874.

(Pl. I, fig. 16.)

Testa umbilicata, depressa, subdiscoidea, tenuis, confertissime, arcuato-striata, pallide cornea, fulvo-lineata, lineis infra suturam dilatatis et radiatim dispositis, mox subito attenuatis, antice et per-

oblique curvatis ad peripheriam et basi fulguratis; spira planata, vix emersa, apice obtuso, planiusculo; sutura profunde impressa; anfractus 4 1/2 *planiusculi, sensim accrescentes, embryonales primi* 1 1/2 *lævigati, cornei, ultimus non descendens, depressus, peripheria obsolete subangulatus, basi planiusculus; umbilicus pervius, conicus, vix* 1/3 *diametri subæquans; apertura diagonalis, subquadrato-rotundata; peristoma simplex, rectum, marginibus paululum convergentibus collumellari brevi, subverticali, externo antrorsum subarcuato, acuto.*

Diam. maj. 5 mill., min. 4 1/2; alt. 1 1/2 mill.; apert. 1 1/2 mill. longa, 1 1/2 lata.

Var. β. *Minor, minus distincte striata, colore saturatior, lineis, latioribus, fulvido-castaneis; spira apice fusco.*

Hab. Le type, la baie du Sud, la variété dans les environs de Nouméa. (Collect. Gassies.)

Diam. maj. 4 mill., min. 3 1/4; alt. 1 1/4 mill.

Coquille ombiliquée, déprimée, subdiscoïde, mince et munie de stries arquées très serrées. Coloration d'un ton corné clair, avec des raies fauves, élargies et disposées en rayons immédiatement en dessous de la suture, puis s'atténuant brusquement et se recourbant en avant, très obliquement, pour finir par devenir fulgurées à la périphérie et du côté de la base; spire aplatie, terminée par un sommet obtus et à peu près plan; suture profondément marquée; tours, au nombre de 4 1/2, assez plans et s'accroissant peu à peu; tours embryonnaires, au nombre de 1 1/2, lisses, polis et cornés, dernier tour non descendant, légèrement aplati du côté de la base; ombilic laissant apercevoir les premiers tours conique et formant un peu moins de 1/3 du diamètre total de la coquille; ouverture diagonale, de forme subquadrangulaire arrondie, de même coloration que le reste de la coquille, et laissant apercevoir à l'intérieur, par transparence, les raies du dernier tour; péristome simple, droit et à bords légèrement convergeants; bord columellaire court et subvertical; bord externe un peu arqué en avant et tranchant.

Observ. Cette espèce est très voisine d'une autre forme calédonienne, l'*H. costulifera* de Pfeiffer, mais elle s'en distingue par sa taille plus petite, par sa forme plus déprimée et discoïde, par sa spire aplatie et à peu près horizontale, par ses stries serrées et peu apparentes, qui ne ressemblent nullement à des costulations, et enfin par la disposition de ses raies fauves, plus distinctes

et recourbées en avant d'une façon très particulière. Nous avons reçu cette espèce dans l'alcool, elle est couverte de poils assez simples, très visibles sur la carène.

Dédiée au R. P. Bazin.

Nº 20. **H. Derbesiana** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXIII, p. 143, avril 1875, et t. XXVII, p. 44. pl. II, fig. 2, janvier 1879.

(Pl. I, fig. 17.)

Testa late et pervie umbilicata, parva, discoidea, tenuiscula, striis confertis, sub lente tantum bene conspicuis longitudinaliter impressa, parum nitens, pallide corneo-fulvida, unicolor; spira planata, apice haud prominulo, obtuso; sutura valide impressa; anfractus 4 1/2 *planiusculi, sensim accrescentes, embryonales primi* 1 1/2 *lævigati, albidi, ultimus rotundatus, basi planatus; apertura rotundato-lunaris, concolor, lamellis* 2 *parietalibus, divergentibus, et dentibus nitidulis; corneis* 2 *marginalibus, marginem externum non attengentibus,* 1 *basali, valida intus coarctata; peristoma simplex, acutum, corneum, marginibus disjunctis, collumellari brevi, vix subdilatato, basali et externo acutis.*

Diam. maj. 1 3/4 mill., min. 1 1/2; alt. 3/4; apert. 1/2 mill. longa, 2/5 lata.

Hab. Nouméa, dans les environs (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Crosse, Gassies.)

Coquille très petite, largement et profondément ombiliquée, discoïde, mince, striée visiblement en long et assez profondément, à peine luisante, couleur de corne jaunâtre uniforme; spire plane; sommet à peine saillant, obtus; suture bien marquée; tours, au nombre de 4 1/2, presque plans, sensiblement accrus, les embryonnaires luisants, blanchâtres, le dernier arrondi, base plane; ouverture lunaire-arrondie, de couleur uniformément semblable à celle du test, deux lamelles sur le bord pariétal, divergentes, une au bord basal assez forte et serrée à l'intérieur; péristome simple, tranchant, disjoint; columelle petite, courte.

Observ. Cette petite hélice ne peut être rapprochée que de l'*H. confinis* Gassies, mais elle en diffère par ses tours plus pressés, son sommet plus arrondi et proéminent, et surtout par son ouverture garnie de lamelles, alors que la première en est complètement dépourvue.

N° 21. **H. Berlierei** (1) Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXIII, p. 144, avril 1875, et t. XXVII, p. 42, pl. II, fig. 3, janvier 1879.

(Pl. I, fig. 18.)

Testa late et perspective umbilicata, parva, discoidea, tenuiscula, sublente vix longitudinaliter striatula, parum nitens, pallide cornea, unicolor; spira planata, apice obtusulo; sutura impressa; anfractus 5 1/4, planiusculi, sensim accrescentes, embryonales primi 1 1/2 lævigati, corneo-albidi, ultimus rotundatus basi planatus; apertura rotundato-lunaris, intus ad marginem externum profunde quadrilirata, liris extus in anfractu ultimo leviter transmeantibus, concolor, peristoma simplex, concolor, marginibus disjunctis, columellari vix subdilatate, basali et externo acutis.

Diam. maj. 2 1/4 mill., min. 2, alt. vix 1; apert. 2/3 mill. longa, 1/2 lata.

Hab. Nouméa, dans les environs, avec la précédente (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Crosse, Marie et Gassies.)

Coquille largement et profondément ombiliquée, petite, discoïde, mince, striée finement en long, peu luisante, de couleur cornée pâle sans fascies; spire aplatie, sommet un peu obtus; suture pressée; tours, au nombre de 5 1/4, un peu plans, s'accroissant sensiblement, les embryonnaires luisants, couleur de corne blanche, le dernier arrondi et à base plane; ouverture arrondie, lunaire, intérieur près du bord extérieur garni de quatre lamelles, se prolongeant dans le fond et fermant presque le passage au mollusque; péristome simple, tranchant, de couleur uniforme comme le reste de la coquille, disjoint; columellaire un peu évasé.

Observ. Comme la précédente, cette espèce appartient au groupe de l'*H. confinis*, *Vincentina*, *decreta*, *Koutoumensis* et *subtersa*, seulement son ouverture garnie de lamelles plongeant dans l'intérieur la différencie suffisamment.

22. **H. Megei** Lambert.

Journal de Conchyliologie, t. XXI, p. 136, avril 1873, et p. 356, pl. XIV, fig. 3.

(Pl. I, fig. 20.)

Testa umbilicata, nautiliformis, profunde biconcava, subglo-

---

(1) Non *Berlieri* Morelet.

bosa, translucidula, costulis vix prominulis, densis longitudinaliter impressa, subcastanea; spira in conum inversum, angustum profunde immersa; anfractus 4 1/2-5, *utrinque conspicui, ultimus rotundato-inflatus, magnus cæteros involvens; apertura anguste semilunaris, subobliqua, subviolaceo-alba et prope labrum subcallose marginata* (*an specimen adultum?*) *labrum acutum, sinuosum, superne antice arcuatum, marginibus valde remotis, callo tenui junctis; umbilicus profunde infundibuliformis,* 1/3 *diametri æquans.*

Diam. maj. 9 mill.; alt. 7 mill.

HAB. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie). (Collect. Gassies, Guestier, Musée de Bordeaux.)

Coquille ombiliquée, nautiliforme, profondément biconcave, subglobuleuse, longitudinalement imprimée par des stries d'accroissement flexueuses, fines, serrées et comme groupées, de manière à simuler presque de petites côtes à peine saillantes, faiblement translucide et de couleur châtain; spire profondément enfoncée, en cône renversé très étroit; tours, au nombre de 4 1/2 à 5, très étroits (à l'exception du dernier qui est grand, arrondi et enveloppe complètement tous les autres), séparés par une suture enfoncée et tous visibles des deux côtés de la coquille, mais moins facilement en dessus, par suite de l'étroitesse de l'ouverture du cône dans lequel ils se développent sous forme de cordon arrondi; ouverture étroite, semi-lunaire allongée, suboblique, à l'intérieur blanc subviolacé et subcalleusement marginé (est-ce l'état adulte?) près du bord; labre simple, tranchant, subépaissi à son insertion columellaire, très sinueux, arqué en avant dans le haut, de manière à former, avec le tour précédent, une échancrure à son point d'insertion; ses extrémités, éloignées de toute la hauteur du tour sur lequel elles s'implantent subverticalement, sont réunies par une mince callosité; ombilic profond, infundibuliforme, arrivant presque au contact du cône formé par la dépression de la spire, et dont il n'est séparé que par l'épaisseur du premier tour, large et égalant le 1/3 environ du diamètre de la coquille.

Observ. Cette gracieuse espèce, rare d'abord et assez répandue aujourd'hui, appartient au groupe des *Diplomphalus*, déjà bien représenté dans la Nouvelle-Calédonie. Elle a le facies du *Drepanostoma nautiliformis* Porro d'Italie, mais en plus grand. Ainsi, nous comptons actuellement un assez bon nombre

d'espèces de ce groupe affirmant la valeur de cette coupe dans le genre helix, ce sont : *H. Montrouzieri* Souverbie, *H. Cabriti* Gassies, *H. Lifouana* Montrouzier, *H. Bavayi* Crosse et Marie, *H. Heckeliana* Crosse, *H. Mariei* Crosse, *H. microphis* Crosse, *H. Lombardeani* Montrouzier, *H. Vaysseti* Marie, *H. Megei* Lambert et *H. Fabrei* Crosse, *H Gentilsiana* Crosse.

M. Crosse a créé une variété β pour des individus plus petits que le type, nous ne pensons pas que ce soit utile. Presque tous les exemplaires reçus de nos correspondants varient de taille, selon les âges, et ne présentent guère que cette différence qui n'est pas un caractère. Ainsi le *Diplomphalus Fabrei* pourrait bien n'être que l'état très adulte du *D. Megei?*

L'*H. Megei* a été dédiée par le R. P. Lambert à son compatriote et ami M. l'abbé Mège, curé de Villeneuve, près Blaye, qui s'occupe avec zèle et intelligence d'entomologie. Le nº 19 représente une espèce abrogée.

N° 23. **H. Fabrei** CROSSE.

Journal de Conchyliologie, t. XXIII, p. 136, pl. VI, fig. 1, avril 1875 (*Diplomphalus*).

(Pl. IV, fig. 12.)

Testa late et perspective umbilicata, nautiliformis, profunde biconcava, subglobosa, translucidula, longitudinaliter subflexuose costulato-striata, saturate rufo-fusca, vix violacea; spira profunde immersa, valde concava, anfractus usque ad apicem late et distincte exhibens; sutura impressa; anfractus 6, *utrinque, concavi, planorbiformes, penultimus cæteris ex utroque latere magis conspicuus, ultimus rotundato-inflatus, magnus, cæteros involvens, utrinque subplanatus; umbilicus profunde infundibuliformis,* 1/2 *diametri æquans; apertura anguste semilunaris, subobliqua, intus violaceo-albida; peristoma utrinque anfractuum penultimum superam, simplex, marginibus valde remotis, callo tenui, parum conspicuo junctis, columellari brevissimo, leviter dilatato, violaceo-albido, basali rotundato, acuto, externo arcuato, leviter sinuoso, acuto.*

Diam. maj. 15 mill., min. 13 1/2; alt. 8 1/2; apertura 8 1/2 mill. longa, basi 3 1/2 lata.

HAB. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (E. Petit). (Collection Crosse, Gassies, Musée de Bordeaux.) Rare.

Coquille largement ombiliquée et laissant apercevoir les tours de spire, nautiliforme, profondément biconcave, subglobuleuse et marquée de petites costulations longitudinales, serrées et légèrement flexueuses. Coloration d'un brun roux foncé, tournant un peu au violâtre; spire profondément enfoncée, fortement

concave et laissant apercevoir, très distinctement, les tours jusqu'au sommet du cône renversé qu'elle forme ; suture bien marquée ; tours de spire, au nombre de six, concaves des deux côtés, planorbiformes, à peu près aussi apparents du côté de la spire que de celui de l'ombilic et assez étroits ,à l'exception de l'avant-dernier qui est plus largement développé et plus apparent que les précédents, et du dernier qui est plus grand, renflé, arrondi, enveloppant et seulement un peu aplati des deux côtés ; ombilic profondément infundibuliforme et égalant la moitié du diamètre de la coquille ; ouverture étroite, semi-lunaire, un peu oblique et d'un violet blanchâtre à l'intérieur ; péristome dépassant, de chaque côté, l'avant-dernier tour et simple ; bords très éloignés l'un de l'autre, mais réunis par un dépôt calleux mince et peu apparent ; bord columellaire très court, légèrement développé et d'un violet tournant au blanchâtre ; bord basal arrondi et tranchant, ainsi que le bord externe, qui est arqué et légèrement sinueux.

Observ. Cette espèce décrite par M. Crosse diffère peu de l'*H. Megei* Lambert. Elle est plus grande, par conséquent ses tours sont plus nombreux (6 au lieu de 4 1/2 à 5), son ombilic est plus largement ouvert ; tous ces caractères ne sont que la conséquence d'une taille beaucoup plus forte et ne seraient pas probants de la séparation, aussi l'auteur a-t-il hésité à l'élever au rang d'espèce.

Dédiée à M. Fabre, pilote major à Nouméa, qui a recherché, avec succès les mollusques du sud-ouest de notre colonie.

N° 24. **H. Vaysseti** E. Marie.

Journal de Conchyliologie, t. XIX, p. 325, octobre 1871, et t. XXII, pl. XII, fig. 2, 1874.

(Pl. I, fig. 21.)

Testa latissime et pervie umbilicata, subdiscoidea, planorbiformis, utrinque concava, tenuiscula, striis longitudinalibus, regularibus, flexuosis, subobliquis, elongatissime impressa, cornea, maculis rufis variegata ; spira perdepressa, concava, medio profunde immersa, infundibuliformis ; anfractus 8 1/2 *angustissime subplanati, immersi, embryonales* 2 *læves, albido-cornei, sequentes sutura profunde impressa, discreti, carinati (carina plicato-crenulata, extus intusque marginata), ultimus descendens, cæteros involvens, utrinque valide carinatus et rufo subregulariter maculatus, medio convexus, rufo castaneo marmorato-strigatus ; aper-*

tura perobliqua, subauriformis, angusta, ad basin latior, e medio ad suturam magis constricta; peristoma simplex, flexuosum, roseum, marginibus remotis, sed callo tenui, lato, aperturam superante junctis, basali subdilatato, subreflexo, externo attenuato, subincrassato, in vicinio suturæ aperturam coarctante.

Diam. maj. 6 1/2 mill., min. 5 3/4; alt. 2 1/2 mill.; apert. 2 3/4 mill. longa, 1 lata. (Collect. Vaysset et Marie.)

Hab. Cette espèce se trouve dans les montagnes, au cap Colnett (côte est de la Nouvelle-Calédonie), où elle a été découverte par M. Vaysset, médecin de la marine, auquel elle a été dédiée.

Coquille pourvue d'un ombilic ouvert très large, subdiscoïde, planorbiforme, également concave des deux côtés, assez mince, à test subdiaphane, munie de stries longitudinales, assez fortes et régulières, flexueuses, un peu obliques et très élégantes, et ornées, sur un fond corné, de taches d'un brun rougeâtre, assez grandes et régulièrement espacées. La spire est excessivement déprimée, concave, infundibuliforme et profondément enfoncée, par conséquent, à sa partie médiane. Ses tours, au nombre de 8 1/2, sont étroits, presque plans, et visibles seulement en dessus et en dessous, par suite de l'enfoncement de la spire. Les deux premiers (tours embryonnaires), sont lisses et d'un blanc corné; les suivants, séparés entre eux par une suture profondément marquée et surmontés d'une carène crénelée, bordée en dehors et en dedans; le dernier, légèrement descendant près de l'ouverture et enveloppant les autres, est fortement caréné et régulièrement taché de brun-rouge de chaque côté, fortement convexe et marqué de brun disposé en chevrons irréguliers. Ouverture très oblique, subauriforme, étroite, resserrée de la suture à la partie médiane, un peu plus large à la base; péristome simple, flexueux, rosé, à bords réunis par un dépôt calleux mince, large et dépassant très sensiblement l'aplomb du bord droit; bord basal un peu dilaté, subréfléchi; bord externe, d'abord large et subréfléchi également, puis se recourbant vers la partie médiane, où il devient subanguleux et continue à rétrécir l'ouverture jusqu'à son insertion.

Observ. L'*H. Vaysseti* diffère de l'*H. Mariei* en ce qu'elle n'est pas brillante, ses stries sont, en outre, plus régulières; elle possède un tour et demi environ de plus; sa suture est plus marquée, ses taches sont plus apparentes sur le

dernier tour et plus franchement dessinées; son ouverture ne possède pas de lamelle pariétale et est moins auriforme; son péristome est rosé; sa dimension plus grande la distingue aussi, mais la convexité de son dernier tour est la différence la plus saillante.

Elle diffère de l'*H. Cabriti* en ce qu'elle est moins profondément ombiliquée et moins profondément concave; mais ceci trouve naturellement son explication dans sa hauteur beaucoup inférieure; ses stries sont aussi plus régulières et plus fortes; le nombre de ses tours est moindre; son dernier tour est un peu plus descendant et plus convexe, ses taches sur le dernier tour mieux marquées, la suture est plus marquée aussi; son peristome est un peu plus flexueux et réfléchi. Son diamètre plus petit et sa hauteur, proportionnellement beaucoup moindre, la séparent, au premier coup d'œil, de l'*H. Cabriti*. (E. Marie.)

Nous ajouterons aux caractères indiqués par M. Marie, comme distinguant le *Diplomphalus Vaysseti* du *Mariei*, dont il se rapproche beaucoup, que le double ombilic est à la fois plus largement ouvert et moins abrupt, et que le dernier tour est plus arrondi et ne paraît pas aussi visiblement crénelé, de chaque côté, dans la première espèce, que dans la seconde. Nous signalerons aussi, entre les deux espèces, une différence assez notable dans la forme de l'ouverture, plus large et moins auriforme chez le *D. Vaysseti* que chez le *Mariei*. *(Note de M. Crosse.)*

N. B. Nous ne connaissons pas cette espèce.

N° 25. **H. Vimontiana** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 108, janvier 1874, et t. XXIII. p. 217, pl. IX, fig. 2, 1875.

(Pl. I. fig. 22).

Testa obtecte subrimata, ovato-conica, tenuis, sublente tenuissime et oblique striatula, tenuis, parum nitens, translucida, cornea; spira convexiusculo-conica, apice obtuso; sutura impressa; anfractus 4 *convexi, ultimus spiram vix subæquans, rotundatus; apertura subverticalis, rotundato-lunaris, intus concolor; peristoma simplex, marginibus convergentibus, columellari brevi, recto, fornicatim reflexo, rimam umbilici fere omnino obtegente, albido; basali et externo rotundatis, acutis.*

Diam. maj. 1 1/2 mill., min. 1 1/4; alt. vix 2 mill.; apertura 3/4 mill. longa, 3/4 lata.

Hab. Environs de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Crosse.)

Coquille munie d'une fente ombilicale presque entièrement recouverte, de forme ovale-conique, marquée de petites stries obliques, très fines et visibles seulement à la loupe, mince, peu luisante, translucide et de coloration cornée claire; spire de

forme légèrement convexo-conique, terminée par un sommet obtus; suture bien marquée; tours de spire au nombre de quatre et convexes, dernier tour presque aussi grand que la spire et arrondi; ouverture subverticale, de forme semi-lunaire, arrondie et de même coloration que le reste de la coquille, à l'intérieur; péristome simple et à bords convergents; bord columellaire court, droit, réfléchi en forme de voûte, recouvrant presque entièrement la fente ombilicale et blanchâtre; bord basal et bord externe arrondis et tranchants.

Observ. Cette petite espèce a été découverte par M. E. Marie en compagnie du *Z. Hamelianus*, elle est bulimiforme et un peu plus haute que large. Nous ne connaissons en Nouvelle-Calédonie que l'*H. dendrobia* Crosse qui puisse avoir une élévation de spire aussi haute, proportionnellement à sa largeur.

Dédiée à feu Michel Vimont, naturaliste bien connu en conchyliologie.

N° 26. **H. Heckeliana** Crosse.

H. Rossiteriana Crosse, *Journal de Conchyliologie*, t. XIX, p. 201, 1871 (*nec H. Rossiteri* Angas, 1869.)

H. Rossiteriana Gassies, *Faune conchyliologique*, 2e partie, *Appendice*, p. 198, 1871.

H. Heckeliana Crosse, *Journal de Conchyliologie*, t. XX, pl. 71, pl. XIV, fig. 1, 1872. Pl. 1, fig. 23.

Testa subotecte perforata, subnautiliformis, depresse globosa, costulis gracilibus, valde numerosis, prominulis, æqualibus, sericeis longitudinaliter impressa; anfractus 4 1/2 *convexiusculi, ad suturam albo et saturate fusco alternatim maculati, subangusti, ultimus antice vix descendens, magnus, inflatus, ad suturam vix obtuse angulatus, basi subplanatus; apertura subobliqua, fere horizontalis, anguste lunaris, basi paulo major, intus livide albido-fusca; peristoma simplex, marginibus valde distantim, callo lato, tenui junctis, columellari brevi, fornicatim reflexo, perforationis partem maximam occultante, basali rotundato, intus subincrassato, externo subacuto.*

Diam. maj. 6 1/2 mill., min. 5 3/4; alt. vix 4 mill.; apertura 3 3/4 mill. longa, 2 lata.

Hab. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collect. Gassies.)

Coquille munie d'une perforation ombilicale en partie recouverte, subnautiliforme, globuleuse, un peu déprimée, marquée

de costulations longitudinales très nombreuses, serrées, grêles, peu saillantes et égales entre elles; test luisant et d'un brun marron; spire à peine enfoncée, faiblement concave à sa partie médiane et presque horizontale; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de 4 1/2, légèrement convexes, un peu étroits et ornés, dans le voisinage de la suture, d'une sorte de couronne de taches d'un brun foncé alternant avec des taches blanches; dernier tour à peine descendant en avant, grand, renflé, très obtusément anguleux près de la suture, et légèrement aplati à la base; ouverture légèrement oblique, presque horizontale, étroitement semi-lunaire, un peu plus grande du côté de la base, et d'un brun livide, tournant au blanchâtre, à l'intérieur; péristome simple, d'un blanc livide, à bords éloignés l'un de l'autre et réunis par un dépôt calleux large et mince; bord columellaire court, réfléchi en forme de voûte, de manière à cacher la majeure partie de la perforation ombilicale; bord basal arrondi et légèrement épaissi intérieurement; bord externe mince et presque tranchant.

Observ. Espèce voisine des *H. Bavayi* et *Gentilsiana*, mais s'en distinguant spécifiquement par de bons caractères, ainsi que nous l'avons exposé plus haut.

Nous avons dû changer le premier nom assigné par nous à cette espèce, parce qu'il avait déjà été employé précédemment.

Dédiée à M. Heckel, pharmacien de la marine, qui s'est souvent associé, en Nouvelle-Calédonie, aux recherches scientifiques de M. E. Marie (Crosse).

Nous avons dernièrement reçu deux petites Hélices voisines de l'*H. luteolina*, mais à ombilic plus ouvert sans fascie à la carène et, surtout à leur bord externe de beaucoup plus évasé. Nous la nommons provisoirement *Yahouensis*.

HÉLICES VIVANTES TROUVÉES A L'ÉTAT FOSSILE:

Zonites *subnitens* Gassies. Ile des Pins, agrégats madréporiques.
Helix *Turneri* Pfeiffer.
— *inculta* Gassies.
— *subsidialis* Crosse. Ile Nou.
— *costulifera* Pfeiffer *Id.*
— *Bazini* Crosse.
— *Koutoumensis* Gassies.
— *inæqualis* Pfeiffer. Ile Nou.
— *vetula* Gassies. *Id.* Ile Alcmène.
— *dictyodes* Pfeiffer. Ile des Pins, Koutoumo, Alcmène.
— *pinicola* Pfeiffer. Ile Nou.
— *morosula* Gassies. Ile Nou.

HÉLICES ABROGÉES

Occelusa Gassies. Variété pâle *edentula* de l'*H. Turneri* de Pfeiffer.
Astur Souverbie. Variété *edentula* *Id.*
Aphrodite Pfeiffer. Est des îles Salomon ou Fidji.
Henschei Pfeiffer. N'est point calédonienne.
Villandrei Gassies (1). Des îles Salomon.
Kanakina Gassies Variété jeune d'*H. inæqualis.*
Deplanchesi Gassies. Is. *H. Luteolina.*
Coguiensis Crosse. Is. *H. Testudinaria.* Var. *plana.*

Genre VII. — BULIME, *BULIMUS* Scopoli.

N° 27. **B. Gaudryanus** Gassies.

Bul. Annibal, var. *oviformis* Gassies; *Faune conchyliologique,* p. 84, pl. VI, fig. 3.

(Pl. I, fig. 24.)

Testa imperforata, ovato-conica, oviformis, elongata, solida, mediocriter ponderosa, longitudinaliter striata; epidermide castaneo-rufula; nitida; sutura impressa strigosa, alba; apice acuto (epidermide destituta), nitido, punctato; anfractus 7, *convexi, regulariter accrescentes, ultimus* 2/3 1/2 *longitudinis æquans, oviformis, subglobosus, apertura, ovato-elongata; superne angulata, ad peristoma non sinuata, ad basin mediocriter crassa, expansa; columella vix crassa, erecta, rotundata non plicata; peristoma subcrassum luteum vix nitidum reflexum, margines callo crasso juncti.*

Long. 70 mill., diam. maj. 35 mill.; apert. 35 mill. longa, 12 lata.

Hab. Ouagap, Nékété (Nouvelle-Calédonie) (Dr Vieillard, Déplanche.)

Coquille imperforée, ovale conique, oviforme, allongée, solide, peu pesante, couverte de stries assez fortes se crispant à la jonction des sutures; couleur de l'épiderme marron foncé passant au brun rouge, luisant; suture fortement appliquée sur le tour supérieur, blanche généralement; sommet aigu, luisant,

(1) Cette espèce a été décrite postérieurement par French Angas sous l'appellation d'*H. Boidyi*, elle reste donc sous le nom antérieur d'*H. Villandrei* Gassies.

ponctué comme un dé à coudre, et dépourvu d'épiderme dès le deuxième tour; tours, au nombre de sept, assez convexes, croissant régulièrement, le dernier, formant les 2/3 1/2 de la longueur totale, est oviforme et un peu globuleux; ouverture allongée, supérieurement anguleuse sans entaille au bord droit, très peu épaisse à la base et légèrement réfléchie; columelle un peu épaisse, droite, arrondie, sans plis; péristome assez épais, rosâtre, luisant, un peu réfléchi, se joignant à la columelle par un émail jaune bordé de noir, très luisant, un peu orangé au bord basal et au columellaire.

Observ. Cette coquille nous ayant été donnée comme variété du *B. Annibal*, ne peut, en aucune façon être réunie à l'espèce du D^r^ Souverbie; elle est moins globuleuse, son épiderme est très différent: luisant et uni, au lieu de terne et plus clair; son ouverture perpendiculaire, son péristome droit sans entaille, sa columelle arrondie, droite, sans troncature à la base, etc., etc.

Nous la dédions à M. Albert Gaudry, professeur au Muséum de Paris qui a bien voulu s'intéresser à la création du Musée préhistorique et ethnographique de Bordeaux, et doter ses vitrines d'objets fort intéressants des stations lacustres de la Suisse et d'autres provenances.

N° 28. **Bulimus Subsenilis** Gassies.
Bul. Senilis, var. *subsenilis.*

(Pl. II, fig. 1.)

Testa fossilis imperforata, ponderosa, crassa, elongata, sat magna, ovato-pyramidata, rugosa, cretacea (epidermide destituta); sutura linearis, spira, conico-elongata; apice acuto; anfractus 6,*convexi, rapide accrescentes, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; apertura elongata, constricta, auriculata, superne angulato-flexuosa, ad basin fortiter reflexa; columella crassa, plicata, plica superne, dentiformis, descendens, plica columellaris crassa, lata intrans; peristoma crassissimum, reflexum, margine callo crasso juncto, dextro fortiter sinuato, margaritacea, nitido, labrum expansum, tuberculosum.*

Long. 110 mill., diam. maj. 55 mill., min. 46 mill.; apertura 50 mill. longa, 18 lata.

Hab. Ile des Pins (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.)

Coquille fossile, imperforée, pesante, épaisse, allongée, assez grande, ovale-pyramidale, stries effacées par suite de frottements

dans les dépôts coralligènes, mais paraissant disposées en long et comme martelées; suture linéaire; spire conique. allongée; sommet aigu; tours, au nombre de 6 1/2, convexes, le dernier formant les 2/3 de la longueur totale; ouverture allongée, étroite, auriculée, anguleuse supérieurement, flexueuse, fortement réfléchie à la base; columelle épaisse, plissée, pli supérieur dentiforme, descendant, pli columellaire épais, large et plongeant dans l'ouverture; péristome très épais, réfléchi, se joignant avec la callosité columellaire; bord droit fortement sinué supérieurement et entaillé, luisant, intérieur bordé et garni de protubérances tuberculeuses.

Observ. Cette espèce, succédané de notre *Bulimus Senilis,* s'en sépare par une forme plus élancée et plus arrondie; par son ouverture très étroite, la forte entaille du bord droit supérieur et sa dent correspondante qui rentre en descendant vers l'intérieur. L'épaisseur et le renversement du péristome sont extrêmes (1).

Elle a été recueillie à l'île des Pins, dans les dépôts quaternaires en voie de formation, et qui ont pris naissance au milieu des récifs coralligènes. Elle est plus fruste que le *B. senilis* (2).

N° 29. **Bul. Arenosus** Gassies.

(Pl. III, fig. 1.)

Testa fossilis, imperforata, crassa, elongata, ovato-pyramidata, longitudinaliter striata, malleata, cretacea, nitida (epidermide destituta), sutura vix profunda, spira conico-elongata, apice obtusulo; anfractus 6, *convexi regulariter accrescentes, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; apertura elongata, constricta, auriculata, superne vix angulato-rotundata, ad basin acuto-reflexa; columella crassa, plicata, plica superna dentiformis descendens, plica columellari variante crassa, subplanata; peristoma crassum, vix reflexum, marginibus callo crasso junctis dextro sinuata, labrum expansum.*

---

(1) Dans l'état fossile, il est difficile d'affirmer une réelle spécification, et nous ne publions cette espèce que sous toutes réserves d'avenir, aussi la donnons-nous sous le vocable de var. *subsenilis.*

(2) M. Rossiter nous annonce avoir trouvé le *B. senilis Senestre* et nous en envoie une aquarelle très bien faite, due au talent de Miss Harziet Scott, de Sydney.

Long. 75 mill.; diam. maj. 55 mill., min. 30 mill.; apertura 28 mill. longa, 10 lata.

Hab. Lifou (Loyalty) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille fossile, imperforée, épaisse, allongée, ovale-pyramidale, striée en long et mallée, crétacée, luisante (épiderme détruit par le roulement sur les parties sableuses); suture un peu profonde; spire conique, allongée; sommet un peu obtus; tours, au nombre de six, convexes, régulièrement formés, le dernier faisant à lui seul les 2/3 de la longueur totale; ouverture allongée, étroite, auriculée, un peu anguleuse, arrondie supérieurement, aiguë et réfléchie vers la base; columelle variable, épaisse, tantôt large et aplatie, tantôt relevée et ronde, ou bien presque droite et formant un angle obtus à la base; péristome épais, renversé sur la columelle à laquelle il se relie; bord droit entaillé, réfléchi.

Observ. Cette espèce a quelque analogie avec certaines variétés du *B. fibratus,* cependant elle s'en éloigne par des caractères constants, et il n'y a guère que le *B. Edwarsianus* qui puisse en être rapproché. Mais la forme de l'ouverture est bien différente et aidera facilement à leur séparation.

N° 30. **B. Abbreviatus** Gassies.

Faune conchyliologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie, Appendice, p. 192, 1871.

(Pl. IV, fig. 1.)

Testa fossilis vel subfossilis imperforata, ponderosa, crassa, globoso-rotundata, conico-pyramidata; longiudinaliter striata, cretacea (epidermide destituta), sutura impressa; apice acuto, vel obtusulo; anfractus 6 1/2, *convexi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans, globosus; apertura auriculata, constricta, ovato-rotundata, superne angulata ad labrum fortiter sinuata, ad basin crassiusculo, reflexo; columella crassa vix concava, plicata, plica superna, major, conica, descendens, plica columellaris mediocris, ascendens, intrans; peristoma crassum, reflexum, margines callo-crasso junctis dextra valde sinuato; ad medium prominente crasso.*

Long. 68 mill.; diam. maj. 37 mill.; apert. 35 mill. longa, 15 lata.

Hab. Lifou (Loyalty) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies, Guestier, Musée de Bordeaux.)

Coquille fossile ou subfossile, imperforée, pesante, épaisse, globuleuse, arrondie, conique, pyramidale, striée longitudinale-

ment, stries peu saillantes, martelée en travers, d'aspect crétacé étant dépourvue d'épiderme; suture peu profonde, sommet acuminé, un peu obtus; tours, au nombre de 6 1/2, convexes, le dernier, formant les 2/3 de la longueur totale, assez globuleux; ouverture auriforme, étroite, resserrée, ovale-arrondie, anguleuse supérieurement, sinuée au bord droit qui est entaillé fortement, évasée à la base qui est bordée et notablement réfléchie; columelle épaisse un peu creusée, plissée, pli supérieur grand, conique, descendant, pli columellaire ascendant et rentrant dans l'intérieur; péristome épais, réfléchi, joint à la columelle par un dépôt qui continue le pourtour; bord droit très épais, fortement entaillé, intérieur quelquefois coloré en rouge orangé, lorsque la coquille ne s'est pas assimilé les sucs calcaires et n'a roulé que dans les sables, le bord pariétal laisse saillir ses dents de l'empâtement qui est couleur chair, jaune ou rouge saignant; le test est alors très luisant, blanc de porcelaine.

Observ. Cette espèce, ramassée à l'île Lifou, du groupe de Loyalty, paraît comme les précédentes, en voie d'extinction récente; elle se trouve souvent dans les calcaires quaternaires, d'autres fois dans le sable coralligène, ce qui la rend ou terne ou luisante. C'est M. Guestier qui, le premier, reçut un individu sans indication de provenance, heureusement nous savons aujourd'hui qu'elle provient de l'île Lifou. Sa forme globuleuse la distingue de toutes ses congénères, sa taille beaucoup moindre ne saurait la rapprocher du *B. Corpulentus*, dont d'autres caractères l'éloignent.

N° 31. **B. Loyaltyensis** SOUVERBIE.

Journal de Conchyliologie, t. XXVII, p. 25, pl. III, fig. 1. Janvier 1879.

(Pl. IV, fig. 2 et 2*a*.)

Species Bulimo Pancheri affinis, sed minus turgida, lineis spiralibus elevatis, vix notatis; apertura angustiore, elongato-ovata; marginibus subparallelis, breviter reflexo, alba, maculis parvis, translucidis, antrorsum cum maculis lactao-albis junctis, subseriatim et spiraliter dispositis ornata; columella alba vel aurantiaca.

Long. 30 mill.; diam. maj. 13 mill.; apert. (cum peristomate) 15 mill. longa, 9 lata. (Mus. Burdigalense, coll. Gassies.) — Spec. 6 vidi.

Var. β (pl. III, fig. 2). *Forma sculpturaque formæ typicæ similis, subaurantiaco-fulvida, maculis parvis numerosis, fulvo et*

pallide flavis variegata; columella fauceque aurantiacis, labro albo.

Long. 33 mill.; diam. maj. 14 mill.; apert. (cum peristomate) 18 1/2 mill. longa; 10 lata. (Mus. Burdigalense, coll. Gassies.) — Spec. 3 vidi.

Hab. Forma typica et var. β in insula Mare (archipel Loyalty) (R. P. Montrouzier).

Espèce très voisine du *B. Pancheri*, auquel nous avions d'abord été tenté de la rattacher, à titre de variété, mais dont elle se différencie, très évidemment, par la nature de son test, par sa forme beaucoup plus élancée; par des stries spirales élevées, à peine marquées, son ouverture très sensiblement plus étroite, en ovale plus allongée, ses bords subparallèles et son labre brièvement réfléchi. Coloration blanche, ornée de petites taches translucides, réunies par leur côté antérieur à des taches d'un blanc de lait, disposées en séries spirales assez régulières; columelle blanche ou orangée.

Longueur 30 mill., plus grand diamètre 15 mill.; ouverture (péristome compris) 16 mill. de long sur 9 de large. (Musée de Bordeaux, collection Gassies.) Vu six exemplaires.

Var. β semblable au type par sa forme et sa sculpture; d'un fauve orangé, bigarrée de nombreuses petites taches fauves et d'un blanc pâle; columelle et intérieur de l'ouverture, principalement près du bord, de couleur orangée, labre blanc.

Longueur 33 mill., plus grand diamètre 14 mill.; ouverture (labre compris) 18 mill. de long sur 10 de large. (Musée de Bordeaux, collection Gassies.) Vu trois exemplaires.

Habit. Ile Mare (Loyalty).

N° 32. **Bulimus (Subulina) Pronyensis** Gassies.

(Pl. III, fig. 18.)

Testa minutissima, imperforata, corneo-pallida, translucida, tenuis, diaphana, nitida, longitudinaliter et tenuiter striatula; anfractus 5, vix convexi, regulariter accrescentes, ultimus medium longitudinis formans; sutura profunda, intrante; apice obtusulo; apertura ovato-rotundata, columella arcuata, superne callosa, inferne vix patula; peristoma continuum, simplex, acutum.

Long. 3 1/2 mill.; diam. 2 mill.

Hab. Les environs de la baie du Prony (Baie du Sud) (M. Rossiter). (Collection Gassies.)

Coquille très petite, imperforée, couleur de corne pâle, translucide, mince, diaphane, luisante, striée très finement en long; tours, au nombre de cinq, convexes, croissant régulièrement, le dernier formant la moitié de la longueur totale; suture profonde, serrant les tours et les rendant convexes; sommet presque obtus; ouverture ovale-arrondie; columelle arquée, surtout au sommet où elle est très épaisse et calleuse; péristome continu, simple, aigu.

Observ. Cette petite coquille a été trouvée dans l'intérieur d'une *Helix Megei*, malheureusement elle était isolée et unique. Nous pensâmes d'abord que ce n'était qu'un jeune individu de *B. Souverbianus*, mais, après l'avoir soumise à la loupe, il nous fut facile de voir qu'elle était très adulte, ce qui nous décida à la publier. En effet, bien qu'elle rappelle le facies du jeune *B. Souverbianus*, elle en diffère essentiellement par sa petitesse, le nombre exigu de ses tours, sa forme régulière, et surtout son ouverture dont la columelle dénote un âge mûr par l'épaisseur calleuse de sa partie supérieure qui forme avec le péristome un angle assez obtus.

ESPÈCES DE BULIMES VIVANTS TROUVÉS A L'ÉTAT FOSSILE

B. fibratus, Ile des Pins, îlôt Koutoumo.
duplex. Ile Ouen, Pointe de l'Artillerie, Nouméa.
falcicula. Baie du Sud.
abbreviatus. Ile Lifou (Loyalty).
senilis. Ilôt Koutoumo, île des Pins.
subsenilis. *Id.*
Alexander. *Id.*
buccalis. Ile Nou.
sinistrorsus. Ile Lifou.
Mageni. Ile Nou.
sinistrorsus. Baie du Sud, île Lifou.

Observations sur le genre BULIME.

Ce genre, prépondérant en Nouvelle-Calédonie, a été l'objet d'une foule de notes de la part de presque tous les savants qui se sont occupés de cette Faune.

Les uns ont paru réunir les espèces, les autres les ont multipliées à l'infini. Dans ces deux manières extrêmes il y a eu un

milieu qui, aujourd'hui que les coquilles sont plus répandues, plus communes, a permis de tracer une limite presque certaine et poser les bases d'une classification sinon absolue, du moins rationelle.

Nous n'avons pas la prétention d'être définitif dans notre manière de voir, mais nous pensons qu'à l'aide des nombreux envois que nous avons reçus depuis la première époque de la prise de possession jusqu'à ce jour, nous pouvons nous faire une opinion basée sur le nombre des espèces de notre collection et de celles de MM. Crosse, Guestier, Souverbie, et Marie. Si nous nous trompons ce sera de bonne foi, et d'autres pourront se tromper aussi.

Dans l'essai de classification que nous avons présenté dans la 2e partie de notre Faune, pages 56 et 57, il s'est glissé une erreur typographique qui déplace l'ordre dans lequel nous avions placé nos Bulimes; aussi le rectifierons-nous ainsi :

Divisions.

1re Division. *Placostylus* Beck.
2e — *Charis* Albers.
3e — *Draparnaudia* Montrouzier.
4e Division. *Bulimulus* Beck.
5e — *Subulina* Beck.

Groupes.

1er Groupe. *Fibratus* Martyn.
2e — *Souvillei* Morelet,
3e *Porphyrostomus* Pfeiffer.
4e *Eddystonensis* Reeve.
5e Groupe. *Sinistrorsus* Deshayes.
6e — *Mageni* Gassies.
7e — *Souverbianus* Gassies.
8e — *Pronyensis* Gassies.

1re Division. — *Placostylus* Beck.

1er Groupe. — *Fibratus* Martyn.

1. *fibratus* Martyn.
1. *pinicola* Gassies.
3. *Boulariensis* Souverbie.
4. *buccalis* Gassies.
5. *Insignis* Petit.
6. *Ouveanus* Dozauer.
7. *corpulentus* Gassies.
8. *Lalannei* —
9. *Edwarsianus* Gassies.
10. *duplex* —
11. *senilis* —
12. *subsenilis* —
13. *arenosus* —
14. *Ouensis.* —
15. *Lamberti* —

2e Groupe. — *Souvillei* Morelet.

1. *Souvillei* Morelet.
2. *cicatricosus* Gassies.
3. *Alexander* Crosse.
4. *Guestieri* Gassies.
5. *Goroensis* Souverbie.

3e Groupe. — *Porphyrostomus* Pfeiffer.

1. *porphyrostomus* Pfeiffer.
2. *Caledonicus* Petit.
3. *scarabus* Albers.
4. *Pseudo-Caledonicus* Montrouzier.
5. *Annibal* Souverbie.
6. *Gaudryanus* Gassies.
7. *Mariei* Crosse.
8. *submariei* Souverbie.
9. *Bondeensis* —
10. *abbreviatus* Gassies.
11. *Debeauxi* —

2e Division. — *Charis* Albers.

4e Groupe. — *Eddystonensis* Reeve.

1. *Eddystonensis* Reeve.
2. *Bavayi* Crosse.
3. *bivaricosus* Gaskoin.
4. *Pancheri* Crosse.
5. *Loyaltyensis* Souverbie.

3e Division. — *Draparnaudia* Montrouzier.

5e Groupe. — *Sinistrorsus* Deshayes.

1. *Sinistrorsus* Deshayes.
2. *Turgidulus* Gassies.
3. *Theobaldianus* Gassies.

4e Division. — *Bulimulus* Beck.

6e Groupe. — *Mageni* Gassies.

1. *Mageni* Gassies.

5e Division. — *Subulina* Beck.

7e Groupe. — *Souverbianus* Gassies.

1. *Souverbianus* Gassies.
2. *Artensis* —
3. *Blanchardianus* Gassies.
4. *Pronyensis* —

D'après cette classification et après minutieuse révision de tous nos types et variétés, nous avons dû abroger les espèces suivantes :

B. Infundibulum	Gassies,	monstruosité de *Fibratus.*	
Æsopeus	*Id.*	*Id.*	d'*Ouveanus.*
Rhizophorarus	*Id.*	est des îles Fidji.	
Imbricatus	*Id.*	variété de *Fibratus.*	

Superfaciatus
Patens.
Necouensis.
Carbonarius.
Bulbulus.
} Espèces proposées dans l'*Appendice* de la 2e partie de la *Faune.*

Ces variétés ne peuvent se relier qu'au type *fibratus,* comme nous avons pu nous en convaincre par de nombreuses comparaisons. Le *B. bulbulus* n'est réellement que l'embryon d'un autre bulime dont nous ne connaissons par la spécification.

Les nombreuses anomalies qui nous sont venues principalement de l'île des Pins, montrent combien il faut se défier de la forme unique d'une soi-disant espèce. Nous avons des *B. Souvillei, fibratus, ouveanus, pseudo-caledonicus,* etc., etc., qui affectent les formes les plus diverses du scalarisme simple, trigonostome, effilé, trapu ; d'autres qui sont complètement sphériques, en boule, et enfin, certains sont garnis, à l'ouverture, de tubercules ou d'excroissances dentiformes qui permettent à peine leur désignation spéciale tant ils déforment le péristome. Il est donc très prudent de n'établir une espèce que sur un nombre convenable d'individus sur lesquels les sujets de comparaison pourront fournir des caractères sérieux et constants.

Genre VIII. — BLAUNÉRIE, *BLAUNERIA* Shuttleworth.

N° 33. **Blauneria Leonardi** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 71, janvier 1872 et p. 357.

Pl. II, fig. 16.

Testa sinistrorsa, oblongo-ovata, tenuissima, lævigata, hyalina ; spira elongata, apice obtusulo ; sutura leviter impressa ; anfractus 6 plani, ultimus spiram subsequam ; apertura subangusta, lanceo-

lata; peristoma simplex, margine columellari brevi, subincrassato, basali et externo acutis; paries aperturalis prope columellam sat valide uniplicatus.

Long. 2 1/4 mill., diam. maj. 1 mill.

Hab. Environs de Nouméa (Nouvelle-Calédonie). (Collections Crosse et Gassies.)

Coquille sénestre, de forme ovale-oblongue, très mince, lisse, polie, transparente et de coloration hyaline; spire allongée, terminée par un sommet légèrement obtus; suture peu marquée; tours de spire au nombre de six et plans; dernier tour à peu près aussi grand que la spire; ouverture assez étroite et lancéolée; péristome simple; bord columellaire court et légèrement épaissi; bord basal et bord externe tranchants; paroi aperturale munie, dans le voisinage de la columelle, d'un pli assez fort et presque horizontal.

Observ. La présence de ce genre n'avait point encore été signalée jusqu'ici en Nouvelle-Calédonie. L'espèce a été découverte par M. Léonard, médecin de première classe, à qui nous la dédions : elle nous a été communiquée par M. E. Marie, notre honorable correspondant. Le genre *Blauneria* existe à la fois aux Antilles et dans l'océan Pacifique. Notre espèce se distingue facilement du *B. Pellucida*, de Pfeiffer, et du *B. Gracilis*, de Pease, par sa taille beaucoup plus petite, ainsi que par sa forme ovale-oblongue et non turriculée.

Genre IX. — TORNATELLINE, *TORNATELLINA* Beck.

N° 34. **Tornatellina Mariei** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 109, janvier 1874, et p. 393, pl. XII, fig. 7.

(Pl. II, fig. 22.)

Testa imperforata, breviter conica, ovato-ventricosa, tenuis, pellucida, corneo-hyalina; spira brevis, apice obtusulo; sutura parum impressa; anfractus 4 convexiusculi, ultimus inflatus, spiram superam, basi rotundatus; apertura rotundato-lunaris, concolor, lamella parietali parum conspicua, intrante minuta; peristoma simplex, margine collumellari plica valida, albida instructo, basali et externo acutis.

Diam. maj. 2 mill. longit. 2 1/2.

Hab. Baie du Sud (Nov. Caled.) (E. Marie). (Collect. Gassies.)

Coquille imperforée, brièvement conique, de forme ovale-ventrue, assez renflée, mince, transparente et d'un jaune corné cristallin; spire courte, terminée par un sommet légèrement obtus; suture marquée; tours de spire au nombre de quatre, et légèrement convexes; dernier tour renflé, plus grand que la spire et arrondi à la base; ouverture de forme semi-lunaire, arrondie, de même couleur que le reste de la coquille, et accidentée par la présence d'une lamelle pariétale peu apparente, mais pénétrant assez profondément; péristome simple; bord columellaire muni d'un pli fortement développé et blanchâtre; bord basal et bord externe minces et tranchants.

Observ. Cette espèce est plus courte et beaucoup plus renflée que le *Tornatellina Noumeensis;* elle est plus mince, plus hyaline et pourvue d'un pli columellaire plus fort.

Dédiée à M. E. Marie.

Genre MAILLOT, *PUPA* Lamarck.

N° 35. **Pupa Païtensis** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 227, juillet 1872, et t. XXII, p. 391, pl. XII, fig. 5, octobre 1874.

(Pl. II, fig. 23.)

Testa perforato-rimata, sinistrorsa, oblongo-ovata, subventricosa, tenuis, cornea; spira mediocriter conica, apice obtuso; sutura leviter impressa; anfractus 4 1/2 *convexi, subinflati, regulariter accrescentes, ultimus spiram subæquans, basi attenuatus; apertura subverticalis, semiovalis, plica parietali unica coarctata; peristoma incrassatum, margine externo subinflexo.*

Long. 1 1/2 diam. maj. 3/4 mill.

Hab. Païta, côté ouest de le Nouvelle-Calédonie. (Collection Gassies.)

Coquille munie d'une fente ombilicale bien accusée, sénestre, de forme ovale-oblongue, un peu ventrue, mince et de coloration cornée; spire médiocrement conique, terminée par un sommet obtus; suture légèrement marquée; tours de spire au nombre de 4 1/2, convexes, un peu renflés et s'accroissant régulièrement; dernier tour à peu près aussi grand que la spire et

atténué à la base ; ouverture subverticale, semi-ovale, resserrée par la présence d'un pli pariétal unique et assez fort ; péristome épaissi et d'un brun corné violâtre ; bord externe légèrement réfléchi.

N. B. Le *Pupa Obstructa* Gassies a été fort mal représenté dans le t. XXI, pl. II, fig. 7, 1873, du *Journal de Conchyliologie*, l'ouverture présente la lamelle dentaire beaucoup trop isolée, et n'obstruant pas assez le pourtour et l'entrée qui se dégage à peine chez les individus connus.

N° 36. **P. Mariei** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XIX, p. 202, juillet 1871, et t. XX, p. 358, pl. XVI, fig. 3, octobre 1872.

(Pl. II, fig. 25.)

Testa anguste perforato-rimata, subglobosa, ventricosa, tenuiscula, subtranslucida, suboculo valide armato tenuissime et suboblique striatula, luteo-carnea, unicolor ; spira mediocriter elevata, apice obtuso ; sutura impressa ; anfractus 4 1/2 *convexi, ultimus* 1/3 *longitudinis vix æquans, in vicinio aperturæ leviter coarctatus ; apertura subverticalis, lunato-rotundata ; intus concolor ; peristoma valde incrassatum, reflexum, violaceum ; margine columellari brevi, basali rotundato, externo leviter flexuoso, versus insertionem subemarginato, attenuato, extus subscrobituto, parietali dentibus* 2 *minutis, altero marginis externi insertioni vicino, majore, altero magis profunde sito, parum conspicuo.*

Long. 2 mill. ; diam. maj. 1 1/2 mill. ; apert. 1 1/2 mill. longa ; 2/3 lata.

Hab. Environs de Nouméa (Nov. Caled.) (E. Marie) (Collection Gassies.)

Coquille munie d'une perforation ombilicale étroite, subglobuleuse, ventrue, assez mince, subtranslucide et présentant sous un fort grossissement, de petites stries très minces et légèrement obliques, qui sont tout à fait invisibles à l'œil nu. Coloration d'un ton émaillé jaunâtre uniforme ; spire médiocrement élevée et terminée par un sommet obtus ; suture bien marquée ; tours au nombre de 4 1/4 et convexes ; dernier tour formant environ 1/3 de la longueur totale et légèrement resserré, dans le voisinage de l'ouverture, qui est subverticale, de forme semi-

lunaire arrondie et de même couleur que le reste de la coquille, à l'intérieur; péristome fortement épaissi, réfléchi et de coloration violâtre; bord columellaire court; bord basal arrondi; bord externe légèrement flexueux, subémarginé près de son point d'insertion, atténué et légèrement scrobiculé extérieurement; bord pariétal muni de deux dents, l'une plus grande et située à peu de distance du point où vient s'insérer le bord externe, l'autre placée un peu plus loin, plus profondément dans l'ouverture et moins apparente.

Observ. Cette espèce est bien distincte par sa coloration, ainsi que par le nombre et la disposition de ses dents aperturales, des autres espèces dextres, appartenant au genre *Pupa*, et recueillies jusqu'à ce jour en Nouvelle-Calédonie.

Dédiée à M. E. Marie qui l'a découverte aux environs de Nouméa.

N° 37. **P. Fabreana** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 359, octobre 1872, et t. XXII, p. 392, pl. XII, fig. 6, octobre 1874.

(Pl. II, fig. 24.)

Testa umbilicata, sinistrorsa, subovato-oblonga, tenuis, translucida, vix nitidula, cornea; spira mediocriter elevata, apice obtuso; sutura leviter impressa; anfractus 5 convexi, regulariter accrescentes, ultimus spira minor (: : 1 : 3), *extus ad occursum marginis externi et basi valide scrobiculatus; apertura subverticalis, semi-ovalis concolor; plicis* 3, *prima parietali, valida; secunda marginali, profunde sita; tertia collumellari, coarctata; peristoma breviter expansum, crassiusculum, corneo-albidum, margine basali intus ad locum scrobiculationi externæ respondentem incrassato, externo versus scrobiculationem medio subinflexo.*

Long. 1 1/2 mill., diam. maj. 2/3 mill.

Hab. Vata, environs de Nouméa (Nov. Caled.). (E. Marie). (Coll. Crosse et Gassies.)

Coquille ombiliquée, sénestre, de forme ovale-oblongue, mince, translucide, à peine luisante et de coloration cornée; spire médiocrement élevée, terminée par un sommet obtus; suture légèrement marquée; tours de spire, au nombre de cinq, convexes et s'accroissant régulièrement, dernier tour plus petit que la spire (: : 1 : 3), présentant extérieurement une forte scrobicula-

tion immédiatement en arrière du bord externe et à la base ; ouverture subverticale, semi-ovale, de même coloration que le reste de la coquille, et resserrée par la présence de trois plis ; le premier pariétal, fortement accusé, le second marginal, situé profondément à l'intérieur, le troisième columellaire ; péristome brièvement étalé, assez épais et d'un blanc corné ; bord basal épaissi intérieurement, au point qui correspond à la scrobiculation externe ; bord externe légèrement infléchi à sa partie médiane, vers l'endroit de la scrobiculation.

Observ. Cette espèce, très voisine du *Pupa Païtensis* et sénestre comme lui, s'en distingue par sa coquille ombiliquée, au lieu d'être simplement perforée, par sa forme générale plus oblongue et moins ventrue, par son test un peu moins terne et plus mince, par sa spire moins conique, par ses tours au nombre de 5 et non de 4 1/2, par son dernier tour plus petit que la spire, et présentant une double scrobiculation externe, et enfin par son ouverture qui présente trois plis dentiformes au lieu d'un seul.

Dédié à M. Fabre, pilote major à Nouméa, qui a enrichi la faune terrestre d'espèces assez nombreuses.

Observ. « *Species Pupæ Paitensi, speciei Caledonicæ quoque sinistrorsæ, valde vicina, sed testa umbilicata nec perforato-rimata, oblonga nec ventricosa, paulo nitidiore, spira minus conica, anfr.* 5 *nec* 4 1/2, *ultimo anfractu spira minore et extus biscrobiculato, apertura triplicata nec uniplicata distinguenda.* »

Ludovico Pfeiffer, t. VIII, 1877, p. 391, nº 296.

Supplément 4, t. II.

GENRE XI. — MÉLAMPE, *MELAMPUS* MONTFORT.

Nº 38. **Melampus Exesus** GASSIES.

Journal de Conchyliologie, t. XXI, p. 212, avril 1874.

(Pl. II, fig. 4.)

Testa subrimata, ovato-conica, solida, longitudinaliter striatula, circumsulcata, castanea, concolor, epidermide brunneo-lutea, decorticata; spira brevis, convexo-conoidea, decollata; sutura impressa, lacerata; anfractus 3 *planiusculi, ultimus* 3/4 *longitudinis æquans; apertura vix obliqua, angusta, superne acuto-angulata, inferne breviter rotundata; plicæ parietales* 2, *supera major, elongata vel multidentata* (6 ?), *infera alba, horizontalis; plica colu-*

mellaris acuta, elevata, albo-rosea; peristoma simplex, subpatulum, carneolum, lactescens, violaceo-nitidum, margine dextro superne angulato, inferne subrotundato, intus denticulis 5, albis munito; columella albo rosea, nitida.

Diam. maj. 6 1/2 mill.; alt. 9-10; apertura 9 mill. longa, 2 lata.
HAB. Baie du Sud (Nov. Caled.) (R. P. Lambert). (Collection Gassies.)

Coquille à peine perforée, ovale-conique, solide, striée finement en long, sillonnée transversalement, couleur uniforme brun chocolat; épiderme brun-jaune, rongé; spire raccourcie, conoïde, convexe, tronquée; suture aplatie, déchirée; tours, au nombre de trois, presque plans, le dernier formant les 3/4 de la longueur totale; ouverture un peu oblique, resserrée, très anguleusement étroite vers le haut, arrondie vers la base; plis pariétaux au nombre de deux, le supérieur assez grand, allongé et formant à peu près six petites dents, l'intérieur est blanc et horizontal; pli columellaire aigu, s'élevant vers le haut, blanc rosé; péristome simple, un peu bordé intérieurement, carnéolé luisant; bord droit supérieurement anguleux, un peu arrondi à la base intérieure, d'un blanc laiteux, violacé, un peu épais, d'où saillent cinq protubérances dentaires petites, très blanches; columelle d'un blanc rosé luisant.

Observ. Cette espèce ne peut être confondue avec aucune de ses congénères, à cause d'abord de son épiderme persistant, puis de sa forme tronquée et de l'étroitesse de son ouverture.

N° 39. **M. Strictus** GASSIES.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 213, avril 1874.

Pl. II, fig. 5.

Testa perforata, ovato-oblonga, solida, longitudinaliter flexuoso-costulata, obscure brunnea, subepidermide tenui, fulvo-livida, nitidiuscula, evanescente; spira elongata, acuminata; sutura mediocris, inferne lacerata; anfractus 7-9 planiusculi, ultimus 2/3 longitudinis æquans; apertura angusta, superne acuta, angulata inferne breviter rotundata, plica parietalis mediocris, horizontalis, intrans; plica collumellaris minor, ascendens, carneola, nitida, margine dextro superne angulato, medio subflexuoso, inferne subrotundato; peristoma simplex, intus subpatulum; intus brunneo-

vinosa, nitida; callo lactescente; columella vix patula, roseo-brunnescens, nitida.

Diam. maj. 5 mill.; alt. 10 1/2; apertura 5 mill. longa, 1 1/2 lata.

HAB. Baie du Sud (Nov. Caled.) (R. P. Lambert). (Collection Gassies.)

Coquille finement perforée, ovale-oblongue, solide, parcourue longitudinalement par des côtes flexueuses élevées et tranchantes, surtout vers l'ombilic; couleur brun obscur, un peu rougeâtre, luisant aux avant-derniers tours, jaune pâle au sommet; épiderme mince, caduc, jaune livide, un peu luisant; spire allongée, aiguë; suture médiocre, assez lacérée, surtout au dernier tour; tours, au nombre variable de sept à neuf, aplatis, le dernier formant les 2/3 de la longueur totale; ouverture étroite, resserrée, anguleuse au sommet, un peu arrondie à la base; pli pariétal médiocre, horizontal, entrant profondément dans l'intérieur; pli columellaire très petit, peu saillant, entourant la columelle et se dirigeant vers le haut; couleur de chair luisante; bord droit anguleux au sommet, un peu flexueux vers le milieu, inférieurement arrondi; péristome simple, un peu épaissi intérieurement; intérieur brun vineux, luisant; empâtement blanc, lactescent, brillant, sans dents apparentes; columelle assez épaisse, rose-brunâtre, luisante.

Observ. Cette espèce, parfaitement distincte, ne peut se comparer à aucune de celles que nous connaissons. Sa forme allongée la rapproche un peu du *M. Adamsianus,* mais elle en diffère par sa taille constamment plus grande et son test sordide, privé d'épiderme, ce qui permet de voir facilement les varices longitudinales du test qui sont très saillantes et flexueuses.

N° 40. **M. Frayssei** MONTROUZIER.

(Pl. II, fig. 26.)

Testa minutissima, imperforata, ovato-conica, nitida, longitudinaliter striatula, brunneo-rosea, albido regulariter maculata singulis 4 transversis, interruptis albidis in ultimo anfractus; superno guttulato, medio et inferno distantibus spira brevissima, apice acuto nitido, anfr. 9, mediocriter convexi superne lirata, ultimus 2/3 longitudinis æquans, sutura impressa, alba; apertura

angusta, basi vix rotundata, intus albido-fuscescens, plicis 12-8 *marginibus* 3 *parietalibus superioris parvis, columellari majore basali, bifido; columella curva, patula, canaliculata, truncata, vix ascendente, albo-rosea, nitida.*

Long. 5 mill.; diam. 3 mill.
HAB. Lifou (iles Loyalty) (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Montrouzier).

Coquille très petite, imperforée, ovale-conique, luisante, finement striée en long, de couleur brun rosé, tachée sur le dernier tour, et circulairement, de quatre lignes de points blancs jaunâtres réguliers, plus accentués vers la suture supérieure qui est d'un brun foncé ; spire courte, à sommet pointu, luisant ; tours, au nombre de neuf, à peine convexes, le dernier formant plus des 2/3 de la longueur totale, les premiers un peu étranglés, les autres ponctués ; suture aplatie, blanche ; ouverture étroite, arrondie à la base, intérieurement d'un blanc brunâtre, luisant, garnie de douze plis : huit sur le bord latéral, trois sur le bord pariétal, un columellaire, ceux du bord droit sont empâtés dans un émail très blanc, les pariétaux columellaires sont : le supérieur très petit, le médian bifide et le columellaire assez épais, recourbé vers le haut, bifide, tronqué blanc-rosé brillant ; péristome blanc, bordé de brun rouge, luisant.

Observ. Cette petite espèce est très-distincte de toutes ses congénères par sa taille exiguë, sa coloration, le brillant de son test et ses maculations presque symétriques. Nous n'avons reçu qu'un seul individu, sans savoir si elle est rare ou commune.

Nous avons reçu de M. Savès, deux jeunes individus d'un *Melampsus* fort intéressant : la coquille est conique, à spire supérieure aiguë, le dernier tour est fortement sillonné en travers et en long, ces sillons, souvent flexueux, forment par leurs intersections de fortes granulations tuberculeuses assez bien disposées qui, avant de se réunir, coupent les sillons transverses vers la carène. Le sommet est aigu, sans érosion. La spire est composée d'environ 8 à 9 tours dont le dernier fait presque le volume total ; l'ouverture est très-étroite, le bord pariétal est pourvu d'un pli descendant, assez fort ; vers le haut, il en existe un petit punctiforme à peine apparent, le columellaire est médiocre et ascendant, le bord droit est brun vineux sur lequel se détache en blanc un empâtement garni de quelques plis.

Nous proposerons le nom de *M. Sulcatus* pour cette coquille. — J. B. G.

Genre XII. — SCARABE, *SCARABUS* Montfort.

N° 41. **Scarabus regularis** Gassies.

(Pl. III, fig. 14.)

Testa rimata, elongato-ovata, pyramidata, carneo-fusca nitido sparsim irregulariter maculata, longitudinaliter striata, prope suturam valide strigosa; anfractus 9-10, *acuminati, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; sutura subplicata, spira abbreviata, apice subtruncato, varicibus fulvo nigris; apertura subanguste ovata, denticulata, labro dextro intus crasso, fulvo, tuberculis* 6 *munito,* 2 *mediis majoribus,* 1 *minore, crasso, carneolo albescente, parietalibus, superiore lato, descendente, inferiore majore, descendente intrante, plica columellari mediocri, ascendente; columella expansa; peristomate calloso, intus carneolo, nitido.*

Diam, maj. 10-12; alt. 21-23 mill.; apert. 10 mill. longa, 7 lata.

Hab. Maré (Loyalty) (M. Rossiter). (Coll. Gassies.) 12 spec. vidi.

Coquille munie d'une perforation ombilicale courte et étroite, ovale-allongée, pyramidale, couleur de corne jaunâtre ou roussâtre luisant, irrégulièrement parsemée de taches brunes n'affectant aucune forme arrêtée, striée en long et presque plissée vers les sutures; tours de spire, au nombre de neuf à onze, acuminés au sommet, le dernier, très grand, formant les 2/3 de la longueur totale; suture linéaire plissée au sommet; spire raccourcie et déprimée, sommet souvent tronqué; varices d'accroissement jaunâtre clair, suivi de noir presque détaché du fond; ouverture ovale, étroite, garnie de six tubercules dentiformes, trois au bord droit, dont la médiane très petite, deux sur le pariétal, le supérieur élargi à la base, aigu et descendant, l'inférieur embrassant le bord et plongeant dans l'intérieur, se dirigeant vers le bas; pli columellaire moins grand, ascendant, columelle étalée, renversée sur l'ombilic; péristome calleux, intérieur rose carnéolé, luisant.

Observ. Cette espèce, de forme très régulière, se rapproche un peu de celle du *Sc. Chalcostomus,* mais il sera très facile de la séparer : 1° par sa spire courte; 2° le nombre de ses tours; 3° les denticulations de l'ouverture, et 4° les macules irrégulières qui la couvrent.

N° 42. **Scarabus Intermedius** Gassies.

(Pl. III, fig. 16.)

Testa imperforata, mediocris, compressiuscula, longitudinaliter striata, polita, rufescens, castaneo vel fulvo-marmorata; spira abbreviata acuminata, varicibus albis; anfractus 9, *compressi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; apice, eroso, sutura vix canaliculata; apertura constricta ovata, superne et inferne angulata, depressa, dentibus, in margine, dextro* 2, *parietalibus* 2, *superno acuta, descendente, medio majore revoluto intrante; plica columellari, minore; ascendente; columella mediocri erecta, labro angulato, intus albo-luteo, crasso; peristomate subreflexo, subcontinus nitido.*

Diam. maj. 11 mill.; alt. 17 mill.; apert. 8 mill. longa, 5 lata.
Hab. Maré (Loyalty) (M. Rossiter). (Coll. Gassies.) 8 spec. vidi.

Coquille imperforée, médiocre, comprimée, striée flexueusement en long, lisse, luisante, couleur marron marbré sur un fond jaunâtre; spire courte, ramassée, aiguë au sommet qui est presque toujours privé de son tour nucléolaire, varices d'accroissement blanches, nettement détachées; tours, au nombre de neuf, aplatis, le dernier formant les 2/3 de la longueur totale; suture un peu canaliculée; ouverture resserrée, ovalaire, déprimée, anguleuse en haut et en bas, avec deux tubercules dentiformes sur le bord droit intérieur où ils sont empâtés ordinairement; deux dents sur le pariétal, la supérieure courte, aiguë, inclinée vers le bas, la médiane plus grande, s'incurvant dans l'intérieur; le pli columellaire petit et très ascendant; columelle droite, peu épaisse, formant angle avec le bord basal; intérieur blanc jaunâtre assez épais; péristome presque continu; bord droit un peu réfléchi, jaune luisant.

Observ. Nous avons hésité quelque temps à introduire cette coquille dans la nomenclature à cause de quelques ressemblances que nous lui trouvions avec le *S. minor*, mais, après l'avoir minutieusement étudiée nous avons constaté : qu'elle est plus grande, plus obèse, moins aiguë et surtout plus élargie à sa périphérie, que ses dimensions et le nombre de ses tours diffèrent beaucoup, ainsi que son poids spécifique.

N° 43. **Scarabus lacteolus** Gassies.

(Pl. III, fig. 15.)

Testa rimata, oblongo-pyramidata, corneo-albida, obscure castanea, irregulariter maculata, maculis albidis, longitudinaliter striata, prope suturam strigosa; anfractus 9-10 *mediocriter convexi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; sutura appressa, albida; spira acuminata, apice eroso; varicibus scalaribus castaneo-albis; apertura ovata; superne angulata, inferne subexpansa, denticulata, tuberculis lateralibus* 5, 2 *majoribus, mediis;* 3 *minoribus; parietalibus* 2; *superiore triangularis, bifido, descendente, inferiore majore, descendente, intrante; plica collumellari, mediocri, ascendente; columella expansa; peristomate subreflexo, calloso, intus luteo-albido, nitido.*

Diam. maj. 13 mill.; alt. 25 mill.; apert. 10 mill. longa, 7 1/2 lata.

Hab. Maré (Loyalty) (M. Rossiter). (Coll. Gassies.) 5 spec. vidi.

Coquille munie d'une perforation ombilicale courte, recouverte, en partie, par la torsion du péristome, de forme pyramidale, allongée, couleur de corne blanchâtre et brun foncé, sur lequel se détachent des ponctuations d'un blanc laiteux assez irrégulièrement disposées sur les deux ou trois derniers tours, striée en long, un peu plissée vers les sutures; suture comprimée, aplatie, blanchâtre; spire composée de neuf à dix tours à peine convexes, les premiers aigus et courts, le dernier grand, formant les 2/3 de la longueur totale, le sommet presque toujours dépourvu du nucléolaire; varices d'accroissement appliquées en marches d'escalier, blanches, bordées de brun foncé; ouverture ovalaire, anguleuse au sommet, dilatée à la base dentée, bord droit muni intérieurement de cinq tubercules, dont deux sont assez élevés, les trois autres sont très petits et tendent à se perdre dans l'empâtement; bord pariétal orné de deux denticulations, la supérieure triangulaire, bifide et descendante, l'inférieure plus grande, ceint et rentre dans l'intérieur en ligne descendante; pli columellaire médiocre, ascendant, columelle étalée; péristome un peu réfléchi, calleux; intérieur jaune pâle luisant.

Observ. Ce scarabus diffère de ses congénères par sa forme plus pyramidale, son péristome évasé, renversé même, son ombilic plus ouvert et enfin sa coloration lactescente.

Genre XIII. — CASSIDULE, *CASSIDULA* Férussac.

N° 44. **Cassidula pilosa** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 209, avril 1874.

(Pl II, fig. 2.)

Testa imperforata, ovato-conica, solida, transversim et longitudinaliter striata et regulariter sulcata; castanea, haud nitens; subepidermide tenui, concolor, vel villosa, ad suturam pilis elevatis; spira mediocris, conica; anfractus 5, ultimus 2/3 longitudinis æquans, primus superne erosus; apice obtuse truncato; sutura depressa, inferne circumsulcata, integra; apertura anguste ovalis, superne angulata, inferne rotundata, intus violacea; plicæ parietales 2, supera parvula, fere horizontalis, altera major oblique intrans; plica collumellaris plus minusve ascendens; peristoma incrassatum, margine dextro extus turgido, intus supra medium dente valido, acuto munito; margine collumellari dilatato, subpatente.

Diam. maj. 4 1/2 mill.; alt. 6 1/2 mill.

Hab. Conception, près de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille imperforée, ovale-conique, solide, striée longitudinalement, sillonnée régulièrement en long; couleur brun chocolat terne, épiderme mince de même couleur, dans lequel se voient des lames cornées, pileuses, irrégulièrement espacées, raides, plus nombreuses vers les sutures; spire médiocre, conique; tours, au nombre de cinq, le dernier formant les 2/3 de la longueur totale, le supérieur rongé, le sommet obtusément tronqué; suture aplatie, sillonnée inférieurement dans le sens de la spire et sans lacération; ouverture étroitement ovale, anguleuse au sommet, arrondie à la base, à intérieur violacé et luisant, ornée de plusieurs plis, deux pariétaux dont le supérieur, très petit, est horizontal, l'inférieur bien plus grand, s'incurvant dans le même sens et dans l'intérieur; le pli columellaire, un peu moindre, s'élève presque verticalement vers le haut; péristome épais, calleux, se renversant fortement à l'extérieur en s'épaississant encore et se reliant avec la carène ombilicale extérieure; un peu au-dessus du milieu intérieur, s'entaille une

forte dent venant de la partie inférieure, vers le haut ; bord columellaire assez dilaté et très épaissi.

Observ. Cette petite cassidule est fort distincte de ses congénères par sa forme trapue, conique et épaisse, la brièveté de sa spire, son épiderme brun terne et ses poils nombreux et raides.

N° 45 **C. Truncata** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 210, avril, 1874.

(Pl. II, fig. 3.)

Testa subrimata, ovato-elongatula, solida, longitudinaliter striata, arcuatim sulcata, intus sulcis punctata ; castaneo-nitida, epidermide luteo-fusca, nitida, vel decorticata; spira ovato-elongatula, truncata; anfractus 3 1/2-4 *vix convexi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans, superi truncati; sutura depressa, lutea, inferne circumsulcata, integra; apertura anguste elongata, superne angulata, inferne vix rotundata ; intus obscure violacea; plicæ parietales* 2, *supera parvula, descendens, altera major, oblique intrans ; plica columellaris plus minusve ascendens ; peristoma incrassatum, calloso-reflexum, margine dextro extus turgido, intus supra medium dente valido, acuto munito ; margine columellari dilatato, subpatente, extus carinato.*

Diam. maj. 7 mill. alt. 8-11 mill.

Hab. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille munie d'une petite fente ombilicale courte, presque recouverte par la callosité externe, ovale-allongée, solide, parcourue longitudinalement par des stries un peu obliques et circulairement par des sillons réguliers dont la base est ponctuée ; couleur brun livide un peu luisant ; épiderme jaune bronzé luisant, fréquemment piqué et exfolié en forme de taches d'un jaune de chrome assez vif ; spire ovale, un peu allongée, tronquée ; tours, n'en formant que 3 1/2 à 4, peu convexes, le dernier égalant les deux tiers de la longueur totale, les premiers étant tronqués et disparus ; suture comprimée, jaunâtre, crispée par un sillon inférieur, rarement lacérée, mais plutôt piquée par d'autres mollusques ; ouverture étroite, allongée, supérieurement anguleuse, un peu arrondie à la base ; intérieur violet vineux assez pâle; deux plis pariétaux, le supérieur très petit,

descendant; l'inférieur grand, oblique, presque horizontal, s'enroule dans l'intérieur; pli columellaire plus petit, se dirigeant vers le haut; péristome épais, calleux, se renversant à l'extérieur en un fort bourrelet qui va rejoindre la carène ombilicale qui est double; bord droit antérieur fortement entaillé vers le haut, laissant saillir une dent très épaisse, correspondant au milieu des deux dents pariétales; base columellaire dilatée et très épaisse.

Observ. Au premier aspect, cette espèce ressemble à un *Melampus*. Sa forme allongée et sa coloration la rapprochent beaucoup de certaines espèces de ce genre, mais il sera facile de la distinguer par les caractères de l'ouverture qui la placent dans le genre *Cassidula*, à côté du *Cassidula balteata*. Son épiderme est le même, piqué par les succions des autres mollusques ou par suite de l'éclosion de leurs œufs. Au premier abord, il paraît pontué de jaune, résultat des érosions sous-jacentes de l'épiderme et du test.

Nous pensons que le *Cassidula intuscarinata* Mousson habite la Nouvelle-Calédonie, nous l'avons reçu par M. Marie. Une autre espèce que nous nommons provisoirement *hirsicta* diffère peu du *Pilosa*, cependant la taille est d'un tiers plus grande.

N° 46. **Cassidula Intuscarinata** Mousson.

Journal de Conchyliologie, t. XVIII, p. 132, pl. VII, fig. 9, avril 1870.

(Pl. III, fig. 17.)

Testa imperforata, ovato-conica, solidat longitudinaliter striata, circiter sulcata, epidermide fuscoso-castanea, in adultis evanescens, superne luteo-fasciata, in suturam lamellas cornea erecta, haud nitens; spira mediocris, conica, anfractus 6-7 *convexi, ultimus* 4/5 *longitudinis æquans, primus superne erosus; sutura depressa, duplex; apertura anguste ovalis, superne angulata, inferne oblongo ovalis, intus obscure violacea; plicæ parietales* 2 *supera parvula fere horizontalis, altera major, oblique intrans; lamina interiore verticalis plica columellaris plus minusve horizontalis; peristoma incrassatum, margine dextro extus turgido, intus supra medium dente valido, acuto munito, margine columellari dilatato subpatente, peristoma roseum, nitidum, carina umbilicalis producta lutescens.*

Diam. maj. 10 mill.; alt. 18 mil.; apert. 12 mill. longa, 6 lata.

Hab. Baie du Prony (Nouvelle-Calédonie) (M. Th. Savès et

E. Marie). Natroga, île Viti-Levu (Mousson). (Collection Gassies.) 8 spec. vidi.

Coquille imperforée, ovale-conique, striée finement en long, assez fortement sillonnée en travers, recouverte d'un épiderme bronze jaunâtre au-dessus du test, qui est d'une couleur marron foncé. Cet épiderme est souvent piqué et s'exfolie facilement sur le haut des sutures; ces exfoliations se feutrent et forment des touffes de poils aigus irrégulièrement dispersés; en haut de la périphérie se remarque une carène mousse parcourue par une bande jaune au-dessus de laquelle se posent une bande brune et une autre bande jaune plus étroite bordant la suture. La carène ombilicale et l'extérieur du péristome sont jaunes, la coquille n'est point luisante; la spire est médiocre, conique; les tours supérieurs sont pressés et raccourcis, le nombre général est de six à sept, convexes, dont le dernier fait à lui seul les 4/5 de la longueur totale; le sommet est érodé; la suture est assez pressée par un petit cordon jaunâtre qui la fait paraître double; ouverture étroitement ovale, anguleuse au sommet, intérieur brun vineux, ornée de petits plis dentiformes sur le pariétal, un très petit vers le haut et descendant, un en lame verticale fortement intérieur, un au centre et très apparent, embrassant le tour et fuyant à l'intérieur, un à la columelle, médiocre, horizontal; péristome épais, réfléchi extérieurement, plan et fortement étalé à l'intérieur; pli supérieur du bord droit fortement entaillé, formant une dent aiguë et tranchante; bord columellaire large, aplati; péristome rose violacé, brillant.

Observ. Cette espèce, nouvelle pour la Calédonie, sera facile à séparer de ses congénères : 1° par son test épidermé; 2° par les lames cornées des sutures supérieures; 3° les lames du pariétal; 4° et enfin par son péristome large, aplati et renversé.

Elle diffère du *C. pilosa* par sa taille trois fois plus forte, sa coloration et son ouverture.

Genre XXIV. — DIPLOMMATINE, *DIPLOMMATINA* Benson.

N° 47. **Diplommatina Montrouzieri** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 110, janvier 1874, et p. 394, pl. XVI, fig. 8, octobre 1874.

(Pl. II, fig. 6.)

Testa sinistrorsa, vix oblecte subrimata, subcylindraceo-ventricosa, inflata, tenuiscula, striis subdistantibus subobliquis impressa,

fulvida; spira cylindraceo-conica, apice rotundato, obtusulo; sutura impressa; anfractus 6 valde convexi, inflati, primi 2 lævigati, sequente, suboblique et longitudinaliter striati, ultimus striis magis distantibus sculptus; vix ascendens, penultimo minor, basi rotundatus; apertura subverticalis, parvula, rotundata, fulvida, concolor; peristoma breviter reflexum, subduplicatum, vix continuum, adnatum, fulvidum.

Long. 2 1/4 mill.; diam. maj. 1 1/4 mill.; apertura vix 1 mill. longa, vix 1 lata.

Var. *β. Isabellino-cornea, concolor, paulo major.*

Hab. Baie du sud (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Coll. Gassies.)

Coquille sénestre, percée d'une fente ombilicale presque entièrement recouverte et à peine sensible, de forme subcylindracéo-ventrue, renflée, assez mince et marquée de stries légèrement espacées et un peu obliques; coloration d'un fauve clair; spire cylindracéo-conique, terminée par un sommet arrondi et légèrement obtus; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de six, fortement convexes et renflés; premiers tours, au nombre de deux, lisses et polis; tours suivants, subobliquement striés dans le sens longitudinal; dernier tour, orné de stries, plus espacées, à peine ascendant, plus petit que l'avant-dernier tour et arrondi à la partie basale; ouverture subverticale, petite, arrondie et d'un fauve clair, qui rappelle la coloration du reste de la coquille; péristome brièvement réfléchi, presque double, subcontinu, bien qu'adhérent au bord pariétal, et d'un fauve clair.

Var. *β*, un peu plus grande que le type, s'en distinguant par sa coloration carnéolée, tournant à l'Isabelle.

Oberv. Cette espèce est voisine du *D. Perroquini,* mais elle est plus petite, plus renflée, plus ventrue, moins conique, subcylindracée; elle s'en distingue, en outre, par la petitesse relative de son ouverture et par son péristome brièvement réfléchi et beaucoup moins développé.

Dédiée au R. P. Montrouzier qui a tant contribué à faire connaître les mollusques de la Nouvelle-Calédonie.

N° 48. **D. Perroquini** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XIX, p. 204, juillet 1871. et t. XXI, p. 44, pl. 1, fig. 6, janvier 1873.

Gassies, *Faune Conchyliologique*, 2e partie, *Appendice*, p. 200, 1871.

(Pl. II, fig. 7.)

Testa sinistrorsa vix subrimata, breviter turriculata, subinflata, tenuiscula sed solidula, oblique striatula, pallide fulva; spira, conica, apice rotundato, obtusulo, lævi; sutura valide impressa; anfractus 6 *convexiusculi, primi* 2 *læves, violaceo-fulvidi, sequentes striis obliquis, subdistantibus, tenuibus, vix flexuosis impressi, penultimus subinflatus, ultimus fere usque ad anfractum antepenultimum ascendens, penultimo minor, striis fere omnino destitutus, basi rotundatus; apertura subverticalis, rotundata, aurantio-fulvida; peristoma reflexum, subduplicatum, continuum, marginibus approximatis, aurantio-fulvidum; operculum?*

Long. 3 1/2 mill.; diam. maj. 1 3/4 mill.; apertura 1 1/4 mill. longa, 1 1/4 lata.

Hab. Baie du sud (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collection Gassies.)

Coquille sénestre, munie d'une fente ombilicale à peine apparente, brièvement turriculée, légèrement renflée, assez mince, sans être fragile, et marquée de petites stries obliques. Coloration d'un fauve clair; spire conique, terminée par un sommet arrondi, légèrement obtus et lisse; suture fortement marquée; tours de spire au nombre de six, et assez convexes; deux premiers tours lisses et d'un ton violacé tournant au fauve; tours suivants sillonnés de stries obliques, assez espacées, fines et à peine flexueuses; avant-dernier tour légèrement renflé; dernier tour remontant presque jusqu'à l'antépénultième, plus petit que l'avant-dernier, presque entièrement dépourvu de stries, et arrondi à la base. Ouverture subverticale, arrondie et d'un fauve tournant à l'orangé; péristome réfléchi, presque double, continu, à bords rapprochés l'un de l'autre et d'un fauve orangé; opercule inconnu.

Observ. Cette espèce, qui se rattache à la section du *Diancta* de Martens, est voisine des *Diplommatina* de l'archipel Viti.

Recueillie par M. Perroquin, auquel elle est dédiée.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Quatrième série : TOME IV

2me LIVRAISON. — 1880.

BORDEAUX
IMPRIMERIE J. DURAND
24, RUE VITAL-CARLES 24

Avril 1880

Extrait des statuts et règlements de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Art. 5. Pour faire partie de la Société comme membre titulaire, il faut s'être fait présenter dans l'une des séances par deux membres qui auront signé la présentation; avoir été nommé sur le rapport du Conseil d'administration et avoir reçu le diplôme de la Société.

Art. 6. Pourront être nommés membres honoraires, les savants français ou étrangers, qui auront rendus des services importants à la Société Linnéenne ou à l'histoire naturelle. Un diplôme spécial leur sera adressé avec l'avis de leur nomination.

La nomination aura lieu sur la présentation écrite de cinq membres titulaires.

Art. 7. Pour être membre correspondant, il faut en adresser la demande écrite au Président de la Société, présenter au soutien de cette demande un travail scientifique imprimé ou manuscrit, qui sera l'objet d'un rapport spécial en séance générale par une commission spéciale et avoir reçu le diplôme de correspondant.

Aucun membre domicilié à Bordeaux ou dans le département ne peut être membre correspondant.

Art. 16. Le coût du diplôme est fixé à 10 francs pour les membres titulaires et à 5 francs pour les membres correspondants.

La cotisation des membres titulaires est de 24 francs par an.

Celle des membres correspondants est de 15 francs.

Tout membre titulaire peut se libérer de sa cotisation annuelle, moyennant une somme de 300 francs, versée une fois pour toutes.

Le membre qui se sera ainsi libéré devient membre à vie.

La Société décline toute solidarité relativement aux opinions émises par les auteurs des mémoires publiés dans ses Actes

AVIS

Lorsqu'un auteur désire posséder un certain nombre d'exemplaires de son mémoire, en dehors de la livraison des *Actes*, doit en prévenir la Société dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit.

Genre XV. — HÉLICINE, *HELICINA* Lamarck.

N° 49. **Helicina Gassiesiana** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. III, janvier 1874, et p. 184, pl. IV, fig. 6, août 1874.

(Pl. II, fig. 10.)

Testa subdepresso-conoidea, crassiuscula, parum nitens, subopaca (sublente vix malleata, transversim et inconspicue rare sulcata), sordide-albida, unicolor; spira sat breviter conica, apice obtusulo; sutura leviter impressa; anfractus 4 1/2, *subplanati, ultimus ad peripheriam obtuse carinatus, basi convexiusculus; apertura diagonalis, subtriangulari-semiovalis, intus latea; peristoma simplex, lacteum, margine columellari sat brevi, callum circumscriptum lacteum emittente, et cum margine basali angulum formante, externe incrassato, versus medium subdilatuto; operculum albidum, zona lata castaneo-fulva terminatum.*

Diam. maj. 4 1/2, mill. min. 3 1/2; alt. 2 1/2 mill.; apertura vix 2 mill. longa, 1 1/2 lata. (Collect. Crosse.)

Hab. Maré, îles Loyalty (E. Marie).

Coquille de forme subconoïde, déprimée, assez épaisse, un peu terne, presque opaque, paraissant, vue à la loupe, faiblement martelée et munie de sillons transverses, rares et peu apparents; coloration d'un blanc sale uniforme; spire assez brièvement conique, terminée par un sommet assez obtus, suture légèrement marquée; tours de spire au nombre 4 1/2 et assez plans; dernier tour obtusément anguleux à la périphérie, et légèrement convexe à la base. Ouverture diagonale, de forme semi-ovale subtriangulaire et d'un blanc de lait, à l'intérieur; péristome simple et également d'un blanc de lait; bord columellaire assez court, donnant naissance à un dépôt calleux circonscrit, et d'un blauc de lait, formant un angle avec le bord basal; bord externe épaissi et légèrement dilaté vers sa partie médiane; opercule blanchâtre, terminé par une large zone d'un brun marron tournant au fauve.

Observ. Cette espèce se distingue de ses congénères de la Nouvelle-Calédonie par son test terne, par la coloration d'un blanc uniforme de son ouverture et de son péristome, et par son opercule de deux couleurs.

Dédiée à M. J. B. Gassies, auteur de deux volumes sur la faune malacologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie et de divers autres travaux sur les mollusques de France et d'Algérie.

Nº 50. **H. Noumeensis** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 111, janvier 1874, et page 185, pl. IV, fig. 7, avril 1874.

(Pl. II, fig. 12.)

Testa turbinata, conica, tenuiscula, parum nitens, sublente transversim tenuissime striatula, lineis incrementi obsolete decussata, pallide violaceo-carnea; spira sat elevata, conica, apice obtusulo; sutura impressa; anfractus 4 1/2 *planiusculi, ultimus spiram subæquans, ad peripheriam angulato-rotundatus; apertura diagonalis; subsemiovalis, intus concolor; peristoma simplex, carneo-albidum, margine columellari brevi, callum brevissime circumscriptum, lividum emittente et cum basali angulum formante, externo vix incrassato; operculum lividum.*

Diam. maj. 2 3/4 mill. min 2 1/4; alt. vix 3 mil. (Collect. Crosse et Gassies.)

Hab. Les environs de Nouméa (Nouvelle-Calédonie). (E. Marie et R. P. Lambert.)

Coquille turbinée, conique, assez mince, peu luisante, paraissant, vue à la loupe, marquée de stries transverses très fines et faiblement décussée par les lignes d'accroissement. Coloration d'un ton carnéolé clair, tournant au violâtre et un peu livide; spire assez élevée, conique et terminée par un sommet légèrement obtus; suture marquée; tours de spire au nombre de 4 1/2 et assez plans; dernier tour à peu près aussi grand que la spire, de forme anguleuse, arrondie à la périphérie; ouverture diagonale, presque semi-ovale et de même couleur, à l'intérieur, que le reste de la coquille; péristome simple et d'un ton carnéolé-blanchâtre; bord columellaire court, donnant naissance à un dépôt calleux livide, très brièvement circonscrit et formant un angle avec le bord basal; bord externe à peine épaissi; opercule de coloration livide.

Observ. Cette espèce se distingue de ses congénères de la Nouvelle-Calédonie par son facies trochiforme, sa spire assez élevée, qui lui avait fait imposer le nom d'*Helicina trochiformis* Gassies. Elle a des analogies avec quelques hélicines de Cuba et des Antilles.

N° 51. **H. Sphæroidea** Pfeiffer.

Monograph. Pneumonopomorum, — 1er suppl., — p. 194, n° 81, 1858.

(Pl. II, fig. 11.)

Testa subglobosa, solidula, sub lente minutissima striata, parum nitens, pallide virenti-straminea; spira rotundata, subacuminata; anfractus 4 1/2-5 *convexiusculi, ultimus magnus, infra medium obsoletissime angulatus; columella albo-callosa, recedens, basi indistincte dentata, callum emittens diffusum; apertura diagonalis, late, semiovalis; peristoma simplex, brevissime expansum, margine basali cum columella angulum subacutum formante; operculum corneum, spirale, profunde intrante.*

Diam. maj. 7 mill., min. 6; alt. 5 1/2 mill.

Hab. Lifou (îles Loyalty) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies, Guestier, Musée de Bordeaux.)

Coquille subglobuleuse, assez solide, très finement striée, peu luisante, jaunâtre tirant sur le vert glauque; spire arrondie, peu aiguë, presque mamelonnée; tours, au nombre de 4 1/2 à 5, assez convexes, le dernier grand, formant à lui seul plus de la moitié de la longueur totale et un peu anguleusement caréné; columelle calleuse, blanche, droite et large, anguleuse; ouverture diagonale, large, presque ovale; péristome simple ou un peu calleux, à peine un peu réfléchi, joint à la columelle par un dépôt d'émail blanchâtre, luisant, bord inférieur élevé et presque disjoint; opercule corné, spiral, gris sale, profondément enfoncé dans l'ouverture.

Observ. Cette hélicine est voisine de l'*H. Lifouana,* mais elle n'est pas aussi régulièrement globuleuse, ceinte qu'elle est à sa périphérie par une carène peu élevée; son ouverture est plus anguleuse, sa taille moindre et sa coloration bien distincte.

HÉLICINES VIVANTES TROUVÉES A L'ÉTAT SUBFOSSILE

H. Lifouana.	Iles Nou, Ouen,	des Pins.
Togatula.	*Id.*	*Id.*
Sphæroida.	*Id.*	*Id.*
Mediana.	*Id.*	*Id.*

Helicina littoralis Montrouzier.

Var. *Pygmæa* Gassies.

Nous avons reçu de M. Savès une boîte postale contenant quelques espèces recueillies dans les environs de Nouméa, parmi lesquelles nous avons remarqué une succédanée de *H. littoralis* extrêmement petite et qui, par exception, était vivante. Sur sept individus que nous avions posés sur de la laitue fortement imprégnée d'eau, trois sont sortis de la coquille et nous ont montré le mollusque dans toute son expansion.

C'est avec le *Bulimus porphyrostomus* les seuls hélicidés de la Nouvelle-Calédonie que nous avons pu observer vivants. Nous en donnons ici la description :

Animal assez lent, dessus du corps très noir, deux tentacules déliés, cou grisâtre, pied assez épais, s'allongeant peu, élevé, portant la coquille verticalement, inclinée légèrement vers la base du bord gauche, de coloration gris-bleuâtre ; mufle proboscidiforme assez allongé.

Observ. Cette petite espèce appartient à l'*H. littoralis*, bien qu'à première vue elle en diffère beaucoup, mais, après examen, nous nous sommes convaincus, M. Souverbie et moi, qu'elle possédait tous ses caractères, et que la seule différence de taille qui paraissait la séparer n'était pas une preuve suffisante.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici la description de l'animal, tout en priant nos amis de persévérer dans ces sortes d'envois qui arrivent assez vite et pourraient nous permettre de bonnes comparaisons.

Hab. Les environs de Nouméa, Pointe d'Artillerie, sous les détritus des plantes, comme le type à l'île Art (M. Savès). (Ma collection.)

Genre XVI. — TRONCATELLE, *TRUNCATELLA* Risso.

N° 52. **Truncatella subsulcata** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXVI, p. 338, octobre 1878.

(Pl. II, fig. 8.)

Testa imperforata, cylindraceo-attenuata, truncata, nitida, subdiaphana, corneo-rosea; longitudinaliter superne costata, sutura vix profunda; anfractus 4 1/2 *convexi regulariter accrescentes, ultimus nitidus, ad suturam striatus; apice truncato; apertura*

verticalis, angulato-ovalis; peristoma continuum, reflexum, labrum dextrum expansum; operculum concentricum, corneum.

Diam. 2 mill.; alt. 5 mill.; apert. 1 1/4 mill. longa, 1 mill. lata.

HAB. Lifou (Loyalty) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille imperforée, cylindrique, atténuée au sommet qui est tronqué, luisante, presque diaphane, de couleur cornée-rosâtre, longitudinalement parcourue par des stries élevées, fortes et assez serrées; suture assez profonde; tours, au nombre de 4 1/2, convexes et croissant régulièrement, le dernier luisant, strié finement à la jonction des sutures; ouverture verticale, anguleuse-ovale; péristome continu, réfléchi, dilaté à l'extérieur au bord droit; opercule corné, concentrique.

Observ. Cette petite espèce est un peu, en raccourci, la miniature du *T. semixostata* Montrouzier; mais elle en diffère par sa taille bien moindre, ses stries, beaucoup plus fortes et son péristome beaucoup plus réfléchi.

N° 52 *bis*. **T. Cerea** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXVI, p. 339, octobre 1878.

(Pl. II, fig. 9.)

Testa imperforata, cylindraceo-attenuata, truncata, corneo-cerea, luteo-spurca, longitudinaliter costulata, sutura vix profunda; anfractus 5, *convexi, regulariter accrescentes, ultimus expansus; apice truncato; apertura verticalis, superne et inferne angulata; peristoma continuum ad umbilicum reflexum; operculum tenue, concentricum, corneum.*

Diam. 1 1/2 mill.; alt. 5 mill.; apert. 1 1/4 mill. longa, 1 mill. lata.

HAB. Ile des Pins, îlot Koutoumo (R. P. Lambert). Collection Gassies.)

Coquille imperforée, cylindrique, tronquée, couleur de corne cireuse, à peine jaunâtre sale, costulée en long sans interruption; suture un peu profonde; tours, au nombre de cinq, convexes, s'accroissant régulièrement, le dernier réfléchi; sommet tronqué; ouverture verticale, anguleuse au sommet et à la base: péristome continu, réfléchi vers l'ombilic; opercule mince, corné, concentrique.

Observ. Cette espèce est ici la reproduction en petit du *T. conspicua* de Bronn, mais elle en diffère par sa taille moindre, sa coloration constamment pâle, jaune cireux, sa minceur et son aspect terne.

TRONCATELLE VIVANTE TROUVÉE A L'ÉTAT SUBFOSSILE

Tr. Conspicua. Ile Nou.

GENRE XVII. — HYDROCÈNE *HYDROCENA* PARREYSS.

N° 53. **Hydrocena rubra** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 214, avril 1874.

(Pl. IV, fig. 8.)

Testa perforata, ovato-conica, turbinata, translucida, solida, subtilissime, transversim striatula, rubello-cornea; spira conico-pyramidata, acutiuscula; anfractus 6 *convexi, subscalares, ultimus ventrosus, basicirca perforationem profundam, obtuse carinatus; sutura vix profunda; apertura rotunda; peristoma simplex, continuum, intus vix callosum, rectum, marginibus callo tenui junctis, columellari incrassato, brevissime reflexo; operculum corneum, tenue, nitidum.*

Long. 7 mill., diam. 5 mill.; apertura 3 mill. longa, 3 lata.

HAB. Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.)

Coquille perforée, ovale-conique, turbinée, translucide, solide, finement striée en travers, de couleur rougeâtre cornée; spire conique, pyramidale, un peu aiguë; tours, au nombre de six, convexes, presque scalaires, le dernier un peu ventru; près de la perforation ombilicale se remarque une carène élevée, double, mousse, qui la circonscrit; suture un peu profonde; ouverture arrondie; péristome simple, continu, un peu calleux à l'intérieur, tranchant; callosité mince, réunie à la columelle qui est assez épaisse et à peine réfléchie; opercule corné, mince, couleur de corne luisante.

Observ. Cette espèce, la plus grande de ses congénères de la Nouvelle-Calédonie, se rapproche un peu, comme forme, de notre *H. Crosseana*, mais elle en diffère par sa taille plus grande, sa coloration interne, son péristome continu, un peu anguleux, et sa base plus large.

Le vocable appliqué à l'*Hydrocena turbinata (Faune conchyliologique, Ap-*

pendice, p. 195), ne peut être maintenu, puisque M. Morelet avait donné déjà ce nom à une espèce du même genre. On voudra bien le changer par celui d'*H. Turrita* Gassies.

HYDROCÈNES VIVANTES TROUVÉES A L'ÉTAT SUBFOSSILE

H. rubra. Ile Nou.
coturnix. Nouméa, île des Pins.
turrita. Ile Nou et île Ouen.

Genre XVIII. — HÉMISTOMIE, *HEMISTOMIA* Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 72, janvier 1872.

N° 54. **Hemistomia Caledonica** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 72, janvier 1872, et p. 352, pl. XVI, fig. 8.

(Pl. II, fig. 17.)

Testa subimperforata, elongata, paludiniformis, subtranslucida, tenuis, subtegmento luti plus minusve tenacis, nigricantis, olivaceo-cornea, unicolor; spira elongata, apice obtuso; sutura impressa; anfractus 5 1/2 *convexiusculi, sensim accrescentes, ultimus spiram vix subæquans; apertura oblique lunaris, intus olivaceo-cornea; peristoma simplex, continuum, brevissime subsolutum, margine columellari valde obliqua, vix appresso, incrassato, albicante, basali et externo late rotundatis, attenuatis, obtuse subacutis; operculum?*

Long. 2 1/2 mill.; diam. maj. 3/4 mill.

Hab. Environs de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) (E. Marie). (Collections Crosse et Gassies.)

Coquille subimperforée, allongée, paludiniforme, subtranslucide, mince, d'une coloration uniforme d'un jaune corné olivâtre, mais recouverte habituellement d'un enduit de vase plus ou moins persistant et noirâtre; spire allongée, terminée par un sommet obtus; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de 5 1/2, légèrement convexes et s'accroissant peu à peu; dernier tour à peine aussi grand que la spire; ouverture obliquement semi-lunaire et d'un jaune corné olivâtre à l'intérieur;

péristome simple, continu, très brièvement et à peine détaché; bord basal et bord externe largement arrondis, atténués, légèrement obtus et minces, sans être tranchants; opercule?

Observ. C'est encore à M. E. Marie, que nous devons la découverte et la communication de ce petit genre curieux. Nous attendons de lui de nouveaux renseignements sur l'opercule et sur le mode de station de l'espèce unique qu'il renferme.

Genre XIX. — PHYSE, *PHYSA* Drapanaud.

N° 55. **Physa Incisa** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 378, octobre 1874.

(Pl. II, fig. 13.)

Testa sinistrorsa, vix subrimata, ovato-conica, globosa, solidula, nitidula, longitudinaliter flexuosa-striata, nigro-cornea; spira acuta, apice integro, nigro; anfractus 6 *convexi, ultimus obliquus, globosus, longitudinis* 2/3 *superans; sutura impressa, integra, alba; apertura irregulariter ovato-oblonga, intus cinerascens, in vicinio peristomatis fusco aurantiaco marginata; peristoma simplex, acutum, marginibus callo crassiusculo junctis, columellari incrassato, expanso, valde contorto, pallide cinereo-albo; margaritaceo, nitido, basali vix expanso; externo acuto, flexuoso, superne ad insertionem inciso.*

Long. 15 mill., diam. maj. 9 mill.; apert. 9 mill. longa, 4 1/2 lata.

Hab. Bourail (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.)

Coquille sénestre à ombilic presque toujours clos, ovale-conique, globuleuse, assez solide, luisante sur le dernier tour, striée flexueusement en long, de couleur de corne jaune olivâtre, couverte d'un encroûtement noir sur les tours supérieurs; spire aiguë; sommet entier, noir; tours, au nombre de six, convexes, le dernier oblique, globuleux, formant les 2/3 de la longueur totale; suture assez profonde, non lacérée, blanche; ouverture ovale-oblongue, irrégulière, grisâtre à l'intérieur, bordée, en arrière du bord latéral, par une ligne assez large d'un brun orangé; péristome simple, tranchant, réuni à la columelle par un fort dépôt d'émail; bord columellaire épais, assez étalé;

columelle épaisse, tordue, blanc grisâtre luisant, presque nacré; bord basal un peu réfléchi, épais, le latéral avançant subitement vers le centre, se rétrécissant tout à coup vers l'insertion supérieure en forme d'échancrure.

Observ. Cette espèce, reçue de Bourail par le R. P. Lambert, paraît très abondante. Elle se distingue nettement de ses congénères : 1° par son aspect solide et sa coloration particulière, gris jaunâtre et noir; 2° par la ligne orangée intra-marginale du péristome ; 3° surtout par son bord latéral flexueux, très-avancé, tranchant et fortement échancré.

Nous ne trouvons guère que le *Physa Guillaini* Crosse, qui possède une flexuosité du péristome; mais, au lieu de se projeter en avant, elle s'infléchit au centre. Nous croyons pouvoir affirmer que le *Physa incisa* est l'une des espèces les mieux caractérisées.

N° 56. **P. Doliolum** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 379, octobre 1874.

(Pl. II, fig. 14.)

Testa sinistrorsa, vix rimata, ovato-triangulata, obliqua, globuso-ventrosa, vix solidula, nitidula, longitudinaliter rugato-striata, corneo-fusca, nitida; spira brevis, apice acuto, nigricante; sutura impressa; anfractus 5-5 1/2 *vix convexi, ultimus magnus, obesus, in vicinio sutura planatus,* 2/3 *longitudinis superans, basi attenuatus; apertura ovato-oblonga, intus corneo-rosea; peristoma simplex, acutum, marginibus callo tenui junctis, columellari vix incrassato, oblique contorto, albo-violaceo, basali expanso, externo acuto.*

Long. 15 mill., diam. maj. 10 mill.; apertura 10 mill. longa, 5 lata.

Var. β. *Gibbosa, minor, in vicinio suturæ magis planata.*

Long. 12 1/2 mill.; diam. maj. 10; apert. 10 mill. longa, 5 lata.

Hab. Ouagap, Bourail et Bondé (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille sénestre à peine perforée, ovale triangulaire, oblique, globuleuse, ventrue, assez solide, luisante, rugueusement striée en long, corne roussâtre, luisante; spire courte; sommet aigu, noirâtre; suture assez profonde; tours, au nombre de 5 à 5 1/2, assez convexes, le dernier très grand, bossu, s'aplanissant vers la suture et formant plus des 2/3 de la longueur totale, atténué à la base; ouverture ovale-oblongue, intérieurement de couleur cornée rosâtre; péristome simple, tranchant,

réuni à la columelle par une mince callosité; columelle un peu épaisse, tordue, oblique, blanche avec une teinte noir violet près de l'ombilic; bord inférieur assez dilaté, le latéral aigu.

La var. β est plus courte, à spire plus ramassée, à tours supérieurs très bossus et plus aplatis au voisinage des sutures.

C'est à la fig. 14 qu'il faut s'en référer.

Observ. Cette Physe paraît assez commune; elle nous a été envoyée d'Ouagap par le R. P. Lambert, que sa forme trapue avait frappé. Nous ne pouvons guère la rapprocher d'aucune de ses congénères de la Nouvelle-Calédonie, si ce n'est un peu de la *Physa obtusa* de M. Morelet; mais il sera toujours facile de l'en séparer en tenant compte : 1° de sa forme triangulaire; 2° de l'obésité du dernier tour, et 3° à son aspect plus solide. Dans l'âge extra adulte, il n'est pas rare de trouver des individus plus grands et avec le sommet tronqué.

N° 57. **P. Petiti** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 71, janvier 1872; *Glyptophysa* Petiti, Crosse, p. 151, août 1872, pl. VII, fig. 4.

(Pl. II, fig. 15.)

Testa sinistrorsa, subimperforata, subovata, sat tenuis, haud nitida, carinata, transversim valide costata, interstitiis costarum longitudinaliter et tenuissime striatulis, corneo-fusca, unicolor; spira parum elevata, gradata, apice obtuso; sutura sat impressa; anfractus 3-3 1/2 *carinati, gradati, supra carinam plano-concaviusculi, sublæves, penultimus transversim quadricostatus, ultimus spiram superans, transversim novemcostatus, basi sublævis; apertura irregulariter oblongo-ovata, concolor; peristoma simplex, marginibus distantibus, callo tenuissimo, vix conspicuo, in adultis speciminibus junctis, columellari vix incrassato, basali rotundato, externo supra medium subinflexo, arcuato, acuto.*

Long. 6 mill.; diam. maj. 3 2/3 mill.

Hab. Le lac de la grande vallée des Kaoris, sud de la Nouvelle-Calédonie. (Collect. Crosse, Marie, Gassies, Guestier, Musée de Bordeaux.)

Coquille sénestre, presque imperforée, de forme ovale un peu tronquée, assez mince, translucide, peu luisante pour le genre, fortement carénée du côté de la spire, munie de côtes transverses saillantes, bien accusées et dont les interstices présentent des stries longitudinales excessivement fines. Coloration d'un rouge

brun corné uniforme; spire peu élevée, étagée et se terminant par un sillon obtus; suture assez marquée; tours de spire, au nombre de 3 à 3 1/2, carénés, disposés en gradins, et plano-concaves dans la partie qui sépare la suture de la carène, espace qui est à peu près lisse, mais souvent traversé par une côte spirale unique; avant-dernier tour muni de quatre côtes transversales; dernier tour plus grand que la spire, muni de neuf côtes et redevenant à peu près lisse à la base; ouverture irrégulièrement ovale-oblongue et de même couleur que le reste de la coquille; péristome simple, à bords éloignés l'un de l'autre, mais réunis, chez les individus adultes, par un dépôt calleux très mince et à peine visible; bord columellaire faiblement épaissi; bord basal arrondi; bord externe subinfléchi au-dessus de sa partie médiane, arqué et tranchant.

Observ. Cette curieuse espèce a été découverte par M. Petit, surveillant militaire, à qui elle a été dédiée.

Le nombre des côtes transverses paraît sujet à d'assez grandes variations. Il est de neuf sur l'exemplaire figuré et sur un autre que nous avons sous les yeux, mais il varie entre six et dix sur d'autres individus. Les côtes sont aussi généralement plus espacées à la partie supérieure du dernier tour qu'à la partie basale.

Il n'y a pas lieu, pensons-nous, de conserver le genre *Glyptophysa*, établi par M. Crosse, pour les costulations du test. Nous possédons des individus parfaitement lisses qui ressemblent alors à une bulle et à un *Physa fontinalis* jeune.

N° 58. **P. Perlucida** Gassies.

(Pl. IV, fig. 9.)

Testa sinistrorsa, imperforata, ovata-globosa, longitudinaliter striata, tenuis, pellucida, translucida, nitida, fragillima, brunneo-rufula, nitens; spira brevis; apice vix truncato, nigricante; sutura mediocris, impressa; anfractus 5, *convexi, ultimus magnus, obesus*, 8 *spiram multo superam, basi attenuatus; apertura elongato-ovata, superne angulata, inferne rotundata, intus brunneo-rufula, nitida; peristoma simplex, acutum, margine columellari incrassato, brunneo-nitido; columella oblique contorta, patula, albo-rosea.*

Long. 25 mill.; diam. maj. 17 mill.; apert. 19-20 mill. longa, 8-9 lata.

Hab. Ile des Pins (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.) 6 spec. vidi.

Coquille sénestre, imperforée, globuleuse, ovalaire, striée en long, pellucide, extrêmement fragile, transparente, brillante, brun rouge; spire courte, sommet souvent tronqué, noirâtre; suture médiocrement profonde; tours, au nombre de cinq, convexes, le dernier très grand, formant huit fois la longueur des premiers qui sont très courts et acuminés, la base du dernier est atténuée; ouverture ovale un peu allongée, supérieurement anguleuse, inférieurement arrondie; intérieur brun-rougeâtre, transparent luisant; péristome simple, tranchant, plus épais vers la base columellaire; columelle oblique, tordue, courte et assez calleuse, rose pâle.

Observ. Cette magnifique espèce a été trouvée dans la vase noire d'un ruisseau, sur le plateau de l'île des Pins, par le R. P. Lambert. Elle est tellement fragile que sur les six individus qui nous ont été envoyés nous n'en avons qu'un réellement intact et possédant tous ses caractères. Le R. P. Lambert se propose de suivre le cours du ruisseau et d'en recueillir le plus possible. C'est la Physe la plus grande de la Nouvelle-Calédonie, en même temps qu'elle en est la plus belle et la plus remarquable. Elle n'a aucune affinité avec ses congénères de l'archipel.

Genre XX. — PLANORBE, *PLANORBIS*.

N° 59. **Planorbis Rossiteri** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XIX, p. 204, janvier 1871.

(Pl. I, fig. 25.)

Testa utrinque late sed parum profunde umbilicata, lenticularis. valde planata, sublævigata, tenuis, translucida, luteo-cornea; spira medio concaviuscula; sutura impressa; anfractus 3 1/2 *planati, ultimus magnus, ad peripheriam acute carinatus; apertura horizoncalis, acute elliptico-ovata, intus albida; peristoma simplex, acutum, margine externa versus insertionem protacto.*

Diam. maj. 5 1/2 mill., min. 4 1/2, alt. 1 1/3 mill.

Hab. Maré (îles Loyalty) (R. Rossiter).

Coquille petite, ombiliquée des deux côtés, mais peu profondément, lenticulaire, fortement aplatie, luisante, mince, translucide, d'apparence cornée jaunâtre; spire concave au centre;

suture assez imprimée; tours, au nombre de 3 1/2, planes, le dernier grand et caréné sur toute la périphérie; ouverture horizontale, aiguë, elliptique-ovale, blanche intérieurement; péristome simple, tranchant, bord marginal renversé à l'insertion columellaire.

GENRE XXI. — ANCYLE, *ANCYLUS* GEOFFROY.

N° 60. **Ancylus Noumeensis** Crosse.
Journal de Conchyliologie, t. XIX, p. 203, juillet 1871, et t. XX, p. 356, pl. XYI, fig 5, octobre 1872.

(Pl. II, fig. 19.)

Testa elongato-ovata, concentrice obscure vix striatula, antice mediocriter convexa, postice concaviuscula, sordide cornea; apice postice et paulum dextrorsum situs; apertura elongato-ovata, intus nitidula, livide griseo-cornea.

Long. 3 1/2 mill., latit. 2 mill.; alt. 1 mill.

HAB. Environs de Nouméa (E. Marie). (Collect. Gassies.)

Coquille de forme ovale-allongée, sillonnée de petites stries concentriques à peine visibles, médiocrement convexe en avant, légèrement concave en arrière, mince et d'un jaune corné sale; sommet situé en arrière et un peu à droite; ouverture de forme ovale-allongée, assez luisante à l'intérieur, et d'un gris corné livide.

Observ. Cette espèce forme la deuxième du genre Ancyle, pour la Nouvelle-Calédonie. Nous possédions déjà l'*A. reticulatus*, trouvé sur le test d'une néritine envoyée de l'île Art, par le R. P. Montrouzier, et que nous n'avons plus reçue depuis. L'aspect de l'*A. Noumeensis* n'est nullement le même que celui du *reticutalus* qui possède des stries costulées, rayonnantes et un sommet presque médian, alors que le premier est mince à stries concentriques et son sommet incliné à droite.

GENRE XXII. — HYDROBIE, *HYDROBIA* HARTMANN.

N° 61. **Hydrobia Crosseana** Gassies.
Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 215, avril 1874.

(Pl. II, fig. 20.)

Testa imperforata, ovato-oblonga, translucida, lævigata, nitida, sub epidermide corneo-viridula; spira sat elevata, apice obtuso,

planiusculo; sutura impressa; anfractus 5 *convexi, subinflati; ultimus spiram subæquans, descendens; apertura subverticalis, oblique angulato-ovata, intus lactescens; peristoma continuum, distincte solutum, crassiusculum, albidum, operculum?*

Long. 4 mill.; diam. maj. 2 mill.

Hab. Bondé (Nord-Ouest de la Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.)

Coquille imperforée, ovale-oblongue, translucide, lisse, luisante, couleur de corne verdâtre; spire assez élevée; sommet obtus presque plan; suture profonde; tours, au nombre de cinq, convexes, renflés, le dernier prenant la moitié de la longueur totale et descendant obliquement à droite; ouverture presque verticale, oblique, anguleuse au sommet, très arrondie à la base; l'intérieur est d'un blanc un peu épais, lactescent; péristome continu, détaché du dernier tour, un peu épaissi, blanchâtre; opercule inconnu.

Observ. Cette coquille trouvée isolément parmi des Mélanies et des Néritines de Bondé, envoyées par le R. P. Lambert, et reçues en mai 1873, se trouve, comme l'*Ancylus reticulatus*, réduite à un seul exemplaire. Ainsi les genres *Ancylus* et *Hydrobia*, nouveaux pour la Nouvelle-Calédonie, nous sont arrivés dans des conditions identiques.

M. Crosse vient de décrire sous le nom d'*Hydrobia Gentilsiana* une autre espèce provenant d'Oubatche, près de Pouébo; confrontée avec la nôtre, elle paraît bien différente; elle est plus petite et proportionnellement beaucoup plus épaisse.

N° 62. **H. Gentilsiana** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 112, janvier 1874, et p. 395, pl. XII, fig. 9, octobre 1874.

(Pl. II, fig. 21.)

Testa imperforata, ovato-oblonga, tenuiscula, translucida, sublævis, sub epidermide pallide olivaceo-cornea, tenaci, sordide albida; spira sat elevata, apice obtusulo; sutura impressa; anfractus 4 1/2 *convexi, subinflati, ultimus spiram subæquans, descendens, antice leviter solutus, basi rotundatus; apertura subverticalis, oblique angulato-ovato, intus albida; peristoma continuum, subsolutum, crassiusculum, sordide albidum; operculum castaneum.*

Long. 3 mill.; diam. maj. 1 1/2 mill. (Coll. Crosse.)

Hab. Oubatche, près de Pouébo, dans un cours d'eau, à 300 mètres d'altitude. 3 individus ont été recueillis par M. Gentils, à qui l'espèce est dédiée.

Coquille imperforée, de forme ovale-oblongue, assez mince, translucide et à peu près lisse. Fond de coloration d'un blanc sale, sous un épiderme d'un jaune corné olivâtre et très persistant; spire assez élevée, terminée par un sommet légèrement obtus; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de 4 1/2, convexes et légèrement renflés; dernier tour à peu près aussi grand que la spire, descendant, détaché en avant et arrondi à la base; ouverture subverticale, de forme ovale écrasée, légèrement anguleuse et de coloration blanchâtre à l'intérieur; péristome continu, presque complètement libre, assez épais et d'un blanc sale; opercule d'un brun marron, assez profondément enfoncé dans la coquille.

Observ. Nous avons dit précédemment quelles étaient les différences qui empêchent de réunir les deux espèces *H. Crosseana* et *Gentilsiana*.

Genre XXIII. — MÉLANOPSIDE, *MELANOPSIS* Férussac.

N° 63. **Melanopsis Lamberti** Souverbie.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 148, avril 1872, et t. XXI, p. 64, pl. IV, fig. 8.

(Pl. III, fig. 2.)

Testa turgido-ovata, apice subture-acuto, longitudinaliter substriatula, nitida, sub epidermide olivaceo-nigricante et transversim cæruleo-subcinerea interrupte multistrigata, subcæruleo-alba; spira brevissima, ab ultimo anfractu fere omnino involuta; sutura non lacera; anfractus 3 *vix, distinguendi, ultimus ventrosus, infra suturam subdepressus, fere ex apice testæ plus minusve abrupte descendens; apertura ampla, ovato-piriformis, intus subcærulescens; margine dextro acuto, subolivaceo-nigricante; columellari albo, inferne oblique truncato, superne prope insertionem labri tuberculo valido, cæruleo perincrassato, basali columellam valde superante; operculum normale, nigricans.*

Long. 8 1/4 mill.; diam. maj. 5 mill.; apert. 7 mill. longa, 3 lata.

HAB. Baie du Sud (Nouv.-Caléd.). (Collect. Musée de Bordeaux, Gassies). (R. P. Lambert.)

Coquille ovale-renflée, à sommet subobtusément aigu, très finement striée longitudinalement, luisante, d'un blanc légèrement bleuâtre sous un épiderme noirâtre-olivacé, avec de très nombreuses strigations transversales d'un bleuâtre cendré; ces strigations, de peu d'étendue en longueur, ne se faisant pas suite les unes aux autres, mais, au contraire, disposées par groupes, la plupart indépendants les uns des autres, et par suite de cette disposition, constituant un dessin chiné qui donne à la coquille un aspect fort élégant et tout à fait caractéristique; spire très courte, presque complètement enveloppée par le dernier tour; suture simple, non lacérée; tours, au nombre de trois, à peine distincts, le dernier ventru, subdéprimé en dessous de la suture et descendant, plus ou moins abruptement, presque du sommet à la spire; ouverture ample, ovale-pyriforme, bleuâtre à l'intérieur par suite de la transparence du test auquel l'épiderme donne cette couleur; bord droit tranchant, noirâtre-olivacé, le columellaire blanchâtre, obliquement tronqué inférieurement, épaissi dans le haut, près de l'insertion du labre, en un très fort tubercule bleuâtre; le basal dépassant l'extrémité de la columelle; opercule normal, noirâtre.

Observ. Cette espèce est très-voisine du *M. Mariei* Crosse (1), de la même localité, mais elle s'en distingue par sa forme plus raccourcie et plus globuleuse, ainsi que par les dessins dont elle est ornée.

N° 64. **M. Fasciata** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 381, octobre 1874.

(Pl. III, fig. 3.)

Testa ovato-conica; truncata, longitudinaliter flexuosa striata, nitidula, olivaceo-lutescens, trifasciata, fasciis olivaceo-vinosis, intus violaceis; anfractus 3-3 1/2 *subconvexi, ultimus subcarinatus,* 2/3 *longitudinis superans; apice truncato, carioso; sutura*

---

(1) *Journal de Conchyliologie,* t. XVII, p. 69 et 280, pl. VIII, fig. 3.

Le R. P. Lambert nous assure qu'il n'a point trouvé de *Melanopsis*, à l'île des Pins, pourtant si voisine de la grande terre, non plus que des *Neritina*.

vix canaliculata, irregulariter lacerata; apertura oblique elongata, ampla, flexuosa, superne angulata, ad basin sub dilatata, canaliculata; columella arcuata, patula, alba, tuberculo crasso, luteo, nitido, munita; peristoma simplex, acutum, margine dextro flexuoso, cum altero callo tubesculoso juncto; operculum corneum, typicum.

Long. 12 mill.; diam. 6; apert. 7 mill. longa, 3 lata.

HAB. Nékété (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Var. β. major, 15-18 mill.

HAB. Ouagap (R. P. Lambert.)

Coquille ovale-conique, tronquée, luisante, parcourue en long par les stries flexueuses, couleur jaune ornée de trois fascies transversales, brun-olivâtre vineux sur le dernier tour, se continuant sur les tours supérieurs; ces fascies se détachent nettement sur le fond blanc de l'ouverture à l'intérieur, la troisième supérieure est presque une fois plus large que les inférieures et arrive jusqu'à la suture; la spire est composée de 3 à 3 tours 1/2, un peu convexes, le dernier, subcaréné, forme les 2/3 1/2 de la longueur totale; sommet tronqué et carié; suture un peu canaliculée et souvent lacérée; ouverture obliquement allongée, ample, flexueuse, anguleuse supérieurement, médiocrement dilatée à la base et canaliculée; columelle arquée, épaisse et blanche; tubercule épais, jaune luisant; péristome simple, aigu; bord droit flexueux réuni à la columelle par l'épaisseur du tubercule; opercule corné, typique.

Observ. Cette espèce appartient au groupe du *Melanopsis variegata* Morelet; elle en diffère : 1° par sa forme plus oblongue et allongée; 2° par son test très lisse et luisant; 3° par sa callosité plus forte et d'un jaune vif; enfin 4° par sa coloration et les trois fascies qui la parent.

N° 65. **M. Fragilis** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 382, 1874.

(Pl. III, fig. 4.)

Testa mediocris, ovato-elongata, fusiformis, truncata, nitida, pellucida, longitudinaliter flexuose striata; spira acuminata; anfractus 2/3 irregulariter abbreviati; ultimus 3/4 longitudinis æquans; sutura appressa, vix lacerata, apice truncato; corneo-

lutea, obscure fusca, lineolis cinereis ornata; apertura elongata, superne angulosa, medio dilatata, ad basin descendens; peristoma simplex, vix flexuosum, intus obcure olivaceum; columella curva, vix callosa, truncata, albo-rosea; callo minimo, albo-roseo, margaritaceo; operculum corneum, papyraceum, nigrescens, nucleo submarginali.

Long. 8-10 mill.; diam. 4-5 mill.; apert. 5-6 mill. longa, 2 1/2 lata.

Hab. Ouagap (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert.) (Collect. Gassies.)

Coquille de taille médiocre, ovale-allongée, fusiforme, tronquée, luisante, pellucide, ornée de stries longitudinales flexueuses ; tours de spire, au nombre de deux à trois, acuminés irrégulièrement, le dernier formant à lui seul les 3/4 de la longueur totale; suture comprimée, un peu lacérée; sommet tronqué, couleur de corne jaunâtre sous un épiderme obscurément bronzé, le dessus est parsemé de linéoles longitudinales tremblées d'un gris de cendre bleuâtre; ouverture allongée, supérieurement anguleuse, dilatée au milieu, descendante à la base; péristome simple, flexueux, non tranchant, bordé d'un épithélium noir, intérieur vert obscur; columelle courbe, un peu calleuse, tronquée en gouttière, blanc rosâtre; callosité peu épaisse, blanc rosâtre nacré; opercule corné, papyracé, nucléus submarginal noirâtre.

Observ. Cette petite Mélanopside a des caractères très tranchés qui la feront distinguer facilement de ses congénères : 1° par sa forme allongée, lisse et acuminée; 2° par sa fragilité extrême et son test presque papyracé; 3° sa suture appliquée et lacérée.

N° 63. **M. Aurantiaca** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 383, octobre 1874.

(Pl. III, fig. 5.)

Testa oblonga, pyramidata, medio sinuosa, subcarinata, truncata, striis longitudinalibus flexuosis, elevatis et striis spiralibus decussantibus notata; spira elongata, acuminata; anfractus 3-4 mediocriter convexi, ultimus 2/3 longitudinis æquans; fusco-lutescens, nitida; sutura complanata, sæpe lacerata; apertura ovato-elongata, pyriformis, superne valde angulosa vel flexuosa, ad basin dilatata; peristoma simplex, acutum; columella crassa,

alba, torta truncata, canaliculata; canalis latus; callus crassus, aurantiacus, nitidus; operculum pyriforme, nigrescens, nucleo-submarginali.

Long. 15-21 mill.; diam. 8-10; apert. 8-13 mill. longa, 3, 4 1/2 lata.

Hab. Bourail et Nékété (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille oblongue, pyramidale, sinuée à la périphérie qui est carénée obtusément, à sommet brusquement tronqué, parcourue de stries longitudinales flexueuses, assez élevées, et de stries transversales plus fines formant réseau; spire allongée, aiguë; tours, au nombre de trois à quatre, à peine convexes, le dernier formant à lui seul les 2/3 de la longueur totale; couleur d'un ton olive jaunâtre obscur, luisant; suture aplatie, quelquefois lacérée; ouverture ovale-allongée, piriforme, supérieurement anguleuse, flexueuse, se dilatant vers la base qui se rétrécit subitement; péristome simple, tranchant; columelle épaisse, tordue, tronquée, blanche, canaliculée, canal large; collosité très épaisse, d'un jaune orange vif et brillant; la carène part souvent des tours supérieurs et vient s'unir à la callosité; opercule piriforme, noirâtre; nucléus submarginal.

Observ. Cette espèce a quelques rapports avec le *M. Marrocana* Chemnitz, d'Algérie, surtout avec quelques variétés du sud; cependant il sera toujours facile de les différencier entre elles par la remarquable callosité de la nôtre dont l'épaisseur est extrême et la coloration très vive.

N° 67. **M. elongata** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 384, octobre 1874.

(Pl. III, fig. 6.)

Testa ovato-elongata, fusiformis; apice truncato, striis longitudinalibus irregulariter elevatis; spira elongata, acuminata, in adultis subcarinata; anfractus 5 *mediocriter convexi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; luteo-olivacea, nitida, flammulis transversim pallide luteis sparsim ornata; sutura complanata; apertura elongata, stricta, superne angulosa vela flexuosa, ad absin stricta; peristoma simplex, acutum; columella arcuata, crassa, albo-rosea, nitida, truncata, canaliculata; canalis latus; callus crassus, luteo-roseus, nitidus; operculum typicum.*

Long. 15-20 mill., diam. 8-9; apert. 10-13 mill. longa, 3-4 lata.
HAB. Bourail (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies.)

Coquille ovale-allongée, fusiforme, à sommet tronqué, striée fortement et irrégulièrement en long; spire allongée, aiguë, presque carénée sur le haut du dernier tour dans l'état adulte; tours, au nombre de sept, se réduisant à cinq par la troncature, peu convexes, le dernier formant, à lui seul, les 2/3 de la longueur totale; couleur d'un jaune olivacé luisant, tachée de flammules plus pâles, irrégulières et transverses; suture aplatie; ouverture allongée, étroite, anguleuse supérieurement et flexueuse, rétrécie vers le bas; péristome simple, tranchant; columelle arquée, épaisse, blanc rosé brillant, tronquée à la base et canaliculée; canal large; callosité épaisse, d'un jaune rosé brillant; opercule typique.

Observ. Cette espèce ne peut être rapprochée que de notre *M. Aurantiaca*; mais il sera facile de la distinguer : 1° à sa forme plus allongée et cylindrique; 2° à son ouverture bien plus étroite et sa callosité jaune rosé; et enfin 3° à ses flammules transverses.

Rectification :

Melanopsis acutissima Gassies, pl. VI, fig. 13, *Faune conchyliologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie*, 2e partie, 1871. Cette figure ne donne qu'une idée incomplète de cette espèce; son grossissement extrême la dénature beaucoup; il faut s'en rapporter à la description de l'*Appendice*, pages 197-198. La coloration et l'absence de fascie périphérique lui donnent un aspect peu gracieux.

N° 68. **M. Brotiana** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXII, p. 106, octobre 1874.

(Pl. III, fig. 7.)

Testa minima, fusiformis, acuta, apice in adultis truncato, striis longitudinalibus flexuosis, subtus lirata; spira acuminata; anfractus 5 *truncati*, 6-7 *integri, mediocriter convexi, ultimus* 2/3 *longitudinis æquans; brunneo-rufescens, nitida, punctis luteis irregulariter ornata; sutura elevata, canaliculata, crenata; apertura elongato-stricta, superne angulosa, vix flexuosa, ad basin stricta, peristoma simplex, acutum, flexuosum; columella arcuata, vix crassa, truncata, albo-cinerea, nitida; canalis mediocris; callus crassus, albus, nitidus; operculum elongatum, nigrum, nucleo submarginali.*

Long. 10 mill.; diam. 4 1/2; apert. 4 mill. longa, 1 1 4 lata.

HAB. Conception, près de Nouméa (Nouv.-Caléd.). (Coll. Gassies.)

Coquille petite, fusiforme, aiguë; sommet tronqué à l'état adulte, munie de stries longitudinales, flexueuses sur le dernier tour, finement rapprochées sur les tours supérieurs; tours, au nombre de six à sept, lorsqu'ils ne sont point tronqués, réduits ordinairement à cinq après la troncature, peu convexes, le dernier formant, à lui seul, les 2/3 de la longueur totale; couleur bronze-vert brunâtre et noirâtre luisant, parsemée de petites ponctuations jaunâtres, disposées assez irrégulièrement dans le sens longitudinal; suture élevée en canal, ciselée en travers sur sa carène; ouverture allongée, étroite, anguleuse supérieurement, un peu flexueuse, rétrécie à la base; péristome mince, tranchant, flexueux; columelle arquée, assez épaisse; callosité épaisse, blanc luisant; opercule allongé, noir, à nucléus presque marginal.

Observ. Cette petite espèce est parfaitement distincte de ses congénères : 1° par sa forme aiguë; 2° l'étroitesse de son ouverture; 3° la ponctuation de son test, et 4° l'élévation de sa suture. Elle vit d'une manière permanente dans l'eau salée. Elle a été recueillie sur les algues marines dans les flaques d'eau d'un marais couvert de Palétuviers, régulièrement baignés par les hautes marées, où elle ne pourrait recevoir un bain passager d'eau douce que pendant les rares grandes pluies (1).

Nous la dédions à M. le Docteur Brot, de Genève, le savant monographe des Mélaniens, comme faible marque de sympathique confraternité.

GENRE XXIV. — MÉLANIE, *MELANIA* LAMARCK.

N° 69. **Melania Rossiteri** Gassies.

(Pl. III, fig. 13.)

Testa imperforata, elongato-subulata, turrita, acuminata, corneo-testudinea, luteo-rufa lævigata nitida, flammulis longitudinaliter rufis, vix regulariter ornata, longitudinaliter striatula, prope area umbilicum vix sulcata; sutura profunda, canaliculata; anfractus 9-11 *convexi, regulariter accrescentes, ultimus quantam*

(1) D'autres *Melanopsis* vivent dans des conditions analogues, dans des flaques saumâtres. Nous citerons surtout le *M. frustulum* Morelet. Le *M. fusiformis*, n° 211, p. 153, devra prendre le nom de *M. Rossiteri* Sowerby, ayant la priorité, *Gen.* f. 2.

partem longitudinis paulo superans; apertura ovato-rotundata, superne vix angulata, inferne dilatata, columella crassa, convexa, expansa pallide cornea, nitida; peristoma simplex, acutum, continuum, intus luteo-rufescens, translucidum; operculum corneum, rufescens, piriforme, nitidum, nucleo submarginali.

Long. 22-25 mill.; diam. maj. 7; apert. 6 mill. longa, 4 mill. lata.

Hab. Ouvéa (Loyalty), Baie du Sud (Nouvelle-Calédonie) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies, Musée de Bordeaux.)

Coquille imperforée, turriculée et fortement acuminée, de couleur cornée jaunâtre, luisante, ornée dans le sens longitudinal de flammules brun-rouge d'écaille, un peu tremblées et presque régulières, se détachant nettement sur le fond, striée flexueusement en long; sur le dernier tour et entourant l'ombilic, se voient quelques sillons circulaires presque invisibles à l'œil nu; suture profonde relevée en canal; tours, variant de neuf à onze, convexes, s'accroissant régulièrement, le dernier très grand, relativement aux supérieurs, formant le quart de la longueur totale; ouverture ovale-arrondie, un peu anguleuse au sommet, dilatée à la base; columelle épaisse, renversée, jaune blanchâtre, luisant; péristome simple, tranchant, joint à la columelle par un mince dépôt d'émail; intérieur corne pâle sur lequel se détachent, par transparence, les flammules rougeâtres du dessus; opercule corné, rougeâtre, piriforme, luisant, à nucléus presque marginal.

Observ. Cette espèce a de nombreux rapports avec le *M. Mariei* Gassies, mais elle en diffère par une plus grande transparence, ses fascies plus régulièrement distribuées, l'absence presque complète de sillons circulaires qui ne se manifestent que sur le dernier tour et d'une façon presque nulle, alors que le *M. Mariei* a tous ses tours cerclés de ces sillons; le *M. Marie* est et paraît plus solide.

Genre XXV. — HÉTÉROCYCLE, *HETEROCYCLUS.*

N° 70. **Heterocyclus Perroquini** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 156, avril 1872, et p. 355, pl. XVI, fig. 6 et 6*a*, octobre 1872.

(Pl. III, fig. 8.)

Testa perforata, breviter scalariformi-turrita, sublævis, haud

nitens, tenuiscula subtranslucida, sordide luteo-albida; spira turbinato-turrita, apice obtusulo; sutura impressa; anfractus 4 *convexi, sensim accrescentes, ultimus valde descendens, solutus, liber; apertura subirregulariter circularis, intus concolor; peristoma simplex, marginibus leviter incrassatis; operculum subcirculare, arctispirum, tenue, cartilagineo-corneum, albido-luteum; anfractus* 4 *sensim accressentes, margine externo prominulo, libero.*

Long. 41/2 mill.; diam. maj. 2 1/4 mill.; apert. 1 1/4 mill. longa, 1 lata.

Hab. Baie du Sud (Nouv.-Caléd.) (Perroquin). (Collect. Crosse, Gassies, Musée de Bordeaux.)

Coquille munie d'une perforation ombilicale, brièvement turriculée, scalariforme, à peu près lisse, un peu terne, assez mince, subtranslucide et d'un jaune blanchâtre sale; spire de forme turbinée un peu turriculée, terminée par un sommet légèrement obtus; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de quatre, convexes et s'accroissant peu à peu; dernier tour fortement descendant, détaché et se prolongeant librement; ouverture irrégulièrement circulaire, plutôt ovale qu'arrondie et de même coloration que le reste de la coquille; péristome simple, à bords légèrement épaissis; opercule subcirculaire, arctispiré, mince, de contexture cornéo-cartilagineuse et d'un jaune blanchâtre; en dehors du nucléus central, il compte quatre tours s'accroissant peu à peu. Le bord externe des tours est légèrement saillant, libre, et il ne s'atténue que vers la fin du dernier tour, qui devient tout à fait aplati.

Observ. Cette curieuse espèce, qui ajoute un caractère d'originalité de plus à la faune malacologique de la Nouvelle-Calédonie, a été découverte par M. Perroquin, sous-officier d'artillerie de marine, à qui elle a été dédiée, en juste récompense de ses recherches conchyliologiques, qui nous ont valu la connaissance de plusieurs espèces calédoniennes inédites et fort intéressantes.

Genre XXVI. — VALVÉE, *VALVATA* Muller.

N° 71. **Valvata** (?) **Petiti** Crosse.

Journal de Conchyliologie, t. XX, p. 157, avril 1872, et p. 353, pl. XVI, fig. 7, octobre 1872.

(Pl. III, fig. 9.)

Testa perforata, turbinato-globosa, tenuis, translucida, sublævi-

gata, parum nitens, corneo-albida; spira mediocriter elevata, apice rotundato; sutura impressa; anfractus 3 1/2 *convexi, sensim accressentes, ultimus spiram subæquans, ad peripheriam vix obtuse angulatus; apertura circularis, concolor; peristoma circulare, simplex, undique reflexiusculum, corneo-albidum, margine columellari perforationi partem obtegente; operculum?*

Diam. maj. 1 3/4 mill.; alt. 2 1/4 mill.; apert. vix 1 mill. longa, vix 1 lata.

Hab. Lac de la grande vallée des Kaoris, sud de la Nouvelle-Calédonie (Petit). (Coll. Crosse, Marie, Gassies.)

Coquille perforée, de forme globuleuse turbinée, mince, translucide, à peu près lisse, un peu terne et d'une coloration cornée blanchâtre; spire médiocrement élevée, terminée par un sommet arrondi; suture bien marquée; tours de spire, au nombre de 3 1/2, convexes et s'accroissant lentement; dernier tour à peu près aussi grand que la spire, obtusément et très faiblement anguleux à la périphérie; ouverture circulaire et de même couleur que le reste de la coquille; péristome circulaire, simple, légèrement réfléchi de tous côtés et d'une coloration cornée blanchâtre; bord columellaire cachant en partie la perforation ombilicale; opercule inconnu.

Observ. Cette espèce vit dans les eaux du lac précité, en compagnie du *Physa Petiti.* Elle a été recueillie par M. Petit, à qui elle a été dédiée. Ne connaissant pas l'opercule, nous sommes obligé de ne classer l'espèce dans le genre *Valvata* qu'avec doute et sous toutes réserves. Extérieurement, la coquille ressemble beaucoup à un *Leptopoma* microscopique, mais comme elle est fluviatile, elle ne peut faire partie de ce genre qui est exclusivement terrestre. Le péristome est plus épais que ne l'est ordinairement celui des *Valvata.*

Genre XXVII. — NÉRITINE, *NERITINA* Lamarck.

N° 72. **Neritina Expansa** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXIII, p. 23, juillet 1875.

(Pl. IV, fig. 3.)

Testa depresso-ovata, carinata, superne convexa, latissima, confertim striatula, transversim plicatula, nigro-olivacea, concolor vix nitida; anfractus 2, *superus minutus, inferus magnus, expansus, apice eroso; apertura ampla, rotundato-ovata; area columellaris planata, luteo-aurantiaca, nitida, ad apicem nigricans;*

peristoma acutum, labro dextro canaliculato, reflexo, sinistro elevato, margine bidentato, acuto, albo, intus cinerascente, ad peristoma luteo-nigro; operculum?

Diam. 28 mill., alt. 18; long. 35 mill.; apert. 18 mill. longa, 25 lata, cum peristomate 32 mill. longa.

Hab. Pouebo, Ouagap (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert). Musée de Bordeaux.)

Coquille déprimée, ovalaire, carénée, convexe, très dilatée, striée finement en long, très fortement en travers, de couleur noire olivacée sans taches ni fascies, un peu luisante; tours, au nombre de deux, le supérieur très petit, l'inférieur très grand, très élargi et déprimé; sommet corrodé; ouverture ample, ovale-arrondie, aire columellaire plane, jaune un peu orangé, brillante avec une tache noirâtre sur le renflement de la spire; bord marginal aigu, blanc, avec deux protubérances dentiformes saillantes, assez mince; intérieur blanc-bleuâtre; contour du péristome de couleur jaune et noire; opercule inconnu.

Observ. Cette belle espèce, que nous avons reçue une seule fois, paraît rare. Elle appartient au groupe des *Neritina canalis, Bruguierii, labiosa, Beckii, punctulata, Lenormandi*, etc., etc. Il sera facile de la distinguer de ses congénères par son aplatissement inférieur, la grande expansion de l'ouverture dont le bord est réfléchi, sa columelle plate, un peu onduleuse, et les deux protubérances aiguës qui la bordent, à l'insertion de l'opercule, que, malheureusement, nous ne possédons pas.

N° 73. **N. Montrouzieri** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXIII, p. 228, juillet 1875.

N. Chalcostoma Montrouzieri in scheed.

(Pl. IV, fig. 7.)

Testa crepidiformis, crassa, superne convexa, rotundata, longitudinaliter striata et transversim sulcata, vix nitida, nigro-plumbea, sparsim fasciata, irregulariter guttulata, albido-cornea, nitida; anfractus 2, *ultimus magnus, apice exserto, violaceo, griseo; apertura rotunda, ampla; peristoma continuum, intus callosum, labro dextro et sinistro canaliculatis; area columellaris planata, crassa, violaceo-cærulea, nitida, margine dentata; dentes* 19; *operculum testaceum, corneum, nigro-cæruleum, oblique striatum, margine interiore flexuosum, apice bipartitum.*

Diam. 12 mill., alt. 7 mill.; apert. 6 mill.; cum peristomate 12 mill. longa, 11 lata.

HAB. Ouagap (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert). (Coll. Cassies, Musée de Bordeaux.)

Coquille crépidiforme, épaisse, convexe en dessus, arrondie, presque bossue, striée longitudinalement et sillonnée transversalement en réseau, luisante, d'un noir violacé sur lequel se détachent des fascies spirales et des taches cornées jaune-pâle en forme de goutelettes; spire à peine contournée par deux tours, dont le premier est rudimentaire, incliné à droite et presque violet, mais le dernier très grand; ouverture ronde très ample; péristome joint à la columelle, épais et bordé à l'intérieur, un peu canaliculé aux deux bords intérieurs; aire columellaire plane, épaisse, violet cendré luisant; bord garni de dix-neuf protubérances dentiformes; opercule calcaire à bord inférieur corné, noir bleuâtre et jaune corné luisant, obliquement striée, bord supérieur flexueux; apophyse bifide en croissant.

Observ. Cette Néritine appartient au groupe du *N. crepidularia*, et se rapproche un peu du *N. depressa* Benson; elle en diffère par sa forme trapue et ronde, sa spire courte, l'épaisseur du péristome et sa coloration; sa taille est également moins forte.

N° 74. **N. Guttulata** Gassies.

N. Guttata Gassies. *Journal de Conchyliologie*, t. XXIII, p. 330, juillet 1875.

(Pl. IV, fig. 4.)

Testa crepidiformis, crassa, superne convexa, vix elongato-obliqua, patula, longitudinaliter et transversim striata, vix nitida, nigro-violacea, sparsim albido-guttulata ; anfractus 1 1/2, *ultimus magnus, exsertus, planatus, erosus; apertura mediocris, subrotunda, concava, intus livida, nitida; peristoma acutum, crassum, corneo-lividum, nitidum; area columellaris convexa, subgranosa, cum peristomate tenui callo juncta; margo dentatus* (*dentes* 9), *intus lividus; operculum testaceum, luteo-griseum, oblique striatum, margine inferne flexuosum, superne bifidum.*

Diam. 6 mill., long. 9 mill.; alt. 4 mill; apert. 3 mill.; cum peristomate 6 mill. longa, 6 lata.

Hab. Ouagap (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert). (Coll. Gassies).

Coquille crépidiforme, épaisse, convexe, un peu oblique, striée en long et en travers, un peu luisante, de couleur noir violet, parsemée irrégulièrement de taches blanches bordées de noir intense, tantôt arrondies, tantôt longitudinales, comme le plumage de certains gallinacés ; tours, au nombre de 1 1/2, le dernier très grand, formant presque la grandeur totale de la coquille ; sommet très oblique à droite, aplati et érodé ; ouverture assez étroite, concave, arrondie, jaune livide, développée par un péristome tranchant, mais épaissi aux bords intérieurs ; aire columellaire convexe, un peu granuleuse, réunie au péristome par une mince couche d'émail ; bord garni de neuf protubérances dentiformes, inégales ; intérieur gris jaune livide, luisant ; opercule testacé, sans apparence cornée, jaune grisâtre, obliquement strié ; bord inférieur flexueux, apophyse bifide.

Observ. Cette espèce se rapproche un peu du *Neritina Siquijorensis* par l'obliquité de la spire et l'aplatissement de l'ouverture, mais elle en diffère par plus d'épaisseur et d'élévation vers l'ouverture qui est plus arrondie. La disposition des taches et la coloration générale du test la distinguent aussi très nettement.

N° 75. **N. Lifouana** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXVI, p. 343, octobre 1878.

(Pl. III, fig. 10.)

Testa umbilicata auriculata, globosa, superne convexo-exserta, spiraliter striatula, nitida, superne pallida lutea, translucida, concolor ; anfractus 1 1/2, *ultimus magnus ; apice exserto, obliquo cinereo, nitido ; apertura ampla, auriculata, alba, margaritacea, nitida ; peristoma continuum, intus callosum, album, latro dextro superne expanso, sinistro, canaliculata, angulata reflexo ; area columellaris plana, profunde descendens, margo-medio tenuiter dentata, dentes* 5 ; *operculum ?*

Diam. 18 mill. ; alt. 16 mill. ; apert. 6 mill. ; cum peristomate 17 mill. longa, 19 mill. lata.

Hab. Lifou (Ins. Loyalty) (R. P. Lambert). 1 spec. vidi. (Musée de Bordeaux.)

Coquille ombiliquée, auriculée, globuleuse, convexe en dessus, obliquant de gauche à droite, finement striée en travers

dans le sens spiral, couleur de corne jaunâtre pâle, translucide, luisante, sans taches ni fascies ; tours, au nombre de 1 1/2, dont le dernier fait presque la grandeur totale ; sommet grisâtre luisant, presque recouvert en entier sous la callosité columellaire et sur lequel s'applique le bord supérieur droit qui forme un canal étroit ; ouverture ample, auriculée, blanche, luisante, nacrée ; péristome tranchant, continu, calleux, surtout vers le bas qui est plus épais ; bord droit dilaté vers le haut, arrondi et brusquement canaliculé ; bord gauche moins étalé, mais arrondi un peu vers le haut où il forme un sinus se relevant à la partie ombilicale pour rejoindre le sommet et le canal du bord droit, le bord gauche est à peine infléchi et arrive sur l'aire columellaire en formant brusquement un canal court qui se prolonge à peine vers le milieu de l'oreillette ; aire columellaire presque plane, descendant fortement dans l'intérieur en pente rapide, le bord est garni de cinq petites denticulations médianes ; la columelle, le péristome et l'intérieur sont d'une couleur blanc de nacre luisante ; opercule inconnu.

Observ. Cette espèce, envoyée au Musée de Bordeaux par le R. P. Lambert, a un aspect tout à fait spécial qui la différencie beaucoup de toutes ses congénères crépidiformes. Ne nous étant arrivée qu'isolée, il ne nous sera pas facile de faire des comparaisons. Nous avons écrit à ce sujet, peut-être nous en enverra-t-on d'autres sur lesquelles nous pourrons sûrement établir l'espèce et dire si elle est rare ou commune.

N° 76. **N. Subauriculata** Recluz.

N. Subauriculata Recluz, Sowerby, *Thesaurus Conch.*, part. 10, p. 510. Reeve, pl. XVII, fig. 80.

(Pl. III, fig. 11.)

Testa ovata, solidiuscula, auriculata spira, canaliculata ; oblique intorta anfractus 1 1/2 *medio concentrice tenuiter striati, apertura mediocris ; area columellaris perampla, superne subauriculata ; margine tenue dentata lata pallide olivaceo-lutea, nigro sparsim reticulata ; operculum testaceum, nigro-pallidum, carneum, margine corneum.*

Diam. 15 mill. ; alt. 15-16 ; apert. 7 mill. longa, 12 lata, area 8 longa, 10 lata.

Hab. Ouagap (Nouv.-Caléd.) (R. P. Lambert) (île Negros, Philippines (Cunning).

Coquille ovale, assez solide, auriculée, canaliculée; tours de spire composés de un, oblique, rejeté à droite et paraissant à peine sous l'expansion du bord supérieur du péristome, strié concentriquement, vert bronzé jaunâtre, parsemé de linéoles obtusément coniques de couleur noirâtre-violacé; ouverture étroite, petite; aire columellaire très ample, un peu convexe, subauriculée supérieurement, marge finement denticulée; péristome continu, tranchant, épaissi à la base; couleur intérieure blanche; bords et columelle gris de plomb luisant un peu roussâtre; opercule testacé noirâtre, bordé, vers le bas, d'une mince couche de corne rosâtre.

Observ. Cette coquille ne nous est parvenue qu'une fois, nous la croyons identique à l'espèce de Recluz, car la figure de Reeve s'y rapporte entièrement. Son habitat à Ouagap est le même que celui de l'île Negros, les Cascades.

N° 77. **N. Flexuosa** Gassies.

Journal de Conchyliologie; t. XXVI, p. 342, octobre 1878.

(Pl. IV, fig. 5.)

Testa elongata, flexuosa, subconica, obliqua, subpatula, transversim leviter striata, haud nitens, obscure-olivacea, longitudinaliter fasciata, sub epidermide sparsim punctulata, gallinacea; anfractus 3 *convexi, ultimus magnus, exsertus, apice erosa, rubiginosa; apertura trigona, obliqua, concava, intus pallida, nitida, peristoma acutum, lividum; area columellaris concava, nitida, plumbea, cum peristomate tenui callo-juncta, margo unidentatus, alba; intus color lividus; operculum testaceum; bipartitum; margo cæruleus.*

Diam. 5 mill.; alt. 7 1/2; apert. 3 mill. longa, 3 1/4 lata.

Hab. Pouebo (Nouv.-Caléd.) (RR. PP. Montrouzier et Lambert). (Collect. Gassies.)

Coquille allongée, oblique, flexueuse, subconique, un peu épaisse vers le premier tour, finement striée en travers, peu luisante, couleur olivâtre sur laquelle se détache une bande plus foncée sur la périphérie, épiderme parsemé, en travers, de ponctulations noires et pâles comme le plumage de certains gallinacés; tours, au nombre de trois, convexes, le dernier exserte obliquement à droite et grand; sommet érodé laissant voir les tours embryonnaires lisses et rougeâtres; ouverture trigone,

oblique, concave, intérieur gris livide, pâle, luisant ; péristome tranchant ; aire columellaire concave, gris noirâtre plombé, luisant, joint au péristome par une callosité médiocre, marge ornée d'une dent aiguë, proéminente s'insérant dans une cavité de l'opercule dont le bord externe est aplati et corné ; intérieur gris sale livide, plombé ; opercule testacé, noir lavé de gris fumeux, séparé par une sinuosité blanchâtre qui le fait ressembler à un double opercule ; apophyse en éventail à plusieurs côtes, bifurquée, point d'attache rougeâtre aigu, cuilleron médiocre.

Observ. Cette Néritine que nous avons reçue plusieurs fois de Pouebo, sur la côte Est, ressemble beaucoup à notre *N. fluviatilis* pour la forme extérieure ; mais elle en diffère par son ouverture plus allongée, son sommet plus distinct et, enfin, par son remarquable opercule.

N° 78. **N. Incerta** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXVI, p. 341, octobre 1878, (Pl. IV, fig. 6.)

Testa ovata, solida, spiraliter sulcata, transversim leviter striata ; convexa, vix obliqua, albida, roseo-nigrescens, nigro-trifasciata ; anfractus 2, *ultimus magnus ; apertura ovato-rotundata, concava, intus albido-sulphurea, nitida ; peristoma simplex. crassum, albidum ; area columellaris profunde intrans, cum peristomate callo juncta ; margo dentatus, dentes* 6-7 *ultimus ad major ; intus color albidus, sulphureus, roseus ; operculum testaceum albido lividum, sinuatum.*

Diam. 9 mill.; longa 13 ; alt. 7 mill.; apert. 6 ; cum perist. 8 mill. longa, 8 lata.

Hab. Ile Art (Nouv.-Caléd.) (R. P. Montrouzier). (Musée de Bordeaux.)

Coquille ovale, solide, fortement sillonnée en long, à peine striée en travers, convexe, un peu oblique, blanche sous un épiderme noir et rosâtre, ornée de flammules en chevrons disposées sur trois rangs longitudinaux, assez espacés ; tours, au nombre de deux, le dernier très grand ; ouverture ovale-arrondie, concave, blanc soufré, luisant ; péristome simple, épais, blanchâtre ; aire columellaire descendant brusquement à l'intérieur, unie à la columelle par un assez fort dépôt d'émail ; marge pourvue de six à sept dents, la droite plus grande ; intérieur blanc, jaune

et rose ; opercule testacé, blanc livide. sinué, apophyse médiocre.

Observ. Cette espèce parait appartenir aux Néritines saumâtres, peut-être aux espèces marines? Cependant son opercule n'est point marin. C'est donc avec réserve que nous introduisons cette Néritine dans la nomenclature.

N° 79. **N. Savesi** Gassies.

Journal de Conchyliologie, t. XXVI, p. 345, octobre 1878.

(Pl. III, fig. 12.)

Testa mediocris, ovato-rotundata, transversim sat valide et longitudinaliter tenuiter striata, ad sutura quadricostata, nitida, translucida, tenuis, lutea, sparsim guttulato-lutea, longitudinaliter trifasciata, nigrescens masulata pallide lutea; apice eroso, rubiginoso; anfractus 3, convexi, ultimus magnus, expansus, apertura rotundato-ovalis superne angulata, inferne rotunda, concava, intus cærulea peristoma acutum, nigrum; area columellaris alba, recta, margo indentatus; operculum testaceum, spirale, imbricatum, nigrum, apophysa bifida erecta, aurantiaca, 7 costulis ornata.

Diam. 10 mill.; alt. 12 mill.; apert. 6 mill. longa; 8 mill. lata.
Hab. Thio (Nouv.-Caléd.) (M. Savès). (Collect. Gassies.)

Coquille de taille médiocre, ovale-arrondie, assez fortement striée en travers, finement en long, ornée de quatre côtes élevées, spirale contournant les sutures, surtout à l'insertion supérieure du dernier tour, assez luisante, translucide et mince, couleur jaune, parsemée de taches éparses, en larmes et chevrons jaune clair, parcourue, dans sa longueur, par trois bandes noires, sur lesquelles les taches de l'épiderme se détachent sans les interrompre; sommet érodé rougeâtre; tours, au nombre de trois, convexes, le dernier très grand formant presque la grandeur totale; suture élevée presque canaliculée; ouverture arrondie-ovalaire, supérieurement anguleuse, arrondie largement à la base; péristome tranchant bordé de noir, intérieur bleuâtre; aire columellaire blanche, concave, à bord aigu sans dents; opercule testacé imbriqué, spiral, noir, apophyse bifide, raide, orangée accompagnée d'un cuilleron grisâtre garni de sept côtes élevées.

Observ. Cette espèce, que nous ne croyons pas suffisamment adulte ressemble beaucoup au premier âge du *N. Chimmoi* Reeve. Elle en diffère par l'absence des costulations dorsales, son ouverture plus ample et plus ronde et surtout par son opercule.

Nous avons prié M. T^le^ Savès, à qui nous la devons, de se bien renseigner sur l'âge et la station du mollusque que nous ne pourrons considérer comme définitivement acquis à la science qu'après mûres observations. Elle paraît commune.

Nous nous faisons un devoir de donner à cette jolie espèce le nom de M. Savès, de Toulouse, qui nous a gratifié d'une foule d'espèces calédoniennes recueillies par lui.

N° 80. **Neritina Suavis** Gassies.

(Pl. IV, fig. 10.)

Testa minima, oblique ovata, longitudinaliter striatula; nitida, translucida, rubello-nigricans, alba, longitudinaliter fasciis 8 *ornata,* 4 *roseis,* 3 *nigris, superiore digitata,* 1 *alba; apice integro, viridula; anfractus* 3 *convexi, ultimus magnus, obliquus; apertura rotundato-ovalis, superne angulata, inferne expansa; peristoma acutum, albo-roseum, intus rufulum trifasciatum; columella sanguinea; area columellaris excavata, subdenticulata; operculum, testaceum, cornea pallidum, bipartitum.*

Diam. 6 mill.; alt. 7 mill.; apert. 4 mill. longa, 4 lata.

Hab. Lifou (Loyalty) (R. P. Montrouzier). 1 spec. vidi.

Coquille très petite, ovalaire, oblique, finement striée en long, luisante, translucide, couleur blanche sur laquelle se détachent huit bandes de couleur rouge pourprée, noire, ces bandes suivent la forme de la coquille obliquement en long; les plus nettes sont les rougeâtres et les noires, celle qui se rapproche de la suture se détache vivement sur un fond très blanc en languettes laciniées, les tours supérieurs sont bleuâtres; tours, au nombre de trois, convexes, les premiers exigus, le dernier grand et oblique; ouverture ovale-arrondie, supérieurement anguleuse, dilatée à la base; péristome aigu, blanc rosâtre, intérieur rougeâtre sur lequel se détachent trois fascies rouges, transparentes, provenant de l'extérieur; aire columellaire rouge de sang très brillant, excavée, bord à peine denticulé, rosâtre; opercule calcaire, couleur de corne pâle, flexueux et bifide supérieurement.

Observ. Cette remarquable petite néritine est un vrai bijou de délicatesse et de coloration; on ne peut guère la rapprocher que de notre *N. Paulucciæ,* avec

laquelle elle a des analogies sans toutefois avoir sa forme et sa picturation. Il est fâcheux que nous n'ayons eu qu'un individu, car si tous sont identiques au type, ils sont destinés à avoir une place brillante dans les collections.

Genre XXVIII. — NAVICELLE, *NAVICELLA* Lamarck.

N° 81. **N. Nana** Montrouzier.

(Pl. IV, fig. 11.)

Testa minima, ovato-oblonga, concava, concentrice striata, antice rotundata, superne erosa, subtruncata, subepidermide fusca, albescens angulatis, nigris, picta; apertura ampla, ovato-regularis, superne et inferne lata, intus profunde excavata. intense cæruleo-cinerascens, nitida; area columellari lata, arcuata descendente, superne subgranosa, marginibus acutis; operculum calcareum luteum.

Long. 8 mill.; diam. maj. 6 mill.; apert. cum perist. 7 mill. longa, 5 lata.

Hab. Baie du Sud (Nouv.-Caléd.) (R. P. Montrouzier). 2 spec. vidi.

Coquille très petite, ovale oblongue, concave, striée concentriquement, arrondie à la base, légèrement tronquée et érodée au sommet, blanchâtre sous un épiderme vert-bronzé transparent, où l'on voit des linéoles noires, onduleuses, anguleuses, inégales en chevrons, etc., qui ressortent nettement sur le fond ; ouverture large, entière, ovale, régulière, profondément excavée, couleur bleuâtre cendrée luisante ; aire columellaire large, arquée, profilant ses bords inférieurs vers les côtés inférieurs, qui sont aigus, à peine un peu calleux, le sommet est un peu granuleux ; opercule calcaire, jaunâtre.

Observ. Cette petite Navicelle nous a été envoyée par le R. P. Montrouzier qui la donne comme adulte. Ne connaissant que deux individus, nous ne saurions nous prononcer encore. Nous la publions sous le nom de notre ami, nous réservant d'affirmer sa spécification après de nouvelles investigations.

RÉCAPITULATION

PREMIÈRE PARTIE

Amphibola Avellana,
Ampullaria ormophora.
Auricula mustelina.
— nucleus.
— semisculpta.
— subula.
Batissa elongata
— fortis.
— tenebrosa.
Bulimus Alexander.
— bivaricosus.
— Blanchardianus.
— Caledonicus.
— Eddystonensis.
— Edwarsianus.
— fibratus.
— inversus.
— Janus.
— paletuvianus.
— porphyrostomus.
— pseudocaledonicus.
— scarabus.
— sinistrorsus.
— Souverbianus,
— Souvillei.
— zonulatus.
Cyclostoma Artense.
— Bocageanum.
— Montrouzieri.
Cyrena sublobata.
Helicina littoralis.
— Primeana.
— togatula.
Helix aphrodite
— Artensis.
— Astur.
— Baladensis.
— Beraudi.
— Cabriti.
— cespitoides.
Helix costulifera.
— dictyodes
— dispersa.
— inæqualis.
— Lifuana.
— Lombardoi.
— luteolina.
— Montrouzieri.
— multisulcata.
— pinicola.
— Raynali
— rusticula.
— Seisseti.
— testudinaria.
— Turneri.
— vetula.
Hydrocena diaphana.
— Fischeriana.
— granum.
— maritima.
Melampus Adamsianus.
— Australis.
— brevis.
— cristatus.
— Layardi.
— luteus.
— sciuri.
— stuchburyi.
— trifasciatus.
— triticeus.
— variabilis.
Melania aspirans.
— canalis.
— Droueti.
— Lancea.
— macrospira.
— Mageni.
— Maurula.
— Matheroni.
— Montrouzieri.

Melania Moreleti.
— villosa.
Melanopsis aperta.
— brevis.
— carinata.
— Deshayesiana.
— frustulum.
— livida.
— neritoides.
— Retoutiana.
— variegata.
Navicella affinis.
— Caledonica.
— Haustrum.
— Hupeiana.
— Sanguisuga.
Neritina aquatilis.
— asperulata.
— aspersa.
— Beckii.
— Bruguierii.
— canalis.
— Chimmoi.
— Corona australis.
— gagates.
— Lecontei.
— Navigatoria.
— nucleolus.
— obscurata.
Neritina Pazi
— Petitii.
— Pulligera.
— rugata.
— Souverbiana.
— subgranosa.
— variegata.
Pedipes Jouani.
Planorbis ingenuus.
— Montrouzieri.
Physa auriculata.
— Caledonica.
— Castanea.
— hispida.
— Kanakina.
— obtusa.
— tetrica.
Plecotrema Souverbiei.
— typica.
Pupa Artensis.
Scarabus chalcostomus.
— Leopardus.
— minor.
— nux.
Succinea Australis.
Truncatella conspicua.
— labiosa.
— semicostata.

DEUXIÈME PARTIE

Ampullaria ormophora.
Ancylus reticulatus.
— Noumeensis.
Athoracophorus hirudo.
— modestus.
Auricula Binneyana.
— Gundlachi.
— Hanleyana.
— semisculpta.
— subula.
Batissa elongata.
— fortis.
— tenebrosa.
Bulimus abbreviatus.
— alboroseus.
— Alexander.
— Annibal.
— Æsopeus.
— Artensis.
— Bavayi.

Bulimus Bondeensis
— Blanchardianus.
— Boulariensis.
— bivaricosus.
— buccalis.
— bulbulus.
— Caledonicus.
— carbonarius.
— cicatricosus.
— corpulentus.
— Debeauxi
— Duplex.
— Eddystonensis.
— Edwarsianus.
— falcicula.
— fibratus.
— Goroensis.
— Guestieri.
— imbricatus.
— infundibulum.
— insignis.
— Lamberti.
— Lalannei.
— Mageni.
— Mariei.
— Necouensis.
— Ouensis.
— Ouveanus.
— Pancheri.
— patens.
— pinicola.
— porphyrostomus.
— pseudocaledonicus.
— Rhizophorareus.
— Scarabus.
— senilis.
— sinistrorsus.
— Souverbianus.
— Souvillei.
— submariei.
— superfasciatus.
— Theobaldianus.
— turgidulus.
Cassidula balteata.
— Kraussii.
— mustelina.
Cassidula nucleus.
Cyclostoma Artense.
— Bocageanum.
— Couderti.
— Guestierianum.
— Montrouzieri.
— Vieillardi.
Cyrena sublobata.
Diplommatina Mariei.
Geostilbia Caledonica.
Helicina benigna.
— gallina.
— littoralis.
— Lifouana.
— læta.
— Mariei.
— mediana,
— Mouensis.
— porphyrostoma,
— Primeana.
— togatula.
Helix abax.
— acanthinula.
— Alleryana.
— Aphrodite.
— Artensis.
— Astur.
— Baladensis,
— Bavayi.
— Beraudi.
— Cabriti.
— Caledonica.
— Calliope.
— Candeloti.
— cerealis.
— Chelonitis.
— Conceptionensis.
— costulifera.
— decreta.
— dendrobia.
— dispersa.
— Deplanchesi.
— dictyodes.
— Ferrieziana.
— Gentilsiana.
— Goulardiana.

Helix Henschei.
— inæqualis.
— Kanakina.
— Koutoumensis.
— Lamberti.
— Lalannei.
— Lifouana.
— Lombardeani.
— luteolina.
— Mariei.
— Melitæ.
— microphis.
— minutula.
— Montrouzieri.
— morosula.
— Mouensis.
— multisulcata.
— Noumeensis.
— occlusa.
— Opaoana.
— ostiolum.
— Ouveana.
— Perroquiniana.
— pinicola.
— Raynali.
— rhizophorarum.
— Rossiteriana.
— rusticula.
— Saisseti.
— subcoacta.
— subsidialis.
— testudinaria.
— tricochoma.
— Turneri.
— Vetula.
— Vieillardi
— Villandrei.
— Vincentina.
Hydrocena Caledonica.
— coturnix.
— Crosseana.
— diaphana.
— Fischeri.
— granum.
— Hidalgoi.
— maritima.
Hydrocena pygmæa.
— turbinata.
Limax Mouensis.
Marinula Forestieri.
Melampus Adamsianus.
— albus.
— Australis.
— brevis.
— Bronni.
— Caffer.
— cinereus.
— crassidens.
— cristatus.
— fasciatus.
— granum.
— Layardi.
— Leai.
— luteus.
— Montrouzieri.
— Morosus.
— obtusus.
— sciuri.
— sordidus.
— trifasciatus.
— triticens.
— variabilis.
Melania canalis.
— Drouëti.
— funiculus.
— Jouani.
— Lamberti.
— lancea.
— macrospira.
— Mageni.
— Mariei.
— Matheroni.
— maurula.
— Montrouzieri.
— Moreleti.
— villosa.
Melanopsis acutissima.
— aperta.
— brevis.
— carinata.
— curta.
— Deshayesiana.

Melanopsis Dumbeensis.
— elegans.
— frustulum.
— fusca.
— fusiformis.
— Gassiesiana.
— lirata.
— livida.
— Mariei.
— neritoides.
— Retoutiana.
— robusta.
— Souverbiana.
— variegata.
— zonites.
Navicella affinis.
— Caledonica.
— cærulescens.
— Cooki.
— Excelsa.
— haustrum.
— Hupeiana.
— livida.
— Moreletiana.
Neritina aquatilis.
— Artensis.
— aspersa.
— asperulata.
— auriculata.
— Beckii.
— bicolor.
— brevispina.
— Bruguierii.
— canalis.
— chimmoi.
— cornuta.
— corona-australis.
— costulata.
— Exaltata.
— gagates.
— Lecontei.
— Lenormandi.
— morosa.
— navigatoria.
— Nouletiana.
— nucleolus.
Neritina obscurata.
— Pazi.
— Paulucciana.
— Petitii.
— pulligera.
— Rangiana.
— reticulata.
— rugata.
— Siquijorensis.
— spinifera.
— Souverbiana.
— subgranosa.
— subsulcata.
— variegata.
— Wallisiarum.
— zebra.
— zig-zag.
Pedipes Jouani.
Planorbis ingenuus.
— Montrouzieri.
— Fouqueti.
— Rossiteri.
Plecotrema Souverbiei.
— typica.
Physa Artensis.
— auriculata.
— Caledonica.
— castanea.
— Guillaini.
— hirpida.
— Kanakina.
— obtusa.
— tetrica.
— varicosa.
Pupa Artensis.
— Condita.
— Lifouana.
— Mariei.
— obstructa.
Scarabus Chalcostomus.
— Crossseanus.
— imperforatus.
— Leopardus.
— maurulus.
— minor
— nux.

Succinea Fischeri.
— Montrouzieri.
— Paulucciæ.
Tornatellina Noumeensis.
Truncatella conspicua.
— diaphana.
Truncatella labiosa.
— semiscostata.
— valida.
Vaginulus plebeius.
Zonites subfulvus.

APPENDICE DE LA DEUXIÈME PARTIE

Helix decreta foss.
— minutula foss.
— luteolina —
— Deplanchesi foss.
— vetula —
— Koutoumensis foss.
— Vincentina —
— costulifera —
— pinicola —
Bulimus senilis —
— corpulentus —
— Debeauxi viv.
— Lalannei
— imbricatus
— Alexander foss.
— sinistrorsus —
— turgidulus viv.
— Mageni foss.
— alboroseus viv.
— superfasciatus viv.
— patens —
— falcicula —
— Noumeensis —
— abbreviatus foss.
Bulimus Guestini viv.
— fibratus —
— bulbulus —
Scarabus minor foss.
Cyclostoma Bocageanum foss.
Helicina Lifouana —
— littoralis —
— togatula —
Hydrocena turbinata viv.
— Heckeliana.
— coturnix foss.
— pygmæa —
— maritima —
Truncatella conspicua —
Physa varicosa viv.
Melanopsis acutissima viv.
Helix Rossiteriana —
Hydrocena turrita non turbinata XIII, p. 226. Morelet.
Pupa Mariei viv.
Diplommatina Perroquini viv.
Ancylus Noumeensis —
Planorbis Rossiteri —

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche I.

Succinea calcarea Gas...... Fig. 1
— viridicata — 2
Helix Hameliana Cros.......... 3
— subnitens Gas............ 4
— Desmazuresi Cros........ 5
— rufotincta Gas........... 6
— inculta — 7
— Bourailensis Gas......... 8
— Bruniana — 9
— corymbus Cros........... 10
— Prevostiana — 11
— Taslei — 12
Helix confinis Gas............ 13
— subtersa — 14
— melaleucarum Gas....... 15
— Bazini Cros.............. 16
— Derbesiana Cros......... 17
— Berlierei — 18
— Megei Lambert.......... 20
— Vaysseti Marie,.......... 21
— Vimontiana Cros......... 22
— Heckeliana — 23
Bulimus Gaudryanus Gas....... 24
Planorbis Fabrei............. 25

Planche II.

Bulimus subsenilis............. 1
Cassidula pilosa.............. 2
— truncata............. 3
Melampus Exesus............. 4
— strictus............ 5
Diplommatina Montrouzieri..... 6
— Perroquini....... 7
Truncatella subsulcata......... 8
— Cerea.............. 9
Helicina Gassiesiana........... 10
— sphæroidea........... 11
— Noumeensis........... 12
Physa incisa................ 13
Physa doliolum............... 14
— Petiti................. 15
Blauneria Leonardi........... 16
Hemistomia Caledonica......... 17
Zonites Savesi................ 18
Ancylus Noumeensis........... 19
Hydrobia Crosseana........... 20
— Gentilsiana.......... 21
Tornatellina Mariei............ 22
Pupa Paitensis............... 23
— Mariei................. 24
— Fabreana.............. 25
Melampus Fraysei............. 25

Planche III.

Bulimus arenarius............. 1
Melanopsis Lamberti........... 2
— Fasciata........... 3
— fragilis............ 4
— aurantiaca......... 5
— elongata........... 6
— Brotiana........... 7
Heterocyclus Perroquini........ 8
Valvata Petiti................ 9
Neritina Lifouana.............. 10
— subauriculata......... 11
— Savesi.............. 12
Melania Rossiteri.............. 13
Scarabus regularis............ 14
— lacteolus............. 15
— intermedius........... 16
Cassidula intus carinatus....... 17
Bulimus Pronyensis............ 18

Planche IV.

Bulimus abbreviatus	1	Neritina Montrouzieri	7
— Loyaltyensis	2	Hydrocena rubra	8
Neritina expansa	3	Physa perlucida	9
— guttulata	4	Neritina suavis	10
— flexuosa	5	Navicella nana	11
— incerta	6	Helix Fabrei	12

TABLE

DE LA TROISIÈME PARTIE

	Pages
Ancylus Noumeensis.....	77
Blauneria Leonardi.......	47
Bulimus Gaudryanus....	38
— abbreviatus. ...	41
— arenosus........	40
— subsenilis.......	39
— Loyaltyensis. ...	42
— Pronyensis......	43
Cassidula pilosa.........	59
— truncata.......	60
— intuscarinata..	61
Diplommat. Montrouzieri.	62
— Perroquini..	63
Explication des Planch.	104
Helicina Gassiesiana.....	65
— Noumeensis.....	66
— Sphæreoidea. ...	67
— littoralis........	68
Helix Bazini.	27
— Berlierei	30
— Bourailensis.	17
— Bruniana..........	18
— confinis............	25
— corymbus..........	21
— Derbesiana.........	29
— Fabrei.............	32
— Heckeliana.........	36
— inculta............	17
— Megei.............	30
— melaleucarum......	27
— oriunda............	20
— Prevostiana........	22
— rufotincta..........	16
— Saburra...........	24
— subtersa...........	26
— Taslei.............	23
Helix Faysseti...........	33
— Vimontiana........	35
Hemistomia Caledonica...	71
Heterocyclus Perroquini..	86
Hydrobia Crosseana......	77
— Gentilsiana. ...	78
Hydrocena rubra.	70
Introduction.	5
Melampus Exesus.......	52
— strictus.......	53
— Fraysseti......	54
Melania Rossiteri........	85
Melanopsis aurantiaca....	82
— Brotiana......	84
— elongata......	83
— fasciata.......	80
— fragilis........	81
— Lamberti.	79
Navicella nana...........	97
Neritina expansa..	88
— flexuosa........	93
— guttulata.......	90
— incerta.........	94
— Lifouana........	91
— Montrouzieri. ...	89
— Savesi..........	95
— suavis..........	96
— subauriculata....	92
Planorbis Rossiteri.......	76
Physa doliolum..........	73
— incisa............	72
— Petiti.	74
— perlucida.	75
Pupa Fabreana.........	51
— Mariei............	50
— Païtensis.	49

	Pages.
Récapitulation	98
Scarabus lacteolus	58
— intermedius	57
— regularis	56
Succinea calcarea	11
— viridicata	12
Tornatellina Leonardi	48
Truncatella cerea	69
— subsulcata	68
Valvata Petiti	87
Zonites Savezi	15
— Hamelianus	12
— subnitens	13
— Desmazuresi	14

LISTE
DES PLANTES PHANÉROGAMES

ET

CRYPTOGAMES

croissant spontanément

à Saintes (Charente-Inférieure), et dans les environs,

par M. Paul BRUNAUD.

SUPPLÉMENT

CONTENANT LA DESCRIPTION DE QUELQUES CRYPTOGAMES NOUVEAUX, RARES OU PEU CONNUS.

Un certain temps, déjà, s'est écoulé depuis la publication de la *Liste des plantes phanérogames et cryptogames, croissant spontanément à Saintes (Charente-Inférieure), et dans les environs* (1), et voici, je crois, le moment venu de la compléter, en faisant paraître le supplément que j'avais promis.

Malgré mes recherches, il ne m'a pas été possible de récolter de nouveaux échantillons des plantes rares que j'avais signalées, et je n'ai pas encore retrouvé *Adonis æstivalis* L., *Ranunculus sceleratus* L., *Delphinium cardiopetalum* D. C., *Fumaria micrantha* Lag., *Sisymbrium columnæ* L., *Alyssum campestre* L., *Linum suffruticosum* L., *Malva moschata* L., *Hypericum quadrangulum* L., dont je connaissais un pied unique dans un mur,

---

(1) *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, t. XXXII, 1878, p. 116.

aujourd'hui démoli, *Pisum arvense* L., *Orlaya grandiflora* Hoff., *Campanula rotundifolia* L., *Specularia speculum* Alph. D. C., *Limnanthemum nymphoides* Linck., *Gentiana pneumonanthe* L., *Lamium album* L., qui n'a paru, que pendant deux ans, aux environs de Courbiac, *Polygonum minus* Huds., *Euphorbia cyparassias* L., *Allium roseum* L., qu'on rencontrait, parfois, dans une haie derrière la maison de Madère, *Polygonatum vulgare* Desf., *Arum maculatum* L., bien rare depuis les travaux faits sur le champ de tir de la garnison, *Setaria glauca* Pal. de Beauv., *Melica Nebrodensis* Parl., *Targionia Michelii* Cord., *Platysma glauca* Nyl., *Lecidæa petrea* Nyl., *Phallus impudicus* L., *Clathrus cancellatus* L., etc., etc. Ces plantes, toujours rencontrées en très petit nombre, n'appartiennent, peut-être, plus à notre flore, si toutefois elles en ont fait partie, ou bien elles sont disparues de la localité, ou ont été détruites. Les défrichements des bois, les travaux de terrassements faits, lors de la construction du chemin de fer, la plantation en vignes d'une quantité de terrains incultes (je parle de ce qui se passait avant l'apparition du Phylloxera), la suppression de beaucoup de haies, la transformation, aux environs de la ville, de nombreux champs, en jardins, l'agrandissement des faubourgs, et surtout, comme le disent MM. Gilet et Magne, dans leur *Nouvelle Flore française*, « l'avidité des botanistes (1), » ont, probablement, contribué à nous faire perdre plusieurs espèces (2).

J'ai entendu dire qu'il venait, autrefois, dans les bois environnant Fontcouverte, des *Daphne*, et que les jardiniers de Saintes allaient en chercher pour les greffer. Je ne sais si ce fait est vrai, mais ce qui est certain, c'est que je n'ai jamais vu de *Daphne*, aux endroits, où, dit-on, il en existait jadis.

---

(1) Je ne suis pas partisan de ces Sociétés, qui imposent, à leurs membres, l'obligation de fournir, chaque année, comme cotisation, un certain nombre d'exemplaire d'une plante rare : c'est ainsi qu'on prive une localité de ses richesses botaniques.

(2) *Anthemis arvensis* L., que j'avais rencontré, il y a une dizaine d'années, dans certaines communes du canton de Pons, entre Saint-Sever et Pérignac, y est bien rare maintenant. Il m'a fallu chercher beaucoup pour en retrouver deux ou trois pieds. Cette plante, qui n'était probablement pas spontanée dans ces localités, en a disparu presque subitement.

En ce qui concerne les nouvelles espèces créées par M. Jordan et ses disciples, comme beaucoup d'entre elles ne sont que des formes plus ou moins remarquables et plus ou moins fixes de plantes déjà connues, il m'est bien difficile de dire si la contrée en a perdu quelques-unes. On les trouve presque toujours croissant parmi les types linnéens dont elles se rapprochent, et il n'est pas rare, surtout pour les Rosacées, de trouver deux de ces espèces sur le même pied. Je ne suis pas le premier à le remarquer, et maintenant que j'ai fait cette observation, je suis disposé à ne voir que des formes, dans certains *Rosa* ou *Rubus*, que, sur la foi des auteurs, j'avais, jusqu'ici, considérés comme des plantes distinctes.

Saintes, le 19 octobre 1879.

Ouvrages à consulter

INTÉRESSANT LA FLORE DES ENVIRONS DE SAINTES.

H. LORET. — Glanes d'un botaniste, avec des observations sur quelques plantes du midi de la France. Extrait du *Bulletin de la Société botanique de France*. Séances de janvier à juillet 1859. Il n'est question de la Saintonge, dans cet ouvrage, qu'aux pages 10 et 12 du tirage à part.

Ph. DAVID, J. FOUCAUD, P. VINCENT. — Catalogue des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département de la Charente-Inférieure, pour servir à l'étude de la carte botanique. La Rochelle, Imp. Siret, 1878.

Ch. RIVEAU. — Note botanique. — Environs de Saintes. — Publié dans le Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, t. I^er, p. 74.

Paul BRUNAUD. — Des noms vulgaires des champignons aux environs de Saintes (Charente-Inférieure). — Publié dans la Revue mycologique, 1^re année, n° 1, p. 14.

Paul BRUNAUD. — Descriptions de quelques cryptogames nouveaux, rares ou peu communs, trouvés aux environs de Saintes (Charente-Inférieure). — Publié dans le Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, t. I^er, p. 85.

Ce travail contient la diagnose de plusieurs espèces nouvelles, déterminées par l'auteur, et énumérées, sans description, dans la *Liste des plantes phanérogames et cryptogames, croissant spontanément à Saintes (Charente-Inférieure) et dans les environs.*

P. A. Saccardo. — Fungi Gallici lecti a cl. viris P. Brunaud, C. C. Gilet et abb. Letendre, *in Michelia, commentarium mycologicum fungos in primis italicos illustrans,* vol. I, p. 500. — Patavii, typis seminarii, 1879.

Paul Brunaud. — Sur la présence du Glœosporium ampelophagum Sacc., en Saintonge. Publié dans la Revue mycologique, 1re année, nº IV, page 173.

Paul Brunaud. — Tableau dichotomique des familles des Pyrénomycètes, trouvés jusqu'à présent dans la Charente-Inférieure, dressé d'après le Conspectus Pyrenomycetum de M. Saccardo, avec l'aide des ouvrages de MM. Karsten et Saccardo. Publié dans la Revue mycologique, 2e année.

I

Plantes phanérogames (1).

1º DICOTYLÉDONÉES.

Thalictrum nigricans Jacq. Est R. dans les endroits marécageux. Ne pas le confondre avec des formes du T. flavum L., qui s'en éloignent peu.

Delphinium ajacis L. (Vers Chaumet, commune de Fontcouverte, dans les champs de blé). R.

Chelidonium laciniatum Mill. ; C. quercifo-

(1) La liste des plantes trouvées à Saintes, que complète ce travail, contient, en tenant compte de quelques modifications apportées à la classification, 1261 plantes phanérogames, espèces, variétés ou formes, dont 1025 dicotylédonées et 2097 cryptogames, espèces, variétés ou formes. Ces cryptogames sont ainsi répartis dans chaque grande famille :

Fougères	12
Equisétacées	3
Mousses	95
Hépatiques	23
Characées	6
Lichens	319
Hyménomycètes	510
Discomycètes	75
Gymnoascacées	2
Pyrénomycètes	321
Dichénacée	1
Sphæropsidées	97

(J'ai réuni, à cette famille, les Cryptogames de l'appendice aux Discomycètes.)

Cytisporacées	3
Phyllostictées	244
Mélanconiées	4
Gastéromycètes	15
Myxomycètes	15
Gymnomycètes	37
Hypodermées	109
Phycomycètes	23
Hyphomycètes	66
Hyphomycètes imparfaits (mycelia)	21
Algues	66
Diatomées	30

A ces nombres, il faudra ajouter les plantes énumérées dans cette liste supplémentaire.

lium Willem. Cette forme du C. majus se reproduit accidentellement çà et là, depuis que j'en ai jeté des graines provenant du jardin botanique de Rochefort, sur des décombres et des terreaux.

Fumaria confusa Jord.

Diplotaxis tenuifolia D. C. Depuis trois ou quatre ans, j'en trouve toujours quelques pieds dans la cour de la gare. D'après l'Herbier de la ville de Saintes, cette plante aurait été recueillie aux environs de Diconche.

Hesperis matronalis L. (Saintes). H. Loret. A retrouver.

Viola lancifolia Thore. (Saintes). H. Loret. A retrouver.

Saponaria vaccaria L. (Saintes). David, Foucaud et Vincent, *Cat. des pl. de la Charente-Inférieure.*

Malachium aquaticum Fr. (Taillebourg). David, etc., *loc. cit.*

Ruta graveolens L. Quelques pieds sur les rochers des Arciveaux, en descendant à la rivière. Y sont-ils bien spontanés ?

Ononis campestris Koch., var. fl. alb.; R. Entre les Roches et la Maladrerie.

Trifolium medium L. (Taillebourg). H. Loret.

Tetragonolobus siliquosus Roth. (Taillebourg). H. Loret.

Coronilla minima L. (Taillebourg). Gauthier, *Stat. dép. Charente-Inférieure.*

Lathyrus sylvestris L. N'a pas été retrouvé aux Gonds, où il était indiqué. Le pied, que j'avais rencontré à la Font-Alizon, a disparu depuis qu'on a coupé le bois.

Rosa leucochroa Desv. Trouvé, aux environs de la gare, une forme différant du type, par la présence de quelques glandes sur les pétioles et par les styles glabres, très-courts.

Epilobium lanceolatum Sébast.

Circæa Lutetiana L. (Chez Bienvenu, près de Chaumet, commune de Fontcouverte, Saintes, aux Arènes).

Ammi intermedium D. C. (Les Arciveaux). L. Giraudias.

Rubia tinctorum L. (Champs au-dessus de la Maladrerie, à gauche de la route de Bordeaux). Restes d'une ancienne culture.

Scabiosa Loretiana Timb.-Lagr. N'est qu'une forme du S. columbaria L.

Centaurea nemoralis Jord. J'ai, par erreur, indiqué dans la *Liste des plantes*, etc., ce Centaurea sous le nom de C. nigra L. L'espèce de Linné, que je n'ai pas trouvée, est le C. obscura Jord.

Inula Britannica L. Disparaît tous les jours. Je n'en connais plus que quelques pieds.

Bidens tripartita L. (Courbiac).

Catananche cærulea L. (Saintes). Lloyd. *Fl. de l'Ouest.* A retrouver. On l'a indiqué aux Marsais. Je ne l'y ai jamais vu.

Tragopogon Australis Jord. J'ai, dans la *Liste des Plantes*, etc., confondu cette espèce avec T. porrifolius L., qui est cultivé. C'est la plante de M. Jordan qui croît aux stations où j'avais indiqué celle de Linné. Cette dernière se rencontre quelquefois, échappée des jardins, sur les terreaux et les décombres. Peut-être la culture pourrait-elle donner raison à ceux qui, comme M. Lloyd, réunissent ces deux espèces?

Depuis trois ans environ, j'ai rencontré quelques pieds de Hedypnois polymorpha D. C. Cette plante méditerranéenne voudrait-elle se naturaliser en Saintonge?

Stachys Germanica L. (Chadignac, les Mouchets).

Lamium album L. (Taillebourg). H. Loret.

Mentha piperita L. Cultivée.

— rubra Smith. Cultivée.

Beta maritima L. Cette plante du littoral se trouve assez abondante, par année, sur les bords des champs de la Pinellerie, qui aboutissent au chemin de St-Georges-des-Coteaux.

Salix undulata Ehrh. Quelques pieds. Du Ramet aux Arciveaux, en suivant la Charente.

2° MONOCOTYLÉDONÉES.

Gagea arvensis Schultz. (Saintes). David, etc., *loc. cit.* A retrouver.

Orchis fragrans Poll. (le Douhet). Lloyd, *loc. cit.*

Eragrostis megastachya Linck. (Saintes). H. Loret.

Bromus asper L. (Montcharente, Ste-Marie).

Hordeum maritimum With. (De la Société vinicole à Courbiac).

II

Plantes cryptogames.

VÉGÉTAUX CELLULAIRES.

Mousses.

Leucobryum glaucum Schimp. (Pessines, les Grands, Montcharente).

Lichens.

Cladonia squamosa Hoffm.

— rangiferina Hoffm., var. sylvatica Ach.

Ramalina calicaris Fr., var. canaliculata Fr. R.

Parmelia perlata Ach., *form.* ciliata Sch.

Physcia parietina de Not., *form.* disgregata Grog.

— pulverulenta Fr., *form.* angustata Sch.

— stellaris Fr., *form.* melanophtalma Mass.

var. anthelina Ach. (Sur les pêchers et les pruniers). Se rapproche beaucoup de la var. ambigua Sch.

— obscura Fr., var. cycloselis Sch. Diffère du type, auquel on la réunit souvent, par les lobes du thalle à laciniures plus étroites, et par ses apothécies moins grandes, à bordures souvent crénelées.

Lecanora cerina Ach., var. Ehrarti Sch.

— subfusca Ach., var. geographica Mass.

var. pinastri Sch.

var. Hageni Ach.; Nyl., *form.* cyanescens Ach.

Urceolaria scruposa Ach., var. cretacea Sch.

Phlyctis agelæa Wallr. P. C.

Lecidea lucida Ach. (Au pied des murs, dans les endroits ombragés.)

— turgidula Fr. (Sur un tronc d'*abies pectinata*).

— cyrtella Nyl. (Sur les écorces d'érable).

— luteola Ach., var. arceutina Ach.

— candida Ach.

— vesicularis Ach., *form.* opuntioides D. C.; R.

— parasema Ach., var. exigua Chaub.; Biatora geographica Mass. (Sur les écorces lisses des jeunes arbres.)

var. effusa Sch.

var. angulosa Ach.

var. olivacea Sch.

var. cæsio-pruinosa Roum. Types normaux des *Lichens d'Europe* : Lécidéinées, n° 139; Biatora Laureri Hepp. (Sur les platanes.)

var. microcarpa Sch.

— contigua Fr., var. platycarpa Fr.

var. albo-cærulescens Nyl.

var. calcarea Fr.

— albo-atra Sch., *form.* populorum Nyl.; Mass.

— disciformis Fr., var. stigmatea Nyl. (Sur les tuiles).

Graphis dendritica Ach., var. medusula Nyl.

Opegrapha varia Pers., var. notha Ach., *form.* nigrocæsia Chev.

Arthonia pruinosa Ach., var medusula Nyl.

— stictoides Nyl., En. lich. 13. (Sur les tiges des chèvrefeuilles).

Melaspilea deformis Nyl. (Sur l'écorce des noyers). R.

Verrucaria lecidioides Hepp.; Mass. R.

— macrostoma Nyl.

— rupestris Schrad., var. Hochstetteri Fr. R.

— muralis Ach., *form.* confluens Ach.

Champignons.

I. *Hyménomycètes.*

Amanita bulbosa Pers., var. citrina Gil.
— recutita Fr. (Bois de la Gord.)
Lepiota naucina Fr. Par suite d'une faute typographique, cette espèce a été donnée dans la *Liste des Plantes*, etc., sous le nom de L. mucina. Les botanistes ont, sans doute, réparé l'erreur que je viens corriger.
— clypeolaria Bull.
 var. felina Gil.
Tricholoma sejunctum Fr. (Bois de la Gord.)
— triste Fr.
— murinaceum Bull.
— albo-brunneum Fr. (Rochemont.)
— brevipes Fr.
Clitocybe maxima Fr.
— nebularis Fr.
— gymnopodia Fr. (Sur les vieilles souches de peupliers.)
Hygrophorus limacinus Scop.
Lactarius pargamenus Fr.
— torminosus Schæff R. (La Font-Alizon).
— blennius Fr.
— volemus Fr.
Russula heterophylla Fr.
Mycena sanguinolenta Fr. (Pessines, sous des pins).
Nyctalis asterophora Fr.
Marasmius insititius Fr. (Sur les branches mortes d'ajonc).
Clitopilus prunulus Fr.
Inocybe perbrevis Veinm.
Cortinarius turbinatus Fr.
— torvus Fr.
Galera hypnorum Batsch, var. bryorum Pers. A. C.
Pratella setigera Fr. (Pessines). P. C.
Stropharia obturata Fr.
Hypholoma velutinum Fr.
Psilocybe spadiceus Fr.
Psathyrella hydrophora Fr.
Coprinus cothurnatus Godey.
— atramentarius Fr. R.
Boletus cyanescens Bull.
— lividus Bull. (Le Cormier, près Saintes). Je n'ai trouvé, qu'une fois, ce bolet remarquable par ses pores plissés ou labyrinthés.
Polyporus versicolor Fr., var. atrocæruleus Weinm.; Kickx) Fl. Crypt. Fland. II p. 232.
— dichrous Fr. (Margezy, sur un vieux tronc de saule).
— Saccardoi Cook. et Quél. Clav. Hym.; P. Sericellus Sacc., *Myc. Venet.* non Lèv.; Sacc., *Fung. Ital.* pl. 106. (Sur de vieilles souches). Pessines.
Fomes applanatus Fr.
Merisma frondosus Fr. (Seneuil, commune de Varzay).
Physisporus obducens Gil.; Polyporus Pers., Myc. Europ. II, p. 104. (Ressemble beaucoup au Ph. medulla-panis Gil.; Polyporus Pers., Myc. Europ. II, p. 100).
— contiguus Pers.; Gil. (Sur les vieux bois pourris.)
Trametes rubescens Fr. (Sur les vieux saules).
Hydnum ferruginosum Pers.
Corticium polygonium Pers., *form.* robiniæ.
— cinereum Fr., *form.* ligustri.
 form. abietis.
 form. viburni.
 form. fraxini. Dans la *Liste des plantes*, etc., j'ai, par erreur, désigné cette forme sous le nom de C. lycii.
— puberum Fr.
— maculæforme Fr.
Coniophora puteana Schum.
Clavaria botrytes Fr.
— rugosa Bull.
— cristata Pers.
Excidia minutula Sacc., *Mich.* I, p. 502. (Sur les branches mortes d'ajonc).
Dacrymyces urticæ Fr. (Sur les tiges mortes d'orties). Printemps.

II. Discomycètes.

Verpa digitaliformis Pers. (La Gord). R. Trouvé un seul échantillon.

Peziza palearum Desm. (Sur le chaume des graminées). A. C.

Trichopeziza villosa Fuck. ; Peziza Pers.

— punctiformis Fuck. ; Peziza Fr. La var. fusca se trouve, dans la *Liste des Plantes, etc.*, sous le nom de Peziza dryophila Pers. ; Chev.

Lachnum mollissimum Karst. ; Peziza Lasch. (Sur les tiges mortes de Sambucus ebulus). A. C.

Tapesia rosæ Fuck. ; Peziza Pers. (Sur les branches mortes de Rosa arvensis). Saintes. R.

Dascyscypha virginea Fuck. ; Peziza Batsch, var. lutescens. Vu seulement une fois. Diffère du type, par la couleur blanc-jaune des cupules. Peut-être est-ce la pezize à l'état de vieillesse ? (Bois de la Gord.)

Niptera cinerea Fuck. ; Mollisia Karst. ; Peziza Batsch. (Sur le bois pourri.)

Pyrenopeziza rubi Rehm. ; Mollisia atrata, var. rubi Karst. ; Trochila de Not. (Sur les branches pourries des ronces).

Humaria Crouani Cook. ; Sacc , *Mich.*, I, p. 430 ; Crouania Fuck. ; Ascobolus miniatus Cr. (Sur les mousses). Hivers. P. C.

Propolis versicolor Fr., var. lactea Fr. ; P. faginea Karst. (Sur les branches à demi pourries).

Trochila ilicis Rabh., var. photiniæ Sacc. var. Evonymi Japonicæ.

Ceuthospora phacidioides Grèv., var. lauri nobilis.

var. magnoliæ.

var. cerasi Desm.

Rhytisma salicinum Fr., *form.* cytisi Sacc., *in litt.* (Sur une feuille de Cytisus laburnum). Je dois, à l'obligeance de M. Saccardo, la détermination de l'unique échantillon de ce Rhytisma, qui ne diffère du type que par son habitat (1).

Xylographa parallela Fr. (Sur les vieilles poutres de sapin).

III. Gymnoascacées Wünsche.

Exoascus bullatus Fuck., Symb. Myc., App II, 49. ; Ascomyces Berk. (Sur les feuilles de poirier). T. C., par années.

— deformans Fuck. ; Ascomyces Berk. ; Taphrina Tul. (Sur les feuilles de pêcher.)

— Tosquinetii Sacc. ; Ascomyces W. (Sur les f. vivantes d'Alnus glutinosa).

IV. Pyrénomycètes (2).

1° Hystériacées.

Hysterium pulicare Pers., var. glomerulosum Grog., Pl. Cell. de Saône-et-Loire, p. 130.

---

(1) Je ne saurai trop remercier M. P. A. Saccardo, l'éminent mycologue de Padoue, qui a eu l'extrême obligeance de vérifier mes *fungi* douteux. Je le remercie, également, du témoignage d'estime qu'il m'a montré, en donnant mon nom à trois cryptogames, trouvés en Saintonge.

(2) La classification des Pyrénomycètes énumérés dans la *Liste des Plantes, etc.*, est défectueuse. Voici l'ordre, dans lequel doivent se trouver les genres de cette section des champignons, cités dans la première partie de mon travail, d'après la méthode adoptée par M. P. A. Saccardo, dans son *Conspectus pyrenomycetum, etc., etc.*, et dans le premier volume du *Michelia, Commentarium mycologicum.*

I. Hystériacées Cord., *pr. part.*

1° Hysteriographium Cord., *pr. part.* ; De Not. Ce genre comprend : *Hysterium fraxini* Pers., qui est dans ma nouvelle classification, Hysteriographium fraxini De Not.

2° Hypoderma D. C.

3° Lophodermium Chev. (Lophodermium tumidum Paul Brunaud, var. trigonum Fr. ; Hysterium Fr. ? est Coccomyces coronatus Karst., var. trigona Karst).

Hysterium Prostii Dub. (Sur la partie interne de l'écorce des vieux pommiers).
Hysterographium fraxini De Not., *form.* viburni lantanæ. (Saintes).

Acrospermum graminum Lib. (Sur les feuilles mortes et les tiges du Brachypodium pinnatum).
Aporia herbarum Dub.

4° Colpoma Wallr. Ce genre comprend : *Triblidium quercinum* Pers., = Colpoma quercinum Wallr.

5° Acrospermum Tode.

6° Mytilidion Dub. Ce genre comprend : *Hysterium aggregatum* D. C. = Mytilidion aggregatum Dub.

7° Hysterium Tode, *pr. part.* (Hysterium elevatum Pers., est Triblidium hysterinum Duf).

8° Glonium Mühl. ; De Not.

II. Lophiostomacées Sacc., *Mich. I. p.* 337.

1° Lophidium Sacc. Ce genre comprend : *Lophiostoma compressum* Pers., = Lophidium compressum Sacc.

2° Lophiostoma Cés. et De Not., *pr. part.* Ce genre comprend : *Leptosphæria Achilleæ* De Not. ; Sacc., Myc. Venet. p. 104. = Lophiostoma bicuspidatum Cook.

3° Lophiotrema Sacc. Ce genre comprend : *Lophiostoma nucula* Fr. ; Cés. et De Not. = Lophiotrema nucula Sacc.

III. Dothidéacées Nke.

1° Dothidea Fr., *pr. part.*

2° Phyllachora Nke. Ce genre comprend : *Dothidea pteridis* Fr., = Phyllachora pteridis Fuck., et *Sphæria junci* Fr.? Paul Brunaud, = Phyllachora junci Fuck. (Phyllachora medicaginis Sacc., = Phacidium medicaginis Lib).

IV. Hypocréacées De Not. ; Sacc., *Mich.* 1, *p.* 277.

1° Epichloe Fr.

2° Cordyceps Fr. Ce genre comprend : *Torrubia militaris* Tul., = Cordyceps militaris Linck.

3° Claviceps Tul.

4° Gibberella Sacc. Ce genre comprend : *Botryosphæria pulicaris* Cés. et de Not., = Gibberella pulicaris Sacc. ; *Botryosphæria dispersa* De Not., = Gibberella pulicaris Sacc., var. Saubinetii Sacc., et *Botryosphæria moricola* De Not., = Gibberella publicaris Sacc., var. moricola Sacc.

5° Hypocrea Fr.

6° Nectria Fr.

7° Hypomyces Tul.

8° Polystigma Pers.

9° Hyponectria Sacc. Ce genre comprend : *Sphærella buxi* Fuck. non Sacc., = Hyponectria buxi Sacc., *Mich.*, 1, p. 250 et 281.

V. Sphæriacées Fr., *pr. part.* ; Cés. et de Not.

1° Capnodium Mont. Ce genre comprend : *Fumago salicina* Tul., = Capnodium salicinum Mont., et les espèces du genre Morphæa R. et Riv., conidies de quelques Capnodiums.

2° Fenestrella Tul. Ce genre comprend : *Cucurbitaria vagans* Sacc., = Fenestrella vestita Sacc., Mycoth. Venet.

3° Cucurbitaria Gray.

4° Pleospora Rabh.

5° Sillia Karst. Ce genre comprend : *Valsa ferruginea* (Pers). ; Cr., = Sillia ferruginea Karst.

6° Leptospora Rabh, *pr. part.* ; Fuck. Ce genre comprend : *Lasiosphæria spermoides* De Not., = Leptospora spermoides Fuck.

7° Lasiosphæria Cés. et De Not., *pr. part.*

8° Linospora Fuck. Ce genre comprend : *Phoma saligna* Fr., = Linospora Capreæ Fuck.

9° Rhaphidophora Fr. Ce genre comprend : *Sphæria acuminata* Sow. ; *Leptosphæria carduorum* De Not., = Rhaphidophora acuminata Sacc.

10° Aglaospora De Not.

11° Pseudovalsa Cés. et De Not. Ce genre comprend : *Melanconis longipes* Tul., = Pseudovalsa longipes Sacc., et *Massaria Kickxii* De Not., = Pseudovalsa Kickxii Sacc., *in litt.*

12° Thyridaria Sacc. Ce genre comprend : *Cucurbitaria Broussonetiæ* Sacc., = Thyridaria incrustans Sacc.

13° Melogramma Fr.

2° Lophiostomacées.

Lophidium curtum Sacc. ; Lophiostoma De Not. (Sur du bois pourri).

Lophiostoma insidiosum Cés. et De Not. (Sur les tiges de Silene nutans).

Lophiostoma dumeti Sacc. ; *Fung. Ital.*, pl. 224. (Sur les branches mortes des ronces). A. C.

— quadrinucleatum Karst. ; Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 222.

Lophiostoma pseudomacrostomum Sacc.,

14° Massaria De Not.

15° Melomastia Fr. Ce genre comprend la var. *cinerea* Malbr. du *Verrucaria gemmata* Ach., ou du moins, le cryptogame que j'ai désigné sous ce nom, dans la *Liste des plantes, etc.*, et *Sphœria lonicerœ* Sow., = Melomastia Friesii Nke. ; Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 542.

16° Melanomma Nke., *pr. part.*; Sacc., *Mich.* I, p. 344.

17° Sphærulina Sacc. Ce genre comprend : *Sphœrella myriadea* Fuck., = Sphærulina myriadea Sacc.

18° Leptosphæria Cés. et De Not. Ce genre comprend : *Sphœria coniformis* Fr., Syst. Myc. II., *pr. part.*, = Leptosphæria conoidea Cook.; *Sphœria iridis* Dur. et Mont., = Leptosphæria iridis Sacc., *in litt.*; *Sphœria suffulta* Nées, = Leptosphæria suffulta Sacc. ; *Sphœria rusci* Wallr., = Leptosphæria rusci Sacc. ; *Sphœria fuscellà* Berk et Br., = Leptosphæria fuscella Cés. et De Not. ; les var. du *Sphœria fuscella* Sacc., Myc. Venet., p. 97 et 98, non Berk et Br. = Leptosphæria vagabunda Sacc. ; *Sphœrella modesta* Desm., = Leptosphæria modesta Karst.; *Sphœrella vincœ* Fr., = Leptosphæria vincæ Sacc. ; *Sphœrella crastophila* Sacc. = Leptosphæria crastophila Sacc.

19° Diaporthe Nke. Ce genre comprend : *Mamiania strumella* Cés. et De Not., = Diaporthe strumella Fuck. ; *Mamiania hystrix* De Not. ? ; Paul Brunaud, = Diaporthe hystrix Sacc.

20° Hypospila Fr. Ce genre comprend : *Phoma pustula* Fr., = Hyspopila pustula Karts.

21° Gnomonia Cés. et De Not. Ce genre comprend : *Sphœria euphorbiœ* Fuck., — Gnomonia devexa Auersw.

22° Epicymatia Fuck. Ce genre comprend : *Sphœria epicymatia* Wallr. ; *Sphœrella epicymatia* Sacc., = Epicymatia vulgaris Fuck.

23° Microthyrium Desm.

24° Sphærella Fr. ; Cés. et De Not. Ce genre comprend ; *Asteroma reticulatum* Fr., = Sphærella asteroma Karst. ; *Spharella perpusilla* De Not., = Sphærella ignobilis Auersw.

25° Stigmatea Fr. Ce genre comprend : *Dothidea Robertiani* Fr., = Stigmatea Robertiani Fr.

26° Venturia De Not. Ce genre comprend : *Perisporium circinans* Fr., = Venturia circinans Sacc., *Fung. Ital.* pl. 639.

27° Valsaria Cés. et De Not.

28° Hercospora Fr. Ce genre comprend : *Rabenhorstia tiliœ* Fr., = Hercospora tiliæ Fr.

29° Melanconis Tul.

30° Otthia Nke. Ce genre comprend : *Cucurbitaria coryli* Sacc.. non Fuck., = Otthia coryli Fuck.

31° Anthostoma Nke. Ce genre comprend *Amphisphœria xylostei* De Not., = Anthostoma xylostei Sacc., et *Melanconis turgida* Tul., — Anthostoma turgida Nke.

32° Sordaria Cés. et De Not.

33° Chætomium Kze. (Ch. elatum Kze., = Ch. comatum Tode)

34° Rosellinia De Not.

35° Xylaria Hill.

36° Ustulina Tul.

37° Hypoxilon Bull.

38° Daldinia Cés. et De Not.

39° Nummularia Tul.

40° Læstadia Auersw. Ce genre comprend : *Sphœrella carpinea* Auersw., = Læstadia carpinea Sacc.

41° Diatrypella Cés. et De Not.

42° Diatrype Fr., *pr. part.*

43° Cryptosphæria Grèv., *pr. part.* Ce genre comprend : *Valsa eumonia* Nke., = Cryptosphæria eunomia Fuck., et *Valsa millepunctata* Nke., = Cryptosphæria millepunctata Grèv.

44° Valsa Fr.

45° Eutypa Tul. Ce genre comprend : *Diatrype aneirina* Fr., = Eutypa aneirina Sacc.;

Mich., I, p. 334 et *Fung. Ital.*, pl. 234.

Thèques cylindriques, en massue, courtement pédicellées, 110-115 long., 14 larg., octospores; paraphyses; sporidies distiques ou obliquement monostiques, fusiformes, 28-30 long., 8-10 larg., droites ou courbées, 5-septées à 6 gouttelettes, brunes. (Sur les branches mortes).

Lophiostrema Desmazieri Sacc. et Sp.; Sacc., *Mich.*, I, p 411, et *Fung. Ital.*, pl. 606.

Périthèces réunis, profondément enfoncés dans le bois ou dans l'écorce, globuleux, noirs, ostiole étroitement linéaire; thèques cylindriques, 170-180 long., 15 larg., courtement pédicellées, octospores, entourées de paraphyses filiformes; sporidies obliquement monostiques, oblongues-fusiformes, 35-40 long., 10-12 larg., 3-septées, rétrécies à la cloison du milieu, brunâtres, parsemées de petites verrues et entourées d'un mucus hyalin.

(Saintes, sur une branche morte de pêcher.)

Lophiostrema subcorticale Sacc., *Mich.*, I. p. 335, et *Fung. Ital.*, pl. 243; Lophiostoma Fuck., Symb. Myc., p. 157.

— viticola Sacc., *Mich.*, I, p. 335 et 338; *Fung. Ital.*, pl. 244.

Périthèces réunis, globuleux, enfoncés dans le bois à ostiole comprimé, tronqué, émergent; thèques en massue, 120 long., 13 larg., octospores; paraphyses; sporidies distiques, fusiformes, bi-coniques, courbées, 28-32 long., 7-8 larg., rétrécies, 1-septées, à 4 gouttelettes, hyalines.

(Sur les sarments de la vigne. Saintes). R. Je ne l'ai trouvé que deux fois.

— angustilabrum Sacc.; Lophiostoma Berk. et Br. (Saintes, sur les ramules morts et les épines de Ulex Europæus). A C.

— præmorsum Sacc.; Lophiostoma Fuck.; Sphæria Lasch. (Sur les tiges mortes du genet à balai). Saintes. A. C.

3° Dothidéacées.

Scirrhia rimosa Fuck.; Nke. (Sur les feuilles mortes de Phragmites communis).

Euryachora sedi Fuck.

Phyllachora cynodontis Niessl.

Valsa spinosa Pers., = Eutypa spinosa Tul.; *Valsa lata* Nke., = Eutypa lata Tul.; *Valsa eutypa* Fr., = Eutypa Acharii Tul; *Valsa flavovirens* Hoffm., = Eutypa flavovirens Tul.

46° Eutypella Sacc. Ce genre comprend: *Valsa prunastri* Pers., = Eutypella prunastri Sacc.; *Valsa stellulata* Fr., = Eutypella stellulata Sacc.

47° Quaternaria Tul.

48° Calosphæria Tul.

49° Cœlospheria Sacc. Ce genre comprend: *Cucurbitaria cupularis* Fr., = Cœlosphæria Fuckelii Sacc.

50° Botryosphæria Cés. et de Not., *pr. part*; Sacc., *Mich.* I, p. 42. Ce genre comprend: *Botryosphœria juglandina* De Not., = Botryosphæria Bérengeriana Cés. et De Not., *form.* juglandina Sacc.

VI. Erysiphéacées Lév.

1° Lasiobotrys Kze et Schm.

2° Eurotium Linck.

3° Erysiphe Hedw. (Er. taurica Lév.?; Paul Brunaud. = Er. lamprocarpa Lév., *form.* circii lanceolati Fuck.

4° Microsphæria Lév. C'est l'ancien genre Calocladia Lév.

5° Uncinula Lév.

6° Phyllactinia Lév.

7° Sphærotheca Lév.

8° Podosphæra Kze.; Lév.

Ces rectifications, qui ne portent que sur les genres des Pyrénomycètes, trouvés aux environs de Saintes, cités dans la *Liste des plantes, etc.*, étaient indispensables pour mettre cet ouvrage en harmonie avec le supplément.

4° Hypocréacées.

Nectria Desmazierii De Not. (Sur les branches de buis).

— sinopica Fr. (Sur les branches de lierre).
Conidie: Tubercularia vulgaris Tode, var. sarmentorum Wallr.

Nectriella Rousseliana Sacc., *Mich.*, I, p. 51 et 277; Nectria Mont. (Sur les f. de buis.)

Gibberella pulicaris Sacc., var. Saubinetii Sacc., *form.* coronillæ Sacc., *Mich.*, I, p. 513. (Sur les branches de Coronilla glauca et de C. Emerus). Saintes, Pessines.

5° Sphæriacées.

Capnodium citri Mont. (Sur les f. de citronniers et d'orangers).

— Persoonii Berk et Desm. (Sur les f. de tilleul).

— expansum Berk. (Sur les f. de sycomore).

— Footi Berk. (Sur les feuilles des plantes exotiques, dans les serres).

— loniceræ Sacc.: Fumago loniceræ Fuck. (Sur les f. des chèvrefeuilles).

— nerii Rabh. (Sur les f. du Nerium oleander).
(Ont été trouvés, seulement, à l'état spermogonifère).

Thyridium cingulatum Sacc., *Mich.*, I, p. 512; Sphæria Mont. (Sur Symphoricarpus racemosus).

Pleospora albicans Fuck. (Sur les tiges mortes des chicorées).

— bardanæ Niessl.; Sacc, *Fung. Ital.* pl. 406. (Sur les tiges de Lappa minor).

— media Niessl. (Sur le tiges de Centaurea scabiosa).

— vulgaris Niessl. (Sur les tiges de clematis vitalba et de quelques labiées).

— herbarum Rabh., *form.* marrubii vulgaris.
form. meliloti officinalis.

Pleospora herbarum Rabh., *form.* calycanthi. (Sur les fruits de Calycanthus floridus).
form. verbasci.
form. lathyri latifolii.
form. chelidonii (Sur chelidonium majus).
form. centranthi rubri.
form. aconiti.
form. violæ.
form. medicaginis.
form. arabis sagittatæ.
form. chenopodii.
form. chrysanthemi coronarii.
form. pharbitis hispidæ.
form. dipsaci.
form. euphorbiæ.

Cryptospora corylina Fuck. (Sur les branches de noisetier).

Raphidophora pellita Fuck.

— ononidis Auersw.

Melomastia Friesii Nke., *form.* fraxini. (Saintes).
form. opuli. (Saintes).

Massaria platani Tul., *form.* quercina Sacc. *Mich.*, I, p. 510. (Sur les branches de chêne). Pessines.

Clypeosphæria Notarisii Fuck. (Sur les branches mortes des ronces). A été donné par erreur dans la *Liste des Plantes, etc.*, sous le nom de Sphæria clypeata Paul Brunaud, non Nées.

Ceriospora xantha Sacc., *Mich.*, I, p. 36; *Fung. Ital.*, pl. 188. (Saintes, sur les tiges de clematis vitalba). R.

Leptosphæria vagabunda Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 518, 519, 520.
form. julibrizzin Sacc. (Sur albizzia julibrizzin).
form. sarmenti Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 428. (Sur les ronces).
form. deutziæ Sacc. (Sur Deutzia scabra).
form. clematidis Sacc. (Sur clematis vitalba).

form. pruni Sacc. (Sur Prunus domestica).

form. spireæ Sacc., *Mich.*, I, p. 511. (Sur les branches de Spiræa Alpina Pall).

Leptosphæria culmifraga Cés. et de Not., *form.* Holci lanati Sacc, *Mich.*, I, p. 511. (Saintes).

— maculans Karst. (Sur les tiges mortes des choux et de quelques autres crucifères).

— hydrophila Sacc. (Sur les joncs).

— pleosporoides Auersw.; Sacc., *Mich.*, I, p. 511. (Sur les sarments morts de Clematis vitalba). A. C.

— acuta Fuck., *form.* clematidis vitalbæ Sacc. *Mich.* I, p. 511.

— culmicola Karst.; Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 486.

form. major Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 487.

— coniothyrium Sacc.; *Fung. Ital.*, pl. 517. (Sur les ronces).

— doliolum Cés. et De Not., *form.* urticæ dioiciæ Sacc.

Diaporthe cryptica Nke. (Sur les tiges de Lonicera caprifolium et de L. Tatarica).

— spiculosa Nke.; Sphæria Alb. Schw. (Sur les branches de Sureau.)

form. submutica Sacc., *Mich.* I, p. 508. (Sur des branches de Sureau). Saintes.

— ligulata Nke. (Sur les branches mortes d'ajonc). Donné par erreur, dans la *Liste des plantes, etc.*, sous le nom de Diatrype ulicis W.

form. submutica Sacc., *Mich.*, I, p. 508. (Sur ajonc). Pessines.

— incrustans Nke., Pyr. Germ., p. 267. (Sur les tiges de choux).

— coronillæ Sacc. (Sur Coronilla glauca et C. emerus). *Spermogonie*: Phoma Coronillæ W.; Kickx; Sphæria coronillæ Desm., in *Liste des Plantes*, etc., Saintes.

— cratægi Nke.; Fuck.; Sacc., *Mich.*, I, p. 441 et 508. (Sur les branches mortes de Cratægus oxyacantha). Donné par erreur. dans la *Liste des plantes*, etc., sous le nom de D. immersa Nke.

Diaporthe syngenesia Nke.; Valsa Fr. (Sur les branches mortes de Rhamnus frangula). A. C.

— castanea Sacc.; Tul. (Sur châtaignier). Saintes.

— circumscripta Otth; Nke; Fuck., Symb. Myc, p. 209. (Sur les branches de Sambucus ebulus). Hivers. A. C. Saintes.

— juglandina Nke., Pyr. Germ. p. 281; Fuck., Symb Myc. p. 209. (Sur les branches tombées de noyer). Donné par erreur, dans la *Liste des plantes*, etc, sous le nom de Valsa lixivia.

— affinis Sacc.

Plagiostoma petiolicola Fuck. (Sur les pétioles de tilleul).

Gnomonia vulgaris Cés. et De Not.

Apiospora striola Sacc.; Pass.; Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 180. (Sur les tiges mortes de Phragmites communis).

Sphærella isariphora Cés. et De Not. (Sur les feuilles de Stellaria media).

— cerastii Fuck. (Sur les f. de Cerastium triviale).

— corylaria Fuck. (Sous les feuilles de noisetier).

— sparsa Fuck. (Sous les f. de tilleul).

— maculiformis Pers.; Auersw., *form.* platani.

— clymenia Sacc. (Sur les f. de chèvrefeuille).

— trifolii Karst. (Sur les tiges mortes de Trifolium pratense).

Valsaria rubricosa Sacc., *form.* juglandis Sacc., *Mich.*, I, p. 509. (Sur les vieux troncs de noyer). Saintes, Pessines.

— insitiva Cés. et De Not.

form. quercus.

form. populi tremulæ.

form. carpini.

form. ulicis.

Endothia gyrosum Tul. (Sur châtaignier). P. C.

Otthia quercus Fuck. (Sur branches de chêne).

Didymosphæria galiorum Fuck. (Sur les tiges mortes des galium).

— diplospora Cook.; Sacc.; D. rubi Fuck. (Sur les branches mortes des ronces).

— socialis Sacc. (Sur Lycium barbarum).

Amphisphæria pseudo-umbrina Sacc., *Myc. Venet.*, p. 112. Tab. XI, f. 18-20, A. B.

Thèques cylindriques entourées de paraphyses filiformes, souvent nucléifères, octospores; sporidies ellipsoïdes, 16-18 long., 6-7 larg., monostiques, d'abord jaunâtres, à deux nucleus, puis brunes, 1-septées.

(Sur les branches mortes de Prunus Padus, sur le square, à Saintes).

— fœda De Not. (Sur des pieux de saules pourris).

— Spegazziniana Sacc., *Mich.*, I, p, 32 et 99.; *Fung. Ital.* pl. 135. (Sur du bois pourri).

Anthostomella appendiculosa Sacc., *Mich.*, I, p. 244; *Fung. Ital.* pl. 174; Sphæria Berk. et Br. (Sur les branches mortes des ronces). A. C.

— Tomicum Sacc.; Sphæria Lév.

Périthèces innés, couverts par l'épiderme noirci aux alentours, ostioles un peu obtus, thèques cylindriques, arrondies au sommet, subsessiles, 100-115 long., 15-18 larg; sporidies monostiques ovoïdes-oblongues, 15-17 long., 5-7 larg., 1 gouttelette, très-brunes, mutiques.

(Sur les feuilles pourrissantes du Cladium Mariscus).

— limitata Sacc., *Fung. Ital.*, pl. 129. (Sur les branches tombées de Cornus sanguinea.)

Anthostoma gastrinum Sacc., *form.* carpini betuli.

Sordaria fimicola Cés. et De Not.

Rossellinia rimincola Rehm.; Sacc., *Fung. Ital.* pl. 590. (Sur des branches de tamaris). Saintes. R.

Hypoxylon argillaceum Berk. (Sur des branches mortes de frêne). P. C.

— cohærens Fr. (Sur du bois pourri).

Physalospora gregaria Sacc., *Mich.*, I, p. 506. (Sur des rameaux de Prunus spinosa). Saintes.

Diatrype stigma Fr., *form.* carpini Sacc.

var. exserta Kickx. (Sur des branches mortes de Prunus spinosa).

— pulvinata Nke. (Sur des branches de chêne).

Cryptovalsa protracta Cés. et De Not. (Sur les branches mortes d'érable).

— ampelina Fuck.; Valsa Nke. (Sur les sarments de vigne).

— Nitschkii Fuck. A. C.

form. sarothamni Sacc., *Mich.*, I, p. 505.

form. ulicis. Sacc., *Mich.*, I, p. 505.

form. pruni spinosæ Sacc., *Mich.* I, p. 505.

form. ribis. Sacc., *Mich.*, I, p. 505.

form. rhamni alaterni. Sacc., *Mich.*, I, p. 505.

— effusa Fuck. (Sur Rosa canina.)

Valsa fallax Nke.; Fuck., Symb. Myc., p. 200 (Sur Cornus sanguinea).

— rubi Fuck, (Sur sarments de ronces). Vu une fois.

Eutypa rhodi Fuck. (Sur Rosa canina).

form. corni sanguineæ Sacc., *Mich.*, I, p. 504. (Sur Cornus sanguinea).

— heterecantha Sacc., Myc. Venet., p. 120, Tab. XIV, fig. 35-42.; Sacc., *Mich.*, I, p. 504.

(Sur les branches mortes de Sureau, et de Kœlreutheria paniculata, etc., etc). Saintes.

— ludibunda Sacc., *Mich.*, I, p. 15 et 504; Myc. Venet., p. 128, Tab. XIV. f. 21-28, *sub* Valsa lata, et Valsa referciens. (Sur les branches mortes d'ormeau).

Eutypella Brunaudiana Sacc., *Mich.*, I, p. 505.

Stroma discoide, un peu saillant, étroitement entouré par l'épiderme déchiré en lanières, noir, blanchâtre à l'intérieur; périthèces monostiques, globuleux, noirs, ostioles dépassant un peu le disque, obtus, enfin perforés; thèques fusiformes, en massue, longuement pédicellées (part. poridifère 70-80 long., 12 larg., pédicelle 60 long.), à sommet souvent épaissi, tronqué, obtus, sans paraphyses, octospores; sporidies distiques, botuliformes, 10-12 long., 2 larg., à deux gouttelettes, jaunâtres.

Saintes. (Sur les branches du Ribes uva crispa et quelquefois, mais rarement, sur R. rubrum.)

Quaternaria dissepta Tul. (Sur les branches d'ormeau). A. C.

var. ostiolis exsertis Sacc., *Mich.*, I, p 505 (Sur les branches d'ormeau).

Apiosporium tremulicolum Fuck.

— pinophilum Fuck. Trouvé seulement à l'état conidifère. (Antennatula pinophila Fr.).

Erysiphe communis Linck., *form.* ranunculi Fuck. (Sur les f. de Ranunculus repens).

form. aquilegiæ Fuck. (Sur les f. d'Ancolie).

form. delphinii Fuck. (Sur les f. de Delphinium ajacis).

form. lythri Fuck. (Sur les f. de salicaire).

form. rumicis Fuck. (Sur les f. de Rumex acetosella).

— Martii Lév., *form.* galii Fuck. (Sur Galium aparine).

— Montagnei Lév., *form.* lappæ Fuck. (Sur les f. de Bardane).

form. senecionis Fuck. (Sur les f. de Séneçon).

Uncinula Wallroothii Lév. (Sur les f. de Prunus spinosa).

Appendice aux Pyrénomycètes

Champignons imparfaits.

1° Sphæropsidées.

Pestalozzia plagiochæta Sacc., *Mich.*, I, p. 533.

Conidies oblongues, cylindriques, subinégales, long., 39, larg., 9, 6-loculaires, loge supérieure munie d'une soie oblique, au-dessous du sommet.

(Saintes, sur l'écorce des grosses branches de Laurier).

— funerea Desm., *form.* taxi. (Sur les f. d'If).

— Guepini Desm., *form.* photiniæ. (Sur les f. de Photinia glabra Thumb.).

— Veneta Sacc., *Mich.*, I, p. 92; *Fung. Ital.*, pl. 83

(Saintes, sur des petites branches de Sanguin).

Diplodia ulicis Sacc., *Mich.*, I, p. 353.

— taxi De Not. (Sur les branches mortes d'If).

— pinea Kickx. (Sur les branches mortes des conifères).

— Gleditschiæ Pass. (Sur Gleditschia triacanthos).

form. leguminum Sacc., *Mich.*, I, p. 518. (Sur les fruits du Gleditschia).

— ribis Sacc., *Mich.*, I, p. 518 (Sur Ribes rubrum).

Saintes. Pt. pycnide du Cucurbitaria ribis? T. C.

— salicina Lév. (Sur Salix alba et S. cinerea).

— buxicola Sacc., *Mich.*, I, p. 518.

Stylospores ovoïdes-oblongs, uniseptés, rétrécis au milieu, noirs-fuligineux, 25 long., 12 larg.

(Margezy, près Saintes, sur des branches de Buis, privées d'écorce).

— clematidis Sacc., *Mich.*, I, p. 518.

Stylospores ovoïdes, long., 20-25, larg., 12-14, bruns.

(Sur les sarments du Clematis vitalba). Saintes. A. C.

Diplodia Amelanchieris Sacc., *Mich.*, I, p. 518.

Stylospores oblongs, septés, 25 long., 9-10 larg.

Saintes. (Sur les Amelanchiers du square). A. C.

— sorbi Sacc., *Mich.*, I, p. 518.

Stylospores ovoïdes-oblongs, hyalins, puis bruns, alors septés, long., 24, larg., 13.

Saintes. (Sur Sorbus torminalis et Sorbus domestica). P. C.

— tamaricis Sacc., *Mich.*, I, p. 518.

Stylospores stipités, septés, retrécis au milieu, bruns, long., 20, larg., 12.

(Sur une branche de Tamaris, dans la pépinière d'un jardinier, à Saintes).

— castaneæ Sacc., *Mich.*, I, p. 255, var. corticola Sacc. (Sur l'écorce du Châtaignier).

— herbarum Lév., *form.* menthæ Sacc., *Mich.*, I, p. 517.

(Saintes. Sur les tiges mortes du Mentha rotundifolia). A. C.

Hendersonia luzulæ W.; Sacc., *Mich.*, I, p. 517. (Sur les f. de Luzula maxima).

— culmicola Sacc., *Mich.*, I, p. 210 (Sur les chaumes des graminées).

var. media Sacc., *Mich.*, I, p. 517. Saintes. (Sur les gaines et les tiges du Brachypodium pinnatum).

Au lieu de Hendersonia loniceræ Fuck., dans la *Liste des plantes*, etc., lire H. loniceræ De Not.

2° Phyllostictées.

Phyllosticta ilicina Sacc., *Mich.*, I, p. 136. (Sur les f. mortes de Quercus ilex). A été donné, sous le nom de Depazea quercus-ilicis Math., dans la *Liste des plantes*, etc. Peut-être faudrait-il réunir ces deux espèces?

— flavidula Sacc., *Mich.*, I, p. 531.

Taches pâles, bordées de brun. Périthèces peu nombreux, lentiformes. Spermaties ovoïdes, jaunâtres, long. 3, larg. 1.

Saintes. Sur les f. d'un Callistemon (metrosideros), dans la serre de M. Boutin, jardinier.

Phyllosticta siliquastri Sacc. et Sp. (Sur les f. du Cercis siliquastrum).

— cucurbitacearum Sacc., *Mich.*, I, p. 145. (Sur les f. de Cucurbita pepo).

— aceris Sacc., *Mich.*, I, p. 147. (Sur les f. d'érable).

— hederæcola Dur. et Mont.; Ph. destructiva Desm., *form.* hederæ Desm. (Sur les f. de Lierre). T. C.

— tiliæ Sacc. et Sp. (Sur les f. de Tilleul). C'est Septoria tiliæ W.? Paul Brunaud, *Liste des plantes*, etc., etc.

— violæ Desm. (Sur les f. du Viola tricolor).

— scrophularinea Sacc. (Sur les f. de Scrophularia Balbisii et de S. nodosa).

— teucrii Sacc. et Sp. (Sur les f. de Teucrium chamædrys).

— pharbitis Sacc. et Sp. (Sur les f. de Pharbitis hispida). R.

— persicæ Sacc. (Sur les f. de Pêcher).

— ranunculi Sacc. et Sp. (Sur les f. de Ranunculus repens).

— lappæ Sacc. (Sur les f. de Lappa minor).

— acetosæ Sacc. (Sur les f. de Rumex acetosa).

— dulcamaræ Sacc. (Sur les f. de Solanum dulcamara).

— pyrina Sacc., *Mich.*, I, p. 134. (Sur les f. de Poirier). Donné, dans la *Liste des plantes*, etc., sous le nom de Depazea pyrina Riess., ce qui est une erreur. La plante de Riess. n'est pas autre chose que le Septoria pyricola Desm., suivant Kickx.

— grossulariæ Sacc., *Mich.*, I, p. 136. (Sur les f. de Ribes grossularia).

— rhamni W.; Sacc. *Mich.*, I, p. 158. (Sur les f. de Rhamnus frangula).

— tami Sacc., *Mich.*, I, p. 142. (Sur les f. de Tamus communis).

Phyllosticta Negundinis Sacc. (Sur les f. de Negundo fraxinifolia).

— Magnoliæ Sacc., *Mich.*, I, p. 139. (Sur les f. d'un Magnolia, à Saintes, sur le square Saint-Pierre).

Le genre Depazea de la *Liste des plantes*, etc., rentre, pour la plus grande partie, dans le genre Phyllosticta, à l'exception de Depazea æsculicola Fr., qui est un Septoria, de Ph. atriplicis Desm., = Septoria atriplicis Sacc., et de D. hederæcola Fr., qui est synonyme de Septoria hederæ. C'est à tort que j'avais fait, des espèces distinctes, de ces dernières plantes.

Plusieurs Ascochyta de la *Liste des plantes*, etc., doivent être classés parmi les Septoria.

Ascochyta scandens Sacc., *Mich.*, I, p. 350.

Spermaties fusiformes, long. 10, larg. 4, 1-septées, non-retrécies au milieu, jaunâtres.

(Sur les tiges mortes du Lierre). P. C. Saintes, Pessines.

— limbalis Sacc. (Sur les f. de Buis). C'est le Depazea buxicola Fr.? Sacc., de la *Liste des plantes*, etc.

— unedinis Sacc., *Mich.*, I, p. 530.

Taches épiphylles, cendrées, bordées de brun. Spermaties oblongues, 1-septées, long. 7-9, larg. 2 1/2, olivâtres.

Saintes. (Sur les Arbousiers du square et des jardins). T. C.

Septoria Brunaudiana Sacc., *Mich.*, I, p. 528.

Périthèces, d'abord, couverts par l'épiderme, épars, lenticulaires, diam., 115, percés au centre, basides en massue, un peu épaisses, fasciculées; spermaties filiformes-arquées, 25-30 long., 1 larg., hyalines, sans gouttelettes.

Saintes. (Sur les tiges mortes du Fenouil). A. C. Cette espèce, dit M. Saccardo, diffère du Septoria nebula Sacc., par la grosseur des périthèces, les spermaties du double plus longues et par ses basides épaisses, et du S. nebulosa Desm., par ses périthèces plus élargis et ses basides épaisses.

Souvent les périthèces s'affaissent, et deviennent cupuliformes. Il suffit de les humecter un peu pour qu'ils deviennent lenticulaires. Je serai disposé à considérer ce Septoria, comme l'état pycnidifère de Heterosphæria patella Grèv., qui, d'après la description donnée par Karst., *Myc. Fen.*, II., p. 222, se rapproche beaucoup de la plante de M. Saccardo.

Parfois, il arrive de trouver avec H. patella, des individus avortés, ou non développés, ayant, avec des spermaties, des rudiments de thèques. C'est le fungus que, par erreur, dans la *Liste des plantes*, etc , j'ai appelé Sphæria fæniculacea.

Septoria caulogena Sacc., *Mich.*, I, p. 529.

Spermaties, filiformes, très longues, long. 50-60, larg. 1-2, 6-8 gouttelettes, hyalines.

(Sur les tiges mortes du Cerfeuil cultivé). Pessines.

— bromi Sacc., *Mich.*, I, p. 194.

form. brachypodii pinnati Sacc., *Mich.*, I, p. 529.

(Sur les f. et les tiges mortes du Brachypodium pinnatum). Saintes. T. C.

— gei Rob. et Desm. (Sur les f. de Geum urbanum). C'est le Depazea geicola Fr.? P. Brunaud, *Liste des plantes*, etc.

— populi Desm. (Sur les f. du Peuplier d'Italie).

— rubi W.; Sacc. (Sur les f. des Ronces). C'est Ascochyta rubi Lasch.? Paul Brunaud, *Liste des plantes*, etc. Ne pas confondre cette plante avec Phyllosticta rubicola Rabh. = Depazea areolata Fuck.

— quercicola Desm.; Sacc., *Mich.*, I,

p 174. C'est Depazea quercicola Wallr.? Paul Brunaud, *Liste des plantes*, etc.

Septoria lactucæ Pass.; Sacc, *Mich.*, I, p. 527. (Sur les f. de Laitue cultivée).

— detospora Sacc., *Mich*, I, p 529.

Spermaties bacillaires, long. 60, larg. 3, gouttelettes nombreuses.

(Sur des fragments d'Equisetum limosum, dans un tas d'immondices, laissées par les eaux de la Charente, en se retirant après les inondations). Saintes, mars 1879.

— cespitulosa Sacc., *Mich.*, I, p. 529.

Périthèces réunis en petits tas noirs; spermaties filiformes, hyalines, long. 24-28, larg. 1, sans gouttelettes.

(Sur des tiges à demi pourries de Pelargonium zonale, dans une serre). Saintes.

— cytisi Desm. (Sur les f. de Cytisus laburnum).

— Paulowniæ Thüm. (Sur les f. de Paulownia imperialis).

— brunneola Niessl.; Fr. (Sur les f. de Muguet).

— cornicola Kickx. (Sur les f. de Cornus sanguinea).

— brachyspora Sacc., *Mich.*, I, p. 529.

Taches assez grandes, quelquefois occupant plus de la moitié de la feuille, à bordure jaunâtre. Spermaties bacillaires, courbées, hyalines, long. 12-15, larg. 1.

(Sur des f. humides de Ficus elastica, trop tôt exposées au soleil). Saintes. R.

— castanicola Desm. (Sur les f. de châtaignier).

— salicicola Sacc.; Depazea Fr. (Sur les f. de Salix cinerea).

— betæ W. (Sur les f. de Betteraves). C'est le Depazea beticola, D. C.? Paul Brunaud, *Liste des plantes*, etc.

Au lieu de Septoria cydoniæcola Fuck., dans la *Liste des plantes*, etc., lire Septoria cydoniæcola Thüm.

Ascopora mali Fuck. *Spermogonie* : Asteroma mali Desm., d'après Fuck.

Asteroma subradians Fr. (Sur les f. de Muguet).

— pæoniæ W. (Sur les f. de Pivoine).

Phoma bacillaris Sacc., *Mich.*, I, p 526.

Basides filiformes, simples ou fourchues, 15-16 long., 2 larg.; spermaties bacillaires, cylindriques, allongées ou un peu courbées, 15 long., 2 larg., 4 gouttelettes, hyalines.

(Sur les tiges mortes d'Aconit napel). Dans un jardin, à Saintes. Pt. conidie du Pleospora herbarum, en société duquel je l'ai trouvé quelquefois?

— eupyrena Sacc., *Mich.*, I, p. 525. Saintes. (Sur les tiges de Solanum tuberosum).

— Robergeana Desm.; Sacc., *Mich.*, I, p. 520. (Sur Staphylea pinnata).

— cinerascens Sacc., *Mich.*, I, p. 521. (Sur les branches de figuier).

— cryptica Nke.; Sacc., *Mich.*, I, p. 521. (Sur les branches de chèvrefeuilles).

— asparagi Sacc., *Mich.*, I, p. 257. (Sur les tiges d'Asperge).

— spartii Sacc. (Sur Spartium junceum).

— cacti Berk., *form.*, opuntiæ Sacc., *Mich.*, I, p. 524.

Spermaties ovoïdes, long. 5-7, larg. 4, hyalines.

(Sur un Opuntia, dans une serre. Saintes).

— decorticans De Not.; Sacc., *Mich.*, I, p. 524. Saintes. (Sur le fruit pourrissant d'un Concombre).

— visci Sacc., *Mich.*, I, p. 124. (Sur Viscum album).

— juglandina Fuck.; Sacc, *Mich.*, I, p. 521. (Sur les branches de Noyer).

— mendax Sacc., *Mich.*, I, p. 521. (Sur les rameaux d'Albizzia Julibrizzin). Pessines.

— hippoglossi Mont.; Sacc., *Mich.*, I,

p. 257. *form.* rusci aculeati. (Sur les cladodes du Ruscus aculeatus).

Phoma lirelliformis Sacc., *Mich.*, I, p. 522. (Sur les petites branches, privées d'écorce, de Rhamnus alaternus). Saintes.

— incrustans Nke.; Sacc., *Mich.*, I, p. 521. (Sur les tiges de Choux)

— Malbranchei Sacc., *Mich.*, I, p. 521. (Sur les branches d'Ormeau).

— subvelata Sacc., *Mich.*, I, p. 524.

Basides filiformes, courbées, 30 long., 1 larg.; spermaties oblongues, 8-9 long., 2, 2 1/2 larg., arrondies à chaque extrémité, resserrées au milieu, continues, 2 gouttelettes, hyalines.

Saintes. (Sur une Coloquinte conservée dans un endroit humide). R.

— pulvis pyrius Sacc. (Sur le bois pourri). *Spermogonie* du Melanomma pulvis pyrius.

— cytisporoides Sacc., *Mich.*, I, p. 522. (Sur des branches privées d'écorce du Deutzia scabra). Saintes, dans un un jardin.

— rimincola Sacc., *Mich.*, I, p. 523. (Sur des tiges de tamaris) Saintes, dans une pépinière.

— vulgaris Sacc., *Mich.*, I, p. 524. (Sur les branches mortes de Clématite).

— persicæ Sacc., *Mich.*, I, p. 526. (Sur les branches de Pêcher).

— herbarum W. (Sur les tiges mortes des herbes).

form. marrubii Sacc., *Mich.*, I, p. 523.

— sarothamni Thüm. (Sur les branches de genet à balai).

— cylindrospora Sacc.; Sphæropsis Desm.

form. quercus ilicis Sacc., *Mich.*, I, p. 527.

(Sur les f. tombées de Chêne-vert). Saintes, Fontcouverte.

— rubiæ Sacc., *Mich.*, I, p. 526. Saintes, (Sur les tiges desséchées de Rubia peregrina, au printemps).

Phoma ligustrina Sacc., *Mich.*, I, p. 523. (Sur les branches de Ligustrum vulgare).

— strobiligena Desm.

— Mahoniæ Thüm., Boll. soc. Adriat. di Trieste, III, p. 452. (Sur les f. d'un Mahonia Japonica, Saintes, sur le square Saint-Pierre).

— Brunaudianum Thüm, *in litt.*

Périthèces nombreux, lignicoles, lenticulaires ou subdisciformes, émergents ou exsertes, très noirs; spermaties nombreuses, oblongues, arrondies à chaque extrémité, long. 4-5, larg. 2-3.

(La Fenêtre, près Saintes, sur un vieux tronc de Frêne).

— phyllostictoides Desm. (Sur les gousses sèches du Baguenaudier).

Stigmella dryina Lév., in Demid. (Sous les f. de Quercus pubescens). A. C.

form. quercus pedunculatæ. P. C.

Coniothyrium olivaceum Bon.

form. sarothamni Sacc., *Mich.*, I. p. 520. (Sur les petites branches de Sarothamnus scoparius).

— insitivum Sacc., *Mich.*, I, p. 206. (Sur Ormeau).

— concentricum Sacc.; Phoma Desm.; Paul Brunaud, *Liste des plantes*, etc., var. Agaves Sacc., Phoma Agaves Berk. (Sur Agave Americana).

Piggottia astroidea Berk. et Br. (Sur les f. d'Ormeau).

Leptothyrium dryinum Sacc. (Sur les f. de Chêne).

Discosia artocreas Fr., *form.* aceris Desm.

3° Mélanconiées.

Glæosporium nervisequum Sacc., *Mich.*, I, p. 262 et non p. 218; Fusarium Fuck., Symb. Myc., p. 369. (Sur les nervures des feuilles languissantes du Platane d'Orient).

— populi Dur et Mont.; Sacc., *Mich.*, I, p. 220; Leptothyrium Lib. (Sur les

f. du Populus alba et du P. nigra). T. C.

Glæosporium cydoniæ Mont., Syll., p. 196. (Sur les f. du Coignassier).

— juglandis Mont. (Sur les f. des Noyers).

— rubi W. (Sur les f. des Ronces).

— populi albæ Desm.; Leptothyrium circinans Fuck.; Glœosporium tremulæ Pass., *form.* populi fastigiati. (Sur les f. du Peuplier d'Italie).

— ribis Mont. et Desm.; Leptothyrium Lib. (Sur les f. languissantes du Ribes rubrum). T. C.

— ampelophagum Sacc., *form.* corticola Sacc., *Mich.*, I, p. 217 et 533; Ramularia Pass. (Sur les feuilles, les tiges, les vrilles, les pétioles et les fruits de la Vigne cultivée, principalement sur les espèces à fruits blancs, les muscats et les vignes américaines).

Coryneum microstictum Berk et Br. (Sur les branches mortes des Rosiers, des Aubépines et des Arbousiers). A. C.

Melanconium juglandinum Kze., var. diffusum Cord.; Sacc., *Mich.*, I, p. 532.

— sphærospermum Linck. *Conidie* du Leptosphæria arundinacea Sow., sec. Fuck. (Sur Phragmites communis).

4° Cytisporacées

Cytispora lauro-cerasi Fuck.

— ocellata Fuck.

form. ribis rubri Sacc., *Mich.*, I, p. 519. (Saintes, sur les branches mortes de Ribes rubrum).

— ambiens Sacc., *Mich.*, I, p. 519. (Sur racines de Noyer).

— ludibunda Sacc., *Mich.*, I, p. 519. (Sur branches d'Ormeau).

— pini Fuck.

— punica Sacc., *Mich.*, I, p. 368; *Fung. Ital.*, pl. 403, A. (Sur les branches de Grenadier).

— Castanea Sacc., *Mich.*, I, p. 519. (Sur branches de Châtaignier).

Cytispora pruinosa Sacc.; Phoma Fr.? *form.* viburni lantani Sacc., *Mich.*, I, p. 519.

— oxyacanthæ Rabh. C'est une des formes conidiennes du Valsa ambiens.

5° Gymnomycètes.

Fusarium roseum Linck. (Sur les branches mortes de Datura arborea L.).

— sarcochroum Sacc., *Mich.*, I, p. 534; Selenosporium Desm. Saintes. (Sur les branches mortes de Laurier-rose et de Cytise aubour).

— urticearum Cord., var. fici; Selenosporium Desm. (Sur les branches sèches de Figuiers). Saintes, R.

6° Hypodermées.

Phragmidium brevipes Fuck. (Sous les f. de Potentilla fragariastrum).

Puccinia conii Fuck.

— hordei Fuck. (Sur Hordeum murinum).

— linearis Desm.; P. brachypodii Fuck. (Sur Brachypodium pinnatum).

— asperulæ Fuck.

— prunorum Linck, *form.* pruni spinosæ.
form. pruni armeniacæ.

— cichorii Bellynk.

— chondrillæ Cord., *form.* lactucæ scariolæ.
form. lactucæ muralis.

— centaureæ D. C., *form.* centaureæ scabiosæ.

— hieracii Mart., *form.* picridis.
form. crepidis.

— galiorum Linck., *form.* galii veri.

— arundinacea Tul., *form.* epicaula Wallr.

— gladioli Cast. pl. Mars. (Sur les f. des Glaieuls cultivés). Trouvé pour la première fois en juillet 1879. T. C., cette année-là.

— thesii Chail. (Sur les f. et les tiges de Thesium humifusum).

Melampsora carpini Fuck. (Sous les f. de Charmille). R.

Arnoul del. Imp. Becquet, Paris.

Arnoul del.

Imp. Becquet, Paris.

Arnoul del. Imp. Becquet, Paris.

Arnould del. Imp. Becquet, Paris.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Quatrième série : TOME IV

3me LIVRAISON. — 1880.

BORDEAUX
IMPRIMERIE J. DURAND
24, RUE VITAL-CARLES 24

Août 1880

Extrait des statuts et règlements de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Art. 5. Pour faire partie de la Société comme membre titulaire, il faut s'être fait présenter dans l'une des séances par deux membres qui auront signé la présentation; avoir été nommé sur le rapport du Conseil d'administration et avoir reçu le diplôme de la Société.

Art. 6. Pourront être nommés membres honoraires, les savants français ou étrangers, qui auront rendus des services importants à la Société Linnéenne ou à l'histoire naturelle. Un diplôme spécial leur sera adressé avec l'avis de leur nomination.

La nomination aura lieu sur la présentation écrite de cinq membres titulaires.

Art. 7. Pour être membre correspondant, il faut en adresser la demande écrite au Président de la Société, présenter au soutien de cette demande un travail scientifique imprimé ou manuscrit, qui sera l'objet d'un rapport spécial en séance générale par une commission spéciale et avoir reçu le diplôme de correspondant.

Aucun membre domicilié à Bordeaux ou dans le département ne peut être membre correspondant.

Art. 16. Le coût du diplôme est fixé à 10 francs pour les membres titulaires et à 5 francs pour les membres correspondants.

La cotisation des membres titulaires est de 24 francs par an.

Celle des membres correspondants est de 15 francs.

Tout membre titulaire peut se libérer de sa cotisation annuelle, moyennant une somme de 300 francs, versée une fois pour toutes.

Le membre qui se sera ainsi libéré devient membre à vie.

La Société décline toute solidarité relativement aux opinions émises par les auteurs des mémoires publiés dans ses Actes

---

AVIS

Lorsqu'un auteur désire posséder un certain nombre d'exemplaires de son mémoire, en dehors de la livraison des *Actes*, il doit en prévenir la Société dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit.

Melampsora lini Tul., var. minor Fuck. (Sur Linum catharticum).

La forme indiquée dans la *Liste des plantes*, etc., a été trouvée sur L. usitatissimum.

— betulæ Desm. (Sur les f. de Betulus alba, dans la pépinière de M. Boutin).

Uromyces lathyri Fuck.

— striatus Schröt. (Sur Medicago sativa.)

— ononidis Pass. (Sous les f. d'Ononis campestris).

— betæ Pers., *form.* betæ maritimæ. (Sous les f. de Beta maritima, provenant des pieds trouvés à la Pinellerie).

Ustilago grandis Fr. (Sur les tiges de Phragmites communis).

Æcidium mespili. D. C.

— cydoniæ Lenor, *in* Dub.

7° Péronosporées.

Peronospora parasitica Fuck.; Botrytis Pers. (Sur les Crucifères).

— alsinearum Casp.

Cystopus candidus Pers.; de Bary., *form.* brassicæ napi Sacc.).

— bliti Lév. (Sous les f. d'Amaranthus blitum).

8° Chytridiacées.

Synchitrium anemones Woron.

9° Hyphomycètes.

Passalora pyrina Lib. (Sur les f. des Amelanchiers du square). A. C.

— dendritica Sacc.; Cladosporium Vallr., var. orbiculata Kickx. (Sur les f. du Sorbus torminalis).

— Brunaudii Sacc., *Mich.*, I. p. 537.

Basides en faisceaux, 30 long., 6-7 larg., olivacées, continues : conidies oblongues-fusiformes, d'abord continues, puis 1-2-septées, quelquefois 3-septées, 38-42 long., 15-17 larg., légèrement olivâtres.

(Sur les f. de Prunus lauro-cerasus). A. C.

Passalora depressa Sacc. (Sur les f. vivantes de Persil).

Tubercularia vulgaris Tode. C. C.

— confluens Cord., non Pers. (Sur le Cytise aubour).

Illosporium coccineum Fr. (Sur les Lichens crustacés).

Epicoccum neglectum Desm. (Sur les tiges mortes de Maïs).

Cladosporium epiphyllum Nées, *form.* castaneæ Sacc.

— fasciculatum Cord.

form. gladioli Sacc.

form. eucalypti.

form. lauri.

form. junci Sacc.

form. bambusæ.

— herbarum Linck, *form.* maydis Sacc.

form. Akebiæ quinatæ.

Ramularia violæ Fuck.

— malvæ Fuck.

— parietariæ Pass.

— cynaræ Sacc., *Mich.*, I, p. 536.

(Sur les f. d'Artichaut). T. C.

— Tulasnei Sacc., *Mich.*, I, p. 536. Conidie du Stigmatea fragariæ. (Sur les f. des Fraisiers cultivés). T. C.

— Alaterni Thüm, nov. sp., *in litt.* En voici la description, d'après M. de Thumen. (Lettre du 30 sept., 1879).

Cæspitibus hypophyllis, griseis, magnis, pulveraceis in macula magna, plus minusve orbiculata, atro-fusco cincta, in foliorum pagina superiore maculam arescendo griseofuscam formans; hyphis continuis, erectis brevibus, sursum sensim angustatis, hyalinis; sporis longe ellipsoideis, vel subcylindricis, rectis, utrinque rotundatis, continuis, achrois, 8. 5. — 10 m m., long., 2. 5 — 3. 5 m m. crass.

Saintes. (Sur les f. vivantes des Alaternes du square).

Dans la *Liste des plantes*, etc., au

lieu de Ramularia verbasci, lire R. variabilis Fuck. Cette espèce se trouve sur les f. des divers Verbascum.

Torula monospora Kickx, Fl. Crypt. Fl. II, p. 301; Oidium *monosporum* W., 8e not., p. 14, nº 62, fig. 9, *s*, *t*.
(Sur les feuilles languissantes des Rumex). A. C.

Cercospora chenopodii Fres.

— resedæ Fuck.

— penicillata Fres. (Sur les f. de Viburnum Opulus).

— calendulæ Sacc.

— rosicola Pass.; Sacc., *Mich.*, I, p. 267.

— vitis Sacc.; Cladosporium ampelinum Pass.; C. viticolum Cés.; Septonema vitis Lév.

— cheiranthi Sacc.

— mercurialis Pass.; Phyllosticta mercurialis Desm., non Septoria W.

Obs. Cercospora Rubi Pass. = Exosporium rubi Nées.

Botrytis polyactis Linck.; B. vulgaris Fr. (Sur les herbes qui se pourrissent et sur les calathides des Chardons, tombées à terre).

— umbellata D. C. (Sur les fruits confits moisis).

Exosporium fructicola Sacc., *Mich.*, I p. 82; *Fung. Ital.*, pl. 40.
(Sur les fruits pourrissants des Rosiers, au printemps).

Dactylium dendroides Fr.; Botrytis Pers. (Sur les Champignons pourris).

Asterosporium Hoffmanni Kze. (Bois de la Ransannerie). Sur les branches tombées de Hêtre.

Graphiothecium Fresenii Fuck., Symb. Myc. Tab. I, f. 30. (Sur les tiges mortes du Viburnum lantana).

Graphium phyllogenum Desm. (Sur les f. des Fraisiers).

Appendice aux Champignons.

Myceliums stériles.

Sclerotium durum Pers. (Sur les tiges de Tanacetum vulgare).

— hysteroides Cord. (Sur les tiges mortes de Campanula trachelium).

— gramineum Cord. (Sur les tiges sèches des Graminées).

— minutum Desm. (Sur les tiges mortes des Liliacées).

Découverte d'un Squelette entier

DE RYTIODUS

DANS LE FALUN AQUITANIEN

Les restes du *Sirénien,* sur lesquels le savant E. Lartet a créé son genre Rytiodus, ne consistaient qu'en deux paires d'incisives trouvées en 1864, par M. Capgrand, dans la carrière de Bournic, près de Sos (Lot-et-Garonne).

C'était en 1866 seulement, que M. Capgrand adressait ces singulières dents à E. Lartet, qui, le 4 juin de la même année, en faisait l'objet d'une communication à la Société Géologique de France; depuis cette époque, aucun autre reste de Rytiodus n'a encore été signalé.

Le dépôt de la carrière de Bournic est synchronique du falun de Bazas, comme l'a démontré M. Tournouër. (*Bulletin de la Soc. Géolog. de France,* séance du 18 juin 1866.)

En considérant ces dents comme ayant dû appartenir à un genre nouveau, voisin des *Halitherium,* Lartet montrait une fois de plus, cette sûreté de jugement, dont il avait si souvent fait preuve; il avait, on peut le dire, deviné ce nouveau *Sirénien;* les importantes pièces qui font l'objet de la communication qui va suivre, pièces qu'un heureux hasard a mises entre nos mains, viennent, ainsi qu'on le verra, pleinement sanctionner le jugement porté par l'éminent paléontologue.

Ce sera donc sous la dénomination de Rytiodus *Capgrandi* (*Lartet*) que nous allons décrire l'intéressant fossile, dont nous faisons figurer ici les restes. (Voir planches V, VI, VII, VIII.)

Tout d'abord, nous dirons que les circonstances, qui se rattachent à cette importante découverte, sont assez singulières pour devoir être rapportées :

Au mois de septembre 1861, c'est-à-dire trois ans avant la découverte de M. Capgrand, M. Boudin, propriétaire du domaine de Plantat, commune de Saint-Morillon, canton de Labrède (Gironde), faisait faire un nivellement de terrain, au lieu appelé Portetenie, à 25 mètres d'un petit ruisseau dit : la rouille de Cousteau, lorsque les ouvriers mirent à découvert, à environ 1^m,50 dans le falun, un squelette *complet*, mesurant une longueur de près de 5 mètres, curieux de savoir quelle bête se trouvait sous leur pioche, la marne sableuse qui entourait le squelette fut soigneusement enlevée, et l'animal leur apparut alors dans son *entier;* à sa vue, ils restèrent stupéfiés, s'exclamant que c'était un animal qui n'avait pas de *jambes,* mais seulement des *mains;* à l'aide de la pioche, alors, la tête fut détachée du tronc, afin d'être examinée de plus près; en présence des deux énormes incisives que montrait la machoire supérieure, l'étonnement ne fit que grandir, et, hélas! sort qui n'est que trop souvent réservé aux restes fossiles, un coup de pioche fit voler cette tête en éclats!! puis chacun ayant dit son mot, les débris de ce squelette, ramassés *à la pelle,* furent jetés dans les brouettes et allèrent finalement combler les vides du terrain à 50 ou 100 mètres plus loin. Le crime scientifique était consommé; mais une *pièce de conviction* devait subsister; dès lors, une lueur d'espoir demeurait réservée aux paléontologues à venir; cette *pièce de conviction* on la doit à l'ouvrier Eugène Chassin, dont la curiosité éveillée par la dimension et la forme des dents, l'engagea à emporter la portion du prémaxillaire, à laquelle adhérait une partie des incisives, et un fragment du maxillaire supérieur avec les deux premières molaires en place.

Ces précieux débris, qui devaient un jour permettre de retouver les traces des autres pièces du squelette, gisaient poudreux, depuis près de deux ans sur le manteau de la cheminée de Chassin, lorsqu'un jour, Labuzan père, son parent, maître serrurier à Bordeaux, les ayant avisés, comprit l'intérêt qu'ils pouvaient présenter, et les emporta avec l'intention de les communiquer à un naturaliste; c'était alors en 1863, négligea-t-il de montrer ces intéressants débris? quoi qu'il en soit, après sa mort, son fils les retrouvait soigneusement conservés au fond d'un tiroir, et, vers les premiers jours de juin 1874, les offrait à M. Braquehaye, sculpteur, aujourd'hui directeur de l'École Municipale de dessin et de

peinture de Bordeaux. Frappé de leur importance, M. Braquehaye mettait l'empressement le plus gracieux à s'en dessaisir en notre faveur, nous fournissant non-seulement les indications d'origine, mais encore tous les éclaircissements qui précèdent.

A la simple vue de la pièce que nous remettait M. Braquehaye, il était impossible de ne pas reconnaître immédiatement le Rytiodus de Lartet.

C'est muni de ces renseignements, que, le 24 juillet 1874, nous nous rendions à Saint-Morillon, sur le domaine de Plantat, nous y trouvions M. Boudin, qui, non-seulement, nous confirmait tout ce que nous venons de rapporter, mais encore prenait la peine de nous indiquer la place où devaient se retrouver les restes de l'*infortuné* Rytiodus, et se prêtait avec la plus exquise bienveillance à ce que des fouilles fussent pratiquées sous le gazon d'une prairie.

Nous saisissons ici avec empressement l'occasion qui nous est offerte, d'adresser à M. Boudin l'expression de toute notre gratitude.

Après plusieurs sondages infructueux, nous rencontrions enfin un *nid*, d'où nous pûmes retirer une vingtaine de morceaux : l'atlas presque entier, la moitié d'une première côte, plusieurs fragments du crâne, nombreux morceaux du maxillaire supérieur, avec la série entière des molaires, moins la dernière de droite, en partie brisée, les deux arcades zygomatiques du temporal, le jugal gauche, l'appareil auditif des deux côtés; le tout dans un état relativement satisfaisant; avec ces ossements, la pioche ramenait aussi bon nombre de mollusques. dont nous parlerons tout à l'heure.

Le 4 août suivant, M. Boudin nous donnait une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prenait à nos recherches, en prenant la peine de nous apporter le produit d'une fouille qu'il venait de faire effectuer; nous y trouvions : la branche montante gauche du frontal, à laquelle est soudé un morceau de l'incisif, le pariétal gauche, des fragments du rocher, complétant l'appareil auditif, et une dizaine de morceaux se rapportant à l'arrière-crâne, ainsi que de nombreux mollusques.

Peu de jours après, c'est-à-dire le 12 août, nous nous rendions de nouveau sur les lieux; deux journées de fouilles ne produisirent qu'un médiocre résultat : quelques débris insignifiants seu-

lement, fragments de côtes et de vertèbres, toujours associés aux mollusques.

Différentes fouilles faites depuis, ne nous ont guère donné qu'une quantité de fragments d'incisives, ce qui nous a permis de reconstituer presque dans son entier celle du côté droit.

Bien que nous conservions l'espoir, en continuant nos recherches, d'arriver à un résultat plus complet, nous pensons cependant qu'en raison de l'importance de celui obtenu et qui déjà remonte presque à quatre années, il serait préjudiciable à la science de rester plus longtemps sans le faire connaître.

PRÉLIMINAIRES

Les mollusques qui se sont rencontrés mêlés aux restes du Rytiodus, consistent dans les espèces suivantes, dont la détermination est due à notre collègue linnéen, M. Benoist.

Calyptrea Sinensis.	*Cerithium bidentatum.*
Turritella Sandbergeri.	*id. lignitarium.*
id. Desmarestina.	*id. subclavatulatum.*
Trochus Buklandi.	*id. Margaritaceum.*
Monodonta elegans.	*id. plicatum.*
Neritina picta.	*id. incertum.*
Natica compressa.	*Pyrula Lainei.*
Murex Aquitanicus.	*id. Tarbelliana.*
id. variabilis.	*Strombus t rigonus.*
Buccinum duplicatum.	*Cyprea Leporina.*
Corbula carinata.	*Lucina ornata.*
Lutraria sanna.	*id. incrassata.*
Tellina Aquitanica.	*id. dentata.*
Venus ovata.	*Arca cardiiformis.*
Cytherea undata.	*Mytilus Aquitanicus.*
Cyrena Brongnarti.	*Ostrea cyathula.*

La faune conchyliologique du domaine de Plantat renferme, comme on le voit, des espèces caractéristiques, des faluns de *Lariey* et de *Mérignac*, qui sont eux-mêmes synchroniques du falun de Bazas, connu aussi sous le nom de dépôt fluvio-marin

de *Bazas* (1), c'est-à-dire que notre RYTIODUS a été trouvé identiquement au même niveau que les incisives recueillies par M. Capgrand, dans la carrière de Bournic.

Le RYTIODUS, ainsi que l'avait si bien préjugé Lartet, constitue un nouveau genre de *Sirénien* voisin des *Halitherium*. Comme ceux-ci, il tient tout à la fois du Lamantin et du Dugong, ainsi que nous le démontrerons, mais cependant par des liens différents.

Ainsi :

Tandis que l'*Halitherium* se rapproche :

Du Dugong, par la forme générale du crâne et le nombre des molaires;

Du Lamantin, par la forme mastodontoïde des molaires.

Le RYTIODUS tient :

Du Dugong, par les incisives et le nombre des molaires;

Du Lamantin, par la forme générale du crâne et celle des molaires.

Le curieux animal qui nous occupe est donc bien, comme l'a dit Lartet, un sous-genre de l'*Halitherium*.

Tout en rappelant par l'ensemble les *Siréniens* vivants et fossiles, le RYTIODUS s'éloigne de chacun d'eux par des caractères qui lui sont propres, par des différences ostéologiques sur lesquelles nous allons nous appesantir.

DESCRIPTION OSTÉOGRAPHIQUE

Nous observerons d'abord que chez le RYTIODUS, tandis que les os de la tête se montrent moins éburnés que chez l'*Halitherium*,

---

(1) Cette dénomination de *terrain fluvio-marin*, adoptée jusqu'à présent pour désigner nos faluns mixtes, nous paraît impropre, au moins dans bien des cas : nous nous proposons, dans une prochaine étude, de démontrer : que les glaciers pyrénéens se sont avancés jusqu'à l'altitude de 200 mètres, qu'à fur et à mesure que s'est opéré leur retrait, ils ont abandonné des masses boueuses qui se sont plus tard solidifiées, que dans celles-ci se sont formés des lacs qui se sont successivement étagés les uns au-dessus des autres, que les eaux de fusion à leur tour, ont entraîné les barrières de ces lacs, dont nous retrouvons aujourd'hui les sédiments dans nos plaines ; qu'en un mot certains de nos dépôts à faune mixte sont d'origine glaciaire et que les terrains qui les renferment doivent être désignés sous la dénomination de *dépôts faluniens remaniés de l'époque glaciaire*, pour les distinguer de nos ***dépôts faluniens Océaniques***.

les côtes, au contraire, se montrent aussi denses et compactes que chez celui-ci.

Crane, étroit, aplati, très allongé, il offre au sommet un plan horizontal, qui rappelle assez bien celui qui s'observe chez le Lamantin, et encore mieux chez le *Rytina Stelleri de Brandt;* les branches orbitaires du frontal, courtes, robustes, couvertes de rugosités au point de jonction avec l'incisif, sont, à partir de l'os nasal, moins divergentes que chez le Lamantin, et moins divergentes encore, par conséquent, que chez le Dugong, leur extrémité formant l'apophyse post-orbitaire supérieure, bien que très dilatée, comme chez le Lamantin, n'est plus mince et recourbée comme chez celui-ci, mais, au contraire, très épaisse, elle se montre aplatie comme chez le Dugong et l'*Halitherium.*

Maxillaire supérieur. Ailes ptérygoïdes très développées, droites et dépourvues d'apophyses externes, comme chez le Lamantin et le Dugong.

Palatins, très développés, larges et fort allongés, puisqu'ils se prolongent jusqu'en vue de la deuxième prémolaire, alors qu'ils se montrent très étroits et fort courts chez le Lamantin et le Dugong.

Voûte palatine, très élargie, creusée en barque d'une manière très accentuée, dans la partie circonscrite par les dents, alors que sur ce point, elle est presque aplatie chez le Dugong et surtout chez le Lamantin.

Lacrymal, arrondi, plus saillant encore que chez le Dugong.

Jugal, diffère essentiellement dans sa forme, de ce qu'il est chez le Dugong et le Lamantin et même chez l'*Halitherium* ; très court, large et massif à sa partie antérieure, il se termine en une branche grêle, très allongée, qui vient, non pas se souder en biseau, comme chez le Dugong, à la face antérieure de l'arcade zygomatique, mais vient s'appliquer sous celle-ci, et dans presque toute son étendue, comme chez le Lamantin.

La partie antéro-interne de cet os, qui circonscrit la portion inférieure de l'orbite, est à peine recourbée, de même que nous l'avons déjà observé pour la partie de l'aile du frontal, formant l'apophyse post-orbitaire supérieure, et comme, de même aussi que chez le Dugong, cet os est dépourvu d'apophyse orbitaire inférieure, il s'ensuit alors que l'orbite, au lieu d'être presque

fermé comme chez le Lamantin, reste très ouvert comme chez le Dugong et le Rytine.

Temporal, très développé en largeur à sa base, c'est-à-dire dans la partie qui sépare la muraille temporale de l'arcade zygomatique, chez cette dernière, la lame amincie, qui en constitue la partie supérieure, au lieu d'être convexe et de se replier sensiblement vers le pariétal, comme chez l'*Halitherium* et le Dugong reste chez le Rytiodus parfaitement droite; l'arcade présente ainsi, dans son ensemble, une plaque verticale, oblongue, légèrement excavée au milieu, qui rappelle parfaitement l'arcade zygomatique du *Rytina Stelleri.*

Pré-maxillaire, il a un développement considérable et présente, dans toute son étendue, un plan très peu incliné, comme chez le Lamantin.

A partir de l'extrémité postérieure de la partie symphisée, qui est considérable (24 centimètres), et en forme de carêne renversée, les branches, relativement peu écartées de l'incisif, circonscrivent l'orifice nasal, qui est démesurément allongé et rappelle, par sa forme ovalaire, l'orifice nasal du *Felsinotherium Forestii, Capellini.* Ces branches latérales de l'incisif, au lieu d'être très amincies et tranchantes, et de s'appliquer d'une manière squammeuse sur le frontal, comme chez le Lamantin et surtout chez le Dugong, sont, au contraire, très robustes; arrondies d'abord près de la partie symphisée, elles s'élargissent et s'aplatissent ensuite pour venir se souder vigoureusement en dedans de la branche orbitaire du frontal, sans atteindre l'os nasal, de même que chez le Lamantin.

Appareil auditif, très profondément intercalé dans la cavité cérébrale, comme chez tous les Siréniens.

Rocher, très éburné, la masse globuleuse. dans son ensemble, rappelle assez bien celle du Dugong et du Lamantin, mais se rapproche surtout de celle du *Felsinotherium Forestii, Capellini,* toutefois, il est à remarquer qu'elle est plus exiguë que dans celui-ci, bien que cependant la tête de notre Rytiodus soit notablement plus volumineuse que celle du *Felsinotherium,* qui mesure une longueur de 540 millimètres, alors que celle du Rytiodus est de 700.

Caisse, la caisse ou l'os tympanique rappellerait, par sa forme, celui du Dugong plutôt que celui du Lamantin, mais il se rap-

proche davantage encore de celui du *Felsinotherium Forestii, Capellini*, d'abord, par la forme de l'arcade, qui est plus régulière et plus arrondie, et ensuite par le sommet du cadre, qui est plus aminci et plus triangulaire que chez le Dugong et le Lamantin, et enfin, parce que cet os, chez notre RYTIODUS, comme chez le *Felsinotherium Forestii,* ne porte pas à sa partie interne le renflement qui existe chez le Dugong, renflement plus prononcé encore chez le Lamantin.

Etrier, allongé, comprimé, la platine terminale ovale et convexe, percé d'un trou très petit, allongé; il rappelle exactement celui du Dugong, qui diffère de celui du Lamantin, en ce que, chez ce dernier, cet os est plus massif et un peu arrondi.

Enclume, très petite, ses deux bras courts et massifs, elle rappelle, par sa forme globuleuse, celle du Dugong, comme chez celui-ci la face opposée au point d'attache avec le marteau, est légèrement convexe au lieu d'être concave comme chez le Lamantin.

Marteau, se rapprocherait aussi plus de celui du Dugong, que de celui du Lamantin, mais diffère cependant des deux : 1° parce qu'il affecte une forme plus globuleuse; 2° parce que la lame formée par le manche, amincie sur son bord interne, est chez le Dugong très épaisse sur ce bord et y montre une ligne ondulée affectant le facies d'une cassure; 3° enfin, parce que chez le Lamantin cette lame, bien qu'amincie à son bord interne, comme chez le RYTIODUS, est plus allongée et se termine en croc.

En somme, l'appareil auditif du RYTIODUS se rapproche beaucoup de celui du Dugong.

Cavité cervicale, au lieu d'être de forme à peu près arrondie, comme chez le Lamantin et le Dugong, et d'être dépourvue, comme chez ceux-ci, chez le Lamantin surtout, d'une crête saillante, cette cavité, chez le RYTIODUS, est au contraire allongée, étroite, dépourvue de lame transverse sous-occipitale, et présente une crête médiane à peine saillante; les fosses internes, surtout les fosses antérieures et les fosses cérébelleuses, plus distinctes que chez le Lamantin et le Dugong, l'apophyse crista-galli et la selle turcique, assez développées.

Occipital, ne rappelle aucune des formes siréniennes connues: se distingue d'abord par l'absence de l'arête médiane qui sépare ordinairement les occipitaux latéraux, et ensuite, surtout par le

développement considérable de la crête occipitale, qui présente une saillie des plus prononcées.

Le trou occipital, au lieu de présenter à sa partie supérieure un angle aigu, comme chez le Dugong ou un angle obtus comme chez le Lamantin, est largement ouvert en arc de cercle.

Atlas. Dans cette vertèbre, le corps occupé dans sa plus grande partie par une vaste ouverture, ne se trouve plus formé que de deux arcs, l'un supérieur; l'autre inférieur, elle est pourvue d'apohyses transverses, courtes, massives et obtuses, légèrement relevées à leur partie supérieure, moins cependant que chez le Lamantin du Sénégal, elles sont assez semblables à celles du Dugong, mais se rapprochent davantage encore de celles du Lamantin du bassin de la Loire, *Manatus fossilis*, de Doué et d'Angers.

Les capsules des condyles occipitaux sont larges, profondes et très allongées.

L'ouverture, en trou de serrure, c'est-à-dire un peu plus élargie et arrondie en haut qu'en bas, mesure en hauteur 70 millimètres.

La base de l'arc inférieur, légèrement relevée à sa face antérieure, est, au contraire à sa face postérieure, sensiblement inclinée et creusée d'une large gouttière pour recevoir l'apophyse odontoïde de l'axis, cette gouttière se termine à l'arrière par un tubercule très prononcé.

Une particularité à noter, c'est qu'on observe sur cette vertèbre des trous donnant passage à l'artère vertébrale, alors qu'il n'existe qu'une simple échancrure chez tous les siréniens vivants et fossiles; c'est ainsi que nous avons pu nous en assurer pour les Dugongs et les Lamantins du Sénégal et d'Amérique, du musée de Bordeaux, nous devons dire cependant que, sur un Lamantin très adulte, du Sénégal, l'une des échancrures est fermée, et l'autre est en voie de le devenir.

Blainville ne mentionne pas non plus de trou artériel chez l'*Halitherium* de la Loire, et le *Felsinotherium forestii*, *Capellini*, en est également dépourvu.

L'artère a laissé des traces très distinctes de son trajet sur cette vertèbre; après avoir pénétré par la large échancrure qui se trouve à la base de l'apophyse transverse, elle a contourné dans une profonde gouttière la partie latérale et supérieure de la cap-

sule qui reçoit le condyle occipital pour ensuite se frayer un passage dans l'épaisseur même de l'arc supérieur, au moyen du trou dont nous venons de parler.

ODONTOGRAPHIE

Incisives, exsertes, très développées en longueur comme en largeur, fortement comprimées, rappelant assez bien la forme d'une lame de sabre, c'est-à-dire ayant le dos, ou la partie longitudinale supérieure, arrondie, assez épaisse, et le tranchant, ou la partie longitudinale inférieure, très amincie; la face externe porte sur toute l'étendue du renflement supérieur une bande en biseau (ce biseau est remplacé sur l'incisive du côté gauche par deux gouttières, la supérieure plus large que l'inférieure), au-dessous de laquelle s'étend longitudinalement une large gouttière qui excave ainsi profondément la dent dans toute sa partie inférieure, et sur les trois quarts environ de sa surface; la face interne est convexe, la convexité plus prononcée sur l'incisive droite que sur celle de gauche.

Ces dents, revêtues d'une couche d'émail, qui est très apparente, surtout sur la moitié de leur longueur, à partir de l'extrémité alvéolaire, sont couvertes, dans toute leur étendue, de zones transverses et concentriques enveloppant toute leur épaisseur; ces zones, d'abord simplement teintées vers la couronne, s'accentuent à mesure qu'elles gagnent la partie alvéolaire, prennent insensiblement l'aspect de légères rides, qui finissent elles-mêmes par se changer en plis saillants, très accusés; ces plis, de concentriques et réguliers qu'ils sont d'abord, prennent peu à peu une direction tortueuse et tourmentée, au voisinage de la racine, qui, elle-même perd la forme comprimée, pour se renfler d'une manière irrégulièrement arrondie et présente dans cette partie un creux ou une cupule, qui rappelle celle qu'on observe sur les dents pleines du Cachalot.

Les incisives du Rytiodus mesurent 30 centimètres de long, leur largeur, prise sur la ligne partageant la longueur, est de 56 millimètres.

Les dents, qui ont été attribuées par Lartet au *Rytiodus femelle*, sont bien des dents ayant dû appartenir à un sujet de même espèce que celui auquel appartiennent celles que nous décrivons,

bien qu'elles présentent quelques légères différences avec celle-ci; c'est ainsi, par exemple, que les dents du *Rytiodus femelle* de Lartet : 1° ne mesurent que 24 centimètres de long sur 63 millimètres de large; 2° que leur face externe, au lieu d'être excavée, est plutôt aplatie et sillonnée, dans le haut seulement, par une gouttière étroite; 3° enfin, que leur face interne est moins convexe.

Molaires, au nombre de cinq de chaque côté, comme chez le Dugong, rappelant seulement par leurs tubercules mastodontoïformes celles du Lamantin, mais semblables à celles de l'*Halitherium*.

Sur notre sujet, les quatre dernières molaires seulement sont en place, la première prémolaire de chaque côté a disparu et n'a laissé d'autre trace que la cavité alvéolaire restée très distincte.

Ces dents sont à trois racines, la plus grosse implantée en dedans comme chez l'*Halitherium*, autant qu'on peut en juger au moins par l'arrière molaire gauche, dont les racines sont complètement à découvert.

Dernière molaire, peu usée, allongée, plus élargie à l'avant qu'à l'arrière, longue de 30 millimètres, large de 25 millimètres, mesure prise sur la colline antérieure, porte un fort talon postérieur et un moins accusé à l'avant, la première colline formée de trois tubercules placés en ligne droite, sur la colline d'arrière, le turbercule du côté interne est rejeté en arrière des deux autres.

Pénultième, subcarrée, un peu plus élargie cependant à l'avant qu'à l'arrière, mesure 24 millimètres en longueur sur 24 millimètres de largeur, couronne usée, formée de deux collines régulières à trois tubercules, talon ou bourrelet en avant et en arrière, du côté externe, se prolongeant jusque sur les deux tiers de la largeur de la couronne: l'usure des deux mamelons internes, les plus gros, les a transformés en îlots.

Ante-pénultième, de forme carrée, plus régulière que la pénultième, beaucoup plus usée qu'elle, laisse voir cependant une partie des bourrelets à l'avant et à l'arrière, du côté externe, mais les tubercules, ayant complètement disparu, ont fait place à deux larges îlots bordés d'émail.

Deuxième prémolaire, complètement usée, plus large que longue, n'offre plus qu'une surface polie, légèrement excavée, bordée d'émail.

Ces dents identiques à celles du Lamantin de la Seine, *Manatus Guettardi*, décrites par Blainville, rappellent toutes les dents connues d'*Halitherium*, à l'exception toutefois de celles du *Cheirotherium Brocchii.*

Bordeaux, 10 avril 1878.

DIMENSIONS

Longueur du crâne, du condyle occipital à l'extrémité antérieure de l'intermaxillaire	0^{m},700
Largeur entre les arcades zygomatiques	0 300
id. entre les apophyses orbitaires du frontal	0 240
Grand diamètre du condyle occipital	0 110
Petit id. id. id.	0 035
Longueur de l'apophyse zygomatique	0 140
Hauteur id. id.	0 065
Longueur du frontal, déterminée par une ligne droite partant perpendiculairement de l'interpariétal et passant au milieu des apophyses post-orbitaires supérieures	0 170
Largeur du vide existant entre ces deux apophyses post-orbitaires, à leur extrémité interne	0 120
Largeur prise à l'angle externe de ces mêmes apophyses	0 240
Longueur de l'intermaxillaire	0 450
Longueur de la partie symphysée de l'intermaxillaire	0 240
Longueur de l'ouverture nasale	0 250
Largeur de id. id.	0 060
Les quatre molaires ont ensemble une longueur de	0 095
L'arrière molaire, seule, a une longueur de	0 030
Les incisives ont chacune une longueur de	0 300

EXPLICATION DES PLANCHES

DU RYTIODUS CAPGRANDI

PLANCHE V.

Crâne vu de profil, grandeur naturelle.

PLANCHE VI.

Fig. 1. — Crâne vu en dessous, un quart de grandeur naturelle environ.
Fig. 2. — Crâne vu en dessus, un quart de grandeur naturelle environ.

PLANCHE VII.

Fig. 1. — Crâne vu par l'occipital, demi-grandeur naturelle.
Fig. 2. — Extrémité du rostre, vu du côté droit, grandeur naturelle.

PLANCHE VIII.

Fig. 1. — Fragment du rostre montrant la coupe des incisives, grandeur naturelle.
Fig. 2. — Atlas, grandeur naturelle.
Fig. 3. — Série des molaires, grandeur naturelle.
Fig. 4. — Os tympanique et osselets en place, côté gauche, vus par la face interne, grandeur naturelle.
Fig. 5. — Les mêmes vus de profil, côté antérieur, grandeur naturelle.

ÉTUDE

SUR LES ESPÈCES DE LA

Sous-famille des MURICINÆ

observées dans le miocène du Sud-Ouest de la France

Par E-A. BENOIST

En présence des nombreuses difficultés que l'on rencontre chaque jour pour la détermination des Murex, recueillis dans nos faluns, j'ai cru devoir publier ce travail, qui a pour but d'établir, aussi exactement que possible, le véritable nom de chaque espèce, son gisement, et rectifier les erreurs introduites dans la détermination de quelques formes rapportées à ce genre, par les auteurs trop peu nombreux qui ont écrit sur les dépôts miocènes de l'Aquitaine.

Basterot, en 1825, qui y comprenait quelques *Fusus* et des *Purpura,* ne cite que les espèces les plus communes.

Grateloup, en 1838 et 1840, donne la description d'un grand nombre de types, presque tous à rectifier, soit pour le nom, la synonymie, soit pour le genre.

Hörnes cite plusieurs espèces dans le Sud-Ouest, mais les gisements sont ou douteux ou inexacts.

M. le Professeur Mayer, dans ses descriptions des fossiles du

terrain miocène (1), donne la description de quelques espèces nouvelles pour le Sud-Ouest.

Enfin, notre collègue Linnéen, M. Tournouër, a publié, dans son étude sur les Murex de Pontlevoy (2), la description de plusieurs espèces retrouvées dans nos faluns.

Le nombre des espèces étudiées s'élève à quarante-sept, plus cinq espèces du genre *Typhis*, et un groupe considérable de types, compris aujourd'hui dans la sous-famille des Fusinæ (Bell.) dont je compte publier la nomenclature après cette étude.

J'ai donné, d'après un tableau analytique, les principaux caractères des espèces des genres *Murex* et *Typhis* et leur répartition en sous-genres, d'après la méthode de M. Bellardi.

Les collections consultées pour ce travail sont celles de MM. Artigues, Boivin, Brochon (H.), Balguerie, Cabanne, Guestier, Delbos, Tournouër et Wattebled, celle du muséum d'Histoire naturelle de la ville de Bordeaux et de la Faculté des sciences.

Je prie mes honorables collègues de recevoir ici l'expression de mes remerciements pour les excellents matériaux dont ils ont enrichi mon travail.

FAMILLE DES **MURICIDÆ**

D'après Deshayes, la famille des *Muricidæ* (Canalifères de Lamarck) comprend un grand nombre de genre, et par cela même, est une des plus considérables. Dans ses *Moll. des ter. tert. du Piémont*, M. Bellardi admet deux sous-familles comprenant dix-huit genres. Deshayes en comptait seulement sept, parmi lesquels se trouvaient les *Turbinella*, *Triton*, *Ranella* et *Spinigera*. Le savant professeur de Turin les en sépare, mais admet plusieurs des genres rejetés par Deshayes, tels que *Chrysodomus*, *Euthria*, *Pisania*, *Clavella*, *Pollia*, *Metula*, *Anura*, etc., etc., dont la valeur scientifique ne peut plus être mise en doute, en présence des caractères bien tranchés, qu'offrent les nombreux types recueillis.

---

(1) *Journal de Conchyliologie.*

(2) *Journal de Conchyliologie* (avril 1875).

SOUS-FAMILLE DES **MURICINÆ**

Ce groupe comprenait primitivement un seul genre, celui des *Murex.* Plusieurs de ceux proposés par divers auteurs, n'ont servi qu'à établir différentes sections dans le genre primitif. Le genre *Typhis* seul a été maintenu; quant aux *Chicoreus, Trophon, Muricidea, Phyllonotus*, etc., ils sont considérés dans ce travail comme sous-genres ou divisions du genre en sections.

Genre TYPHIS

L'animal de ce genre est semblable à celui des *Murex;* cependant, par le seul fait de la perforation du manteau coïncidant avec le canal latéral de la coquille, les espèces de ce groupe ont dû ne pas y être confondues.

Ce canal latéral, suivant les espèces, n'est pas placé exactement au même point. Il occupe l'espace existant entre deux varices, tantôt plus rapproché de l'une que de l'autre.

Le tableau suivant fera ressortir facilement le caractère, tel que nous l'avons observé dans les cinq espèces que nous connaissons dans le miocène du Sud-Ouest.

Typhis......	espèces à varices obtuses........................	2
	espèces à varices lamelliformes.................	4
2.........	Coquille globuleuse....................	*T. horridus* (1).
	Coquille allongée...............................	3
3.........	Tubes placés à égale distance entre les varices..............................	*T. intermedius* (2).
	Tubes placés contre les varices.........	*T. fistulosus* (3).
4.........	Tubes placés à égale distance entre les varices..............................	*T. tetrapterus* (4).
	Tubes placés contre les varices.........	*T. Gaasensis* (5).

Sur ces cinq espèces, trois sont citées par Grateloup et figurées dans son atlas. La quatrième, citée par Hornes, sous le nom de *Venzelidezii,* nous est inconnue jusqu'à ce jour, n'ayant pu encore consulter la collection de feu Grateloup.

Hörnes, dans son travail sur le bassin de Vienne, signale les

Typhis horridus, fistulosus et *tetrapterus*, dans le Sud-Ouest de la France. Ces trois espèces s'y rencontrent bien, mais la première, à Léognan, la seconde, à Saubrigues et la troisième, à Salles et non dans les localités qu'il cite.

Basterot n'a connu que le *Typhis horridus*, de Léognan, qu'il cite sous le nom de *tubifer*.

1. **Typhis horridus.** Brocchi (*Murex*), *Conch. foss. subap.*, p. 405, pl. VII, fig. 17.

Espèce parfaitement décrite par M. le professeur Bellardi, en 1873, dans son récent travail où il établit entièrement la synonymie, et figurée par Hörnes dans ses *Moll. foss. Vien.*, pl. 26, fig. 9, et d'Ancona, *Malac. plioc.*, pl. 6, fig. 9.

Elle apparaît dans l'étage miocène moyen qu'elle caractérise, Lariey, Mérignac, Saint-Paul-lès-Dax, Mimbaste, Giraudeau à Saucats, chez Thibaudeau à Léognan et au Coquillat; Lagus à Saucats, Gabarret, Cestas et Saubrigues (Grateloup). Je ne l'ai pas encore trouvée dans le miocène supérieur.

Cette espèce disparaît dans le pliocène inférieur d'Italie.

2. **Typhis intermedius.** Bell. 1873, in *Moll. terr. Piem.*, p. 40, pl. IV, fig. 4.

Espèce nouvelle pour le miocène bordelais, qui n'était pas connue de Grateloup, ni de Basterot.

Elle est bien voisine de la précédente dont elle se distingue par la longueur de sa spire, relativement à la brièveté de sa queue et la petitesse de son ouverture.

Elle est très rare dans les calcaires miocènes inférieurs à *Echinocyamus pyriformis* de Bourg-sur-Gironde, où elle a été recueillie par notre collègue, M. Daleau.

3. **Typhis fistulosus**. Brocchi (*Murex*), in Michtt., 1847, *Foss. mioc.*, p. 230.

Descr. : Bellardi, 1873, *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 40.

Fig. : d'Ancona, *Malac. plioc. ital.*, p. 52, pl. VI, fig. 10; Hörnes, *Mol. foss. Vien.*, p. 251, pl. XXVI, fig. 11.

Cette espèce a été figurée par Grateloup, sous le nom de *Murex tubifer* (non Lamk.). Elle apparaît dans le miocène infé-

rieur de Bourg-sur-Gironde; se retrouve dans le miocène moyen à Saint-Paul-lès-Dax et à Saubrigues. Je crois qu'elle a été recueillie à Orthez (?)

4. **Typhis tetrapterus** Bronn.
Descr. : Bellardi, 1873, *Moll. foss. ter. tert. Piem.*, p. 41.
Fig. : d'Ancona , 1871, *Malac. plioc.*, p. 53, pl. VI, fig. 8.

Je ne connais cette espèce que d'un seul endroit et d'un seul niveau. C'est à Largileyre, commune de Salles, que je l'ai recueillie. D'après Grateloup, elle se trouverait à Lesbarritz, commune de Gaas; mais de même que pour l'espèce figurée par Hörnes, nous doutons fortement de l'identité de la coquille et surtout de la présence de cette espèce dans le miocène inférieur du Sud-Ouest.

5. **Typhis Gaasensis.** Tourn. in coll. *Typhis fistulosus*. Grat. *Atl. Conch. foss. Adour*, pl. XXX, fig. 12 (non *Brocchi*) (non *Typhis tetrapterus,* Hörnes).

Nous adoptons pour cette espèce le nom que notre collègue, M. Tournouër, nous a donné et sous lequel il désigne cette espèce depuis fort longtemps dans sa collection.

Elle appartient au groupe du *tetrapterus* (Bronn), et Grateloup en a donné une courte diagnose, accompagnée d'une figure assez bonne, sous le nom de *fistulosus* (non Brocchi).

Nous avons recueilli cette espèce à Gaas, dans la marnière de Laplace et Larrat, niveau du *Turbo Parkinsoni* et du *Delphinula scobina,* correspondant aux couches de Terre-Nègre, à Bordeaux.

Genre MUREX Linné.

Ce genre se réduit actuellement aux espèces pourvues de varices, à canal toujours recouvert par une lamelle ou complètement clos.

Basterot, en 1825, rangeait dans ce genre une espèce pourvue de lamelles tranchantes, à columelle presque plate, à canal largement ouvert et à surface couverte de granulations que sa grande ressemblance avec le *Murex vitulinus*, de Linné, lui faisait assimiler aux coquilles de ce groupe. Il avait donné à cette

espèce le nom de *Linguabovis*. Actuellement c'est à la famille des *Buccinidæ* et dans le genre *Purpura* qu'il faut ranger cette espèce, qui, ainsi que le *M. curvicosta* Grat., fait partie de la section ou sous-genre *Vitularia*.

Pour faciliter l'étude des genres en général, les auteurs descriptifs ont divisé les genres en groupes ou sous-genres, en caractérisant chacun d'eux spécialement; et souvent ces sous-groupes sont devenus l'origine de genres nouveaux.

On a divisé les *Murex* en un certain nombre de coupes naturelles, d'après des caractères empruntés à la coquille. Ce sont ces divisions naturelles dans le genre dont nous donnons ci-après un tableau dichotomique, nous réservant d'en donner un spécial pour les espèces comprises dans chaque sous-genre.

Tableau de la répartition du genre Murex *en sections.*

Coquille à...	ouverture canaliculée	2
	ouverture entière	8
2	varices dentelées	3
	varices costiformes	*Ocenebra*.
3	queue allongée	4
	queue courte	6
4	trois varices	*Murex* pr. dit
	plus de trois varices	5
5	varices non épineuses	*Haustellum*.
	varices épineuses	*Rhynocanta*.
6	trois varices	*Chicoreus*.
	plus de trois varices	7
7	varices noduleuses épineuses	*Phyllonotus*.
	varices lamelleuses	*Trophon*.
8	trois varices	*Pteronotus*.
	plus de trois varices	*Muricidea*

Le sous-genre *Haustellum* seul n'est pas représenté dans les faluns du Sud-Ouest, bien que certains exemplaires du *M. Partschii* se rapprochent énormément du *M. Sismonda* Bell. Nous donnons en tête de chaque section la répartition des espèces et un numéro correspondant aux observations relatives à chacune.

Sous-genre OCENEBRA (*Leach.*)

Coquille à...	tours carénés	2	
	tours non carénés	4	
2.........	canal clos	3	
	canal ouvert	*M. craticulatus*	(7)
3.........	queue allongée	*M. polymorphus*	(6)
	queue courte	*M. sublavatus*	(8)
4.........	canal clos	5	
	canal ouvert	*M. scabriusculus*	(10)
5.........	coquille ombiliquée	*M. irregularis*	(12)
	coquille imperforée	6	
6.........	côtes transverses	*M. scalaris*	(11)
	côtes longitudinales	*M. cœlatus*	(9)

Les couches miocènes du Sud-Ouest renferment, d'après les recherches les plus récentes, sept espèces du sous-genre *Ocenebra,* suivant certains auteurs, *Ocinebra,* suivant d'autres. Nous n'avons pas l'intention de donner une description détaillée de chaque espèce, nous donnerons seulement la synonymie, ainsi qu'une courte diagnose et la figure de celles que nous pensons nouvelles, pour les faluns du Bordelais et de Dax, notre honorable collègue et ami, M. Tournouër, devant décrire et figurer les espèces nouvelles de Gaas et de l'Armagnac.

A. Tours carenés.

6. **Murex polymorphus** Brocchi. *Conch. foss. subap.,* p. 415, pl. VIII, fig. 4.

Espèce rare dans l'étage miocène supérieur du Sud-Ouest de la France, où elle apparaît dans les couches les plus supérieures des sables à *Cardita Jouanneti,* à Largileyre, commune de Salles (Gironde).

C'est une des espèces à facies pliocénique, qui ont trompé notre vénéré collègue, feu Charles des Moulins, dans son assimilation des faluns de Salles, à ceux du pliocène d'Italie.

7. **Murex craticulatus** Linné; Brocchi, *Conch. foss. sub.*, p. 406, pl. VII, fig. 14; d'Ancona, *Malac. plioc. ital.*, p. 42, pl. VI, fig. 4-5 (*ab.*) et pl. 7, fig. 3 (*ab.*).

C'est à notre savant collègue et correspondant, M. Delbos, que nous devons la connaissance de cette espèce qu'il avait recueillie à Salles, lors de ses études sur les faluns de la Gironde. Depuis nous l'avons recueillie nous-même dans le même étage où elle est très rare au moulin de Debat? et sûrement à Largileyre, commune de Salles.

8. **Murex sublavatus** Hörnes, *Moll. foss. Vien.*, p. 236, pl. XXIV, fig. 14 et 16 (non Bast.) (non Grat.) (non d'Orb.)

Nous conservons à l'espèce figurée par Hörnes, le nom de *sublavatus*, nous trouvant en présence d'une confusion extrême, dans la liste des noms successivement portés par le type de Basterot.

Cette espèce, qui semble spéciale aux couches miocènes supérieures, est parfaitement figurée dans la publication du regretté professeur de Vienne. Elle est nettement séparée du *Cælatus*, Grat. (*Fusus lavatus*, Bast.), par ses tours carénés, et elle se distingue du *Craticulatus* par sa queue courte et son canal clos.

Loc. : Étage miocène supérieur, assez commune à Largileyre, C; plus rare au moulin du Poivre et à Minoy, commune de Salles.

B. Tours non carénés.

9. **Murex cælatus** Grat. in Bell., *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 114, pl. VII, fig. 16.

Fusus lavatus Bast. 1825 (non Brander), pl. III, fig. 21.

Fusus lavatus Grat. 1840, pl. XXIV, fig. 27. *Murex sublavatus* Grat. *Atl. Conch.*, pl. XXX, fig. 11 (non Hörnes).

Le nom de *cælatus* étant le plus ancien en date, M. Bellardi l'a consacré spécialement à l'espèce du miocène moyen.

Loc. : Elle est caractéristique des couches miocènes moyennes à Cestas, à Saubrigues, à Pont-Pourquey, au moulin de Lagus et

à la carrière Giraudeau, commune de Saucats; au Coquillat, chez Thibaudeau et au moulin Daney, commune de Léognan; au moulin de Cabanne et à Mimbaste, près Dax. Nous ne sommes pas sûr de sa présence à Mérignac.

10. **Murex scabriusculus** Grat.

Purpura scabriuscula Grat., pl XXXV, fig. 19, 20. *Purpura textilosa* Grat. (non Lamk.)

Ce n'est pas une Pourpre, comme l'a cru Grateloup et comme il l'avait déterminée dans ses études sur le Sud-Ouest. Ses varices obtuses et la columelle arrondie lui assigne une place parmi les espèces du groupe des *Ocenebra*.

Loc. : Cette espèce est assez rare, cependant elle se rencontre encore assez fréquemment dans les couches miocène, moyennes de Lariey, commune de Saucats et de Mérignac, près Bordeaux. Je la crois l'ancêtre de l'espèce précédente.

11. **Murex scalaris** Brocchi, in Bell. *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 113, pl. VII. (non Hörnes.)

Espèce se rapprochant par son ornementation extérieure, qui consiste en côtes transverses, du *Purpura curvicosta*, et par cela même des espèces qui composent actuellement le sous-genre *Corralliophila* (Purpura), mais s'en distinguant facilement par son canal clos et sa columelle arrondie. Dans son travail sur le bassin de Vienne, Hörnes a décrit, sous ce nom, une variété très allongée du *Murex cælatus*.

Loc. : Espèce très rare des faluns miocènes moyens, de Mimbaste (Landes).

12. **Murex irregularis** Bell., *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 128, pl.VIII, fig. 21 *(a b.)*

Espèce excessivement rare que j'ai recueillie dans les couches supérieures du miocène moyen, à Cestas, et que depuis je connais aussi venant de Saubrigues (Landes).

Il est fort intéressant de retrouver cette espèce du miocène moyen d'Italie, dans nos couches de même âge du Sud-Ouest. Elle vient confirmer le parallélisme qui peu à peu s'observe entre nos étages de l'Aquitaine et les dépôts des environs de

Turin, et le synchronisme que j'ai établi entre les couches à *Murex spinicostus,* de Cestas et de Saubrigues.

Sous-Genre MUREX proprement dit (*Linné*).

13. **Murex spinicostus** Bronn, 1831, in Gratt., *Atl. Conch. Adour,* pl. XXXI, fig. 3; Bell. 1873, *Moll. ter. tert. Piem.,* p, 44; d'Ancona, *Mal. ter. tert., plioc.,* pl. II, fig. 5-6.

C'est cette élégante espèce que Grateloup a signalée dans le Sud-Ouest comme caractérisant les marnes de Saubrigues, qu'il plaçait au niveau des marnes de Gaas et de Lesbarritz; ce qui a été la cause de nombreuses erreurs commises par d'Orbigny dans son Prodrome.

Je l'ai recueillie à Cestas dans les couches miocènes moyennes où elle est rare et signalée pour la première fois aux environs de Bordeaux. Elle se trouve assez communément à Saubrigues et à Saint-Jean-de-Marsacq (Landes), où elle est connue depuis fort longtemps.

Grateloup cite aussi cette espèce à Salles, mais je ne l'ai jamais rencontrée. Elle se retrouve dans le miocène supérieur et le pliocène inférieur d'Italie.

Sous-Genre RHYNOCANTHA (*H. et Adams.*)

Coquille.....	à varices en séries régulières....	*M. Partschii*	(14)
	à varices en séries irrégulières........	*M. torularius.*	(13)

14. **Murex Partschii** Hörnes, *Moll. foss. Vien,* p. 258, pl. XXV, fig. 5.

Par sa forme, cette espèce rappelle aussi certaines variétés du *Murex spinicostus,* c'est ce qui explique l'erreur de Grateloup, lorsque dans son atlas, pl. XXX, fig, 4 (non fig. 3), il lui donne ce nom. Elle est caractéristique de l'étage miocène en France et en Italie et se trouve assez fréquemment dans la partie moyenne à Lariey, Giraudeau, Lagus, commune de Saucats; Mérignac; Saint-Paul, près Dax; au Coquillat et chez Thibaudeau, à

Léognan, à Cestas et à Saubrigues (Landes). Elle est plus rare a Salles, au moulin du Poivre, dans les couches miocènes supérieures à *Cardita Jouanneti.*

15. **Murex torularius** Lamk. in Bell., *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 50.

Murex pseudo-brandaris, d'Ancona, *Mal. plioc.*, p. 19, pl. II, fig. 1, 2, 7.

Autrefois confondue avec l'espèce vivante *Murex brandaris*, cette espèce en est actuellement séparée, et l'espèce de Lamk., se rapportant au type de Brocchi (non Linné), comme il ne m'est pas possible de trouver de différence entre mes échantillons et ceux du Piémont, c'est donc bien cette espèce qui apparaît dans le miocène supérieur d'Italie, que nous trouvons dans le Sud-Ouest. Grateloup, dans son atlas, n'en a donné qu'un simple trait bien reconnaissable et lui donne le nom de *brandaris*, Lamk., ce qui est inexat, le *brandaris* étant de Linné.

Loc. : Espèce rare du miocène supérieur de la commune de Salles, au moulin du Poivre (Brochon), au moulin de Debat (Wattebled), à Largileyre (Benoist).

Elle est très commune dans le pliocène italien.

Sous-Genre CHICOREUS (*D. de Montf.*)

Coquille.....	varices lamelliformes......................	2	
	varices épaisses...........................	3	
2.........	canal allongé....................	*M. perfoliatus*	(16)
	canal court......................	*M. Vindobonensis*	(17)
3.........	tours épineux..........................	4	
	tours non épineux......................	7	
4.........	un tubercule entre les varices......	*M. granuliferus*	(18)
	plusieurs tubercules entre les varices......	5	
5.........	tours carénés....................	*M. Aquitanicus*	(19)
	tours arrondis.........................	6	
6.........	coquille allongée................	*M. Dujardini*	(20)
	coquille courte..................	M. *Bonelli*	(21)
7.........	varices plissées.................	*M. Gaasensis*	(22)
	varices non plissées..................	8	
8.........	canal clos.......................	*M. consobrinus*	(23)
	canal ouvert.....................	*M. quadrulus*	(24)

A. Varices lamelliformes.

16. **Murex perfoliatus** Bon. in Bell. *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 74, pl. V, fig. 7.

Cette espèce, connue de Millet et décrite par lui sous le nom de *subcontabulatus,* paraît fort rare dans les faluns du Sud-Ouest. Nous l'avons recueillie dans les couches supérieures de l'étage miocène moyen, à Pont-Pourquey, commune de Saucats. Elle se retrouve dans les faluns de la Touraine et de l'Anjou.

17. **Murex Vindobonensis** Hornes, *Moll. foss. Vien.,* p. 252, pl. XXV, fig. 17 et 20.

C'est à la variété *Ligeriana* qu'appartient le seul exemplaire que j'ai recueilli de cette espèce; à Cestas, dans les Sables à *Murex spinicostus,* je ne doute pas qu'elle ne se rencontre à Pont-Pourquey, commune de Saucats et à Saubrigues, dans le même horizon. Il serait possible, comme le pense M. Tournouër, que cette espèce sous forme de variété à épines très peu développées, existât à Mérignac et à Lariey en compagnie du *M. Lassaignei.*

B. Varices épaisses, épineuses.

18. **Murex granuliferus** Grat. 1840. *Atl. Conch. Adour,* pl. XX, fig. 17; Bellardi, *Moll. ter. tert. Piem.,* p. 76, pl. VI, fig. 4.

Bien que ne l'ayant pas recueillie moi-même dans les faluns du Sud-Ouest, je cite ici cette espèce, bien voisine de la suivante, mais en différant par sa taille plus petite, son angle spiral plus aigu, les tours moins enflés. Les stries et les côtes qui ornent ses tours sont granuleuses, et il n'y a qu'un seul tubercule entre chaque varices.

D'après Grateloup, cette jolie espèce se trouverait dans les marnes à *Murex spinocostus,* de Saubrigues, et Bellardi la cite dans son miocène moyen du Piémont.

19. **Murex Aquitanicus** Grat.; *Atl. Conch. Adour,* 1840, pl. 31, fig. 12; Bellardi, *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 78.

Loc. Étage miocène moyen à Saubrigues, Cestas, Lagus, à Saucats et le Coquillat à Léognan. Il y a peu de chose à dire sur cette espèce assez rare cependant dans le miocène moyen de l'Aquitaine qu'elle caractérise. Elle est bien voisine de la suivante *M. Dujardini,* mais s'en distingue cependant par ses tours carénés et sa spire plus courte.

20. **Murex Dujardini** Tournouër, *Journ. de Conch.,* 1875, t. XXIII, p. 151, pl. V, fig. 4 et 4a.

M. erinaceus? Duj. (*pro parte.*)

Cette espèce se distingue nettement de la précédente par sa spire plus longue, son dernier tour moins large, son canal plus court et ses varices bien développées et découpées.

Elle provient des faluns mixtes inférieurs du sous-étage falunien de Saint-Avit (Landes). Elle est beaucoup plus commune en Touraine.

21. **Murex Bonellii** Michelotti, *Foss. mioc.,* p. 237, pl. XI, fig. 2.

Cette espèce, que Hörnes et Bellardi considèrent comme une variété du *Murex Aquitanicus,* nous paraît devoir être maintenue au rang d'espèce par une série de caractères bien tranchés.

Par sa spire courte et ses tours arrondis, le type des marnes de Saubrigues ne nous paraît pas différer de celui de l'étage aquitanien qui est bien conforme au dessin de Michelotti.

Nous n'avons jamais recueilli le *Murex aquitanicus* dans les couches inférieures au calcaire gris de l'Agenais, tandis que le type de Michelotti apparaît déjà dans le falun à *Nerita* et à *Turritella Desmarestina,* de l'étage aquitanien.

Loc. : Espèce rare dans le sous-étage aquitanien, à Saint-Morillon au Planta, couche à *Nerita subpicta;* à Saubrigues, dans les marnes à *Murex spinicostus;* à Baudignan (Capgrand), dans les marnes à *Crassatella concentrica.*

22. **Murex Gaasensis** Tournouër (in litt.)

Espèce complètement distincte du Lamarcki dont elle diffère par ses varices épaisses, feuilletées et frisées et beaucoup plus petites. Elle sera prochainement décrite et probablement figurée par notre collègue, M. Tournouër, dans son travail sur l'étage tongrien.

Loc. : Très rare à Gaas dans les marnes à *Natica crassatina.*

23. **Murex consobrinus** d'Orb. Prodr. 26 et nº 1346. *M. erinaceus* Grateloup, *Atl. Conc.*, pl. XXX, fig. 18 (non Linné).

Comparé à l'espèce du pliocène italien, il est de toute évidence que c'est une espèce bien distincte, et nous conservons le nom proposé par d'Orbigny dans son prodrome, pour l'unique échantillon de la collection de notre collègue, M. Wattebled.

Nous croyons utile d'en donner une figure (pl. IX, fig. 1-2), le type dessiné dans Grateloup n'étant pas complet à la bouche.

Loc. : Espèce rare au moulin Debat, commune de Salles. Miocène supérieur.

24. **Murex quadrulus** Tournouër (in litt.)

Espèce entièrement inédite dont il sera prochainement donné une description et une figure par notre honorable collègue, M. Tournouër, dans sa note sur les espèces nouvelles des faluns de Baudignan et Gabarret.

Nous n'en connaissons malheureusement qu'un seul exemplaire qui a été recueilli il y a quelques années par notre collègue et correspondant, M. P. Dubalen, dans les couches fossilifères de l'Armagnac.

Loc. : Dans les faluns de Parleboscq (Lot-et-Garonne), avec le *Murex Syrticus.*

Sous-Genre PHYLLONOTUS (*Swainson.*)

Coquille à...	canal ouvert.	2
	canal clos.	9
2.........	varices foliacées.	3
	varices noduleuses épineuses.	4

3.	columelle lisse	*M. multicostatus*	(25)
	columelle plissée	*M. cristatus*	(26)
4.	coquille imperforée	*M. taurinensis*	(27)
	coquille perforée	5	
	coquille ombiliquée	7	
5.	tours ornés de 4 varices	*M. Capgrandi*	(28)
	tours ornés de plus de 6 varices	6	
6.	tours noduleux	*M. Syrticus*	(29)
	tours épineux	*M. Gavardanensis*	(30)
7.	coquille à tours carénés	*M. Pechiolianus*	(31)
	coquille à tours arrondis	8	
8.	varices épineuses	*M. Turonensis*	(32)
	varices noduleuses	*M. Subasperrimus*	(33)
9.	spire courte	10	
	spire allongée	11	
10.	varices noduleuses	*M. Beaumonti*	(34)
	varices épineuses	*M. Brongnarti*	(35)
11.	tours carénés à varices épineuses	*M. Basteroti*	(36)
	tours arrondis et dernière varice très développée	12	
12.	dernier tour orné d'un rang de gros tubercules	*M. Lassaignei*	(37)
	dernier tour orné de côtes triangulaires	*M. strixformis*	(38)

A. Canal ouvert.

a. Varices touffues.

1. Columelle lisse.

25. **Murex multicostatus** Pecchioli. in Bellardi, p. 84.

Nous n'avons trouvé cette espèce que par deux fois différentes, dans le miocène supérieur de Salles, à Largileyre, où elle est du reste excessivement rare.

Nos exemplaires se rapprochent beaucoup des figures données par M. d'Ancona, pl. 4 et pl. 7, et que M. Bellardi pense devoir être une espèce différente, caractérisant le pliocène.

Ce serait, dans tous les cas, deux espèces bien voisines l'une de l'autre, et nous ne serions pas étonné que le savant professeur de Florence n'ait eu en vue qu'une variété du *multicostatus*, spéciale à l'étage d'Orciano.

2. Columelle plissée.

26. **Murex cristatus** Brocchi, *Conch. foss. subap.*, p. 394, pl. VII, fig. 15; d'Ancona, *Mal. pl.*, pl. IV; fig. 4.

Cette espèce accompagne la précédente dans les couches supérieures du miocène, à Salles, niveau de Largileyre. Elle y est rare, et les exemplaires trouvés ne sont pas d'une très bonne conservation. Elle se retrouve à Saubrigues dans l'étage miocène moyen. Elle vit encore dans la Méditerranée et se retrouve également commune dans le pliocène italien.

b. Varices épineuses.

27. **Murex taurinensis** Michtt. in Bell. *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 86, pl. VII, fig. 10.

Loc. : Espèce très rare. Un seul exemplaire a été recueilli à Cestas, dans les couches à *Murex spinicostus*, par notre collègue, M. Félix Artigues. La disposition des varices et des côtes longitudinales, des stries et des côtes transverses, ainsi que la brièveté de la spire, ne nous ont pas permis de l'assimiler à certains exemplaires roulés du *Murex subasperrimus*, avec lequel Grateloup l'avait probablement confondu.

28. **Murex Capgrandi** Tournouër (in litt.)

Espèce complètement nouvelle dont il sera donné prochainement description et dessin, dans le travail de notre collègue, M. Tournouër, sur les espèces nouvelles des faluns de Sos et de Gabarret.

Elle est assez rare à Escalans, près Gabarret, dans les couches miocènes supérieures à *Murex Syrticus*.

29. **Murex Syrticus** Mayer, *Journ. de Conch.*, tome XIX, p. 348, pl. X, fig. 4.

Espèce caractéristique des couches supérieures du miocène moyen du Bas-Armagnac. Elle est rarissime dans le bassin de l'Adour et dans celui de la Garonne.

C'est par erreur que j'ai cité cette espèce à Cestas, c'est une

espèce séparée depuis sous le nom de *Gavardanensis,* qui se retrouve également à Parleboscq, qui a été la cause de cette erreur.

30. **Murex Gavardanensis** Tourn. (in litt.)

Espèce que nous considérons comme nouvelle, bien qu'elle ait une grande ressemblance avec le *Murex Tapparonii* des faluns d'Italie.

Peut-être sera-t-on obligé de l'y rapporter, bien que le *Murex Tapparonii* soit une espèce exclusivement pliocène; dans tous les cas, l'espèce de Gabarret serait une variété bien tranchée de laquelle serait sortis les *Murex rudis, tapparonii*, etc.

Loc. : Assez commune à Parlebosq, près Gabarret. Assez rare dans la couche à *Murex spinicostus*, à Cestas.

La description et le dessin paraîtront prochainement avec les fossiles de la même localité dont il sera fait publication par notre collègue, M. Tournouër.

31. **Murex Pecchiolianus** d'Ancona, *Mal. plioc. ital.*, p. 32, pl. V, fig. 3 (*a b.*)

C'est sur un fragment bien déterminable cependant que nous avons établi la présence de cette espèce dans nos couches miocènes supérieures.

Contrairement à l'opinion de M. Bellardi, nous ne pensons pas que l'espèce faite par M. d'Ancona, ne soit qu'une variété du *Murex conglobatus.* La forme générale de la coquille, justement anguleuse et à suture linéaire, distingue à première vue le *M. Pecchiolianus* du *M. Conglobatus* dont les tours sont globuleux et fortement épineux. Cette espèce est en outre fortement ombiliquée.

Loc. : Espèce très rare à Largileyre, dans la zone à *Clavatula Gothica.* Miocène supérieur (étage tortonien).

32. **Murex Turonensis** Duj., 1837, *Mém. sol. Touraine.*, p. 85, pl. E, fig. 27.

Cette rare espèce dont je ne connais que deux ou trois exemplaires provenant des faluns du Sud-Ouest, est une de celles qui paraissent ne se trouver qu'accidentellement dans notre

région, et relier ainsi les dépôts de rivage de Saucats, à ceux de la Touraine. Sa belle conservation, ainsi que celle de l'espèce suivante, en font les plus beaux fossiles de nos faluns.

Loc. : Elle est très rare aux environs de Bordeaux, où je l'ai recueillie très bien conservée à Pont-Pourquey, dans les couches supérieures du miocène moyen ; à Saubrigues et à Cestas, dans le même horizon, et peut-être dans l'Armagnac, à Parleboscq.

Elle est citée à Salles par les auteurs, mais c'est peut-être du *Murex Pecchiolianus* dont ils ont voulu parler.

33. **Murex subasperrimus** d'Orb. prodr.

Murex asperrimus Grat., *Atl. conch.,* pl. XXXI, fig. 15. (non Lamck., non Michtt.)

Le *Murex subasperrimus* caractérise l'étage miocène moyen proprement dit. Il se retrouve pourtant, mais rare à Cestas. Il affectionnait probablement les fonds vaseux et abrités; aussi ne le voit-on guère à Pont-Pourquey, ni au moulin de l'Église, dépôts de plages, où il a dû être amené mais mort, par les courants en même temps que le *Murex taurinensis.*

Loc. : Miocène moyen, Cestas, Pont-Pourquey, à Saucats; Moulin de Lagus, la Cassagne, à Saucats; le Coquillat, à Léognan ; Giraudeau, à Saucats.

B. Canal clos.

34. **Murex Beaumonti** Grat., *Atl. Conch. Adour,* pl. XXX, fig. 3 et 21.

Espèce assez commune et caractéristique des couches inférieures de l'étage miocène moyen proprement dit. Cependant nous l'avons retrouvée dans les couches à *Nerita* de l'étage aquitanien dans le vallon de Saint-Morillon.

C'est une des bonnes espèces faites par Grateloup et dont les figures sont très exactes. Sous le n° 31, il en a fait représenter une variété sous le nom spécifique de *Bronnii.*

Loc. : Mérignac, Lariey, Uzeste et Saint-Avit, dans les couches à *Rostellaria dentata.* (Étage falunien.)

Saint-Morillon, au Planta, falun proprement dit de Bazas à *Monodonta elegans* et *Turritella Tesmarestina.* (Étage aquitanien.)

35. **Murex Brongnarti** Grat., *Atl. Conch. Adour*, p. XXX,I fig. 2 et 4.

Espèce rare trouvée par Grateloup, à Saint-Paul, près Dax, et retrouvée depuis à Saint-Avit par notre collègue; M. Tournouër. Nous ne la connaissons pas des environs de Bordeaux.

36. **Murex Basteroti** Benoist, pl. IX, fig. 3-4.

Murex variabilis Grat., Benoist, *Cat. Saucats, n°* 551.

M. testa elongata, subspinosa, spira acuta. Anfractus convexis, ultimus antice parum depressus. Suturæ parum profundæ. Superficies transverse costata; costæ sex in ultimo; varices duæ, nodosæ, in ultimo anfractu magnæ, transverse costatæ et profunde sulcatæ, postice subspinosæ. Os angustum, elongatum; labrum sinistrum interius sex tuberculatum, canalis postice apertus, columella recta; cauda longiuscula, sinistrorsum obliquata, imperforata. Canalis clausus.

Coquille allongée, subépineuse. Spire aiguë; tours convexes, le dernier un peu déprimé antérieurement. Suture peu profonde. Côtes au nombre de sept sur le dernier tour. Varices au nombre de deux, se confondant avec les côtes. Celles-ci sont noduleuses et la dernière est assez développée. Elles sont couvertes, ainsi que les intervalles, par de nombreuses petites côtes et stries tranverses. Elles sont ornées postérieurement d'un tubercule épineux, qui donne à la coquille un aspect anguleux. Ouverture allongée, étroite, bord gauche épais, orné intérieurement de six tubercules laissant à la partie postérieure de l'ouverture un espace vide correspondant au canal postérieur. Columelle presque droite. Queue pas très longue, légèrement oblique à gauche. Ombilic nul. Canal antérieur clos.

Espèce bien caractérisée, qui n'était pas connue de Grateloup. Il n'en est donné dans son ouvrage aucune figure pouvant s'y rapporter.

Elle est très commune et caractérise les couches mixtes inférieures de l'étage falunien, à Saucats (Lariey), à Mérignac, à Saint-Avit et Saint-Paul-lès-Dax.

Elle est moins commune dans le sous-étage aquitanien, au Planta, commune de Saint-Morillon; route du Sôn, dans la roche sableuse et au moulin de Bernachon, commune de Saucats; aux

Sables, à Léognan; au Breyra, à Martillac; et dans les molasses coquillères de Sainte-Croix et de Saint-Comme, près de Bazas.

37. **Murex Lassaignei** Bast.

Purpura Lassaignei Bast., p. 50, pl. III, fig. 17.

Purpura Lassaignei Grat., *Atl. Conch.*, pl. XXXV, fig. 5 et 7 (non pl. XXX, fig. 35.)

Les exemplaires bien caractérisés de cette espèce sont rares dans le Sud-Ouest. On a généralement pris pour lui de petits individus de *Murex striæformis*.

Le *Murex Lassaignei* a le dernier tour exempt de côtes, celles-ci sont remplacées par un rang de forts tubercules, accompagnés quelquefois par un second rang plus petit, ou d'une légère côte spirale. La dernière varice est fortement développée.

Loc. : Espèce rare dans le miocène supérieur, à Salles (marne bleue de l'étage tortonien, aux carrières); dans le miocène moyen, à Mérignac et à Saint-Paul, près Dax.

C'est une variété plus allongée qui se rencontre à Salles, c'est probablement cette variété que Grateloup a signalée dans son catalogue de la Gironde.

38. **Murex striæformis** Michtt. in Hörnes, *Moll. foss. Vien.*, p. 235, pl. XXXIV, fig. 13.

Espèce assez variable pour la longueur de la spire. Très voisine de la précédente, en différant par l'ornementation des tours.

Elle caractérise les couches mixtes inférieures du falunien, à Mérignac, Lariey à Saucats, Saint-Paul-lès-Dax et Saint-Avit.

Rare au moulin de Bernachon et à Martillac. (Marne à *Nerita*).

Plus rare encore à Cestas, où elle est roulée dans les sables à *Murex spinicostus*.

Sous-Genre TROPHON (*Montf.*)

Coquille.....	côtes noduleuses entre les varices.	*M. tenellus*	(39)
	stries transverses entre les varices.........	2	
2.........	tours arrondis..........................	3	
	tours anguleux....................	*M. cancellariodes*	(40)
3.........	varices tranchantes..............	*M. decurrens*	(41)
	varices noduleuses..............	*M. subscalarioides*	(42)

39. **Murex tenellus** Mayer. *Journ. de Conch.*, 1869, t. XIX.

Espèce rare, qui jusqu'à présent n'était connue que des faluns de Touraine.

L'exemplaire qui nous a été communiqué par notre collègue, M. R. Tournouër, est complètement adulte, comme le montre la bouche ornée de tubercules intérieurs. C'est pourquoi nous en donnons une figure (pl. IX, fig. 5-6).

Loc. : Très rare, un seul exemplaire dans les sables de Saint-Paul-les-Dax, miocène moyen.

40. **Murex cancellarioides** Grat., *Atl. Conch. Adour*, pl. 31, fig. 2 (non *M. distinctus* Jan. *Scalarioides* Blainv.)

C'est une des rares espèces de la section des Trophon, qui se rencontrent dans le miocène du Sud-Ouest.

Nous ne voyons pas pourquoi M. Mayer, de Zurich, a changé le nom de l'auteur en *cancellariiformis,* aussi avons-nous maintenu le vocable *cancellarioides,* ne voulant pas ajouter un nom de plus à la synonymie.

Loc. : Espèce rare à Saint-Paul-lès-Dax et à Mérignac dans l'étage miocène moyen.

41. **Murex decurrens** Grat., *Atl. de Conch. Adour*, pl. XXIV, fig. 43-44.

On pourrait confondre les exemplaires roulés de cette petite espèce avec le *Ranella anceps* du même horizon. Si le manque de varices apposées sur chaque tour, n'était pas un caractère suffisant pour distinguer facilement ces deux espèces.

La figure donnée par Grateloup est suffisante pour faire reconnaître cette espèce que nous signalons comme rare à Mérignac, dans les sables à *Rostellaria dentata*.

42. **Murex subscalarioides** Tourn. (in litt.)

Nouvelle espèce en voie de description par notre collègue, M. Tournouër, c'est pourquoi nous n'avons pas entrepris d'en publier la figure. Nous n'avons pas trouvé dans l'atlas de Grateloup de dessin pouvant s'y rapporter.

Loc. : Espèce assez commune à Gaas, dans les marnes à *Turbo Parkinsoni*, miocène inférieur.

Sous-Genre PTERONOTUS (*Swains.*)

Coquille à....	surface lisse	*M. Lamarckii*	(43)
	surface striée	2	
2.........	spire courte	3	
	spire allongée	4	
3.........	queue courte	*M. cyclopterus*	(44)
	queue allongée	*M. graniferus*	(45)
4.........	queue tordue	*M. Delboscianus*	(48)
	queue droite	5	
5.........	varices épineuses	*M. Grateloupi*	(47)
	varices lamelleuses	*M. Sowerbyi*	(46)

43. **Murex Lamarckii** Grat., 1840, *Atl. Conch.*, pl. XXX, fig 27 et 36.

M. perlongus Bell., *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 75, pl. V, fig. 8.

Grâce à l'obligeance de notre collègue, M. Delbos, heureux possesseur d'un exemplaire de cette espèce si rare, notre collègue et correspondant, M. Tournouër, a pu s'assurer de l'existence d'un type se rapportant au dessin de Grateloup. Contrairement à l'opinion de notre savant collègue, nous pensons que c'est une variété de cette espèce qui se rencontre dans les couches miocènes du bassin de Mayenne.

Il ne nous a pas été malheureusement permis de consulter le type représenté par Grateloup dans son atlas, nous aurions pu alors certifier l'habitat de cette espèce dans la localité citée par le savant Bordelais.

Loc. : Saint-Paul-lès-Dax, un exemplaire unique de la collection de M. Delbos, et deux exemplaires étiquetés par Deshayes, mais sans désignation de provenance. (Ecole des mines.)

44. **Murex cyclopterus** Millet, 1866; *Paléontologie des ter. mar. du Maine-et-Loire;* Tourn., *Journ. de Conch.*, tome XXIII, p. 147, pl. V, fig. 2.

Cette espèce, très rare dans notre Sud-Ouest, est certainement celle décrite par feu Millet, notre exemplaire ayant été reconnu

comme tel, par notre collègue linnéen, M. Bardin, et depuis figuré par notre correspondant, M. Tournouër, à la description duquel nous renvoyons pour les observations relatives à l'espèce.

Loc. : Miocène moyen, couches supérieures, à Cestas et à Saucats (Pont-Pourquey).

45. **Murex graniferus** Michtt. 1841, *Mon. Murex,* p. 11, pl. V, fig. 6.

Descr. : Bellardi, 1873, *Moll. ter. tert.,* p. 65, pl. V, fig. 1

Espèce rare, qui par sa queue et son canal droit pourrait se placer à côté du *spinicostus,* mais que son ouverture entière et ses trois rangs de varices rejettent dans les *Pteronotus.*

Loc. : Apparaît dans l'horizon de Mérignac, à Balizac (Tournouër). Nous l'avons recueilli à Pont-Pourquey et à Cestas, où elle est rare et doit se retrouver à Saubrigues, d'après quelques fragments que nous n'avons pu étudier complètement.

46. **Murex Sowerbyi** Michtt. in Bellardi, *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 59; d'Ancona, *Malac. plioc.,* p. 12, pl. III, fig. 2

C'est incontestablement cette belle espèce qui se rencontre dans les sables à *Cardita Jouanneti.* Elle y est très rare, et nous lui rapportons le *M. Dufrenoyi*, Grat., de Saint-Paul-lès-Dax. De même qu'en Italie, cette espèce serait caractéristique de l'étage miocène moyen et supérieur.

Loc. : Saint-Paul-lès-Dax ? Miocène moyen. Largileyre, commune de Salles ! Miocène supérieur.

47. **Murex Grateloupi** d'Orb. Prodr.

M. tripteroides Grat., 1840, *Atl. Conch.,* pl. XXX, fig. 9 et 24, pl. XXXI, fig. 14 (non Lamk.)

Cette espèce citée par M. Bellardi dans la synonymie du *M. Sowerbyi* s'en distingue facilement. Les dessins de Grateloup, fort exacts en ce qui concerne cette espèce, et la comparaison des échantillons, suffit pour faire reconnaître les différences que d'Orbigny avait bien signalées.

Le *Murex Grateloupi* a les varices peu développées comparativement à celles du *Sowerbyi* qui sont lamelleuses, tandis que celle du *Grateloupi* sont épineuses.

Cette espèce caractérise les couches inférieures et supérieures du sous-étage falunien du miocène moyen.

Lariey, à Saucats.

Saint-Paul, près Dax.

Mérignac.

Giraudeau, Lagus, Pont-Pourquey, à Saucats.

Il est plus rare à Cestas et à Saubrigues.

48. **Murex Delbosianus** Grat., *Alb. Conch.*, pl. XXX, fig. 7 et 10.

Nous séparons complètement cette espèce de la précédente avec laquelle elle se trouve dans le miocène moyen, qu'elle semble caractériser.

Jusqu'à présent nous ne la connaissons que des couches à *Cancellaria acutangula*, de Léognan, où elle a été recueillie par notre collègue, M. Delbos.

La longueur de son canal recourbé et ses varices fortement épineuses, la distinguent facilement des *M. Sowerbyi* et *Grateloupi*.

Sous-Genre MURICIDEA (*Swainson.*)

Coquille à...	spire égale à la 1/2 de la longueur totale.	*M. decussatus*	(49)
	spire plus courte que la 1/2 de la long. totale..	2	
2.........	varices foliacées épineuses..........	*M. absonus*	(50)
	varices foliacées noduleuses................	2	
3.........	queue courte..........................	*M. incisus*	(51)
	queue allongée....................	*M. heptagonatus*	(52)

49. **Murex decussatus** Grat., *Atl. Conch.*, pl. XXXI, fig. 5.

Espèce bien caractérisée et figurée par Grateloup. Elle paraît spéciale aux couches moyennes de l'étage miocène moyen.

Loc. : N'est pas rare à Mérignac, près de Bordeaux et à Saint-Paul-lès-Dax.

50. **Murex absonus** Jan. in Bell., *Moll. ter. tert. Piem.;* d'Ancona, *Malac. plioc.*, p. 22, pl. II, fig. 6.

Espèce rare dans le miocène supérieur de Salles, à Largileyre. Il est probable que Grateloup la connaissait, mais la confondait avec l'espèce suivante.

51. **Murex incisus** Brod.

DESCR. et SYN. : Bellardi, *Moll. ter. tert. Piem.*, p. 69.

FIG. : d'Ancona, *Malac. plioc. ital.*, p. 23, pl. IV, fig. 6.

M. oblongus Grat , *Atl. Conch.*, pl. XXXI, fig. 13.

Nous pensons que c'est cette espèce que Grateloup désignait sous le nom d'*oblongus*, peut-être y réunissait-il l'espèce précédente dont elle diffère cependant par ses varices non épineuses, sa queue plus courte et sa spire plus allongée.

Loc. : N'est pas rare dans le miocène moyen, à Saint-Paul près Dax, et à Mérignac, tandis qu'elle serait plutôt caratéristique de l'étage pliocène en Italie.

52. **Murex heptagonatus** Bronn. in Bell., *Moll. ter. tert. Piémont*, p. 67; d'Ancona, *Mal. plioc. ital.*, p. 21, pl. VII, fig. 10. Hörnes, *Moll. foss. Vien.*, p. 255, pl. XXVI, fig. 2.

C'est sous la forme d'une variété à spire plus allongée, à varices moins foliacées, plus arrondies, que se présente le *M. heptagonatus*, dans nos faluns du Sud-Ouest.

On pourrait peut-être en faire une espèce spéciale sous le nom de *M. Pauli*, ainsi que le comprenait notre collègue, M. Tournouër, mais la comparaison des exemplaires recueillis nous a confirmé dans la nécessité de maintenir à nos types de Saint-Paul, le nom de Bronn, en en faisant une var. sous le nom de *Pauli* Tourn. Le passage entre notre variété et les types pliocènes est évidemment établi par la variété du bassin de Vienne décrite dans Hörnes.

Loc. : Saint-Paul-lès-Dax (assez commune), Mérignac, près de Bordeaux (rare), Giraudeau, à Saucats (rare).

No d'ordre	NOMS DES FAMILLES SOUS-FAMILLES GENRES ET ESPÈCES	ÉTAGE MIOCÈNE inférieur ou tongrien			ÉTAGE SOUS-ÉTAGE aquitanien			MIOCÈNE MOYEN SOUS-ÉTAGE FALUNIEN						ÉTAGE MIOCENE SUPÉRIEUR ou SOUS-ÉTAGES				ÉTAGE PLIOCÈNE	MERS ACTUELLES
		Inférieur	Moyen	Supérieur	Inférieur		Supérieur	MIXTE Inférieur		PROPREMENT DIT Inférieur	PROPREMENT DIT Supérieur	MIXTE Supérieur		HELVÉTIEN Inférieur	HELVÉTIEN Supérieur	TORTONIEN			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
					Calcaire lacustre blanc (de l'Agenais) à Helix Ramondi			Calcaire lacustre gris (de l'Agenais) à Helix subglobosa					Calcaire lacustre jaune (de l'Armagnac) à Helix Larteti.				Sable fluviatile de Simorre à Helix turonensis.		
	Famille des MURICIDÆ (Flem.)																		
	Sous-famille des MURICINÆ H. et H. Adams.																		
	Genre TYPHIS Montf.																		
	1re SECTION.																		
1	horridus, Brocchi								R	AC	R	R						†	
2	intermedius Bell.		RR																
3	fistulosus, Brocchi		R						AR			C				?		†	
	2e SECTION.																		
4	tetrapterus, Bronn.															R		†	
5	Gaasensis Tournouër		R																
	Genre MUREX Linné.																		
	Sous-Genre OCENEBRA (Leach.)																		
6	A. polymorphus, Brocchi															RR		†	
7	craticulatus, Linné													RR	RR			†	
8	sublavatus, Hörnes																		
9	B. cœlatus, Grat.								C	CC	CC	AR				AG			
10	scabriusculus, Grat.								AC										
11	scalaris Brocchi								RR									†	
12	irregularis, Bell											RRR							
	Sous-Genre MUREX prop. dit (Linné).																		
13	spinicostus, Bronn											AC						†	
	Sous-Genre RHYNOCANTHA (H. et H. Adams).																		
14	Partschii, Hörnes								AR	C	AC	R		RR					
15	torularius, Lamk													R	R	R		†	
	Sous-Genre CHICOREUS (D. de M.)																		
16	A. perfoliatus, Bon.										RR								
17	Vindobonensis, Hörnes											RR							
18	B. granuliferus, Grat											RR							
19	Aquitanicus, Grat								AC	AC	R	AC							
20	Dujardini. Tourn																		
21	Bonellii. Michtt						R					R							
22	Gaasensis, Tourn		RR																
23	consobrinus, d'Orb														RR				
24	quadrulus, Benoist											RR							
	Sous-Genre PHYLLONOTUS (Swains.)																		
25	A. a. 1. multicostatus, Pecch															RR		†	
26	2. Cristatus, Brocchi											R				RR		†	†
27	b. taurinensis, Michtt											RR							
28	Capgrandi, Tourn											AR							
29	Syrticus, May											C							
30	Gavardanensis, Tourn											AC							
31	Pecchiolianus, d'Auc															RR		†	
32	Turonensis, Duj										R	R				?			
33	subasperrimus d'Orb								R	C	R	R							
34	B. Beaumonti, Grat					R			R										
35	Brongnarti, Grat								R										
36	Basteroti, Benoist					AR	AR		C										
37	Lassaignei, Bast								R							RR		†	
38	striæformis, Michtt					R			AR			RR							
	Sous-Genre TROPHON (Montf.)																		
39	tenellus, Mayer								RR										
40	Cancellarioides, Grat								R										
41	decurrens, Grat								R										
42	subscalarioides, Tourn		AC																
	Sous-Genre PTERONOTUS (Swains.)																		
43	Lamarckii, Grat.								RR										
44	cyclopterus, Millet.										RR	RR							
45	Graniferus, Michtt.								R		R	R							
46	Sowerbyi, Michtt								?							RR		†	
47	Grateloupi, d'Orb.								AC	AR	AR	R							
48	Delbosianus, Grat.									R									
	Sous-Genre MURICIDEA (Swains.)																		
49	decussatus, Grat.								AC							R		†	
50	absonus, Jan.																	†	
51	incisus, Bord.								AC									†	
52	heptagonatus, Bronn.								AC										

Il résulte de l'examen du tableau qui précède, que le genre *Murex* était très pauvre en espèces pendant l'époque miocène inférieure, car il ne se trouve représenté que par deux espèces sur quarante-sept, recueillis dans l'étage tout entier.

Proportionnellement le genre *Typhis* était plus abondant, car on trouve trois espèces sur cinq.

Dans le miocène moyen les proportions sont bien différentes; sur trente-huit espèces, nous n'en voyons que trois qui se retrouvent dans l'étage suivant, ce qui met à trente-cinq le nombre des espèces spéciales à cet étage.

Le nombre en a bien diminué dans le miocène supérieur, on n'en compte plus que treize, dont trois parues à l'étage miocène moyen.

Il est vrai que les couches miocènes supérieures sont bien moins épaisses que celles de l'étage moyen et que les conditions étaient moins favorables au développement des individus.

Les types dominants du miocène supérieur appartiennent en majeure partie aux espèces épineuses des groupes *Phyllonotus* et *Rhynocantha*, tandis que les espèces des sous-genres *Pteronotus*, *Chicoreus* et *Ocenebra* sont surtout abondantes dans l'étage moyen. Les espèces des sous-genres *Trophon* et *Muricidea* se rencontrent aussi dans le miocène moyen. Parmi les *Ocenebra*, trois seulement se retrouvent dans les couches supérieures.

En résumé, les types miocènes proprement dits, c'est-à-dire les espèces des groupes *Ocenebra*, *Phyllonotus*. *Chicoreus* et *Rhynocantha*, dominent parmi les espèces de *Muricidæ* dans nos faluns, tandis que les autres formes ne sont qu'accidentelles, appartenant plutôt à l'étage pliocène où elles abondent.

C'est ainsi que des formes voisines et même semblables à celles des *Murex torularius*, *Sowerbyi*, *Cristatus* et *Polymorphus* vivent encore dans les mers actuelles.

De cette étude encore incomplète pour certains points de la région, nous pouvons cependant conclure que :

1° Beaucoup d'espèces des couches de nos faluns, considérées jusqu'à présent comme pliocènes, sont caractéristiques des étages supérieurs du miocène dans lesquels elles apparaissent pour disparaître dans le pliocène inférieur;

2° D'autres ont persisté jusqu'à notre époque, depuis l'étage miocène inférieur, réduisant ainsi de beaucoup les preuves en

faveur de la possibilité de l'existence d'un facies pliocénique dans le Sud-Ouest comme l'avaient pensé quelques auteurs;

3° Que certaines formes ont apparu beaucoup plus tôt dans le miocène du sud-ouest de la France et ont persisté dans les étages suivants, reliant ainsi entre elles des faunes considérées jusqu'à présent comme complètement indépendantes.

Bordeaux, le 1er avril 1878.

INFLUENCE DU FROID

Sur quelques oiseaux des environs de Moulins

PENDANT L'HIVER DE 1879-80

Par G. WATTEBLED

L'hiver de 1879-80, qui restera célèbre parmi les annales météorologiques, a fait d'immenses ravages tant dans le règne animal que dans le règne végétal (1); les oiseaux, surtout, ont fourni de nombreuses victimes.

Ce froid exceptionnel ayant été annoncé par les astronomes (2), j'ai noté chaque jour quelques observations, que je vais brièvement reproduire ici.

Dès les premiers jours de novembre la température s'abaisse d'une manière sensible; de grandes troupes de passereaux (*verdiers, bruants jaunes, pinsons d'Ardennes, etc.*), font leur apparition et ne séjournent que fort peu de temps.

---

(1) Les journaux ont relaté de nombreux cas d'asphyxie par le froid. Une blanchisseuse du faubourg des Garceaux, qui était allée au lavoir une partie de la journée, a été trouvée, le lendemain, morte de froid dans son lit. Ce fait n'a rien de surprenant par une température qui gelait le pain et le vin dans les buffets. Quant aux arbres fruitiers, on les a arrachés par milliers ; les pommiers, les cerisiers, les pruniers, les pêchers et la vigne étaient gelés jusqu'aux racines ; des centaines d'hectares de pins maritimes sont entièrement détruits ; le houx, l'églantier, la ronce, etc., sont complètement desséchés ; le noyer, le le châtaigner, l'orme et le frêne ont également souffert.

(2) « Dans nos climats, les années de froid, de pluies et d'inondations semblent correspondre à celles où le soleil est calme, c'est-à-dire sans taches et sans éruptions : témoins les années 1878 et 1879, ainsi que les années 1866 et 1856. » (C. Flammarion, *Astronomie populaire*, t. I, p. 364.)

14 *Novembre.* — Une légère couche de neige couvre le sol, les oiseaux continuent d'émigrer.

20 *Novembre.* — La terre est couverte de 5 centimètres de neige, d'innombrables troupes d'oiseaux de toutes espèces passent sans s'arrêter, tandis que, les années précédentes, ces mêmes espèces restaient une quinzaine de jours dans le pays. Le thermomètre se maintient toute la journée à 1 degré centigrade au-dessus de zéro.

Du 20 novembre au 2 décembre, la température reste en moyenne à 3 degrés centigrades au-dessous de zéro.

C'est pendant cette période qu'ont lieu les plus grands passages, ces pauvres animaux paraissent exténués; néanmoins ils ne s'arrêtent que fort peu de temps, la nuit surtout, sans doute pour prendre quelque nourriture.

Chaque soir, les rivières, les étangs, les ruisseaux sont couverts d'oiseaux aquatiques de toutes sortes; les chasseurs en font de véritables hécatombes. Quant aux nombreuses espèces de passereaux, les moindres broussailles en sont remplies.

3 *Décembre.* — A neuf heures du matin le thermomètre indique 8 degrés au-dessous de zéro. La neige forme une couche épaisse de 35 centimètres. Un ouragan qui survient vers une heure du soir, balaie le sol dans tous les sens, le découvre en maints endroits et forme des monceaux de neige de plusieurs mètres de haut sur tous les points abrités du vent.

4 *Décembre.* — La neige a cessé de tomber, le thermomètre marque zéro.

Pendant la nuit du 4 au 5, le vent redouble de violence et commet de grands dégâts en ville. (*Par parenthèse le toit de notre maison est enlevé.*)

Durant ces deux journées les oiseaux passent à flots; la tourmente les ahurit à un tel point que beaucoup se laissent prendre à la main (1). A dater de ce jour les passages vont diminuer de plus en plus pour bientôt se terminer tout à fait.

Du 5 au 9 décembre la température s'abaisse progressivement. Pendant la nuit du 9 au 10 le thermomètre descend à 28 degrés

---

(1) J'ai vu une buse commune, des alouettes, des rouges-gorges, etc., ainsi capturés par des enfants.

centigrades au-dessous de zéro; plusieurs personnes m'ont assuré qu'en plein vent il était allé jusqu'à 30 degrés, mais je ne l'ai pas constaté *de visu*.

Le 10 au matin, en allant à la chasse aux canards, je trouvai prise par les pieds, dans la glace, une pauvre alouette encore vivante; la malheureuse bête s'était sans doute posée la veille au soir à cette place qui avait quelque peu dégelé pendant le jour par l'action du soleil, la nuit elle n'avait plus eu la force de quitter son funeste gîte.

A partir de cette époque, les oiseaux, même les plus vulgaires, deviennent rares; la plupart de ceux qui n'ont pas le bon esprit d'émigrer périssent de froid.

Je crois pouvoir affirmer que c'est bien le froid et non le manque d'aliments qui causa leur mort, attendu qu'une grande partie du sol se trouvait à découvert par suite des vents violents qui ont régné pendant quarante-huit heures, et que toutes les haies étaient encore suffisamment pourvues de baies d'aubépine, de ronce, de troëne, etc.

LISTE DES ESPÈCES TROUVÉES MORTES

DU 10 AU 15 DÉCEMBRE 1879

Effraye commune..... *Strix flammea*, Linn. — Trouvée en grande quantité le long des haies.

Chevèche commune... *Noctua minor*, Briss. — Trouvée en grande quantité le long des haies.

Pinson ordinaire...... *Fringilla cœlebs*, Linn. — En grand nombre dans les vergers.

Chardonneret élégant.. *Carduelis elegans*, Stph. — En petit nombre le long des haies.

Linotte vulgaire....... *Cannabina Linota*, Gray. — En petit nombre le long des haies.

Alouette des champs.. *Alauda arvensis*, Linn. — En grand nombre dans les champs.

Pipi des prés......... *Anthus pratensis*, Bechst. — En grand nombre dans les prairies.

Merle noir........... *Turdus merula*, Linn. — En grand nombre le long des haies.

Rouge-gorge familier.. *Rubecula familiaris*, Blyth. — En grand nombre le long des haies.

Du 15 décembre 1879 au 8 janvier 1880, les oiseaux sont on ne peut plus rares dans la contrée; il m'arrive journellement à la chasse de parcourir plusieurs kilomètres sans en faire lever un seul.

LISTE DES ESPÈCES QUI ONT PU SUPPORTER LE FROID

Buse commune........	*Buteo vulgaris,* Bechst. — En très petit nombre.
Corbeau corneille......	*Corvus corone,* Linn. — En très petit nombre.
Corbeau freux.........	*Corvus frugilegus,* Linn. — En grand nombre.
Pie commune..........	*Pica caudata,* Linn. — Moins nombreuse que de coutume.
Pie grièche grise......	*Lanius excubitor,* Linn. — Pas plus rare qu'en temps ordinaire.
Moineau domestique...	*Passer domesticus,* Briss. — N'a pas émigré.
Moineau friquet.......	*Passer montanus,* Briss. — A en partie émigré.
Bruand jaune.........	*Emberiza citrinella,* Linn. — A en partie émigré.
Troglodyte Mignon.....	*Troglodytes parvulus,* Koch. — Observé deux individus.
Mésange charbonnière..	*Parus major,* Linn. — A en partie émigré.
Mésange bleue........	*Parus cœruleus,* Linn — Observé trois individus.
Mouette vulgaire.......	*Pœcile communis,* Gerbe. — Observé deux individus.
Orite Longicaude......	*Orites caudatus,* Gray. — N'a pas émigré.
Perdrix rouge.........	*Perdix rubra,* Briss. — N'a pas émigré.
Perdrix grise.........	*Perdix cinerea,* Briss. — N'a pas émigré.
Gallinule ordinaire.....	*Gallinula chloropus,* Lath. — Capturé un individu.
Canard sauvage.......	*Anas boschas,* Linn. — En très petit nombre.
Grèbe castagneux.....	*Prodiceps Minor,* Lath. — Observé deux individus.
Oie sauvage..........	*Anser sylvestris,* Briss. — En assez grand nombre.

Bien que la mortalité se soit étendue sur l'alouette des champs, et sur quelques *fringillidés,* tels que pinsons, chardonneret et linotte, un très petit nombre dans chacune de ces espèces ont été épargnées par le fléau; je les ai rencontrés par petits groupes de deux à quatre dans le voisinage des fermes et près des lieux abrités du vent.

Du 8 janvier au 14 février 1880, la température devient supportable; quelques déserteurs reviennent dans nos parages, ce sont :

Accipiter nisus, Pallas.
Noctua minor, Briss.
Syrnium aluco, Brehm.
Stryx flammea, Linn.
Otus vulgaris, Flem.
Fringilla montifringilla, Linn.
Chrysomitris spinus, Boie.
Cynchramus schœniclus, Boie.
Anthus pratensis, Bechsl.
Turdus Merula, Linn.

Gecinus viridis, Boie.
Certhia Brachydactyla, Brehm.
Corvus cornix, Linn.
Sturnus vulgaris, Linn.
Phyrrula vulgaris, Tem.
Ligurinus chloris, Koch.
Rubecula familiaris, Blyth.
Regulus cristatus, Charl.
Vanellus cristatus, Mey.
Gallinago scolopacinus, Bonap.
Querquedula crecca, Steph.

A partir de cette date jusqu'à ce jour, la température s'est montrée d'une douceur exceptionnelle; aussi les oiseaux de toutes espèces en ont-ils profité pour regagner plus tôt que de coutume leurs cantonnements du nord de l'Europe.

Chose étonnante, malgré toutes ces perturbations et malgré le plomb des chasseurs, leur nombre ne paraît pas avoir sensiblement diminué.

Il semble surprenant que l'instinct, ce cinquième sens, qui d'une manière admirable avertit longtemps à l'avance tous les animaux sauvages, même les plus infimes, des variations de température et des moindres dépressions atmosphériques, ait fait défaut à quelques oiseaux.

Mais il est à remarquer que ces espèces, du reste en petit nombre, sont presque toutes sédentaires et de passage (1).

Les individus qui vont habituellement nicher dans le nord de l'Europe, émigrent tous jusqu'en Afrique; ceux-là ne s'arrêtent que fort peu de temps en route; je les ai souvent observés voyageant en troupes plus ou moins nombreuses d'après l'espèce, et séjournant à peine quelques jours dans le pays. Tandis que ceux appartenant à ces mêmes espèces, mais qui nichent dans la contrée, n'émigrent presque jamais; ce sont ces derniers qui ont payé de leur vie leur attachement au sol natal.

Pendant qu'à Moulins et à Clermont nous subissions une température sibérienne, un étrange phénomène se produisait sur les monts d'Auvergne :

Les montagnards qui habitaient au delà de 500 mètres d'altitude, n'avaient à supporter que 7 à 8 degrés centigrades au-dessous de zéro. Je refusais de croire à ce fait, quand il m'a été affirmé par plusieurs témoins oculaires, notamment par M. de Castelli.

---

(1) C'est-à-dire qu'elles nichent indifféremment au nord comme au sud de l'Europe.

Cette température relativement douce était due, sans doute, à un courant aérien très élevé et venant du Sud.

Il serait curieux de savoir si quelques infortunés oiseaux, persécutés par l'hiver trop rigoureux, ont su trouver ces hospitaliers parages?

Moulins, le 21 avril 1880.

SUR UNE NOUVELLE FORME

DE

BATRACIEN ANOURE D'EUROPE

(**ALYTES obstetricans** Boscai, n. subsp.)

Par Fernand LATASTE

(Pl. X.) (1)

Je ne m'étendrai pas ici sur les motifs qui m'engagent à généraliser un procédé qui a été heureusement employé déjà dans quelques cas particuliers (LACERTA *muralis cærulea* Eimer, LACERTA *muralis Lilfordi* Gunther (2), etc., et dont la nécessité devient de plus en plus évidente à mesure que se compliquent et se précisent les recherches zoologiques modernes. J'en ai tout

---

(1) Bien que ce travail ait été communiqué à la Société Zoologique de France dans sa séance du 11 novembre 1879, le manuscrit et les dessins qui l'accompagnent ont été réservés pour les Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux.

(2) Dans ce cas, qui est aussi celui d'ALYTES *obstetricans Boscai*, un simple nom subspécifique est ajouté aux deux noms linnéens; mais, comme je fais remarquer dans mon « Étude sur le Discoglosse (*Actes Soc. Linn.*, t. XXXIII, p. 337), il pourra d'autres fois être utile d'intercaler à ceux-ci un troisième nom subgénérique (RANA TEMPORARIA *fusca* Roesel, RANA TEMPORARIA *agilis* Thomas, etc.). Pour éviter toute confusion entre l'un et l'autre de ces deux cas, j'écrirai dorénavant en capitales et petites capitales les noms de genre et de sous-genre, en italiques et petites italiques ceux d'espèces et de sous-espèces. De la sorte les partisans quand même de la nomenclature binaire pourront aisément retrouver et isoler les deux termes de la formule linnéenne.

récemment usé à propos d'une sous-espèce (3) de vipère espagnole (4), et j'aurai fréquemment occasion d'en user par la suite.

Mon but actuel est uniquement d'attirer l'attention des naturalistes sur une forme de batracien anoure, trop voisine à mon sens d'ALYTES *obstetricans* Laurenti pour pouvoir en être spécifiquement séparée, mais possédant cependant quelques caractères différents et suffisants pour lui mériter un nom particulier et une description spéciale. Son aire géographique semble occuper de la Méditerranée (Valencia del Cid) à l'Atlantique (Puentevedra), la péninsule ibérique, et ne pas la dépasser, tandis que la forme plus anciennement connue de la même

---

(3) J'ai préféré le mot *sous-espèce*, dont le sens est clair et précis, au terme très vague de *variété*, et à celui de *race*, dont le sens est plus net, mais qui s'applique plus particulièrement aux animaux domestiques, et doit, ce me semble, leur être réservé jusqu'à ce que nous ayons trouvé la commune mesure des variations de l'espèce à l'état de nature et de celles plus grandes, ou plutôt plus rapides, qui se produisent sous l'influence de l'homme.

(4) VIPERA *berus Seoanei* Lataste; dont voici la diagnose, communiquée le 28 octobre 1879 à la Soc. Zool. de France, mais encore inédite :

VIPERA *berus Seoanei*, n. subsp.

1° Rostro, beri rotundato, *aspidis* resimo; 2° scutis frontalibus et parietalibus, in vertice *beri* conspicuis, *aspidis* autem carentibus; 3° unica *beri*, duplici *aspidis*, inter oculos et supralabialia scutellorum serie : differunt VIPERÆ *berus* L. et *aspis* L. Quibus notis latiora nulloque modo imbricata *beri*, minora imbricataque *aspidis*, cephalæa scutella, addendum mihi videtur.

VIPERA *Seoanei*, rostrum, margine sex scutellorum ex oculo ad oculum læviter prominenti, excavatum, *aspidis* et *beri* intermedium, habet; frontalia parietaliaque scuta omnino desunt, vix majusculis, minoribus tamen illis quæ *aspidum* girundicarum notavi (*Note sur les vipères de la Gironde*, Soc. Linn. de Bordeaux, 9 décembre 1874), scutellis irregulariter in vertice nonnunquam conspicuis; unica scutellorum serie inter oculos et supralabialia; cephalæis demum scutellis *beri* quam *aspidis* affinioribus. Præterea, cum *beri* et *aspidis* quartæ ei quintæ supra, quintæ et sextæ subtus, *Seoanei* vero quartæ supra, quintæ subtus, labialibus oculus superponitur.

Itaque, quo inter *ammodytidem* L. et *aspidem* L. VIPERA *Latastei* Bosca, eodem modo, propius tamen *bero*, inter *aspidem* et *berum* stat *Seoanei*. Sensim ab *ammodytide* ad *berum* progreditur, ita cohærente agmine ut unica vel quinque formis distinctis constet. Quatuor species et una subspecies unius generis mihi videntur.

In montibus Gallæcorum et Cantabrorum habitat VIPERA *berus Seoanei*.

espèce paraît confinée, sur un territoire presque aussi restreint, en deçà des Pyrénées (5) et des Alpes, s'avançant peu au delà des limites de la France vers le Nord.

Je dédie la forme nouvelle à mon correspondant et ami M. Eduardo Bosca, de qui je l'ai reçue, et qui a tant contribué à accroître nos connaissances sur la faune herpétologique d'Espagne ; et la forme ancienne à M. A. de l'Isle du Dréneuf, dont les excellents travaux ont beaucoup élucidé l'histoire de cet anoure. Je nomme donc A. *obstetricans de l'Islei* la sous-espèce française, et A. *obstetricans Boscai* la sous-espèce espagnole. Voici, en regard les uns des autres leurs principaux caractères distinctifs.

ALYTES *obstetricans* Laurenti

De l'Islei Lataste.	*Boscai* Lataste.
Crâne plus court que la colonne vertébrale (non compris le coccyx). Ainsi, Si l'on applique le crâne en long sur la colonne vertébrale, faisant reposer sur le même plan horizontal la base du premier et l'origine de la seconde, le museau arrive à l'origine ou tout au plus au milieu de la vertèbre sacrée.	Crâne beaucoup plus long que la colonne vertébrale (non compris le coccyx). Ainsi, Dans les mêmes conditions, le museau arrive au niveau des diapophyses coccygiennes.
Largeur du crâne égale à la longueur de la colonne vertébrale (non compris le coccyx). Ainsi, Si l'on applique le crâne en largeur sur la colonne vertébrale, l'une des articulations maxillo-tympaniques coïncidant avec l'origine du rachis, l'autre articulation arrive au niveau de l'origine du coccyx.	Largeur du crâne bien supérieure à la longueur de la colonne vertébrale (non compris le coccyx). Ainsi, Dans les mêmes conditions, la deuxième articulation maxillo-tympanique dépasse d'un tiers de la longueur du coccyx l'origine de celui-ci.

Il résulte de ces proportions différentes du crâne par rapport à la colonne vertébrale que A. *Boscai* paraît plus lourd et plus trapu que A. *de l'Islei.*

En outre le rapport de la longueur à la largeur du crâne est plus petit chez celui-là que chez celui-ci. Cette longueur se

---

(5) Du moins je n'ai jamais reçu d'Espagne la forme française, qui cependant est commune sur le versant français des Pyrénées.

trouve de treize millimètres pour une femelle adulte de la première forme, et de quatorze millimètres pour une femelle adulte de la deuxième, la largeur étant pour l'une et l'autre 16,5 millimètres.

On peut encore noter quelques différences dans la forme du crâne de l'une et de l'autre sous-espèce. J'en signalerai deux :

Placé sur un plan horizontal, le crâne repose sur sa base légèrement incliné en avant.	Dans les mêmes conditions, le crâne incline très fortement en avant, parfois même ne peut rester en équilibre et tombe.
La largeur du rupéo-ptéréal (Dugès) est égale à la largeur de la boîte crânienne au niveau du rétrécissement de la fontanelle.	La largeur du rupéo-ptéréal (Dugès) est égale à la plus grande largeur de la boîte crânienne, d'un orbite à l'autre.

Le premier de ces deux caractères tient à ce que, chez A. *Boscai*, les condyles occipitaux sont situés, par rapport aux articulations maxillo-tympaniques, beaucoup plus en arrière que chez A. *de l'Islei*; le deuxième est dû à la fois à ce que les rupéoptéréaux sont plus larges et les fronto-pariétaux plus étroits chez A. *Boscai* que chez A. *de l'Islei*.

Enfin, il est un dernier caractère fourni par le squelette, d'une appréciation peut-être un peu délicate, mais qui m'a semblé constant :

Les deux branches du xiphisternum divergent très fortement dès leur origine, et présentent une double courbure (d'abord postérieurement, puis extérieurement concaves).	Les deux branches de xiphisternum divergent à peine à leur origine, et présentent une seule courbure (extérieurement concaves).

Telles sont les principales différences ostéologiques que j'ai pu noter entre les deux sous-espèces, recherchant d'abord ces différences sur deux squelettes parfaitement comparables des femelles adultes, et les vérifiant ensuite sur deux autres squelettes de *Boscai* et trois autres de *de l'Islei*.

Les différences anatomiques des organes sont beaucoup moindres. Le poumon me paraît sensiblement plus chargé de pigment chez *de l'Islei* que chez *Boscai*; le testicule se montre arrondi et blanc chez ce dernier, tandis que je le vois chez l'autre légèrement oblong et de couleur indifféremment blanche ou noirâtre (dans un cas le droit est blanc et le gauche noirâtre, dans un

autre cas c'est l'inverse qui a lieu). Évidemment il n'y a pas à insister sur des caractères de cette nature. Mais, en me livrant à cet examen, j'ai pu constater que, sous le scapel,

1° A. *Boscai* ne répand pas cette odeur vireuse dont A. *de l'Islei* est prodigue en pareille occasion;

2° Ce dernier demeurant silencieux ou émettant à peine quelques sons faibles et flûtés, très semblables à son chant normal; A. *Boscai*, au contraire, ne cesse de pousser des cris faibles et plaintifs, assez comparables (sauf l'intensité) au vagissement d'un enfant nouveau-né. Il est probable que les deux sous-espèces n'ont pas un chant identique.

Passant à l'examen des caractères extérieurs, et sans répéter ce qui a été dit plus haut de la forme plus trapue et de la tête plus grosse d'A. *Boscai*, j'observe les différences suivantes :

Diamètre de l'orifice interne des narines à peu près égal à celui de la trompe d'Eustache.	Diamètre de l'orifice interne des narines sensiblement plus petit que celui de la trompe d'Eustache.
Côté postérieur du quadrilatère détermine par ces quatre orifices sensiblement inférieur au double du côté antérieur.	Côté postérieur du quadrilatère déterminé par ces quatre orifices égal au double du côté antérieur.
Peau relativement épaisse et tuberculeuse.	Peau relativement fine et lisse.
Iris doré.	Iris doré rougeâtre.
Faces supérieures uniformes, ou marquées de taches fondues sur leurs bords et confuses.	Faces supérieures ponctuées de taches brunes très évidentes sur fond clair.
Faces inférieures d'un blanc grisâtre et terne; le plus souvent le pourtour de la mâchoire inférieure et la gorge salis de brun.	Faces inférieures d'un blanc pur et comme vernissées; le plus souvent le pourtour de la mâchoire inférieure et la gorge immaculés.

J'ai eu entre les mains une quinzaine d'individus de la nouvelle sous-espèce, recueillis par M. Eduardo Boscá, et provenant trois de Valence, les autres de Fuy (Pontevedra). De cette dernière localité, un individu a été déposé au Muséum de Paris, deux au Musée zoologique de Bruxelles, et deux au Muséum de Bordeaux.

La famille des *Alytidæ* se trouve ainsi représentée par trois formes distinctes : deux du genre ALYTES Wagler et une du

genre AMMORYCTIS Lataste; une française, qui fut longtemps le seul type connu de l'espèce, du genre et de la famille; et deux espagnoles, l'AMM. *Cisternasi* Boscá, et la sous-espèce qui vient de faire l'objet de cette communication. Les voici disposées en un tableau synoptique :

ALYTIDÆ. . . .	ALYTES *obstetricans*	*de l'Islei.*
		Boscai.
	AMMORYCTIS *Cisternasi*	

EXPLICATION DE LA PLANCHE

ALYTES *obstetricans* (d'après le vivant).

Fig. 1, 2 et 3, *Boscai*, de dos, de ventre, de profil; trois sujets différents.

Fig. 4 et 5, *De l'Islei* albinos (Voir ma note « Sur un cas d'albinisme chez des têtards de batraciens anoures », in Bull. Soc. Zool. de France, t. III, pag. 46-53).

Fig. 4. Têtard, peint en février 1878.

Fig. 5. Alyte à l'état parfait. Ce sujet, pêché avec le précédent et plusieurs autres, vers le 15 janvier 1878 dans une mare des environs de Paris, a été présenté vivant à la Société Zoologique de France, le 15 février, s'est métamorphosé en juillet, a été peint en octobre, et est mort en janvier 1879. Il fait actuellement partie de ma collection, ainsi que le têtard de la fig. 4.

CONSIDÉRATIONS

SUR LE

GENRE ACME

ET LES

OPERCULÉS TERRESTRES

Par M. le Marquis L. DE FOLIN.

Des doutes avaient été exprimés sur la valeur spécifique de l'*Acme cryptomena.*

Pour y répondre, nous avions préparé une note dans laquelle nous nous bornions à préciser les différences qui séparent les trois espèces : *A. Dupuyii*, *A. polita*, et *A. cryptomena.*

Favorablement accueillie par la Société Linnéenne de Bordeaux, cette note allait être publiée quand un certain nombre de ces coquilles nous étant parvenues, leur examen nous mit en état de faire quelques nouvelles remarques. Nous pûmes alors reconnaître qu'un tel sujet ne pouvait être traité aussi succinctement et que, dans les limites que nous nous étions imposées, certains points demeuraient trop obscurs. Il fallait surtout, pour leur donner toute leur clarté, les comparer à d'autres dont il n'était pas question. Dans ces conditions, notre travail devait devenir la relation d'observations faites sur le genre entier; il était donc nécessaire d'en changer la forme et de le compléter. Grâce à la bienveillante courtoisie de la Société Linnéenne, la publication fut arrêtée et nous avons dû substituer à la note les résultats d'une étude plus étendue.

Afin d'être en état de rendre scrupuleusement compte des particularités sur lesquelles nous pensions avoir des remarques

à faire, nous avons voulu les examiner sur un grand nombre de sujets. Nous nous sommes donc adressé à bien des confrères qui ont mis un gracieux empressement à nous communiquer leurs espèces. Malheureusement chacun d'eux ne possédait qu'un nombre bien restreint de sujets. Ces petites coquilles sont assez rares dans les collections, et cela tient surtout, à ce que l'on ne sait guère les chercher. Cependant elles vivent généralement en colonies assez populeuses, dans les endroits frais tapissés de mousses qui maintiennent l'humidité du sol, ou bien sous des pierres dans les lieux ombragés. Lorsqu'on a découvert un de ces points, on peut, avec un peu d'habileté, recueillir un grand nombre d'individus. Il faut avoir le soin d'enlever les mousses avec précaution, puis de fouiller attentivement le terrain dénudé, jusqu'à deux ou trois centimètres de profondeur. Il est également nécessaire de conserver les mousses avec la terre adhérente aux racines, de les faire bien sécher, de les carder en quelque sorte une fois sèches, et d'en examiner alors toutes les parties avec la plus grande attention. On s'est surtout contenté jusqu'à présent de rechercher les *Acme* dans les alluvions des cours d'eau, mais on n'y rencontre jamais que des sujets morts et en petit nombre.

Nous n'avons donc eu à notre disposition qu'un nombre d'exemplaires beaucoup moindre que celui qui nous aurait été utile; en outre ils appartenaient à quelques espèces seulement, car il en est dont nous n'avons pu obtenir aucun représentant. En revanche, nous citerons un assez curieux détail qui se rapporte aux tentatives que nous fîmes pour nous procurer certaines d'entre elles. Parmi nos aimables correspondants nous comptions M. Geoffrey Nevill, alors à Menton, et nous espérions, confiants en son habileté, qu'il pourrait nous procurer l'*A. Moutoni,* habitant Grasse ou les environs de cette ville, peu éloignée de la première. Les recherches de notre ami furent au moins fructueuses en ce sens que, s'il ne put trouver l'*Acme* que nous lui demandions, il découvrit une nouvelle espèce, la plus belle, la plus grande de toutes, et qui nous fut extrêmement utile, comme on le verra plus loin.

L'historique du genre *Acme* est trop connu, pour que nous répétions ce qui a déjà été dit tant de fois. Pourtant nous rappellerons qu'Hartmann, son auteur, l'avait d'abord nommé *Acicula,*

appellation qu'on lui conserve quelquefois à tort, puisque ce fut lui-même qui, postérieurement, lui substitua celui d'*Acme*.

Il est également nécessaire de faire remarquer que l'espèce que l'on désigne encore assez souvent, sous le nom d'*A. fusca*, en réalité n'existe pas. Paladilhe a déjà cherché à garantir contre cette erreur, cependant on la commet fréquemment.

La confusion, car l'erreur provient d'une confusion, s'explique ainsi.

En 1803, Montagu publia l'espèce décrite en 1784, par Walker et Boys, en lui donnant la dénomination de *Turbo fuscus*, mais. en 1801, la même coquille avait reçu de Draparnaud, le nom de *Bulimus lineatus*, qui devait être conservé par droit d'antériorité. En 1821, Hartmann le consacrait en effet, en désignant la même espèce sous le nom d'*Acme lineata*. Cependant une seconde forme, confondue sans doute avec la première, recevait alternativement les noms de *lineata*, et de *fusca*, en même temps que celui de *polita* lui était aussi attribué. Pour mieux dire, deux expèces, l'une linéolée, l'autre lisse, étaient simultanément appelées des trois noms, *fusca lineata, polita*, chacun de ceux-ci étant départi tantôt à l'une, tantôt à l'autre, bien qu'elles fussent parfaitement distinctes. Il est donc important de tenir compte de cette observation et de se souvenir que des trois désignations deux seulement peuvent être conservées, et que la troisième, *fusca*, doit toujours être rejetée, puisqu'elle n'est applicable à aucune des deux espèces.

Notons qu'il est fort probable que l'*A. Dupuyii*, a dû, comme l'*A. polita* et l'*A. lineata*, subir aussi quelquefois le nom de *fusca*.

En jetant un coup d'œil sur l'ensemble du genre, il est facile de reconnaître que les coquilles qui le composent peuvent se ranger fort naturellement en trois catégories qui se distinguent aisément les unes des autres.

La première comprend celles dont la spire est lisse, sans ornementation ou sculpture.

Dans la seconde, on trouve celles dont la spire est ornée d'une sculpture en creux.

A la troisième appartiennent les tests dont la spire est ornée en relief.

En outre, chacune de ces trois catégories peut former deux groupes, d'abord les grandes, puis les petites espèces. On peut

distinguer enfin les coquilles dont le péristome n'est précédé d'aucun épaississement ou bourrelet, de celles qui, au contraire, en présentent un, plus ou moins développé.

Cet aperçu permet de comprendre combien il est simple d'établir, pour le genre *Acme,* un tableau synoptique et analytique tel qu'il suit.

Tableau synoptique et analytique du genre ACME

PREMIER GROUPE Coquilles à spire lisse	GRANDES	N° 1. Coquilles sans callosité en avant de l'ouverture.	(réservé)
		N° 2 Coquilles avec callosité en avant de l'ouverture.	A. Banatica, Foliniana
	PETITES	N° 3. Coquilles sans callosité.	A. Dupuyii.
		N° 4. Coquille avec callosité.	A. polita, subdiaphana, trigonostoma, cryptomena.
DEUXIÈME GROUPE Coquilles à sculpture en creux	GRANDES	N° 5. Coquilles sans callosité.	(réservé)
		N° 6. Coquilles avec callosité.	A. Benoiti.
	PETITES	N° 7. Coquilles sans callosité.	A. lineata, var. Pyrenaica, Moussonni.
		N° 8. Coquilles avec callosité.	A. lineata.
TROISIÉME GROUPE Coquilles à sculpture en relief	GRANDES	N° 9. Coquilles sans callosité.	A. spectabilis variété
		N° 10. Coquilles avec callosité.	A. spectabilis.
	PETITES	N° 11. Coquilles sans callosité.	A. Moutoni, Letourneuxi.
		N. 12. Coquilles avec callosité.	A. ædogyra, gracilis.

L'examen de ce tableau montre une situation exceptionnelle et assez singulière. Les espèces du genre apparaissent d'abord avec les caractères communs qui appartiennent à celui-ci, mais, en même temps que ce lien les réunit, elles se séparent une pre-

mière fois en trois groupes pouvant se subdiviser une seconde fois par la taille, puis une troisième par suite de l'absence ou de la présence d'un épaississement antépéristomal. Tout en étant distincts, ces sectionnements conservent néanmoins des traits communs qui les rendent analogues dans chacune des principales divisions. Ces traits ne peuvent être regardés comme caractères génériques, cependant ils indiquent une affinité entre espèce que nous n'apercevons pas ailleurs. Cette observation est importante, nous aurons l'occasion de nous en servir.

Relativement aux caractères génériques, quelques erreurs d'appréciation ont été commises; il nous semble utile de les faire connaître. Ainsi nous ne croyons pas que les tests d'*Acme* soient revêtus d'un épiderme, que leur couleur ne soit variable que suivant une certaine gamme de tons succinés, que le péristome soit épaissi au dedans ou au dehors. En supposant qu'il le fût au dedans, on n'a pas réfléchi que la saillie qui en résulterait s'opposerait à la sortie comme à la rentrée de l'opercule. Au dehors on a pu croire qu'il y avait épaississement en ne regardant la coquille que par le dessous, c'est-à-dire l'ouverture vue de face, mais, en l'examinant par le côté inverse, la partie dorsale se trouvant en dessus, on voit fort bien que les bords de l'ouverture sont seulement réfléchis, que la réflexion s'arrondit en gouttière dont la concavité apparaît alors bien facilement. La fig. 1 montre la convexité, la fig. 2 est une section en *ab*, indiquant la concavité. En tous cas, l'épaississement du péristome ne pouvait pas être indiqué comme étant un des caractères génériques puisque l'on trouve des variétés ayant le bord externe presque tranchant comme en *ef*, fig. 3. Entendons-nous bien cependant, s'il n'y a pas d'épaississement saillant et visible, d'épaississement tel que celui dont on a voulu parler. Il est vrai pourtant que l'épaisseur du test augmente graduellement aux abords de l'ouverture. Il en résulte que la partie réfléchie est plus épaissse que tout le reste de la coquille sans que l'on puisse pour cela prendre la convexité de la réflexion pour un épaississement.

Nous devons aussi parler de quelques points qui ont été ou négligés ou inaperçus, et qui cependant ont, à nos yeux, une importance capitale chez les operculés, importance motivant parfaitement qu'on les considère comme caractères génériques.

Nous indiquerons d'abord comme tel. l'existence constante de la fissure *cc'd*, fig. 1. Nous insisterons sur la façon dont elle est formée par un retrait courbe *cc'* du bord externe, d'une part, et, de l'autre, par un surépaississement de la callosité recouvrant la paroi aperturale, si parfois la proéminence *d*, qui est assez saillante d'ordinaire pour produire l'effet d'une dent, fait défaut; le retrait du bord externe est toujours appréciable. Sur toutes les coquilles adultes, il est suffisamment indiqué pour dénoter sûrement la tendance à la fissure et pour empêcher le caractère d'être méconnu. Ajoutons que les nuances dans l'accentuation de la fissure se remarquent plutôt entre sujets d'une même espèce, que comme distinction entre des formes différentes.

Sur la région ombilicale, nous trouvons une pièce rapportée qui nous a paru avoir une importance assez grande pour être désignée d'une façon particulière sous le nom de pièce accessoire. Cette pièce *ghi* fig. 1-3, qui recouvre en partie la fossette ombilicale, peu profonde mais assez largement ouverte, semble un épanouissement du bord columellaire; elle ne se montre que sur les tests adultes, bien que le recouvrement de la paroi aperturale, sur lequel elle naît et commence à s'appuyer, existe à tous les âges. Elle n'a ni la même étendue, ni exactement la même forme sur toutes les espèces, non-seulement elle recouvre toujours une partie de l'ombilic, mais elle paraît également protéger l'extrémité du bourrelet qui vient, sous son abri, pénétrer dans la région ombilicale, nous verrons bientôt ce que cette protection peut avoir d'importance.

Il était naturel de se demander quelle pouvait être l'utilité de la pièce accessoire, c'est ce que nous avons fait, et nous avons pensé, qu'elle était destinée à préserver l'ombilic des oblitérations accidentelles qui pouvaient empêcher l'air de s'y introduire facilement et librement.

Nous soupçonnions déjà qu'il devait y avoir en ceci une question d'introduction d'air à l'intérieur de la coquille, il fallait donc chercher par quelles relations la pièce accessoire pouvait compléter un système propre à remplir ce but. Naturellement c'était le bourrelet que nous devions, en premier lieu, prendre à partie, et nous eûmes beau jeu avec les nombreux débris de la gigantesque espèce que venait de découvrir notre ami M. Nevill, et qu'il nous avait envoyés précisément pour

RYTIODUS CAPGRANDI.

Crâne vu de profil.. Grandeur naturelle

2

1

Brossette del.

RYTIODUS CAPGRANDI

1, Crâne vu en dessous. _1/4 Grandeur. 2. Crâne vu en dessus. _1/4 Grandeur.

2

1

RYTIODUS CAPGRANDI

1, Crâne vu par l'occipital, 1/2 grandeur

2, Extrémité du rostre, vu du côté droit, grandeur naturelle.

Brossette del.

RYTIODUS CAPGRANDI

1, Fragment du rostre, montrant la coupe des incisives.—2, Atlas, face antérieure.—3, Série des molaires. 4, Os tympanique et osselets en place, côté gauche, vus par la face interne.—5, Les mêmes vus de profil, côté antérieur.—Toutes ces figures sont de grandeur naturelle.

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Quatrième série : TOME IV

4me LIVRAISON. — 1880.

BORDEAUX
IMPRIMERIE J. DURAND
24, RUE VITAL-CARLES 24

Novembre 1880.

Extrait des statuts et règlements de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Art. 5. Pour faire partie de la Société comme membre titulaire, il faut s'être fait présenter dans l'une des séances par deux membres qui auront signé la présentation ; avoir été nommé sur le rapport du Conseil d'administration et avoir reçu le diplôme de la Société.

Art. 6. Pourront être nommés membres honoraires, les savants français ou étrangers, qui auront rendus des services importants à la Société Linnéenne ou à l'histoire naturelle. Un diplôme spécial leur sera adressé avec l'avis de leur nomination.

La nomination aura lieu sur la présentation écrite de cinq membres titulaires.

Art. 7. Pour être membre correspondant, il faut en adresser la demande écrite au Président de la Société, présenter au soutien de cette demande un travail scientifique imprimé ou manuscrit, qui sera l'objet d'un rapport spécial en séance générale par une commission spéciale et avoir reçu le diplôme de correspondant.

Aucun membre domicilié à Bordeaux ou dans le département ne peut être membre correspondant.

Art. 16. Le coût du diplôme est fixé à 10 francs pour les membres titulaires et à 5 francs pour les membres correspondants.

La cotisation des membres titulaires est de 24 francs par an.

Celle des membres correspondants est de 15 francs.

Tout membre titulaire peut se libérer de sa cotisation annuelle, moyennant une somme de 300 francs, versée une fois pour toutes.

Le membre qui se sera ainsi libéré devient membre à vie.

La Société décline toute solidarité relativement aux opinions émises par les auteurs des mémoires publiés dans ses Actes

AVIS

Lorsqu'un auteur désire posséder un certain nombre d'exemplaires de son mémoire, en dehors de la livraison des *Actes*, il doit en prévenir la Société dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit.

opérer nos recherches. Avec du soin et quelques peines nous parvînmes sur un sujet puis sur plusieurs autres à débarrasser le bourrelet de sa couche extérieure et, sans étonnement, nous reconnûmes qu'il était creux, formant un conduit tout autour de l'ouverture. Sur quelques spécimens, le creux n'était pas complet, le conduit était interrompu en quelques places par un tissu cellulaire qui ne pouvait cependant pas arrêter la circulation de l'air. Nous ne pouvions pas nous tromper, nous avions sous les yeux une véritable conduite d'air, mais, pour que le fait devînt manifeste, nous devions trouver le point d'introduction d'abord, puis celui de pénétration au dedans du test. On comprend bien que ce fut vers la fissure que le premier devait être cherché, un peu de travail de plus et la pièce utile fut préparée, ce fut la portion du bourrelet qui correspondait au sinus, et, en examinant la paroi intérieure, nous aperçûmes en *a* fig. 4, un petit orifice circulaire correspondant avec la partie vide du bourrelet qui se distingue fort bien par transparence, AB. Le point de pénétration restait à reconnaître, il ne pouvait se trouver qu'à l'autre extrémité du bourrelet, sous la pièce accessoire ; nous devons avouer, qu'après bien des essais à peu près infructueux, nous avons dû renoncer à préparer convenablement cette partie, du moins pour le moment. Ce que nous avons réussi à voir n'a pas été suffisamment constaté pour que nous puissions indiquer sûrement quel est le mode de pénétration (1). Mais puisque nous avons reconnu comment l'air s'introduisait dans le conduit, il nous semble certain qu'il n'y entre pas pour rien, et que c'est afin de se rendre au dedans du test, dans le but d'alimenter la respiration.

En ceci, il y avait matière à tant de réflexions, que l'on ne s'étonnera pas, si nous avons été conduit à envisager la question à un point de vue général, en l'étendant à tous les operculés terrestres, sous la forme de ce principe : que lorsque ces mollusques se trouvent enfermés dans leur coquilles, closes par l'opercule, la respiration ne peut être arrêtée et qu'elle doit être pourvue.

---

(1) Nous croyons que le bourrelet amène l'air sous la pièce accessoire, où il s'accumule pour pénétrer au dedans du test par les parois de la cavité ombilicale.

Les *Acme* de M. Nevill, avaient donné lieu aux observations qui inspirèrent l'idée de cette formule, mais il était nécessaire de voir si ce que nous avions reconnu sur elles était bien destiné au but que nous supposions. Il fallait donc s'assurer, qu'elle pouvait s'appliquer à tous les genres de la famille. Ce sont les preuves que nous avons amassées que nous allons produire, elles ont peut-être été déjà remarquées, sans qu'on leur ait attribué l'importance qu'elles ont, cependant nous en citerons qui paraissent ne pas l'avoir été. En tous cas les particularités de quelques-unes sont assez intéressantes, pour qu'on nous pardonne la digression si c'en est une.

Afin de vérifier le principe, nous devions donc examiner chaque genre et nous rendre compte de la façon dont la respiration pouvait être alimentée, après la clôture par l'opercule.

Partant des *Acme*, nous devions passer aux *Cataulus*, par la raison que sur ceux-ci on trouve un procédé d'aération, qui se rapproche beaucoup de ce que nous avions vu sur les premiers. Nous les trouvons en effet, ayant un péristome également très réfléchi, présentant un épaississement considérable qui remplace le bourrelet; mais surtout, ayant aussi une fissure, par laquelle l'air pénètre dans un canal non fermé au dedans, faisant relief au dehors et se terminant vers l'ombilic, rendez-vous général de toutes les conduites d'air, cette région avoisinant la place qu'occupe l'orifice respiratoire. L'analogie est frappante, et sur les *Cataulus*, aucun doute n'est possible, la fissure, le canal n'ont pas d'autre destination que l'approvisionnement d'air du mollusque.

Sur les *Pupina*, nous trouvons les choses dans un état à peu près semblable, une fissure, quelquefois deux, pour garantir la libre introduction de l'air dans un canal plus ou moins bien établi, mais parfaitement susceptible de l'amener vers l'ombilic, ainsi que cela doit être, l'amenant même parfois sous l'opercule.

Le système se perfectionne chez les *Pterocyclos*, pour plus de garantie, ils sont pourvus d'une vaste poche à air formée et défendue par une pièce accessoire solidement établie qui déborde du bord externe vers son point d'insertion. Elle alimente une fissure échancrant cette partie du péristome et se prolongeant bien au delà de la limite où s'arrête l'opercule.

Les *Raphaulus* montrent le perfectionnement bien plus pro-

noncé, le progrès consiste en ce qu'ils possèdent un véritable entonnoir, large, spacieux, descendant un peu obliquement le long de l'avant-dernier tour en s'en détachant très nettement. Précisément au point où se trouve la fissure, sur les operculés qui en sont pourvus, un conduit lui fait suite en se coudant pour pénétrer au dedans de l'ouverture et se plonger jusqu'en arrière de l'opercule. Il s'exprime au dehors par un bourrelet demi-arrondi qui longe la suture.

C'est mieux encore sur les *Opistoporus,* l'entonnoir, sous la forme d'un cornet à bouquin ou cornet de chasse, se trouve tout à fait en dehors de la coquille, il suit à peu près la courbure de la suture en s'évasant, puis il s'implante brusquement à travers le test en arrière du point extrême de retrait de l'opercule. Simple, mais, *par suite d'une complète efficacité,* c'est assurément le mode le plus perfectionné, celui qui doit le mieux remplir son but et en même temps celui dont on peut le moins douter.

Après avoir examiné les différents systèmes dont il vient d'être question et dont l'usage n'a pu échapper à personne, on sent parfaitement qu'ils n'ont pas été donnés en vain aux genres sur lesquelles on les constate et que ceux-ci ne peuvent être privilégiés que sous le rapport du système par lequel l'air pénètre chez eux. Sur un second groupe l'appareil pourvoyeur n'est pas toujours assez apparent pour qu'il n'y ait pas quelque peine à le découvrir. Nous le chercherons d'abord sur une série de Cyclostomes habitant les Antilles, parmi lesquels nous prendrons pour type le *Cyclostoma incrassatum*; sur cet operculé une vaste chambre à air remplace le canal des *Cataulus* et des *Pupina*, l'entonnoir des *Raphaulus* et des *Opistoporus*. Elle est formée par une plaque (la pièce accessoire considérablemaent développée) qui prend du point d'insertion du bord externe de l'ouverture et qui, s'étendant sur une assez large marge au dehors de la paroi aperturale, se termine en recouvrant toute la région ombilicale. Au lieu d'être adhérente sur toute la surface ainsi doublée. elle laisse entre elle et cette partie du dernier tour de spire. un vide considérable et ne se soude que sur ses bords. Le vide forme d'abord un canal et la chambre à air n'existe large et spacieuse que dans la fossette ombilicale. Cette curieuse disposition ne prouverait peut-être pas grand chose, si la prise d'air ne venait

montrer qu'elle est sa destination, on la trouve un peu au dedans de l'ouverture, non loin du point où commence le canal, elle consiste en un petit orifice qui s'ouvre perpendiculairement à celui-ci, et il est facile de s'assurer qu'ils communiquent ensemble pour alimenter la chambre à air (1).

Une seconde série de Cyclostomes, également des Antilles, nous présente une particularité toute différente, sur ceux-ci la coquille embryonnaire est toujours dessoudée et disparaît. Un septum se forme, mais cette cicatrice s'établit de manière à laisser l'ombilic à jour aussi bien par le haut que par le bas, de sorte que, d'un bout à l'autre de la coquille qui est toujours assez allongée, il existe une sorte de tube ouvert par les deux bouts. L'air peut y entrer et y circuler avec la plus grande facilité, et c'est comme d'habitude vers la région ombilicale du dernier tour qu'il s'accumule. Dans le cas actuel, il n'y a rien de très apparent, cependant on sent bien que cette décollation du nucléus constante sur toute la série, doit avoir un but, et nous n'en trouvons pas d'autre qu'une facile distribution d'air au point utile. Nous verrons plus loin par suite de quelles circonstances il est nécessaire que cela soit ainsi.

Un autre moyen de faire son air, est donné à une troisième série d'operculés des mêmes contrées. C'est l'opercule lui-même qui sert d'appareil introducteur; cette pièce se trouve établie de telle sorte, qu'elle semble une seconde spire opposée à celle de la coquille. Chacun de ses tours se relève près de la suture en une lame semi-courbe qui recouvre une partie du tour précédent, de sorte qu'elle forme une sorte de conduit concave, commençant au sommet et se terminant sur un point des parois internes de l'ouverture. C'est un des bords de la concavité qui ferme, mais l'autre laisse un vide par lequel l'air pénètre.

L'opercule des *Aulopoma* présente quelque chose d'analogue, il est formé par un boudin spiral appliqué sur une plaque d'un diamètre moindre que celui de l'ouverture. Le dernier tour du boudin ou cylindre n'est pas complet, la partie extérieure est détachée et tombe presque droite pour recouvrir assez largement les pa-

---

(1) Sur le *Cyclostoma Ottonis* on trouve la chambre à air alimenté non-seulement par la prise d'air, mais aussi par une décollation du nucléus.

rois externes du péristome qui est tranchant. Entre lui et l'autre côté du boudin, il reste un espace recouvert dans lequel l'air circule. Il y rentre par l'extrémité du cylindre taillée en sifflet et pénètre au dedans du test par un espace qui demeure libre, la plaque de support ayant un diamètre moindre que celui de l'ouverture.

C'est aussi par l'opercule que les *Leptopoma* nous paraissent recevoir l'air qui doit filtrer à travers cette pièce. Quoique très ténue, elle nous a paru néanmoins criblée de fossettes sur ses deux faces. Elles sont surtout appréciables par transparence sur celle du dedans, par place on en distingue des groupes qui, serrées les unes contre les autres, se détachent en clair, du fond plus foncé, là où il conserve toute son épaisseur. On peut également apercevoir des vaisseaux qui doivent servir à mettre en communication les fossettes du dehors avec celles du dedans.

Si nous sommes parvenus à reconnaître sur quelques genres, les divers modes ou systèmes pourvoyeurs de la respiration, il en est d'autres sur lesquels il est impossible de rien découvrir d'apparent. Cependant, fermement convaincu que les animaux, quel que soit le genre auquel ils appartiennent, doivent avoir à peu de chose près le même besoin de respirer, nous avons persévéré dans nos recherches et nous avons voulu voir si le test lui-même ne serait pas perméable à l'air. Cette remarque, que l'on ne trouve jamais l'appareil que sur les coquilles adultes, bien qu'elles soient operculées depuis l'état embryonnaire nous portait à le penser. Car la nécessité de la fonction devant être la même à tous les âges, il s'en suit que le mode d'introduction de l'air doit être uniforme sur les jeunes individus et sur les genres dépourvus d'appareil. Nous avions remarqué en outre que les différents systèmes tendent toujours à aboutir au dedans de l'ombilic, cette région cave, plus à l'abri que toute autre des causes d'oblitération pouvant nuire à la perméabilité du test, pouvait bien être plus légérement conformée et susceptible alors de présenter un point d'introduction. Dans le but de vérifier cette supposition, nous avons fait quelques expériences. Voici quels ont été les résultats : après avoir verni l'opercule à sa jonction avec les parois de l'ouverture, sur quelques Cyclostomes et Pomatias, nous les avons plongés dans l'eau. Deux heures après l'immersion les Cyclostomes retirés ne donnaient plus signe de vie, peut-être étaient-ils

morts bien avant. L'asphyxie des Pomatias n'eut lieu qu'après un temps beaucoup plus prolongé, en tout cas, la mort des uns et des autres nous prouvait qu'ils n'avaient pu vivre sans air, l'eau ayant formé obstacle à son introduction. Nous observions en même temps, que le test, aux environs de l'ombilic, se couvrait de petits globules d'air ou de gaz qui sans doute s'échappaient du dedans. Nous soumîmes ensuite des parcelles de la coquille du *Cyclostoma elegans*, et du *Pomatias obscurum* à l'examen sous un fort grossissement. Nous croyons avoir reconnu que ces coquilles sont formées de diverses couches entre lesquelles se trouvent des cellules communiquant entre elles. Que les couches externes et internes sont criblées de petits trous, des foramens, par lesquels l'air entre d'une part, circule dans les cellules, puis, de l'autre, pénètre au dedans du test. Il y aurait en ceci une certaine analogie avec ce que l'on trouve sur les coquilles des Brachiopodes (1).

Au premier abord, nous le sentons nous-même, quelque fondées que paraissent les présomptions qui sont nées des observations et des expériences dont nous venons de parler, on éprouve quelques doutes sur l'exactitude des preuves acquises, on craint de n'avoir pas bien vu. On a beau s'appuyer sur le rapprochement possible d'une respiration ainsi alimentée avec la respiration cutanée, une certaine incertitude n'en persiste pas moins. Mais tous les doutes disparaissent et font place à la certitude, quand l'examen de l'Hybocistis montre son test criblé d'une multitude d'ouvertures ou de trous de dimensions assez grandes pour être visibles même à l'œil nu; quand, sur certains Alycæus, on trouve des ouvertures proportionellement beaucoup plus grandes encore.

Nous sommes donc fixé à l'égard des jeunes operculés terrestres, comme à l'égard de ceux sur lesquels on ne trouve aucun mode, système ou appareil pourvoyeur d'air. Les tests, au moins sur certains points, sont perméables à l'air, et c'est par là que leur respiration se trouve pourvue quand l'animal n'est plus en communication avec le dehors par suite de la clôture opérée par l'opercule. Notre ami, le docteur Paul Fischer, nous objecte

---

(1) Voir une note additionnelle en *Post-Scriptum*.

bien, qu'arrivant de cette façon l'air rencontre le manteau qui s'interpose comme un obstacle entre lui et l'orifice respiratoire. Mais si le test est perméable, pourquoi n'en serait-il pas de même du manteau? L'objection porte également sur les individus munis d'un appareil pourvoyeur, pourquoi l'auraient-ils s'il n'était pas utile? Elle soulève une question d'anatomie que nous ne sommes pas en état de résoudre et qui consiste à rechercher s'il n'existerait pas, dans les tissus du mollusque, des vaisseaux conducteurs d'air, et plus particulièrement lorsqu'il est introduit par l'opercule. Nous livrons le soin de ces recherches aux anatomistes; il n'est pas douteux pour nous que, par divers moyen, l'air pénètre au dedans des coquilles, à eux de dire comment il arrive jusqu'à l'organe de la respiration si la chose n'est pas toute simple, c'est-à-dire qu'il peut se faire que l'animal ne remplisse pas si exactement son test, qu'il ne reste quelque place à l'air pour circuler (1).

Une seconde objection du docteur Fischer nous a paru de nature à nous fournir un argument en faveur du système que nous exposons et qui repose sur une série d'observations que chacun peut facilement contrôler. Il nous fait remarquer que toute une série de Cylindrelles du Mexique qui ont été rangées, par lui et M. Crosse, dans un genre particulier sous le nom de *Cœlocentrum*, comportait une des particularités remarquées, c'est-à-dire une troncature au sommet établissant une ouverture à la place de celui-ci, et se continuant en un tube sur toute la longueur de la coquille. Exactement ce que l'on observe sur la série de Cyclostomes dont nous avons parlé. Cependant les mollusques des *Cœlocentrum* ne sont point operculés. La chose nous paraît facile à expliquer, les animaux de l'un et l'autre genre vivent sur des terrains mous, marécageux ou imprégnés d'humidité, dans lesquels ils s'enfouissent et s'enfoncent presque entièrement ne laissant au dehors qu'une faible partie du haut de leur spire. C'est ainsi qu'ils évitent l'éclat et l'ardeur du soleil, mais, dans cette situation, le milieu compacte qui les enveloppe et qui adhère au test par un contact à peu près parfait, ne permet

---

(1) Il suffit, du reste, d'une simple contraction de l'animal pour laisser entre lui et le test un passage suffisant à l'air introduit.

pas à l'air d'arriver à l'ouverture, alors c'est par l'axe columellaire, par le tube dont l'une des extrémités reste en dehors du gîte qu'il s'introduit, puis arrive à la région ombilicale du dernier tour pour pénétrer par ce point au dedans de la coquille. La description de ce tube, de cet axe columellaire, nous fournit quelques indices assez clairs de sa destination, ainsi il présente parfois un sinus transversal un peu au-dessus de la cloison séparant chaque tour de spire. N'est-ce pas par ce sinus que l'introduction aurait lieu? le test sur ce point parfaitement à l'abri par sa position doublement interne n'aurait qu'une médiocre épaisseur et serait plus perméable. Mais, chose bien plus significative, le diamètre du tube s'accroît à partir du sommet jusqu'à l'avant-dernier tour, il décroît alors et, arrivé au dernier, il se rétrécit encore et finit par aboutir à une fente ombilicale presque imperceptible. N'est-il pas évident que l'air arrive largement par une voie large et spacieuse jusqu'au point où il est nécessaire, au delà ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de lui fermer le passage, il ne faut pas non plus que pendant l'enfouissement la chambre à air puisse être oblitérée. Si sur les Cyclostomes, nous ne trouvons pas ce même rétrécissement de la colonne interne vers la base, c'est qu'ils sont ornés de côtes saillantes presque toujours lamelleuses, qui au dedans du tube, rendent impossible l'adhérence du terrain avec les parois. Nous pourrions citer d'autres faits de respiration pourvue dans les cas d'enfouissement. Un des plus curieux est assurément celui que l'on peut observer sur l'*Helix* (*Plectopylis*) *macromphalus*.

Les coquilles de cette espèce sont, sur la périphérie, hérissées de petits tubes cornés, qui n'ont guère de raison d'être ainsi creux que pour servir de conduites d'air pendant les enfouissements, ce qui se trouve confirmé par l'examen du test lequel est criblé de petits trous communiquant les uns ou les autres avec les tubes aérifères.

Les observations dont nous venons de parler, sont fort loin, on le sent bien, de constituer une étude complète du sujet. Elles nous ont servi à vérifier la destination du bourrelet, de la fissure et de la pièce accessoire, sur les *Acme,* mais elles peuvent également faire entrevoir aux observateurs et surtout aux anatomistes un champ d'exploitation qui promet d'intéressantes constatations. Nous comptons bien poursuivre les recherches

que nous avons commencées en nous lançant sur ce curieux terrain. Entraîné sans prévoir ce que nous réservait un pareil examen, nous avons dû, à regret, nous arrêter dans nos citations, nous promettant de reprendre l'étude de ces étranges et pourtant bien naturelles particularités.

Reprenant les questions relatives au seul genre *Acme,* nous examinerons les diveres espèces qui en font partie.

Dans le premier groupe, la première section demeure réservée, en voici le motif. Nous avons eu entre les mains un exemplaire ayant le même nombre de tours que ceux de l'*A. Banatica;* il est un peu moins long et sans bourrelet, la réflexion du péristome est déjà bien avancée, la fissure est bien indiquée ainsi que la pièce accessoire. Il semble donc à peu près adulte et constituerait une variété sans bourrelet, à moins, ce qui nous semble peu probable, que cette pièce ne se superpose qu'après la terminaison des autres parties de la coquille. S'il en est ainsi, la plupart des espèces sans bourrelet ou variétés ne seraient point terminées, la présence d'une protubérance qui se montre souvent en son lieu serait expliquée, elle représenterait le commencement du travail, et la plupart des espèces ou variétés sans bourrelet ne seraient que des situations non complétées. Cependant, en attendant la vérification bien difficile de ce point, nous conserverons leurs places.

Nous n'avons pas l'intention de transcrire ici les descriptions des espèces, on les trouvera facilement ailleurs, nous nous contenterons de faire ressortir les points saillants, et, par des comparaisons, nous indiquerons les ressemblances et les différences. Cependant nous donnerons celle de l'espèce découverte par M. Nevill et qu'il nous a envoyée avant de la publier, elle nous donnera lieu de parler de l'*A. Banatica* qui la précède sur le tableau.

ACME FOLINIANA, n. s. G. Nevill.

Sept tours de spire, celui du sommet est souvent à peine tracé, bien que parfois il soit assez distinct. Les six autres sont bien développés, modérèment convexes, augmentant très graduellement et régulièrement, les deux derniers sont à peu près d'égal diamètre. Elle est lisse, polie, brillante, sans trace de strie (même

sous la loupe) de couleur cornée, brun pâle, si transparente sur quelques sujets que la columelle peut être facilement distinguée depuis le sommet jusqu'à la base. Suture distincte, bordée en dessous par une ligne creuse. Ouverture presque ovale, ayant une callosité blanchâtre en bourrelet, tellement rapprochée du bord externe qu'il est souvent fort difficile de distinguer le double caractère, c'est-à-dire de reconnaître que ce n'est pas simplement un remarquable épaississement du bord lui-même. Les bords de l'ouverture sont réunis en dehors de la paroi aperturale par une mince callosité. Le bourrelet indiqué ci-dessus permet de croire que la coquille est ombiliquée, il existe sans exception sur tous les spécimens que nous avons trouvés.

Long. $5^{mm},5$; diam. $1^{mm},8$

Ouverture avec péristome, Altit. $1^{mm},5$; lat. $1^{mm},1$.

Habite près de Menton à l'entrée de la gorge de Saint-Louis.

Nous avons comparé cette espèce avec

ACME BANATICA.

Elle en diffère par la taille, par la position du bourrelet qui, sur l'*A. Foliniana,* se rapproche tellement du bord externe, qu'il pénètre jusque dans la réflexion péristomale et qu'il la remplit, de telle sorte qu'il est souvent fort difficile de ne pas confondre le péristome et le bourrelet. La ligne qui les sépare est même parfois si peu distincte que c'est à peine si on l'aperçoit. Rien de cela ne se trouve sur l'*A. Banatica.* La pièce accessoire, qui fréquemment est très peu apparente sur l'autre espèce, diffère légèrement en ce qu'elle est plus allongée un peu plus étroite et située plus en arrière, elle semble bien plutôt destinée à recouvrir l'extrémité du bourrelet, que la fossette ombilicale.

ACME DUPUYI, Fig. 5.

Cette forme est sans bourrelet, un faible renflement qui rend légèrement onduleux le profil de la base, le remplace sur quelques exemplaires. Nous n'avons vu qu'un petit nombre de sujets, s'ils étaient bien adultes et que le renflement dont nous venons de parler, ne soit pas le commencement d'un bourrelet, son absence caractérise parfaitement l'espèce.

ACME POLITA, Fig. 6.

Elle se distingue très bien de l'*A. Dupuyi*, par la présence d'un bourrelet, proéminent sans trop de largeur, celle-ci étant à peu près égale à la proéminence; il précède le bord externe et va se perdre sous la pièce accessoire en l'élongeant, avant de pénétrer dans la fossette ombilicale. Cette pièce présente sur l'*A. polita*, un caractère particulier, elle est plus longue que sur les autres espèces et très concave. C'est surtout vers son intersection avec le revêtement de la paroi aperturale qu'elle s'enfonce assez pour simuler une fente ombilicale (fig. 11 et 12).

ACME SUBDIAPHANA

Nous n'avons pu nous procurer cette forme, nous devons donc la juger sur la description et surtout sur cette remarque de Paladilhe qu'elle doit être le représentant en Sicile de la *polita* du Nord.

Ce ne serait que sur des nuances dans la forme de la coquille et de l'ouverture que les deux espèces pourraient être séparées, nous allons exposer les raisons qui nous font croire que les motifs ne sont pas suffisants.

Nous avons eu entre les mains plus de deux cents sujets de l'*Acme cryptomena*, et nous avons pu parfaitement constater que la taille de la coquille, sa forme générale, le plus ou moins de convexité des tours de spire, les dimensions de l'ouverture, sa forme, sont autant de points très variables, sur lesquels il est impossible de s'appuyer pour établir même des variétés. Nous avons fait la même remarque sur les divers échantillons d'*A. polita*, d'*A. lineata* et d'*A. Foliniana*, que nous avons examinés. Ces constatations nous font penser que l'on ne doit jamais chercher des caractères spécifiques dans des nuances aussi changeantes qui perdent toute leur valeur en se multipliant par trop. C'est pourquoi nous pensons que l'*A. subdiaphana* n'est que l'*A. polita*, avec de faibles variations dans la couleur et la convexité des tours de spire, l'*A. polita* ayant été décrite avant l'*A. subdiaphana*.

ACME CRYPTOMENA, Fig. 7.

Cette espèce se distingue très aisément de l'*A. polita*, par suite de la différence entre les bourrelets; sur celle-ci, il est, ainsi que nous l'avons dit, à peu près aussi large que haut, tandis que, sur la nôtre, il est trois fois aussi large adoptant la forme d'un capuchon, qui recouvre environ les deux tiers du dernier tour vu de profil. Nous n'avons jamais remarqué de différences sensibles dans la forme, l'expression et les dimensions de cette pièce sur les nombreux sujets que nous avons recueillis à Bayonne et aux environs (1). Mais nous avons pu examiner un échantillon trouvé par M. le docteur Pinchinat, à la Preste, et dont M. l'abbé Dupuy a parlé dans le catalogue qu'il a dressé, des Mollusques de cette localité. Nous avons constaté quelques différences entre ce spécimen et ceux de l'*A. cryptomena*. Voici ce que nous établissons, la coquille sous les yeux.

L'*Acme* de la Preste, semble appartenir à la forme *cryptomena*, par l'étendue de la callosité antépéristomale qui se présente bien en capuchon, par la pièce accessoire qui est la même. Sa taille est plus grande, considération insignifiante à nos yeux. Elle en diffère par la forme et la proéminence du capuchon; ce qui contribue à rendre celle-ci plus apparente, c'est que son point culminant se trouve précisément en A, fig. 8, sur le prolongement de la ligne suturale C'D'. Toute l'épaissseur se détache donc brusquement de la surface du dernier tour; au contraire, sur l'*A. cryptomena*, c'est en A, fig. 7, vers le milieu du capuchon, que se trouve le maximum de saillie, ce qui la fait paraître bien moins vive. Sur le côté droit, l'expression du bourrelet semble encore plus prononcée, fig. 10 E'F'. Évidemment il en résulte que la forme de la pièce ne peut pas être la même dans les deux cas, comme l'indiquent les figures 8, 9. Cependant sur le côté gauche, le capuchon de l'*Acme* de la Preste se montre moins

(1) Aux époques où le *Zonites olivetorum* a fait sa ponte, on rencontre presque toujours sur les amas d'œufs des *Acme cryptomena* en grand nombre, elles paraissent se nourrir du mucus qui agglutine l'amas. (Observation faite par M. Berillon.)

large, moins étendu. La pièce accessoire est un peu plus étroite, moins développée, elle recouvre fort peu l'extrémité du capuchon à son entrée dans l'ombilic. La fissure paraît être un peu plus large et un peu plus profonde, la dent qui la dessine sur la paroi aperturale semble plus émoussée. Enfin, en regardant l'ouverture de face, on aperçoit la saillie du bourrelet en dehors du péristome, ce qui lui donne l'apparence d'être à double lèvre. Les comparaisons entre les figures 7 et 8, 9 et 10, feront sentir ces différences. (Fig. 7 et 9. *A. cryptomena,* 8 et 10 celle de la Preste.)

Avant de rien décider relativement à la valeur de ces différences dans les caractères qui spécifient exactement l'*A. cryptomena*, il est indispensable que de nouveaux sujets, conformes à celui de la Preste, viennent accuser leur constance.

ACME TRIGONOSTOMA.

N'ayant pu nous procurer cette espècce, c'est d'après sa description que nous dirons qu'elle nous semble ne différer de l'*A. polita* que par quelques-uns de ces écarts dans la forme générale, aussi bien que dans l'ouverture que nous regardons comme sans valeur au point de vue spécifique; elle nous paraît cependant susceptible de former une variété, si l'ouverture demeure bien toujours telle qu'elle est décrite.

Passons au second groupe dont nous réservons également la première section, ayant pu observer un échantillon de grande taille des linéolées, qui, selon toute apparence, était parfaitement adulte. Mais, pour établir catégoriquement la section, il serait nécessaire de voir un certain nombre de spécimens.

ACME BENOITI.

Si les différences d'habitat et de taille entre sujets présentant, du reste, les mêmes caractères suffisaient pour motiver leur classement en deux espèces différentes, nous comprendrions qu'il y ait *A. Benoiti* et *A. lineata;* nous ne voyons rien autre qui puisse réellement les distinguer.

ACME LINEATA, var. Pyrenaica.

Celle-ci, qui prend ici le rang qu'elle occupe sur le tableau, est une petite forme sans bourrelet, de couleur groseille, que nous avions cru particulière à la région pyrénéenne. Nous étions dans l'erreur, car cette coquille, d'après la description qu'en fait M. le docteur Boettger, en lui donnant le nom d'*A. Moussonni*, se rencontre également dans le Caucase. Nous en avons une sous-variété, *alba* (1).

ACME LINEATA

Nous avons examiné des échantillons de cette espèce venant d'Angleterre, de plusieurs parties de l'Allemagne, de l'est de la France, de la Lombardie et de Sicile; ces derniers sous le nom d'*A. Benoiti,* et nous les avons trouvés tels, qu'à notre avis ils ne peuvent appartenir qu'à une seule espèce. Cependant ils diffèrent surtout par la taille, les derniers sont généralement plus grands, bien que parmi eux on en rencontre d'inférieurs aux plus grands des autres régions. On peut aussi remarquer sur l'ensemble les nuances peu sensibles que nous avons signalées sur d'autres espèces, soit dans la forme, l'ouverture, etc., et cela quel que soit le pays d'où proviennent les sujets. Seule la variété *Pyrenaica*, est bien séparée par l'absence persistante du bourrelet et par son péristome non réfléchi.

ACME LALLEMANTI.

Nous ne pouvons considérer cette espèce, par suite d'un examen scrupuleux des spécimens que nous avons reçus d'Algérie et de ceux qui nous ont été communiqués, que comme une de ces formes variées de l'*A. lineata,* dont nous venons de parler.

Nous ouvrons la revue du troisième groupe, par une observation identique à celle que nous avons faite à propos des premiè-

(1) Elle a été trouvée dernièrement dans la Nièvre par M.

res sections des deux précédents. Seulement cette fois nous avons un échantillon bien adulte, sans bourrelet, et présentant, à part cela, tous les caractères de l'*Acme spectabilis*. Ce que nous avons vu sur l'*A. lineata* nous fait penser que le bourrelet peut s'atténuer sur différents sujets et même disparaître sans que les autres caractères s'altèrent assez pour que l'espèce change. Son absence ne peut donc motiver qu'une simple variété. En conséquence, la section est représentée par

ACME SPECTABILIS, var. sans bourrelet (*apilina*)

ACME SPECTABILIS.

Forme très remarquable, la plus grande de toutes, avant la découverte de l'*A. Foliniana*. La sculpture qui l'orne, son éclat, sa couleur, la rendent tout à fait élégante et assurent sa valeur spécifique.

ACME MOUTONI.

Nous n'avons pu examiner cette espèce que sur un seul spécimen, et c'est à l'obligeance de M. l'abbé Dupuy que nous devons la communication du seul exemplaire qu'il possède.

Si ce que nous remarquons sur ce sujet se retrouve sur tous les autres, il est certain que cette forme diffère essentiellement de l'*A. spectabilis;* sa costulation est oblique, tandis qu'elle est fort droite sur l'autre. Elle n'est rigoureusement pas pourvue d'un bourrelet, cependant on trouve comme sur l'*A. Dupuyi,* et comme sur quelques spécimens, d'*A. lineata,* un renflement qui prend sa place. Il serait fort utile de voir une série d'individus, car alors on pourrait être fixé sur la valeur de ce renflement, on saurait s'il demeure toujours tel que nous le voyons, ou si ce n'est que le commencement du travail qui doit produire un bourrelet. C'est surtout par l'ouverture que cette espèce se sépare de l'autre, son bord externe est excessivement projeté en avant, la fissure est très profonde et s'enfonce bien en arrière; elle n'est pas formée comme sur les autres espèces par le retrait seulement du bord externe d'une part, et, de l'autre, par la callosité qui revêt la paroi aperturale. Elle est complète-

ment échancrée dans le dernier tour (fig. 13). Par suite de l'excessive projection du bord externe, le bord columellaire s'écarte de l'axe, ce qui fait que l'ensemble de l'ouverture semble surplomber sur toute la spire. Il est fâcheux qu'une partie de la pièce accessoire manque sur l'exemplaire que nous avons observé, cependant nous pouvons croire qu'elle doit complètement recouvrir l'ombilic et s'étendre sur le bord columellaire plus bas et beaucoup plus en arrière que cela n'a lieu d'ordinaire.

ACME LETOURNEUXI.

C'est aussi sur un seul exemplaire que nous avons observé cette espèce. Elle paraît positivement dépourvue de bourrelet, avoir une médiocre fissure, son ornementation est analogue à celle de l'*A. spectabilis,* seulement les côtes sont moins exprimées, plus plates ou moins arrondies, ce qui les fait paraître proportionellement plus larges.

ACME ÆDOGYRA.

Nous ne connaissons pas cette espèce, mais, si nous nous en rapportons à la description, elle nous semble devoir être la même qu'une espèce récemment décrite par M. le docteur Clessin, sous le nom d'*A. gracilis,* nous allons dire, en parlant de celle-ci, quelles raisons nous avons de le penser.

ACME GRACILIS.

Cette forme est, en effet, bien caractérisée par un petit cordon spiral qui borde la suture en dessous. Avant de l'avoir vue, nous avions peu de confiance en la réalité de cette particularité, l'expression « submarginé » employée dans la description de l'*A. ædogyra,* nous laissait dans le doute, par la raison que, sur bien des sujets, on aperçoit, par transparence, une ligne interne résultant de la convexité de la cloison qui, au dedans, sépare les tours de spire et qui constituait la base du tour avant la formation de celui qui lui succède. Cet effet s'aperçoit de même sur les *Eulima,* ainsi que le fait remarquer M. Nevill, à propos de

l'*A. Foliniana.* Nous sommes actuellement en mesure d'affirmer que, sur l'*A gracilis*, le cordon existe positivement; il est facile de s'en convaincre; en observant le profil de chaque tour, on reconnaît la saillie convexe qu'il décrit en débordant. Il est probable qu'il en est de même sur l'*A. ædogyra.* M. Clessin, que nous avions prié de nous indiquer en quoi l'*A. gracilis* pouvait en être distinguée, nous a en effet répondu qu'elle différait par la forme de la spire, celle de ses tours et de son ouverture. Or nous avons montré que de telles différences ne pouvaient être suffisantes, et nous allons en donner une nouvelle preuve. Nous avons examiné trois échantillons d'*A. gracilis,* deux d'entre eux nous venaient de M. Clessin, le troisième nous était communiqué par M. l'abbé Dupuy, il lui avait été envoyé de Roumanie, par M. Montandon. Le premier, celui que nous figurons fig. 14, montre une ouverture très différemment caractérisée que sur la généralité des spécimens du genre. Mais cette forme ne se retrouve ni sur le second ni sur le troisième, qui montrent au contraire une forme très normale variant seulement par le diamètre et la longueur. Cependant les trois sujets présentent, aussi bien l'un que l'autre, le caractère spécifique essentiel, le cordon spiral aux environs de la suture. Il n'est pourtant pas possible d'en faire trois espèces, ou plutôt quatre avec l'*ædogyra.* Remarquons. en outre, que celle-ci se trouve à Kieco, dans la Russie méridionale, que les exemplaires de M. Clessin viennent de Croatie, qu'enfin celui de M. Montandon a été rencontré par lui en Moldavie; ces différents habitats ne sont pas assez éloignés les uns des autres pour qu'une espèce ne puisse s'y trouver répandue (1).

Dans le principe, le but que nous proposions était simplement de montrer les motifs de distinction qui séparent l'*A. cryptomena* de celles qu'on lui comparait, l'*A. polita* et l'*A. Dupuyi.* Pour l'obtenir, nous pensons qu'actuellement il nous suffira de quelques mots en les appuyant de l'examen des figures. Dans l'une, absence de callosité, un simple renflement; sur

---

(1) Nous avons reçu dernièrement trois nouveaux exemplaires de cette espèce que nous a envoyé M. Montandon : ils sont exactement dans le même cas que les premiers.

la seconde, un bourrelet aussi large que proéminent mais limité assez étroitement. Le troisième montrant une calosité dont la largeur est au moins le double de celle qui se montre sur la précédente et qui occupe environ les deux tiers du profil du dernier tour.

Un simple coup d'œil peut donc permettre de distinguer l'*A. polita* de l'*A. cryptomena ;* cependant si l'on était tenté de considérer le capuchon de cette dernière comme une dérivation du bourrelet de l'autre, en supposant que ce soit par des extensions successives, sur une série de sujets, qu'il ait pris tout son développement, nous ferions remarquer qu'indépendamment des différences qui existent dans la forme des deux callosités, il faut aussi considérer que les pièces accessoires diffèrent tellement qu'elles pourraient à elles seules caractériser les espèces.

Les trois formes sont donc parfaitement distinctes, à cette condition que les spécimens qui sont regardés comme constituant l'*A. Dupuyi*, ne sont pas en voie de se compléter. A en juger par la forme du renflement que l'on voit sur ces coquilles, par le peu d'espace qu'il occupe à proximité du bord externe de l'ouverture, il y a lieu de croire, que, s'il devait s'accroître et se terminer, ce serait pour devenir un bourrelet d'*A. polita.*

Il serait donc important de résoudre cette question, c'est-à-dire de savoir si la sécrétion du bourrelet ne s'opère qu'en dernier lieu. Pour y parvenir, nous ne voyons guère d'autre moyen que de recourir à des observations multipliées. En accumulant les sujets on finira, si le fait est réel, par rencontrer des phases d'accroissement de la callosité, qu'il sera possible d'apprécier comme marquant les étapes de son développement.

Ce sont également les constatations de faits ayant rapport à la question qu'il faut réunir, et nous commencerons par exposer le peu que nous avons observé. Nous parlerons d'abord d'une remarque qui, peut-être, est un indice : sur l'*A. Foliniana*, la concavité de la réflexion péristomale est en partie remplie par la callosité ; il nous semble qu'elle n'aurait pas la forme régulièrement arrondie et nettement unie, si elle s'était moulée sur la callosité qui se serait, croyons-nous, terminée avec moins d'épaisseur. Parmi les nombreux échantillons de différents âges d'*A. cryptomena* que nous avons recueillis, nous n'avons jamais rencontré un seul individu se trouvant dans la situation de ceux de l'*A. Dupuyi.*

Cependant, tout dernièrement, un de nos amis, M. le Comte de Cabra, nous communiqua un individu trouvé par lui, avec quelques autres, aux Eaux-chaudes (Basses-Pyrénées). Il est plus grand et plus large que ces derniers, qui sont parfaitement terminés; il montre toutes les apparences de l'état adulte, mais son capuchon, quoique fort nettement établi en largeur, est à peine saillant et à peine apparent. Malgré son peu de proéminence qui semblerait indiquer qu'il n'est point fini, nous n'avons rien pu trouver qui puisse nous aider à reconnaître, si en effet il est encore incomplet, ou s'il appartient à une variété.

Bayonne, juillet 1879

POST-SCRIPTUM.

La série d'observations, dont il a été question, et que nous avions dû faire sur les operculés terrestres, relativement aux moyens qu'ils possèdent pour se procurer l'air nécessaire à leur respiration, nous avait entraîné à quelques suppositious touchant certaines espèces qui n'appartiennent pas à cet ordre. Elles avaient surtout porté sur celles qui sont soumises à une décollation du sommet, c'est-à-dire sur quelques cylindrelles et sur le *Bulimus decollatus*. Nous n'avions vu, dès lors, dans la troncature, qu'un moyen pour le mollusque adulte d'obtenir l'air nécessaire à la respiration, lorsqu'il pénètre dans le sol ne laissant au dehors qu'une faible portion du haut du test. Le seul moyen qui nous était offert de vérifier l'exactitude de notre hypothèse, consistait à soumettre les tests à une expérience décisive et facile à faire. Avec une amabilité dont nous lui savons le le plus grand gré, M. Daguin, professeur de physique au lycée de Bayonne, nous a fourni l'occasion de l'exécuter en mettant à notre disposition son concours et les instruments nécessaires.

Les épreuves ont eu lieu sur les espèces suivantes :

Cyclostoma elegans.
Cyclostoma claudicans.
Cyclostoma auriculatum.
Cyclostoma filosum.
Aulopoma heliciformis.
Cylindrella sanguinea.
Et *Bulimus decollatus.*

Les ouvertures ayant été soigneusement lutées avec d'épais tampons de cire, chaque espèce fut successivement placée dans un verre rempli d'eau, qui avait été soumise préalablement à une ébullition de trois quarts d'heure. Le verre fut introduit sous la machine pneumatique, et voici ce que nous pûmes parfaitement constater :

1° A la suite de quelques coups de piston, le *Cycl. elegans* fut recouvert sur toute sa surface comme d'une chemise de petites perles : une multitude de globules d'air s'échappaient par les pores ou foramens du test exactement comme nous avions supposé que cela devait être.

2° L'effet fut le même sur le *Cycl. auriculatum*.

3° Sur le *Cycl. claudicans*, des gerbes de bulles, se succédant avec une rapidité étonnante, s'échappèrent seulement de l'ombilic. La facilité avec laquelle elles sortaient de l'intérieur du test par le dedans de la région ombilicale, démontre clairement que la pénétration du dehors au dedans peut avoir lieu aussi aisément surtout si l'animal vient à l'aider en faisant par quelques contractions le vide à l'intérieur de son test.

4° Le *Cyclostoma filosum*, dont le test est si épais, nécessita un plus grand nombre de coups de piston ; néanmoins, après une certaine raréfaction de l'air contenu sous la cloche, son ombilic entier était recouvert par une énorme bulle formant dôme au dessus de sa cavité. Après s'être accrue largement, elle finit par se crever et à sa suite de petits globules, devenant de plus en plus rares, terminèrent l'échappement de l'air contenu à l'intérieur de la coquille.

5° Ce fut encore par l'ombilic que l'air s'échappa de l'*Aulopoma heliciformis*.

6° Pour la Cylindrelle et le Bulime, c'était la troncature que nous devions observer. Notre attente ne fut pas trompée : de fortes gerbes s'élancèrent en traversant le septum. Ce fut surtout le Bulime qui nous montra une surprenante facilité d'introduction, en raison de la rapidité avec laquelle l'air s'échappait à la suite d'un fort petit nombre de coups de piston et de l'abondance des globules.

Ces expériences ne peuvent laisser aucun doute ; elles montrent clairement que la respiration peut être pourvue, chez les operculés terrestres, par la perméabilité des parois de l'ombilic,

et, quand celui-ci manque, par celle du test entier. Elles prouvent également que la troncature, sur certaines espèces, a pour but de permettre l'approvisionnement de la respiration par le septum, quand l'animal, pour une raison ou pour une autre, s'enfonce dans des terrains qui sont fréquemment imperméables à l'air.

Bayonne, 14 juillet 1880.

NOTE
SUR UNE CICADELLE

REGARDÉE COMME NUISIBLE A LA VIGNE

Par J. PÉREZ

M. Blanchard signalait, il y a quelques temps, à l'Académie des sciences (*Comptes rendus* du 10 mai 1880), comme très nuisible à la vigne, une Cicadelle qui dépose ses œufs sur les ceps et surtout sur les échalas, dans les vignobles de la Gironde. La communication du savant académicien fut reproduite par un grand nombre de feuilles publiques, et la découverte de ce nouvel ennemi du malheureux végétal, déjà tant éprouvé, ne fut pas sans produire une assez vive sensation.

Elle n'était nullement justifiée, selon moi, et je fis connaître les motifs de mon opinion à la Société d'Agriculture de la Gironde, le 9 juin dernier. Déjà antérieurement, dans le courant de 1878, j'avais eu occasion d'entretenir cette Société du même objet, pour répondre à une consultation qui m'avait été adressée par un de ses membres.

J'ai observé ces œufs pour la première fois dans l'hiver de 1873, et ils m'ont été fréquemment apportés depuis, de différentes localités, par des personnes qui les attribuaient le plus souvent au phylloxéra. Ils sont on ne peut plus faciles à trouver dans un vignoble qui en contient. On voit, sur les parties les plus unies de l'écorce des ceps, mais de préférence sur les échalas, de petites taches oblongues, grisâtres, longues de 3 ou 4 millimètres, rarement de 5 ou plus, larges de 2 ou 2, 5. Elles paraissent formées

d'une petite masse d'apparence terreuse; et l'on pourrait les prendre pour de petites éclaboussures desséchées, si leur nombre et leur régularité n'indiquaient une toute autre nature. Elles sont légèrement bombées, et, examinées de près, leur surface présente des ondulations peu prononcées, disposées en deux séries juxtaposées dans le sens de la longueur. Ces ondulations dessinent à l'extérieur la position des œufs, que l'on met à découvert en grattant du tranchant d'un couteau, ou simplement de l'ongle, la substance terreuse qui les protège. Ces œufs sont jaunâtres, ellipsoïdes, et atteignent 8 à 9 dixièmes de millimètres.

Au printemps de 1873, je fus, pour la première fois, témoin de leur éclosion, j'en vis sortir un petit insecte de couleur jaune orangée, qui bientôt brunit et devint presque noir. Il était facile de reconnaître une Cicadelle, et comme tel, le petit insecte bondissait avec une grande vivacité, dès qu'on approchait de lui quelque objet. Mais il n'était guère possible d'en déterminer le genre. C'est en vain que j'essayai à cette époque, et plusieurs fois depuis, d'en suivre le développement, en mettant des feuilles de vigne à sa portée. Tous ceux que je maintenais dans un flacon abandonnaient les feuilles et mouraient sans y toucher. Ceux que je déposais sur une vigne au milieu d'un bourgeon nouvellement épanoui, s'en échappaient d'un bond, et il ne s'y en trouvait plus un seul au bout de quelques instants.

Malgré ces déceptions, je supposai néanmoins que mes petites Cicadelles pouvaient bien être les jeunes du *Penthimia atra,* qui a déjà été signalé par Audouin comme vivant aux dépens de la vigne, et que j'y ai en effet plus d'une fois rencontré aux environs de Bordeaux. Mais, d'autre part, mes insuccès même donnaient à penser qne l'insecte, quelle que fût son espèce, ne se nourrissait très probablement pas de ce végétal, mais plutôt de quelque plante herbacée commune dans les vignobles.

Cette dernière considération enlevait beaucoup d'intérêt à l'étude de cet animal, et j'y renonçai provisoirement, d'autant mieux que, pour suivre son évolution complète, à l'état de liberté, je prévoyais qu'il faudrait m'astreindre à de fréquents déplacements, et y consacrer un temps considérable, que je pouvais plus utilement employer à d'autres recherches. J'engageai néanmoins un membre de la Société d'Agriculture de la Gironde, M. de Lachassaigne, bien placé à Langoiran, où la Cicadelle paraît fort

commune, à tâcher d'en suivre le développement et d'en découvrir la véritable alimentation.

D'après la communication de M. Blanchard, M. de Lachassaigne, par des procédés dont cette note ne dit rien, paraît avoir observé dans ses différents états la Cicadelle en question, qui, remise à M. Signoret, a été déterminée comme étant l'*Hysteropterum apterum F.* Je n'hésite nullement à abandonner ma première supposition relative au *Penthimia atra;* car le bruit qui s'est fait autour de cet insecte à la suite de la communication de M. Blanchard, me fit mettre à sa recherche, et je parvins à en trouver un certain nombre dans les vignes de la commune de Floirac, aux environs de Bordeaux. C'était la seconde quizaine de juillet. Beaucoup d'individus avaient déjà atteint l'âge adulte et étaient pourvus d'ailes; la plupart étaient encore à l'état de nymphe ou de larve. Ces derniers portaient à la partie postérieure de leur corps un élégant pinceau, parfois presque aussi long que leur corps, formé d'une substance blanchâtre, analogue à celle que produisent un grand nombre d'Hémiptères homoptères. Cette houppe est d'une extrême ténuité, très fugace, et ne résiste pas au plus léger contact : il est presque impossible de conserver un individu intact à ce point de vue. Il n'y a point de trace de cette sécrétion chez l'adulte.

Je me suis assuré, par un procédé détourné, que cette Cicadelle est bien l'auteur des œufs qu'on observe sur les ceps et sur les échalas. Ces œufs, en effet, sont de tout point semblables, en tant que forme et dimensions, aussi bien que par les dessins de la coque, à ceux que l'on trouve dans le corps de la Cicadelle vivante.

Celle-ci, dont la couleur générale est d'un gris roussâtre, tirant parfois sur le brun, avec des ailes transparentes distinctement nervées, ne peut se confondre avec le *Penthimia atra,* dont la couleur est toute noire ou d'un rouge sombre plus ou moins varié de noir.

Quant à son nom spécifique, je dois dire, malgré l'autorité de M. Signoret, en défaut cette fois, que c'est l'*Hysteropterum grylloides* et non l'*apterum*, espèce plus méridionale et même algérienne.

Venons maintenant à la question importante, celle des rap-

ports de l'insecte avec la vigne. J'ai déjà dit les échecs que j'ai éprouvés dans les tentatives d'éducation que j'en ai faites avec les feuilles de la vigne, et la probabilité qui en résultait que cette plante ne sert point d'aliment à la Cicadelle. On remarquera en outre que ses œufs se trouvent sur les échalas, plus encore que sur les ceps. Si la vigne était sa nourriture propre, il serait naturel, semble-t-il, qu'elle dût seule porter ses œufs : les femelles d'insectes, d'ordinaire, ont l'instinct de ne pondre que sur les plantes destinées à servir de nourriture à leurs jeunes. Mais ce n'est pas tout. Ce n'est pas seulement la vigne et ses soutiens qui présentent les taches terreuses renfermant les œufs de l'*Hysteropterum*. On en peut rencontrer pour ainsi dire partout, même fort loin de tout vignoble, et sur les bois les plus divers. J'en ai observé sur les rosiers et leurs supports, sur les pommiers, les poiriers, les cerisiers, les figuiers, les lilas, les peupliers, les ormeaux, les marronniers, les hibiscus, plusieurs arbres ou arbustes exotiques; sur les poteaux, les clôtures, enfin sur toute sorte de bois vivant ou mort. Il est évident, d'après cela, que la Cicadelle ne demande à la vigne, comme à tout autre végétal ligneux, qu'un support pour ses œufs, et qu'elle doit vivre sur quelque plante herbacée fort commune. Si elle choisit pour y déposer ses œufs des végétaux vivaces ou simplement des bois morts, c'est leur seule qualité de résistance qui détermine ce choix. De tels objets pouvaient seuls fournir une protection efficace à ces amas d'œufs, qui eussent été voués à une destruction presque inévitable, attachés à une plante herbacée destinée à disparaître avant l'hiver. M. Valéry Mayet, professeur à l'école d'agriculture de Montpellier, m'a dit avoir vu les taches terreuses formées par notre Cicadelle, en nombre énorme sur un tronc d'arbre (ormeau, je crois) s'élevant au milieu d'un champ de luzerne. On conçoit que ce support en fût d'autant plus chargé qu'il était plus isolé.

Cette indifférence bien constatée de la Cicadelle à l'égard des endroits qu'elle agrée pour y pondre, me donna l'idée de rechercher si ses œufs ne se trouveraient pas aussi sur les pierres et les murailles. J'y en ai observé en effet, et en assez bon nombre quelquefois. Seulement, tandis que, sur les bois, les taches terreuses sont généralement allongées dans le sens vertical, on les voit, sur les pierres, dirigées dans un sens quelconque. C'est

que, sur tous ces objets si divers, elles sont placées de préférence dans les dépressions que présente leur surface.

Si l'*Hysteropterum* était vraiment un parasite de la vigne, on devrait, ce semble, ne le trouver que sur la vigne, à l'état de larve ou d'adulte. On en rencontre un bien plus grand nombre si l'on promène un filet sur les plantes basses venues spontanément dans les intervalles des rangées de vignes Mais j'ai vainement cherché à reconnaître quelle plante était son habitat spécial. Je l'ai trouvé sur tant de plantes herbacées différentes, que leur liste ne présenterait aucun intérêt réel. L'extrême agilité de l'insecte, les bonds énergiques qui lui sont familliers, sont pour beaucoup sans doute dans cette dissémination et rendent bien difficile la détermination de ses goûts. Il est toutefois fort possible qu'il ne s'attaque pas à un végétal unique.

Quoi qu'il en soit, les faits qui précèdent établissent, je crois, que cet insecte est d'une parfaite innocuité pour la vigne. Si, dans certaines localités, à Langoiran, par exemple, la Cicadelle est extrêmement commune, et si, d'autre part, la vigne y est assez gravement atteinte, c'est là une simple coïncidence. L'état des vignobles s'explique suffisamment, puisque le phylloxéra y réside. On n'a jamais dit d'ailleurs en quoi la Cicadelle nuit à la vigne, quels dégâts elle y commet. La Cicadelle se voit aussi là où la vigne est saine, et même là où la vigne est absente. Les viticulteurs n'ont nullement à se préocuper d'un insecte absolument inoffensif.

Terminons enfin par une question de pure histoire naturelle, en dehors de toute application pratique. Il s'agit de la nature de cette substance grisâtre qui revêt les œufs et les protège. Son aspect est tout à fait celui de la terre. M. Blanchard suppose néanmoins, malgré cette apparence si frappante, que cette substance est le produit d'une sécrétion. Mais il est bien facile de s'assurer, en la délayant dans de l'eau et l'examinant au microscope, que c'est bien de la terre, en tout semblable à celle qui se trouve au pied du cep ou de l'échalas. On y voit les mêmes grains de sable, les mêmes fragments siliceux ou calcaires; il semble seulement que les plus gros aient été soigneusement triés et rejetés, pour ne conserver que les plus ténus avec la gangue argileuse plus ou moins abondante. Il est à remarquer, en outre, que

si ces taches terreuses ont une coloration uniforme dans une localité déterminée, leur teinte varie d'un lieu à un autre : elles sont ici plus grises, là plus jaunâtres, absolument comme la terre végétale elle-même. Il est à peine besoin d'ajouter que cette substance protectrice n'a rien de commun avec la sécrétion si fugace que portent à l'extrémité de l'abdomen les individus non encore ailés, et dont il n'y a point de trace chez les adultes.

Si une sécrétion intervient dans sa formation, ce ne peut être que pour fournir le ciment qui unit les éléments empruntés au sol et leur donne une consistance bien supérieure à celle de la terre simplement desséchée. L'absence, chez notre insecte, d'organes évidemment adaptés à l'emmagasinage et au transport de la terre, ne saurait être, en aucun cas, une raison suffisante pour douter de la possibilité de ces actes. Tant d'insectes sont doués de mœurs spéciales, exécutent des travaux compliqués, sans cependant être pourvus d'autres instruments que ceux de leurs congénères, qui ne possèdent point les mêmes instincts. Mais, dans le cas présent, il est permis de croire que l'organe de transport réclamé par M. Blanchard existe réellement. L'*Hysteropterum* femelle offre une conformation très remarquable de l'extrémité de l'abdomen. Son dernier segment dorsal porte un appendice mobile, en forme d'écaille arrondie, convexe en dessus, concave en dessous, qui, dans les circonstances ordinaires, se rabat verticalement sur l'anus, et le recouvre de sa face concave. De part et d'autre de cette sorte d'opercule, sur les côtés de la région dorsale de ce même segment, est une écaille presque semi-lunaire, mobile aussi sur sa ligne d'insertion, mais beaucoup moins que l'opercule. Sous le ventre, le bord du segment, fendu dans son milieu, et partagé ainsi en deux parties symétriques, est fortement épaissi, et excavé sur ses deux faces, surtout celle qui regarde l'abdomen. Le segment suivant présente dans sa portion ventrale une conformation semblable mais moins prononcée. Vus de derrière, ces deux segments forment ainsi sous l'abdomen des cavités béantes, qui pourraient bien servir, avec l'opercule et les écailles dont il vient d'être parlé, à recevoir la provision de terre nécessaire à la ponte. Des cils raides, dont cet opercule est garni sur les bords de sa face concave, semblent tout à fait propres à retenir un corps placé dessous.

Obligé de m'absenter sur la fin de juillet, c'est-à-dire un peu avant le temps où la Cicadelle doit fabriquer les masses ovigères, je n'ai pu être témoin de leur formation. Je suppose néanmoins que les choses se passent à peu près de la manière suivante :

La femelle disposée à pondre, après avoir chargé son abdomen d'une certaine quantité de terre, se porte sur les corps solides, bois ou pierres, qui se trouvent à sa portée; elle y recherche une surface qui ne soit pas trop irrégulière, une légère dépression, si c'est possible. L'endroit convenable choisi, elle procède à l'opération de la ponte par le dépôt préalable d'une certaine quantité de terre; cela est indiqué par ce fait, que la partie inférieure de chaque amas ne contient pas d'œuf sur une longueur quelquefois assez sensible. La structure de ces amas, l'arrangement intérieur des œufs qu'ils renferment, aussi bien que les ondulations correspondantes de leur surface, indiquent clairement que les œufs sont déposés alternativement à droite et à gauche et au fur et à mesure englobés dans de la terre, détrempée et gâchée, selon toute probabilité, à l'aide d'une gouttelette provenant des glandes œsophagiennes et émise par l'extrémité du rostre. Dans quelques amas, l'une des extrémités, au lieu de s'arrondir régulièrement comme l'autre, est brusquement arrêtée et comme entamée d'un côté. C'est une ponte interrompue et abandonnée avant sa fin : l'œuf qui eût été pondu immédiatement après, si le travail eût continué, serait venu se placer dans le vide laissé d'un côté. Les œufs ne reposent pas en général directement sur le bois, dont une certaine épaisseur de ciment terreux les sépare; c'est que chacun d'eux est pondu sur la terre même qui recouvre l'œuf précédent de la même série.

Je ne garantis point, cela s'entend, l'exactitude absolue des inductions précédentes, que l'observation pourra venir rectifier en plus d'un point. A elle seule, en tout cas, appartient de révéler le rôle et le jeu de l'abdomen, des pattes et du rostre dans la formation de la provision de terre et dans l'acte de la ponte.

RÉVISION

DE LA FAMILLE DES

SPARASSIDÆ [ARACHNIDES]

Par E. SIMON

Depuis notre *Révision des espèces européennes de la famille Sparassidæ* (in *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1874, p. 243), cette famille a été l'objet de deux travaux importants : M. le Dr L. Koch a consacré aux *Sparassidæ* quatre fascicules de son grand ouvrage intitulé, *Die Arachnidens australiens*, dans lesquels il ne décrit pas moins de soixante-douze espèces propres à l'Australie et îles voisines, et M. le comte E. Keyserling, dans son excellent ouvrage : *Spinnen Amerikas Laterigradæ* (Nurnb., 1880), a fait connaître un grand nombre d'espèces américaines.

Notre intention était d'abord de donner un simple supplément à notre *Révision des Sparassides d'Europe*, mais les recherches que nous avons faites dans ce but, tant dans notre propre collection que dans celle du Muséum, nous ont mis en présence d'un si grand nombre de formes nouvelles, que nous nous sommes décidés à donner plus d'extension à ce travail qui est ainsi devenu une révision de la famille entière des *Sparassidæ*.

Les collections du Muséum, qui ont été gracieusement mises à notre disposition par M. le professeur E. Blanchard, et par M. H. Lucas, renferment encore quelques-uns des types de Walckenaer, que les descriptions ne permettaient absolument pas de reconnaître ni même de rapporter avec certitude aux genres admis aujourd'hui; elles renferment aussi la plupart des

types de Nicolet, décrits dans l'ouvrage de Gay sur le Chili, et ceux de M. le docteur Vinson, donnés par l'auteur lui-même. Grâce à ces précieux matériaux, nous avons pu assigner une place définitive à un certain nombre d'espèces dont les noms étaient toujours suivis de points de doute dans les ouvrages modernes.

La famille des Sparassides correspond aux genres *Selenops, Delena, Sparassus, Olios* et *Clastes* de Walckenaer qui étaient, jusque dans ces dernières années, rapprochés des *Philodromus* dans la famille des *Thomisidæ*. Tous les auteurs modernes scindent aujourd'hui cette ancienne famille des *Thomisidæ*, mais tous ne sont pas d'accord sur les limites à donner aux coupes nouvelles à établir à ses dépens : MM. O. P. Cambridge et L. Koch admettent une famille des *Thomisidæ* et une famille des *Philodromidæ*, cette dernière renfermant avec les *Philodromus*, et genres voisins, les *Sparassus* et *Heteropoda;* M. le docteur T. Thorell a, au contraire, proposé de laisser les *Philodromus* avec les *Thomisus* et d'isoler les *Sparassus;* enfin, M. le comte Keyserling a proposé un moyen terme qui consiste à garder la famille des *Philodromidæ* telle qu'elle a été limitée par L. Koch, mais à la diviser en deux sous-familles : *Philodrominæ* et *Sparassinæ*, cette dernière correspondant à la famille des *Sparassidæ*.

Nous nous sommes arrêté à la classification de M. T. Thorell parce qu'il nous a paru difficile d'établir une limite entre les *Philodromus* et *Thomisus* qui sont reliés par de nombreux intermédiaires, tandis que les *Sparassus* et genres voisins s'en éloignent par des caractères plus constants ; les formes transitoires, qui existent même entre les groupes les plus naturels, ne manquent cependant pas entre les *Sparassus* et les *Philodromus*, c'est ainsi que les genres *Micrommata* (*Spar.*) et *Thanatus* (*Thom.*) ont une frappante ressemblance ; le genre *Gephyra* L. Koch, est si bien sur la limite des deux types, que c'est avec hésitation que nous le rapportons à celui des *Thomisidæ ;* d'autre part les *Sparassidæ* touchent d'assez près aux *Drassidæ*, on se rappelle que Westring (Ar. Suec.) classait le genre *Micrommata* dans le voisinage des *Clubiona*, mais l'analogie est encore plus forte entre les *Cebrennus* et les *Chiracanthium*.

Quoi qu'il en soit les *Sparassidæ* diffèrent des *Thomisidæ* par

un bandeau étroit, l'espace qui sépare la première ligne des yeux de la base des Chélicères est toujours plus étroit que la largeur du groupe oculaire, tandis que, chez les *Thomisidæ*, le bandeau est aussi large ou plus large que le groupe oculaire ; ce caractère généralement très net s'efface un peu chez les *Clastes* et les *Micrommata* dont le bandeau est relativement large. Les lames-maxillaires des *Sparassidæ* sont droites, larges et parallèles, arrondies ou obliquement tronquées à l'extrémité, souvent avec l'angle supéro-interne tronqué et membraneux; elles sont souvent creusées à la base pour entourer la pièce labiale, mais, au delà de cette pièce, elles sont droites et parallèles ; chez les *Thomisidæ*, au contraire, les lames sont atténuées, inclinées de manière à s'opposer en avant de la pièce labiale. Les chélicères des *Sparassidæ* sont convexes, jamais planes ni appliquées même par leur bord interne ; elles sont peu atténuées mais leur extrémité interne est obliquement tronquée, sur cette troncature oblique le crochet se replie dans une large rainure limitée au bord antérieur par une brosse de crins rudes et épais et par un ou deux denticules reculés, au bord postérieur par une rangée de forts denticules commençant assez près du crochet; chez les *Thomisidæ*, au contraire, les chélicères ont une forme conique, fortement atténuées de la base à l'extrémité, sans troncature oblique, le crochet qui est très court et recourbé entoure l'extrémité de la chélicère, antérieurement il est protégé soit par un rebord, soit par quelques denticules, mais en arrière le bord est toujours inerme et rien ne limite une rainure, enfin ces chélicères sont planes en avant ou au moins appliquées par leur bord interne ; ce caractère est presque toujours bien tranché, il s'affaiblit cependant dans le genre *Sparianthis* dont le bord inférieur de la rainure est inerme.

Il est plus difficile de formuler les caractères qui séparent les *Sparassidæ* des *Drassidæ*, tous, en effet, sont sujets à de nombreuses exceptions ; chez les Sparassides les yeux sont tous du type diurne, tandis que chez les Drassides les deux médians antérieurs sont seuls diurnes, tous les autres sont nocturnes; mais nous avons déjà vu (Ar. Fr., t. IV) que ce caractère est loin d'être absolu et qu'il s'efface précisément dans les genres *Clubiona*, *Chiracanthium* et *Zora* qui, sous tous les rapports, se rapprochent le plus des Sparassides ; le caractère le plus impor-

tant est fourni par les pattes, chez les Drassides les deux premières paires sont dirigées en avant et les deux postérieures en arrière; il en résulte que les fémurs antérieurs sont légèrement courbés en dehors pour entourer au repos la partie antérieure du céphalothorax, tandis que, chez les Sparassides, les pattes étant toujours divergentes les fémurs antérieurs sont droits par leur bord interne; la proportion des pattes est aussi différente, chez les Drassides, la première ou la quatrième sont plus longues que les deux intermédiaires, tandis que, chez les *Sparassides*, la seconde paire est soit la plus longue de toutes, soit la seconde en longueur, mais cette règle souffre encore des exceptions; ainsi, dans le genre *Clastes* (*Spar.*), la seconde paire est beaucoup plus courte que la première et la quatrième, tandis que, chez beaucoup de *Clubiona*, elle égale presque la première.

GENERA

1	Cephalothorax valde depressus planus..............	2
	Cephalothorax plus minus crassus..................	11
2	Series oculorum antica ex oculis 6 : mediis 4 majoribus approximatis, lateralibus 2 minimis et obliquis; series postica ex oculis 2 majoribus composita. ...	*Selenops.*
	Utraque oculorum series ex oculis 4 composita......	3
3	Coxæ, præsertim posticæ, longissimæ............	4
	Coxæ normales..............................	7
4	Pedes scopulis destituti. Cephalothorax brevis, transversus, multo latior quam longior, postice carinatus. Sternum latius quam longius, transverse reniforme. Laminæ maxillares ad apicem attenuatæ et rotundatæ................................	*Plator.*
	Pedes scopulis instructi. Cephalothorax vix latior quam longior, vel (sæpissime) longior, postice haud carinatus. Sternum oblongum vel cordiforme, longius quam latius. Laminæ maxillares parallelæ vel ad basin paullo attenuatæ, ad apicem oblique truncatæ................................	5
5	Cephalothorax latior quam longior (ex L. Koch). ...	*Pyrnus.*
	Cephalothorax longior quam latior.................	6

6 Sternum ovale, antice attenuatum et truncatum, haud productum.......... *Rebilus.*
Sternum ovale, inter coxas anticas constrictum, sed ante productum atque paullo dilatum.......... *Hemiclœa.*

7 Oculi medii antici a lateralibus anticis multo longius quam inter se remoti.......... 8
Oculi antici æque vel fere æque distantes, sæpissime valde appropinquantes.......... 9

8 Cephalothorax æque longus ac latus. Oculi postici æquedistantes. — Pedes longi, 2, 1, 4, 3.......... *Delena.*
Cephalothorax latior quam longior. Oculi medii postici inter se quam a lateralibus posticis multo magis approximati. Pedes breves et robustissimi, 2, 1, 3, 4.......... *Damastes.*

9 Cephalothorax æque longus ac latus. Abdomen breve atque latum.......... *Holconia.*
Cephalothorax multo longior quam latior. Abdomen angustum et longum.......... 10

10 Cephalothorax fronte lata, late truncata. Pedes breves et robusti. Oculorum series postica fere recta.......... *Zachria.*
Cephalothorax antice valde attenuatus, fronte angusta. Pedes graciles et longi. Oculorum series postica procurva.......... *Prychia.*

11 Cephalothoracis pars cephalica antice plus minus acclivis.......... 12
Pars cephalica plana vel antice paulo declivis.......... 15

12 Cephalothorax longior quam latior. Oculorum series postica valde procurva, a serie antica longe remota. Pedes 1, 4, 2, 3, pedes 2 et 3 reliquis multo breviores.......... *Clastes.*
Cephalothorax fere æque longus ac latus. Oculorum series postica paulo recurva, a serie antica non multo remota. Pedes 1, 2, 4, 3, vel 2, 4-1, 3.......... 13

13 Series oculorum antica recta. Pedes 1, 2, 4, 3.......... 14
Series antica valde procurva. Pedes 2, 1-4, 3.......... *Spariolenus.*

14 Cephalothorax æque longus ac latus, parte thoracica evidenter convexa, parte cephalica sat valde elevata, sulcis profundis limitata. Clypeus oculis anticis latior.......... *Pandercetes.*
Cephalothorax evidenter longior quam latior, planus, parte cephalica vix elevata, striis obsoletis. Clypeus humilis, oculis anticis angustior.......... *Adrastis.*

15 Oculi medii antici lateralibus minores.......... 16
Oculi antici æqui vel medii majores.......... 23

16	Series oculorum postica procurva (1). Pedes 2, 4-1, 3 vel 2, 4, 1, 3	17
	Series postica recta vel leviter recurva (2). Pedes 2, 1, 4, 3,	18
17	Clypeus oculis anterioribus plus duplo latior. Pars labialis semicircularis, duplo latior quam longior, antice rotundata	*Micrommata.*
	Clypeus oculis anterioribus paululum angustior. Pars labialis paulo latior quam longior, antice paullo attenuata et truncata	*Phidyle.*
18	Clypeus angustior quam dimidium oculorum anticorum. Series oculorum antica et postica a sese longe remotæ. Oculi medii trapezium fere duplo longius quam latius formantes. Pedes 1, 2, 4, 3	19
	Clypeus æque latus ac oculi antici vel latior. Pedes 2, 1, 4, 3	20
19	Cephalothorax humilis, supra planus ut in genere *Isopeda*. Pedes longissimi	*Tychicus.*
	Cephalothorax postice alte convexus et abrupte declivis, antice sensim inclinatus et attenuatus. Pedes sat breves	*Palystes.*
20	Series oculorum postica latissima, oculis mediis a lateralibus multo longius quam inter se remotis; trapezium oculorum mediorum latius quam longius. Cephalothorax humilis, supra planus fere ut in *Isopedis*	*Tortula.*
	Oculi postici fere æquedistantes. Trapezium oculorum mediorum longius quam latius	21
21	Cephalothorax humilis, postice sensim inclinatus. Series oculorum postica leviter procurva	*Pediana.*
	Cephalothorax convexior, postice abrupte declivis. Series oculorum postica leviter recurva	22
22	Cephalothorax latus, fere rotundatus, postice elevatus, supra fere planus. Pedes longi, sæpissime parum robusti. Chelæ modicæ, parum convexæ, parce pubescentes	*Heteropoda.*
	Cephalothorax longior, antice attenuatus ut in genere *Palystes*. Pedes robusti, breviores. Chelæ convexæ, geniculatæ, in parte basilari dense pubescentes, in parte terminali fere glabræ	*Panaretus.*

(1) Nous disons *procurva* d'une ligne oculaire courbée en arrière, les médians étant plus recalés que les latéraux, et *recurva* d'une ligne oculaire courbée en avant, les médians étant plus avancés que les latéraux.

(2) Excepté dans le genre *Pediana* ou la seconde ligne des yeux est légèrement courbée en arrière.

23 Series oculorum postica valde recurva; oculi laterales a sese multo magis quam medii antici a mediis posticis distantes.............................. *Cebrennus.*
Series oculorum postica fere recta (vix recurva aut procurva); oculi laterales inter se paulo minus quam medii antici a mediis posticis distantes...... 24

24 Oculi laterales seriei secundæ mediis multo majores. Cephalothorax æque longus ac latus, humilis, planus. Clypeus humillimus, oculis anticis angustior.. *Isopeda.*
Oculi seriei secundæ æqui vel laterales mediis vix majores. Cephalothorax plus minus convexus. Clypeus oculis anterioribus sæpissime latior......... 25

25 Pedes breves : 1, 2, 4 æquales aut inter se parum discrepant. Cephalothorax æque longus ac patella cum tibia IV.................................. 26
Pedes longiores, inæquales. Cephalothorax brevior quam patella cum tibia IV...................... 27

26 Cephalothorax valde convexus præsertim antice et in medio, fronte latissima. Oculi a sese longe remoti præsertim posteriores. Oculi medii inter se multo magis quam a lateralibus approximati. Chelæ marginibus inferiore et superiore valde denticulatæ... *Themeropis.*
Cephalothorax postice convexus, antice longe attenuatus et declivis, fronte angustata. Oculi approximati, anteriores subcontingentes, posteriores æquedistantes. Chelæ margine inferiore inermes....... *Sparianthis.*

27 Cephalothorax longus, postice convexus, antice longe declivis. Pedes 2, 4, 1, 3 aut 2, 4-1, 3.. 28
Cephalothorax brevior, in medio convexus. Pedes 2, 1, 4, 3.................................... 29

28 Clypeus oculis anticis latior. Oculi medii in trapezium longius quam latius dispositi. Series oculorum postica recta. Oculi laterales sessiles vel fere sessiles.................................. *Sparassus.*
Clypeus oculos anticos vix æquans. Oculi medii in trapezium latius quam longius dispositi. Series oculorum postica recurva. Oculi laterales in tuberibus obliquis positi.............................. *Olbus.*

29 Pedes quatuor anteriores multo longiores quam quatuor posteriores ut in subfamilia *Thomisinæ.* Patella cum tibia IV brevior quam tibia II. Cephalothorax antice vix attenuatus, fronte latissima et convexa. Series oculorum antica leviter recurva... *Nisueta.*
Pedes parum inæquales. Patella cum tibia IV longior quam tibia II. Cephalothorax fronte plus minus lata. Series oculorum antica recta vel procurva....... 30

30	Series oculorum postica recurva................	*Vindullus.*
	Series postica recta vel procurva................	31
31	Pars labialis duplo latior quam longior, antice rotundata, transverse semicircularis................	32
	Pars labialis æque longa ac lata, vel longior, vel vix latior, parallela vel antice paullo attenuata. Cephalothorax ♂ et ♀ longior quam latior, in medio valde convexus, antice et postice declivis................	33
32	Oculi antici æqui vel fere æqui, evidenter separati. Cephalothorax ♂ humilis, latior quam longior, ♀ convexior atque æque longus ac latus............	*Olios.*
	Oculi antici subcontingentes, medii maximi. Cephalothorax ♂ paulo longior quam latior............	*Midamus.*
33	Oculi antici æqui, linea recta dispositi............	*Sarotes.*
	Oculi antici linea valde procurva dispositi, medii lateralibus majores........................	*Sadala.*

1er Genre **Selenops** Latr. 1819, *Nouv. Dict., h. n.*, n. éd., t. XXX, p. 579, et om. auct.

Hypoplatea Mac-Leay, *Ann. mag., n. h.*, p. 6, 1838.

Les espèces de ce genre sont étroitement unies; il nous a été impossible de constater les caractères dont Walckenaer s'est servi pour distinguer ses trois familles des *Homalosomes* (omalosomes), des *Aïsses* et des *Aphartères ;* nous avons, au contraire, trouvé les pièces buccales presque semblables dans toutes les espèces. Il est seulement à noter que, chez les *Selenops* d'Amérique, les yeux du second rang sont presque de même grosseur que ceux du premier, tandis que, chez ceux de l'ancien monde, ils sont toujours sensiblement plus gros.

1. **S. radiata** Latr., *Nouv. Dict.*, t. XXX, p. 579, 1819.

Selenops omalosoma L. Duf., *Ann. sc. phys.,* IV, p. 7, pl. 69, fig. 4, 1820.

id. *id.* Walck., *Apt.,* I, p. 544, 1837.

id. *radiata* E. Sim., *Ar. Fr.,* II, p. 345, 1875.

Espagne (L. Dufour).

2. **S. ægyptiaca** Aud. in Sav. *Egypte, Ar.*, p. 162, pl. VI, f. 6, 1827.

Selenops annulipes Walck., *Apt.*, I, p. 546, 1837.
id. *Dufouri* Vinson, *Ar. Réun.*, etc., p. 79, pl. III, f. I, 1864.
id. *Latreillei* E. Simon, *Ar. Fr.*, II, p. 346, 1875.
id. *ægyptiaca* O. P. Cambr., *Proc. Z. S. Lond.*, p. 585, pl. XII. f. 10 (♂), 1876.

Egypte. Asie-Mineure : Latakié (Coll. E. Simon). Sénégal (Coll. E. Simon). Gabon (Coll. E. Simon). Soudan (Muséum, rapporté par M. Penty). Ile de la Réunion (Muséum, Vinson). Iles du Cap Vert (Coll. E. Simon).

3. **S. annulata** E. Simon, *Bull. Soc. Zool. Fr.*, I, p. 15, 1876.
? *Selenops sector* Karsch, *Zeitschr. f. ges. Naturwiss.*, p. 342, 1879.

Congo (Coll. E. Simon).

Espèce remarquable par ses yeux médians antérieurs au moins d'un tiers plus petits que les latéraux et par ses yeux de la seconde ligne très gros et peu reculés : une droite tangente au bord antérieur de ces yeux n'est séparée des yeux de la première ligne que par un espace plus étroit que le diamètre des yeux latéraux antérieurs, tandis que, chez *S. ægyptiaca*, l'espace est au moins double du diamètre.

4. **S. sansibarica** Gerstaecker, in *Deck. Reis. Ar.*, p. 479, 1873.

Zanzibar.

5. **S. fugitiva** Walck., *Apt.*, I, p. 546, 1837.

Caffrerie.

6. **S. alacris** Blackw., *Ann. mag., n. h.*, 3e ser., vol. XVI, p. 85, 1865.

Zambèze.

7. **S. madagascariensis** Vinson, *Ar. Réun.*, etc., p. 83, pl. III, f. 3, 1864.

Madagascar (Vinson).

8. **S. australiensis** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 615, pl. XLIII, f. 6, 1875.

Australie : Bowen, R. Amélie (L. Koch).

9. **S. Spixi** Perty, *Del. anim.*, p. 195, pl. 88, f. 12, 1832.

Selenops brasilianus Walck., *Apt.*, I, p. 548, 1837.
id. *Spixi* C. Koch, *Ar.*, XII, p. 48, f. 986, 1845.
id. *Spixi* Keyserl., *Sp. am. Later.*, p. 226, pl. VI, f. 124, 1880.

Brésil (Coll. E. Simon).

10. **S. Aïssa** Walck., *Apt.*, I, p. 547, 1837.

Le type de Walckenaer, qui existe au Muséum, est en si mauvais état qu'il est impossible d'en donner une description ; la pièce labiale ne diffère pas de celle des autres *Selenops*.

Martinique (Muséum).

11. **S. celer** Mac-Leay, *Ann. mag. of n. h.*, II, p. 6, pl. I, f. 2, 1838 (sub *Hypoplatea*).

Cuba.

12. **S. mexicana** Keyserl., *Sp. am. Latr.*, p. 228, pl. VI, f. 125, 1880.

Mexique (Coll. E. Simon).

13. **S. nigromaculata** Keys., *l. c.*, p. 230, pl. VI, f. 126, 1880.

Mexique (Coll. E. Simon) ; Antigua (Muséum, reçu de M. Grenadier.)

14. **S. bursaria** Karsch, *Verh. d. Nat. Ver.*, j. XXXVI, 4 fl., t. VI, p. 81, pl. I, f. 12, 1879.

Japon.

15. **S. peregrinator** Wlk., *Apt.*, t. I, p. 546 1837.

♂) Céph.th. long. 6,5 ; larg. 7,4 — Pattes : 1re paire 29,5 ; 2e paire 34,5 ; 3e paire 32,4 ; 4e paire 31,3.

Céphalothorax brun-rougeâtre clair avec le front rembruni, garni de pubescence gris-fauve mêlée de crins courts en dessus, plus longs sur les côtés et en avant ; strie longitudinale large et profonde, les rayonnantes faibles.— Yeux antérieurs : les quatre médians gros, égaux, en ligne presque droite, intervalle des médians au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux égal à leur rayon ; yeux latéraux antérieurs ovales, situés plus bas que les médians, leur intervalle aux médians à peine égal au diamètre de ceux-ci. Yeux de la seconde ligne un peu plus gros que les médians antérieurs. — Chélicères brun-rouge foncé, convexes, garnies de forts crins fauves et noirs. — Pièces buccales brun-rouge avec le bord interne testacé ; pièce labiale un peu plus longue que large, arrondie en avant, marquée vers le milieu d'une strie transverse. — Plastron fauve rougeâtre pubescent. — Pattes brun-fauve rougeâtre, garnies de pubescence et de crins fauves ; tibia IV beaucoup plus long que le céphalothorax (au moins de la moitié de la patella) ; tibia I à peine plus long que le céphalothorax ; tibia IV pourvu de 2-2 épines inférieures, sans épines dorsales ni latérales ; fémur I pourvu sur sa face antérieure d'une ligne de trois épines équidistantes et de trois épines dorsales très longues.— Patte-mâchoire fauve-rouge avec le tarse rembruni ; patella un peu plus longue que large, parallèle inerme ; tibia un peu plus court que la patella et un peu plus étroit, pouvu d'une apophyse supéro-externe perpendiculaire, plus courte que le diamètre de l'article, très épaisse, peu atténuée, obtuse, excavée et rebordée en dessous, une apophyse inférieure courte, obtuse et courbée en avant, reliée à la première par une carène ; tarse assez petit, ovale large ; bulbe discoïde avec une grande échancrure médiane renfermant une pièce testacée.

Saint-Louis du Sénégal (Coll. E. Simon).

Espèce bien caractérisée par ses yeux antérieurs égaux et resserrés, l'intervalle des médians étant visiblement plus étroit que leur diamètre. La disposition des apophyses tibiales rappelle

celle de *S. ægyptiaca,* cependant l'externe est presque perpendiculaire tandis que chez *S. ægyptiaca* elle est dirigée très en avant.

16. **Selenops malabariensis** *sp. nov.*

♂) Céph.th. long. 6,5; larg. 7,3. — Pattes: 1re paire 31,2; 2e paire 36; 3e paire 31,8; 4e paire 29,2.

Céphalothorax brun-rouge, à pubescence fauve assez longue et mêlée de crins, à strie longitudinale très large et profonde, à stries rayonnantes bien marquées.— Yeux antérieurs: les quatre médians assez gros, égaux, en ligne sensiblement arquée en avant, intervalle des médians au moins égal à leur diamètre, celui des latéraux plus large que leur rayon; yeux latéraux antérieurs ovales larges, situés beaucoup plus bas que les médians, leur intervalle aux médians environ égal au diamètre de ceux-ci. Yeux de la seconde ligne beaucoup plus gros que les médians antérieurs. — Chélicères noires, très convexes, garnies de forts crins fauves inégaux; bord supérieur de la rainure pourvu de deux petites dents égales, espacées; bord inférieur pourvu de deux dents beaucoup plus fortes, plus resserrées, égales.— Pièces buccales brun-rouge avec le bord interne testacé; pièce labiale un peu plus longue que large, arrondie en avant, marquée vers le milieu d'une strie transverse.— Plastron fauve-rouge pubescent.— Pattes brun-fauve garnies de pubescence et de crins fauves; longues avec les métatarses et tarses grêles surtout aux deux premières paires; tibia I et IV beaucoup plus longs que le céphalothorax; IV pourvu de 2-2 épines latérales et de 2-2 épines inférieures; fémur I pourvu sur sa face antérieure de trois épines équidistantes, et de trois épines dorsales dont les deux premières très longues. — Patte-mâchoire fauve-rouge avec le tibia et le tarse rembrunis; patella un peu plus longue que large, parallèle; tibia un peu plus court que la patella, aussi large, pourvu d'une apophyse supéro-externe très divergente, courte, conique, tronquée au sommet, un peu excavée en dedans et d'une apophyse inférieure plus petite et arrondie, séparée de la première par une échancrure carénée; tarse petit, ovale court; bulbe discoïde.

Côte de Malabar (Muséum, un mâle rapporté par Dussumier).

Voisin de *S. ægyptiaca,* il s'en distingue surtout par ses

pattes plus longues et plus grêles, par ses yeux antérieurs (les quatre médians) égaux tandis que chez *S. ægyptiaca* les médians sont visiblement plus petits que les latéraux.

17. **Selenops Cocheleti** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 5,5; larg. 6,4 — Pattes : 1[re] paire 25,8; 2[e] paire 30,2; 3[e] paire 28; 4[e] paire 26,5.

Céphalothorax brun-rouge à pubescence fauve assez longue et mêlée de crins, à strie longitudinale et rayonnantes profondes.— Yeux antérieurs : les quatre médians gros, égaux, en ligne presque droite, intervalle des médians un peu plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux plus étroit que leur rayon; yeux latéraux antérieurs petits, presque arrondis, situés un peu plus bas que les médians, leur intervalle aux médians environ égal au diamètre de ceux-ci. Yeux de la seconde ligne au moins aussi gros que les médians antérieurs. — Chélicères brun-rouge garnies de forts crins fauves inégaux. – Pièces buccales et plastron brun-fauve pubescent; pièce labiale un peu plus longue que large, arrondie en avant. — Pattes brunâtre fauve, garnies de pubescence et de longs crins fauves; tibias I et IV un peu plus longs que le céphalothorax ; tibia IV sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et de 2-2 épines inférieures; fémur I pourvu de deux épines très espacées sur sa face antérieure et de trois très longues épines dorsales; scopulas peu serrées formées de poils longs. — Patte-mâchoire brun-fauve; patella plus longue que large, presque parallèle et inerme; tibia plus long que la patella, plus étroit, parallèle, pourvu à l'extrémité de deux apophyses noires, une externe dirigée en avant, un peu arquée, robuste, non atténuée et obtuse, concave et peu rebordée en dedans, et une apophyse inférieure un peu plus courte, également arquée et dirigée en avant mais comprimée; tarse ovale, court, assez large; bulbe discoïde avec un rebord rougeâtre et une lame médiane arquée en demi-cercle.

♀) Céph.th., long. 5,5; larg. 6,3 — Abd. long. 8; larg. 5,8 — Pattes : 1[re] paire 20,3; 2[e] paire 23,8 (la 3[e] paire manque); 4[e] paire 21.

Céphalothorax un peu plus court que fémur I mais un peu plus long que tibia IV. — Abdomen très déprimé, assez large,

presque parallèle, arrondi en avant et en arrière, fauve obscur finement et peu densement ponctué de brun, marqué en avant d'une bande médiane obscure peu indiquée et en arrière d'une bordure brune ponctuée; ventre testacé (Epigyne non développée).

Paraguay (Muséum, rapporté par M. Cochelet).

Voisin de *S. Spixi* Perty, il en diffère par les yeux latéraux antérieurs presque arrondis, tandis qu'ils sont ovales très allongés chez *Spixi;* chez le mâle le tibia de la patte-mâchoire est plus étroit et plus long, son apophyse externe est de même forme, mais le tibia présente aussi une apophyse inférieure presque aussi longue, tandis que, chez *S. Spixi,* il n'offre en dessous qu'une forte carène oblique et tranchante.

2e Genre **Plator** E. Simon, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 105, 1880.
Delena Nicolet, in *Gay, Hist. de Chile*, etc., *Arach.*, p. 380.

1. **P. cimicoides** Nicolet, *l. c.*, p. 381, pl. III, f. 6, 1851 (sub *Delena*).
Chili (Gay).

2. **P. laminus** Nicolet, *l. c.*, p. 381, 1851 (sub *Delena*).
Chili (Gay).

3. **P. insolens** E. Simon, *l. c.*, p. 106, pl. III, f. 4-5, 1880.
Pekin (Coll. E. Simon, envoyé par M. Collin de Plancy).

4. **Plator niger** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 2,1; larg. 3,4. — Abd., long. 4,5; larg. 3,4. — Pattes : 1re paire 7; 2e paire 9,4; 3e paire 10; 4e paire 7,5.

Céphalothorax brun très foncé presque noir, garni de crins courts espacés, entièrement plat, à stries céphaliques et thoraciques très profondes, arrondi sur les côtés, tronqué, légèrement arqué et fortement caréné en arrière; front brusquement rétréci, parallèle et tronqué carrément, marqué en dessus d'une forte dépression transverse au delà du groupe oculaire. — Yeux antérieurs petits, égaux, en ligne légèrement arquée en arrière, intervalle des médians environ égal à leur diamètre, celui des

latéraux au moins double, les latéraux touchant au bord du bandeau, les médians séparés du bord environ de leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne arquée en avant, les médians beaucoup plus petits, ovales très allongés, convergeant en arrière, et beaucoup plus resserrés, intervalle des latéraux ayant plus de trois fois leur diamètre; yeux médians formant un trapèze beau-plus large que long et beaucoup plus étroit en avant. Chélicères robustes, brunes, garnies de crins noirs.— Plastron brun-olivâtre, lisse, presque glabre, semi-circulaire, beaucoup plus large que long. — Abdomen très plat, beaucoup plus long que large, arqué au bord antérieur, graduellement atténué en arrière, noirâtre testacé, plus pâle en dessous, garni en dessus et en dessous de crins fauves très courts et espacés, latéralement de crins noirs plus longs et serrés formant une frange continue. — Pattes noirâtres avec les métatarses et tarses fauve-rouge obscur, très inégales comme chez *P. insolens,* mais plus courtes; fémur I large et comprimé très atténué à l'extrémité, garni sur sa face antérieure d'un groupe de longs crins dressés; tibia et métatarse garnis en dessous de crins semblables mais espacés et mêlés de poils moins nombreux et moins réguliers que chez *P. insolens.* — Epigyne en grande fossette un peu plus longue que large, atténuée et arrondie en avant et en arrière, renfermant, dans la seconde moitié, une pièce cordiforme brun-rouge lisse, coupée en avant d'une échancrure triangulaire avec le sommet dirigé en arrière renfermant une petite pièce noire de même forme.

Brésil : Teffé sur l'Amazone (Coll. E. Simon, envoyé par M. de Mathan).

Diffère surtout de *Plator insolens* E. S. de Chine, par sa coloration foncée, ses pattes plus courtes, à épines moins fortes et moins régulières, par la dépression de la partie céphalique en arrière des yeux, par les yeux antérieurs plus petits et beaucoup plus espacés, surtout les latéraux, enfin par les yeux médians de la seconde ligne ovales très allongés (ces yeux sont presque arrondis chez *P. insolens*).

3e Genre **Pyrnus** *nov. gen.*

Hemiclœa L. Koch, *Ar. austr.* (ad. part.)

Nous proposons ce genre pour deux espèces classées par le

Dr L. Koch, parmi les *Hemiclœa*, mais qui diffèrent des espèces typiques par le céphalothorax plus large que long. Au point de vue générique la largeur du céphalothorax a une importance très grande dans la famille des *Sparassidæ*, et le docteur L. Koch lui-même s'en est presque exclusivement servi pour différencier les genres *Holconia, Zachria et Prychia.* Chez les *Pyrnus* le sternum est simplement tronqué en avant sans prolongement sous-labial.

Deux espèces d'Australie :

1	Pedum femora breve pubescentia..........	*fulvus.*
	Pedum femora setis longis vestita.........	*flavitarsis* (ex L. Koch).

1. **P. fulvus** L. Koch, *Ar. austr.*, p. 618, pl xlix, f. 1. 1875 (sub *Hemiclœa*).

Australie (L. Koch).

2. **P. flavitarsis** L. Koch, *l. c.*, p. 620, pl. xlix, f. 2 (sub *Hemiclœa*).

Sydney (L. Koch).

4e Genre **Rebilus** *nov. gen.*

Hemiclœa L. Koch, *Ar. austr.* (ad. part.)

Nous proposons ce genre pour les *Hemiclœa* à céphalothorax plus long que large, comme dans le genre type, mais à sternum tronqué droit en avant, au niveau des hanches antérieures sans prolongement sous-labial.

Trois espèces d'Australie dont nous donnons les caractères d'après le docteur L. Koch :

1	Femora setis brevibus vestita....................	*lugubris.*
	Femora setis longis vestita......................	2
2	Oculi postici fere æquedistantes................	*præsignis.*
	Oculi medii postici inter se evidenter magis quam a lateralibus posticis approximati.................	*diversus.*

1. **R. lugubris** L. Koch, *l. c*, p. 621, pl. xlix, p. 835, f. 4 (♀), pl. lxxi, f. 4 (♂), 1875.

Australie : Bowen, Sydney, Rockhampton, Peak-Downs, Gayndah (L. Koch); Newcastle (Muséum, Castelnau).

2. **R. præsignis** L. Koch, *l. c.*, p. 837, pl. LXXII, f. 1-2, 1876.
Australie : Peak-Downs (L. Koch).

3. **R. diversus** L. Koch, *l. c.*, p. 622, pl. XLIX, f. 4, 1875.
Queensland : Bowen (L. Koch).

5e Genre **Hemicloea** Thorell, *Of k. Vetensk. Akad. Forhandl.*, p. 381, 1870.

Hemiclœa L. Koch, *Ar. austr.* (ad. part.)

Nous réduisons ce genre aux espèces joignant à un céphalothorax plus long que large, un sternum resserré au niveau des hanches antérieures et prolongé en avant en forme de menton.

Toutes les espèces sont d'Australie, nous en donnons le tableau d'après le docteur L. Koch (*l. c.*, p. 840) :

1	Cephalothorax pilis simplicibus vestitus...........	2
	Cephalothorax pilis plumosis vestitus.............	5
2	Oculi medii antici inter se multo magis quam a lateralibus approximati.............................	3
	Oculi medii antici inter se vix magis quam a lateralibus approximati...........................	*plana.*
3	Femora I et II spinis 1, 1 supra armata; femora III et IV spinis 1, 1, 1, supra armata..............	*fumosa.*
	Femora inermia vel supra spina unica armata......	4
4	Oculi antici æqui............................	*plagusia.*
	Oculi medii antici lateralibus minores.............	*cinerea.*
5	Oculi laterales antici mediis majores.............	6
	Oculi antici æqui vel medii majores...............	9
6	Sternum pilis simplicibus vestitum................	*plumosa.*
	Sternum pilis plumosis vestitum..................	7
7	Cephalothorax æque longus ac patella cum tibia IV..	*limbata.*
	Cephalothorax brevior quam patella cum tibia IV...	8
8	Metatarsi III et IV spinis binis armati............	*Sundevalli.*
	Metatarsi III et IV spina unica armati............	*affinis.*
9	Pili sterni simplices........................	10
	Pili sterni plumosi..........................	*Rogenhoferi.*
10	Pedes antici inermes.........................	*tenera.*
	Pedes antici spinis armati....................	*murina.*

1. **H. plana** L. Koch, *l. c.*, p. 626, pl. XLIX, f. 6, 1875; p. 845, pl. LXXII, f. 6.
Australie : Rockhampton, Gayndah (L. Koch).

2. **H. fumosa** L. Koch, *l. c.*, p. 840, pl. LXXII, f. 3, 1876.
Australie : Gayndah (L. Koch).

3. **H. plagusia** Walck., *Apt.*, t. I, p. 492, 1837. (sub *Delena*).
Hemiclœa major L. Koch, *l. c.*, p. 624, pl. XLIX, f. 5, 1875; p. 841, pl. LXXII, f. 4.
Nouvelle-Hollande (Walck., Muséum) ; Sydney (L. Koch).
Le Muséum possède encore le type de Walckenaer, c'est une femelle en mauvais état, mais néanmoins bien reconnaissable et identique à *H. major* L. Koch ; l'étiquette porte simplement « *Philodromus plagusius* Walck. » ; la localité et le nom du donateur sont complètement effacés.

4. **H. cinerea** L. Koch, *l. c.*, p. 843, pl. LXXII, f. 5, 1876.
Rockhampton (L. K.); Australie du Sud (Coll. E. Simon).

5. **H. plumea** L. Koch, *l. c.*, p. 627, pl. L, f. 1, 1875.
Sydney, Port-Mackay (L. K.)

6. **H. limbata** L. Koch, *l. c.*, p. 634, pl. L, f. 5-6, 1875.
Sydney (L. K.); Victoria intérieur (Coll. E. Simon).

7. **H. Sundevalli** Thorell, *Akad. Forhandl.*, 1870, p. 381.
id. L. Koch, *l. c.*, p. 629, pl. L, f. 2-3, 1875.
Nouvelle-Hollande (Th.) ; Rockhampton, Port-Mackay, Sydney, Gayndah (L. K.)

8. **H. affinis** L. Koch, *l. c.*, p. 632, pl. L, f. 4, 1875.
Sydney (L. K.)

9. **H. Rogenhoferi** L. Koch, *l. c.*, p. 637, pl. LI, f. 1, 1875.
Sydney (L. K.); Nouvelle-Zélande (L. K.)

10. **H. tenera** L. Koch. *l. c.*, p. 847, pl. LXXIII, f. 1, 1876.
Australie : Peak-Downs (L. K.)

11. **H. murina** L. Koch, *l. c.*, p. 639, pl. LI, f. 2-3, 1875.
Australie : Bowen, Rockhampton (L. K.)

6e Genre **Damastes** *nov. gen.*

Céphalothorax plus long que large, entièrement plat, à front très large et tronqué carrément; partie céphalique indiquée par de fortes impressions obliques; partie thoracique marquée d'une impression longitudinale. — Yeux antérieurs en ligne droite, les médians beaucoup plus resserrés que les latéraux. Yeux supérieurs en ligne presque droite rapprochée de la première, les médians beaucoup plus resserrés que les latéraux et beaucoup plus petits. Yeux médians formant un trapèze plus étroit en avant et beaucoup plus large que long, les supérieurs beaucoup plus petits que les antérieurs. — Bandeau plus étroit que le rayon des yeux antérieurs.— Lames-maxillaires larges et courtes, un peu atténuées, arrondies en avant.— Pièce labiale large, dépassant un peu le milieu des lames-maxillaires, un peu plus longue que large, sensiblement atténuée et tronquée droit en avant. — Abdomen large et court, très déprimé. — Pattes courtes, très épaisses, pourvues d'épines; des scopulas aux tarses et métatarses; dans les proportions 2, 1, 3, 4.

Voisin du genre *Delena* dont il diffère par son céphalothorax plus large que long, ses yeux médians de la seconde ligne beaucoup plus resserrés que les latéraux, ses pattes très robustes et courtes dont la troisième paire plus longue que la quatrième.

SPECIES

1	Pedes setis fulvis, validis et longis abunde vestiti. Pars cephalica impressione lata in medio notata.	*Grandidieri.*
	Pedes setis brevibus vestiti. Pars cephalica plana, haud impressa.	2

2	Abdomen brunneo-fulvum, maculis latis flavis quatuor ornatun. Oculi antici æqui...............	*flavomaculatus.*
	Abdomen supra albo-testaceum, vitta marginali lata fusca notatum. Oculi medii antici lateralibus paululum majores.............................	*Coquereli.*

1. **Damastes Grandidieri** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 11,4; larg. 13,5. — Abd., long. 18,5; larg. 17. — Pattes: 1re paire 34,5; 2e paire 41,4; 3e paire 34; 4e paire 31,5.

Céphalothorax brun-rouge très foncé à pubescence blanchâtre assez longue et couchée, mêlée de forts crins à la marge et au bord frontal, entièrement plat, arrondi latéralement, largement tronqué au bord postérieur et marqué au milieu d'une faible échancrure obtuse; partie céphalique très courte et très large, droite aux angles et tronquée droit en avant, marquée en dessus au milieu d'une large dépression transverse; impressions latérales larges et profondes; front marqué d'une carène obtuse, un peu arquée en arrière, passant dans l'intervalle des yeux médians. — Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus large que long et beaucoup plus étroit en avant, les antérieurs plus de deux fois plus gros, leur intervalle au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre; intervalle des postérieurs ayant plus de quatre fois leur diamètre; yeux latéraux très largement séparés des médians, un peu plus petits que les antérieurs, mais beaucoup plus gros que les postérieurs, égaux, légèrement soulevés, en ligne oblique, leur intervalle environ égal à leur diamètre. — Bandeau très étroit, finement rebordé. — Chélicères très robustes, très larges et convexes, noires, lisses, garnies de crins fauve rougeâtre inégaux. — Abdomen déprimé, tronqué en avant, fortement élargi et arrondi en arrière, en dessus noirâtre taché de fauve : trois larges bandes transverses élargies dans le milieu, renfermant chacune un trait brun transverse plus court et arqué, pubescence courte mêlée de très long crins; ventre fauve clair testacé. — Plastron brun-rouge clair très pubescent; pièces buccales noires.— Pattes brun-rouge très foncé, garnies de pubescence fauve courte, mêlée de nombreux crins fauves, très forts et très longs; tibia et patella IV (réunis) de même longueur que le céphalothorax;

tibia II plus court que la largeur du céphalothorax, au moins des deux tiers de la patella; tibia IV pourvu de 3-2 épines inférieures, sans épines latérales ni dorsales; fémur I sans épines sur la face antérieure, pourvu en dessus de deux épines très espacées, et de trois épines externes; patellas pourvues aux quatre paires d'une seule très petite épine sur la face postérieure; scopulas très épaisses, atteignant la base des métatarses. — Epigyne présentant en avant une fossette cordiforme, un peu plus large que longue, entièrement divisée par une carène étroite plus basse que les bords, et renfermant en arrière une pièce noire transverse, lisse presque aussi large que la fossette.

Madagascar (Muséum de Paris, rapporté par M. Grandidier).

2. **Damastes Coquereli** *sp. nov.*

♀ (jeune) Céph.th., long 9,5; larg. 11,4. — Abd., long. 13; larg. 8. — Pattes: 1re paire 33,5; 2e paire 40; 3e paire 30; 4e paire 28.

Céphalothorax brun-rouge à pubescence blanchâtre brillant, couchée et courte; entièrement plat, arrondi latéralement, largement tronqué au bord postérieur avec une échancrure médiane obtuse; partie céphalique courte, large, droite sur les côtés, tronquée droit en avant; strie thoracique courte et profonde en fossette ovale; impressions céphaliques bien marquées. — Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus large que long et beaucoup plus étroit en avant, les antérieurs au moins deux fois plus gros, leur intervalle environ d'un tiers plus étroit que leur diamètre, intervalle des postérieurs ayant près de quatre fois leur diamètre. Yeux latéraux très largement séparés des médians, un peu plus petits que les antérieurs, mais beaucoup plus gros que les postérieurs, égaux, légèrement soulevés, en ligne oblique, leur intervalle à peine plus large que leur diamètre. — Bandeau très étroit, finement rebordé. — Chélicères très robustes, très larges et convexes, noires, lisses, garnies de crins noirs et fauves inégaux. — Abdomen déprimé, tronqué en avant, faiblement élargi dans la seconde moitié et terminé en pointe obtuse; blanc-jaunâtre en dessus et en dessous à pubescence courte fauve clair brillant, avec une large

bordure continue noirâtre et garnie de pubescence brun-rouge, interrompue au bord antérieur, coupée en arrière, au-dessus des filières, d'une échancrure blanche étroite. — Plastron, pièces buccales, pattes-mâchoires et pattes brun-rouge. — Pattes assez courtes et très robustes; tibia et patella IV (réunis) de même longueur que le céphalothorax; tibia II plus court que la largeur du céphalothorax; tibia IV pourvu de 3-3 épines inférieures, d'une seule petite épine latérale en avant, sans épines dorsales; fémur I pourvu sur la face antérieure d'une seule épine près la base, en dessus d'une ligne médiane de deux et d'une ligne externe de trois épines; patellas pourvues aux quatre paires d'une seule très petite épine sur la face postérieure; scopulas assez courtes et serrées, atteignant la base des métatarses.

Madagascar (Muséum, reçu de Coquerel).

3. **Damastes flavomaculatus** *sp. nov.*

♀ (jeune) Céph.th., long. 5,3; larg. 7,7. — Abd., long. 8; larg. 6. — Pattes: 1re paire 19,4; 2^{e} paire 23.2; 3^{e} paire 17,5; 4^{e} paire 16,5.

Céphalothorax brun-rouge; entièrement plat, arrondi latéralement, largement tronqué au bord postérieur et marqué au milieu d'une légère échancrure obtuse; partie céphalique courte, très large, droite sur les côtés, tronquée droit en avant; strie thoracique en fossette large et peu profonde; impressions céphaliques bien marquées. — Yeux médians comme chez *D. Coquereli.* Yeux latéraux très largement séparés des médians, les antérieurs de même grosseur que les médians antérieurs, les postérieurs un peu plus petits, légèrement soulevés, en ligne oblique, leur intervalle à peine plus large que le diamètre des antérieurs. — Bandeau très étroit, finement rebordé. — Chélicères très robustes, très larges et convexes, brun-rouge, lisses, garnies de crins noirs et fauves inégaux. — Abdomen déprimé, tronqué en avant, faiblement élargi en arrière, en dessus brun-fauve clair, orné en avant de deux grandes taches presque arrondies jaune vif, en arrière de deux grandes taches allongées, convergeant, et presque réunies en forme de V, au-dessus des filières; une bordure latérale brunâtre presque cachée en dessus; ventre fauve obscur

testacé. — Plastron, pièces buccales, pattes-mâchoires et pattes fauve rouge, Pattes assez courtes et très robustes comme chez *D. Coquereli* (Epigyne non développée).

Sainte-Marie de Madagascar (Coll. E. Simon, donné par M. Gambey).

7e Genre **Delena** Walck., *Apt.*, t. I, p. 490, 1837 (1re fam. *Cancerides* ad part.)

1. **D. cancerides** Walck., *l. c.*, p. 490, 1837.

Delena impressa C. Koch, *Ar.*, XII, p. 53, f. 988-89, 1845.
id. *cancerides* L. Koch. *Ar. Austr.*, p. 653, pl. LIII, f. 2, 1875.

Le Muséum possède plusieurs exemplaires, venant de la collection Walckenaer, sous le nom de *Delena cancerides,* et quelques-uns étiquetés par erreur *D. plagusia;* une femelle sèche d'*Holconia insignis* a aussi été étiquetée par Walckenaer *D. cancerides;* tout semble prouver que Walckenaer a confondu plusieurs espèces, mais sa diagnose convient mieux à celle à laquelle les auteurs modernes ont laissé le nom de *cancerides* qu'à toute autre, particulièrement cette phrase (page 491, ligne 7) : « les yeux intermédiaires antérieurs plus rapprochés entre eux que des latéraux. » Walckenaer renvoie au *Tableau des araneides* (1805) où figurent les noms de *cancerides* et de *plagusia* (sub *Philodromus*) mais sans descriptions.

Le *D. cancerides* est très répandu dans le Queensland, la Nouvelle-Galles-du-Sud, Victoria et la Tasmanie (Coll. du Muséum, coll. E. Simon, etc.)

8e Genre **Holconia** Thorell, 1877.

(÷) *Vaconia* Thorell, *Akad. Forhandl.*, p. 383, 1870.
id. L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 642, 1875.
Holconia Thorell, *St. Rag. mal.*, etc., I, p. 145 (note), 1877.

1. **H. insignis** Thorell, *l. c.*, no 4, p. 383, 1870 (sub *Vaconia*).

Vaconia insignis L. Koch, *l. c.*, p. 645, pl. XLII, f. 1, 1875.

Queensland, Nouvelle-Galles-du-Sud, Victoria et la Tasmanie (Muséum, coll. E. Simon).

2. **H. immanis** L. Koch, *Ver. z. b. Ges. Wien*, p. 208, 1867 (sub *Delena*).

Vaconia immanis L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 642, pl. LI, f. 4, 1875.

Australie orientale : Brisbane, Rockhampton (coll. E. Simon); Sydney (L. Koch); Adélaïde (Karsch); Australie sept. (Karsch).

3. **H. dolosa** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 648, pl. LII, f. 2, 1875 (sub *Vaconia*).

Nouvelle-Hollande (L. Koch; Muséum de Paris donné par M. Famerach; coll. E. Simon).

9e Genre **Zachria** L. Koch, *l. c.*, p. 649, 1875.

Ce genre est propre à l'Australie et renferme les espèces suivantes :

1. **Z. flavicoma** L. Koch, *l. c.*, p. 650, pl. LII, f. 3, 1875.

Australie occidentale : baie du Roi-Georges (L. Koch).

2. **Z. oblonga** L. Koch, *l. c.*, p. 651, pl. LII, f. 4, 1875; id., p. 850, pl. LXXIII, f. 3.

Sydney (L. Koch).

10e Genre **Prychia** L. Koch, *l. c.*, p. 654, 1875.

Ce genre, dont j'ai pu étudier le type dans la collection L. Koch, se rattache aux précédents par son céphalothorax très déprimé, mais il en diffère grandement par le faciès qui rappelle d'une manière frappante celui du genre *Clastes*; la courbure en arrière bien prononcée de la seconde ligne des yeux ajoute à cette analogie. Indépendamment de la forme aplatie du céphalothorax, les *Prychia* diffèrent cependant encore des *Clastes* par le bandeau beaucoup plus étroit.

1. **P. gracilis** L. Koch, *l. c.*, p. 654, pl. LIII, f. 1, 1875.
Iles Viti (L. Koch).

2. **P. maculata** Karsch, *Zeitchr. f. Ges. Naturwiss.*, LI, p. 808, 1878.
Salawatti (Karsch).

11e Genre **Isopeda** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 678, 1875.

Olios Nicolet, in Gay, *Hist. de Chile*, *Ar.* (ad part.)

Vaconia Keyserling, *Sp. am. Latr.*, p. 232, 1880.

Céphalothorax aussi large que long, déprimé, cependant un peu convexe en arrière du groupe oculaire. Yeux antérieurs en ligne droite ou légèrement arquée en arrière, gros, égaux ou presque égaux, équidistants ou les médians un peu plus rapprochés l'un de l'autre que des latéraux (*robusta, valida, imerinensis*). Yeux supérieurs en ligne droite ou presque droite, rapprochée de la première, les latéraux toujours beaucoup plus gros que les médians, presque équidistants ou les médians plus resserrés que les latéraux (*barbata, valida, imerinensis*). Yeux médians formant un trapèze plus étroit en avant et au moins aussi large que long, le plus souvent plus large que long. Bandeau à peine plus large que le rayon des yeux antérieurs (excepté *viridis* et *cordata*). — Lames-maxillaires convexes, obliquement tronquées au côté interne. — Pièce labiale aussi longue que large, atteignant le milieu du bord interne des lames-maxillaires, un peu atténuée et obtusément tronquée à l'extrémité. — Pattes robustes, fortement pubescentes, armées d'épines, dans les proportions 2, 1, 4, 3 ou 2, 1, 3, 4; la 3e et la 4e paires presque égales; scopulas atteignant la base des métatarses aux quatre paires (excepté au métatarse IV chez *I. cordata* et *viridis*).

1	Metatarsus IV scopulis carens. Clypeus oculis anticis haud angustior..................................	2
	Metatarsi omnes scopulis instructi. Clypeus oculis anticis multo angustior..................................	3

2	Frons lata. Oculi antici æquedistantes, oculi medii antici lateralibus minores (ex L. Koch).............	*cordata.*
	Frons sat angusta. Oculi medii antici lateralibus majores et a sese paulo longius quam a lateralibus separati..	*viridis.*
3	Chelæ intus, laminæ maxillares extus setis crassis scopulam formantibus vestitæ.......	*barbata.*
	Laminæ maxillares chelæque glabræ aut parce pubescentes..	4
4	Chelæ antice glabræ (ex L. Koch)..................	*vasta.*
	Chelæ antice plus minus setulosæ......	5
5	Tibiæ III et IV supra spinosæ....................	6
	Tibiæ III et IV supra inermes.....................	8
6	Oculi antici æquedistantes. Oculi medii postici inter se paulo magis quam a lateralibus approximati.......	*Pessleri.*
	Oculi antici haud æquedistantes....................	7
7	Oculi medii antici inter se longius quam a lateralibus remoti. Oculi postici æquedistantes (ex L. Koch)...	*flavida.*
	Oculi medii antici et postici inter se multo magis quam a lateralibus anticis et posticis approximati.......	*valida.*
8	Sternum nigrum.................................	9
	Sternum fulvum vel rufo-brunneum.................	10
9	Abdomen subtus vitta nigra ornatum................	*villosa.*
	Abdomen subtus fulvum concolor...................	*conspersa.*
10	Oculi medii antici inter se magis quam a lateralibus approximati. Pedes 2, 1, 3, 4.....................	11
	Oculi antici æquedistantes. Pedes 2, 1, 4, 3.........	13
11	Abdomen subtus vitta nigra ornatum. Oculi antici æqui.	*maculata.*
	Abdomen subtus concolor. Oculi medii antici lateralibus paulo majores et inter se multo magis quam a lateralibus approximati.........................	12
12	Cephalothorax æque longus ac latus (ex L. Koch)....	*robusta.*
	Cephalothorax longior quam latior.................	*imerinensis.*
13	Cephalothorax tibia IV non brevior (ex L. Koch).....	*hirsuta.*
	Cephalothorax tibia IV brevior.....................	14
14	Intervalla oculorum anticorum dimidio diametri oculi angustiora....................................	*flavibarbis.*
	Intervalla oculorum anticorum dimidio diametri oculi latiora..	15
15	Oculi antici æqui................................	*Martius.*
	Oculi medii antici lateralibus paululum minores (ex L. Koch)...	*aurea.*

1. **I. valida** Blackw., *Proceed. Irish. Ac.*, III, p. 8, pl. I, f. 7, 1877 (sub *Olios*).

Iles Seychelles (Muséum, reçu de M. Rousseau et de M. Lantz).

2. **I. barbata** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 680, pl. LVI, f. 3, 1875.

Australie : Port-Mackay, Sydney, Rockhampton (L. Koch); Australie septentrionale (Karsch).

3. **I. vasta** L. Koch, *Verhand. z. b. Ges. Wien*, p. 207, 1857 (sub *Ocypete*).

Isopeda vasta L. Koch, *Ar. austr.*, p. 681, pl. LVI, f. 4, 1875.

Australie : Brisbane, Port-Mackay, Gayndah, Peak-Downs, Rockhampton (L. Koch).

4. **I. Pessleri** Thorell, *Akad. Forhandl.*, etc., n° 4, p. 387, 1870 (sub *Heteropoda*).

id. L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 684, pl. LVII, f. 1.

Nouvelle-Hollande (Th.); Sydney, Port-Mackay (L. Koch); Victoria int. (coll. E. Simon).

5. **I. flavida** L. Koch, *l. c.*, p. 686, pl. LVII, f. 2, 1875.

Australie : Bowen, Sydney, Rockhampton, Gayndah (L. Koch).

6. **I. villosa** L. Koch, *l. c.*, p. 687, pl. LVII, f. 3-4, 1875.

Australie : Sydney (L. Koch), Melbourne, Adélaïde (Karsch); Japon (L. Koch).

7. **I. conspersa** L. Koch, *l. c.*, p. 689, pl. LVIII, f. 1-2, 1875.

Australie septentrionale : Cap-York (L. K.); Queensland : Rockhampton (coll. E. Simon).

8. **I. robusta** L. Koch, *l. c.*, p. 691, pl. LVIII, f. 3, 1875.

Nouvelle-Hollande (L. Koch).

9. **I. hirsuta** L. Koch, *l. c.*, p. 693, pl. LIX, f. 2, 1875.

Queensland : Bowen (L. Koch).

10. **I. cordata** L. Koch, *l. c.*, p. 694, pl. LIX, f. 2, 1875.

Sydney (L. Koch).

11. **I. aurea** L. Koch, *l. c.*, p. 696, pl. LIX, f. 3, 1875.

Australie : Port-Mackay, Rockhampton, Peak-Downs, Gayndah (L. Koch).

12. **I. flavibarbis** L. Koch, *l. c.*, p. 698, pl LIX, f. 4, 1875.

Sydney (L. Koch).

13. **I. maculata** Keyserl., *Sp. am. Later* , p. 232, pl IV, f. 127, 1880 (sub *Vaconia*).

Brésil sud (Coll. E. Simon); Uruguay (Muséum); Cayenne (Muséum, par Lacordaire).

14. **I. Martius** Nicolet, in Gay, *Hist de Chile, Ar.*, p. 413, pl. III, f. 5, 1851 (sub *Olios*).

Olios hispidus Nicolet, *l. c.*, p. 414 (ex type).
Sparassus Martius Keyserl., *l. c.*, p. 250, pl. VII, f. 143, 1880.

Chili (Muséum; coll. E. Simon).

15. **I. nigrostriata** Keyserling (inédit).

Montevideo (coll. L. Koch).

16. **I. imerinensis** Vinson, *Aran. îles de la Réun.*, etc., p. 100, 1864 (sub *Olios*).

♀) Céph.th., long. 5,9; larg. 6,7. — Abd., long. 8; larg. 6,3. — Pattes : 1re paire 21,2; 2e paire 25,5; 3e paire 18,7; 4e paire 17.

Céphalothorax brun-rouge vif avec le bord frontal presque noir, à pubescence blanchâtre assez longue et serrée; dépression thoracique large, prolongée en avant, sur la partie céphalique, par une fine ligne noire médiane; partie céphalique marquée en avant, en arrière des yeux médians, d'une faible dépression triangulaire; front très large, tronqué presque carrément. — Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians plus gros, beaucoup plus resserrés, leur intervalle plus

étroit que leur diamètre, celui des latéraux au moins de moitié plus large que ce diamètre. Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians beaucoup plus petits, beaucoup plus resserrés, leur intervalle ayant néanmoins plus de quatre fois leur diamètre. Yeux latéraux élevés sur de fortes saillies communes obliques. Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus large que long. Bandeau plus étroit que le rayon des yeux antérieurs. — Abdomen court, large et déprimé, obtusément tronqué en avant, revêtu en dessus et en dessous de pubescence jaunâtre vif très serrée. Plastron noirâtre à pubescence fauve. — Pièces buccales noirâtres; pièce labiale visiblement plus large que longue, un peu atténuée et tronquée en avant, n'atteignant pas le milieu des lames. — Chélicères très robustes, larges et convexes, noires, lisses, garnies de crins inégaux très espacés. — Pattes courtes, robustes, noires, garnies de pubescence blanchâtre serrée, les patella et tibia de la 4e paire régulièrement rayés de brun-rouge; tibias III et IV sans épines dorsales, pourvus de 2-2 épines inférieures et 2-2 épines latérales; fémur I pourvu sur la face antérieure de deux épines et de deux épines dorsales longues et espacées; tibia et patella IV réunis, de même longueur que le céphalothorax; scopulas épaisses atteignant la base des métatarses aux trois premières paires, n'occupant que la seconde moitié du métatarse à la 4e paire. — Epigyne marquée d'une profonde fossette presque arrondie, séparée du pli épigastrique par un large rebord brun-rouge déprimé longitudinalement.

Madagascar : Tananarive (Vinson, Muséum).

17. **I. viridis** Vinson, *Aran. Réun.*, etc., p. 100, pl. II, f. 2, 1864 (sub *Olios*)

Heteropoda viridis T. Thorell, *Proceed. zool. soc. Lond.*, 1875, p. 143.

D'un exemplaire donné au Muséum par M. le Dr Vinson, il ne reste qu'un débris complètement décoloré auquel manquent les quatre pattes antérieures. Nous en donnons néanmoins une description en nous aidant pour la coloration de la diagnose de M. Vinson.

♀ (jeune) Céph.th., long. 4,2; larg. 4,2.— Abdomen, long. 7,5; larg. 4,2. — Pattes : 3e paire 16 ; 4e paire 17.

Céphalothorax jaune-verdâtre pâle, marqué sur la partie céphalique de cinq fines lignes brun-rougeâtre ponctuées convergeant en arrière ; aussi large que long (1), large et arrondi latéralement dans la partie thoracique, fortement atténué en avant dans la partie céphalique, à front assez étroit et un peu arqué; bas, presque plan en dessus, abaissé seulement près le bord postérieur; strie thoracique longue ; impressions céphaliques peu marquées. Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians plus gros, plus séparés, leur intervalle environ égal à leur diamètre, celui des latéraux à peine égal à leur rayon. Yeux supérieurs en ligne droite par leurs bords antérieurs, presque équidistants, leurs intervalles plus que double du diamètre des médians, les latéraux un peu plus gros, à peine soulevés. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long, plus étroit en avant. Bandeau de même largeur que les yeux antérieurs. — Abdomen ovale, assez étroit, vert clair, à pubescence fauve. — Pièce labiale au moins d'un tiers plus large que longue, un peu atténuée et tronquée en avant, n'atteignant pas le milieu des lames-maxillaires. — Pattes vert clair, peu robustes et longues; métatarse IV sans scopulas, métatarse III ne présentant de scopulas qu'à l'extrémité; tibia IV de même longueur que le céphalothorax, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures.

Madagascar : Maraombi près la rivière Iarouka (Vinson, Muséum).

Les caractères de cette espèce sont assez ambigus, elle se rattache au genre *Isopeda* par son céphalothorax très aplati, ses yeux latéraux de la seconde ligne plus gros que les médians, la forme de sa pièce labiale qui est cependant plus courte que chez les *Isopeda* typiques, elle s'en éloigne par son front étroit, son bandeau aussi large que les yeux antérieurs, ses

(1) Dans le texte, M. Vinson donne le céphalothorax comme beaucoup plus large que long (4 mill. long., 5 mill. larg.) ; dans le dessin, pl. II, f. 2, il est cependant figuré plus long que large.

métatarses antérieurs manquant de scopulas; ces deux derniers caractères se retrouvent chez *I. cordata* L. Koch qui m'est inconnu, et qui deviendra sans doute, avec *I. viridis*, le type d'un genre spécial. — Pour la longueur relative des pattes, il est impossible de s'en faire idée, les deux premières paires manquent à l'exemplaire du Muséum, et M. Vinson ne donne que des mesures incomplètes.

12e Genre **Tychicus** *nov. gen.*

Olios Walck., *Apt.*, t. I, 1837 (ad. part.)

?) *Delena* Dolsch., *Verh. Natuurk. Ned. Ind.*, d. V, 1858.

Céphalothorax ovale plus long que large, peu convexe, presque également incliné en avant et en arrière comme chez les *Isopeda*, mais plus allongé et à front plus étroit; strie thoracique profonde. Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, très resserrés, subconnivents, les médians plus petits que les latéraux. Yeux supérieurs en ligne droite, équidistants ou les médians un peu plus resserrés. Yeux médians égaux, formant un trapèze beaucoup plus long que large et plus étroit en avant. Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs et vertical. — Lames-maxillaires larges, convexes, un peu atténuées à la base, arrondies en avant. Pièce labiale grande, un peu atténuée, arrondie et saillante à l'extrémité, atteignant au moins le milieu des lames-maxillaires. — Pattes excessivement longues, plus ou moins robustes, dans les proportions 1, 2, 4, 3, pourvues d'épines et de scopulas serrées, très longues et divergentes, atteignant la base des métatarses. — Abdomen ovale atténué en arrière.

Ce genre est remarquable par l'excessive longueur des pattes et le grand développement des scopulas qui donnent aux métatarses l'aspect de plumes à barbes longues et serrées. — Il diffère du genre *Heteropoda* par le bandeau très étroit et la proportion des pattes; du genre *Palystes* par le céphalothorax déprimé; du genre *Isopeda* par le céphalothorax plus long à front étroit et par les yeux médians antérieurs plus petits que les latéraux.

SPECIES

Oculi medii postici inter se magis quam a lateralibus approximati. Pedes robusti; tibia IV cephalothorace vix longior. Tarsus pedum-maxillarium late ovalis (♂)............... *longipes*.

Oculi postici æquedistantes. Pedes graciles ; tibia IV cephalothorace multo longior. Tarsus pedum maxillarium augustus fere parallelus (♂).. *Gaymardi.*

1. **T. plumipes** Doleschall, *Verh. Natuurk. Ver. Nederl. Ind.*, d. V, p. 53, pl. III, f. 9, 1859 (sub *Delena*).

Il ne me paraît pas douteux que le *Delena plumipes* de Doleschall n'appartienne au genre *Tychicus ;* il est sans doute voisin de *T. longipes,* mais les figures de Doleschall indiquent des différences : ainsi chez *T. plumipes* les yeux supérieurs dessinent une ligne beaucoup plus courbée en avant (f. 9 bis), la taille est plus petite, la pubescence des pattes encore plus longue, etc. (1).

Amboine.

2. **T. longipes** Wlk, *Apt.*, t. I, p. 572, n° 12, 1837 (sub *Olios*).

?) *Olios malayanus* Doleschall, *Natuurk. Tijds. Ned. Ind.*, 3e sér., d. III, p. 426, 1857.

id. *id.* Doleschall, *Verh. Natuurk. Ver. Ned. Ind.*, d. V, pl. IV, f. 4, 1859.

♂) Céph.th., long. 15,8 ; larg. 12,7. — Pattes : 1re paire 86 ; 3e paire 57 ; 4e paire 65,4 (la 2e manque).

Céphalothorax brun-rouge foncé un peu éclairci au bord postérieur, garni de pubescence fauve, longue et mêlée de grands crins rougeâtres surtout en avant ; ovale assez allongé, peu convexe ; partie céphalique sensiblement inclinée en avant et légèrement convexe ; partie thoracique longuement et graduellement inclinée en arrière ; strie thoracique médiocrement longue fine et profonde. — Yeux antérieurs en ligne sensiblement arquée en arrière ; les médians au moins d'un tiers plus petits, touchant presque aux latéraux, leur intervalle à peine plus large que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne presque droite, égaux et gros ; intervalle des médians plus étroit que leur diamètre, celui des

---

(1) Voici la diagnose de Doleschall : « planissima, flavida, irregulariter fusco viridescenteque notata ; mandibulis porrectis ; pedibus in utroque margine longissime denseque pilosis, quasi plumosis, pare primo reliquis paulo longiore. » (*l. c.*, p. 53).

latéraux un peu plus large. Yeux médians égaux, formant un trapèze beaucoup plus long que large et beaucoup plus étroit en avant. — Chélicères très robustes et convexes, garnies, dès la base, de longs crins rougeâtres serrés.— Abdomen ovale, atténué en arrière, brun-rougeâtre, plus pâle en dessous, couvert, surtout en dessus, de très longs crins fauves. — Pattes très longues, robustes, brun-rouge, garnies, surtout aux tibias, de longs crins fauves serrés, plus longs que le diamètre des articles; tibia IV à peine plus long que le céphalothorax, pourvu en dessus d'une forte épine dans la seconde moitié, de 2-2 épines latérales et de 2-2 épines inférieures; fémur I de moitié plus long que le céphalothorax, pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines, d'une seule épine dorsale vers le milieu et de trois épines externes; scopulas longues et serrées, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire brun-rouge, très pubescente; patella de moitié plus longue que large, pourvue de deux épines latérales; tibia un peu plus long que la patella, un peu plus étroit à la base, pourvu près la base d'un verticille de quatre épines et plus en avant de deux épines latérales; apophyse supéro-externe noire, petite, beaucoup plus courte que le diamètre de l'article, droite, dirigée en avant et obliquement en bas, comprimée, graduellement atténuée et sub-aiguë; tarse grand, ovale large, couvert de pubescence fauve courte et serrée; bulbe en forme de disque noirâtre, avec une lame testacée étroite, partant de son centre, d'abord dirigée en dedans, puis recourbée en avant et en dehors.

Moluques (Muséum, rapporté par Quoy et Gaymard).

Décrit sur le type de Walckenaer, qui est un mâle en très mauvais état auquel les pattes de la seconde paire manquent, comme Walckenaer en avait déjà fait la remarque. — La synonymie de Doleschall me paraît certaine; comme M. Thorell le fait observer, la proportion des pattes (1, 2, 4, 3) éloigne l'*Olios malayanus* du genre *Sarotes,* les pattes sont seulement indiquées plus courtes, ce qui tient sans doute à ce que Doleschall a figuré une femelle, tandis que le type de Walckaener est un mâle.

3. T. Gaymardi *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 10,4; larg. 8.— Pattes : 1re paire 71 : 2e paire 67,5; 3e paire 42; 4e paire 51.

Céphalothorax brun-rouge très foncé, garni de pubescence fauve assez longue surtout à la marge mêlée de crins, ovale assez allongé, peu convexe, presque également incliné en avant et en arrière; strie thoracique longue et profonde. — Yeux antérieurs en ligne courbée en arrière, très resserrés: les médians touchant aux latéraux, leur intervalle plus étroit que leur rayon, et au moins d'un tiers plus petits. Yeux supérieurs en ligne droite égaux et gros, équidistants, leurs intervalles à peine plus larges que leur diamètre. Yeux médians égaux, formant un trapèze beaucoup plus long que large et beaucoup plus étroit en avant. — Chélicères longues, assez robustes, noires garnies de crins fauves serrés et inégaux. — Abdomen ovale atténué en arrière, fauve rougeâtre à pubescence fauve clair très longue. — Pattes excessivement longues, grêles surtout aux extrémités, brun-rouge, garnies de pubescence fauve longue; scopulas s'étendant à la base des métatarses, jaunes, très longues, débordant de beaucoup les articles; tibia IV beaucoup plus long que le céphalothorax, presque de la patella, pourvu en dessus de deux fortes épines, de 2-2 épines latérales et de 2-2 épines inférieures; fémur I presque deux fois plus long que le céphalothorax, pourvu de trois épines antérieures, de deux épines dorsales et de trois épines externes; patellas pourvues d'une forte épine externe. — Patte-mâchoire brun-rouge, très pubescente, longue et grêle; patella au moins deux fois plus longue que large, pourvue de deux épines latérales; tibia plus long que la patella, à peine plus étroit, presque parallèle, pourvu près la base d'un verticille de quatre grandes épines et plus en avant de deux épines latérales; apophyse supéro-externe noire, un peu plus courte que le diamètre de l'article, dirigée obliquement en dehors et en bas, assez grêle, graduellement atténuée, sub-aiguë et droite; tarse petit, couvert de pubescence courte et serrée, à peine plus long et à peine plus large que le tibia, parallèle, obtus; bulbe petit, discoïde, coupé dans le haut d'une échancrure, dont l'angle interne prolongé par une forte pointe aiguë arquée en dehors.

Nouvelle-Irlande (Muséum, un mâle provenant du voyage de Quoy et Gaymard).

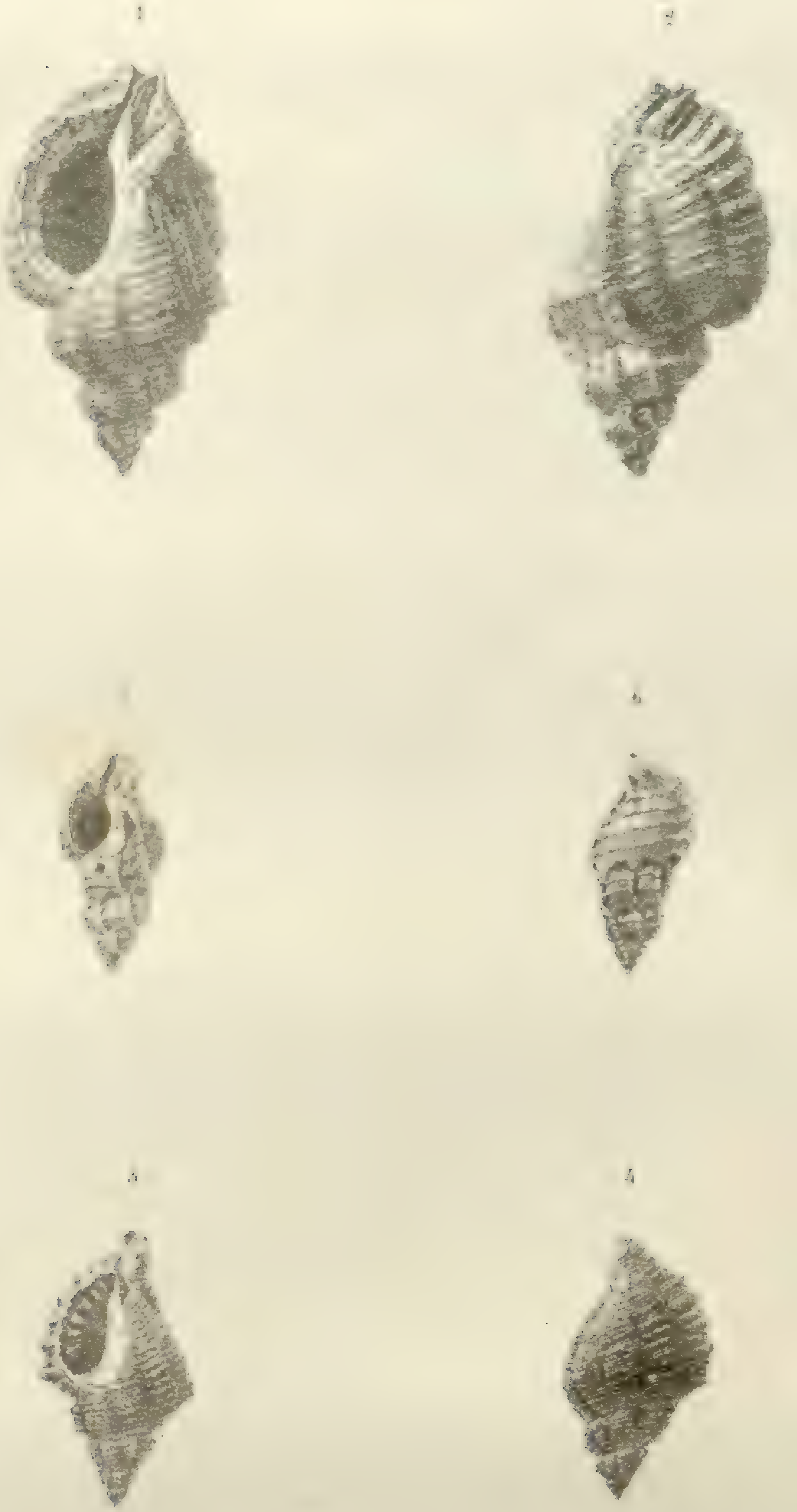

Benoist ad. nat. del.

Lith L Fasoli Fils Strasbg.

1. 2. *Murex consobrinus*. d'Orb.
3. 4. *Murex Basteroti* Ben.
5. 6. *Murex tenellus* Mayer. var.

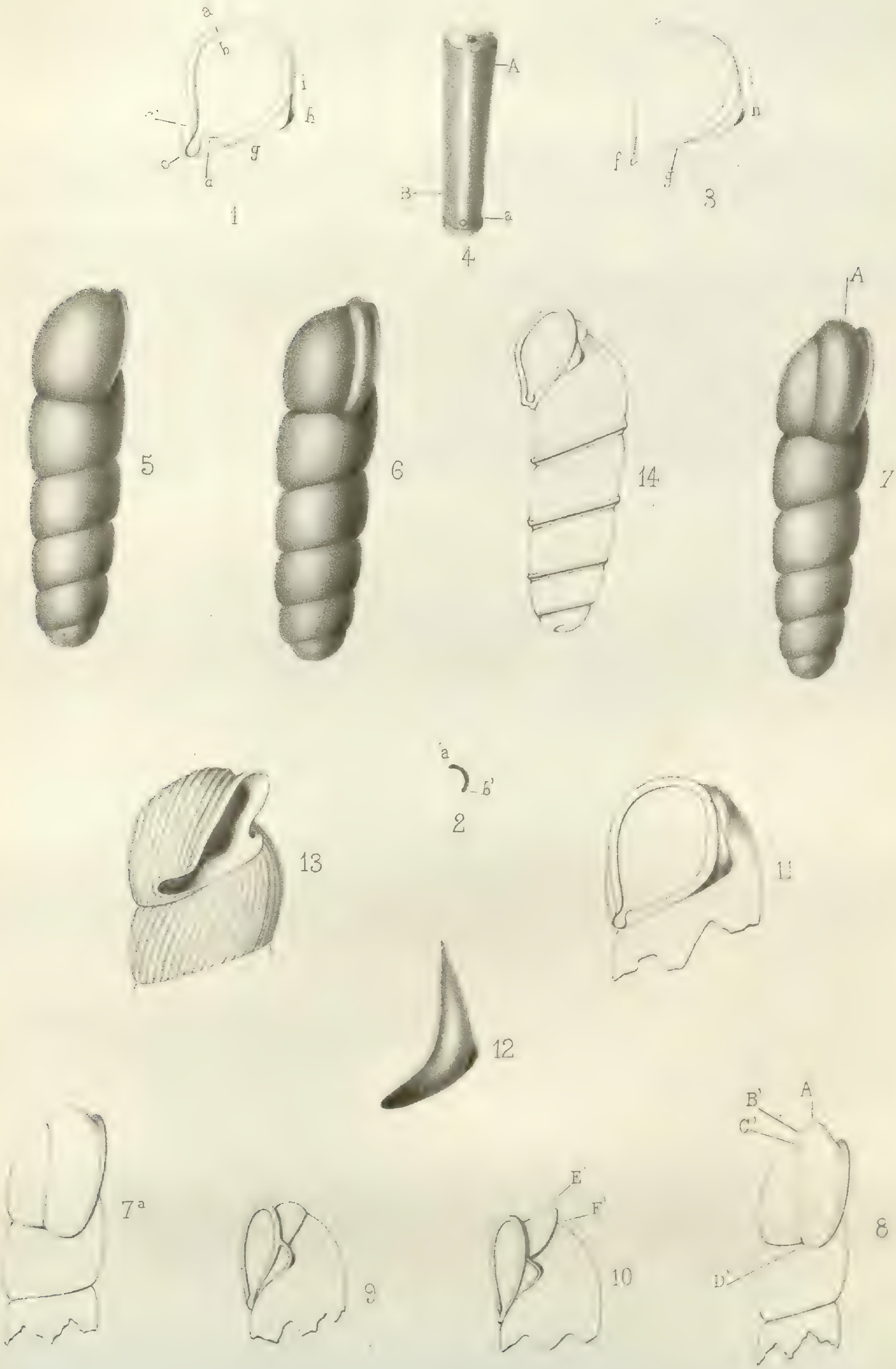

Imp. Becquet Paris.

de Folin del.

Alytes obstetricans.

1. 2 Alytes Del'Islei (albinos.)
3. 4. 5. Alytes Boscaï.

pinxit Terrier. L. Fassoli, Strasbourg

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Cinquième série : TOME IV

5me LIVRAISON. — 1880.

BORDEAUX

IMPRIMERIE J. DURAND

24, RUE VITAL-CARLES 24

Janvier 1881

Extrait des statuts et règlements de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Art. 5. Pour faire partie de la Société comme membre titulaire, il faut s'être fait présenter dans l'une des séances par deux membres qui auront signé la présentation; avoir été nommé sur le rapport du Conseil d'administration et avoir reçu le diplôme de la Société.

Art. 6. Pourront être nommés membres honoraires, les savants français ou étrangers, qui auront rendus des services importants à la Société Linnéenne ou à l'histoire naturelle. Un diplôme special leur sera adressé avec l'avis de leur nomination.

La nomination aura lieu sur la présentation écrite de cinq membres titulaires.

Art. 7. Pour être membre correspondant, il faut en adresser la demande écrite au Président de la Société, présenter au soutien de cette demande un travail scientifique imprimé ou manuscrit, qui sera l'objet d'un rapport spécial en séance générale par une commission spéciale et avoir reçu le diplôme de correspondant.

Aucun membre domicilié à Bordeaux ou dans le département ne peut être membre correspondant.

Art. 16. Le coût du diplôme est fixé a 10 francs pour les membres titulaires et à 5 francs pour les membres correspondants.

La cotisation des membres titulaires est de 24 francs par an.

Celle des membres correspondants est de 15 francs.

Tout membre titulaire peut se libérer de sa cotisation annuelle, moyennant une somme de 300 francs, versée une fois pour toutes.

Le membre qui se sera ainsi libéré devient membre à vie.

La Société décline toute solidarité relativement aux opinions émises par les auteurs des mémoires publiés dans ses Actes

---

AVIS

Lorsqu'un auteur désire posséder un certain nombre d'exemplaires de son mémoire, en dehors de la livraison des *Actes*, il doit en prévenir la Société dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit.

13[e] Genre **Tortula** *nov. gen.*

Céphalothorax à peine plus long que large, bas, plan en dessus, légèrement et également incliné en arrière et sur les côtés, de même forme que chez les *Isopeda*, à front large et tronqué carrément, à strie thoracique profonde et impressions rayonnantes bien marquées.—Yeux antérieurs en ligne arquée en arrière, bien espacés; les médians plus petits. Yeux supérieurs en ligne arquée en avant; les médians plus petits et plus resserrés. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long et à peine plus étroit en avant, les antérieurs plus gros. — Bandeau plus large que les yeux antérieurs et vertical.— Chélicères très larges et convexes. — Lames-maxillaires larges, convexes, atténuées à la base, arrondies à l'extrémité. Pièce labiale au moins aussi large que longue et obtusément tronquée, n'atteignant pas le milieu des lames-maxillaires.— Pattes peu longues, très robustes, dans les proportions 2, 1, 4, 3, armées d'épines, pourvues de scopulas épaisses et larges atteignant la base des métatarses. Abdomen très large et convexe, arrondi en avant, très élargi et élevé en arrière.

Voisin du genre *Isopeda* dont il diffère surtout par son bandeau plus large que les yeux antérieurs.

1. **T. gloriosa** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 15; larg. 14,2. — Abd., long. 20; larg. 15. — Pattes : 1[re] paire 46,6; 2[e] paire 52,7; 3[e] paire 44; 4[e] paire 43,2.

Céphalothorax brun-rouge tres foncé presque noir, revètu de pubescence fauve clair, courte et très serrée, plus longue à la marge ; impressions rayonnantes très profondes; strie thoracique assez longue, fine et profonde : front très large. — Yeux supérieurs en ligne assez fortement arquée en avant; les latéraux beaucoup plus gros, élevés sur de fortes saillies obliques; intervalle des médians environ trois fois plus large que celui des latéraux et plus de quatre fois plus large que leur diamètre. Yeux antérieurs en ligne arquée en arrière; les médians d'un tiers plus petits; équidistants, leurs intervalles à peine plus larges que le diamètre

des médians — Chélicères garnies dans toute leur longueur de crins fauve-rouge longs, presque égaux et serrés. — Plastron, pièces buccales et hanches brun-noirâtre, finement et courtement pubescents. — Abdomen revêtu en dessus, dans le milieu de pubescence fauve-rouge, en avant, sur les côtés et en arrière de pubescence brun rougeâtre disposée en zones transverses, marqué en dessus vers le milieu de deux petites taches noires longitudinales arquées en dedans et vers le tiers postérieur d'une bande noire transverse arquée. Ventre noirâtre. — Pattes courtes, très robustes et larges (fémur I aussi large que la moitié du front); fémurs garnis en dessous de pubescence noirâtre, fine, courte et très serrée ayant l'aspect du velours, en dessus de pubescence brunâtre moins serrée avec trois larges zones transverses fauve clair, ornés de plus de touffes blanches à la base des épines; tibias garnis de pubescence jaune vif plus longue, fine et très serrée, marqués en dessus de deux taches brunes, l'une basilaire l'autre sub-terminale; métatarses garnis de pubescence brun-rouge moins serrée; scopulas atteignant la base des métatarses, larges et très serrées, d'un gris noirâtre à reflets irisés (comme chez les *Avicularia*); épines courtes, presque cachées par les poils. Tibia et patella IV à peine plus longs que le céphalothorax; tibia IV sans épines dorsales. — Epigyne présentant une pièce médiane noire en losange très allongé, terminée en avant en pointe aiguë, limitée par deux profondes fossettes arrondies, accompagnée ensuite de deux larges pièces latérales convergeant en arrière.

Cochinchine (Muséum de Paris; coll. E. Simon).

14ᵉ Genre **Pediana** *nov. gen.*

Heteropoda L. Koch, 1875 (ad part.)

Céphalothorax un peu plus long que large, peu convexe, graduellement incliné en arrière comme chez les *Tortula*, très légèrement convexe en dessus, à strie thoracique longue et profonde, à front large. — Yeux antérieurs en ligne droite, resserrés, les médians sensiblement plus petits. Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, presque égaux, presque équidistants. Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus long que large et plus étroit en avant, les antérieurs un peu plus gros. —

Bandeau vertical, au moins aussi large que les yeux antérieurs. — Chélicères robustes, larges et convexes, parsemées de crins inégaux. — Pièces buccales comme chez *Tortula.* — Pattes peu longues, peu robustes, dans les proportions 2, 1, 4, 3. armées d'épines, pourvues de scopulas médiocres n'atteignant pas la base des métatarses surtout aux deux paires postérieures. Abdomen ovale, obtusément tronqué en avant, atténué en arrière.

Le type de ce nouveau genre est *Heteropoda regina* L. Koch qui, de l'avis de l'auteur, ne rentre bien dans aucunes des coupes de la famille des *Sparassidæ;* la forme de son céphalothorax le rapproche des genres *Isopeda* et *Tortula,* mais il diffère grandement de l'un et de l'autre par la position des yeux.

Une seule espèce :

P. regina L. Koch, *Ar. Austr.,* p. 716, pl. LXI, f. 6, 1875 (sub *Heteropoda.*)

Australie orientale : Bowen, Peak-Downs, Gayndah (L. Koch), Australie septentrionale : Cap York (Bradley).

15e Genre **Panaretus** *nov. gen.*

Céphalothorax un peu plus long que large, convexe en arrière et abaissé presque verticalement au bord postérieur, longuement et légèrement incliné en avant comme chez les *Polystes,* à strie thoracique longue. — Yeux antérieurs en ligne droite, resserrés, les médians beaucoup plus petits. Yeux supérieurs en ligne presque droite, les médians plus petits et à peine plus resserrés. Yeux médians égaux, formant un trapèze beaucoup plus long que large et plus étroit en avant. — Bandeau vertical, plus large que les yeux antérieurs. — Chélicères très robustes, très larges, convexes, géniculées, presque globuleuses, dépassant de beaucoup en dessus le bord frontal, fortement pubescentes dans leur première moitié seulement. — Pièces buccales comme chez *Tortula.* — Pattes peu longues, très robustes, dans les proportions 2. 1, 4. 3, armées d'épines, pourvues de scopulas épaisses atteignant la base des métatarses. — Abdomen convexe, obtusément tronqué en avant, fortement élargi, élevé et arrondi en arrière.

Voisin du genre *Tortula* dont il diffère surtout par la forme du céphalothorax convexe en arrière rappelant celui des *Palystes* et par les yeux supérieurs presque équidistants; il se rapproche aussi beaucoup du genre *Heteropoda* dont il diffère principalement par la forme du céphalothorax, la brièveté des pattes, la convexité des chélicères et leur mode de pubescence; en effet, chez les *Heteropoda*, les chélicères sont également et peu dénsément pubescentes, tandis que chez les *Panaretus* la pubescence est nettement restreinte à la moitié basilaire comme chez les *Lycosa* du groupe *Tarentula* Rossi.

SPECIES

Pedes robustissimi; patella cum tibia IV cephalothorace vix longiores. Tarsus pedum maxillarium (♀) pilis nigricantibus vestitus, articuli præcedentes pilis flavis ornati .... *ignichelis*.
Pedes sat robusti; patella cum tibia IV cephalothorace multo longiores. Pedes maxillares (♀), in articulis cunctis, pilis flavescentibus vestiti.............. .... *javanus*.

1. **P. javanus** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 8,6; larg. 7,5. — Abd., long. 12; larg. 9. — Pattes : 1re paire 30; 2e paire 31,2; 3e paire 25,5; 4e paire 28.

Céphalothorax brun-rouge très foncé, garni de pubescence serrée, courte en dessus, plus longue en arrière et à la marge, mêlée de crins surtout en avant, fauve clair passant graduellement en avant au jaune vif; front large et très incliné; strie thoracique longue et fine. — Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en avant; les latéraux plus gros élevés sur de larges saillies basses; intervalle des médians au moins de moitié plus large que leur diamètre, celui des latéraux environ double. — Chélicères noires dans leur moitié terminale, garnies dans leur moitié basilaire de crins jaune vif très serrés. — Pièces buccales, plastron et hanches brun-rouge foncé ou noirs avec le bord supérieur des lames-maxillaires testacé. — Abdomen en dessus brun-fauve garni de pubescence fauve, rude, assez courte et serrée, marqué en dessous d'une bande longitudinale noirâtre, un peu atténuée et terminée en pointe en arrière, n'atteignant pas tout

à fait les filières. — Pattes assez robustes, brun-rouge, à pubescence fauve, longue et serrée. Patella et tibia IV plus longs que le céphalothorax presque de la moitié de la patella; tibia IV sans épines dorsales; scopulas comme chez *P. ignichelis* seulement moins larges. — Patte-mâchoire brun-rouge, garnie sur tous les articles de pubescence jaunâtre, plus serrée sur le tarse. — Epigyne en grande plaque noire plus longue que large, marquée dans la seconde moitié, d'abord d'une fossette sémi-circulaire transverse, divisée longitudinalement par une fine carène droite, ensuite d'une fossette ovale plus longue que large, plissée dans le fond, séparée de la première par un fort rebord noir arqué.

Java (coll. E. Simon, reçu du Dr Ploëm).

2. **P. ignichelis** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 10; larg. 9,2. — Abd., long. 15; larg. 11— Pattes : 1re paire 32,4; 2e paire 35; 3e paire 27,7; 4e paire 30.

Céphalothorax brun-rouge foncé, garni de pubescence fauve très serrée, courte en dessus, longue à la marge et en arrière, mêlée en avant, principalement au bandeau, de forts crins fauves; front large; strie thoracique longue, fine et profonde. — Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en avant; les latéraux plus gros, élevés sur de larges saillies basses; intervalle des médians au moins de moitié plus large que leur diamètre, celui des latéraux environ double de ce diamètre. Yeux antérieurs en ligne droite par leurs sommets, les médians de moitié plus petits, plus séparés, leur intervalle presque égal à leur diamètre. — Chélicères noires dans leur moitié terminale, garnies dans leur moitié basilaire de crins jaune-orangé très serrés. — Plastron, pièces buccales et hanches très noirs; lames-maxillaires non éclaircies au bord supérieur. — Abdomen en dessus brun-fauve, concolore, revêtu de pubescence fauve, courte et très serrée, marqué en dessous d'une bande longitudinale noirâtre, un peu atténuée en arrière, n'atteignant pas tout à fait les filières et terminée en pointe.— Pattes très robustes, brun-rouge, à pubescence jaunâtre, longue et abondante. Patella et tibia IV à peine plus longs que le céphalothorax; tibia IV sans épines dorsales; patellas des quatre paires pourvues de deux petites épines latérales; scopulas très épaisses, atteignant la base des métatarses

aux trois premières paires, n'occupant que les deux tiers supérieurs à la 4e paire. — Patte-mâchoire brun-rouge avec le tibia et le tarse noirâtres, garnie de pubescence jaune sur le fémur, la patella et le tibia, de pubescence noirâtre sur le tarse. — Epigyne en grande plaque brun-rouge, lisse, plus longue que large, arrondie en avant, tronquée en arrière, marquée, dans la première moitié, de deux grandes fossettes ovales, séparées par une mince carène tranchante, dans la seconde moitié, d'une fossette étroite et longitudinale, terminée en pointe en avant, un peu élargie près le bord postérieur.

Saïgon (coll. E. Simon).

15e Genre **Palystes** L. Koch, 1875.

Olios Walck., *Apt.* t. I (ad part., 1re fam., 3e race *insidiosæ;* 4e fam. *fortes;* 6e fam. *musculosæ*), 1837.

(+) *Helicopis* L. Koch, *Ar. Austr.*, 1875 (tableau).

Palystes L. Koch, *l. c.*, p. 701.

1. **P. Pinnotheres** Walck., *Apt.* t. I, p. 565, 1837 (sub *Olios*).
id. L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 703, pl. LX, f. 3, 1875.

Nouvelle-Galles du Sud : Port-Jackson (Walck.); Nouvelle-Calédonie (Musée de Troyes); Nouveau-Hanovre (Karsch).

Le type de Walckenaer existe encore au Muséum.

2. **P. ignicomis** L. Koch, *l. c.*, p. 701, pl. LX, f. 2, 1875.

Nouvelle-Irlande (L. Koch).

3. **P. castaneus** Latr., *Nouv. Dict. h. n.*, nouv. édit., t. XXXIV, p. 30, 1819 (sub *Thomisus*)

Olios castaneus Walck., *Apt.*, t. I, p. 571, no 10, 1837.

id. *fuscus* Walck., *l. c.*, p. 573.

? *Ocypete nobilis* C. Koch, *Ar.* XII, p. 37, f. 979 (ex Fabr. ?) 1845.

Palystes frenatus L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 705, pl. LX, f. 4, 1875.

Le type de Latreille fait partie des collections du Muséum. où

il porte pour indication « *Philodromus castaneus* Latreille, M. Lalande, cap de Bonne-Espérance ». C'est une femelle adulte, très décolorée, à laquelle manque la plaque de l'épigyne qui a été enlevée; cet exemplaire a servi à la description de Walckenaer. — Le type de l'*Olios fuscus* Walck., qui appartient également au Muséum, est de même espèce, l'étiquette porte, sans doute par erreur, *fulvus*, mais il ne peut y avoir de doute sur son identité, car l'exemplaire est dans l'état indiqué par Walckenaer : « il ne restait que la tète de cette espèce et le corps était trop défiguré pour pouvoir être décrit », la plaque de l'épigyne est cependant intacte. Ces deux exemplaires correspondent entièrement à la description du *P. frenatus* L. Koch; la plaque de l'épigyne, très caractéristique avec ses quatre petites crêtes, est entièrement semblable; les chélicères sont noires et marquées de deux lignes blanches, l'une suivant le bord externe et atteignant presque l'extrémité, l'autre sur la face antérieure, dépassant à peine le milieu; chez *P. Pinnotheres* la ligne blanche antérieure atteint la base du crochet.

4. **P. superciliosus** L. Koch, *l. c.*, p. 706, pl. LXI, f. I, 1875.

Afrique australe (L. Koch).

5. **P. maderianus** Thorell, *Sv. Ak. Handl.*, etc., XIII, nº 5, p. 123, 1875 (sub *Helicopis*).

Ile Madère (Thorell)

6. **P. Chaperi** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 11; larg. 8,7. — Pattes : 1re paire 39; 2e paire 38,4; 3e paire 32; 4e paire 36,6.

Céphalothorax brun-rouge très foncé, à pubescence fauve, marqué sur la partie thoracique de quelques traits noirs rayonnants et sur la partie céphalique d'une fine ligne médiane de poils blancs, élargie en forme de tache en arrière, au point de réunion des stries; ovale allongé, longuement atténué en avant, beaucoup plus long que tibia IV (au moins de la moitié de la patella), légèrement convexe dans le milieu, presque également

et longuement incliné en avant et en arrière; front étroit; strie thoracique longue et profonde. — Yeux antérieurs en ligne droite; les médians plus de deux fois plus petits, un peu plus séparés, leur intervalle néanmoins au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre. Yeux supérieurs gros, égaux, en ligne droite; les médians beaucoup plus resserrés, leur intervalle un peu plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux au moins de moitié plus large. Yeux latéraux de la première ligne beaucoup plus gros, séparés de ceux de la seconde ligne par un espace plus étroit que leur diamètre; intervalle des yeux médians antérieurs aux supérieurs ayant plus de deux fois leur diamètre. — Chélicères plus courtes que patella I, noires, garnies de crins jaunes inégaux, sans lignes de poils blancs. — Plastron noir à pubescence noirâtre, marqué sur les côtés de taches formées de poils fauves. — Pattes assez longues, brun-rouge foncé avec les patellas noirâtres et les tibias marqués en dessous de deux larges anneaux noirs; garnies de pubescence fauve assez courte; hanches et fémurs ponctués de brun. Tibia IV pourvu d'une épine dorsale dans la seconde moitié. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois fortes épines un peu soulevées. Scopulas atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire brun-rouge : tibia plus long que la patella, un peu élargi et convexe vers le milieu, atténué à l'extrémité, pourvu de deux fortes apophyses; l'une au bord externe vers le milieu, perpendiculaire, plus courte que le diamètre de l'article, aplatie, lamelleuse, presque aussi large que longue, très obtusément terminée en biseau, la seconde terminale, dirigée en avant, plus grêle, subaiguë, terminée par un petit crochet, convexe en dessus dans la première moitié, plate et lamelleuse dans la seconde; tarse un peu plus court que patella et tibia, ovale, étroit, garni de pubescence jaune; bulle ovale, simple, brun-rouge, arrondi en arrière, prolongé en avant par deux petites tiges accolées : l'interne noire droite, l'externe membraneuse et sinueuse.

Cap (Muséum, rapporté par M. Chaper).

Paraît voisin de *P. superciliosus* L. Koch, mais en diffère par l'absence de bandes blanches sur les chélicères, le céphalothorax beaucoup plus long que le tibia de la 4^{e} paire, l'intervalle des yeux latéraux antérieurs aux postérieurs plus étroit que le dia-

mètre des antérieurs, enfin par le tibia de la patte-mâchoire qui est pourvu de deux fortes apophyses très dissemblables.

7. P. Kochi *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 12; larg. 9,3.— Pattes : 1re paire 47; 3e paire 31,8; 4e paire 40,5 (la paire 2e manque).

Céphalothorax brun-rouge très foncé à pubescence fauve blanchâtre, courte et serrée, mêlée, surtout en avant, de forts crins fauves; ovale allongé, longuement atténué en avant, à front néanmoins large, beaucoup plus long que tibia IV (au moins de la moitié de la patella), très fortement convexe dans le milieu, fortement et presque également incliné en avant et en arrière; strie thoracique fine et longue. — Yeux antérieurs en ligne droite par leurs sommets; les médians plus de deux fois plus petits, plus séparés, leur intervalle environ d'un tiers plus étroit que leur diamètre. Yeux supérieurs assez gros, égaux, en ligne droite, presque équidistants; les médians à peine plus séparés, leur intervalle environ de moitié plus large que leur diamètre. Yeux latéraux de la première ligne beaucoup plus gros, séparés de ceux de la seconde ligne par un espace plus étroit que leur diamètre; intervalle des yeux médians antérieurs aux postérieurs ayant plus de deux fois leur diamètre. — Chélicères un peu plus courtes que patella I, noires, garnies de crins jaunes inégaux, sans lignes de poils blancs. — Plastron brun-rouge foncé à pubescence fauve longue. — Pattes assez longues, brun-rouge, à pubescence fauve, longue, inégale et serrée. Tibia IV sans épine dorsale. Fémur I pourvu, sur la face antérieure, d'une ligne de trois fortes épines. Scopulas serrées, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire brun-rougeâtre. — Abdomen ovale, obtusément tronqué en avant, fauve-rouge obscur concolore, garni de pubescence jaune inégale et mêlée de crins; en dessus quatre points calleux disposés en trapèze plus long que large et plus étroit en avant.— Epigyne marquée d'une fossette antérieure noirâtre, ovale transverse, ensuite d'une grande plaque rougeâtre, un peu convexe, plus large que la fossette, divisée par un canal longitudinal étroit et profond un peu élargi en arrière.

Singapore (coll. L. Koch).

Espèce remarquable par son céphalothorax fortement convexe dans le milieu.

8. **P. crucifer** *sp. nov.*

♀) (jeune) Céph.th., long. 6; larg. 4,3.— Abd., long. 7,5; larg. 5,5. — Pattes : 1re paire 22,2; 2e paire 23; 3e paire 17; 4e paire 19,2.

Céphalothorax fauve rougeâtre un peu rembruni en avant, à pubescence longue jaune et blanchâtre, marqué d'une fine ligne noire médiane formée de poils, n'atteignant pas les yeux; assez allongé; partie céphalique longue, peu atténuée, à front large, partie thoracique légèrement convexe et fortement inclinée en arrière, à strie assez longue et fine. Yeux antérieurs sur un plan vertical, en ligne droite par leurs sommets, très inégaux; les latéraux plus de trois fois plus gros que les médians; intervalle des médians plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux presque nul. Yeux supérieurs en ligne presque droite, assez gros, égaux, équidistants, leurs intervalles au moins de moitié plus larges que leur diamètre. Yeux médians égaux, formant un trapèze beaucoup plus long que large et beaucoup plus étroit en avant. — Bandeau vertical, plan, beaucoup plus étroit que les yeux latéraux antérieurs. — Chélicères très robustes, convexes, fauve-rouge à la base, ensuite brun foncé presque noir, garnies de crins jaunes inégaux. — Abdomen ovale, fauve-rougeâtre, garni de pubescence jaune-rouge vif mêlée de crins, présentant en dessus une fine ligne médiane brune, quatre points bruns disposés en trapèze plus long que large et des zones transverses blanches un peu arquées, formées de poils. — Ventre et épigastre très noirs, avec une large bande transverse d'un jaune vif vers le milieu, suivie d'une large bande longitudinale également jaune, atténuée en arrière. — Plastron noir rougeâtre, lisse, presque glabre. Hanches brun-rouge foncé. — Pattes robustes fauve-rougeâtre avec les scopulas noires, garnies de crins blanchâtres longs et de pubescence blanche plus courte disposée en mouchetures. Tibia IV plus court que le céphalothorax environ d'un tiers de la patella, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois grandes épines, présentant de plus deux épines dorsales.

Scopulas très épaisses et longues, surtout latéralement, n'atteignant la base des métatarses qu'aux deux premières paires (Epigyne non développée).

Port-Saïd (coll. E. Simon, rapporté par M. Raffray).

17e Genre **Heteropoda** Latr., 1804.

Heteropoda Latr., *Nouv. Dict.*, etc., t. XXIV, p. 135 (ad part.)

Thomisus Walck., *Tabl. Ar.*, p. 28 (ad part. : 8e fam. *robustæ*) 1805.

Sarotes Sund, *Consp. Arachn.*, p. 28 (ad part.) 1833.

Ocypete C. Koch, *Ueb. Ar. Syst.*, I, p. 27 (ad part.) 1837.

Olios Walck., *Apt.*, t. I, p. 563 (ad part. : 1re fam., 4e race *venatoriæ;* 6e race *callidæ*).

Delena Walck, *Apt.*, t. I, p. 490 (ad part : 4e fam. *forcipulatæ*).

Heteropoda Thorell, *Oneur. Spid.*, p. 177, 1869.

Ethilla E. Simon, *Rev. Sp.*, p. 267, 1874.

Sarotes L. Koch, *Ar. Austr*, 1875.

M. le Dr L. Koch, dans son grand ouvrage sur les Arachnides d'Australie, a réservé le nom de *Heteropoda* à un genre correspondant à nos *Olios*, et s'est servi pour les vrais *Heteropoda* du mot *Sarotes* Sund., mais l'*H. venatoria* L. a été trop clairement désigné comme type pour qu'il soit possible d'admettre cette substitution de nom. — Notre genre *Ethilla* (1) a été fondé sur un jeune *Heteropoda;* chez les très jeunes *Sparassidæ* les yeux

---

(1) Le Dr Karsch ayant fait la remarque que le nom *Ethilla* était déjà employé, a proposé de le remplacer par celui d'*Ipsithilla*, mais ce changement de nom devient inutile, le genre *Ethilla* étant simplement synonyme d'*Heteropoda*.

sont beaucoup plus gros et plus resserrés que chez les adultes, ce qui nous avait induit en erreur; nous avons reçu depuis *H. variegata* adulte d'Asie-Mineure, et nous en donnons plus loin la description.

1. **H. venatoria** L. 1758 (sub *Aranea*).

Aranea venatoria L., *Syst. Nat.*, Ed. X, I, II^e^ p., p. 1035, 1758.
id. *regia* Fabr., *Ent. Syst.* II, p. 408, n° 4, 1793.
Thomisus venatorius Latr., *Gen. Crust.*, etc., I, p. 114, 1806.
Olios leucosius Walck., *Apt.* I, p. 566, 1837.
id. *antillanus* Walck., *l. c.*, p. 568.
id. *columbianus* Walck., *l. c.*, p. 571 (ex type).
Ocypete murina C. Koch, *Ar.*, XII, p. 36, f. 978, 1845,
id. *Draco* C. Koch, *id.*, p. 44, f. 983.
Olios javensis Dolesch., *Natuurk. Tijds. v. Nederl. Ind.*, 3e ser., D. III, p. 428, 1857.
id. *gabonensis* Lucas, in Thomson, *Archiv. Ent.*, p. 31, 1858.
id. *zonatus* Dolesch., *Verh. Natuurk. Ver. Nedeerl. Ind.*, vol. V, p. 54, pl. XIV, f. 4, 1859.
? *Sparassus annamita* L. Dufour, *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1863, p. 9, pl. I, f. 3.
Ocypete brunneiceps Giebel, *Zeits. f. d. Ges. Naturw.*, XV, p. 320, 1863.
Olios setulosus Taczanowski, *Horæ Soc. ent. Ross.*, t. IX, p. 12, 1872.
id. *regius* Gerstaecker, in *Decken's Reis. in Ost. Af.* III, 2, p. 482, 1873.
Sarotes regius L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 675, pl. LVI, f. 1-2, 1875.
Heteropoda regia E. Simon, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 63, 1877.
id. *venatoria* Thorell, *Rag. mal.*, etc., I, p. 484, 1877, II, p. 191, 1878.
id. *venatoria* Keyserl., *Sp. am. Later.*, p. 337, 1880.

Répandu dans toutes les régions tropicales, en Afrique, en Asie, en Australie et en Amérique. M. le D^r^ T. Thorell a donné une liste de tous les points où cette espèce a été observée (cf., *l. c.*, II, p. 305).

2. **H. thoracica** C. Koch, *Ar.*, XII, p. 42, f. 982, 1845 (sub *Ocypete*).

Olios lunula Dolesch., *Natuurk. Tijds.*, etc., p. 428, 1857.
id. id. id. *Verh. Natuurk. Ver. Nedeerl. Ind.*, V, p. 54, pl. VI, f. 5 et pl. IX, f. 12, 1859.

Heteropoda thoracica Thorell, *Rag. mal.*, etc., II, p. 191, 1878.

Java (C. K.); Amboine (Dolsch.); Nouvelle-Guinée : Soron, Andaï (Thorell).

3. **H. peroniana** Walck., *Apt.*, I, p. 493, 1837 (sub *Delena*).

Espèce douteuse. Du type de Walckenaer il ne reste que des débris dont il est impossible de donner une description. *D. peroniana* est peut être synonyme d'*H. venatoria*.

Nouvelle-Zélande (Quoy et Gaymard)

4. **H. gracilipes** C. Koch, *Ar.*, XII, p. 35, f. 977, 1845 (sub *Ocypete*).

Provenance inconnue.

5. **H.** (?) **serena** Karsch, *Zeitsch. f. d. Ges. Naturw.*, LI, p. 773, 1878 (sub *Sarotes*).

Natal (Karsch).

6. **H. bivittata** Thorell, *Rag. mal.*, etc., I, p. 485, 1877.

Celèbes : Kandari (Musée civ. de Gênes).

7. **H. longipes** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 660, pl. LIII, f. 3, 1875. (sub *Sarotes*).

Sydney (L. Koch); Victoria intérieur (coll. E. Simon).

8. **H. badia** L. Koch, *l. c.*, p. 662, pl. LIV, f. 1, 1875 (sub *Sarotes*).

Ile Bouron (L. Koch).

9. **H. jugulans** L. Koch, *l. c.*, p. 852, pl. LXXIII, f. 4, 1876 (sub *Sarotes*).

Australie orientale : Peack-Downs (L. K.)

10. **H. nobilis** L. Koch, *l. c.*, p. 664, pl. LIV, f. 2, 1875 (sub *Sarotes*).

Upolu (L. K.)

11. **H. suspiciosa** L. Koch, *l. c.*, p. 665, pl. LIV, f. 3. 1875 (sub *Sarotes*).

Upolu (L. K.); Rockhampton (L. K.); Newcastle (Muséum); Victoria int. (coll. E. Simon).

12. **H. procera** L. Koch, *Verh. z. b. Ges. Wien*, p. 205, 1867 (sub *Ocypete*).

Sarotes procerus L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 667, pl. LIV, f. 4, pl. LV, f. 1.

Australie : Bowen, Brisbane, Sydney (L. K.); Adélaïde (Karsch).

13. **H. sartrix** L. Koch, *Verh. z. b. Ges. Wien*, p. 870, 1865 (sub *Ocypete*).

Sarotes sartor L. K., *Ar. Austr.*, p. 670, pl. LV, f. 2, 1875.

Sydney (L. K.)

14. **H. debilis** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 671, pl. LV, f. 3, 1875 (sub *Sarotes*).

Upolu (L. K.)

15. **H. cervina** L. Koch, *l. c.*, p. 673, pl. LV, f. 4-5, 1875 (sub *Sarotes*).

Australie orientale : Rockhampton (coll. E. Simon), Port-Mackay, Bowen, Sydney (L. K.)

16. **H. invicta** L. Koch, *Abh. z. b. Ges. Wien*, 1877, p. 767, pl. XVI, f. 32 (sub *Sarotes*).

Japon (L. Koch).

17. **H. aulica** L. Koch, *l. c.*, p. 766, pl. XVI, f. 31 (sub *Sarotes*).

Japon (L. Koch).

18. **H. gemella** E. Simon, *Ann. Soc. ent. Fr.*, p. 64, 1877.

Manille (coll. E. Simon, envoyé par M. Baer).

Voisin d'*H. procera* L. Koch, mais plus petit et avec la plaque de l'épigyne différente, sans rebord arqué en avant, avec deux

pièces latérales larges et parallèles et une pièce médiane étroite effilée en avant; les trois pièces divisées, vers le milieu, par une profonde strie transverse.

19. **H. Boiei** Doleschall., *Verh. Natuurk. Nedeerl. Ind.*, p. 52, pl. xv, f. 1, 1859 (sub *Sparassus*).

Il n'est pas impossible que cette espèce appartienne au genre *Pandercetes,* mais la description est insuffisante.

Java.

20. **H.** (?) **vulpina** O. P. Cambr., *Proceed. Zool. Soc. Lond.*, p. 286, 1877 (sub *Sarotes*).

appartient peut-être au genre *Tychicus.*

Nouvelle-Bretagne.

21. **H. pumila** Keyserl., *Sp. am. Latr.*, p. 337, pl. vi. f. 129, 1880.

Nouvelle-Grenade : Bogota (coll. Keys. et E. Simon).

22. **H. variegata** E. Simon, 1874.

Ethilla variegàta E. Simon, *Ann. Soc. ent Fr.*, p. 263, pl. v. f. 3, 1874.

♂) Céph.th., long. 7,5; larg. 7,2.— Pattes : 1re paire 40; 2e paire 45; 3e paire 35; 4e paire 37,5.

Céphalothorax brun-rouge clair, garni de pubescence courte blanc jaunâtre plus serrée et plus longue à la marge; partie céphalique légèrement ponctuée de brun; partie thoracique marquée de fines lignes rayonnantes ponctuées, son bord postérieur incliné d'un blanc jaunâtre limité en avant par une bande noirâtre transverse denticulée; partie céphalique plane; partie thoracique sensiblement convexe en arrière, légèrement inclinée en avant, très fortement et brusquement inclinée en arrière, à strie longitudinale fine et très longue; front assez étroit. — Yeux supérieurs en ligne assez fortement arquée en avant, gros, les médians néanmoins plus petits que les latéraux et un peu plus resserrés, leur intervalle un peu plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux au moins égal à ce diamètre. Yeux an-

térieurs en ligne presque droite par leurs sommets, très inégaux. les latéraux au moins trois fois plus gros que les médians, les médians beaucoup plus séparés, leur intervalle presque égal à leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze plus long que large, beaucoup plus étroit en avant. Bandeau plus étroit que les yeux latéraux antérieurs. — Plastron brun-rouge pubescent. — (Abd. voy. ♀). Pattes très longues, relativement grêles surtout aux extrémités; fémurs fauves marqués en dessus de grandes macules brunes irrégulières, souvent confluentes, entourant la base des épines; tous les autres articles brun-rouge foncé. Tibia IV beaucoup plus long que le céphalothorax, pourvu en dessus (indépendamment des épines latérales) d'une ligne de trois épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines, deux assez rapprochées dans la première moitié, et une isolée dans la seconde. Scopulas assez serrées n'atteignant pas la base des métatarses. — Patte-mâchoire brun-olivâtre avec la base du fémur éclaircie; patella presque de moitié plus longue que large, parallèle, pourvue de chaque côté d'une forte épine; tibia plus long que la patella, plus étroit presque parallèle, pourvu près la base de trois très longues épines atteignant son extrémité et de deux ou trois épines internes semblables; son angle supéro-externe prolongé par une apophyse noire, un peu plus courte que le diamètre de l'article, assez épaisse à la base, graduellement atténuée, sub-aiguë, dirigée en avant dans le tiers basilaire, ensuite coudée très obliquement en dehors; en dessous cette apophyse prolongée par une carène courte, un peu courbe et arrondie à l'angle inférieur; tarse très long ovale assez étroit; bulbe peu convexe, entouré d'un stylum rougeâtre adhérant, et prolongé en avant sous la pointe tarsale par une petite tige membraneuse plissée, droite, partant de l'angle supéro-interne.

♀) Céph.th., long. 10,2; larg. 8,5. — Abd. long. 12; larg. 8.

Céphalothorax et pattes voy. ♂. — Abdomen ovale assez allongé, fauve rougeâtre testacé, garni de pubescence blanchâtre, finement et peu densément ponctué de brun-rouge sur les cotés; marqué en dessus de quatre gros points arrondis disposés en trapèze plus étroit en avant; en arrière de trois petites lignes brunes transverses, dont la première arquée en accent, les deux autres droites. Ventre fauve testacé, marqué de petits points

bruns plus serrés en arrière et formant une large bande longitudinale obscure mal définie. — Patte-mâchoire brun très foncé presque noir, avec le fémur éclairci surtout à la base.— Epigyne présentant deux grandes pièces brun-rouge, lisses, rapprochées, réniformes à convexité tournée en dedans, précédées d'une dépression un peu triangulaire et séparées par une étroite carène d'un brun plus foncé, parallèle entre les plaques, atténuée en avant au milieu de la dépression.

Egypte et Syrie. Plusieurs exemplaires venant de Beirouth m'ont été donnés récemment par M. von Bedriaga; en 1874 nous ne connaissions de cette espèce que de très jeunes individus, ce qui nous avait empêché de reconnaître les caractères du genre *Heteropoda*.

23. **H. Freycineti** Walck., 1837.

Olios Freycineti Walckenaer, *Apt.*, t. I, p. 569, n° 7.

♀) Céph.th., long. 11,8; larg. 10,2. — Abd., long. 17; larg. 10. — Pattes : 1re paire 51,5; 2e paire 56,2; 3e paire 43,5 (4e paire incomplète).

Céphalothorax brun-rouge très foncé, garni de pubescence fauve vif, courte et serrée, plus longue et rude à la marge; bandeau garni de pubescence blanchâtre, mêlée de longs crins fauves; partie céphalique plane; partie thoracique légèrement convexe en arrière et inclinée presque verticalement; impressions rayonnantes bien marquées; strie thoracique très longue et très profonde, assez large en avant, graduellement effilée en arrière — Yeux antérieurs en ligne très légèrement, à peine distinctement, arquée en arrière, gros, peu inégaux, les médians seulement un peu plus petits que les latéraux, intervalle des médians au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux plus étroit que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne légèrement courbée en avant, les latéraux plus gros, élevés sur de larges saillies basses; intervalle des médians un peu plus large que leur diamètre, celui des latéraux au moins double de ce diamètre. Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus long que large et plus étroit en avant; les antérieurs un peu plus gros que les postérieurs. — Bandeau beaucoup plus large que les yeux antérieurs, légèrement incliné. — Plastron brun-rouge pu-

bescent. — Abdomen ovale, déprimé, brun-rouge clair à pubescence fauve rouge vif serrée et longue, concolore en dessus et en dessous. — Pattes longues, très robustes, brun-rouge à pubescence fauve-rouge serrée. Tibia IV à peine plus long que le céphalothorax, pourvu de 3-2 épines latérales mais sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure, un peu avant le milieu, d'une seule épine, et de trois épines dorsales. Scopulas serrées, atteignant la base des métatarses aux quatre paires. — Epigyne présentant en avant deux impressions rapprochées, longitudinales et parallèles, en arrière, une pièce convexe brun-rouge, ponctuée et pubescente, un peu plus large que longue, arrondie en avant et en arrière, un peu atténuée et conique latéralement, divisée par une profonde dépression longitudinale.

Cette description est faite sur le type même de Walckenaer conservé au Muséum; le flacon porte l'indication « *Philodromus Freycineti* Walck., M. Freycinet, île de Guam. »

Cette espèce appartient au genre *Heteropoda sensu stricto;* elle s'éloigne cependant des espèces types par ses yeux antérieurs à peine inégaux, et par ses yeux médians antérieurs plus gros que les postérieurs. — Elle ne figure pas dans le grand ouvrage du Dr L. Koch *Die Arachniden Australiens,* mais elle paraît se rapprocher du *Sarotes procerus* L. Koch par l'absence d'épines dorsales au tibia de la 4e paire, la grande longueur de la strie thoracique, l'abaissement brusque du céphalothorax en arrière, et même par la disposition de l'épigyne dont la pièce principale est également précédée de deux impressions parallèles; elle en diffère cependant par la forme de cette pièce principale et par sa livrée presque concolore.

24. **H. flavimana** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 14,5; larg. 13.— Abd., long. 23; larg. 12.— Pattes : 1re paire 72; 2e paire 75; 3e paire 55,5; 4e paire 68,5.

Céphalothorax brun-rouge clair avec de larges zones rayonnantes plus foncées, irrégulières, le bord postérieur au contraire éclairci et testacé, garni de pubescence jaunâtre très courte mêlée de longs crins de même couleur à la marge et au bandeau. sur la partie céphalique trois fines lignes noires très nettes, les latérales un peu sinueuses et convergentes: partie céphalique

presque plane, relativement longue et atténuée; partie thoracique légèrement convexe mais inclinée en pente douce en arrière, à strie très longue, profonde et fine mais élargie en avant en forme de fossette ovale.— Yeux antérieurs en ligne fortement arquée en arrière (la base des médians au-dessus du centre des latéraux); les médians environ d'un tiers plus petits, un peu plus séparés, leur intervalle à peine égal à leur rayon. Yeux supérieurs en ligne presque droite, à peine arquée en avant; les latéraux plus gros, élevés sur de larges saillies basses; intervalle des médians environ d'un tiers plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux environ de moitié plus large. Yeux médians égaux, formant un trapèze plus long que large et plus étroit en avant. Bandeau beaucoup plus large que les yeux antérieurs et presque vertical. — Plastron brun rougeâtre clair pubescent. — Abdomen très allongé, fusiforme, très atténué aux deux extrémités, tronqué en avant, acuminé en arrière; en dessus brun-rouge carminé foncé ponctué de fauve, orné de quatre larges accents blanchâtres transverses : le premier presque horizontal, les suivants très aigus et doublés chacun d'un double trait brun; pubescence fauve courte et mêlée de crins. Ventre fauve testacé, ponctué de brun latéralement, marqué dans le milieu d'une bande fauve rougeâtre plus foncé, partant de l'épigastre, très atténuée en arrière. — Chélicères très longues, robustes, projetées en avant, assez convexes dans le milieu, noires, garnies de crins jaune vif, laissant en dessus deux larges bandes glabres n'atteignant pas l'extrémité. — Pattes très longues et robustes brun-rouge à pubescence fauve et blanchâtre disposée en petites mouchetures, avec de larges taches brunes et de petites touffes blanches à la base des épines, les métatarses seuls garnis de poils jaune vif et ornés en dessus de petites taches brunes. Tibia IV beaucoup plus long que le céphalothorax, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures, mais sans épines dorsales. Fémur I pourvu de deux épines sur la face antérieure et de trois épines dorsales. Scopulas assez serrées, atteignant presque la base des métatarses aux quatre paires. — Patte-mâchoire garnie de pubescence jaune vif avec deux lignes glabres sur le fémur et la patella. — Epigyne en pièce noire très rugueuse, tronquée et verticale en arrière, marquée en dessus, de chaque côté, d'une strie courbe et dans le milieu d'une fos-

sette ovale, entièrement divisée par une carène un peu élargie en arrière.

Sumatra : Benkolen (coll. E. Simon).

Très belle espèce caractérisée par son céphalothorax beaucoup plus long que large, ses yeux antérieurs en ligne fortement courbée, enfin par la forme et le dessin de son abdomen.

25. **H. mediocris** *sp. nov.*

♀) Céph.th. : long. 6,5; larg. 5,5. — Abd., long. 9; larg. 5,5.— Pattes : 1re paire 25,2; 2e paire 27,9; 3e paire 21,7; 4e paire 24,2.

Céphalothorax brun-rougeâtre clair, concolore ou marqué de traits rayonnants un peu plus foncés, garni de pubescence fauve très courte et peu dense, mêlée de crins, courts en dessus, un peu plus longs en avant; assez convexe et brusquement abaissé en arrière; strie thoracique large, parallèle, peu longue, non prolongée sur la pente postérieure; impressions rayonnantes bien marquées. — Yeux antérieurs en ligne presque droite par leurs sommets; les médians de moitié plus petits, leur intervalle plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux plus étroit que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en avant; les latéraux plus gros, élevés sur de fortes saillies obliques; intervalle des médians à peine égal à leur diamètre, celui des latéraux au moins de moitié plus large. Yeux médians formant un trapèze plus long que large et plus étroit en avant, les supérieurs un peu (à peine) plus gros. — Bandeau beaucoup plus large que les yeux antérieurs et un peu incliné. — Plastron brun-fauve, à pubescence blanchâtre éparse.— Abdomen ovale, brun-rougeâtre clair, irrégulièrement ponctué de brun plus foncé surtout en arrière et latéralement, garni de pubescence fauve vif.— Pattes assez longues, peu robustes, fauve rougeâtre. Tibia IV de même longueur que le céphalothorax, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines espacées, équidistantes et de deux épines dorsales. Métatarses et tarses I, II et III pourvus de scopulas serrées jusqu'à la base; métatarse IV plus grêle pourvu seulement à l'extrémité, de scopulas peu serrées (les tarses IV manquent). — Epigyne en plaque brun-rouge, un peu plissée, un peu plus large que longue, parallèle sur les côtés, arrondie

en arrière, coupée au bord antérieur d'une profonde échancrure, atténuée en arrière, atteignant son milieu, presque entièrement remplie par une carène noire n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur, tronquée droit en arrière, un peu resserrée à la base.— Chélicères robustes, peu convexes, brun-rouge, presque lisses, garnies de crins fauves inégaux.

Java (coll. E. Simon, reçu du Dr Ploëm); Nouvelle-Guinée : Dorey (Muséum, Raffray).

Voisin d'*H. debilis* L. Koch, il en diffère surtout par la forme tout autre de son épigyne (cf. L. Koch, *Ar. Austr.*, pl. LV, f. 3a) et par la présence de scopulas à l'extrémité des métatarses de la 4e paire.

26. **H. crassa** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 10,6; larg. 9,3. — Abd., long. 14; larg. 9. — Pattes : 1re paire 39,2; 2e paire 42,9; 3e paire 34,5 (la 4e paire manque).

Céphalothorax brun très foncé, garni de pubescence fauve, courte et serrée, plus longue à la marge, marqué en arrière d'une large bordure testacée, arquée, garnie de poils d'un jaune très vif; épais convexe, à peine incliné en avant, abaissé presque verticalement au bord postérieur; strie thoracique fine, longue; impressions rayonnantes peu marquées. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée par leurs sommets; les médians de moitié plus petits, leur intervalle un peu plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux un peu plus étroit que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en avant; les latéraux plus gros, élevés sur de faibles saillies; intervalle des médians plus large que leur diamètre, celui des latéraux environ double. Yeux médians égaux, formant un trapèze plus long que large et plus étroit en avant. — Bandeau un peu plus large que les yeux antérieurs et vertical. — Plastron brun-rouge pubescent. — Abdomen ovale, déprimé, brun, garni en dessus et en dessous de pubescence fauve épaisse et inégale. — Pattes peu longues, très robustes, brun-rouge, à pubescence fauve courte, mêlée de crins fauves; fémurs fortement et assez régulièrement ponctués de brun. Tibia IV plus court que le céphalothorax au moins d'un tiers de la patella, sans épines

dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines dont la médiane plus avancée, et de deux épines dorsales. Scopulas épaisses, atteignant la base des métatarses aux trois premières paires, le milieu des métatarses à la 4e paire. — Epigyne en plaque noire, convexe, semi-circulaire, pourvue d'une grande fossette un peu plus longue que large, obtusément tronquée en avant, faiblement atténuée en arrière, marquée au fond de plis transverses réguliers. — Chélicères très robustes et convexes, noires, lisses, garnies de crins noirs, inégaux et espacés.

Java (coll. E. Simon, reçu du Dr Ploëm).

Espèce un peu aberrante, remarquable par son céphalothorax beaucoup plus long que large, épais et rappelant celui de *Sarotes mygalinus* Dls., ses pattes courtes et très robustes, ses chélicères convexes et à peine pubescentes. — En suivant le tableau du Dr L. Koch, *H. crassa* se place à côté des *H. suspiciosa* et *procera*, mais il en diffère par un grand nombre de caractères. — La coloration pictée des fémurs et la bande jaune vif postérieure du céphalothorax feront reconnaître de suite *H. crassa.*

27. **H. meticulosa** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 4,1; larg. 3,9. — Abd., long. 6,5; larg. 3,2. — Pattes : 1re paire 15,7; 2e paire 16,7; 3e paire 14; 4e paire 14,2.

Céphalothorax fauve testacé, irrégulièrement et peu densement reticulé de brun-rougeâtre clair, sauf au bord postérieur; de fines lignes suivant les stries rayonnantes, de plus deux larges bandes obscures très mal définies; pubescence fauve clair assez longue et peu serrée, mêlée de crins noirâtres, principalement sur les parties brunes; relativement peu convexe mais brusquement abaissé au bord postérieur, à partie céphalique assez longue et fortement rétrécie; strie thoracique assez longue et fine; stries rayonnantes à peine indiquées. — Yeux antérieurs en ligne droite par leurs sommets; les médians plus de moitié plus petits, leur intervalle environ égal à leur diamètre, celui des latéraux beaucoup plus étroit que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne droite; les latéraux plus gros, légèrement soulevés, presque équidistants, leurs intervalles environ de moitié plus larges que le diamètre des médians. Yeux médians formant

un trapèze plus long que large et plus étroit en avant, les supérieurs plus gros.— Bandeau vertical, relativement étroit, environ de même largeur que les yeux latéraux antérieurs, garni au milieu d'une série transverse de longs crins dressés. — Plastron blanchâtre testacé, garni de poils très espacés.—Abdomen étroit, arrondi en avant, très fortement atténué dans la seconde moitié sub-acuminé, en dessus brun-fauve clair, à pubescence fauve, serrée et mêlée de crins, en dessous fauve clair testacé.—Chélicères fauve testacé, convexes, marquées en avant de deux lignes brunâtres n'atteignant pas l'extrémité.— Pattes assez longues, fauve rougeâtre testacé clair, garnies de crins très longs, principalement en dessous aux fémurs et aux tibias, mêlés de poils plus courts et couchés. Tibia IV plus court que le céphalothorax, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines espacées, équidistantes dont la médiane plus avancée, et de deux épines dorsales beaucoup plus longues. Métatarses I, II et III, pourvus de scopulas assez serrées jusqu'à la base; métatarse IV de scopulas moins serrées et n'atteignant pas la base.— Epigyne en fossette petite et cordiforme, un peu plus longue que large, noirâtre, marquée de chaque côté de plis convergeant en arrière, et entièrement divisée par une carène fauve parallèle.

Haut-Amazone : Pevas (Pérou) (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

Espèce remarquable et s'éloignant fortement de la forme typique du genre *Heteropoda,* principalement par son bandeau étroit garni au milieu d'une série de grands crins et par son abdomen très longuement atténué en arrière.

Nota. — A la suite du genre *Heteropoda* doit prendre place le genre suivant qui m'est inconnu.

Genre **Pelmopoda** Karsch, *Zeitsh. f. Ges. Naturw.*, t. LII, p. 559, 1879.

Il m'est difficile de comprendre les caractères de ce genre très brièvement décrit par le Dr Karsch; d'après cet auteur, il diffère surtout des *Heteropoda* dont il est excessivement voisin par la patella et le tibia de la 4e paire qui sont exactement de même longueur que le céphalothorax, jamais plus longs.

P. hirta Karsch, *l. c.*, p. 560.
Ceylan.

18e Genre **Clastes** Walck., *Apt.*, I, p. 577, 1837.

1. **C. Freycineti** Walck., *l. c.*, p. 578.

Sparassus psittacinus Doleschall, *Natuurk. Tijds. v. Nedeerl. Ind.* deel., XIII, p. 429, 1857.

id. *id.* Doleschall, *Verh. Natuurk. v. Nedeerl. Ind.* deel., V, p. 52, pl. VI, f. 2, 1859.

Clastes Freycineti Thorell, *St. Rag. mal.*, II, p. 197, 1878.

Moluques (coll. E. Simon); Amboine (Dls); Nouvelle-Guinée : Andaï (Thorell), Amberbaki (Muséum, Raffray); Mariannes : Guam (Walckenaer).

Le genre *Clastes* ne renferme que cette espèce; les *C. Abboti, viridis et roseus,* décrits par Walckenaer d'après le manuscrit d'Abbot, ne lui appartiennent pas.

19e Genre **Pandercetes** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 759, 1875.

1. **P. gracilis** L. Koch, *l. c.*, p. 740, pl. LXV, f. 2, 1875.

Australie orientale : Port-Mackay (L. Koch); Moluques (coll. E. Simon); Nouvelle-Guinée (Muséum, Raffray).

20e Genre **Spariolenus** *nov. gen.*

Céphalothorax à peine plus long que large; partie thoracique légèrement convexe, inclinée en arrière et sur les côtés, à strie médiane longue et très profonde; partie céphalique indiquée par de profondes impressions obliques, légèrement élevée en avant, à front assez étroit et tronqué.— Yeux antérieurs resserrés, très inégaux, les médians beaucoup plus petits, en ligne très fortement courbée en arrière. Yeux supérieurs en ligne arquée en avant, les médians plus resserrés, les latéraux beaucoup plus gros, élevés sur de fortes saillies arrondies. Yeux médians formant un trapèze plus étroit en avant et beaucoup plus long que large, les postérieurs plus gros que les antérieurs.— Bandeau beaucoup plus large que les yeux antérieurs et incliné en avant. — Lames-

maxillaires longues, parallèles, arrondies au sommet, marquées d'une carène oblique. — Pièce labiale large, à peine plus longue que large, un peu atténuée et obtusément tronquée, dépassant à peine le tiers des lames-maxillaires. — Pattes longues, assez grêles, dans les proportions 2, 1-4, 3, pourvues d'épines et de scopulas aux tarses et aux métatarses.

Voisin du genre *Pandercetes* dont il diffère surtout par ses yeux antérieurs en ligne fortement courbée en arrière, son bandeau très élevé, ses lames-maxillaires pourvues d'une carène oblique.

1. **S.** (?) **taprobanicus** Walck., *Apt.*, t. I, p. 570, 1837 (sub *Olios*).

Ceylan.

2. **S. tigris** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 9; larg. 8,5. — Abd., long. 6; larg. 8 — Pattes : 1re paire 50,5; 2e paire 55,2; 3e paire 47,3; 4e paire 50,5.

Céphalothorax fauve rouge très obscur, un peu éclairci dans le milieu et au bandeau, garni de pubescence blanchâtre très serrée assez longue surtout à la marge; partie céphalique très légèrement élevée en avant; partie thoracique peu convexe, fortement inclinée près le bord postérieur, à strie longue fine et profonde. — Yeux supérieurs en ligne fortement arquée en avant; les latéraux plus gros que les médians, élevés sur de larges saillies; intervalle des médians au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux environ double de ce diamètre. Yeux antérieurs en ligne fortement arquée en arrière; les médians au moins deux fois plus petits que les latéraux, plus séparés, leur intervalle néanmoins à peine plus large que leur rayon. Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus long que large et beaucoup plus étroit en avant.— Bandeau presque aussi large que l'aire oculaire entier, incliné en avant. — Chélicères robustes, brun-rouge, garnies de forts crins blanchâtres inégaux.— Pièces buccales brun-rougeâtre avec le bord interne testacé. — Plastron fauve rougeâtre pubescent. — Abdomen obtusément tronqué en avant, assez fortement élargi et élevé en arrière, brun-fauve avec la partie postérieure couverte d'une grande

tache testacée, marqué en dessus, dans la seconde moitié, de points bruns irréguliers disposés en lignes transverses. Ventre concolore. — Pattes très longues, grêles aux extrémités, fauve rougeâtre, garnies de pubescence blanche courte; fémurs marqués de taches brunes arrondies entourant la base des épines; tibias présentant un anneau brun sub-basilaire. Tibia IV au moins d'un tiers plus long que le céphalothorax, sans épines dorsales, pourvu de 3-3 épines latérales et de 2-2 épines inférieures; patellas pourvues de deux épines aux quatre paires. — Patte-mâchoire fauve rougeâtre.— Epigyne en fossette aussi large que longue, tronquée droit en avant, atténuée et arrondie en arrière, divisée par deux fortes carènes noires, partant du milieu du bord antérieur, élargies et divergeant fortement en arrière, un peu courbes, se joignant aux bords latéraux de la fossette en dessinant ainsi trois cavités: deux presque arrondies aux angles antérieurs et en arrière une médiane triangulaire.

Calcutta, dans les salines (coll. E Simon, donné par J. Thévenet).

21e Genre **Adrastis** *nov. gen.*

Céphalothorax visiblement plus long que large, très plat; partie thoracique nullement convexe, abaissée verticalement au bord postérieur, à strie fine et longue; partie céphalique à stries indistinctes effacées en dessus, à peine relevée en avant, à front assez large et tronqué. — Yeux antérieurs en ligne droite, les médians beaucoup plus petits que les latéraux. Yeux supérieurs en ligne arquée en avant, les médians plus resserrés, les latéraux élevés sur de fortes saillies obliques. Yeux médians égaux formant un trapèze plus étroit en avant et beaucoup plus long que large. — Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs et vertical. — Lames-maxillaires larges, parallèles, arrondies à l'angle externe, très obliquement tronquées à l'interne. Pièce labiale large, à peine plus longue que large, obtusément tronquée, n'atteignant pas le milieu des lames-maxillaires. —Pattes peu longues, assez robustes, dans les proportions 1, 2, 4, 3, pourvues d'épines et de scopulas peu serrées aux tarses et aux métatarses.— Abdomen étroit et long.

Voisin du genre *Pandercetes* dont il diffère surtout par la forme du céphalothorax.

1. **A. atomaria** *sp. nov.*

♀ (jeune) Céph.th., long. 5,4; larg. 4, 6.— Abd., long. 7; larg. 3,5. — Pattes : 1re paire 21; 2e paire 18; 3e paire 14,2; 4e paire 16,2.

Céphalothorax fauve obscur violacé ponctué, éclairci à la marge en arrière, marqué de linéoles brunes irrégulières sur la partie céphalique; assez allongé et plat; ligne dorsale droite nullement inclinée en avant, abaissée verticalement au bord postérieur; front large; strie thoracique longue et fine. — Yeux antérieurs en ligne droite; les médians presque de moitié plus petits, plus séparés, leur intervalle au moins égal à leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne sensiblement arquée en avant; les médians beaucoup plus petits, beaucoup plus resserrés, leur intervalle environ double de leur diamètre; les latéraux élevés sur de larges saillies obliques. — Bandeau environ de la largeur des yeux médians antérieurs et un peu incliné. — Chélicères robustes, fauves avec une large bande brune en avant, garnies de pubescence jaune vif mêlée de crins fauves. — Abdomen étroit et allongé, tronqué en avant, puis presque parallèle, fauve violacé à pubescence jaunâtre, rembruni en arrière, marqué en avant d'une bande lancéolée bordée de brun, et en arrière de plusieurs fines lignes brunes convergeant en avant et réunies en forme d'accents très allongés. — Ventre, plastron et pièces buccales fauve testacé. — Pattes peu longues, assez robustes, fauves, fortement et irrégulièrement ponctuées de brun, garnies de pubescence fauve très longue. Patella et tibia IV de même longueur que le céphalothorax. Tibia VI sans épines dorsales, pourvu, au côté externe seulement, de deux fines épines latérales. Fémur I pourvu de deux épines sur la face antérieure et de deux petites épines dorsales. Tibia I pourvu en dessous de 6-6, tibia II de 4-4 longues épines couchées. Scopulas très peu serrées aux tarses et métatarses I et II, aux tarses et à l'extrémité des métatarses III et IV. (Épigyne non développée.)

Java (coll. E. Simon).

22e Genre **Micrommata** Latr., *Nouv. Dict.*, etc., t. XXIV, 1804 (ad part.)

Sparassus Walck., *Tabl. Ar.*, 1805 (ad part., 1re fam., *micrommatæ*).

id. C. Koch, West., Blackw., E. Simon.

Micrommata Thorell, *On eur. Spid.*, 1869.

id. E. Simon, *Rev. Sp.*, p. 269, 1874.

1. **M. virescens** Clerck, 1757.
Toute l'Europe.

2. **M. ligurina** C. Koch, 1845.
Europe méridionale.

3. **M. fulva** E. Simon, 1867.
France méridionale.

4. **M. ornata** Walck., 1802.
France.

5. **M. formosa** P. Pavesi, *Ann. Mus. civ. s. n. Gen.*, XI, 1878, p. 348.
Ile Lampedusa.

Décrit sur un jeune individu; probablement synonyme de *M. fulva* ou *ornata*.

Nota. — Pour la synonymie des espèces de ce genre nous renvoyons soit à notre *Révision des espèces européennes de la Famille des Sparassidæ* in *Ann. Soc. ent. Fr.*, 1874, p. 269, soit à nos *Arachnides de France*, tome II. — L'étude que j'ai faite depuis d'un grand nombre de *M. virescens* ♂ m'a prouvé que l'épine basilaire du tibia IV n'est pas constante : sur trente-deux individus que j'ai gardés de mes chasses de Fontainebleau, les deux épines existent chez douze, tandis que chez les vingt autres la basilaire manque, il y a donc lieu de ne plus recourir à ce caractère pour distinguer le *virescens* des espèces voisines. — Chez *M. ornata* les yeux antérieurs sont plus largement séparés, chez *fulva* ils sont, au contraire, un peu plus resserrés que chez *virescens* ; chez ce dernier les trois épines de la face antérieure du fémur I sont presque égales, tandis que, chez les deux autres, la médiane est beaucoup plus longue

que la basilaire et la terminale, mais ce caractère n'est pas absolu et n'a qu'une valeur relative. L'apophyse tibiale fournit aussi de petites distinctions : chez *virescens* l'apophyse vue en dessus est épaisse et cylindrique dans le tiers basilaire, assez brusquement rétrécie et comprimée dans le tiers terminal, de profil elle se termine en biseau très allongé ; chez *ornata* la partie basilaire est presque semblable, mais la partie terminale plus grêle et plus longue est néanmoins un peu élargie et fusiforme très allongé, de profil un peu lancéolée nullement en biseau ; chez *fulva* l'apophyse est très voisine de celle de *virescens* mais un peu plus courte et un peu plus divergente. Quant à *M. ligurina* C. Koch, les caractères abondent pour le distinguer.

6. **M. ophthalmica** E. Simon, 1880.

Ann. Soc. ent. Fr. Bull. (9), p. 93, 1880

♂) Céph.th., long. 4,3; larg. 3,3. — Pattes : 1re paire 13,5; 3e paire 12,4; 4e paire 16,5.

Céphalothorax fauve testacé clair avec une bande brun-rouge longitudinale très nette, aussi large que le groupe des yeux médians et faiblement atténuée en arrière, une série marginale et une série sub-marginale de petites taches et points grisâtres irréguliers ; des crins noirs assez courts, plus serrés sur les parties colorées; partie céphalique longuement atténuée et un peu inclinée en avant; partie thoracique convexe et assez brusquement inclinée, à strie profonde. — Yeux antérieurs en ligne droite par leurs centres; les médians près de trois fois plus petits, plus séparés, leur intervalle environ égal à leur diamètre, celui des latéraux beaucoup plus étroit que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne à peine arquée en arrière, très gros, égaux, presque équidistants, leurs intervalles à peine de moitié plus larges que leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze beaucoup plus long que large, les antérieurs au moins deux fois plus petits que les postérieurs. Yeux latéraux sensiblement soulevés — Bandeau vertical, environ de moitié plus large que les yeux latéraux antérieurs.— Chélicères testacées, marquées en avant de points et de deux bandes longitudinales olivâtres ne dépassant pas leur milieu. Plastron et pièces buccales testacé clair, avec la pièce labiale un peu rembrunie. — Abdomen ovale, étroit, allongé, testacé obscur avec une large bande longitudinale, un peu atténuée en arrière, brun-carminé, un peu éclaircie au centre dans la première moitié ; parties latérales

garnies de pubescence blanche longue. — Pattes testacé clair, garnies de crins noirs assez courts. Tibia IV un peu plus court que le céphalothorax, pourvu en dessus d'une ligne de deux épines. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines dont la médiane très longue, les deux autres courtes, de deux épines dorsales et de trois épines externes égales et peu longues. — Patte-mâchoire testacée, normale; tibia un peu plus long que la patella; apophyse supéro-externe beaucoup plus courte que chez *M. virescens,* plus arquée en bas, comprimée, graduellement atténuée dès la base.

♀) Céph.th., long. 4,5; larg., 3,5. — Abd., long. 9; larg. 4,6. — Pattes : 1re paire 12,5; 2e paire 12,9; 3e paire 11,2; 4e paire 13,9.

Céphalothorax comme chez le mâle, à bandes longitudinales moins nettes. — Abdomen fauve concolore (probablement vert pendant la vie).— Épigyne en fossette brun-rouge, peu profonde, un peu plus longue que large, atténuée en arrière, presque entièrement divisée par une carène étroite partant du bord antérieur et atténuée en arrière (chez *M. ligurina,* cette carène encore plus forte ne dépasse pas le milieu), de chaque côté de la carène des plis rayonnants irréguliers.

Algérie : Sétif (Lataste), Tlemcen (L. Bedel).

Assez voisin de *M. ligurina,* mais bien distinct par ses yeux de la seconde ligne très gros, et ses yeux médians supérieurs beaucoup plus gros que les antérieurs.

23e Genre **Phidyle** *nov. gen.*

†) *Sparassus* Nicolet, in Gay, *Hist. de Chile.* (ad part.)

Céphalothorax oblong, beaucoup plus long que large; partie céphalique longue et étroite, assez fortement et également convexe, fortement abaissée au bord postérieur; strie courte et profonde. — Yeux antérieurs très resserrés, en ligne droite, les médians beaucoup plus petits que les latéraux. Yeux supérieurs en ligne sensiblement arquée en arrière, plus large que la première, assez gros, égaux. Yeux latéraux nullement soulevés. Yeux médians formant un grand trapèze beaucoup plus long que large et plus étroit en avant. — Bandeau vertical et plan, à peine aussi large que les yeux antérieurs. — Lames-

maxillaires longues, sensiblement atténuées à la base, arrondies à l'angle externe, très obtusément tronquées à l'interne. Pièce labiale visiblement plus longue que large, atteignant le milieu des lames-maxillaires, un peu atténuée et obtusément tronquée en avant (les pattes manquent).

Ce nouveau genre doit prendre place à côté des *Micrommata*; il en diffère par le bandeau très bas et la pièce labiale plus longue que large, atténuée et tronquée en avant; chez les *Micrommata*, au contraire, le bandeau est très élevé et la pièce labiale, arrondie en avant, est plus large que longue, presque semi-circulaire.

1. **P. punctipes** Nicolet, in Gay, *Hist. de Chile, Ar.*, p. 416, 1851, (sub *Sparassus*).

♀) Céph.th., long. 3; larg. 2,1. — Abd., long. 4; larg. 2,5 (pattes ?).

Céphalothorax fauve rougeâtre, presque glabre, chagriné, ovale allongé assez convexe; partie céphalique longue et atténuée; strie thoracique très courte et profonde. — Yeux antérieurs resserrés, en ligne droite; les médians presque de moitié plus petits que les latéraux, leur intervalle un peu plus large que leur rayon, celui des latéraux beaucoup plus étroit. Yeux supérieurs au moins aussi gros que les latéraux antérieurs, égaux, en ligne sensiblement arquée en arrière; les médians beaucoup plus séparés, leur intervalle environ de moitié plus large que leur diamètre, celui des latéraux à peine égal à ce diamètre. Yeux médians formant un grand trapèze plus long que large, beaucoup plus étroit en avant.— Bandeau vertical, plan, à peine aussi large que les yeux antérieurs. — Pattes fauve rouge avec les fémurs éclaircis, ponctués de brun.— Épigyne petite, pourvue d'une pièce médiane longitudinale brun-rouge lisse, tronquée en avant, étroite et presque parallèle dans la première moitié, élargie dans la seconde et marquée de deux points noirs latéraux.

Chili : province de Valdivia (Gay).

Cette description est faite sur le type qui appartient au Muséum, il est, comme tous les types de Nicolet, en très mauvais état, toutes les pattes sont mutilées et la coloration a totalement disparu.

24e Genre **Vindullus** *nov. gen.*

Céphalothorax sensiblement plus long que large, assez convexe dans le milieu, incliné en avant et en arrière; partie céphalique assez longue, très rétrécie, à front assez étroit.— Yeux antérieurs en ligne droite, resserrés, leurs intervalles à peine plus larges que leur rayon, les médians plus gros. Yeux supérieurs en ligne arquée en avant, égaux, équidistants, peu séparés. Yeux médians formant un carré régulier; les postérieurs beaucoup plus petits que les antérieurs. Yeux latéraux non soulevés. — Bandeau plus étroit que le rayon des yeux médians antérieurs. — Lames-maxillaires légèrement atténuées à la base, arrondies à l'extrémité. Pièce labiale aussi longue que large, atteignant presque le milieu du bord interne des lames, obtusément hexagonale, atténuée à la base et à l'extrémité et tronquée droit. — Pattes 2, 1, 4, 3, longues et grêles, pourvues d'épines; des scopulas longues, très peu serrées, n'atteignant pas la base des métatarses.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce de la région de l'Amazone, offrant le faciès et la coloration d'un *Micrommata*. Il en diffère par de nombreux caractères : le bandeau très étroit, la proportion des yeux antérieurs, la courbure en avant de la ligne supérieure des yeux, etc.; il se rapproche davantage des *Sparassus*, mais la proportion de ses pattes, son bandeau très étroit, ses yeux antérieurs très resserrés l'en distinguent suffisamment.

1. **V. viridans** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 4,6; larg. 4,3. — Pattes : 1re paire 35,5; (2e paire manquant); 3e paire 24,6; 4e paire 29.

Céphalothorax fauve testacé très clair (probablement vert pendant la vie), assez convexe dans le milieu, fortement incliné en arrière, plus légèrement en avant; strie peu longue, peu marquée. — Yeux antérieurs en ligne droite par leurs sommets; les médians visiblement plus gros, plus séparés, leur intervalle au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre. Yeux supérieurs assez gros, égaux, équidistants, leurs intervalles n'ayant

pas tout à fait deux fois leur diamètre. — Plastron et pièces buccales fauve testacé clair. — Chélicères fauve testacé, garnies de longs crins blancs inégaux. — Pattes très longues, grêles, surtout aux extrémités, testacé clair (ou vertes). Tibia IV beaucoup plus long que le céphalothorax, presque de moitié; tibia III plus long que le céphalothorax de toute la longueur de la patella; tibia IV sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et de 3-3 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines dont la basilaire très petite et de deux épines dorsales. Patellas inermes. Scopulas formées de poils longs, très espacés, n'atteignant pas la base des métatarses. — Patte-mâchoire testacée avec le tarse un peu rembruni; patella un peu plus longue que large, parallèle, inerme; tibia plus long que la patella, un peu plus étroit à la base, pourvu au côté interne, près de la base, d'une très longue épine et, vers le milieu, d'une épine externe beaucoup plus petite; apophyse supéro-externe presque la moitié plus courte que le diamètre de l'article, grêle, noire, dirigée obliquement en avant et un peu recourbée en dedans, très aiguë; tarse long, ovale assez étroit, longuement atténué; bulbe ovale court, pourvu à l'extrémité d'une pièce spirale entourant une apophyse courte, tronquée avec l'angle supérieur prolongé par une petite épine.

♀ (jeune).

Céphalothorax testacé, convexe, large en arrière, mais à partie céphalique étroite en avant. — Abdomen ovale, jaune-mat (probablement vert clair), présentant en avant une étroite bande longitudinale un peu plus foncée, lancéolée. — Ventre marqué d'une large bande longitudinale jaune orangé mat n'atteignant pas les filières. — Pattes moins longues et plus robustes que chez le mâle; tibia IV de même longueur que le céphalothorax; fémur I pourvu de deux épines sur la face antérieure. (Épigyne non développée). Patte-mâchoire testacée avec le tarse noirâtre.

Brésil : Teffé sur l'Amazone (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

25e Genre **Sparassus** Walck., 1805.

Walckenaer, *Tabl. Ar.*, p. 39, 1805 (ad part. : *optices*).

Micrommata Latr., *Nouv. Dict.*, etc., 2e édit., t. XX (ad part.)

Ocypete C. Koch, *Arachniden*, t. IV (ad part.)
Sparassus Thorell, *On eur. Spid.*, p. 176, 1869.
id. E. Simon, *Rev. Sparass.*, p. 24?, 1874 (ad part.).
id. *id.* *Ar. Fr.*, t. II, p. 332, 1875.

Il nous paraît utile de restreindre le genre *Sparassus* au groupe du *S. argelasius*, caractérisé par les pattes de la 4e paire plus longues que celles de la 1re, le céphalothorax allongé avec le point le plus élevé vers le tiers postérieur, enfin par le bandeau généralement beaucoup plus large que les yeux antérieurs.

SPECIES

1	Apophysa tibiæ maris extus fere perpendiculariter inflexa	*tersa.*
	Apophysa haud inflexa antice directa vel infra paulo arcuata	2
2	Oculi medii antici et postici æqui. Tibia IV cephalothorace multo longior	*Walckenaerius*
	Oculi medii antici posticis majores. Tibia IV cephalothorace parum longior	3
3	Oculi antici æqui	4
	Oculi medii antici lateralibus paululum majores. Abdomen subtus fulvum	5
4	Abdomen vitta nigra lata, linea media alba secata subtus ornatum	*argelasius.*
	Abdomen subtus fulvum concolor	*Fontanieri.*
5	Oculi postici fere æquedistantes. Clypeus oculis anticis paululum angustior	*Letourneuxi* (1).
	Oculi medii postici inter se paulo magis quam a lateralibus approximati. Clypeus oculis anticis paulo latior	*oraniensis.*

1. **S. argelasius** Latr., 1818.

Micrommata argelasia Latr., *Nouv. Dict.*, etc., 2e édit., t. XX, 1818.
id. *argelasia* L. Dufour, *Ann. sc. phys.*, t. V, 1820. — et *Ann. S. ent. Fr.*, 1852.

---

(1) Dans notre premier tableau *l. c.*, p. 249, les noms *Letourneuxi* et *oraniensis* ont été transposés par suite d'une faute typographique.

?) *Philodromus Linnæi* Aud. in Sav., *Eg., Ar.*, pl. VI, f. 2, 1827.
Sparassus argelasius Walck., *Apt.*, t. I, p. 584, 1837.
Sparassus Argelasii Thorell, *On eur. Spid.*, p. 176, 1869.
id. *argelasius* E. Simon, *Rev. Spar.*, p. 249, 1874.
id. *id.* E. Simon, *Ar. Fr.*, II, p. 334, 1875.

Extrême midi de la France, Espagne, Algérie et Maroc.

2. **S. oraniensis** H. Lucas, *Expl. Alg. Ar.*, p. 201, pl. 11, f. 9, 1842 (sub *Olios*).

?) *Sparassus currax* Blackw., *Ann. mag., n. h.*, 3e sér., t. I, 1872.
?) *Ocypete Fritschi* C. Koch à Fr. M., *Abh. Senck. Ges.*, p. 114, 1872-73.
Sparassus oraniensis E. Simon, *Rev. Spar.*, etc., p. 255, 1874.

Algérie (Muséum; coll. E. Simon).

3. **S. tersa** C. Koch, *Ar.*, t. IV, p. 83, f. 305, 1837, et t. XII, p. 39, f. 980-1, 1845.

S. Doriæ E. Simon, *Rev. Sp.*, etc., p. 254, pl. v, f. 6, 1874.

Perse (Mus. civ. de Gênes; coll. E. Simon). — Grèce (coll. L. Koch).

Généralement placé en synonymie de *S. argelasius*, il est au contraire synonyme de *S. Doriæ*, comme j'ai pu m'en assurer par l'étude des types dans la collection L. Koch.

4. **S. Letourneuxi** E. Simon, *l. c.*, p. 252, pl. v, f. 8, 1874.

Algérie (coll. E. Simon).

5. **S. validus** T. Thorell, *Horæ Soc. ent. Ross.*, XI, p. 80, et *Ak. Handl.*, etc., XIII, n° 5, p. 124, 1876.

Crimée (Thorell).

6. **S. cognatus** Cambr., *Proceed. zool. soc. Lond.*, 558, 1876.

Egypte : le Caire (Cb).

Cette espèce, qui m'est inconnue, n'est peut-être que le jeune de *S. argelasius*, comme l'auteur lui-même le suppose.

7. **S. oculatus** Kroneberg, in *Fedchenko's putesh. v. Turk. Ar.*, p. 29, pl. v, f. 45, 1876.

Turkestan.

Synonyme probable de *S. Walckenaerius*.

8. **S. extensipes** Karsch, *Zeitschr. f. d. Ges. Naturwiss.*, t. LIII, 1880, p. 387.

Egypte : le Caire.

9. **S. Walckenaerius** Aud. in Sav., *Egypte, Ar.*, pl. vi, f. 1, 1827, (sub *Philodromus*).

S. Cambridgei E. Simon, *Rev. Sp.*, p. 257, 1874 (♀ jeune).

♂) Céph.th., long. 9,2; larg. 8.—Pattes : 1re paire 53; 2e paire 59; 3e paire 49,5; 4e paire 56.

Céphalothorax brun-rouge clair, garni de pubescence fauve courte, avec une large bordure formée de pubescence plus blanche, plus serrée et plus longue surtout à la marge, limitée intérieurement par une bande brune peu distincte, festonnée; partie thoracique assez convexe en arrière, graduellement et légèrement inclinée en avant jusqu'au bord frontal strie très longue, profonde, un peu élargie aux extrémités. — Yeux antérieurs très gros, égaux, en ligne très légèrement, à peine distinctement, arquée en avant, resserrés; intervalle des médians au moins d'un tiers plus étroit que leur diamètre; celui des latéraux plus étroit que leur rayon. Yeux supérieurs gros, égaux en ligne droite; intervalle des médians environ égal à leur diamètre, celui des latéraux un peu plus large. Yeux médians égaux, formant un trapèze un peu plus long que large et un peu plus étroit en avant. — Bandeau plus large que les yeux de la première ligne et un peu incliné en avant. — Plastron fauve-rouge pubescent. — Abdomen (voy. ♀). — Pattes très longues, relativement grêles surtout aux extrémités, brun-rougeâtre, avec les fémurs éclaircis à la base, garnies de crins fauves, longs et inégaux. Tibia IV beaucoup plus long que le céphalothorax de toute la longueur de la patella, pourvu en dessus (indépendamment des épines latérales) de deux épines dor-

sales. — Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de quatre épines : une isolée dans la première moitié, les trois autres assez rapprochées dans la seconde. Patellas des quatre paires pourvues de deux fortes épines latérales. Scopulas épaisses, atteignant la base des métatarses aux quatre paires. — Patte-mâchoire : patella plus longue que large, parallèle, pourvue d'une seule épine au bord externe vers le milieu; tibia à peine plus long que la patella, un peu plus étroit à la base, pourvu à la base d'un verticille de quatre très longues épines dirigées en avant et atteignant son extrémité; apophyse supéro-externe plus longue que le diamètre de l'article, grêle, cylindrique près de la base, ensuite très comprimée, terminée en pointe fine sub-aiguë, presque droite, très légèrement arquée, dirigée en avant mais assez fortement en bas; tarse grand, ovale assez large; bulbe ovale, divisé par une profonde échancrure médiane atteignant presque sa base.

♀) Céph.th., long. 8; larg. 6,8. — Abd., long. 15; larg. 8,5. — Pattes : 1re paire 30; 2e paire 33; 3e paire 29; 4e paire 31,5.

Céphalothorax comme chez le mâle, seulement partie céphalique marquée d'une bande brune longitudinale vague, divisée elle-même par une ligne fauve médiane; bande brune festonnée de la partie thoracique plus large, mieux marquée, recourbée en dessus en forme de large tache thoracique. — Yeux de la seconde ligne un peu moins gros et plus espacés. — Abdomen fauve testacé à pubescence fauve clair, longue et serrée, peu densément ponctué de brun-rouge sur les côtés, marqué en dessus, dans les deux premiers tiers d'une bande longitudinale lancéolée terminée en pointe en arrière, de même teinte que le fond, simplement dessinée par une étroite bordure brun-rouge anguleuse; dans le dernier tiers, une simple ligne médiane interrompue ou formée de plusieurs petites taches allongées. — Ventre fauve testacé concolore. — Patte-mâchoire fauve-rouge. — Pattes beaucoup plus courtes et plus robustes que chez le mâle; fémurs assez nettement et largement annelés de brun en dessus. — Épigyne présentant en avant une petite fossette longitudinale testacée rhomboédrique, très aiguë et bordée de noir en arrière; et en arrière une pièce brun-rouge, semi-circulaire, très convexe, pubescente, divisée par une faible strie longitudinale.

Tunisie : Nefta (coll. E. Simon); Égypte; Syrie; Asie-Mineure : Latakié (coll. E. Simon); Mésopotamie : Mossoul (coll. E. Simon); Abyssinie : Agaos (coll. E. Simon); Arabie : Aden (coll. E. Simon; Musée de Gênes).

10. **S. Fontanieri** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 8,6; larg. 7,8. — Pattes : 1re paire 41,2; 2e paire 45; 3e paire 32,5; 4e paire 42,7.

Céphalothorax brun-rouge clair, garni de pubescence blanchâtre serrée, courte en dessus, plus longue à la marge; partie thoracique assez convexe en arrière et fortement inclinée au bord postérieur, graduellement et légèrement inclinée en avant jusqu'au bord frontal; strie très longue et profonde. — Yeux antérieurs gros, presque égaux (les médians à peine plus gros), en ligne très légèrement, à peine distinctement, arquée en avant, resserrés; intervalle des médians à peine plus large que leur rayon, celui des latéraux encore plus étroit. Yeux supérieurs en ligne presque droite; les médians un peu plus petits que les latéraux et plus resserrés, leur intervalle un peu plus large que leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze un peu plus long que large, à peine plus étroit en avant. — Bandeau un peu plus large que les yeux de la première ligne et un peu incliné en avant. — Plastron fauve-rouge, pubescent. — Abdomen fauve pubescent (?). — Pattes très longues, relativement grêles, surtout aux extrémités, fauve rougeâtre, garnies de pubescence blanche, avec de larges annulations obscures garnies de pubescence fauve : deux aux fémurs et deux aux tibias. Tibia IV plus long que le céphalothorax, environ de la moitié de la patella, pourvu en dessus (indépendamment des épines latérales) de deux épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de deux épines : deux assez rapprochées et une près de l'extrémité. Patellas de quatre paires pourvues de deux fortes épines latérales. Scopulas épaisses, atteignant la base des métatarses aux quatre paires. — Patte-mâchoire : patella plus longue que large, parallèle, pourvue d'une seule épine au bord externe vers le milieu; tibia un peu plus long que la patella, un peu plus étroit à la base, pourvu près de la base d'un verticille de quatre longues épines dirigées en avant et atteignant presque son extrémité;

apophyse supéro-externe plus longue que le diamètre de l'article, assez grêle, cylindrique près de la base, ensuite très comprimée, terminée en pointe sub-aiguë, presque droite, dirigée en avant mais assez fortement en bas; tarse grand ovale; bulbe ovale divisé par une large échancrure médiane atteignant presque sa base.

Provenance incertaine probablement de Perse (Muséum, rapporté par M. Fontanier).

26e Genre **Olbus** *nov. gen.*

†) *Olios* Nicolet, in Gay, *Hist. de Chile* (ad part.)

Céphalothorax oblong, beaucoup plus long que large, à partie céphalique longue, étroite et parallèle, assez fortement et également convexe, fortement abaissé dans le dernier tiers; strie assez longue et profonde. — Yeux antérieurs en ligne sensiblement arquée en arrière, presque équidistants, les médians un peu plus gros que les latéraux. Yeux supérieurs en ligne à peine plus large que la première, légèrement courbée en avant, égaux, les médians un peu plus resserrés. Yeux médians formant un trapèze à peine plus étroit en avant et au moins aussi large que long. Yeux latéraux élevés sur de fortes saillies communes. — Bandeau vertical, plan, à peine aussi large que les yeux antérieurs.— Lames-maxillaires convexes, larges et courtes, un peu échancrées au côté interne autour de la pièce labiale et légèrement inclinées, arrondies à l'angle externe, tronquées obliquement à l'interne. Pièce labiale grande, dépassant le milieu des lames-maxillaires, au moins aussi large que longue, un peu atténuée et très obtusément tronquée, presque arrondie au sommet. — Pattes peu robustes, peu longues, dans les proportions 2, 1-4, 3, pourvues d'épines très longues et sériales sous les tibias I et II et de scopulas longues mais très clairsemées, n'atteignant pas la base des métatarses.

Ce genre ne présente qu'à un degré affaibli les caractères des *Sparassidæ;* ses yeux latéraux fortement soulevés, ses lames-maxillaires légèrement creusées au côté interne, ses pattes fines aux extrémités rappellent les *Philodromus;* d'un autre côté, il rappelle un peu la famille des *Drassidæ,* particulièrement le genre

Liocranum, par la position de ses yeux, la forme de son céphalothorax, etc. Malgré ses caractères ambigus, le genre *Olbus* nous paraît cependant devoir rester à côté des *Sparassus.*

1. **O. sparassoides** Nicolet, in Gay, *Hist. de Chile, Ar.,* p. 415, pl. IV, f. 4, 1851 (sub *Olios*).

♀) Céph.th., long. 3,3; larg. 2,6. — Abd., long. 4,5; larg. 2,9. — Pattes : 1re paire 10; 2e paire 12,6; 3e paire 7,7; 4e paire 10.

Céphalothorax brun-rougeâtre, marqué de lignes rayonnantes plus foncées, parsemé de fines granulations, plus serrées en avant. — Yeux antérieurs gros, égaux, en ligne très légèrement arquée en arrière, équidistants, leurs intervalles un peu plus étroits que leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne sensiblement arquée en avant, égaux, un peu plus petits que les antérieurs; intervalle des médians environ égal à leur diamètre, celui des latéraux environ de moitié plus large. Yeux médians formant un trapèze à peine plus étroit en avant et aussi large que long. Yeux latéraux élevés sur de fortes saillies communes, obliques. — Bandeau vertical, plan, un peu plus étroit que les yeux antérieurs. — Pattes fauves, fortement ponctuées de brun, principalement aux fémurs. Tibia IV plus court que le céphalothorax, au moins des deux tiers de la patella, sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure, vers le milieu, de deux longues épines soulevées très rapprochées. Tibia I pourvu en dessous de deux séries de 6-6 très longues épines grêles, un peu soulevées; métatarse I pourvu dans sa moitié basilaire de 2-2 épines semblables. Scopulas longues et peu serrées, n'atteignant pas la base des métatarses. — Épigyne en grande plaque brun-rouge, légèrement plissée en travers, marquée d'une très grande fossette cordiforme, plus large que longue, un peu échancrée au bord antérieur, renfermant deux carènes étroites très fortement arquées en sens inverse et dessinant deux espaces ovales opposés.

Chili (Gay).

Le type de Nicolet, qui fait partie des collections du Muséum et qui a servi à cette description, est complètement décoloré; d'après Nicolet, l'abdomen est fauve et ponctué de noir comme les pattes, le dessous du corps est brun-rougeâtre. L'auteur indique aussi plusieurs variétés de coloration.

27e Genre **Olios** Walck., *Apt.*, I, p. 263, 1837 (ad part., 7e fam. *sparassoides*).

Sparassus E. Simon, *Rev. Spar.*, p. 246, 1874 (ad part.)

id. *id.* *Ar. Fr.*, p. 332 t. II, 1875 (ad part.)

Heteropoda L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 709, 1875 (ad part.)

Sparassus Keyserling, *Sp. am. Later.*, p. 241, 1880 (ad part.)

Céphalothorax ♂ plus large que long, peu convexe, ♀ aussi large que long ou à peine plus long que large, plus convexe dans le milieu, incliné en avant et surtout en arrière, jamais brusquement abaissé au bord postérieur. — Yeux antérieurs en ligne droite ou très légèrement arquée en arrière, égaux ou les médians à peine plus gros, équidistants ou les médians un peu plus resserrés (*fasciatus*), leurs intervalles jamais plus étroits que leur rayon, rarement un peu plus larges que leur diamètre (*fasciiventris*). Yeux supérieurs en ligne droite ou légèrement arquée en arrière, égaux ou les latéraux à peine plus gros, presque équidistants. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long et plus étroit en avant; les antérieurs beaucoup plus gros que les postérieurs. — Bandeau plus étroit que le diamètre des yeux antérieurs. — Lames-maxillaires convexes, atténuées à la base, arrondies en avant. Pièce labiale deux fois plus large que longue, semi-circulaire, atteignant à peine le tiers du bord interne des lames. — Pattes 2, 1, 4, 3, pourvues d'épines et de scopulas aux tarses et métatarses des quatre paires. — ♂ Patte-mâchoire courte et très robuste; tarse ovale très large, arrondi en avant et dépassant peu le bulbe.

Le type de ce genre est le *Micrommata spongitarsis* L. Duf., composant la 7e famille des *Olios* (*sparassoides*), de Walckenaer; cet auteur n'ayant pas désigné de type pour son genre *Olios*, nous ne voyons pas d'inconvénient à garder ce nom bien connu à l'un des genres qui en ont été démembrés.

1. O. **spongitarsis** L. Dufour, 1820.

(×) *Sparassus argelasius* Walck., *Tabl. Ar.*, 1805. — *Ar. Fr.*, 1825 (ad part.)

Micrommata spongitarsis L. Dufour, *Ann. sc. phys.*, t. IV, p. 12, pl. 69, f. 6, 1820.

Olios spongitarsis Walck., *Apt.*, t. I, p. 574, 1837.

id. algerianus Lucas, *Expl. Alg. Ar.*, p. 204, pl. XII, f. 1, 1842.

Ocypete vulpina C. Koch, *Ar.*, XII, p. 29, f. 974, 1845 (non Hahn).

Olios nigritarsis Canestrini et Pavesi, *Aran. Ital.*, p. 112, 1868.

Sparassus spongitarsis E. Simon, *Rev. Sp.*, etc., p. 259, pl. V, f. 5, 1874.

id. spongitarsis E. Simon, *Ar. Fr.*, t. II, p. 336, pl. VIII, f. 22, 1875.

France méridionale, Espagne, Italie, Algérie (coll. E. Simon).

2. **O. sericeus** Kronenberg in *Fedchenko's Putesh. v. Turk. Ar.*, p. 28, pl. III, f. 19, 1876 (sub *Sparassus*).

Turkestan.

Paraît très voisin d'*O. spongitarsis*.

3. **O. canariensis** Lucas, in Webb et Berth., *Ent.*, p. 30, pl. VII, f. 2, 1842 (sub *Delena*).

Canaries.

Probablement synonyme d'*O. spongitarsis* L. D.

4. **O.** (?) **megacephalus** C. Koch, *Ar.*, XII, p. 25, f. 972, 1845 (sub *Ocypete*).

Cap.

5. **O.** (?) **derasus** C. Koch, *l. c.*, p. 25, f. 973, 1845 (sub *Ocypete*).

Cap.

6. **O.** (?) **melanogaster** C. Koch, *l. c.*, p. 31, f. 975, 1845 (sub *Ocypete*).

Cap.

7. **O.** (?) **detritus** C. Koch, *l. c.*, p. 33, f. 976, 1845 (sub *Ocypete*).

Cap.

D'après les figures de C. Koch, ces quatre espèces paraissent se rapprocher d'*O. Lamarki* Latr.

8. **O tridentiger** O. P. Cambr., *Proceed. zool. soc. Lond.*, p. 537, pl. XLII, f. 5, 1869.

Ile Sainte-Hélène (Cb.)

9. **O.** (?) **africanus** Karsch, *Monatsb. d. Kon. Ak. d. Wiss., Berlin*, p. 325, 1878 (sub *Heteropoda*).

Mozambique : Querimba (Mus. de Berlin).

10. **O.** (?) **natalicus** Karsch, *Zeitchr. f. d. Ges. Naturwiss.*, LI, p. 772, 1878 (sub *Heteropoda*).

Natal (Mus. de Berlin).

11. **O.** (?) **occidentalis** Karsch, *l. c.*, p. 833, 1879 (sub *Sarotes*).

Congo : Chinchonxo (Mus. de Berlin).

L'auteur compare cette espèce à l'*O. Lamarcki* (*captiosus*).

12. **O. ornatus** Thorell, *Rag. mal.*, etc., I, p. 488, 1878 (sub *Palystes*).

Célèbes : Kandari (Mus. de Gênes).

Décrit sur de jeunes individus. D'après l'examen rapide des types conservés au musée de Gênes cette espèce nous paraît appartenir au genre *Olios*. L'auteur n'était pas lui-même bien fixé sur sa classification : après l'avoir décrite sous le nom générique de *Palystes*, il a ensuite proposé de la rapporter au genre *Sparassus*.

13. **O. festivus** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 710, pl. LXI, f. 2, 1875 (sub *Heteropoda*).

Sydney (L. Koch).

Cette espèce paraît rentrer dans le genre *Olios* par son céphalothorax plus large que long, sa pièce labiale semi-circulaire transverse, etc. ; elle présente cependant le caractère exceptionnel de manquer de strie médiane au céphalothorax.

14. **O.** (?) **macilentus** L. Koch, *l. c.*, p. 711, pl. LXI, f. 3, 1875 (sub *Heteropoda*).

Queensland : Bowen (L. Koch).

D'après la description de L. Koch cette espèce se rapproche beaucoup plus des *Olios* que des *Sarotes*.

15. **O. clarus** Keyserl., *Sp. am. Later.*, p. 253, pl. VII, f. 138, 1880 (sub *Sparassus*).

Mexique (coll. E. Simon).

16. **O. rapidus** Keyserl., *l. c.*, p. 257, pl. VII, f. 141, 1880 (sub *Sparassus*).

Brésil sud (coll. E. Simon).

17. **O. fasciatus** Keyserl., *l. c.*, p. 259, pl. VII, f. 142, 1880 (sub *Sparassus*).

Brésil sud (coll. E. Simon).

18. **O.** (?) **helvus** Keyserl., *l. c.*, p. 262, pl. VII, f. 144, 1880 (sub *Sparassus*).

Nouvelle-Grenade (coll. E. Keyserling).

19. **O.** (?) **ferrugineus** C. Koch, *Ar.*, III, p. 41, f. 196, 1836 (sub *Ocypete*).

Sparassus ferrugineus Keys., *l. c.*, p. 256, pl. VII, f. 140, 1880.

Mexique (Keys.), Brésil.

20. **O. obscurus** Keyserl., *l. c.*, p. 255, pl. VII, f. 139, 1880 (sub *Sparassus*).

Mexique (coll. L. Koch).

21. **O.** (?) **roseus** Karsch, *Stett. Ent. Zeitg.*, XL, p. 107, n° 5, 1879.

(?) *S. funestus* Keyserl., *l. c.*, p. 249, pl. VII, f. 135, 1880.

Pérou.

Cette synonymie est indiquée par le Dr Karsch, mais avec doute.

22. **O. Lamarcki** Latr., 1806

Thomisus Lamarcki Latreille, *Gen. Crust.*, etc., t. I, p. 113, 1806.

Olios captiosus Walck., *Apt.*, I, p. 565, 1837.

id. *id.* Vinson, *Ar. Réun.*, etc., p. 93, pl. II, f. 1, 1864.

♂) Céph.th., long. 7; larg. 7,5. — Pattes : 1re paire 37; 2e paire 42,9; 3e paire 30,4; 4e paire 32,5.

Céphalothorax fauve rougeâtre avec la partie céphalique un peu obscurcie, revêtu de pubescence lanugineuse blanchâtre, longue et serrée; peu convexe, fortement incliné en arrière; partie céphalique assez rétrécie et courte; strie thoracique longue, profonde et assez large. — Yeux antérieurs en ligne droite, les médians visiblement plus gros, presque équidistants, leurs intervalles un peu plus larges que le rayon des médians. Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière, égaux et plus petits que les antérieurs; les médians à peine plus resserrés, leur intervalle environ double de leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze un peu plus étroit en avant et un peu plus long que large. — Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères brun-rouge, garnies de forts crins fauves, inégaux. — Plastron brun-fauve, à pubescence blanche longue. — Abdomen (voy. ♀). — Pattes longues, fauve rougeâtre, à pubescence blanche, épaisse et longue, avec les métatarses brun foncé; fémurs présentant un mince anneau brun terminal; tibias un large anneau noirâtre basilaire interrompu en dessus. Tibia IV plus long que le céphalothorax du tiers de la patella seulement, pourvu d'une épine dorsale dans la seconde

moitié, de 2-3 épines latérales et 2-2 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines: deux médianes et une sub-terminale et de deux épines dorsales. Scopulas noires, très épaisses et très longues. — Patte-mâchoire fauve avec le tarse noir et garni de pubescence fauve serrée; patella à peine plus longue que large, parallèle, inerme; tibia de même longueur que la patella, un peu plus étroit, parallèle, garni de forts crins formant brosse au côté interne; apophyse supéro-externe un peu plus longue que le diamètre de l'article, dirigée obliquement en avant, presque droite, épaisse et cylindrique dans la première moitié, atténuée dans la seconde, sub-aiguë; tarse grand, ovale, large, convexe; bulbe pourvu d'un lobe externe noir, très épais, terminé en arrière en forte pointe dentiforme aiguë, recourbée en avant.

♀) Céph.th., long. 7,5; larg. 8. — Abd., long. 12; larg. 7,5. — Pattes : 1re paire 31,5; 2e paire 35; 3e paire 26,4; 4e paire 28.

Céphalothorax plus convexe, à front plus large, brun-rouge garni de pubescence blanche très épaisse mêlée de crins fauves surtout en avant. — Yeux supérieurs encore plus séparés; les médians un peu plus petits que les latéraux et un peu plus resserrés. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long et beaucoup plus étroit en avant.— Abdomen ovale assez large, obtusément tronqué en avant, en dessus testacé obscur et revêtu de pubescence blanchâtre très épaisse et longue mêlée de longs crins faúves, présentant en avant, aux angles antérieurs, deux grandes taches noires ponctuées à contours mal définis, formant une large bordure interrompue sur la ligne médiane, marqué ensuite d'une ligne brune longitudinale étroite, faiblement élargie de loin en loin; parties latérales finement ponctuées de brun surtout en arrière. Ventre fauve rougeâtre, marqué d'une bande longitudinale brune ou noire, assez étroite et entourant la plaque génitale sur l'épigastre, ensuite élargie et ovale, atteignant les filières mais un peu affaiblie en arrière. — Plastron noir. — Chélicères noires, très robustes et convexes, garnies de crins fauves inégaux.— Pattes peu longues, très robustes, hérissées de longs crins faúves, fauves ou brun-rouge plus ou moins foncé; fémurs marqués en dessous de points noirs plus denses et souvent confluents à la base, présentant de plus au sommet une tache noire articulaire; tibias marqués d'un large anneau basi-

laire très noir interrompu en dessus. Scopulas noirâtres, très épaisses et longues. Tibia IV plus court que le céphalothorax, un peu moins de la moitié de la patella, sans épines dorsales. — Epigyne en grande plaque brun-rouge, lisse, en triangle obtus avec le sommet dirigé en avant, marquée d'une grande fossette remplie par une pièce noire assez étroite et presque parallèle dans la première moitié, tronquée et un peu échancrée en avant, brusquement élargie transversalement en arrière, en forme de triangle obtus.

Ile de la Réunion (Muséum; coll. E. Simon); Madagascar (Muséum, Coquerel.)

23. **O. senilis** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 8,4; larg. 8,5. — Pattes : 1re paire 32,6 ; 2e paire 37,6 ; 3e paire 26 ; 4e paire 28,5.

Céphalothorax noir, revêtu de pubescence d'un blanc brillant, longue, très épaisse et couchée; large, convexe, fortement incliné en avant et en arrière; front large; strie thoracique longue et profonde. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière, égaux; intervalle des latéraux égal à leur diamètre, celui des médians un peu plus étroit. Yeux supérieurs en ligne droite, plus petits que les antérieurs, les médians un peu plus petits que les latéraux, presque équidistants, leurs intervalles ayant environ trois fois leur diamètre. Yeux latéraux des deux lignes élevés sur une large saillie commune, très basse. Yeux médians formant un trapèze un peu plus large que long et beaucoup plus étroit en avant. — Bandeau un peu plus étroit que les yeux médians antérieurs. — Chélicères, pièces buccales, plastron et hanches très noirs. — Abdomen noirâtre, garni en dessus de pubescence fauve-rouge vif, longue, très serrée. — Pattes assez longues, très robustes, brun-rouge, garnies de pubescence blanche mêlée de longs crins avec les métatarses noirs et garnis de crins fauves; fémurs et tibias marqués de points noirs irréguliers plus denses en dessous, présentant de plus, de larges anneaux noirs basilaires et terminaux, anneaux basilaires des tibias s'étendant à l'extrémité des patellas. Tibia IV plus court que le céphalothorax au moins de la moitié de la patella, sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines

et de deux épines dorsales. Scopulas noirâtres, très épaisses et longues. — Patte-mâchoire noire garnie de crins fauves. — Épigyne en grande plaque brun-rouge, convexe, pubescente, ovale, plus longue que large, coupée d'une fossette longitudinale en triangle à sommet très aigu dirigé en avant, renfermant une pièce noire de même forme; les bords de la fossette ciliés.

Ceylan (coll. E. Simon).

24. **O. zulu** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 6,9; larg. 6,5. — Abd., long. 10; larg. 7. — Pattes : 1re paire 24,5; 2e paire 26,7; 3e paire 20,7; 4e paire 23,2.

Céphalothorax fauve rougeâtre clair avec le bord frontal rembruni, garni de pubescence blanchâtre assez longue, peu serrée; court et large, très fortement convexe dans le milieu, incliné en avant et en arrière, à peine atténué en avant et à front très large comme chez les *Cebrennus* et *Nisueta;* strie thoracique assez longue, reculée, prolongée sur la partie céphalique par une fine ligne brune divisée en avant. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians un peu plus gros, un peu plus resserrés, leur intervalle environ d'un tiers plus étroit que leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne presque droite, égaux, presque équidistants (les médians à peine plus resserrés), leurs intervalles ayant près de trois fois leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long. Yeux latéraux soulevés. — Bandeau environ d'un tiers plus étroit que les yeux antérieurs. — Abdomen ovale, court, convexe, fauve obscur plus pâle en dessous, légèrement ponctué de brun sur les côtés. — Plastron fauve clair testacé. — Pièce labiale et lames-maxillaires brun-rouge avec le bord interne testacé. — Chélicères très robustes, larges et convexes, plus longues que patella I, noires, garnies de crins très espacés. — Pattes assez longues, peu robustes, fauve rougeâtre clair avec les métatarses et tarses très rembrunis. Tibia IV plus court que le céphalothorax environ de la moitié de la patella, sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines dont les deux basilaires plus resserrées, de deux épines dorsales, et de trois épines externes. Patellas pourvues d'une seule petite épine sur leur face postérieure. Scopulas noirâtres, longues, assez serrées, atteignant

presque la base des métatarses aux quatre paires. — Épigyne en plaque brun-rouge très grande, convexe, presque parallèle, divisée, dans toute sa longueur, par une strie très profonde, légèrement élargie dans le milieu.

Lessouto, au nord du Cap (coll. E. Simon, donné par le Dr Casalis).

Espèce remarquable présentant le faciès d'un *Cebrennus.*

25. **O. pusillus** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 3,7; larg. 3,6. — Abd., long. 4,5; larg. 3,3. — Pattes : 1re paire 16,7; 2e paire 18,2; 3e paire 12,5; 4e paire 14,5.

Céphalothorax fauve rougeâtre testacé à pubescence blanchâtre assez longue, mêlée de crins en avant; large, très convexe, fortement incliné en arrière et un peu en avant, à front très large; strie thoracique assez courte et fine, très reculée sur la pente postérieure. — Yeux antérieurs en ligne droite, les médians au moins d'un tiers plus gros, presque équidistants, leurs intervalles à peine plus étroits que le diamètre des médians. Yeux supérieurs en ligne droite, plus petits que les antérieurs, presque égaux, presque équidistants, leurs intervalles plus que doubles de leur diamètre. Yeux latéraux non soulevés. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long et à peine plus étroit en avant.— Bandeau un peu plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères brun-rouge, très robustes et convexes, garnies de crins fauves et noirs inégaux, espacés. — Plastron fauve, légèrement ponctué de brun. Pièces buccales brunâtres avec le bord interne testacé. — Abdomen fauve clair à pubescence longue blanchâtre, marqué en dessus de quelques points bruns irréguliers. — Pattes assez longues, assez robustes, fauve rougeâtre testacé, à pubescence fauve, longue et mêlée de crins. Tibia IV de même longueur que le céphalothorax, sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines dont la basilaire plus courte et de deux longues épines dorsales. Scopulas longues et assez serrées aux tarses et métatarses des quatre paires. — Épigyne présentant, près le pli épigastrique, une profonde fossette semi-circulaire, un peu plus large que longue, limitée en avant par un épais rebord noir convexe et arqué.

Madagascar (Muséum, rapporté par M. Grandidier).

26. O. fasciiventris *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 6,5; larg. 6. — Abd., long. 15,5; larg. 8. — Pattes : 1re paire 22; 2e paire 25; 3e paire 13; 4e paire 19,5.

Céphalothorax fauve-rouge concolore à pubescence fauve peu serrée; court et large, convexe dans le milieu, fortement incliné en arrière, plus légèrement en avant, à front très large; strie thoracique courte et fine. — Yeux antérieurs en ligne droite, égaux, presque équidistants, leurs intervalles au moins de moitié plus larges que leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne presque droite, plus petits que les antérieurs; les médians un peu plus petits que les latéraux, presque équidistants, leurs intervalles ayant au moins trois fois leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze plus large que long, plus étroit en avant. — Bandeau un peu plus étroit que les yeux médians antérieurs. — Chélicères très robustes et convexes, fauve rouge, garnies de forts crins fauves inégaux assez espacés. — Plastron fauve clair.— Abdomen ovale convexe, assez atténué en arrière, fauve rougeâtre clair, rembruni et violacé en arrière, revêtu de pubescence jaune vif, très courte et serrée, marqué sur les côtés de points brunâtres disposés en petites lignes ondulées, en dessus dans la première moitié d'une bande longitudinale lancéolée, dans la seconde d'une simple ligne médiane régulièrement denticulée. Ventre testacé, marqué d'une large bande longitudinale brun-violacé très foncé, commençant en avant près du pli épigastrique, graduellement et légèrement atténuée en arrière, n'atteignant pas les filières. — Pattes assez courtes et robustes; fémurs fauve-rouge comme le céphalothorax; patellas et tibias brun-rouge clair; métatarses et tarses brun-rouge très foncé. Tibia IV plus court que le céphalothorax au moins de la moitié de la patella, pourvu de 2-2 épines latérales, de 2-3 épines inférieures mais sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines disposées en deux lignes, et de deux épines dorsales. Scopulas épaisses, atteignant la base des métatarses aux quatre paires. — Epigyne en fossette presque carrée, remplie d'une pièce de même forme, rougeâtre lisse, marquée d'une dépression médiane transverse, élevée et verticale en arrière avec la face postérieure creusée d'une grande fossette ovale transverse.

Zanzibar (collection E. Simon, rapporté par M. Raffray.)

27. **O. fasciculatus** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 5,7; larg. 6. — Pattes : 1re paire 28; 2e paire 30,8; 3e paire 22; 4e paire 23,6.

Céphalothorax brun-rouge très foncé, un peu éclairci au bord postérieur, revêtu de pubescence lanugineuse blanchâtre, longue et serrée; peu convexe, fortement incliné en arrière; partie céphalique assez rétrécie et courte; strie thoracique longue, profonde et assez large. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians un peu plus gros, presque équidistants, leurs intervalles environ d'un tiers plus étroits que le diamètre des médians. Yeux supérieurs en ligne presque droite, égaux et plus petits que les antérieurs, équidistants, leurs intervalles ayant près de trois fois leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long et plus étroit en avant. — Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères noires, garnies de forts crins fauves inégaux. — Plastron fauve rougeâtre pubescent. — Pièces buccales brun-rouge.— Abdomen ovale, brun-fauve à pubescence jaunâtre très épaisse mêlée de longs crins; dans la première moitié une bande longitudinale lancéolée, finement bordée de brun, dans la seconde une simple ligne médiane atténuée en arrière. Ventre fauve concolore. — Pattes longues, brun-rouge clair avec les métatarses presque noirs, garnies de pubescence fauve serrée et longue. Tibia IV de même longueur que le céphalothorax, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines inférieures et de 2-2 épines latérales. Fémur I pourvu sur la face antérieure de trois épines dont les deux premières plus resserrées et de deux épines dorsales. Scopulas noirâtres longues. — Patte-mâchoire fauve avec le tarse noirâtre mais couvert de pubescence fauve; patella à peine plus longue que large, parallèle, pourvue d'une seule épine externe; tibia un peu plus long que la patella, plus étroit à la base, ensuite un peu élargi; son apophyse supéro-externe noire, presque aussi longue que le diamètre de l'article, dirigée en dehors presque perpendiculairement, épaisse et droite dans la première moitié, fortement atténuée et un peu courbe dans la seconde, sub-aiguë; bord externe du tibia pourvu, au-des-

sous de l'apophyse, d'une épaisse touffe de crins obtus; tarse grand, ovale large, convexe; bulbe pourvu à la base externe d'une longue apophyse noire et grêle, fortement recourbée en dedans, et présentant à l'extrémité un lobe spirale rougeâtre, sans apophyse médiane.

♀) Céph.th., long. 6; larg. 5,7. — Pattes : 1re paire 24; 2e paire 26,2; 3e paire 20,3; 4e paire 22,6.

Céphalothorax fauve rougeâtre très obscur avec la partie céphalique très rembrunie surtout en avant, garni de pubescence blanchâtre, serrée, longue, mêlée de crins; relativement peu convexe, à front très large; strie thoracique large, peu longue. — Yeux antérieurs en ligne droite par leurs centres; les médians visiblement plus gros, un peu plus espacés, leur intervalle environ d'un tiers plus étroit que leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne presque droite, les médians un peu plus petits, presque équidistants, leurs intervalles ayant près de trois fois le diamètre des médians. Yeux médians formant un trapèze aussi long que large, un peu plus étroit en avant.— Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères très robustes, larges, convexes, entièrement noires, garnies de crins fauves et noirs inégaux. — Abdomen ovale, en dessus brun-fauve rougeâtre garni de pubescence fauve très longue et serrée, marqué dans la première moitié d'une étroite bande lancéolée bordée de brun, dans la seconde moitié d'une simple ligne médiane brune. Ventre brun-fauve concolore. Pièces buccales brunes, largement bordées de testacé. — Plastron fauve testacé. — Pattes assez longues, avec les fémurs fauve rougeâtre, les autres articles brun-rouge plus foncé aux extrémités, à pubescence fauve très longue. Fémur IV plus long que le céphalothorax. Tibia IV un peu plus court que le céphalothorax à peine d'un tiers de la patella, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines inférieures, de 2-1 épines latérales. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines, deux rapprochées dans la première moitié, la troisième près de l'extrémité, et d'une seule épine dorsale. Scopulas épaisses et longues, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire fauve avec le tarse noirâtre mais éclairci à la base. — Epigyne en fossette presque arrondie, divisée par une carène testacée, très étroite en avant, graduellement élargie en arrière en triangle très allongé.

Californie : Mariposa (coll. E. Simon, envoyé par M. Thévenet).

Cette remarquable espèce semble faire le passage des *Isopoda* aux *Olios;* son céphalothorax est plus déprimé que chez les *Olios,* moins cependant que chez la pluspart des *Isopeda,* et chez la femelle il est un peu plus long que large. — La patte-mâchoire du mâle courte, robuste, à tarse large rappelle celle d'un *Isopeda.*

28. **O. atomarius** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 4,6; larg. 4,6.— Abd., long. 6,5; larg. 4,4.— Pattes : 1re paire 21,2; 2e paire 23,6; 3e paire 16,3; 4e paire 18.

Céphalothorax fauve rougeâtre clair concolore à pubescence blanchâtre longue; court et très large, convexe dans le milieu, fortement incliné en arrière, plus légèrement en avant, à front très large; strie thoracique assez longue et fine. — Yeux antérieurs en ligne droite par leurs sommets, les médians environ d'un tiers plus gros, presque équidistants, leurs intervalles visiblement plus étroits que le diamètre des médians. Yeux supérieurs en ligne tout à fait droite, les médians un peu plus petits que les latéraux, presque équidistants, leurs intervalles ayant près de trois fois le diamètre des médians. Yeux médians formant un trapèze plus large que long, à peine plus étroit en avant.— Bandeau étroit, ayant à peine le rayon des yeux médians antérieurs. — Chélicères robustes et convexes, fauve-rouge, lisses, garnies de crins fauves inégaux espacés. — Plastron fauve testacé clair. — Abdomen ovale, assez atténué en arrière, fauve obscur garni de pubescence jaune assez longue et peu serrée, marqué en dessus de quelques petits points bruns irréguliers, très espacés, en dessous d'une large bande noirâtre bordée de deux fines lignes claires, partant du pli épigastrique, largement interrompue dans le milieu, atténuée et très effacée en arrière. — Pattes longues, médiocrement robustes, fauve rougeâtre, concolores. Tibia IV un peu plus court que le céphalothorax, pourvu de 2-2 longues épines inférieures, de deux petites épines latérales antérieures mais sans épines dorsales ni épines latérales postérieures. Fémur I pourvu, sur la face antérieure, de deux épines fines inégales et de deux épines dorsales. Scopulas épaisses et atteignant presque la base des métatarses aux paires antérieures, plus claires et atteignant à peine leur milieu aux

paires postérieures. — Epigyne en plaque brunâtre, finement striée, convexe, marquée d'une dépression longitudinale et au bord postérieur d'une forte échancrure triangulaire renfermant une pièce cordiforme noire et lisse.

Amazone : Pevas (Pérou) (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

Par la forme de son épigyne, cette espèce se rapproche beaucoup d'*O. rufus,* figuré par le comte Keyserling (*l. c.*, pl. VII, fig. 144); il en diffère surtout par la bande ventrale noirâtre et par les yeux médians de la seconde ligne visiblement plus petits que les latéraux.

Nota. — Les espèces suivantes qui nous sont inconnues rentrent dans les genres *Olios* et *Sadala*, mais nous ne pouvons actuellement décider de leur place définitive.

O. **gracilipes** Taczanowski, *Horæ Soc. Ent. Ross.*, t. IX, p. 76, 1872.
Sparassus gracilipes Keyserling, *Sp. am. Latr.*, p. 241, pl. vii, f. 30. 1880.
Cayenne (Musée de Varsovie).

O. **cayanus** Tacz., *l. c.*, p. 79, 1872.
Sparassus cayanus Keys., *l. c.*, p. 242, pl. vii, f. 131, 1880.
Cayenne (Musée de Varsovie).

O. **quinquelineatus** Tacz., *l. c.*, p. 80, 1872.
Cayenne (Musée de Varsovie).

O. **nigriventris** Tacz., *l. c.*, p. 78, 1872.
Cayenne (Musée de Varsovie).

O. **rubripes** Tacz., *l. c.*, p. 75, 1872.
Cayenne (Musée de Varsovie).

O. **tigrinus** Keys., *l. c.*, p. 251, pl. vii, f. 137, 1880 (sub *Sparassus*).
Pérou : Paucal (Musée de Varsovie).

O. **nigrovittatus** Keys., *l. c.*, p. 247, pl. vii, f. 134, 1880 (sub *Sparassus*).
Pérou : Paucal (Musée de Varsovie).

O. **montanus** Keys., *l. c.*, p. 245, pl. vii, f. 133, 1880 (sub *Sparassus*).
Pérou : Paucal (Musée de Varsovie).

O. **silvaticus** Blackwall, *Ann. mag. of n. h.*, p. 423, 1862 (sub *Sparassus*).
Rio-Janeiro.

O. maculatus Bl., *l. c.*, p. 424, 1862 (sub *Sparassus*).
Rio-Janeiro.

O. striatus Bl., *Ann. mag. of n. h.*, p. 390, 1868 (sub *Sparassus*).
Indes-Orientales.

28e Genre **Midamus** *nov. gen.*

Sparassus E. Simon, *Rev. Sp.*, 1874 (ad part.)

Céphalothorax (♂) un peu plus long que large, peu convexe, également incliné en avant et en arrière, non brusquement abaissé au bord postérieur; partie céphalique courte, à front assez étroit.—Yeux antérieurs en ligne droite, très resserrés, leurs intervalles beaucoup plus étroits que leur rayon; les médians beaucoup plus gros que les latéraux. Yeux supérieurs en ligne arquée en arrière, égaux, équidistants ou les médians un peu plus séparés. Yeux médians formant un carré régulier ou un trapèze aussi large que long. Yeux latéraux non soulevés. — Bandeau plus étroit que le diamètre des yeux antérieurs. — Lames-maxillaires courtes, larges, convexes, un peu atténuées à la base, arrondies à l'angle externe, très obliquement et obtusément tronquées à l'interne. Pièce labiale deux fois plus large que longue, semi-circulaire, n'atteignant pas le milieu du bord interne des lames. — Pattes relativement grêles, longues, 2, 1, 4, 3, la première et la quatrième presque égales, pourvues d'épines; des scopulas longues et très peu serrées aux tarses et métatarses des quatre paires.

SPECIES

1 { Oculi medii postici inter se paulo latius quam a lateralibus separati. Cephalothorax æque longus ac latus. Abdomen albo pubescens, vitta media fusca postice denticulata supra ornatum. (♂) Tibia pedum-maxillarium patella angustior apophysa longissima et robusta extus ad basin armata .... *Baulnyi.*

Oculi postici æquedistantes. Cephalothorax paulo longior quam latior. Abdomen flavum læte flavo-pubescens. Tibia pedum-maxillarium patella haud angustior apophysa longa sat gracili atque ad apicem hamata extus ad apicem armata .... *auricomis.* }

1. **M. Baulnyi** E. Simon, *l. c.*, p. 258, pl. v, f. 4, 1874 (sub *Sparassus*).

Maroc (coll. E. Simon).

2. **M. auricomis** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 5,5; larg. 5. — Abd., long. 7,5; larg. 4. — Pattes : 1re paire 31; 2e paire 34,8; 3e paire 21,5; 4e paire 25,5.

Céphalothorax fauve-rouge clair et vif, concolore, à pubescence jaune brillant assez longue; peu convexe, à peine incliné en avant; strie thoracique assez longue et profonde; front relativement assez étroit. — Yeux antérieurs en ligne droite, gros, les médians un peu plus gros que les latéraux, leur intervalle à peine égal à leur rayon, celui des latéraux encore plus étroit. Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière, plus petits que les antérieurs, égaux, presque équidistants, leurs intervalles environ de moitié plus larges que leur diamètre. Yeux médians formant un rectangle un peu plus large que long. — Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères peu convexes, presque planes en avant, fauves, lisses, garnies de crins blanchâtres inégaux.— Plastron fauve testacé. — Abdomen ovale fauve testacé à pubescence assez longue, jaune très brillant un peu doré — Pattes longues, assez grêles surtout aux extrémités, jaune orangé vif avec les métatarses et tarses éclaircis. Tibia IV plus long que le céphalothorax presque de la moitié de la patella, pourvu de 2-2 épines latérales, de 2-2 épines inférieures, mais sans épines dorsales. Fémur I pourvu de deux grandes épines sur la face antérieure et de deux épines dorsales. Scopulas très longues mais très peu serrées, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire testacée avec le tarse rougeâtre; patella presque de moitié plus longue que large, parallèle, sans épines; tibia sensiblement plus long que la patella, un peu plus étroit, presque parallèle, pourvu d'une forte épine au côté interne près de la base, son angle supéro-externe prolongé par une apophyse presque aussi longue que l'article, droite et dirigée en avant parallèlement au bord tarsal, peu atténuée, mais brusquement terminée en petite pointe grêle très aiguë, recourbée en dedans; tarse très long, ovale allongé,

un peu creusé au bord externe; bulbe entouré d'un fort stylum, terminé en pointe sétacée très longue et contournée formant une grande boucle perpendiculaire.

Zanzibar (coll. E. Simon, rapporté par M. Raffray).

29e Genre **Sarotes** Sund., 1833 (ad part.)

Heteropoda L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 709, 1875.

Sarotes Thorell, *Rag. mal.*, II, p. 188, 1878.

Céphalothorax (♂ ♀) plus long que large, fortement convexe dans le milieu, incliné en avant et en arrière, jamais brusquement abaissé au bord postérieur. — Yeux antérieurs en ligne droite, gros, égaux, leurs intervalles rarement plus étroits que leur rayon, rarement plus larges que leur diamètre, également espacés, quelquefois les médians un peu plus resserrés (*conspicuus, punctatus, nitelinus* L. Koch.), quelquefois les médians un peu plus écartés (*pictus* L. Koch). Yeux supérieurs en ligne droite ou à peine arquée en arrière, égaux, équidistants ou les médians plus resserrés. Yeux médians formant un trapèze au moins aussi long que large et à peine plus étroit en avant, les antérieurs toujours beaucoup plus gros que les postérieurs. — Bandeau aussi large que les yeux antérieurs. — Lames-maxillaires convexes, atténuées à la base, arrondies en avant. Pièce labiale plus longue que large, un peu atténuée en avant, arrondie ou très obtusément tronquée au sommet, atteignant au moins le milieu du bord interne des lames-maxillaires.— ♂ Patte-mâchoire assez longue; tarse ovale allongé, terminé en pointe dépassant beaucoup le bulbe; bulbe toujours pourvu, dans la seconde moitié, d'une pièce discoïde formée d'un stylum roulé concentriquement. — Pattes 2, 1, 4, 3, médiocrement inégales, longues et robustes, pourvues d'épines et de scopulas épaisses aux tarses et aux métatarses.

Ce genre est propre à l'Australie et à la Malaisie; il correspond (moins les trois espèces *festivus, regina* et *macilentus*) au genre *Heteropoda* du Dr L. Koch; comme nous l'avons vu plus haut, le nom *Heteropoda*, appartenant de droit au groupe de *H. venatoria*, ne peut être maintenu ici.

1. **S. mygalinus** Dols., *Natuurk. Tijds. V. Ned. Ind.*, 3e sér., D. III, p. 426, 1857 (sub *Olios*).
id. Dols., *Verh. Natuurk. Ver. Nederl. Ind.*, vol. V, p. 54, pl. v, f. 5, 1859.
Heteropoda badia L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 732, pl. LXIV, f. 1, 1875.
Sarotes mygalinus Thorell, *Rag. mal.*, etc., II, p. 188, 1878.
Bornéo : Sandakou (Muséum, par MM. Monteiro et Rey); Moluques : Gilolo, Thernates (coll. E. Simon); Bourou (L. Koch); Amboine (Mus. civ. Genova).

2. **S. hæmorrhoidalis** L. Koch, *l. c.*, p. 726, pl. LXIII, f. 2, 1875 (sub *Heteropoda*).
Sydney (L. Koch).

3. **S. incomtus** L. Koch, *l. c.*, p. 727, pl. LXIII, f. 3, 1875 (sub *Heteropoda*).
Australie (L. Koch).

4. **S. rutilus** L. Koch, *l. c.*, p. 729, pl. LXIII, f. 4, 1875 (sub *Heteropoda*).
Queensland : Bowen (L. Koch).

5. **S. Diana** L. Koch, *l. c.*, p. 730, pl. LXIII, f. 5, 1875 (sub *Heteropoda*).
Australie (L. Koch).

6. **S. salacius** L. Koch, *l. c.*, p. 737, pl. LXIV, f. 4; pl. LXV, f. 1. 1875 (sub *Heteropoda*).
Australie orientale : Rockhampton, Bowen, Peak-Downs, Sydney; Australie septentrionale : Cap York (L. Koch).

7. **S. patellatus** Karsch, *Zeitchr. f. d. ges. Naturwiss.*, LI, p. 809, 1878 (sub *Heteropoda*).
Tasmanie (Musée de Berlin).

8. **S. calligaster** Thorell, *Akad. Forhandl.*, nº 4, p. 385, 1870 (sub *Heteropoda*)

Heteropoda calligaster L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 734, pl. LXIV, f. 2-3, 1875.

Australie : Sydney, Peak-Downs (L. Koch); Adélaïde (Karsch).

9. **S. pallidus** L. Koch, *l. c.*, p. 713, pl. LXI, f. 4, 1875 (sub *Heteropoda*).

Queensland : Peak-Downs (L. Koch).

10. **S. pictus** L. Koch, *l. c.*, p. 714, pl. LXI, f. 5, 1875 (sub *Heteropoda*).

Nouvelle-Hollande (L. Koch).

11. **S. conspicuus** L. Koch, *l. c.*, p. 717, pl. LXII, f. 1, 1875 (sub *Heteropoda*).

Queensland : Bowen (L. Koch).

12. **S. punctatus** L. Koch, *Verh. z. b. Ges. Wien.*, p. 872, 1865 (sub *Ocypete*).

Heteropoda punctata L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 719, pl. LXII, f. 2-3, 1875.

Australie orientale : Bowen, Port-Mackay, Wollongong, Rockhampton, Sydney, Gayndah (L. Koch).

13. **S. nitelinus** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 722, pl. LXII, f. 4 (sub *Heteropoda*).

Queensland : Peak-Downs (L. Koch).

14. **S. præclarus** L. Koch, *l. c.*, p. 723, pl. LXII, f. 5, pl. LXIII, f. 1 (sub *Heteropoda*).

Australie orientale : Rockhampton, Gayndah (L. Koch).

15. **S. coccineiventris** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 6,1; larg. 6.— Pattes : 1re paire 35,8; 2e paire 36,4; 3e paire 24,7; 4e paire 29.

Céphalothorax fauve-rouge clair concolore à pubescence jaune clair brillant assez longue et couchée ; peu convexe, à peine incliné en avant ; strie thoracique longue et profonde ; front relativement assez étroit.— Yeux antérieurs en ligne presque droite, très gros, égaux et très resserrés ; intervalle des médians plus étroit que leur rayon, celui des latéraux encore plus étroit. Yeux supérieurs en ligne droite, plus petits que les antérieurs, néanmoins assez gros, les latéraux un peu plus gros que les médians ; intervalle des médians environ égal à leur diamètre, celui des latéraux un peu plus large. Yeux médians formant un trapèze presque aussi large que long. Yeux latéraux à peine soulevés, leur intervalle plus étroit que le diamètre des supérieurs.— Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères longues, peu convexes, fauves, garnies de crins jaunâtres inégaux ; bord supérieur de la rainure pourvu de deux dents reculées dont la première beaucoup plus forte ; bord inférieur d'une petite dent près du crochet, puis d'une série de quatre dents presque contiguës dont les deux premières plus fortes.— Plastron et pièces buccales fauve clair. — Abdomen fauve rougeâtre clair à pubescence longue jaune clair brillant, mêlée en dessous, près du pli épigastrique, de poils rouge orangé. — Pattes longues, assez grêles, surtout aux extrémités, fauve rougeâtre à pubescence jaune vif. Tibia IV plus long que le céphalothorax presque du tiers de la patella, pourvu en dessus, dans la seconde moitié, d'une épine dorsale, de 2-2 épines inférieures et 2-2 épines latérales. Fémur I pourvu d'une ligne de trois épines sur la face antérieure et de deux épines dorsales. Patellas pourvues de deux épines aux quatre paires. Scopulas médiocres, atteignant la base des métatarses aux deux premières paires, dépassant leur milieu aux deux postérieures. — Patte-mâchoire fauve rougeâtre ; patella presque de moitié plus longue que large, parallèle, pourvue de deux épines latérales ; tibia au moins d'un tiers plus long que la patella, plus étroit à la base, légèrement et graduellement élargi à l'extrémité, pourvu près la base d'un verticille de très grandes épines et plus en avant d'une épine externe plus petite ; apophyse supéro-externe au moins de moitié plus courte que le diamètre de l'article, obliquement divergente, large dans la première moitié, brusquement rétrécie dans la seconde et terminée en pointe grêle, aiguë, un peu courbée en

bas, un peu plus courte que la partie basilaire large; tarse presque aussi long que la patella et le tibia, étroit, terminé en pointe dépassant le bulbe de presque toute sa longueur; bulbe discoïde, entouré d'un fort stylum brun-rouge circulaire et pourvu d'une apophyse médiane blanche membraneuse dirigée en avant.

♀) Céph.th., long. 8,1; larg. 7. — Abd., long. 10; larg. 7,5. — Pattes. 1re paire 32,1; 2e paire 33,6; 3e paire 24; 4e paire 29,2.

Céphalothorax fauve-rouge foncé, plus convexe, à front plus large. — Yeux un peu plus séparés surtout les supérieurs; intervalle des médians supérieurs environ de moitié plus large que leur diamètre, celui des latéraux presque double. — Chélicères plus robustes, brun-rougeâtre. — Plastron et hanches fauve-rouge très vif à pubescence rouge orangé. — Abdomen fauve en dessus à pubescence jaune concolore, en dessous avec l'épigastre et une large bande ventrale, un peu atténuée en arrière, rouge orangé vif. — Pattes plus courtes; tibia IV plus court que le céphalothorax; scopulas plus épaisses, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire fauve-rouge avec le tarse noirâtre. — Epigyne en plaque brune très-lisse, marquée d'une petite fossette plus longue que large, arrondie en avant, un peu atténuée et tronquée en arrière, renfermant une pièce brune n'atteignant pas tout à fait son bord antérieur et un peu échancrée en avant.

Var. ♀, fémurs I et II marqués en dessous vers le milieu d'une large tache brune.

Moluques : Gilolo (coll. E. Simon), Thernates (Muséum, Raffray); Nouvelle-Guinée : Dorey (Muséum, Raffray).

Voisin de *S. pallidus* L. Koch (*Ar. Austr.*, p. 713, pl. LXI, f 4, 4a) dont le Dr L. Koch n'a décrit que le mâle, il en diffère surtout par le tibia de la quatrième paire plus long que le céphalothorax, par l'apophyse tibiale beaucoup plus courte, enfin par le bulbe dont le stylum ne forme pas deux cercles successifs mais un seul.

30e Genre **Sadala** *nov. gen.*

Sparassus Keyserling, *Sp. am. Later.*, 1880 (ad part.)

Céphalothorax (♂, ♀) plus long que large, fortement convexe dans le milieu, incliné en avant et en arrière, jamais brusque-

ment abaissé au bord postérieur, de même forme que chez les *Sarotes;* front large. — Yeux antérieurs en ligne fortement arquée en arrière; les médians beaucoup plus gros que les latéraux; resserrés, leurs intervalles rarement beaucoup plus larges que leur rayon. Yeux supérieurs en ligne un peu arquée en arrière, équidistants ou les médians souvent un peu plus resserrés, les latéraux un peu plus gros. Yeux médians formant un quadrilatère parallèle, rarement un trapèze à peine plus étroit en avant (*pictitarsis*). Bandeau plus étroit que le diamètre des yeux antérieurs. — Lames-maxillaires convexes, atténuées à la base, arrondies en avant. Pièce labiale environ aussi longue que large, parallèle ou à peine atténuée en avant et obtusément tronquée, atteignant presque le milieu du bord interne des lames. — Pattes longues, surtout ♂, 2, 1, 4, 3, pourvues d'épines; des scopulas aux tarses et aux métatarses des quatre paires. — ♂ Patte-mâchoire allongée; tarse ovale étroit, terminé en pointe dépassant beaucoup le bulbe.

Diffère du genre *Olios* par la forme du céphalothorax et de la pièce labiale, et l'inégalité des yeux antérieurs; par le céphalothorax et la pièce labiale il se rapproche du genre *Sarotes*, dont il diffère surtout par la première ligne oculaire fortement arquée en arrière. — Les *Sadala* sont propres à l'Amérique du Sud et surtout répandus dans le bassin de l'Amazone.

1. **S. antiguensis** Keys., *Sp. am. Later.*, p. 264, pl. VII, f. 14?, 1880 (sub *Sparassus*).

Antigua, Saint-Domingue (Musée de Bruxelles; coll. E. Simon); Antilles (Muséum de Paris).

2. **S. rufa** Keys., *l. c.*, p. 263, pl. VII, f. 145, 1880 (sub *Sparassus*).
Bogota (coll. E. Keyserling).

3. **S.** (?) **pellucida** Keys., *l. c.*, p. 250, pl. VII, f. 136, 1880 (sub *Sparassus*).
Pérou : Pumamarca (Musée de Varsovie).

4. **S.** (?) **lutea** Keys., *l. c.*, p. 244, pl. VII, f. 132, 1880 (sub *Sparassus*).
Pérou : Amable Maria (Musée de Varsovie).

5. **S. ventrosa** Nicolet, in Gay, *Hist. de Chile, Ar.*, p. 413, 1852 (sub *Olios*).

Chili.

Le type, conservé au Muséum de Paris, est un jeune mâle en très mauvais état (1).

6. **S. paraensis** Keys., 1880.

Sparassus paraensis Keyserling, *Sp. am. Later.*, p. 23?, pl. VII, f. 147.

M. le comte E. Keyserling n'a décrit que la femelle de cette espèce, j'ai reçu le mâle depuis la publication de son ouvrage :

♂ Céph.th., long. 5,9; larg. 5,3. — Pattes : 1re paire 33,9; 2e paire 3?; 3e paire 24; 4e paire 27.

Céphalothorax fauve rougeâtre avec la partie céphalique très légèrement rembrunie, revêtu de pubescence jaunâtre courte; large et assez convexe dans le milieu, fortement incliné en arrière, plus légèrement en avant; strie thoracique longue. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians un peu plus gros que les latéraux, leur intervalle visiblement plus large que leur rayon, celui des latéraux égal à ce rayon. Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians visiblement plus petits que les latéraux, un peu plus resserrés, leur intervalle n'ayant pas tout à fait deux fois leur diamètre. Yeux médians formant un carré presque régulier; intervalle des antérieurs aux postérieurs, visiblement plus large que le diamètre de ces derniers. — Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères robustes, fauve

(1) Nicolet a décrit dans l'ouvrage de Gay, sept espèces sous les noms génériques d'*Olios* et de *Sparassus* :

O. Martius appartient au genre *Isopeda*.

O. ventrosus appartient au genre *Sadala*.

O. hispidus = *Isopeda Martius*.

O. sparassoides type du genre *Olbus*.

Sparassus punctipes type du genre *Phydile*.

Les types des deux autres espèces n'existent plus au Muséum, il nous est donc impossible de classer avec certitude : *Olios flavens* et *Sparassus americanus*.

rouge concolores, garnies de crins fauves inégaux, mêlés de crins noirs. — Plastron fauve. — Abdomen fauve brunâtre en dessus, garni de pubescence fauve, longue et mêlée de crins noirs; ventre fauve plus clair concolore. — Pattes longues, assez grêles aux extrémités, fauve rougeâtre foncé concolores. Tibia IV un peu plus long que le céphalothorax, à peine de la moitié de la patella, pourvu de 2-2 épines inférieures, 2-2 épines latérales, et d'une épine dorsale dans la seconde moitié. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines et de deux épines dorsales. Patellas des quatre paires pourvues de deux épines latérales. Scopulas assez longues, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire fauve avec le tarse noirâtre; patella environ de moitié plus longue que large, pourvue de deux épines latérales; tibia un peu plus long que la patella, pourvu à la base d'un verticille de quatre grandes épines et plus en avant d'une épine externe; son apophyse supéro-externe, plus courte que le diamètre de l'article, dirigée en avant et assez fortement en bas, nullement divergente, simple, en triangle allongé, large à la base et régulièrement atténuée sub-aiguë; tarse ovale, allongé, un peu plus convexe au côté externe; bulbe ovale simple coupé d'un pli médian longitudinal.

Para (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

7. **S. pictitarsis** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 5,5; larg. 5. — Pattes: 1re paire 32,5; 2e paire 34,7; 3e paire 24; 4e paire 25,6.

Céphalothorax fauve-rouge un peu éclairci sur les côtés, concolore ou marqué sur la partie céphalique de linéoles brunes ramifiées partant des yeux, revêtu de pubescence jaune-rouge très courte; large et convexe dans le milieu, fortement incliné en arrière, plus légèrement en avant; strie thoracique assez longue. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians un peu plus gros que les latéraux, leur intervalle un peu plus large que leur rayon, celui des latéraux, au contraire, un peu plus étroit. Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière; les médians visiblement plus petits que les latéraux, à peine plus resserrés, leur intervalle n'ayant pas tout à fait deux fois leur diamètre. Yeux médians

ACTES

DE

LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE BORDEAUX

Hôtel de la Bibliothèque de la Ville

rue Jean-Jacques-Bel, 2.

VOLUME XXXIV

Quatrième série : TOME IV

6me LIVRAISON. — 1880.

BORDEAUX

IMPRIMERIE J. DURAND

24, RUE VITAL-CARLES 24

Mars 1881

Extrait des statuts et règlements de la Société Linnéenne de Bordeaux.

Art. 5. Pour faire partie de la Société comme membre titulaire, il faut s'être fait présenter dans l'une des séances par deux membres qui auront signé la présentation; avoir été nommé sur le rapport du Conseil d'administration et avoir reçu le diplôme de la Société.

Art. 6. Pourront être nommés membres honoraires, les savants français ou étrangers, qui auront rendu des services importants à la Société Linnéenne ou à l'histoire naturelle. Un diplôme spécial leur sera adressé avec l'avis de leur nomination.

La nomination aura lieu sur la présentation écrite de cinq membres titulaires.

Art. 7. Pour être membre correspondant, il faut en adresser la demande écrite au Président de la Société, présenter au soutien de cette demande un travail scientifique imprimé ou manuscrit, qui sera l'objet d'un rapport spécial en séance générale par une commission spéciale et avoir reçu le diplôme de correspondant.

Aucun membre domicilié à Bordeaux ou dans le département ne peut être membre correspondant.

Art. 16. Le coût du diplôme est fixé à 10 francs pour les membres titulaires et à 5 francs pour les membres correspondants.

La cotisation des membres titulaires est de 24 francs par an.

Cellé des membres correspondants est de 15 francs.

Tout membre titulaire peut se libérer de sa cotisation annuelle, moyennant une somme de 300 francs, versée une fois pour toutes.

Le membre qui se sera ainsi libéré devient membre à vie.

La Société décline toute solidarité relativement aux opinions émises par les auteurs des mémoires publiés dans ses Actes.

AVIS

Lorsqu'un auteur désire posséder un certain nombre d'exemplaires de son mémoire, en dehors de la livraison des *Actes*, il doit en prévenir la Société dans la lettre d'envoi qui accompagne le manuscrit.

formant un quadrilatère parallèle, visiblement plus large que long, intervalle des antérieurs aux postérieurs égal au diamètre de ces derniers.— Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs.— Chélicères robustes, fauve-rouge obscur, rembrunies à l'extrémité et marquées en avant, au côté externe, d'une bande noirâtre longitudinale, garnies de crins fauves inégaux, mêlés surtout au côté externe de forts crins noirs. — Plastron fauve rougeâtre. — Abdomen, voy. ♀ ; bande ventrale noirâtre. — Pattes longues, assez grêles aux extrémités, fauve-rouge obscur avec les tibias et surtout les métatarses rembrunis, garnies de pubescence jaunâtre; tibias et métatarses ornés en dessus, à la base des épines, de taches d'un jaune plus vif formées de touffes de poils. Tibia IV plus long que le céphalothorax, presque des deux tiers de la patella, pourvu de 2-2 épines inférieures, 2-2 épines latérales et d'une épine dorsale dans la seconde moitié. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines et de deux épines dorsales. Patellas I, II et III pourvues de deux épines latérales; patella III d'une seule épine latérale sur la face postérieure. Scopulas assez longues, atteignant presque la base des métatarses. — Patte-mâchoire fauve avec le tarse noirâtre; patella environ de moitié plus longue que large, pourvue d'une seule épine au coté externe; tibia à peine plus long que la patella, pourvu à la base d'un verticille de quatre grandes épines et plus en avant d'une épine interne; son apophyse supéro-externe plus courte que le diamètre de l'article, presque perpendiculaire, divisée en deux branches divergentes : la supérieure, seule visible en dessus, très épaisse, à peine atténuée, obtuse et droite, l'inférieure plus grêle, plus aiguë, dirigée perpendiculairement en bas; tarse ovale allongé, plus convexe au côté externe; bulbe ovale simple, coupé d'un pli médian longitudinal.

♀) Céph.th., long. 6,2; larg. 5,6. — Abd., long. 8; larg. 5. — Pattes : 1re paire 24,3; 2e paire 25,3; 3e paire 18; 4e paire 21,5.

Céphalothorax plus convexe, à front plus large. — Yeux antérieurs gros presque égaux, les médians à peine plus gros, en ligne légèrement arquée en arrière, presque équidistants, leurs intervalles un peu plus étroits que leur diamètre. Yeux supérieurs presque équidistants, leurs intervalles ayant plus de deux fois leur diamètre. — Abdomen ovale, atténué en arrière, en dessus brun

fauve à pubescence assez longue jaune brillant, orné de petites taches noires découpées irrégulières : dans la première moitié les quatre taches principales disposées en carré long, dans la seconde moitié, une série médiane de petites taches triangulaires graduellement effacées en arrière. Ventre fauve rougeâtre, marqué d'une bande longitudtnale très noire, assez large, partant du pli épigastrique, légèrement atténuée en arrière et terminée en pointe, n'atteignant pas les filières.— Pattes robustes, peu longues, fauve-rouge vif avec les métatarses noirs mais ornés en dessus de touffes blanches. Fémur IV de même longueur que le céphalothorax. Tibia IV plus court que le céphalothorax au moins de la moitié de la patella, sans épines dorsales. Patellas pourvues d'une seule épine sur la face postérieure. Scopulas serrées, atteignant la base des métatarses. — Plastron, hanches et lames-maxillaires fauve-rouge. — Chélicères brun-rouge et marquées d'une bande brune dans la première moitié. — Epigyne en grande fossette presque carrée, précédée d'une petite fente longitudinale, presque entièrement remplie par une grande pièce brun-rouge cordiforme, lisse, avec le sommet très atténué et obtus dirigé en arrière; bord postérieur de la fossette présentant encore, de chaque côté de ce sommet, une saillie oblique lisse.

Amazone : Teffé (Brésil), Iquitos (Pérou) (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

8. **S. nigristernis** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 8,5; larg. 7,5.— Abd., long. 11,5; larg. 7.— Pattes : 1re paire 34; 2e paire 35,5; 3e paire 26,3; 4e paire 29,5.

Céphalothorax fauve-rouge foncé avec une fine ligne brune longitudinale partant des yeux médians, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur et légèrement élargie sur la partie thoracique, revêtu de pubescence jaune clair courte; large et convexe (moins que chez *pictitarsis*) fortement incliné en arrière, plus légèrement et longuement en avant; strie thoracique assez longue. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière, les médians visiblement plus gros, presque équidistants, leurs intervalles un peu plus étroits que le diamètre des médians. Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière,

presque égaux, équidistants, leurs intervalles ayant plus de deux fois leur diamètre. Yeux médians formant un quadrilatère parallèle et plus large que long. — Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères très robustes, convexes, entièrement noires, garnies de crins fauves et noirs inégaux. — Abdomen ovale atténué en arrière, en dessus brun fauve garni de pubescence jaune vif longue, orné dans la première moitié d'une bande longitudinale lancéolée claire et bordée de brun, dans la seconde moitié d'une série de quatre ou cinq petites taches noires triangulaires, graduellement effacées en arrière. Ventre brun-fauve concolore. — Plastron et pièces buccales très noirs et garnis de crins noirs. Hanches noires en dessous, brun-rouge latéralement. — Pattes très robustes, peu longues, fauve-rouge foncé avec les métatarses obscurcis. Fémur IV de même longueur que le céphalothorax. Tibia IV plus court que le céphalothorax au moins de la moitié de la patella, sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois longues épines et de deux épines dorsales. Patellas des quatre paires pourvues de deux épines latérales. Scopulas épaisses, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire avec le fémur et la patella fauve-rouge, le tibia et le tarse noirâtres. — Epigyne en fossette un peu plus longue que large, presque parallèle, arrondie en avant, renfermant trois grandes pièces longitudinales, brun-rouge, lisses : pièces latérales ovales, un peu convexes au côté interne, se continuant en arrière avec le rebord de la fossette, pièce médiane au moins trois fois plus longue que large, graduellement atténuée en arrière, aiguë, n'atteignant pas le bord postérieur.

Brésil : Saint-Paul d'Olivença sur le haut Amazone (près de la frontière du Pérou) (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

9. S. Keyserlingi *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 7; larg. 6,4. — Pattes : 1re paire 38,6; 2e paire 40,5; 3e paire 29; 4e paire 32,4.

Céphalothorax fauve rougeâtre très obscur, rembruni à la marge, avec une fine ligne médiane brune partant des yeux médians, garni de pubescence blanc-jaunâtre courte, plus longue

à la marge; large et assez convexe dans le milieu, fortement incliné en arrière, plus légèrement et longuement en avant; strie thoracique longue. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière, les médians beaucoup plus gros; intervalle des médians à peine plus large que leur rayon, celui des laéraux encore plus étroit. Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians un peu plus petits que les latéraux, équidistants, leurs intervalles environ double du diamètre des médians. Yeux médians formant un quadrilatère parallèle plus large que long; intervalle des yeux médians antérieurs aux postérieurs égal au diamètre de ces derniers. — Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères robustes, entièrement noires, garnies de crins fauves et noirs. — Plastron brun-rougeâtre. — Abdomen, voy. ♀. — Pattes longues, assez grêles aux extrémités, brun-rouge avec les tarses éclaircis; tibia IV plus long que le céphalothorax au moins de la moitié de la patella, pourvu de 3-3 épines inférieures, de 2-2 épines latérales et de deux épines dorsales; fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines et de deux épines dorsales; patellas des trois premières paires pourvues de deux épines, de la quatrième d'une seule; scopulas assez longues, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire fauve avec le tibia et le tarse noirâtres; patella à peine de moitié plus longue que large, pourvue de deux épines latérales; tibia un peu plus long, un peu plus étroit, pourvu à la base d'un verticille de quatre grandes épines et plus en avant d'une épine interne; son apophyse supéro-externe plus courte que le diamètre de l'article, dirigée en avant et un peu courbée, cylindrique à la base, ensuite comprimée et très élargie en massue, obtusément tronquée, un peu convexe en dehors, excavée en dedans; tarse ovale allongé; bulbe simple ovale.

♀) Céph.th., long. 7,5; larg. 6,9. — Abd., long. 10,5; larg. 7. — Pattes : 1re paire 32,2; 2e paire 32,6; 3e paire 23,5; 4e paire 27.

Céphalothorax plus large et plus convexe, fauve-rouge vif, rembruni au bord frontal et avec une fine ligne médiane noirâtre. — Yeux antérieurs moins inégaux, plus séparés, presque équidistants, en ligne légèrement arquée en arrière. Yeux supérieurs presque équidistants, leurs intervalles ayant près de trois fois leur diamètre. — Abdomen ovale atténué en arrière, en dessus

brun-fauve à pubescence jaune longue, marqué en dessus, dans la première moitié, d'une bande claire lancéolée bordée de brun, terminée en pointe en arrière, dans la seconde moitié, d'une série de petites taches brunes triangulaires souvent réunies par le sommet. Ventre brun-fauve clair, concolore ou avec une large bande médiane un peu atténuée en arrière d'un brun un peu plus foncé, mais à peine indiquée. — Pattes robustes, médiocrement longues, fémurs fauve-rouge orangé comme le céphalothorax, patellas et tibias brun-rouge foncé, métatarses presque noirs; fémur IV un peu plus long que le céphalothorax; tibia IV un peu plus court que le céphalothorax du tiers de la patella seulement, sans épines dorsales; patellas pourvues d'une seule épine sur la face postérieure; scopulas serrées, atteignant la base des métatarses. — Plastron et hanches fauve-rouge. Lames-maxillaires fauve-rouge à la base, noires dans la seconde moitié et sur les côtés. Chélicères entièrement noires. — Epigyne en grande fossette cordiforme plus large que longue, atténuée et tronquée en arrière, presque entièrement remplie par une grande pièce noire, lisse, occupant toute sa largeur, tronquée droit en avant, arrondie latéralement, terminée en arrière en pointe triangulaire, cette pointe suivie d'une forte dépression triangulaire ou semi-circulaire, limitée en arrière par un épais rebord arqué.

Brésil : prov. du Para : Santarem; province des Amazones : Teffé, Saint-Paul d'Olivença (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

10. **S. velox** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 6,7; larg. 6,2. — Pattes : 1re paire 35,2 : 2e paire 38; 3e paire 27,5; 4e paire 30,2.

Céphalothorax fauve-rouge obscur, rembruni sur la partie céphalique et à la marge, à pubescence jaune clair; peu convexe, à strie thoracique longue. — Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians beaucoup plus gros, presque équidistants, leurs intervalles environ égaux au rayon des médians. Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians plus petits, presque équidistants, leurs intervalles environ doubles du diamètre des médians. Yeux médians formant un carré presque régulier; intervalle des antérieurs aux posté-

rieurs égal au diamètre de ces derniers. — Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères brun-rouge foncé, garnies de crins fauves et noirs. — Plastron brun-rouge foncé. — Pattes très longues, grêles aux extrémités, brun-rouge foncé avec les tarses éclaircis; tibia IV plus long que le céphalothorax au moins de la patella, pourvu de 2-2 épines latérales, 3-3 épines inférieures et d'une épine dorsale dans la seconde moitié; fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines et de deux épines dorsales; patellas des trois premières paires pourvues de deux épines latérales; patella IV inerme. — Patte-mâchoire fauve avec le tibia et le tarse noirâtres; patella presque deux fois plus longue que large, pourvue de deux épines latérales; tibia visiblement plus long, un peu plus étroit, presque parallèle, pourvu près la base d'un verticille de quatre grandes épines et plus en avant d'une épine interne; son apophyse supéro-externe beaucoup plus courte que le diamètre de l'article, dirigée en dehors et courbée en avant, un peu élargie de la base à l'extrémité et obtusément tronquée, convexe en dehors, excavée et rebordée en dedans; tarse ovale allongé étroit; bulbe simple ovale.

♀) Céph.th., long. 7,5; larg. 6,5 — Abd., long. 10; larg. 5,8. — Pattes : 1re paire 30,9; 2e paire 33; 3e paire 24; 4e paire 27.

Céphalothorax beaucoup plus convexe.—Yeux antérieurs moins inégaux et plus séparés, presque équidistants.— Abdomen ovale atténué en arrière, brunâtre presque noir sur les côtés et en dessous, sans bande ventrale définie, garni en dessus de pubescence serrée d'un rouge sombre, orné, dans la première moitié d'une bande claire longitudinale étroite, lancéolée, bordée de brun, et dans la seconde moitié d'une série de petites lignes noires transverses en triangles allongés réunis par le sommet.— Pattes brun-rouge très foncé; les fémurs non ou à peine éclaircis à la base; fémur IV plus long que le céphalothorax; tibia IV un peu plus court, sans épines dorsales. — Epigyne en grande plaque presque arrondie, marquée de deux fortes saillies latérales élargies et convergeant en arrière, et d'une pièce médiane lisse et convexe, beaucoup plus longue que large, atténuée d'avant en arrière et terminée eu pointe sub-aiguë.

Pérou : Pevas sur le haut Amazone (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

Voisin de *S. Keyserlingi*, s'en distingue surtout, chez le mâle,

par les pattes plus longues, le tarse de la patte-mâchoire plus étroit et l'apophyse tibiale plus courte; chez la femelle par les fémurs des pattes brun foncé comme les articles suivants et par la pièce médiane de l'épigyne beaucoup plus longue que large.

11. **S. Mathani** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 5,9; larg. 5,4. — Abd., long. 8; larg. 5,2. — Pattes : 1re paire 24; 2e paire 25; 3e paire 18,5; 4e paire 20,2.

Céphalothorax fauve brunâtre très obscur, fortement veiné réticulé de brun foncé, surtout en avant et à la marge, et marqué d'un point brun médian en avant de la strie; garni de pubescence jaunâtre; très convexe, très fortement incliné en avant et en arrière. — Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians plus gros, presque équidistants (les médians un peu plus resserrés), leurs intervalles à peine plus étroits que le diamètre des médians. Yeux supérieurs en ligne sensiblement arquée en arrière, les médians un peu plus petits, un peu plus resserrés, leur intervalle néanmoins plus que double de leur diamètre. Yeux médians formant un quadrilatère un peu plus large en arrière et au moins aussi long que large; intervalle des antérieurs aux postérieurs beaucoup plus large que le diamètre de ces derniers. — Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères brun-rouge marquées de deux lignes noires sur la face antérieure, garnies de crins fauves inégaux. — Abdomen ovale atténué en arrière, noirâtre à pubescence fauve longue, marqué dans la première moitié d'une ligne longitudinale étroite bordée de noir, et de chaque côté de deux grandes taches fauve obscur, dans la seconde moitié d'une série médiane de petites lignes transverses noires arquées. Ventre fauve obscur avec une large bande longitudinale très noire, partant du pli épigastrique, un peu atténuée en arrière et terminée en pointe, n'atteignant pas les filières. — Plastron, pièces buccales et pattes brun-rouge foncé avec les métatarses presque noirs, les tarses au contraire éclaircis et fauves, les tibias et les métatarses marqués de touffes de poils jaunes à la base des épines; tibia IV plus court que le céphalothorax (de l'aire oculaire) pourvu de 2-2 épines latérales, sans dorsales; fémur IV plus long que le céphalothorax; patellas I, II et III pourvues d'une

seule épine sur la face postérieure; patella IV inerme; scopulas assez serrées, atteignant la base des métatarses aux trois premières paires seulement. — Patte-mâchoire brun foncé avec le fémur éclairci.— Epigyne en plaque presque carrée, marquée sur chacun des angles postérieurs d'une grande pièce brune convexe presque arrondie, et d'une pièce médiane plus longue que large, un peu atténuée d'avant en arrière, obtusément tronquée en arrière, cette troncature percée d'une profonde fossette arrondie.

Perou : Pevas sur le haut Amazone (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

Espèce très distincte, principalement par la disposition de ses yeux médians formant un trapèze au moins aussi long que large et par la structure de son épigyne.

12. **S. punicea** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 7; larg. 6,5. — Abd., long. 9,5; larg. 5. — Pattes : 1re paire 32,2; 2e paire 34; 3e paire 24; 4e paire 27,2.

Céphalothorax fauve rougeâtre un peu rembruni dans la région oculaire et marqué d'une fine ligne brune médiane n'atteignant pas le bord postérieur; garni de pubescence jaune clair assez longue et serrée; large et convexe, fortement incliné en avant et surtout en arrière. — Yeux antérieurs en ligne très légèrement arquée en arrière, les médians beaucoup plus gros, presque équidistants, leurs intervalles un peu plus étroits que le diamètre des médians. Yeux supérieurs en ligne sensiblement arquée en arrière, les médians un peu plus petits que les latéraux, un peu plus resserrés, leur intervalle néanmoins plus que double de leur diamètre. Yeux médians formant un quadrilatère parallèle plus large que long; intervalle des yeux médians antérieurs aux postérieurs visiblement plus large que le diamètre de ces derniers. — Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux antérieurs. — Chélicères robustes, entièrement noires et lisses, garnies de crins noirs. — Abdomen ovale atténué en arrière, garni en dessus de pubescence serrée jaune-rouge passant au rouge vif dans le milieu et en arrière. Ventre rouge vif concolore. — Plastron fauve-rouge.— Pièces buccales noirâtres avec le bord supérieur testacé et les lames marquées d'une grande tache fauve basilaire. — Pattes assez longues et robustes; fémurs, patellas

et tibias fauve-rouge vif à pubescence jaune; métatarses et tarses très noirs mais ornés en dessus de touffes de poils jaunes disposés en une ligne médiane aux trois premières paires, irrégulières à la quatrième paire; tibia IV un peu plus court que le céphalothorax, pourvu de 2-2 épines latérales, sans dorsales; fémur IV visiblement plus long que le céphalothorax; patella I pourvue d'une seule épine sur la face postérieure; patellas II et III de deux épines latérales; patella IV inerme. Scopulas serrées, atteignant la base des métatarses. — Epigyne en plaque un peu plus large que longue, arrondie en avant, tronquée en arrière, marquée de chaque côté d'un bourrelet très épais, courbé en forme d'S et d'une pièce médiane longitudinale lancéolée, très étroite en avant, graduellement élargie et anguleuse vers le milieu, ensuite très atténuée aiguë, n'atteignant pas le bord postérieur.

Perou : Pevas sur le haut Amazone (coll. E. Simon, reçu de M. de Mathan).

Par la proportion des yeux postérieurs et la coloration du corps cette espèce parait se rapprocher de *S. lutea* Keys., mais elle en diffère totalement par ses métatarses noirs et la forme de son épigyne.

31e Genre **Nisueta** *nov. gen.*

Céphalothorax court, à peine plus long que large, à peine atténué en avant, à front très large, très convexe dans le milieu et en avant, longuement incliné en arrière. — Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en avant, presque égaux, leurs intervalles plus larges que leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne droite, égaux, équidistants et très largement séparés. Yeux médians formant un trapèze aussi large que long, plus étroit en avant. Yeux latéraux légèrement soulevés. — Bandeau plus étroit que les yeux antérieurs. — Lames-maxillaires courtes, larges et convexes, presque parallèles, arrondies en avant. Pièce labiale au moins d'un tiers plus large que longue, parallèle, arrondie en avant, n'atteignant pas le milieu du bord interne des lames. — Pattes 2, 1, 4, 3, peu robustes, très inégales, les deux paires postérieures beaucoup plus courtes que les antérieures comme dans la sous-famille des *Thomisinæ;* patella et tibia IV

beaucoup plus courts que tibia II; pourvues d'épines; des scopulas longues et peu serrées aux tarses et métatarses des quatre paires.

Ne renferme qu'une seule espèce de la côte orientale d'Afrique.

Ce genre est bien caractérisé par l'inégalité anormale des pattes, la forme courte et bombée du céphalothorax qui est à peine atténué en avant, rappelant ainsi celui des *Cebrennus,* enfin par la première ligne des yeux sensiblement arquée en avant.

1. **N. quadrispilota** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 5,5; larg. 5,3. — Abd., long. 8; larg. 6. — Pattes : 1re paire 18,7; 2e paire 24; 3e paire 14,5; 4e paire 17.

Céphalothorax fauve-rouge testacé clair, partie céphalique marquée de chaque côté, assez en arrière et un peu en dedans des stries, de deux petites taches noires : la première allongée et un peu courbe, la seconde, punctiforme très petite; partie céphalique très large et très convexe, fortement inclinée en avant et en arrière; partie thoracique courte et inclinée en pente rapide à strie courte mais profonde. — Yeux antérieurs assez gros, les médians à peine plus gros que les latéraux, équidistants, leurs intervalles au moins de moitié plus larges que leur diamètre. Yeux supérieurs plus petits que les antérieurs, égaux, équidistants, leurs intervalles ayant plus de trois fois leur diamètre. — Chélicères très robustes, très convexes à la base, dépassant en dessus le bord frontal, brun-rouge très foncé à peine éclaircies à la base, presque lisses, garnies de crins isolés. — Plastron fauve testacé. — Abdomen ovale très acuminé en arrière, en dessus brunâtre clair violacé, à pubescence blanchâtre assez courte et couchée, marqué de points noirâtres irréguliers et espacés; dans la première moitié une bande longitudinale claire étroite, finement bordée de brun et terminée en pointe en arrière; dans la seconde, une ligne brune formée d'une série de petites taches. Ventre fauve testacé, très légèrement ponctué. — Pattes fauve rougeâtre avec les fémurs, patellas et tibias irrégulièrement ponctués de brun. Tibia IV plus court que le céphalothorax au moins des deux tiers de la patella, pourvu de 2-2 épines latérales et de 2-2 épines inférieures mais sans épines dorsales. Fémur I

pourvu sur la face antérieure de quatre épines inégales, les deux médianes géminées et de deux épines dorsales. Scopulas très longues, débordant de beaucoup les articles, n'atteignant la base des métatarses qu'aux deux premières paires. — Epigyne en plaque noire très grande, presque arrondie, lisse, légèrement ponctuée, entièrement divisée par une profonde strie médiane longitudinale, un peu élargie et renfermant en arrière une pièce allongée, présentant de plus deux larges et profondes impressions latérales, allongées, convergeant en avant et réunies en forme de croix à la strie médiane.

Zanzibar (coll. E. Simon, rapporté par M. Raffray).

32e Genre **Cebrennus** E. S.

†) *Cebrenis* E. Simon, *Rév Sp.*, etc., p. 263, 1874.

Le nom de *Cebrenis* ayant été employé antérieurement par Stöl (1862) pour un genre d'Hémiptères, nous proposons de le remplacer par celui de *Cebrennus*.

M. le Dr Karsch avance que le changement du nom *Cebrenis* est inutile, ce genre devant être réuni aux *Themeropis* L. Koch !.... l'auteur n'appuie d'aucune preuve cette assertion qui est inexplicable pour moi, le genre *Cebrennus* différant d'une manière complète du genre *Themeropis* aussi bien par la position des yeux que par la proportion des pattes.

SPECIES

Males

1	Pedes maxillares apophysa tibiali longissima, articulo fere triplo longiore..............................	*Wagæ.*
	Pedes maxillares apophysa tibiali breviore, articulo parum longiore..............................	2
2	Apophysa tibialis ad basin antice convexa. Bulbi stylum gracile. Pedes 2, 1, 4, 3..................	*castaneitarsis.*
	Apophysa tibialis ad basin haud convexa. Bulbi stylum validum. Pedes 2, 4, 1, 3..................	*Æthiopicus.*

Femelles

1	Cephalothorax pedesque rufo-fulvi concolores fere glabri. Abdomen testaceo flavescens............	2
	Cephalothorax fuscus, albo dense pubescens. Abdomen supra albicans, linea media ramosa nigra ornatum, subtus nigerrimum. Pedes flavi, coxis patellisque nigris..............................	*pulcherrimus.*
2	Series oculorum postica valde recurva..............	*Kochi.*
	Series oculorum postica parum recurva.............	*Wagæ.*

1. **C. Kochi** O. P. Cambr., *Gen. list. of Sp. of Pal.,* etc., p. 312. pl. xiv, f. 13, 1872 (sub *Heteropoda*).

Cebrenis Kochi E. Simon, *Rév. Sp.,* etc., p. 266, pl. v, f. 2, 1874. Syrie (coll. E. Simon).

Nota. — L'*Olios rufipes* H. Lucas (*Ar. Canar.*, in Webb et Berth., p. 32, pl. v, f. 13) que je rapportais au genre *Cebrennus*, d'après la description de M. H. Lucas, appartient au genre *Zoropsis* de la famille des *Drassidæ*.

2. **C. Wagæ** E. Simon, *Rév. Sp.,* etc., p. 265, pl. v, f. 1., 1874.

♂) Céph.th., long. 6; larg. 5. — Pattes 1re paire 25,4; 2e paire 27,6; 3e paire 20,4; 4e paire 25,6.

Céphalothorax fauve rougeâtre à pubescence jaune clair brillant, peu serrée; très convexe dans le milieu, fortement incliné en avant et en arrière.— Yeux supérieurs égaux, en ligne fortement courbée (une droite tangente au bord postérieur des médians passe beaucoup en avant des latéraux); intervalle des médians au moins double de leur diamètre, celui des latéraux plus de quadruple. Yeux antérieurs en ligne droite, les médians beaucoup plus gros; intervalle des médians un peu plus large que leur rayon, celui des latéraux visiblement plus étroit que le diamètre des médians. Yeux médians formant un quadrilatère à peine plus large en arrière et au moins aussi large que long; intervalle des médians antérieurs aux postérieurs, à peine égal à leur diamètre. — Bandeau plus étroit que le rayon des yeux médians antérieurs. — Abdomen fauve clair à pubescence fauve. — Chélicères fauve rougeâtre. — Plastron, pièces buccales et pattes fauve testacé avec les métatarses légèrement rem-

brunis; fémur I pourvu en avant d'une série de trois épines et de deux épines dorsales; tibias de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures; scopulas très-longues et peu serrées, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire testacée avec le tarse rembruni; patella courte, un peu plus longue que large et convexe; tibia environ de même longueur, aussi large, son côté interne droit, l'externe prolongé par une très grande apophyse, plus de deux fois plus longue que l'article et presque aussi longue que le tarse, dirigée obliquement en avant et en dehors, graduellement atténuée et terminée en pointe noire sub-aiguë un peu arquée en dedans; tarse très long, ovale assez étroit, sans dépression, garni en dessus, dans la seconde moitié, de poils fauves, courts et épais, analogues à ceux des scopulas; bulbe pourvu d'un très long stylum détaché, assez grêle, décrivant deux cercles concentriques.

♀) cf. E. Simon, *l. c.*, p. 266.

Algérie : Constantine (Waga), Bou-Saada (Ch. Leprieur).

3. **C. castaneitarsis** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 7,5; larg. 6,5. — Pattes: 1re paire 38,2; 2e paire 44,3; 3e paire 29,1; 4e paire 35,1.

Céphalothorax fauve clair testacé, à pubescence fauve brillant, courte, et peu serrée; assez convexe (beaucoup moins que chez *C. Wagæ*), incliné en avant et en arrière. — Yeux supérieurs égaux, en ligne fortement courbée (une droite tangente au bord postérieur des médians passe beaucoup en avant des latéraux); intervalle des médians ayant plus de deux fois et celui des latéraux plus de cinq fois leur diamètre. Yeux antérieurs en ligne droite; les médians plus gros, leur intervalle plus large que leur rayon, celui des latéraux au moins aussi large que le diamètre des médians. Yeux médians formant un quadrilatère à peine plus large en arrière et au moins aussi long que large, intervalle des médians antérieurs aux postérieurs au moins aussi large que leur diamètre. — Bandeau plus large que le rayon des yeux médians antérieurs. — Abdomen fauve clair à pubescence jaune vif. — Chélicères fauve rougeâtre. — Plastron, pièces buccales et fémurs des pattes fauve testacé; tibias fauve rougeâtre; métatarses et tarses brun-rouge surtout aux paires antérieures;

épines disposées comme chez *C. Wagæ;* scopulas très longues et peu serrées, atteignant la base des métatarses.— Patte-mâchoire testacée avec le tarse rembruni rougeâtre; patella plus longue que large, parallèle et convexe; tibia un peu plus long que la patella, un peu plus étroit mais élargi à l'extrémité, pourvu d'une forte apophyse supéro-externe un peu plus longue que l'article, dirigée très en dehors mais légèrement arquée en avant, large et convexe à la base surtout en avant, ensuite assez étroite et graduellement atténuée, terminée en pointe noire subaiguë droite; tarse ovale assez étroit, moins long que chez *C. Wagæ*, un peu déprimé en dessus dans la seconde moitié et garni de poils fauves courts et épais; bulbe pourvu d'un stylum détaché, rougeâtre, grêle, entourant son côté externe et sa base; extrémité du bulbe pourvue en outre d'une petite pointe grêle et noire partant de l'angle supéro-externe et dirigée en dedans.

Algérie : Oran (coll. E. Simon).

4. C. æthiopicus *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 6,2; larg. 5,1. — Pattes : 1re paire 26,4; 2e paire 29,6; 3e paire 21; 4e paire 26,8.

Céphalothorax fauve rougeâtre à pubescence jaune clair brillant, de même forme que chez *C. Wagæ.* — Yeux supérieurs égaux, en ligne moins courbée (une droite tangente au bord postérieur des médians touche presque le bord antérieur des latéraux); intervalle des médians environ double de leur diamètre, celui des latéraux plus que quadruple. Yeux antérieurs en ligne droite, les médians plus gros, leur intervalle environ égal à leur rayon, celui des latéraux un peu plus étroit que leur diamètre. Yeux médians formant un quadrilatère à peine plus large en arrière et aussi long que large; intervalle des antérieurs aux postérieurs égal à leur diamètre.— Bandeau égal au rayon des yeux médians antérieurs. — Abdomen fauve clair à pubescence fauve. — Chélicères fauve rougeâtre. — Plastron et pièces buccales fauve testacé. — Pattes fauve rougeâtre; épines disposées comme chez *C. Wagæ*; scopulas longues et peu serrées, atteignant la base des métatarses. — Patte-mâchoire testacée avec le tarse rembruni; patella à peine plus longue que large, parallèle, un peu convexe; tibia un peu plus long que la patella, un peu plus

étroit à la base mais légèrement élargi à l'extrémité ; marqué d'une forte apophyse supéro-externe d'un tiers plus longue que l'article, dirigée très en dehors mais légèrement arquée en arrière, assez large à la base mais nullement convexe en avant, ensuite graduellement atténuée, terminée en pointe noire subaiguë un peu recourbée en dedans ; tarse ovale, beaucoup plus large et plus court que chez *C. Wagæ* et *castaneitarsis*, marqué en dessus, dans la seconde moitié, d'une dépression garnie de poils fauves feutrés ; bulbe pourvu d'un stylum détaché, rougeâtre, entourant son côté externe et sa base, très robuste surtout dans sa première moitié ; extrémité du bulbe pourvue en outre d'une pointe noire, plus courte et plus robuste que chez *C. castaneitarsis*.

Nubie : Massawa (coll. E. Simon).

5. **C. pulcherrimus** E. Simon, *Ann. Soc. ent. Fr.*, Bull., n° 93, 1880.

♀) Céph.th., long. 12,6; larg. 10. — Abd., long. 11 ; larg. 9. — Pattes : 1re paire 41,2; 2e paire 48; 3e paire 33; 4e paire 40,5.

Céphalothorax brun-rouge foncé, revêtu de pubescence lanugineuse, courte et feutrée blanc-jaunâtre, plus blanche et plus épaisse à la marge formant bordure ; large et très convexe dans le milieu, son point le plus élevé un peu avant le milieu, presque également incliné en avant et en arrière ; front très large, légèrement arqué. — Yeux supérieurs en ligne très légèrement arquée en avant; les médians un peu plus petits que les latéraux, beaucoup plus resserrés, leur intervalle au moins double de leur diamètre, celui des latéraux ayant plus de quatre fois ce diamètre. Yeux antérieurs en ligne droite, les médians plus gros, presque équidistants, leurs intervalles un peu plus étroits que le diamètre des médians. Yeux médians formant un trapèze plus long que large; les antérieurs au moins deux fois plus gros que les postérieurs. Bandeau environ de la largeur des yeux médians antérieurs. — Plastron très noir pubescent. — Abdomen ovale, court, convexe, en dessus blanc-jaunâtre mat et revêtu de pubescence épaisse de même couleur, marqué en avant de deux points noirs arrondis rapprochés, ensuite d'une bande longitudinale noire, étroite, ne dépas-

sant pas en arrière le tiers postérieur, coupée de trois bandes horizontales graduellement atténuées et fondues latéralement. Ventre et filières très noirs. — Hanches très noires. Pattes jaune clair revêtues de pubescence blanche avec les patellas noires, les scopulas des métatarses et les tarses noirâtres. Tibia IV beaucoup plus court que le céphalothorax, pourvu d'épines latérales 3-2, mais sans épines dorsales. Fémur I pourvu sur la face antérieure, dans la seconde moitié, d'une ligne de trois épines, en dessus d'une épine terminale et d'une épine médiane. Scopulas épaisses atteignant la base des métatarses aux quatre paires. — Chélicères très robustes, noires, très légèrement et peu densement striolées en travers, garnies, dans la première moitié et au côté externe, de pubescence blanche très épaisse. — Patte-mâchoire jaune avec le tarse noir mais un peu éclairci à la base. — Epigyne en grande plaque semi-circulaire brun-rouge, lisse et ponctuée, marquée d'une grande fossette longitudinale un peu atténuée en arrière, renfermant en avant une pièce d'un blanc testacé presque carrée, ensuite une pièce fauve plus longue, coupée en arrière d'une profonde échancrure triangulaire.

Sud de l'Algérie (coll. E. Simon, provenant du capitaine Thibaud).

33e Genre **Themeropis** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 699. 1875.

1. **T. severa** L. Koch, *l. c.*, p. 699, pl. LX, f. 1, 1875.
Chine (L. Koch).

2. **T.** (?) **paripes** Karsch, *Zeitsch. f. Ges. Naturw.*, t. LII, p. 559, 1879.
Ceylan (Karsch).

3. **T. orichalcea** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 11; larg. 8,6. — Pattes: 1re paire 31,5; 2e paire 31,4; 3e paire 25,2; 4e paire 32,2.

Céphalothorax noir, revêtu de pubescence assez longue et serrée, d'un jaune cuivreux brillant, mêlée de crins en avant;

convexe, fortement incliné en avant et en arrière, à front large; strie courte et très reculée. — Yeux antérieurs en ligne légèrement arquée en arrière; les médians presque deux fois plus gros, beaucoup plus resserrés, leur intervalle d'un tiers plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux au moins de moitié plus large que ce diamètre. Yeux supérieurs en ligne presque droite, égaux et plus petits que les antérieurs; les médians beaucoup plus resserrés, leur intervalle néanmoins plus de trois fois plus large que leur diamètre. Yeux médians formant un trapèze plus large que long, plus étroit en avant. — Bandeau plus étroit que les yeux médians antérieurs. — Chélicères robustes, très convexes, noires, garnies de crins noirs en avant et au côté externe, de crins rouges épais sur les bords de la rainure. — Pièces buccales noires avec le bord interne rouge. — Plastron noir, garni de pubescence olivâtre et de crins noirs. — Abdomen ovale, arrondi en avant, atténué en arrière, revêtu en dessus de pubescence jaune cuivreux un peu olivâtre, très serrée, en dessous et sur les côtés de pubescence grisâtre très courte et moins serrée. — Pattes robustes, peu longues, noires, à pubescence gris-verdâtre, courte. Tibia et patella IV à peine plus longs que le céphalothorax, tibia pourvu d'une épine dorsale un peu avant le milieu, de 2-2 épines latérales et de 2-2 épines inférieures. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois fortes épines équidistantes et de deux épines dorsales. Patellas inermes. Scopulas étroites, serrées, n'atteignant la base des métatarses qu'aux deux premières paires. — Patte-mâchoire robuste, noire; patella d'un tiers plus longue que large, large et convexe, un peu atténuée aux extrémités, pourvue de deux épines latérales; tibia plus court que la patella, plus large, convexe, pourvu au côté externe de deux robustes apophyses perpendiculaires, confluentes à la base, épaisses, cylindriques et parallèles dans leur moitié basilaire: 1re apophyse brusquement rétrécie dans la seconde moitié, pourvue en dessous d'une forte pointe dentiforme dirigée en bas et en dessus d'une pointe grêle dirigée en dehors, arquée en bas et un peu sinueuse; 2e apophyse régulièrement arquée en avant, atténuée et comprimée verticalement dans la seconde moitié, arrondie à l'extrémité et pourvue en dessous vers le milieu d'une dilatation conique; tarse grand, ovale, plus dilaté au côté externe; bulbe ovale, un peu réniforme, divisé dans le haut par un pli

longitudinal ne dépassant pas son milieu, son côté externe marqué dans le haut d'une dépression rebordée.

Bornéo (coll. E. Simon).

4. **T. papuana** *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 8,5; larg. 6,6. — Abd., long. 12,5; larg. 8. — Pattes : 1re paire 21; 2e paire 21,8; 3e paire 17,9; 4e paire 22,1.

Céphalothorax brun-rouge foncé à pubescence blanchâtre, couchée, mêlée de crins courts principalement en avant; très convexe, fortement incliné en arrière, plus longuement et plus légèrement en avant, à front large; strie assez courte, large et profonde. — Yeux antérieurs en ligne assez fortement arquée en arrière; les médians deux fois plus gros, beaucoup plus resserrés, leur intervalle d'un tiers plus étroit que leur diamètre, celui des latéraux environ de moitié plus large que ce diamètre. Yeux supérieurs en ligne légèrement arquée en arrière, les médians très petits, les latéraux un peu plus gros; intervalle des médians ayant au moins quatre fois leur diamètre, celui des latéraux encore plus large. Yeux médians formant un trapèze plus large que long, plus étroit en avant. — Bandeau beaucoup plus étroit que les yeux médians antérieurs. — Chélicères très convexes, dépassant de beaucoup le bord frontal, noires, garnies de pubescence blanche et de crins noirs. — Pièces buccales brun foncé. — Plastron et hanches brun-rouge clair, garnis de crins espacés. — Abdomen convexe, ovale large, acuminé en arrière, fauve obscur à pubescence blanchâtre, marqué de points bruns, disposés, surtout en arrière, en zones obliques, et laissant une large bande longitudinale claire, un peu atténuée en arrière; cette bande renfermant, dans la seconde moitié, une série de petites taches brunes triangulaires. Ventre marqué d'une bande longitudinale brun pâle, très atténuée en arrière, coupée elle-même d'une double ligne claire médiane. — Pattes courtes, très robustes, brun-rouge à pubescence blanchâtre courte. Tibia et patella IV un peu plus courts que le céphalothorax; tibias sans épines dorsales, pourvu de 2-2 épines latérales et 2-2 épines inférieures. Patellas inermes. Fémur I pourvu sur la face antérieure d'une ligne de trois épines et de deux épines dorsales. Scopulas courtes et serrées, atteignant la base des métatarses aux trois pre-

mières paires atteignant à peine leur milieu à la quatrième. — Epigyne en plaque noire marquée d'une grande fossette longitudinale, un peu atténuée en arrière, renfermant une pièce noire de même forme, fortement canaliculée, dépassant légèrement en arrière le bord de la fossette, et divisée, dans le premier tiers seulement, par une carène fauve basse.

Nouvelle-Guinée : Dorey (Muséum, Raffray).

34e Genre **Sparianthis** *gen. nov.*

Themeropis Keys., *Sp. am. Latr.*, p. 235, 1880 (non L. Koch).

Céphalothorax plus long que large, très élevé en arrière et incliné presque verticalement, longuement incliné et atténué en avant, à strie thoracique fine et assez courte.— Yeux antérieurs en ligne droite ou un peu arquée en avant, très inégaux; les médians beaucoup plus gros. Yeux supérieurs en ligne un peu arquée en avant, presque équidistants et presque égaux. Yeux médians formant un carré ou un trapèze aussi large que long; les antérieurs beaucoup plus gros. — Bandeau vertical, plus étroit que les yeux médians antérieurs. — Chélicères peu robustes; bord inférieur de la rainure dépourvu de dents. — Lames-maxillaires convexes, parallèles, arrondies à l'angle externe, obliquement tronquées à l'interne. Pièce labiale aussi large que longue, n'atteignant pas tout à fait le milieu des lames-maxillaires, atténuée en avant, tronquée et un peu échancrée. — Pattes courtes, les 1re, 2e et 3e paires presque égales; pourvues d'épines, sans scopulas ou à scopulas à peine distinctes. — Abdomen ovale étroit.

L'espèce type de ce genre a été rapportée par le comte E. Keyserling au genre *Themeropis* L. Koch; elle s'en rapproche en effet par ses pattes courtes et presque égales, mais elle en diffère par un grand nombre de caractères qui nécessitent la création d'un genre : la forme du céphalothorax nullement convexe en avant, les yeux très resserrés, principalement les antérieurs, les chélicères dépourvues de dents au bord inférieur de la rainure, enfin les pattes sans scopulas ou à scopulas très légères.

1. **S. granadensis** Keys., *l. c.*, p. 235, pl. VI, f. 128, 1880 (sub *Themeropis*).

Nouvelle-Grenade (coll. E. Keyserling).

2. S. amazonica *sp. nov.*

♀) Céph.th., long. 2,9; larg. 2,4. — Abd., long. 4; larg. 1,6. — Pattes : 1re paire 10; 2e paire 10,2; 3e paire 8,3; 4e paire 10.

Céphalothorax fauve olivâtre éclairci au bord postérieur, avec une ligne brune marginale ponctuée et une bande dorsale circulaire plus large, mal arrêtée et formée de traits rapprochés irréguliers; pubescence longue et peu serrée; partie thoracique très élevée et abaissée presque verticalement en arrière, en avant longuement et graduellement inclinée; partie céphalique longuement atténuée, à front assez étroit et obtus; strie thoracique courte et fine. — Yeux antérieurs en ligne presque droite par leurs sommets; les médians plus avancés, au moins d'un tiers plus gros, plus séparés, leur intervalle néanmoins un peu plus étroit que leur diamètre. Yeux supérieurs en ligne sensiblement arquée en avant, égaux et plus petits que les antérieurs; les médians plus séparés, leur intervalle ayant plus de trois fois leur diamètre. Yeux médians formant un quadrilatère presque parallèle et plus large que long. Bandeau vertical environ de la largeur des yeux médians antérieurs. — Chélicères longues, peu robustes, fauves, avec une large bande brune en avant, garnies de crins fauves espacés. — Pièces buccales et plastron fauve testacé clair, avec la pièce labiale un peu rembrunie. — Abdomen étroit et allongé, obtusément tronqué en avant, fauve testacé, garni de pubescence blanchâtre, marqué en dessus de points noirs inégaux et espacés, deux points un peu plus gros aux angles antérieurs et un médian. — Pattes fauve rougeâtre testacé avec les fémurs et les tibias marqués de taches brunâtres formant des anneaux incomplets. Tibia et patella IV un peu plus longs que le céphalothorax (du tiers de la patella); tibia pourvu de 2-2 épines inférieures, 2-2 épines latérales et d'une épine dorsale courte dans la seconde moitié. Fémur I pourvu de deux épines sur la face antérieure et de deux épines dorsales. Patellas inermes. Tibias I et II pourvus en dessous de deux lignes de 7-7 grandes épines couchées. Scopulas très légères, à peine sensibles aux tarses et à l'extrémité des métatarses des deux premières paires, nulles aux deux paires postérieures. — Épigyne en grande plaque plus longue que large, parallèle, brun-rouge, finement

striée en travers, marquée près le bord postérieur d'une petite fossette ovale transverse, limitée en arrière par un rebord arqué et divisée longitudinalement par une carène atténuée en arrière.

Amazone : Teffé (Brésil), Pevas (Pérou) (coll. E. Simon, reçu de M. Mathan).

Diffère surtout de *A. granadensis* Keys. par ses yeux antérieurs plus inégaux, plus resserrés et en ligne droite, par ses pattes de la 1re et de la 4e paires égales, par la structure de son épigyne, etc.

NOTA. – *Les espèces suivantes qui me sont inconnues ne peuvent rentrer dans les genres énumérés plus haut :*

Sparassus abnormis Black., *Ann. mag. of Nat. Hist.*, 3e sér., t. XVIII, p. 457, 1866 ; de l'Afrique tropicale.

D'après M. Blackwall, cette espèce n'aurait qu'une seule griffe tarsale ; ce caractère, s'il est exact, est tellement exceptionnel, qu'il justifierait la création d'une famille spéciale pour le *S. abnormis*.

Sparassus suavis O. P. Cambr., *Proceed. Zool. soc. Lond.*, p. 588, 1876 ; d'Egypte.

Cette espèce deviendra sans doute le type d'un genre ; par la proportion des pattes et les deux lignes oculaires fortement courbées, surtout la seconde et en sens inverse, il parait se rapprocher du genre *Cebrennus*, mais l'auteur ajoute que les yeux de la seconde ligne sont équidistants et séparés seulement de leur diamètre, et que l'intervalle des yeux latéraux des deux lignes n'est égal qu'à leur diamètre ce qui est contraire aux caractères du genre *Cebrennus*. — Le *S. suavis* serait l'une des plus petites espèces de la famille des *Sparassidæ*.

Olios guineensis H. Lucas, in Thomson, *Voy. Gab. Ent., Ar.*, p. 29, pl. XIII, f. 6, 1858.

La description est très incomplète ne parlant ni des yeux ni de la proportion des pattes, mais d'après les figures, surtout celle des yeux (f. 6a), cette espèce s'éloigne grandement de tous les *Sparassidæ* qui nous sont connus ; la première ligne oculaire est en effet tellement courbée en avant que les yeux médians se trouvent complètement isolés ; l'*O. guineensis* appartient peut être à la famille des *Ctenidæ* ?.

Espèces incertaines.

Les espèces suivantes sont décrites d'une manière si incomplète qu'il est impossible de s'en faire une idée quelconque :

1. **Olios grapsus** Walck., *Apt.*, 1, p. 564, 1837 ; Nouvelle-Hollande.

2. **Olios pagurus** Walck., *l. c.*, p. 564; Nouvelle-Hollande.

Pour ces deux espèces Walckenaer indique les collections du Muséum, mais il nous a été impossible de les y retrouver.

3. **Olios francklinus** Walck., *l. c.*, p. 572; de New-York (?) (localité probablement erronée).

4. **Olios provocator** Walck., *l. c.*, p. 575; Cap de Bonne-Espérance.

Rentre probablement dans le genre *Isopeda.*

5. **Sparassus fuscus** Walck., *l. c.*, p. 586; provenance inconnue.

6. **Olios morbillosus** King (?), Walck., *Apt.*, II, p. 473; Nouvelle-Hollande. Walckenaer donne lui-même cette espèce comme douteuse.

7. **Delena craboides** Walck., *Apt.*, I, p. 492; d'Australie; l'auteur indique les collections du Muséum, mais le type ne s'y trouve plus.

8. **Olios testaceus** Doleschall, *Verh. Natuurk. Ver. Nedeerl. Ind.*, deel v, p. 55, pl. xv, f. 3, 1859.

Java. — Les yeux, figurés par Doleschall, rappellent ceux des *Isopeda*, mais le céphalothorax paraît convexe. Voici la description de Doleschall « testaceus, sparsim setoso-pilosus, oculorum seriebus sibi valde approximatis, ocellis posticis externis reliquis multo majoribus; thorace rotundato, abdomine ovato ».

9. **Philodromus Diardi** Doleschall, *l. c.*, p. 55, pl. xv, f. 2, 1859.

Java; appartient sans doute au genre *Sarotes :* « Thorace rufo, longiore quam lato, oculis omnibus æqualibus segmentum circuli formantibus; abdomine ovali et ut pedibus fuscescentibus, illius dorso punctis 6-8 per paria dispositis notato, his 2, 1, 4, 3, nigro fusco maculatis, longe setosis ».

Espèces rapportées par erreur aux genres **Olios**, **Delena** *et* **Sparassus** :

1. **Delena hastifera** Walck., ex Percheron, *Mag. Zool.*, cl. VIII, pl. 4.

Appartient à la famille des *Thomisidæ* et rentre dans le genre *Thomisops* Karsch.

2. **Micrommata undata** Hentz., *Bost. j. Nat. hist.*, IV, 1844; dont les *M. serrata* et *carolinensis* du même auteur sont synonymes, appartient au genre *Ocyale* famille des *Lycosidæ*. — Les *M. pinicola, subinflata* et *marmorata* de Hentz., sont également des *Lycosidæ* mais de genre incertain.

3. **Olios madagascariensis** Vinson, rentre dans la famille des *Drassidæ* et doit devenir le type d'un nouveau genre.

Genre **Uduba** (1) *nov. gen.*

Olios Vinson, *Aran. d. îles de la Réun. Maur. et Madag.*, 1864 (ad part.)

Céphalothorax ovale allongé, convexe, à strie médiane thoracique.— Yeux huit, en deux lignes transverses : 1re ligne un peu arquée en arrière, formée de quatre yeux gros, égaux et resserrés ; 2e ligne presque droite, à peine arquée en arrière, ses yeux médians beaucoup plus rapprochés l'un de l'autre que des latéraux ; yeux latéraux des deux lignes légèrement soulevés, leur intervalle plus étroit que leur diamètre. — Bandeau plus large que les yeux antérieurs. — Lames-maxillaires sans impression, longues, parallèles, non atténuées à la base, arrondies, nullement saillantes à l'extrémité externe. — Pièce labiale parallèle, tronquée ou échancrée au sommet, plus longue que large, dépassant le milieu des lames-maxillaires.— Pattes longues, dans les proportions 1, 4, 2, 3 (la 1re et la 4e peu inégales), à fémurs robustes, à métatarses et tarses grêles ; pourvues de fortes épines aux fémurs, patellas, tibias et métatarses et de scopulas ; deux griffes tarsales longues avec une série d'au moins six dents longues et régulières.

Voisin des genres *Agræca* Wst et *Uliodon* L. Koch, il s'éloigne de l'un et de l'autre par ses pattes antérieures plus longues que les postérieures ; il diffère, en outre, du genre *Agræca* par son bandeau plus large, sa seconde ligne oculaire presque droite, du genre *Uliodon* par ses lames-maxillaires et sa pièce labiale parallèles, nullement atténuées à la base.

U. madagascariensis Vinson, *l. c.*, p. 100 (sub *Olios*).

D'après le type faisant partie des collections du Muséum.

4. **Olios rufipes** Lucas, in Webb et Berth., *Can.*, *Ar.*, p. 32, pl. VI, f. 13. 1842.

Rentre dans le genre *Zoropsis* de la famille des *Drassidæ*.

---

(1) Nom géographique.

Zoropsis rufipes Lucas *l. c.* (sub *Olios*).

♀) Céph.th., long. 7,2; larg. 5.— Pattes : 1re paire 20,5; 2e paire 19,8; 3e paire 18; 4e paire 24.

Céphalothorax brun-rougeâtre, revêtu de pubescence blanchâtre épaisse, marqué sur la partie thoracique de lignes fauves rayonnantes; strie thoracique large et profonde. — Yeux antérieurs en ligne presque droite par leurs centres, les médians presque de moitié plus petits que les latéraux, plus séparés, leur intervalle plus large que leur rayon, celui des latéraux au contraire plus étroit. Yeux médians de la seconde ligne de même grosseur que les latéraux antérieurs, plus resserrés que les médians antérieurs, visiblement plus rapprochés l'un de l'autre que de ceux-ci ; yeux latéraux de la seconde ligne presque aussi gros que les médians, leur intervalle aux médians plus large que leur diamètre. — Abdomen fauve rougeâtre sur les côtés, en dessus ponctué de brun assez densément surtout en arrière, marqué, dans la première moitié, d'une bande longitudinale claire lancéolée et bordée de brun. Ventre fauve testacé obscur.— Plastron fauve testacé. — Pattes robustes; fémurs fauve obscur en dessous, brun-rouge ponctué en dessus; tibias et métatarses brun rouge foncé; patella et tibia IV plus longs que le céphalothorax au moins de la moitié de la patella. — Épigyne en grande plaque brun-rouge semi-circulaire, marquée d'une fossette plus large que longue, arquée et rebordée sur les côtés, renfermant une grande pièce brun-rouge lisse, arrondie en arrière, tronquée et prolongée par trois pointes en avant : la médiane étroite se joignant au bord antérieur, les latérales partant des angles, divergentes, plus épaisses et coniques.

♂) Patte-mâchoire grêle et allongée ; patella au moins de moitié plus longue que large, presque parallèle ; tibia beaucoup plus long que la patella, plus étroit, presque parallèle, garni de longs crins surtout au côté interne, son apophyse supéro-externe très petite, épaisse à la base mais très atténuée et un peu recourbée en dehors à l'extrémité ; tarse petit, un peu plus court que le tibia, à peine plus large, ovale, assez convexe à la base; bulbe discoïde membraneux avec un rebord rougeâtre prolongé en pointe en avant à l'angle supéro-externe, partie membraneuse

coupée dans le haut d'une grande échancrure avec l'angle externe pourvu d'un petit crochet.

Facile à distinguer des *Z. ocreata* C. K. et *media* E. S. par la structure de l'épigyne chez la femelle, et par celle de la patte-mâchoire chez le mâle ; cette patte-mâchoire est remarquable par sa gracilité, la grande longueur du tibia et la petitesse du tarse.

Iles Canaries.

Les deux exemplaires typiques qui font partie des collections du muséum ont servi à cette description.

ADDENDA

Les deux espèces suivantes ont été omises dans les énumérations :

Page 246. **Zachria hæmorrhoidalis** L. Koch, *Ar. Austr.*, p. 653, pl. LII, f. 5.

De Sydney.

Page 299. **Olios gentilis** Karsch, *Zeitschr. f. d. Ges. Naturw.*, t. LII, p. 833, 1879 (sub *Sparassus*).

De la côte occidentale d'Afrique.

L'espèce suivante a été découverte pendant l'impression de ce mémoire.

Page 287.

N° 2. **Phydile Bergi** *sp. nov.*

♂) Céph.th., long. 4; larg. 3,2. — Pattes : 4, 2, 1, 3.

Céphalothorax ovale plus long que large, très atténué en avant, entièrement plan en dessus, nullement convexe, abaissé presque verticalement au bord postérieur, à strie très fine et assez longue ; lisse, fauve testacé clair avec l'espace oculaire noirâtre, une bande médiane brunâtre n'atteignant pas les yeux, et de chaque

côté trois fins traits bruns formant une ligne latérale interrompue; pubescence longue et serrée jaune clair. — Yeux antérieurs en ligne droite; les médians beaucoup plus petits et un peu séparés, touchant aux latéraux. Yeux supérieurs égaux, assez petits, en ligne fortement courbée, les médians beaucoup plus séparés que les latéraux.— Bandeau vertical, plan, au moins deux fois plus large que les yeux antérieurs. — Chélicères faibles, lisses, verticales, testacées avec le bord interne taché de brun; bord inférieur de la rainure pourvu de deux dents égales. — Plastron et lames testacés; pièce labiale brunâtre. — Pattes peu longues, fauves avec les fémurs et les tibias irrégulièrement ponctués de brun; tibia IV un peu plus court que le céphalothorax, pourvu de 2-2 épines latérales et de deux épines dorsales; toutes les patellas pourvues d'épines latérales et de une ou deux épines dorsales; scopulas minces, n'atteignant la base des métatarses qu'aux deux premières paires. — Patte-mâchoire robuste; patella et tibia presque égaux et un peu plus longs que larges, pourvus de longues épines; tibia sans apophyse; tarse grand, ovale, large, au moins aussi long que les deux articles précédents; bulbe volumineux complexe.

♀) Céph.th., long. 4; larg. 2,7. — Abd., long. 6,5; larg. 3. — Pattes : 4, 2, 1, 3.

Céphalothorax plus allongé, plus parallèle. — Abdomen étroit et long, fauve obscur, à pubescence jaunâtre longue, serrée et concolore. — Pattes de la quatrième paire beaucoup plus allongées que les antérieures; pattes 1 et 2 presque égales (épigyne non développée).

République argentine : territoire des Missions (coll. E. Simon, reçu du Dr C. Berg).

Diffère surtout de *P. punctipes* Nic. du Chili, par son céphalothorax lisse et plan, en dessus.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GENRES ET ESPÈCES CITÉS DANS CE MÉMOIRE

NOTA. — Les noms en italique sont ceux des espèces tombées en synonymie.

ADRASTIS E. S. 282
atomaria E. S. 283
ARANEA L.
regia Fabr. 268
venatoria L. 268
CEBRENIS E. S. (Voy. Cebrennus)... 331
CEBRENNUS E. S. 331
æthiopicus E. S. 334
castaneitarsis E. S. 333
Kochi (Cb.) E. S. 332
pulcherrimus E. S. 335
Wagæ E. S. 332
CLASTES Walck. 280
Abboti Walck. 280
Freycineti Walck. 280
roseus Walck. 280
viridis Walck. 280
DAMASTES E. S. 241
Coquereli E. S. 243
flavomaculatus E. S. 244
Grandidieri E. S. 242
DELENA Walck. 245
canariensis Luc. 298
cancerides Walck. 245
cimicoides Nic. 236
craboides Walck. 342
hastifera Walck. 342
impressa C. K. 245
lamina Nic. 236
Peroniana Walck. 269
Plagusia Walck. 240
plumipes Dols. 254
ETHILLA E. S. 267
variegata E. S. 271
HELICOPIS L. K. 262
HEMICLOEA Th. 239
affinis L. K. 240
cineracea L. K. 240
diversa L. K. 239
flavitarsis L. K. 238
fulva L. K. 238
fumosa L. K. 240
limbata L. K. 240
lugubris L. K. 238
major L. K. 240
murina L. K. 241
Plagusia (Wlk.) E. S. 240
plana L. K. 240
præsignis L. K. 239
plumea L. K. 240
Rogenhoferi L. K. 240
Sundewalli Th. 240
tenera L. K. 241
HETEROPODA Latr. 267
aulica (L. K.) E. S. 270
africana Karsch. 299
badia (L. K.) E. S. 269
badia L. K. 344
bivittata Th. 269
Boiei (Dls.) E. S. 271
calligaster Th. 345
calligaster L. K. 315
cervina (L. K.) E. S. 270
conspicua L. K. 345
crassa E. S. 277
debilis (L. K.) E. S. 270
Diana L. K. 344
festiva L. K. 299

flavimana E. S. 274
Freycineti (Wlk.) E. S. 273
gemella E. S. 270
gracilipes (C. K.) E. S. 269
hæmorrhoidalis L. K. 314
incomta L. K. 314
invicta (L. K.) E. S. 270
jugulans (L. K.) E. S. 269
Kochii Cb. 332
longipes (L. K.) E. S. 269
macilenta L. K. 300
mediocris E. S. 276
meticulosa E. S. 278
natalica Karsch 299
nitelina L. K. 315
nobilis (L. K.) E. S. 269
Pallida L. K. 315
Patellata Karsch 314
Peroniana (Wlk.) E. S. 269
Pessleri Th. 249
picta L. K. 315
præclara L. K. 315
procera (L. K.) E. S. 270
pumila Keys. 271
punctata L. K. 315
regia E. S. 268
regina L. K. 259
rosea Karsch. 304
rutila L. K. 314
salacia L. K. 314
sartrix (L. K.) E. S. 270
serena (Karsch) E. S. 269
suspiciosa (L. K.) E. S 270
thoracica (C. K.) Th. 269
variegata E. S. 271
venatoria (L.) Latr. 268
vulpina (Cb.) E. S. 271
HOLCONIA Th. 245
dolosa L. K. 246
immanis L. K. 246
insignis Th. 245
maculata Keys. 250
HYPOPLATEA M. Leay 230
celer Mac-Leay 230
ISOPEDA L. K. 247
aurea L. K. 250
barbata L. K. 249
conspersa L. K. 249
cordata L. K. 250
flavibarbis L. K. 250
flavida L. K. 249
hirsuta L. K. 249
Imerinensis (Vinson) E. S. 250
maculata (Keys.) E. S. 250
Martius (Nic.) E. S. 250
Pessleri (Th.) L. K. 249
robusta L. K. 249
valida (Bl.) E. S. 249
vasta L. K. 249
villosa L. K. 249
viridis (Vinson) E. S. 251
MICROMMATA Latr. 284
Argelasia Latr. 290
carolinensis Hentz. 342
formosa Pav. 284
fulva E. S. 284
ligurina C. K. 284
marmorata Hentz 342
ophthalmica E. S. 285
ornata Wlk. 284
pinicola Hentz 342
serrata Hentz 342
spongitarsis L. Duf. 298
subinflata Hentz 342
undata Hentz 342
virescens Cl. 284
MIDAMUS E. S. 311
auricomis E. S. 312
Baulnyi E. S. 312
NISUETA E. S. 329
quadrispilota E. S. 330
OCYPETE C. Koch.
brunneiceps Giebel. 268
detrita C. K. 299
derasa C. K. 298
Draco C. K. 268
ferruginea C. K. 300
Fritschii C. K. à M. 291
gracilipes C. K. 269
megacephala C. K. 298
melanogaster C. K. 298
murina C. K. 268
nobilis C. K. 262
procera L. K. 270

punctata L. K. 315
sartrix L. K. 270
tersa C. K. 291
thoracica C. K. 269
vasta L. K. 249
vulpina C. K. 298
OLBUS E. S. 295
sparassoides (Nic.) E. S. 296
OLIOS Wlk. 297
Africanus (Karsch) E. S. 299
algerianus Lucas. 298
antillianus Wlk. 268
atomarius E. S. 309
canariensis (Luc.) E. S. 298
captiosus Wlk. 301
captiosus Vinson. 301
castaneus Wlk. 262
cayanus Tacz. 310
clarus (Keys.) E. S. 300
columbianus Wlk. 268
derasus (C. K.) E. S. 298
detritus (C. K.) E. S. 299
fasciatus (Keys.) E. S. 300
fasciculatus E. S. 307
fasciiventris E. S. 306
ferrugineus E. S. 300
festivus (L. K.) E. S. 299
flavens Nic. 319
Francklinus Wlk. 342
Freycineti Wlk. 273
fuscus Wlk. 262
gabonensis Luc. 268
gentilis (Karsch) E. S. 345
gracilipes Tacz. 310
grapsus Wlk. 341
guineensis Lucas. 341
helvus (Keys.) E. S. 300
hispidus Nic. 250
imerinensis Vinson. 250
javensis Dols. 268
Lamarcki (Ltr.) E. S. 301
leucosius Wlk. 268
longipes Wlk. 254
lunula Dols. 269
macilentus (L. K.) E. S. 300
maculatus (Bl.) E. S. 311
madagascariensis Vinson. 342
malayanus Dls. 254
Martius Nic. 250
megacephalus (C. K.) E. S. 298
melanogaster (C. K.) E. S. 298
montanus (Keys.) E. S. 310
morbillosus (King) Wlk. 342
mygalinus Dls. 314
natalicus (Karsch) E. S. 299
nigritarsis Cn. et Pav. 298
nigriventris Tacz. 310
nigrovittatus (Keys.) E. S. 310
obscurus (Keys.) E. S. 300
occidentalis (Karsch) E. S. 299
oraniensis Luc. 291
ornatus (Th.) E. S. 299
pagurus Wlk. 342
pinnotherus Wlk. 262
provocator Wlk. 342
pusillus E. S. 305
quinquelineatus Tacz. 310
rapidus (Keys.) E. S. 300
regius Gerstk. 268
roseus Karsch. 301
rubripes Tacz. 310
rufipes Luc. 343
senilis E. S. 303
sericeus (Kroneb.) E. S. 298
setulosus Tacz. 268
silvaticus (Bl.) E. S. 310
sparassoides Nic. 296
spongitarsis (L. D.) Wlk. 297
striatus (Bl.) E. S. 311
taprobanicus Wlk. 281
testaceus Dls. 342
tigrinus (Keys.) E. S. 310
tridentiger Cb. 299
validus Bl. 249
ventrosus Nic. 319
viridis Vinson. 251
zonatus Dols. 268
zulu E. S. 304
PALYSTES L. K. 262
castaneus (Latr.) E. S. 262
Chaperi E. S. 263
crucifer E. S. 266
frenatus L. K. 262
ignicomis L. K. 262

ornatus Th. 299
pinnotherus (Wlk.) L. K. 262
maderianus Th. 263
Kochi E. S. 265
superciliosus L. K. 263
PANARETUS E. S. 259
ignichelis E S. 261
javanus E. S. 260
PANDERCETES L. K. 280
gracilis L. K. 280
PEDIANA E. S. 258
regina (L. K.) E. S. 259
PELMOPODA Karsch. 279
hirta Karsch. 279
PHIDYLE E. S. 286
Bergi E. S. 345
punctipes (Nic.) E. S. 287
PHILODROMUS Wlk.
Diardi Dols. 342
Linnæi Aud. in Sav. 291
Walckenaerius Aud. in Sav. 292
PLATOR E. S. 236
cimicoides (Nic.) E. S. 236
insolens E. S. 236
laminus (Nic.) E. S. 236
niger E. S. 236
PRYCHIA L. K. 246
gracilis L. K. 247
maculata Karsch. 247
PYRNUS E. S. 237
flavitarsis (L. K.) E. S. 238
fulvus (L. K.) E. S. 238
REBILUS E. S. 238
diversus (L. K.) E. S. 239
lugubris (L. K.) E. S. 238
præsignis (L. K.) E. S. 239
SADALA E. S. 317
antiguensis (Keys.) E. S. 318
Keyserlingi E. S. 323
lutea (Keys.) E. S. 318
Mathani E. S. 327
nigristernis E. S. 322
paraensis (Keys.) E. S. 319
pellucida (Keys.) E. S. 318
pictitarsis E. S. 320
punicea E. S. 328
rufa (Keys.) E. S. 318
velox E. S. 225
ventrosa (Nic.) E. S. 319
SAROTES Snd. 313
aulicus L. K. 270
badius L. K. 269
calligaster (Th.) E. S. 315
cervinus L. K. 270
coccineiventris E. S. 315
conspicuus (L. K.) E. S. 315
debilis L. K. 270
Diana (L. K.) E. S. 314
gentilis Karsch. 345
hæmorrhoidalis (L. K.) E. S. 314
incomptus (L. K.) E. S. 314
invictus L. K. 270
jugulans L. K. 269
longipes L. K. 269
mygalinus (Dls.) Th. 314
nitelinus (L. K.) E. S. 315
nobilis L. K. 269
occidentalis Karsch. 299
pallidus (L. K.) E. S. 315
patellatus (Karsch) E. S. 314
pictus (L. K.) E. S. 315
præclarus (L. K.) E. S. 315
procerus L. K. 270
punctatus (L. K.) E. S. 315
regius L. K. 268
rutilus (L. K.) E. S. 314
salacius (L. K.) E. S. 314
sartor L. K. 270
serenus Karsch. 269
suspiciosus L. K. 270
vulpinus (Cb.) E. S. 271
SELENOPS Latr. 230
ægyptiaca Aud. in Sav. 230
Aïssus Wlk. 232
alacris Bl. 231
annulata E. S. 231
annulipes Wlk. 231
australiensis L. K. 232
brasiliana Wlk. 232
bursaria Karsch. 232
celer (Mac-Leay) E. S. 232
Cocheleti E. S. 235
Dufouri Vinson. 231
fugitiva Wlk. 231

Latreillei E. S. 231
madagascariensis Vinson........... 231
malabarensis E. S. 234
mexicana Keys...................... 232
nigromaculata Keys................ 232
radiata Latr........................ 230
omalosoma L. Duf................ 230
peregrinator Wlk. 233
sansibarica Gerst. 231
sector Karsch. 231
Spixi Perty. 232
SPARASSUS Wlk. 289
abnormis Bl........................ 341
americanus Nic. 319
annamita L. Duf.................. 268
antiguensis Keys. 318
Argelasii Th..................... 291
Argelasius (Latr.) Wlk. 290
Baulnyi E. S.... 312
Boiei Dls.......................... 271
Cambridgei E. S.................. 292
cayanus Keys....................... 310
clarus Keys. 300
cognatus Cb... 291
currax Bl........................ 291
Doriae E. S...................... 291
extensipes Karsch.................. 292
fasciatus Keys. 300
ferrugineus Keys................... 300
Fontanieri E. S.................... 294
funestus Keys.................... 301
gracilipes Keys.................... 310
helvus Keys........................ 300
Letourneuxi E. S................... 291
luteus Keys........................ 318
maculatus Bl. 311
martius Keys....................... 250
montanus Keys...................... 310
nigrovittatus Keys................. 310
obscurus Keys...................... 300
oculatus Kroneb 292
oraniensis (Luc.) E. S............. 291
paraensis Keys..................... 318
pellucidus Keys.................... 318
psittacinus Dls.................. 280
punctipes Nic...................... 287
rapidus Keys....................... 300
rufus Keys......................... 318
sericeus Kroneb. 298
silvaticus Bl...................... 310
spongitarsis (L. D.) E. S.......... 298
striatus Bl. 311
suavis Cb.......................... 341
tersa (C. K.) E S. 291
tigrinus Keys...................... 310
validus Th......................... 291
Walckenaerius (Sav.) E. S.......... 292
SPARIANTHIS E. S. 339
amazonica E. S..................... 340
granadensis (Keys) E. S............ 339
SPARIOLENUS E. S................... 280
taprobanicus (Wlk.) E. S........... 281
tigris E S......................... 281
THEMEROPIS L. K................... 336
granadensis Keys................... 339
orichalcea E. S.................... 336
papuana E. S....................... 338
paripes Karsch..................... 336
severa L. K........................ 336
THOMISUS Walck.
castaneus Latr..................... 262
Lamarcki Latr...................... 301
venatorius Latr.................... 268
TORTULA E. S....................... 257
gloriosa E. S...................... 257
TYCHICUS E. S...................... 253
Gaymardi E. S...................... 255
longipes (Wlk.) E. S............... 254
plumipes (Dls.) E. S. 254
UDUBA E. S......................... 342
madagascariensis (Vinson) E. S..... 342
VACONIA Th. 245
VINDULLUS E. S..................... 288
viridans E. S...................... 288
ZACHRIA L. K....................... 246
flavicoma L. K..................... 246
hæmorrhoidalis L. K................ 345
oblonga L. K....................... 246
ZOROPSIS E. S...................... 344
rufipes (Luc.) E. S................ 344

DISPARITION

DE

QUELQUES MOLLUSQUES

DES

COTES MEDITERRANEENNES DE FRANCE

Par M. Albert GRANGER

La nature nous fait assister chaque jour à des phénomènes dont il ne nous est pas toujours donné de connaître les causes, mais qui n'en sont pas moins curieux pour l'observateur. Le conchyliologiste, qui explore pendant un certain nombre d'années la même partie de notre littoral, peut constater la disparition successive de certaines espèces de mollusques, sans qu'il puisse expliquer d'une manière certaine les causes de cette extinction progressive. C'est ainsi que sur nos côtes méditerranéennes, que j'explore depuis plusieurs années, j'ai pu suivre presque jour par jour la diminution de quelques espèces, dont les unes tendent à disparaître insensiblement et dont les autres n'ont déjà plus de représentants sur cette partie de notre littoral.

J'ai pensé qu'il serait utile et intéressant de publier le résultat de mes observations à ce sujet :

1° TRITON NODIFERUM (Lam.)

Ce Triton, qui était autrefois capturé assez fréquemment dans les filets des pêcheurs de Cette, n'existe plus maintenant sur

cette partie de nos côtes. On ne le trouve même jamais sur la plage à l'état fruste et ce n'est que sur les côtes de Port-Vendres qu'on peut encore s'en procurer des individus.

2° NASSA GIBBOSULA (Lam.)

On a longtemps contesté l'existence de cette Nasse dans la Méditerranée ; on sait qu'elle habite la mer Rouge ; mais plusieurs auteurs l'ont citée comme ayant été trouvée sur des points différents de la Méditerranée, et j'ai recueilli personnellement sur la plage de Frontignan, pendant les années 1875 et 1876, trois individus appartenant à la variété que Reeve a nommée *Nassa circumcincta*. Depuis cette époque, cette Nasse a complètement disparu de ces parages.

3° CYCLONASSA PELLUCIDA (Risso).

Cette espèce, qui ne diffère de la *Cyclonassa neritea* que par sa forme un peu plus allongée et par sa couleur claire et transparente, disparaît insensiblement des côtes du Languedoc. Très rare maintenant sur la plage de Palavas, elle est introuvable sur les côtes de Cette et d'Agde, et il est probable qu'elle ne vit plus que dans les parages de Toulon ou près des côtes d'Italie.

4° Genre FOSSARUS.

Ce genre a été cité par quelques auteurs comme ayant des représentants sur notre littoral méditerranéen. En 1828, M. Michaud, alors officier au 10e régiment d'infanterie de ligne, a décrit dans les Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux (tome II, page 122) une coquille nouvelle qu'il avait recueillie sur le littoral de Cette et qu'il nomma *Turbo minutus*. C'est le *Fossarus minutus*, que M. Philbert indique plus tard comme habitant les mêmes parages, mais en ajoutant la mention : « *où il est très rare.* »

Le même auteur cite le *Fossarus clathratus* (Philippi) comme vivant sur les côtes de Frontignan. Enfin le *Fossarus Adansoni* (Philippi) est indiqué par M. Recluz (*Journal de Conchyliologie*, juillet 1864) comme habitant Cette, dans le canal de jonction de l'étang de Thau à la mer, où on le trouve sous les pierres.

M'étant appliqué à recueillir toutes les coquilles du littoral de Cette, dont j'ai publié récemment le catalogue, on comprendra combien il était intéressant pour moi de vérifier, au sujet du genre *Fossarus*, les assertions des auteurs ci-dessus nommés. Aussi ai-je exploré avec le plus grand soin les lieux indiqués comme servant d'habitat à ce genre de mollusques, et je dois dire que mes recherches persévérantes n'ont pas été couronnées de succès. Non seulement je n'ai pu découvrir un seul Fossarus sur les côtes de Frontignan, mais dans le canal indiqué par M. Recluz je n'ai pas été plus heureux, malgré le soin apporté dans mes investigations (car j'ai recueilli les plus petites espèces de *Trochus*, *Phasianella* et *Rissoa* qui vivent dans ce canal). Il est donc impossible que le Fossarus ait pu échapper à mes recherches, et je crois pouvoir en conclure que ce genre, cité déjà autrefois par M. Philbert comme très rare, a complètement disparu aujourd'hui.

5° TURBO RUGOSUS (Lin.)

Cette espèce se rencontrait quelquefois sur le littoral de Cette avec le *Triton nodiferum* qu'elle paraît avoir suivi dans son émigration : car elle ne se trouve le plus souvent qu'à l'état fruste sur cette partie de nos côtes.

6° JANTHINA COMMUNIS (Lam.)

Bien que la *Janthina communis* soit une espèce pélagienne, on la trouvait autrefois assez fréquemment sur les côtes depuis Aigues-Mortes jusqu'à Agde, où elle était rejetée à la suite de tempêtes violentes. Depuis une vingtaine d'années elle a complètement disparu. M. C. Clément, dans son catalogue des mollusques marins du Gard, dit : « Nous mentionnons ici pour mé-
» moire la Janthine commune, qui se trouvait abondamment dans
» le golfe d'Aigues-Mortes, il y a quarante ans, mais qui ne s'y
» rencontre jamais actuellement. Ce fait était signalé sur l'éti-
» quette de la collection conchyliologique de M. Emilien Dumas,
» de Sommières. »

7° PECTEN MAXIMUS (Lin.)

La *Revue des Sciences naturelles*, de Montpellier (année 1875), cite des valves de *Pecten maximus* trouvées en 1871 par MM. Emi-

lien Dumas et Paul Gervais à Palavas et à Maguelonne, sur le littoral méditerranéen.

Cette espèce, qui n'existe plus aujourd'hui dans ces localités, peut être considérée comme en voie d'extinction dans la Méditerranée.

8° PECTEN OPERCULARIS (Lin.)

Ce Pecten était assez commun sur nos côtes méditerranéennes et il se vendait sur le marché de Cette, où je l'ai vu fréquemment. Il a disparu de ces parages depuis cinq à six années et on constate aujourd'hui sa diminution rapide sur tout le littoral.

9° AVICULA TARENTINA (Lam.)

Je ferai, pour l'*Avicula tarentina* les mêmes remarques que pour le *Pecten opercularis*. Comme lui, on l'apportait fréquemment sur le marché de Cette, où on la considère comme comestible, mais si elle n'a pas entièrement disparu, on peut néanmoins constater qu'elle devient de plus en plus rare et disparaîtra dans un avenir prochain.

10° VENUS VERRUCOSA (Lin.)

Cette espèce était jadis répandue depuis Toulon jusqu'à Port-Vendres et elle était fort recherchée comme coquille comestible, surtout à Marseille, où on la désigne sous le nom de *Praire ;* c'est à cette chasse acharnée qu'il faut attribuer sa disparition progressive. Elle est devenue si rare qu'il faut maintenant aller la rechercher sur les côtes des îles Baléares, à Mahon, où elle est encore très commune.

11° ARTEMIS EXOLETA (Lin.)

L'*Artemis exoleta* a toujours été plus rare sur nos côtes méditerranéennes que la *Venus verrucosa ;* mais elle était aussi très estimée des gourmets ; il ne faut pas chercher d'autre cause de sa disparition presque complète.

12° PANOPÆA ALDROVANDI (Ménard).

Des fragments de cette Panopée ont été trouvés en 1861 par MM. Emilien Dumas et Paul Gervais sur la côte de Maguelonne; il est donc certain que cette belle espèce habitait autrefois ces parages, comme nous l'avons dit pour le *Pecten maximus*. On peut la considérer aussi comme en voie d'extinction dans la Méditerranée.

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ

Au 31 décembre 1880.

Fondateur directeur : J.-F. LATERRADE, directeur pendant *quarante ans* et *cinq mois* (mort le 31 octobre 1858), maintenu à perpétuité en tête de la liste des membres par décision du 30 novembre 1859.

DES MOULINS (CHARLES), président pendant trente-six ans (mort le 24 décembre 1875), maintenu à perpétuité en tête de la liste des membres par décision du 6 février 1878.

Membres honoraires

MM.

BALANSA, rue des Poiriers, 36, à Toulouse, actuellement à Assomption (Paraguay).

BERT (PAUL), professeur de zoologie à la Faculté des sciences, à Paris.

BLATAIROU (l'abbé), chanoine honoraire, à Bordeaux.

BOUÉ (AMY), géologue, à Vienne (Autriche).

COSSON (ERNEST), *, membre de l'Institut, rue de la Boëtie, 7, à Paris.

CROSSE, conchyliologiste, rue Tronchet, 25, à Paris.

DONNET (S. Ém. le cardinal), G. C. *, à Bordeaux.

DUBY (le Pasteur), botaniste, à Genève (Suisse).

FISCHER (Dr PAUL), *, conchyliologiste, rue des Écoles, 42, Paris.

GAUTHIER, ancien maire de Bordeaux.

HÉBERT (ED.), *, membre de l'Institut, rue Garancière, 10, à Paris.

LAMBERT (le R. P.), missionnaire, à Nouméa.

LANGALERIE (DE), *, archevêque d'Auch.

LE JOLIS (Dr), à Cherbourg.

MANÈS, *, ingénieur des mines, au Bouscat.

MILNE EDWARDS, père, C. *, membre de l'institut, à Paris.

MM.

MILNE EDWARDS (Alphonse), ✻, membre de l'Institut, à Paris.
MONTROUZIER (le R. P.), missionnaire, à Nouméa.
NYLANDER, botaniste, passage des Thermopyles, 61, à Paris.
VAN BENEDEN, à Louvain (Belgique).

Membres titulaires

AMBLARD (Dr), rue Paulin, 14 *bis*, à Agen.
ARCHAMBAUD (Gaston), rue Notre-Dame, 141.
ARTIGUE (Félix), rue Lasseppe, 28.
ARTIGUE (Henry), rue de Cheverus, 30.
BALGUERIE (Alfred), cours du Jardin-Public, 84.
BARRAUD (Jules), cours du Jardin-Public, 31.
BELLY, rue Voltaire, 14.
BENOIST (André-Émile), rue de la Franchise, 6.
BOMPAR (Félix), docteur-médecin, à Portets (Gironde).
BOREAU-LAJANADIE, rue d'Aviau, 50.
BRANDENBURG, rue de la Verrerie, 1.
BROCHON (E.-Henry), rue du Temple, 25.
BROWN (Robert), cours du Pavé-des-Chartrons, 39.
CABANNE (Paul), rue des Teinturiers, Mérignac.
CARBONNIER (Paul), officier mécanicien aux messageies maritimes, quai de Bacalan, 19.
CAZEMAJOUR, pharmacien, à Langon.
CHOMIENNE (Léon), cours de l'Intendance, 47.
CLAVAUD (Armand), rue Mondenard, 30.
COMME (Jean), rue Belleville, 15.
COUTURES (Albert), rue du Palais-de-l'Ombrière, 18.
COUTURES (Georges), rue du Palais-de-l'Ombrière, 18.
DAUREL (Joseph), allées de Tourny, 25.
DECRAIS (Albert), ✻, ambassadeur de France à Bruxelles (Belgique).
DEGRANGE-TOUZIN, rue du Tenple, 24 *bis*.
DELFORTRIE, rue de Pessac, 66.
DELOYNES, rue de la Course, 113.
DEPONTALLIER (Jules), rue d'Edimbourg, 20, Paris.
DESAGE (Ferdinand), rue Saint-Fort, 20.
DUBREUILH (William), à Lormont.

MM.

DULIGNON-DESGRANGES, rue de Cheverus, 30.
DUPUY DE LA GRAND'RIVE (E.), grand Rue, 36, à Libourne.
DUPUY DE LA GRAND'RIVE (L.), rue Bardineau, 18, Bordeaux.
DURAND-DEGRANGES, place Decazes, 28, à Libourne.
DURIEU DE MAISONNEUVE (Elly), rue David-Johnston, 39.
FONTANNES (F.), rue de la République, 4, à Lyon
FRAUCIEL (Edmond), cours d'Alsace-et-Lorraine, 105.
GARAT (J.), place Fondaudège, 7.
GODARD (Jules), rue de Paris, à Périgueux.
GRANGENEUVE (Maurice), cours de Tourny, 32.
GRANGER (Albert), boulevard de Talence, 16.
GUÈDE (Jules), *, rue d'Assas, 85, à Paris.
GUESTIER (Daniel), pavé des Chartrons, 35.
GUILLAUD, professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux, rue Turenne, 99.
JAHAN, cours Tournon, 16.
JARRIS (l'abbé), à Saint-André-de-Cubzac (Gironde).
JOURDAN, rue de la Course, 121.
KERCADO-KERGUISEC (comte de), place Pey-Berland, 30.
LABBÉ (Louis), rue du Temple, 17.
LAMOTHE (Louis), quai de la Monnaie, 18.
LATASTE (Evard), à Cadillac (Gironde).
LAWTON (Édouard), quai des Chartrons, 95.
LEYMON (E.-M.), rue de la Belotte, à Libourne.
MANCEAU (l'abbé), à Cenon.
MARCHAND (Élie), à Sainte-Foy-la-Grande.
MÉNARD, Économe au collège de Saint-André-de-Cubzac (Gironde).
MENSIGNAC (Édouard de), rue de la Rousselle, 67.
MOREAU (Ferdinand), rue Mondenard, 35.
MOTELAY (Léonce), cours de Gourgues, 4.
NOGUEY (Gustave), rue du Chai-des-Farines, 14.
OSTER, rue Bonaparte, 59 *ter*, à Paris.
PENAUD (Émile), rue de Mandé, à Libourne.
PÉREZ (Jean), ✿ A., professeur a la faculté des sciences rue Lamourous, 4.
PERRET, rue Huguerie, 12.

MM.

PERRENS, professeur à la Faculté de médecine, route de Bayonne, 72.

PERROUD, rue Borie, 16.

POUCIN, inspecteur des forêts, rue Saint-Fort, 11.

ROUBERTIE, rue de la Devise, 17.

ROUX, rue de Pessac, 31.

SAMIE (LÉONARD), chemin de Rigoulet, 22, près du boulevard du Tondu.

SCHARFF (ROBERT), 17 Warrender park Road, Edimbourg (Écosse).

SCHUPPLIE (THÉODOR), à Larviercie, près Sosnorvice (Russie).

SOUVERBIE (Dr SAINT-MARTIN), cité Bardineau, 5.

TOULOUSE (ADOLPHE-BERTRAND), rue Ferbos, 31.

Membres Correspondants.

(Les membres dont les noms sont marqués d'un astérisque sont cotisants et reçoivent les publications).

MM.

* ARNAUD, avocat, rue Froide, à Angoulême (Charente).

AYMARD (AUGUSTE), bibliothécaire, au Puy (Haute-Loire).

* BARDIN (l'abbé), rue d'Anjou, 23, à Angers (Maine-et-Loire).

BAUDON (Dr), à Mouy-de-Loise (Oise).

BAUDOUIN (Jules), à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

BELLANGÉ (Dr LOUIS), à la Martinique.

BERTOLA (Dr), à Turin (Piémont).

* BLANCHARD (RAPH.), rue Monge, 52, Paris.

BOMMER, à Bruxelles (Belgique).

BOUCHER (H. DU), au Château du Boudigau, près Dax.

BOUTILLIER, à Rouen.

BRANDY (le Dr), à Sunderland (Angleterre).

* BRUNAUD (PAUL), avoué, rue St-Vivien, à Saintes (Char.-Inf.).

BUCCAILLE, à Rouen.

* CAPEYRON (L.), à Port-Louis (Maurice).

CARBONNIER, ✻, ✿, pisciculteur, à Paris.

CAZALIS (FRÉDÉRIC), à Montpellier.

* CESSAC (P. DE), au Château de Mouchetar, près Guéret (Creuse).

CHABOISEAU (l'abbé), à Montmorillon (Vienne).

MM.

* CHARBONNEAU, rue de la Franchise, 6, à Bordeaux.

CLOS (Dom.), directeur du Jardin des Plantes, à Toulouse.

COLLIN (Jonas), à Copenhague (Danemark).

* CONDAMY, rue des Bezines, 33, Angoulême (Charente).

CONTEJEAN (Charles), professeur de géologie à la Faculté de Poitiers.

COTTEAU (Gustave), ✻, juge honoraire au trib. d'Auxerre (Yonne).

* CROSNIER (Julien), rue d'Illiers, 54, à Orléans.

* DALEAU (François), à Bourg-sur-Gironde.

DALMAS, à Nice.

* DEBEAUX (Odon), pharm.-maj., à l'hôpital militaire. d'Oran.

DELBOS (J.), professeur à la Faculté de Nancy.

* DENIS (Fernand), rue Mautrec, 1.

DOUHET, propriétaire à Saint-Émilion (Gironde).

* DRORY, à l'usine à gaz de Vienne (Autriche),

* DRUILHET-LAFARGUE, boulevard de Caudéran, 173.

* DUBALEN (Pierre), à Saint-Sever (Landes).

DUMAS, G. O. ✻, membre de l'Institut, à Paris.

DUMORTIER, botaniste, à Bruxelles.

DUPUY (l'abbé), ✻, à Auch (Gers).

FOLIN (de), ✻, à Bayonne.

* FOUCAUD, instituteur à Saint-Christophe (Charente-Inférieure).

* FROSSARD (le pasteur), rue de la Verrerie, 11, Bordeaux.

FROMENTEL (Dr de), à Gray (Haute-Saône).

* GOBERT (E.), docteur-médecin à Mont-de-Marsan.

GOSSELET, professeur à la Faculté des Sciences, à Lille.

GRAELS, professeur à Madrid.

GUILLORY, à Angers (Maine-et-Loire).

HENRY (Joseph), à Washington (Etats-Unis).

HIDALGO, Huertas, n° 7 dupl. 2e derecha, à Madrid.

HUGUES (le pasteur), à Bergerac (Dordogne).

HOERCK (Van), à Anvers (Belgique).

IRAT (Albert), à Figeac (Dordogne).

JACQUOT, O. ✻, inspecteur des mines, à Paris.

JARDIN (Edelestan), commissaire de la marine, à Brest.

JAUVIN, directeur du Jardin des Plantes, à Rochefort.

JOUAN, ✻, capitaine de vaisseau, à Cherbourg.

LEGRAIN, pharmacien, à Mâcon.

MM.

LALANNE (l'abbé), à Saint-Savin (Gironde).

LAGARDE, ex-instituteur, à Saint-Médard.

* LATASTE (FERNAND), avenue des Gobelins, 7, à Paris.

LARTET, rue du Pont-Tourny, à Toulouse.

LASÈRE, étudiant en nédecine.

LEA (L.), à Philadelphie.

* LECLERC, chef de bataillon, au 31e de ligne, à Blois.

LEGALL, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

LEMARIÉ, libraire, à Saint-Jean-d'Angély.

* LESCUYER, à Saint-Dizier (Haute-Marne).

LESPIAULT, à Nérac (Haute-Garonne).

* LINDER (O.), Schwarzenbergstrasse, 17, à Vienne.

L'ISLE (DE) DU DRENEUF, à Nantes.

LORTET, au Muséum de Lyon.

LUCA (de San), à Nantes.

* LYMANN, Cambridge, Museum, Massachussets (États-Unis).

MARCHAND (Dr), à Sainte-Foy-la-Grande.

* MARIE, à l'île Mayotte.

MARISSAL, à Tournay (Belgique).

MAYER (C.), professeur à Zurich.

* MAZÉ, à la Basse-Terre (Guadeloupe).

* MÈGE (l'abbé), à Villeneuve, près Blaye.

MICHAUD, capitaine en retraite, à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône).

MORCH, Fredericksborggade, 7, Copenhague.

* MONTAUGÉ (H. DE), ✻, villa Lœtitia, Arcachon.

* MONTAUGÉ (P. DE), villa Lœtitia, Arcachon.

MORREN, à Liège (Belgique).

MULLER, à Copenhague (Danemarck).

* NANSOUTY (DE), O. ✻, à l'observatoire du Pic-du-Midi, à Bagnères-de-Bigorre.

NARCAILLAC (vicomte de), à Marvejols (Lozère).

NERVILLE (DE), ✻, inspecteur des mines, à Paris.

NOGUÈS, professeur, à Lyon.

NORDLINGER, professeur, à Stuttgard (Wurtemberg).

NYLANDES ODARD (Comte), au château de la Dorée, près Tours

* OUDRY, au 3e bat. d'infanterie légère, à Biskra (Algérie).

PAPETAUD (l'abbé), curé de Beychac (Gironde).

PAQUET (RENÉ), avocat, rue de Vaugirard.

MM.

PERRIER (L.), professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.
PESLIN, ✻, ingénieur des Mines.
PIETRY, pharmacien, à Paris.
PIRÉ (Louis), professeur, à Bruxelles.
POUZY, professeur, à Rome (Italie).
PREUDHOMME de BORRE, au Muséum de Bruxelles.
REVEL (l'abbé), à Rhodez (Aveyron).
* RICHARD (Jules), procureur de la République à la Roche-sur-Yon.
ROCHEBRUNE (A.-T. de), au Muséum, à Paris.
* RUPIN, à Brives (Corrèze).
SACAZE (Gaston), à Ossun (Basses-Pyrénées).
SAVATIER (le Dr), à Beauvais-s/Matha.
SAUVÉ (Dr), à la Rochelle.
SERRES, à Dax.
* SIMON, avenue du Bois de Boulogne, 53, Paris.
* THOMAS, rue Copernic, à Nantes.
TIMBAL-LAGRAVE, à Toulouse.
* TOURNOUER, rue de Lille, 43, Paris.
VALLUT (Dr), à Dijon.
* VENDRYES, rue Madame, 34, Paris.
* WATTEBLED, lieutenant au 16e chasseur à cheval, à Moulins (Allier).
* WESTERLUND, professeur à l'Université de Runebig (Suède).

Membres décédés.

BOIVIN, titulaire.
FROSSARD (le pasteur), membre honoraire.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

de janvier à décembre 1880

Prière d'aviser M. l'Archiviste-Bibliothécaire des ouvrages qui auraient été expédiés à la Société et qui ne seraient pas mentionnés, Il ferait les démarches pour les retrouver.

§ 1er. — *Ouvrages donnés par le Gouvernement Français.*

Ministère de l'Instruction publique. — Revue des Sociétés savantes, 3e série, t. I, n° 4, 1879; 3e série, t. II, nos 1 et 2, 1879; 7e série, t. I, nos 1 et 2, 1879. — Bibliothèque des hautes études, t. XIX et XX, 1880. — Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle, t. I et II.

§ 2e. — *Publications des Sociétés correspondantes.*

France.

Abbeville. *Société d'Emulation d'Abbeville.* — Mémoires des années 1861 à 1865, 2 volumes ; 1867 à 1868, 1 volume ; 3e série, t. I; 1869 à 1872 ; 3e série, t. II ; 1873 à 1876.

Alger. *Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques.* — 1879, 16e année, 3e et 4e trimestres, 1880; 1er trimestre.

Alger. *Association scientifique algérienne.* — 1880, 1re année, 1er trimestre.

Amiens. *Société Linnéenne du Nord de la France.* — Bulletin mensuel, 1879, 8e année, nos 82 à 87.

Angély (Saint-Jean d'). *Société Linnéenne de la Charente-Inférieure.*— 1879, t. I, 1er, 2e, 3e trimestres ; 1880, t. II, 1er trimestre.

Angers. *Société Industrielle et Agricole.* — t. XX, 2e semestre 1879. 3e série 1880, t. XXI, 1er semestre.

Angers. *Société d'études scientifiques.* — 1878, 8e année; 1879, 9e année; 1880, 10e année, 1er fascicule.

Auxerre. *Société des sciences historiques et naturelles du département de l'Yonne.* — 1879, Bulletin, t. XXXIII; 1880, t. XXXIV.

Bar-le-Duc. *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts.* — 1879, t. VIII; 1880, t. IX.

Besançon. *Société de médecine.* — Rien reçu.

Besançon. *Société d'émulation du département du Doubs.* — 1878, 5e série, t. III.

Béziers. *Société d'étude des sciences naturelles.* — Bulletin ; rien reçu depuis 2e fascicule de la 3e année 1878.

Béziers. *Société centrale d'agriculture de l'Hérault.* — 1879, 65e année; 1880, 67e année, 1er trimestre.

Bordeaux. *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* — Actes; rien reçu cette année.

Bordeaux. *Société des sciences physiques et naturelles.* — 1880, 2e série, t. III, 3e cahier.

Bordeaux. *Société de géographie commerciale.* — 2e série, 1879, n° 24; 2e série, 1880, nos 1 à 24.

Bordeaux. *Société d'Apiculture de la Gironde.* — 3e année, 1879, n° 12 et couverture; 4e année, 1880, nos 1 à 12.

Bordeaux. *Société de pharmacie de Bordeaux.* — 19e année, 1879, octobre, novembre et décembre; 20e année, 1880, janvier à octobre.

Bordeaux. *Société d'Horticulture de la Gironde.* — Année, 1879. Nouvelles annales, t. II, n° 8; 1880, t. III, nos 9, 10 et 11.

Bordeaux. *Société de médecine et de chirurgie.* — Mémoires et Bulletin, 1878, t. II; 1879, t. III, 2e, 3e et 4e cahiers.

Bordeaux. *Société d'Agriculture de la Gironde.* — 1879, 34e année, 3e et 4e trimestres; 1880, 35e année.

Bordeaux. *Revue vinicole et agricole.* — Rien reçu.

Bordeaux. *Revue bordelaise.* — 1880, t. 11, n° 39.

Bordeaux. *Les Fonds de la mer.* — Livraisons 14 à 21.

Brest. *Société académique de Brest.* — Bulletin, 1879, 2e série, t. VI, 1er fascicule.

Caen. *Société linnéenne de Normandie.* — 1878-79. 3e série. — Bulletin, t. III.

CANNES. *Mémoires de la Société des sciences naturelles.* — Rien reçu.

CHALONS-SUR-MARNE. *Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne.* — Mémoires, 1876-77, 1 volume; 1878-79, 1 volume.

CHERBOURG. *Société des sciences naturelles.* — Rien reçu depuis t. XXI, 1877-1878.

COLMAR. *Société d'histoire naturelle.* — Rien reçu depuis 18e et 19e année, 1877-1878.

DAX. *Société de Borda.* — Bulletin, 4e année, 2e et 4e trimestres; 5e année, 2e série, 1er, 2e et 3e trimestres.

DIJON. *Académie des sciences, belles-lettres et arts.* — Mémoires; rien reçu depuis le t. V, 3e série, 1878-1879.

HAVRE. *Société des sciences et arts.* — 1879, Bulletin, 15e à 18e.

LA ROCHELLE. *Académie, section des sciences naturelles.* — Annales, 1879, n° 16.

LILLE. *Société des sciences, de l'agriculture et des arts.* — Mémoires, 1880, 4e série, le t. V manque, t. VII et VIII.

LISIEUX. *Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie.* — Rien reçu.

LE MANS. *Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.* — Bulletin, 1879-80, t. XXVII, 2e fascicule.

LYON. *Société Linnéenne.* — Annales, nouvelle série, 1878, t. XXV.

LYON. *Société botanique.* — Annales, 1880, 7e année.

LYON. *Société d'études scientifiques de Lyon.* — Rien reçu.

MARSEILLE. *Société d'étude des sciences naturelles.* — Bulletin; rien reçu.

MARSEILLE. *Société de statistique.* — Répertoire des travaux de la Société, 1880, t. XXXIX, 2e partie.

MONTPELLIER. *Académie des sciences et lettres.* — 1879, mémoires, t. IX, 3e fascicule.

NANCY. *Académie Stanislas.* — 1878, Bulletin, 129e année, 4e série, t. XII.

NANCY. *Société des sciences* (ancienne Société des sciences de Strasbourg). — Rien reçu depuis le fascicule 9 du t. IV, 2e série, 1879.

NANTES. *Société académique de Maine-et-Loire.* — 1880, t. XXXV.

NICE. *Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.* — Rien reçu.

NIMES. *Société d'étude des sciences naturelles.* — 7e année, 1879, n^{os} 9 à 12; 8e année 1880, n° 1 à 7.

ORLÉANS. *Société d'agriculture, sciences, belles-tettres et arts.* — 1879, t. XXI, 2e semestre.

ORLÉANS. *Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret.* — Rien reçu.

PARIS. *Académie des sciences.* — Compte-rendu hebdomadaire des sciences, 2e semestre, t. LXXXIII, 1876; 1er et 2e semestres, t. XXXIV et LXXXV, 1877; 1er et 2e semestres, t. LXXXVI et LXXXVII, 1878.

PARIS. *Association scientifique de France.* — Bulletin hebdomadaire 1879, n^{os} 617, 631 à 647; 1880, n^{os} 1 à 35, 37 à 39.

PARIS. *Société de botanique de France.* — 2e série, t. XXVI, Revue bibliographique, D. E.; 2e série. t. XXVI, comptes-rendus n^{os} 2 et 3 et session extraordinaire d'Aurillac; t. XXV, compte-rendu n° 5, 1878; 2e série, t. XXVII, 1880; comptes-rendus n^{os} 1, 2, 4 et 5; 2e série, t. XXVII, 1880, revue bibliographique A. B.

PARIS. *Société centrale d'horticulture de France.* — 1879, 3e série, t. I, octobre, novembre et décembre; 3e série, 1880, t. II, janvier à octobre.

PARIS. *Société zoologique de France.* — Bulletin, 1879, 1re à 6e parties, toute l'année.

PARIS. *Société géologique de France.* — Bulletin, 3e série, 1878, t. VI, n^{os} 8, 9, 10; 1879; t. VII, n^{os} 4, 5, 6 et 8; 1880, t. VIII, n° 1.

PARIS, *Association française pour l'avancement des sciences.* — Informations et documents, n^{os} 24, à 27.

PARIS. *Feuille des jeunes naturalistes.* — 1880, n^{os} 109 à 114, 116 à 122.

PARIS. *Congrès scientifiques.* — Rien reçu.

PARIS. *Journal de Conchyliologie.* — 1879, 3e série, t. XIX, n° 4, 1880, 3e série, t. XX, n° 1, 2, 3.

PERPIGNAN. *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.* — 1880, t. XXIV; 1880, compte-rendu des assises régionales.

POITIERS. *Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.* — Bulletin, 1879, n^{os} 239 à 246.

PROVENCE. *Société de botanique et d'horticulture.* — Bulletin de l'année 1879.

ROUEN. *Société des amis des sciences naturelles.* — Bulletin, 1879. 2e série, 15e année, 2e semestre; 2e série, 16e année, 1880, un volume.

SÉMUR. *Société des sciences naturelles de la Côte-d'Or.* — Bulletin; rien reçu.

TOULOUSE. *Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.* — 1879, 8e série, t. I; 1880, 8e série, t. II, 1er semestre et table alphabétique des 10 volumes de la 7e série.

TOULOUSE. *Société d'histoire naturelle.* — Bulletin, 1877-78, 12e année; 4e fascicule; 1878-79, 13e année, 1er, 2e, 3e et 4e fascicules.

TOULOUSE. *Société des sciences physiques et naturelles.* — T. III, 1875-76; t. IV, 1re livraison, 1877-78.

TOULOUSE. *Société Hispano-Portugaise.* — Bulletin, 1880, nos 2 et 3.

TROYES. *Société académique du département de l'Aube.* — Mémoires, 3e série, 1879, t. XVI.

VANNES. *Société polymathique du Morbihan.* — Bulletin, 1878, 1er et 2e semestres.

§ 3e. — *Sociétés étrangères.*

Allemagne.

BERLIN. *Société botanique de Brandebourg.* — Verhandlungen des botanischen Vereins der Provinz Brandenburg; rien reçu depuis le t. XX, 1878.

BRÊME. *Société des sciences naturelles.* — Abhandlungen herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine zu Bremen, 1879, t. VI, nos 2 et 3.

BRÊME. do do. — Tabellen. 1877 et 1878.

ERLANGEN. *Société de physique et de médecine.* Sitzungsberichte, der physikalisch-medicinischen Societat zu Erlangen. — Novembre 1878 à août 1879, t. II, un volume.

GIESSEN. *Société des sciences naturelles et médicales de la Haute-Hesse.* — Siebenzehnter Bericht der oberhessichen Gesellschaft für Nathur und Heilkunde, 1879, un volume; 1880, un volume.

Greifswald. *Société des sciences naturelles.* — Mitteilungen aus dem naturwissenschaftlichen Vereine von Neu-Vorpammern und Rügen, 1879, Eilfter, Jahrgang.

Hambourg. — Verhandlungen der Vereins fur naturwissenschafliche zu Hambourg ; rien reçu.

Kœnigsberg. *Société physico-économique.* — Schriften der physikalisch-ôkonomischen Gesellschaft zu Kônigsberg. — Rien reçu depuis le t. XVIII, 1877.

Leipzig. — Zoologischer Anzeiger, 1879, t. II, n^{os} 43, 44, 45, fin du volume; 1880, t. III, n^{os} 46 à 72.

Metz. *Académie.* — Mémoires. — 1876-77, 58^{e} année, un volume; 1877-78, 59^{e} année, un volume.

Metz. *Société d'histoire naturelle.* — Bulletin. — 1878, 15^{e} cahier.

Munich. *Académie des sciences de Bavière.* — Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der koniglich bayerischen Akademie der Wissenschaften zu München. — Sitzungsberitche der mathematisch-physikalischen Classe, Die geognotische Durchforschung Bayerns; Munich, 1879, t. XIV; 1880, t. XV, n^{o} 1.

Strasbourg. — Botanische zeitung, 1879, n^{os} 41. 49 à 52 et table du volume; 1880, 1 à 52.

Wiesbaden. *Société des naturalistes.* — Jahrbücher der nassauischen Vereins für Naturkunde, Jahrgang; rien reçu depuis les XXIX^{e} et XXX^{e} volume, 1876-77.

Amérique.

Boston. *Société d'histoire naturelle.* — Boston Society of natural history, memoirs. Proceedings ; rien reçu depuis 1879, t. XX, part 1.

Cambridge. *Mémoires du Musée de Zoologie.* — Memoirs of the Museum comparative zoologie ; rien reçu. Bulletins, table du t. V; 1880, t. VI, n^{os} 1, 2, 3, 5 à 11; 1880, t. VII, n^{o} 1.

Chicago. *Académie des sciences.* — Proceedings of the Chicago academy of sciences ; rien reçu.

Davenport. *Proceedings of the Davenport Academy of natural sciences.* — Rien reçu.

New-Haven. *Académie des arts et des sciences.* — Transactions of

the Connecticut Academy of arts and sciences of New-Haven, 1880, t. V, 1re partie.

New-York. *Académie d'histoire naturelle de New-York.* — Lyceum of natural history Annals, rien reçu depuis t. I, nos 1 à 8, 1878.

Philadelphie. *Académie des sciences naturelles.* — Academy of natural sciences. — Proceedings, rien reçu depuis l'année 1878.

Philadelphie. *Bulletin de Paléontologie.* — Paleontological bulletin, 1879, nos 31 et 32.

Portland. *Société d'histoire naturelle.* — Society of natural history. — Report. — Proceedings; rien reçu depuis 1869.

Québec. *Le naturaliste canadien.* — 1880, t. XII, nos 135, 136, 137.

République Argentine. — The argentine republic central argentine commission; rien reçu.

Salem. *Institut de Salem.* — Essex institute of Salem. — Proceedings; rien reçu.

Saint-Louis, *Académie des sciences.* — Academy of sciences of Saint-Louis; rien reçu depuis 1878.

Washington. *Institution Smithsonienne.* — Smithsonian Institution. — Contributions to knowledge; rien reçu. — Miscellanous collections. — Annual report; rien reçu depuis 1877.

Washington. *Département de l'Agriculture.* — Report of the commissione of Agriculture, année 1877.

Washington. *Département de l'Intérieur.* — Departement of the Interior. Miscellanous publications, année 1877.

Washington. *Association pour l'avancement des sciences.* — American association for the advancement of sciences. — Proceedings, 1878, t. XXVII, un volume.

Washington. — 1879. Bulletin of the states national museum, un volume.

Angleterre.

Londres. *Société géologique de Londres.* — The quaterly journal of geological Society, 1878, t. XXXV, n° 140; 1879, t. XXXVI, nos 142, 143, 144. — List of the geological Society of London, 1879, 1880.

Glasgow. *Proceedings of the natural history.* — Rien reçu depuis 1877.

Asie.

Accessins to indian museum appendix. — Année 1879.

Calcutta. *Société du Bengale.* — Journal of the asiatic Society of Bengal, t. XLIX, n°s 1, 2 et 3, 1880. — Proceedings, 1880, janvier, février, mars, avril, mai, juin.

Australie.

Sidney. Mines and mineral statistics. — Rien reçu.

Autriche-Hongrie.

Brünn. *Société des sciences naturelles.* — Verhandlungen des naturforschenden Vereines in Brünn; rien reçu depuis 1877, t. XVI

Vienne. *Académie impériale des sciences.* — Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der wissenschaften; mathematich-naturwissenschaftliche Classe. 1878, t. LXXVI, fascicule 5; 1879, t. LXXVII, fascicules 1 à 5.

Vienne. *Institut impérial géologique d'Autriche.* — Jahrburch der kaïs-kôn, geologischen Reichsanstalt. — Procès-verbaux et Mémoires, 1879, t. XXIX, le 3e fascicule; 1880, t. XXX, n° 2.

Vienne. *Société impériale de géographie.* — Mittheilungen der kaïs. und kôn. geographischen Gesellschaft in Wien, 1879, t. XXII.

Vienne. *Société impériale de zoologie et de botanique.* — Verhandlungen der kaïs. und kôn. zoologisch-botanischen Gesellschaft; rien reçu depuis le t. XXVIII, 1878.

Belgique.

Don du Ministère de l'Intérieur de Belgique. — Cartes géologiques, de Lennick de Saint-Quentin, d'Hoboken, de Contich, de Boisschot, d'Aerschot, de Beveren, de Lierre, de Putte, d'Anvers, de Malines, de Heyst-ap-den-Berg et de Boom, avec les textes explicatifs de ces cartes.

Bruxelles. *Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-*

arts de Belgique. — Mémoires in-4° ; rien reçu. Mémoires couronnés, in-8° ; rien reçu. — Bulletins ; rien reçu. — Annuaire ; rien reçu. — Table de Logarithmes ; rien reçu.

BRUXELLES. *Société royale de botanique de Belgique.* — Bulletin, 1879, t. XVIII, 2e partie.

BRUXELLES. *Société entomologique de Belgique.* — Procès-verbaux, 1879, 2e série, n° 66; 1879, Annales, t. XXII.

BRUXELLES. *Société linnéenne de Bruxelles.* — Bulletin 1879, livr. de 9 à 12; 1880, livraisons 1 et 2.

BRUXELLES. *Société malacologique de Belgique.* — Procès-verbaux, 1880, de pages 1 à 20 et de 57 à 108. — Annales ; rien reçu.

BRUXELLES. *Société belge de microscopie.* — Procès-verbaux, 6e année, 1879, novembre et décembre. Procès-verbaux, 7e année, 1880, de janvier à septembre.

LIÈGE. *Société royale des sciences de Liège.* — Rien reçu depuis le t. VI, 1877.

LIÈGE. *Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique.* — Bulletin ; rien reçu depuis le bulletin 1876.

Brésil.

RIO-DE-JANEIRO. Brezilian biographical annual ; rien reçu.

Danemark.

COPENHAGUE. *Société royale des sciences.* — Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Skrifter (série) Naturvidenskabelig og mathematisk Afdeling. Bulletin, 1868, n°s 3, 4 et 6; 1869, n°s 1, 3 et 4; 1870, n° 1; 1874, n° 3; 1875, n° 1, qui manquaient; 1879, n° 3. Mémoires, 5e série, 1868, t. VIII, n°s 2, 6 et 7; 1869, t. IX, n° 1; 1875, t. X, n°s 7 et 9; 1875, t. XI, n°s 1 et 6; 1878 à 1880, t. XII, n°s 1 et 5.

COPENHAGUE. *Société des sciences naturelles.* — Videnskabelige Meddelelser fra Naturhistorisk Forening i Kjobenhavn, 1879-80, trois fascicules.

Espagne.

MADRID. *Académie des sciences de Madrid.* — Memorials de la real Academia ; rien reçu depuis 1861.

MADRID. *Annales des Sciences d'histoire naturelle.* — Anales de la Sociedad espanola de historia natural, 1879, t. VIII, 3e et 4e fascicules; 1880. t. IX, 1er et 2e fascicules.

Hollande.

NIJMEGEN. *Archives scientifiques de Hollande.* — Nederlandsch, kruidkundig archief; rien reçu en 1880.

Italie.

BOLOGNE. *Académie des sciences.* — Memorie della Accademia delle scienze dell' Istituto di Bologna. Rien reçu. — Rendiconto delle sessionni; rien reçu en 1880.

MILAN. *Actes de la Société cryptogamique italienne.* — Atti de la Societa crittogamologica italiana, 1880, 2e série, t. II, 2e fascicule; 1881, t. III, 1er fascicule.

Russie.

HELSINGFORS. *Société d'histoire naturelle.* — Notiser ur Sallskapet pro Fauna et Flora fennica forhandlingar. — Meddelanden af Societas pro Fauna et Flora fennica; rien reçu. Notiser pro Fauna et Flora fennica 1879, t. I.

MOSCOU. *Société impériale des naturalistes.* — 1879, t. XIV, nos 1 et 2; 1880, t. XV, no 1.

SAINT-PÉTERSBOURG. *Société impériale des sciences.* — Mémoires, 1879, t. XXV, no 5; 1880, t. XXVI nos 1 et 2.

SAINT-PÉTERSBOURG. *Jardin impérial de Botanique.* — Acta horti petropolitani, 1879, t. VI, fascicule 2.

Suède et Norvége.

LÜND. *Société des sciences de Lünd.* — Acta universitatis Lundensis; rien reçu depuis le t. XIII, 1877.

STOCKHOLM. *Académie royale des sciences.* — Kongliga Svenska Vetenskaps. — Akademiens Handligar. — Ofversigt af kongi svenska Vetenskaps Akademien Fòrhandlinga; rien reçu depuis le t. XXXIII, 1876.

STCKHOLM. *Bureau géologique de Suède.* — Sveriges geologiska undersokning Beskrifning till kartbladet Hessleholm, n^os 31 à 35 et (8 à 72 et 6 cartes sur la paléontologie de la Suède. Recherches à $\frac{1}{200,000}$. 1879, n^os 4 et 5, grand in-4°, n^os 29 et 33.

Suisse.

GENÈVE. *Institut national Genevois.* — Mémoires; rien reçu. Bulletin 1880, t. XXIII.

GEVÈVE. *Société de physique et d'histoire naturelle.* — Mémoires, 1879, t. XXVI, 1^re et 2^e parties.

NEUCHATEL. *Société des sciences naturelles.* — Mémoires; rien reçu depuis le t. IV. — Bulletin, 1879, t. XI, 3^e cahier. — 1880, t. XII, 1^er cahier.

ZURICH. *Société des sciences naturelles.* — Vierteljahrsschrift der Naturforschenden Gesellschaff in Zurich, 1879, t. XXIV, n° 2 3, 4; 1880, t. XXV, n° 1, 2 et 3.

§ 4. — *Ouvrages divers.*

AGASSIZ. — Raport on the cerals and antipatharia, 1880.

BENOIST. — Etude sur la sous-famille des Muricinæ observées dans le miocène du sud-ouest de la France, 1880.

BLANCHARD (Le D^r Raph). — A propos de trois cas de Molluscum, observés chez des lézards ocellés, 1880.

BLANCHARD (Le D^r Raph). — Note sur la présence de muscles striés chez les mollusques acéphales monomyaires, 1880.

BLANCHARD. — De l'anesthésie par le protoxyde d'azote, 1880.

BASSANI. — Note paleontologiche, Padova, 1880.

BASSANI. — Ueber einige fossile Fische von Comen.

BASSANI. — Contribuzione alla fauna ittiologica.

BOUILLÉ (Le comte de). — Notes sur les crustacés fossiles et quelques espèces nouvelles du terrain nummulitique de Biarritz, 1880.

BOURGEOIS (J.). — Recueil des coléoptères anormaux, 1880.

BROCA. — Revue d'anthropologie, 1879.

BRUNEAUD (Paul). — Tableau dichotomique des familles des Pyrénomycètes.

BRUNEAUD (Paul). — Liste des plantes phanérogames et cryptogames croissant spontanément dans le département de la Charente-Inférieure.

CANEFRI (Tapparone). — Studio monografico sopra gli strombidi 1871.

CANEFRI (Tapparone). — Studio monografico sopra i Muricidi, 1871.

CANEFRI (Tapparone). — Malacologia Gasteropodi, acefali, e brachiopodi, 1874.

CHANTRE. — Les nécropoles du premier âge de fer des Alpes françaises, 1880.

CONIL. — Nouveaux cas de myiasis observés dans la province de Cardova (République Argentine).

COPE. — Squamosal bone of the mammalia.

COPE. — Modern doctrine of evolution.

DALEAU (François). — Des stations préhistoriques des étangs d'Hourtin et de Lacanau dans la Gironde, 1880.

DELFORTRIE. — Découverte d'un squelette de Rhytiodus, 1880.

DULAC (l'abbé). — Reliure d'un Montaigne.

DUTAILLY. — Sur quelques phénomènes déterminés par l'apparition tardive d'événements nerveux dans les tiges et les racines des dicotylédonées, 1879.

DURIEU DE MAISONNEUVE. — Sur une Puccinie exotique, 1873.

FOLIN (le marquis de). — On the mollusca of Challenger expedition.

FOLIN (le marquis de). — Considérations sur le genre Acme et les operculés terrestres, 1880

FOUCAUD. — Catalogue des plantes vasculaires qui croissent dans le département de la Charente-Inférieure, 1878.

FOUCAUD. — Herborisation dans la Charente-Inférieure, 1878.

GOBERT (le Dr). — Révision de la famille des Leptides.

GOBERT (le Dr)). Malacodernus.

GOBERT (le Dr). Lamellicornes.

GOBERT (le Dr). — [Pæderidæ.

GOBERT (le Dr). — Hydrocanthares.

Gobert (le Dr). — Catalogue raisonné des insectes coléoptères des Landes.

Granger. — Catalogue des mollusques testacés, observés sur le littoral de Cette.

Guillon (père). — Œuvres médicales et chirurgicales, 1869.

Hebert. — Histoire géologique du corail de la Manche, 1880.

Hebert. — Recherches sur la craie supérieure du versant septentrional des Pyrénées, 1880.

Hidalgo. — Moluscos del viage al Pacifico verificado por una comision de naturalistos.

Hidalgo. — Moluscos marinos Espana, Portugal y las Baleares, 1880.

Jouan. — Ascension du pic de Ténériffe, 1880.

Jouan. — Notes sur quelques grands cétacés échoués sur les côtes d'Europe pendant les dix dernières années.

Lataste (Fernand). — Sur une nouvelle forme de batraciens. Anoures d'Europe (Alytes obstetricans), 1880.

Lataste (Fernand). — Etude sur le Discoglosse, 1879.

Lataste (Fernand). — Tentative d'hybridation chez les Batraciens Anoures et Urodèles.

Lavallée. — Jcones selecte arborum et fruticum, 1880.

Lemarié — Dénombrement de l'ancien comté de Taillebourg (Saintonge), en 1736, 1879.

Lespinasse. — Herborisation dans le Dauphiné.

Malaise. — Description des gîtes fossilifères dévoniens et d'affleurements du terrain crétacé en Belgique, 1880.

Montaugé (de). — Mémoire sur l'hybridation et la fécondation artificielle des huîtres, 1880.

Passier. — Les échanges internationaux par le Ministère, 1880.

Pérez. — Recherches sur l'Aiguillule terrestre, 1866.

Perez. — Note sur une Cicadelle regardée comme nuisible à la vigne, 1880.

Preud'homme de Borre. — De la meilleure disposition à donner aux caisses et cartons des collections d'insectes, 1879.

Preud'homme de Borre. — Note sur le Breyeria Borinensis, 1879.

Preud'homme de Borre. — Quelques mots sur l'histoire naturelle des animaux articulés, 1880.

Preud'homme de Borre. — Note sur le genre Macroderes Westwood.

Richard (O. J.). — Catalogue des Lichens des Deux-Sèvres, 1878.

Rochebrune (de). — Recherches d'ethnographie botanique sur la flore des sépultures péruviennes d'Ancon, 1879.

Roumegèure. — Revue mycologique, 2e année, n° 1, 1880.

Spangberg. — Entomologisk tidskrift, 1880.

Tourneville. — Description d'une nouvelle espèce de batraciens Urodèle d'Europe.

***. — Travaux du conseil d'hygiène public, 9 volumes.

TABLE DES MATIÈRES

CONCHYLIOLOGIE

		Pages
J.-B. Gassies.........	Faune Conchyliologique terrestre et fluvio-lacustre de la Nouvelle-Calédonie, troisième partie	5
L. de Folin...........	Considérations sur le genre *Acme* et les operculés terrestres.............	187
Albert Granger.......	Disparition de quelques mollusques des côtes méditerranéennes de France...............	353

BOTANIQUE

Paul Brunaud........	Liste des plantes phanérogames et cryptogames croissant spontanément à Saintes (Charente-Inférieure) et dans les environs (supplément)	109

PALÉONTOLOGIE

E. Delfortrie........	Découverte d'un squelette entier de Rytiodus dans le falun aquitanien...................	131
E.-A. Benoist.	Étude sur les espèces de la famille des Muricinæ observées dans le Miocène du Sud-Ouest de la France......................	146

ERPÉTOLOGIE

Fernand Lataste......	Nouvelle forme de batracien anoure d'Europe (Alytes obstetricans Boscai, n. subsp.).....	181

ENTOMOLOGIE

Pages

J. Pérez............. Note sur une Cicadelle regardée comme nuisible à la vigne.................................. 215

E. Simon............. Révision de la famille des Sparassidæ (arachnides)................................... 223

SUJETS DIVERS

B. Wattebled........ Influence du froid sur quelques oiseaux des environs de Moulins pendant l'hiver 1879-80. 175

ADMINISTRATION

Personnel de la Société au 31 décembre 1880........................ 359

Bulletin bibliographique.. 366

Table des matières contenues dans les Actes........................ 381

EXTRAITS

DES

COMPTES-RENDUS

DES

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE BORDEAUX

Séance du 7 janvier 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

M. LE PRÉSIDENT, en prenant possession du fauteuil présidentiel, dit qu'il considère comme son premier devoir d'adresser des remerciements à la Société, pour l'honneur qu'elle lui a fait, en lui conférant les fonctions qu'il exerce pour la première fois. Il est heureux de donner à la Société l'assurance qu'il lui apporte un entier dévouement, et il espère, qu'avec le cordial concours de tous ses collègues, il pourra mener à bien l'œuvre qui lui est confiée.

Il ajoute qu'un autre devoir s'impose à sa conscience. Il doit se faire l'interprète de la Société, en exprimant à M. Brochon, président sortant, les sentiments de sympathie et de reconnaissance qui l'animent à son égard. M. Brochon a su donner aux travaux de la Société une impulsion féconde, source de progrès et de prospérité. M. le Président est heureux de lui payer, au nom de tous ses collègues, le juste tribut de reconnaissance qui lui est dû.

— Sur sa proposition, la Société vote à l'unanimité des remerciements à M. Brochon.

COMMUNICATIONS.

— Au nom de M. LATASTE, membre correspondant, M. le Président donne lecture d'une note « *Sur une nouvelle forme de batracien anoure d'Europe.* » L'auteur de la note pense que cette forme est trop voisine d'*Alytes obstetricans, Laurenti*, pour pouvoir en être spécifiquement séparée, mais qu'elle possède néanmoins quelques caractères différentiels assez importants, pour lui mériter un nom particulier et une description spéciale. Son aire géographique parait s'étendre sur la péninsule Ibérique sans la dépasser, au Nord ; tandis que la

forme plus anciennement connue de la même espèce semble confinée sur un territoire aussi restreint, mais en deçà des Pyrénées. M. Lataste a étudié les différences ostéologiques, anatomiques et extérieures de ces deux sous-espèces ; et, afin de les distinguer entre elles, il nomme la forme ancienne (sous-espèce française) : *Alytes obstetricans de l'Islei*, et la forme nouvelle (sous-espèce espagnole) : *Alytes obstetricans Boscai.*

Cette note est accompagnée d'une planche. La Société vote l'impression de la note et de la planche.

(Voir *Actes de la Société* volume XXXIV, page 181 et planche XI).

— M. Degrange-Touzin rappelle à la Société qu'il a eu l'honneur de lui faire part, dans une note lue en séance, le 6 janvier 1879 (*Actes de la Société*, volume XXXII, page 265), de quelques observations géologiques sur la région du Mont-Perdu (Hautes-Pyrénées et Haut-Aragon). Il tient à rectifier un détail erroné consigné dans cette note. Après avoir signalé l'exception digne de remarque, par suite de laquelle, dans cette région, les eaux de quelques vallées, situées au midi de l'axe granitique de la chaine des Pyrénées, s'écoulent vers le Nord, rejetées qu'elles ont été dans cette direction anormale par le soulèvement extraordinairement puissant des masses du Mont-Perdu, l'auteur de cette note avait dit, en parlant de l'axe granitique, que cet axe était constitué par les sommités de *Néouvielle*, du *Pic long*, du *Pic d'Ardiden*, du *Pic de Vignemale* (3298 m.). Il n'avait pas encore visité le Vignemale, et, c'est sur la foi d'un renseignement puisé dans l'ouvrage de M. le docteur Lambron sur « *Les Pyrénées et les eaux thermales sulfurées de Bagnères-de-Luchon* », 1863, pages 17 et 18, qu'il avait indiqué la sommité du Vignemale, la plus haute cime française des Pyrénées, comme le point culminant de l'axe granitique de la chaine.

Des observations nouvelles ont permis à M. Degrange-Touzin de s'assurer que cette affirmation est entachée d'erreur. Le 12 septembre dernier, il a fait l'ascension de la *Pique longue du Vignemale;* parti le matin, à quatre heures et demie, de l'auberge du lac de Gaube, il atteignait, après sept heures d'une marche pénible et parfois périlleuse sur des roches glissantes et désagrégées, sur des névés et sur le grand glacier oriental du Vignemale (glacier du Montferrat), le sommet extrême de cette fière montagne. Ses observations lui ont permis de constater qu'elle était intimement reliée, par sa base, à l'axe granitique de la chaine dont cette base constitue le revers méridional, mais qu'elle appartient, par son sommet, à des formations sédimentaires plus récentes.

La base du Vignemale fait partie en effet de cette protubérance granitique signalée par Ramond (*voyages au Mont-Perdu*, 1801), comme formant un chaînon granitique parallèle à l'axe lui-même, mais cependant d'origine moins an

cienne; car, au lieu d'être constituée par un granite massif et primordial, elle est formée d'un granite qui affecte parfois la structure schisteuse et qui passe au gneiss.

Quant à la masse qui constitue les divers sommets du grand et du petit Vignemale, elle est formée de calcaires, de grès et de schistes, tous terrains d'origine exclusivement neptunienne et sédimentaire.

A quelle époque géologique faut-il les rapporter? Il est difficile de le dire, d'une manière absolument exacte, vu l'absence complète de corps organisés fossiles. Cependant M. Degrange-Touzin pense que ces terrains doivent appartenir aux étages les plus anciens de l'époque de transition, sans qu'il soit possible toutefois de préciser davantage. Il déduit cette opinion : du contact intime de ces roches avec le granite auquel elles sont immédiatement superposées ; de la disposition particulière des couches, enroulées, entortillées les unes sur les autres, et formant, par la conservation de leur parallélisme, de capricieux et curieux méandres ; du métamorphisme puissant qu'elles paraissent avoir subi ; de la présence, dans leur épaisseur, de filons irréguliers de roches pétrosiliceuses, euritiques et porphyriques ; des relations et des connexions stratigraphiques qui existent entre le Vignemale et les montagnes voisines ; enfin, de l'analogie frappante que l'on peut constater, au triple point de vue des caractères minéralogiques, des dispositions stratigraphiques et des roches qui entrent dans sa constitution, entre le Vignemale et certaines autres montagnes, comme le Pic du Midi de Tarbes, et le Piméné, considérées, sans contestation, comme appartenant aux terrains de transition.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. Degrange-Touzin.

Le Président,
Signé : Pérez.

Séance du 21 janvier 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

DÉMISSION.

— M. Tisné-Thalcy, membre titulaire, écrit à la Société pour donner sa démission qui est acceptée.

ADMISSION.

— M. Foucaud, instituteur à Saint-Cristophe (Charente-Inférieure), est nommé membre correspondant de la Société.

COMMUNICATIONS.

— M. **Pérez** fait la communication suivante :

« Les mellifères du genre *Halictus* ont été considérés jusqu'à ce jour comme » n'ayant qu'une génération annuelle, apparaissant en été, dont les femelles seu- » les passent l'hiver, après avoir été fécondées en automne, pour travailler, au » printemps, à creuser leurs galeries, approvisionner leurs cellules, et pondre » la génération nouvelle destinée à éclore en été.

» M. H. Fabre, le naturaliste ingénieux que ses observations sur l'hypermé- » tamorphose des Méloïdes, les mœurs des Sphégiens, etc., etc., ont rendu célè- » bre, a récemment communiqué à l'Académie des Sciences une note sur la re- » production des Halictes, d'où il résulterait que ces animaux auraient deux » générations par an : la première, estivale (juillet), provenant de la ponte pro- » duite en mai par les femelles ayant hiverné ; la seconde, automnale, dérivant » des femelles nées en juillet. La première, d'après M. Fabre, est exclusive- » ment composée de femelles, et, par suite, la seconde, qui comprend les deux » sexes, n'en résulterait que par voie de parthénogenèse. Ce savant n'a vu au- » cun mâle parmi les femelles de juillet, chez deux espèces qu'il a eu toute fa- » cilité d'observer, jour par jour, les *Halictus sexcinctus* Latr. et *H. lineolatus* » Lep.

» Je ne crois point que l'interprétation de M. Fabre soit exacte. En effet, sur » les cinquante ou soixante espèces de *Halictus* qui se rencontrent à Bordeaux, » il y en a au moins les deux tiers dont j'ai des mâles pris en juillet, à l'époque » où, suivant M. Fabre, il n'existerait que des femelles. Dans huit de ces espè- » ces, dont l'une est précisément le *H. sexcinctus*, sur lequel ont porté ses ob- » servations, je possède des mâles pris dès la fin de juin. Si l'apparition des » mâles est si précoce, il n'y a point lieu d'admettre, chez les Halictes, une » génération virginale, hypothèse reposant seulement sur le fait inexact de l'ab- » sence des mâles en juillet.

» Chez les *Nomioides*, genre fort voisin de celui des Halictes, les choses se » passent comme chez ces derniers. On trouve, en hiver, enfouies dans les » talus, sur lesquels elles voleront au printemps, les femelles, et pas un seul » mâle.

» Il est une espèce de *Halictus*, que je crois nouvelle et qui sera décrite sous » le nom de *vernus*, qui se comporte comme la plupart des autres mellifères, » les *Andrena*, par exemple. Les deux sexes se montrent dès le mois de mars, » s'accouplent, et les femelles vaquent ensuite à leurs travaux jusqu'en mai, » terme au delà duquel on n'en voit plus, ni mâles, ni femelles, jusqu'au prin- » temps de l'année suivante. »

— M. Gassies demande l'explication d'un phénomène dont il a été témoin, il y a quelques années. En traversant la commune de Mios, avec quelques collègues linnéens, il remarqua des abeilles qui paraissaient se livrer avec ardeur à un travail qui attira son attention. Elles transportaient des cadavres d'abeilles et les enfouissaient dans le sable. A chaque instant, il arrivait des travailleuses chargées de semblables fardeaux, et chacune d'elles les déposait dans le sol, de la même façon.

M. Pérez répond que, si les cadavres dont parle M. Gassies appartenaient à l'espèce des abeilles domestiques, circonstance dont M. Gassies affirme l'exactitude, le travail dont il s'agit était accompli par le *Philanthus apivorus*, hyménoptère fouisseur qui fait un grand carnage d'abeilles domestiques. Ce philanthe est très redoutable pour les apiculteurs. Il se précipite sur les abeilles pendant qu'elles sont occupées à butiner. Il évite leur piqûre, et il est assez adroit pour les piquer lui-même sur certains ganglions nerveux. Cette piqûre, qui paralyse les mouvements de l'abeille désormais inerte et sans défense, ne lui enlève pas la vie. Le philanthe s'en empare et la transporte toute vivante dans ses galeries, où elle sert à la nourriture des larves de l'hyménoptère fouisseur. Quand il existe des philanthes dans le voisinage des ruches, les abeilles domestiques périssent, de cette façon, en très grande quantité.

— M. Noguey signale la capture récente, dans la Gironde, dans une grande partie du Sud-Ouest et dans tout le Nord de la France, d'un nombre assez considérable de grandes outardes *(Otis tarda)*.

Parmi celles qui ont été capturées dans la Gironde se trouvent : un sujet mâle mesurant un mètre neuf centimètres, et pesant sept kilogrammes cinq cents grammes ; et deux sujets femelles mesurant quatre-vingt-dix et quatre-vingt-douze centimètres, et pesant : l'un, cinq kilogrammes ; l'autre, cinq kilogrammes cinq cents grammes.

La température si rigoureuse de l'hiver 1879-1880 a été la seule cause de la présence ordinairement très rare dans notre région de cette belle espèce. Les localités dans lesquelles des captures ont été faites sont les suivantes : Bazas, Créon, Saint-Laurent de Médoc, Castets-en-Dorthe, Gujan-Mestras, dans la Gironde ; Mont-de-Marsan, dans les Landes.

M. Noguey présente à la Société le sujet mâle qui mesure un mètre neuf centimètres.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. Degrange-Touzin.

Le Président,
Signé : Pérez.

Séance du 4 février 1880

Présidence de M. DELOYNES, vice-président.

—

DÉMISSION.

— M. le docteur BERCHON écrit à la Société pour donner sa démission de membre correspondant.

ADMINISTRATION.

— Sur la lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts informant M. le Président que la dix-huitième réunion des délégués des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, du 31 mars au 3 avril, la Société délègue MM. MOTELAY et GASSIES pour la représenter à cette réunion.

COMMUNICATION.

— M. NOGUEY, pour compléter une communication faite dans la précédente séance, présente à la Société un sujet femelle de grande outarde (*Otis tarda*) capturé, cet hiver, dans la Gironde.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Pour le Président empêché :
Le Vice-Président,
Signé : DELOYNES.

Séance du 18 février 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

CORRESPONDANCE.

— Lettre de M. F. LATASTE, membre correspondant, demandant l'insertion au procès-verbal des lignes suivantes :

« M. le professeur Fr. Leydig m'écrit, à la date du 1er février 1880 :

» J'ai lu avec un très grand intérêt votre travail sur le *Discoglosse*. Voulez-
» vous me permettre une remarque à ce propos? Vous dites, au sujet des orga-
» nes cutanés, de nature glandulaire et nerveuse, que Cornalia les a découverts

» le premier en 1873. Je les ai moi-même décrits et figurés, dès 1868, chez les » larves de *Bombinator igneus* et de *Bufo calamita*. Comme les *Nova acta* » *Academiæ Leopoldinæ Carolinæ naturæ curiosorum* se trouvent certainement » à la bibliothèque de Paris, veuillez en consulter le volume XXXIV; vous y » trouverez mon travail « *Weber Organe eines sechsten Sinner* », et, à la plan- » che II, les figures en question.

» J'ai vérifié l'exactitude du dire de M. le profésseur Leydig, et vous prie » de vouloir bien faire insérer cette rectification au procès-verbal de la prochaine » séance de la Société. »

COMMUNICATION.

— M. Granger montre à la Société quelques individus d'un petit crustacé d'eau douce, du genre *Cypris*, recueillis dans les environs de Béziers. Ce crustacé vit dans les mares et dans les flaques d'eau ayant peu de profondeur ; il présente extérieurement les apparences d'une coquille bivalve; sa taille est relativement assez grande. M. Granger se propose de recueillir d'autres individus, s'il est possible, afin de déterminer l'espèce, qu'il décrira, si elle est nouvelle.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. Degrange-Touzin.

Le Président,
Signé : Pérez.

Séance du 3 mars 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

ADMISSION.

— M. Jules Richard, Procureur de la République à la Roche-sur-Yon. est nommé membre correspondant de la Société.

ADMINISTRATION.

— M Benoist, rapporteur de la commission des finances, donne lecture du rapport de cette commission sur l'exercice 1879.

Le rapporteur fait ensuite connaitre le projet de budget pour l'exercice 1880.

Le chiffre des recettes prévues est de 4,198 fr., et celui des dépenses prévues de 3,934, fr. 70 c.

La Société, adoptant les conclusions du rapport, approuve les comptes du trésorier, et vote le projet de budget présenté pour l'exercice 1880.

Elle vote aussi des remerciements à M. Noguey, son trésorier.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Président,
Signé : PÉREZ.

Séance du 17 mars 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

ADMISSION.

— M. JULES BARRAUD, demeurant à Bordeaux, cours du Jardin-Public, nº 31, présenté par MM. Motelay et Noguey, est nommé membre titulaire, sur avis favorable émis par le Conseil.

COMMUNICATION.

— Lettre de M. l'abbé JARRIS disant, au sujet du *Bupleurum rotundifolium* L. dont M. Deloynes, dans le compte-rendu botanique de la soixante-unième fête linnéenne, a mentionné la présence sur les coteaux de Bourg, en ajoutant que cette plante avait été déjà signalée dans le département, mais que son existence n'y avait pas été depuis constatée avec certitude : « Je suis heureux » de pouvoir certifier que cette plante se trouve dans notre département. Je l'ai » recueillie, au mois de juin dernier, dans les moissons de Saint-Laurent-d'Arce. » — Le canton de Saint-André-de-Cubzac possède deux *Bupleurum :* le *B. ro-* » *tundifolium* et le *B. protractum*. Ce dernier est très commun à Saint-André- » de-Cubzac, dans les champs argileux ou marneux de terre forte. On le trouve » encore, mais moins abondant, sur les coteaux calcaires de Cubzac, Saint- » Gervais, Marcamps, etc., etc.. Quant au *B. rotundifolium*, je l'ai trouvé dans » les champs de blé, près des ruines de Lurzines et au bourg de Saint-Laurent- » d'Arce. Il était assez abondant dans la première station, un peu moins dans » la seconde. — J'avais déjà trouvé le *B. rotundifolium,* en 1870, à Mus- » sonville (Bègles) ; mais je ne pus découvrir que deux échantillons sur des ter- » res transportées, et je ne l'y ai pas retrouvé depuis. »

Le Secrétaire-général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Président,
Signé : PÉREZ.

Séance du 7 avril 1880

Présidence de M. DELOYNES, vice-président.

—

CORRESPONDANCE.

— Lettre de M. le marquis DE FOLIN, membre correspondant, informant la Société que M. Gwyn Jeffreys et quelques autres naturalistes anglais doivent passer les trois dernières semaines de juillet à Bayonne, Capbreton et environs, pour y opérer, de concert avec lui, leur exploration annuelle des fonds sous-marins. M. de Folin exprime cette pensée qu'il serait utile, au point de vue français, que le plus grand nombre possible de zoologistes de notre région prît part à ces explorations. Il demande le concours de la Société Linnéenne.

— M. LE PRÉSIDENT dit que la Société doit répondre à cet appel et il exprime le vœu que les explorations à entreprendre s'étendent à la botanique sous-marine. Il serait particulièrement intéressant d'observer les algues qui tapissent les fonds de la mer.

Ce vœu est appuyé par M. Motelay.

Renvoi au Conseil.

COMMUNICATION.

— M. BALGUERIE informe la Société que, dans une excursion qu'il a faite pendant la semaine de Pâques, aux faluns du Paren, près d'Orthez, il a eu la bonne fortune de trouver dans le falun une coquille terrestre, très rare toujours, et non signalée dans ce gisement : la *Ferrussina anostomæformis* Grateloup. L'échantillon est très beau et en parfait état.

Pour le Secrétaire-Général empêché,
Le Secrétaire du Conseil,
Signé : H. ARTIGUES.

Pour le Président empêché,
Le Vice-Président,
Signé : DELOYNES.

Séance du 21 avril 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

CORRESPONDANCE.

— Lettre de M. FOUCAUD, membre correspondant, qui se propose, avec l'aide d'un collaborateur, M. Lloyd, d'ajouter à la *Flore de l'ouest de la France*

les départements de la Gironde et des Landes. M. Foucaud demande que ce projet soit porté à la connaissance des membres de la Société qui s'occupent de botanique; il les prie de vouloir bien lui accorder leur précieux concours.

— M. CLAVAUD fait observer, à ce sujet, qu'il a lui aussi entrepris la publication d'une flore de la Gironde; il espère que ses collègues voudront bien lui communiquer, par préférence, les renseignements qui pourraient l'aider dans ce travail.

— M. BROCHON dit que la Société ayant déjà voté la gravure de plusieurs planches dessinées par M. Clavaud pour sa flore, son observation doit être prise en considération.

ADMISSIONS.

Sur avis favorable émis par le Conseil :

M. JOSEPH DAUREL, secrétaire général de la Société d'Horticulture, demeurant à Bordeaux, allées de Tourny, 25, s'occupant de botanique, est nommé membre titulaire.

M. E. GOBERT, docteur en médecine, demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), s'occupant d'entomologie (diptères), est nommé membre correspondant.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Président,
Signé : PÉREZ.

Séance du 5 mai 1880

Présidence de M. DELOYNES, vice-président.

CORRESPONDANCE.

— Nouvelle lettre de M. le marquis DE FOLIN, au sujet des explorations qu vont être faites des fonds de la mer, dans la fosse de Capbreton; M. de Folin explique, dans les termes suivants, l'intérêt considérable que présenteront ces explorations :

« . . . . Dans mes diverses opérations de dragage, sur des renseigne-
» ments pris auprès des pêcheurs de nos côtes, de celles d'Espagne, des cabo-
» teurs espagnols, et des capitaines de navire de cette nation, je soupçonnais
» l'existence de dépressions bien autrement profondes que celle de Capbreton.

» J'écrivis au dépôt des cartes et plans à Paris. L'hydrographie française ne
» connaissait rien de cela.

» Je m'adressai à Madrid : les ingénieurs espagnols n'étaient pas plus au » courant que les nôtres, mais le directeur du département hydrographique » m'annonçait qu'il allait faire prendre des renseignements auprès des autori- » tés maritimes de la côte Cantabrique et des Asturies.

» Une enquête a été faite par ces autorités auprès des pratiques (pilotes), » pêcheurs et autres. Il en résulte qu'à environ quinze milles de la côte, depuis » le cap Figuier jusqu'à la Estacca de Varres, en Asturies, il existe une lon- » gue vallée sous-marine ou canal, ayant une largeur variable et peu connue, » et dans laquelle, sur plusieurs points, on trouve de grandes profondeurs, » 800, 900, 1,000 mètres. La partie la plus profonde se trouverait entre le » Passaje et Saint-Sébastien. En ces parages, avec 1,670 mètres de cordes, » on n'a pu trouver le fond ; ce qui est d'accord avec l'assertion d'un vieux » pêcheur de notre côte qui m'a assuré, qu'à six ou sept milles de terre, se » trouve ce qu'il appelle *un ruisseau* dans lequel, avec ses lignes, qui ont de » 1,200 à 1,500 brasses, il ne peut trouver le fond.

» Je n'ai pas besoin de faire ressortir combien est importante l'exploration » de cette vallée et de ses grandes profondeurs ; mais, pour cela, nos moyens » ordinaires sont de la plus complète insuffisance. . . . . Ne » vous semble-t-il pas comme à moi, que cette découverte d'un champ aussi » curieux d'exploration, à notre porte en quelque sorte, est aussi une occasion » favorable pour obtenir le concours de l'Etat? S'il l'accorde, la France aura » elle aussi son expédition valant celles du *Porcupine*, du *Lightning*, du *Chal-* » *lenger*, etc., etc. »

Sur la proposition de M. Brochon, la Société décide que M. le Secrétaire général écrira à M. de Folin, pour lui promettre le concours moral de la Société, et son appui auprès de MM. les Ministres de l'Instruction publique et de la Marine, afin que ce dernier mette à la disposition des explorateurs un navire de l'Etat.

COMMUNICATIONS.

— M. Souverbie signale la capture dans les eaux de la Garonne, à Lormont, d'un *Tursiops tursio* dont le squelette sera conservé au muséum d'histoire naturelle.

— M. Clavaud, au sujet du produit hybride de la fécondation du *Centaurea nigra* (forma pratensis) par le *Centaurea calcitrapa*, dont il a donné la description et la figure (*Actes de la Société*, volume XXXII, page 89, et planche II), et la diagnose, sous le nom de *C. Nigro-calcitrapa*, dit que cette déno-

mination a été critiquée par quelques auteurs. Ces auteurs pensent que le nom du parent mâle doit être placé, dans la nomenclature, avant celui du parent qui a reçu l'imprégnation. M. Clavaud ajoute qu'il ne conteste pas cette manière de voir et qu'il est disposé à renverser les termes de sa dénomination et à nommer l'hybride qu'il a décrit : *Centaurea calcitrapo-nigra,* au lieu de *Centaurea nigro-calcitrapa.*

— M. Clavaud dit que la plante qu'il a signalée comme espèce distincte sous le nom de *Carex pseudo-brizoides,* dans les *Actes de la Société* (volume xxx, extr. des proc.-verb., page cl), continue à être méconnue par la généralité des botanistes. Ceux-ci la rapportent, comme par le passé, tantôt au *Carex ligerica,* tantôt au *C. brizoides,* tantôt enfin à l'un et à l'autre à la fois, lorsqu'ils ont sous les yeux deux échantillons de coloration différente. M. Maillard a envoyé à M. Clavaud deux échantillons de cette plante porteurs des deux noms indiqués, et qui ont été recueillis par ce botaniste dans le département de la Gironde. Il est toujours possible cependant d'éviter toute erreur à cet égard. La ligule du *C. pseudo-brizoides* diffère essentiellement de celle du *Carex brizoides,* et c'est là un fait suffisamment décisif; (voir dans le XXX^me^ volume les pages relatives à la nouvelle espèce) ; et, d'un autre côté, le *Carex ligerica* s'éloigne du *Carex pseudo-brizoides* par bien des points, dont les deux suivants suffiront, parce qu'ils peuvent être constatés sur des individus extrêmement jeunes.

1° L'utricule du *C. pseudo-brizoides,* à l'état de jeunesse, est étroitement lancéolé-linéaire et insensiblement atténué au sommet, tandis que celui du *Carex ligerica* (seul dans toute cette série) est presque orbiculaire *dans sa jeunesse* et brusquement rétréci au sommet;

2° Les vaisseaux du rhizôme, vus à un grossissement médiocre, offrent, dans le *Carex pseudo-brizoides,* une ligne simple de contour à cause de la minceur de leur paroi; au contraire, la ligne de contour est double dans le *Carex ligerica,* par suite de la grande épaisseur des parois vasculaires. (Voir l'article précité pour les autres différences).

Au reste, si la nouvelle espèce n'était pas réellement autonome et qu'il fallût la rapporter à une espèce connue, c'est au *Carex arenaria* qu'on devrait la joindre, malgré les apparences contraires. L'affinité du *Carex brizoides* est là et non point ailleurs.

— A ce sujet, M. Clavaud fait remarquer qu'on a signalé comme existant dans la Gironde deux *Carex* qui n'y ont pas encore été trouvés. Nous les possédons peut-être, mais on ne les a signalés jusqu'ici que par suite d'erreurs de détermination. M. Clavaud a vu les échantillons types qui ont donné lieu à ces

erreurs. — C'est le *Carex stricta* qui a été pris jusqu'ici pour le *Carex Goodnowii* (ou *C. vulgaris*), et l'on a pris pour le *Carex teretiuscula* tantôt le *Carex muricata*, tantôt quelque autre espèce voisine.

Il serait à désirer qu'on recherchât avec soin ces deux espèces dans nos limites. Il n'est pas impossible que le *Carex Goodnowii* soit un jour trouvé dans la Gironde ; pourtant personne n'en a encore montré un échantillon authentique récolté dans le département. Quant au *C. teretiuscula*, qui existe certainement dans la Charente-Inférieure, il pourra se rencontrer sur quelque point marécageux de notre région maritime.

Pour le Président empêché :

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Vice-Président,
Signé : DELOYNES.

Séance du 19 mai 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

CORRESPONDANCE.

— M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une nouvelle lettre de M. le marquis de Folin, par laquelle l'honorable membre correspondant remercie la Société de l'intérêt qu'elle porte à la question de l'exploration de notre littoral, et l'informe que, grâce à l'intermédiaire de M. Milne Edwards, il a obtenu de l'Etat que le stationnaire de Rochefort, *Le Travailleur*, fût mis à la disposition des explorateurs.

COMMUNICATIONS.

— M. LE PRÉSIDENT présente un travail important de M. EUGÈNE SIMON, membre correspondant, sur la « *Révision des espèces européennes* de la famille des *Sparassidæ*. » Il dit qu'il avait reçu ce mémoire, dès avant la dernière séance, et qu'il regrette de n'avoir pu le placer ce jour-là sous les yeux de la Société. Il rappelle que M. Simon a publié sur les *Arachnides* quatre gros volumes in-8e qui avaient été précédés d'un travail spécial aux *Arachnides de France*. Il ne croit pas avoir à insister sur la valeur scientifique des œuvres de M. Simon.

La Société vote l'impression de ce travail dans les Actes. (Voir Actes de la Société, volume XXXIV, page 223).

— Au nom de M. WATTEBLED, membre correspondant, M. Granger donne lecture d'une note sur l'*Influence du froid sur quelques oiseaux des environs de Moulins, pendant l'hiver de* 1879-80.

La Société vote la publication de cette note. (Voir Actes de la Société, volume XXXIV, page 175.)

— M. PÉREZ fait la communication suivante :

« On sait que Berlepsch, en vue d'apporter une confirmation à la théorie de » Dzierzon, s'était demandé s'il n'y aurait point possibilité de tuer les sperma- » tozoïdes dans le réservoir séminal d'une abeille-reine, sans tuer l'abeille elle- » même, qui, ramenée de la sorte à l'état d'une femelle non fécondée, ne devait » plus désormais pondre que des mâles. En effet, Berlepsch annonça qu'une » abeille très féconde, exposée pendant trente-six heures à un froid très vif, » ranimée ensuite et replacée dans sa ruche, n'avait plus produit que des faux » bourdons. L'examen du contenu de sa spermathèque montra seulement un » liquide clair et pas un spermatozoïde.

» Ce résultat a lieu de surprendre quand on songe, d'autre part, que les sper- » matozoïdes sont doués d'une vitalité extrême et résistent, même chez les ani- » maux à sang chaud, à de très basses températures, ainsi que divers observa- » teurs l'ont montré.

» Afin de contrôler l'expérience de Berlepsch, M. Pérez a soumis plusieurs » abeilles pondeuses à des froids de —15° et —18°. Tantôt l'abeille était tuée » ainsi que le sperme qu'elle contenait ; quand l'insecte résistait, le sperme » demeurait aussi bien vivant. Mais le plus souvent l'abeille était frappée de » mort ; le liquide séminal, au contraire, n'avait rien perdu de son énergie vitale : » mis sur le porte-objet du microscope avec une gouttelette du sang de l'abeille, » on y voyait les spermatozoïdes s'agiter avec une extrême vivacité, et leurs » mouvements persistaient encore au bout de quatre heures.

— M. MOTELAY rend compte, en ces termes, des résultats botaniques de l'excursion trimestrielle qui a eu lieu à Langoiran, le 13 mars :

« Messieurs,

» Je viens vous rendre compte de la partie botanique de notre excursion tri- » mestrielle à Langoiran.

» La saison peu avancée cette année ne nous a pas permis de faire une grosse » moisson. Nous avons pu ramasser le *Galanthus nivalis* L. en bon état, ainsi » que les *Helleborus viridis* et *fœtidus* qui ont l'air d'occuper une orientation » toute opposée (ceci demande vérification ?). Le *viridis* me parait, dans cette » localité, comme dans plusieurs autres, préférer le côté levant ; tandis que le

» *fœtidus*, au contraire, est généralement exposé aux rayons du soleil couchant. » Les deux plantes ne vivent pas ensemble.

» L'*Arundo Donax* L. est là sur le coteau en quantités énormes ; ce n'est pas » le seul point du département où on le trouve en nombre ; car, à la Réole, et » sur les hauteurs du Saint-Emilionnais, on peut le récolter abondamment. » Pourquoi ne lui ferait-on pas l'honneur de le considérer comme girondin ? » L'*Arundo Pliniana* Turr. ne possède qu'une seule station en France, l'île » Sainte-Lucie, et cependant il est français !

» Nous trouvâmes encore le *Lonicera Xylosteum*, le *Cardamine impatiens*, » le *Vinca minor*, le *Potentilla fragariastrum* et les *Viola Riviniana* et *hirta* ; » mais nous cherchâmes en vain le *Viola alba* qui nous avait été signalé. Un » *Ornithogalum*, très jeune, et dans des bois épais, nous intrigua. Votre rap- » porteur, Messieurs, l'a planté, et ce n'est que l'*O. umbellatum*, le *Divergens* » de Boreau. »

— M. Brochon signale que MM. Deloynes, Motelay et lui ont trouvé, il y a peu de jours, non loin de Langoiran, à Camblanes, dans un bois montueux, l'*Agraphis nutans*, plante qui, dans la Gironde, n'a qu'un très petit nombre de stations.

— M. Motelay expose qu'il a trouvé dans l'herbier de M. Durieu de Maisonneuve un échantillon de *Lavatera cretica* recueilli par Reuter aux environs d'Alger, en 1849, et qui présente sur ses feuilles la *Puccinie* décrite par Mortagne comme observée au Chili, et dont M. Durieu a signalé jadis le soudain développement et l'abondance extraordinaire dans notre département. C'est donc probablement d'Algérie que cette cryptogame s'est répandue dans notre région.

— M. Deloynes entretient la Société des résultats d'une excursion botanique qu'il vient de faire à Grignols, en compagnie de M. Motelay. Ils ont trouvé sur les fruits du *Prunus spinosa*, une cryptogame, qu'ils ont prise d'abord pour une galle, et qu'ils ont fait remettre, par l'intermédiaire de M. le Président, à M. Millardet, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, avec un autre parasite trouvé sur un *Cratægus*.

M. Deloynes espère que M. Millardet voudra bien communiquer à la Société la détermination qu'il fera de ces parasites, ainsi que celle d'un champignon déjà soumis à son examen et qu'on observe sur les racines du pin.

Pour le Secrétaire Général empêché :
Signé : E. Henry Brochon.

Le Président,
Signé : Pérez.

Séance du 2 juin 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

ADMINISTRATION.

— La Société décide que la soixante-deuxième fête Linnéenne, qui doit être célébrée le dimanche 27 juin, aura lieu à Saint-Médard-en-Jalle.

COMMUNICATIONS.

— M. PÉREZ dit qu'il a communiqué à M. Millardet le champignon que MM. Deloynes et Motelay ont observé sur les fruits du *Prunus spinosa*, dans les environs de Grignols, ainsi que celui qu'ils avaient rencontré sur un *Cratægus*.

M. Millardet pense que le parasite du *Cratægus* est le *Roestelia lacerata* Mer., et que celui qui a été rencontré sur les fruits du *Prunus spinosa* est le *Exoascus pruni* Fuckuel. (Voir de Bary, Beitraege zur Morphologie u-Physiologie der Pilze. Erste Reihe.)

— M. PÉREZ a communiqué également à M. Millardet les racines de pins morts sur lesquelles M. Motelay a observé la présence de certains champignons auxquels il faudrait peut-être attribuer la mortalité considérable des pins de nos forêts.

D'après l'opinion de M. Millardet, il faudrait, pour résoudre la question, voir si les pins malades ne présentent pas un gros champignon sur le tronc, à trois ou quatre mètres de hauteur ; dans ce cas, ce serait le *Trametes pini*, que M. Millardet a déjà observé, et qui tue les pins. Dans le cas contraire, il faudrait voir si les pins ne présentent pas un champignon d'une autre espèce placé au collet. Ce pourrait être alors le *Trametes radiciperda*.

— M. PÉREZ dit qu'il vient d'observer des vers à soie qui sont arrivés à faire leurs cocons sans avoir passé par la quatrième mue. Il avait déjà remarqué précédemment que parfois quelques-uns de ces insectes ne faisaient que trois mues ; les sujets qui avaient présenté cette particularité étaient devenus assez grands, mais ils étaient morts sans avoir fait leurs cocons. Ces jours-ci, au moment de la quatrième mue, M. Pérez a remarqué trois vers à soie qui étaient en retard d'une mue dans leur développement ; ils faisaient la troisième quand leurs congénères en étaient à la quatrième. Malgré cela, ces vers ont filé et fait des cocons. M. Pérez se propose d'observer si ces sujets s'ils transmettront à leur descendance le caractère anormal qu'il vient de signaler.

— M. Degrange-Touzin rend compte des observations géologiques qu'il a pu faire pendant l'excursion trimestrielle du 14 mars. Accompagné de M. Brown, qui cherchait des lépidoptères, il a pris, à la sortie du bourg de Langoiran, la route de Créon. Cette route longe d'abord un petit ruisseau qui sépare la commune de Langoiran de celle du Tourne; puis, après avoir suivi la vallée pendant 1500 mètres environ, elle se bifurque, à la rencontre d'un coteau qui forme promontoire, au lieu de Courcouyat. L'un des deux tronçons, qui est l'ancienne route, gravit le coteau par sa pente Sud; l'autre, qui est la nouvelle route de Créon, le remonte par le versant Nord-Ouest. Prenant d'abord l'ancienne route, jusqu'à Faure et Haux, les excursionnistes revinrent par la nouvelle route.

Toutes les hauteurs qui dominent ces routes sont couronnées par les assises du *Calcaire à Astéries*, qui s'observe même dans le bas de la vallée. Ce calcaire est exploité comme pierre à chaux ou pierre à bâtir dans de très nombreuses carrières. Il présente, à sa base, des bancs bien stratifiés et parait avoir été remanié dans sa partie supérieure qui offre à la vue des nodules empâtés dans des marnes. Les assises inférieures, plus ou moins épaisses, suivant les points, sont parfois séparées les unes des autres par de petits lits argileux ou marneux dont l'épaisseur varie de cinq à trente centimètres.

Dans la masse du calcaire, et, à des hauteurs différentes, on observe des couches dépourvues de fossiles et d'autres couches extrêmement fossilifères. Mais, dans ces dernières, les fossiles sont à l'état de moules, à l'exception des échinodermes.

M. Degrange-Touzin dit qu'il a pu observer le : *Turbo Parkinsoni*, la *Venus aglauræ*, le *Trochus monilifer*, le *Natica crassatina*, etc., puis la *Scutella striatula*; il a recueilli aussi un fossile d'une espèce très rare, décrite dans le travail de M. Tournouër sur le « Recensement des échinodermes du calcaire à Astéries » (*Actes de la Société*, vol. XXVII). C'est l'*Echinarachnius porpita* Des M.. Enfin, dans les couches tout à fait inférieures de cette formation, à la côte de Courcouyat, que la route remonte en tranchée, il a remarqué, en grande abondance, une petite huitre qu'il croit être l'*Ostrea Cyathula* et une anomie qui est l'*Anomia girondica*.

Au-dessous du calcaire à Astéries, on voit, en suivant la nouvelle route, un affleurement considérable d'une formation argilo-sableuse, mais principalement argileuse, qui est la *Molasse du Fronsadais* dans laquelle on n'observe aucun fossile. On commence à voir cette formation, en suivant la nouvelle route de Créon, au point marqué Courcouyat sur la carte de l'état-major. Là, dans une argile verdâtre, on rencontre un banc d'*Ostrea longirostris* placé entre les argiles et les sables de la *Molasse du Fronsadais* et les bancs rocheux du *Cal-*

caire à Astéries. A partir de ce point, la *Molasse du Fronsadais* se relève dans une direction Nord-Est : elle est d'abord assez sableuse ; mais, à cinq cents mètres plus loin, aux tuileries, elle devient argileuse, et se montre en couches épaisses. L'argile bigarrée de bleu, de jaune, de violet, est exploitée dans un établissement important pour la fabrication des tuiles et des briques. Au point de contact de ces argiles avec le *Calcaire à Astéries*, on trouve quelques débris de la petite huître (*Ostrea cyathula?*) dont la présence a été déjà signalée de l'autre côté du coteau, sur les bords de l'ancienne route.

Si l'ont tient compte de cette circonstance que, dans le point le plus bas de la vallée, à Courcouyat, au lieu où se trouve le banc d'*Ostrea longirostris* dont il vient d'être question, la *Molasse du Fronsadais* affleure au niveau de la route, et de cette autre circonstance que, sensiblement plus haut, aux tuileries, les couches supérieures de la *Molasse* sont élevées de dix ou douze mètres au-dessus du niveau de la route, on est amené à conclure que, dans cette région, la *Molasse du Fronsadais* présente un plongement sensible dans une direction Ouest-Sud-Ouest. Mais est-ce bien là un plongement? et doit-on en conclure que les couches de la *Molasse du Fronsadais* n'ont pas été déposées horizontalement? Il semble plus logique et plus naturel de supposer que le plongement est plus apparent que réel. Les masses de la *Molasse* ont dû être ravinées par la mer dans laquelle se déposait le *Calcaire à Astéries.* Il s'est produit des ravins, une dénudation plus ou moins puissante, et les couches du calcaire ont dû se déposer dans les dépressions que l'action des eaux avait creusées. C'est ains semble-t-il, que peut s'expliquer l'inclinaison que l'on observe, à Langoiran, dans les couches de la *Molasse du Fronsadais.*

— M. Degrange-Touzin entretient la Société d'une excursion qu'il a faite à Vertheuil (Médoc), le jeudi 6 mai dernier, avec M. Benoist.

En quittant la station, ils traversèrent le passage à niveau, situé à cent mètres environ avant la gare, et prirent la route qui conduit à Saint-Estèphe. Ils arrivèrent bientôt à Meynieu, où ils s'arrêtèrent pour examiner une carrière, dans laquelle on exploite un calcaire sur la détermination duquel ils éprouvèrent tout d'abord quelques doutes.

Ce calcaire, visible sur une épaisseur de trois mètres environ, présente à sa base un banc dur, et, à sa partie supérieure, des plaquettes très endurcies séparées par des lits marneux.

En cherchant les fossiles qu'il contenait, ils trouvèrent deux Clavagelles (*Clavagella Moulinsii?* Desh.) et beaucoup d'Anomies (*Anomia girondica*). Ils se crurent tout d'abord en présence du *Calcaire de Saint-Estèphe*, mais deux circonstances modifièrent cette première impression. Tout d'abord, ils ne rencon-

trèrent aucune des espèces suivantes qui caractérisent le calcaire de Saint-Estèphe, autant que la *Clavagella Moulinsii* Desh.

Sismondia occitana, Desor.
Echinolampas ovalis Des Moulins.
Terebellum sopitum.
Orbitolites complanata.

Puis, ils ne tardèrent pas à constater la présence, dans ce calcaire, des espèces suivantes qui levèrent tous leurs doutes, car elles ne se rencontrent jamais dans le *Calcaire de Saint-Estèphe* et caractérisent le *Calcaire à Astéries.*

Venus aglauræ.
Pectunculus angusticostatus.
Cardita Basteroti.
Crassatella tumida.
Lucina. sp.?
Arca. sp.?
Pecten. sp.?
Ostrea. sp.?
Diastoma Grateloupi.
Trochus monilifer.
Trochus. sp.?
Cerithium bidentatum.
Cerithium gibberosum.
Cerithium plicatum.
Xenophora. sp.?
Turritella. sp.?
Turbinolia. sp.?
Echinolampas Blainvillei.
Halitherium Cuvieri.
Tryonix. sp.?

L'*Echinolampas Blainvillei* est assez abondant, ainsi que l'*Ostrea* qui figure dans cette liste de fossiles sans nom spécifique. Elle forme un petit banc de dix centimètres d'épaisseur, entre la partie inférieure du calcaire et sa partie supérieure.

Cette petite *Ostrea* présente quelque ressemblance par sa forme, par sa taille et par la disposition de ses plis, avec l'*Ostrea cyathula* Lamk., mais néanmoins, on ne peut la confondre avec elle, ses côtes étant beaucoup plus fortes que celles de l'*Ostrea cyathula.*

M. Degrange-Touzin dit qu'il a trouvé à Pondaurat et à Savignac (arrondissement de Bazas), sur les bords de la Bassane, dans des carrières où l'on exploite le calcaire à Astéries, une *Ostrea* qui lui parait être la même que celle de Vertheuil.

Il ajoute que ce calcaire occupe à Meynieu le sommet d'un petit mamelon : il y forme une lentille isolée de toutes parts et reposant sur des formations plus anciennes. (*Marnes* et *Calcaires à Anomies,* ou *Calcaire de Saint-Estèphe*).

M. Degrange-Touzin rappelle ensuite que M. Raulin, dans sa carte géologique du département de la Gironde, donne pour limite extrême, vers le Nord, au *Calcaire à Astéries*, une ligne tracée par les communes de Margaux, Soussans, Avensan, Castelnau.

Déjà, dans le compte-rendu de la cinquante-neuvième fête linnéenne, M. Benoist

avait signalé la présence de ce calcaire bien au delà de cette ligne, dans la commune de Cissac, où il affleure en couches épaisses, non-seulement à l'Hôpital de Mignot et aux carrières de Larivaux, mais encore tout autour de l'antique et pittoresque château de Breuil.

Il est donc intéressant de le retrouver encore plus au Nord, dans la commune de Vertheuil.

De la carrière dans laquelle MM. Benoist et Degrange-Touzin ont pu observer ce calcaire, ils se dirigèrent vers Pradines, et de là, en appuyant un peu vers le Nord, revinrent vers la gare de Vertheuil.

Toute cette région est essentiellement constituée par la formation du *Calcaire de Saint-Estèphe* qui est recouvert, dans la plupart des points, par les *Argiles*, les *Marnes* où le *Calcaire à anomies.*

Le *Calcaire de Saint-Estèphe* présente une certaine épaisseur et l'on peut y observer, de bas en haut, les couches suivantes :

A. Calcaire blanc à *Echinolampas ovalis,* Des Moulins ; *Sismondia occitana,* Desor ; *Echinopsis elegans*, Agassiz ; *Echinanthus Des Moulinsii*, Delbos.

L'*Echinolampas ovalis* et le *Sismondia occitana* sont très abondants. On les recueille à la surface du sol, dégagés de leur gangue calcaire ; l'*Echinopsis elegans* est rare ; l'*Echinanthus Des Moulinsii* assez rare aussi.

B. Calcaire blanc, dur, parfois spathique, très peu fossilifère.

C. Calcaire jaunâtre, friable, pétri de moules de fossiles et contenant en abondance : *Terebellum sopitum*, *Orbitolites complanata*, *Clavagella Moulinsii,* Desh.

M. Degrange-Touzin appelle l'attention de la Société :

1o Sur la présence dans le *Calcaire de Saint-Estèphe* de l'*Echinanthus Des Moulinsii*, Delbos, qui n'avait été jusqu'ici recueilli que dans le calcaire marin de Blaye, et que M. Degrange-Touzin dit avoir aussi rencontré dans le *Calcaire de Saint-Estèphe,* à Marmisson, sur la rive droite de la Gironde.

2o Sur l'extrême variété de forme et de taille que présentent les divers échantillons qu'il a receuillis de l'espèce *Echinolampas ovalis*, Des M.

Les individus de cette espèce qui ont été précédemment trouvés, soit dans les diverses tranchées du chemin de fer, soit à Marmisson, sur la rive droite de la Gironde, ont habituellement, et approximativement, les dimensions moyennes suivantes : longueur, 45 millimètres ; largeur, 35 millimètres ; hauteur, 22 millimètres. Or, parmi les *Echinolampas* recueillis à Vertheuil, s'il en est un grand nombre ayant les dimensions ci-dessus, il en est beaucoup aussi qui mesurent moyennement 70 millimètres en longueur, 60 millimètres en largeur et 36 millimètres en hauteur.

En présence de ces dimensions si différentes, M. Degrange-Touzin se de-

mande si les divers échantillons qu'il soumet à la Société appartiennent bien à la même espèce. Cela paraît probable, car ils présentent tous les mêmes caractères, mais cependant il n'ose se prononcer sur cette question qui mériterait d'être tranchée par un spécialiste, à l'examen duquel il serait bien aise aussi de soumettre quelques autres *Echinolampas* qu'il a recueillis, avec les *Echinolampas ovalis*, mais qui paraissent s'en différencier par une forme particulière de leurs pores ambulacraires.

Dans la partie de la commune de Vertheuil parcourue par MM. Benoist et Degrange-Touzin, le *Calcaire de Saint-Estèphe* occupe le fond des diverses dépressions situées entre les petits coteaux de cette région. Il remonte assez haut sur les pentes, mais il y est en général recouvert par les *Argiles*, les *Marnes* ou le *Calcaire* à *Anomia girondica.* Les couches présentent une inclinaison qui n'est qu'apparente, car le *Calcaire de Saint-Estèphe* a subi les effets d'un érosion assez puissante qui l'a raviné et les couches à *Anomia girondica* se sont déposées sur ses pentes ainsi dénudées. C'est ce qui donne à l'ensemble de ces deux formations l'apparence d'une inclinaison qui n'existe pas en réalité.

Les couches à *Anomia* peuvent être observées en beaucoup de points ; on les retrouve même dans les petits fossés qui longent la voie ferrée, aux abords de la gare de Vertheuil.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Président,
Signé : PÉREZ.

Séance du 16 juin 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

ADMINISTRATION.

— M. H. ARTIGUE dit que la Société a appris dans la précédente séance, que MM. MONTAUGÉ, membres correspondants, avaient reçu de la Société d'acclimatation une médaille d'or, pour leur mémoire sur les ennemis de l'huître inséré dans le trente-deuxième volume des Actes de la Société. Il propose d'adresser à MM. Montaugé une lettre de félicitations.

— Cette proposition est adoptée.

ADMISSION.

— M. l'abbé MÉNARD, Économe au collège de Saint-André-de-Cubzac, s'occupant d'apiculture, présenté par MM. l'abbé JARRIS et DELOYNES, est nommé membre titulaire de la Société, sur avis favorable émis par le Conseil.

COMMUNICATIONS.

— M. DUBALEN, membre correspondant à Saint-Sever, adresse à la Société une description d'une *Amanita* nouvelle, à laquelle il donne le nom d'*A. deliciosa*. Cette espèce serait comestible et très bonne au goût. M. Dubalen demande à la Société de publier cette description ainsi que la figure dont elle est accompagnée.

M. le Président est chargé, ainsi que MM. Clavaud et Deloynes, d'examiner l'opportunité de cette publication.

— M. H. ARTIGUE présente en ces termes le compte-rendu de l'excursion trimestrielle qui a eu lieu, le 30 mai 1880, à Saint-André-de-Cubzac.

Messieurs,

Le 30 mai dernier, la Société Linnéenne faisait sa deuxième excursion trimestrielle de l'année, à Saint-André-de-Cubzac. Grâce à l'heureux choix de la localité, à la perspective alléchante d'amples récoltes, autant qu'à la douceur de la température, vos collègues ont eu le plaisir de voir le nombre des excursionnistes s'augmenter notablement, surtout si on le compare aux précédentes excursions trimestrielles.

Répondant à l'invitation adressée à tous nos collègues, MM. Deloynes, vice-président de la Société, Degrange-Touzin, secrétaire-général, Brown, Poucin, Dulignon-Desgranges, Rousseau et H. Artigue partaient de Bordeaux, et avaient le plaisir de voir deux de leurs collègues de Libourne, MM. E. Dupuy de la Grand-Rive et Durand-Dégrange s'unir à eux à la station d'Ambarès. Ainsi augmenté, notre groupe se composait de quatre botanistes, deux entomologistes, deux géologues et un anthropologiste. Après avoir souhaité la bienvenue à nos deux collaborateurs inespérés, nous nous dirigeâmes sur Saint-André où nous ne tardâmes pas à arriver.

Une véritable bonne fortune nous y attendait. M. l'abbé Jarris, notre collègue, professeur d'histoire naturelle au collège de Saint-André, informé par M. Rousseau du but de notre promenade, s'offrit avec la plus cordiale bienveillance à nous servir de guide. Connaissant parfaitement toute la région que nous nous proposions d'explorer et qu'il a si souvent parcourue, il voulut bien se charger de diriger nos recherches, et c'est certainement à lui que doit être attribuée la plus grosse part de nos succès de la journée. Qu'il reçoive ici, avec le souvenir affectueux de ses collègues, leurs remerciements et la vive

expression de leur reconnaissance, pour le bienveillant concours qu'il leur a si gracieusement prêté.

Nous déjeûnons à la hâte; puis, suivant notre guide, nous nous dirigeons vers le coteau de Montalon : abandonnant bientôt le chemin qui le franchit, nous entrons dans les champs qui recouvrent son versant Ouest, et, à peine y avons-nous fait quelques pas, que les botanistes commencent leur récolte. Outre l'attrait scientifique que peut offrir la flore de ce coteau, le touriste y jouit de l'un des points de vue les plus beaux et les plus riants qu'il soit, je crois, donné de contempler dans notre département. En face de soi, l'horizon s'étend jusqu'aux coteaux des Landes; l'immense plaine que sillonnent la Garonne et la Dordogne se déroule sous les pieds, étalant au soleil son manteau de luxuriante végétation, si riche et si varié; les deux rivières montrent à à l'œil ravi et jamais lassé de contempler cet admirable panorama, leurs nombreux méandres enserrant dans une double bande argentée le territoire de l'Entre-deux-Mers qui, à droite et à gauche, s'étend jusqu'aux limites de l'horizon. L'horizon n'a lui-même pour bornes que les limites de la vue.

Après avoir payé un juste et large tribut à cet admirable tableau, nous reprenons nos recherches et recueillons successivement :

— Sur le coteau de Montalon :

Bupleurum protractum Link, très abondant dans les blés, mais à peine fleuri.

Ornithogalum pyrenaicum L.

Knautia arvensis Koch.

Allium sphaerocephalum L., non encore fleuri.

— *roseum* L.

Podospermum laciniatum DC., dont un échantillon presque littéralement couvert de l'intéressante cryptogame *Æcidium compositarum*.

Crepis pulchra L.

Crepis fœtida L.

Althæa hirsuta L., quelques échantillons avec puccinies.

Anthriscus vulgaris Pers.

Helianthemum vulgare Gaert.

Orobus niger L.

— Dans les champs bordant le chemin conduisant au Bouil :

Lepidium Smithii Hook.

Linaria minor Desf., rare dans la localité.

Poterium muricatum Spach.

Papaver dubium L.

Papaver hybridum L.
Hippocrepis comosa L.
Thesium humifusum D. C.

— Au Bouil :
Mercurialis perennis L., en fruits.
Orchis pyramidalis L.
Orchis montana Schm.
Stachys sylvatica L.

Ici encore nous avons été retenus par la beauté du panorama, moins grandiose peut-être, mais aussi plus pittoresque que celui que nous avions admiré du haut du coteau de Montalon ; à droite, un bois de chênes sillonné d'allées sableuses ; à gauche, les pans de murs de l'ancien château semblant se hausser pour respirer l'air au-dessus des têtes touffues des platanes séculaires qui l'entourent ; en face de soi, une verdoyante pelouse, dans laquelle nous remarquons un magnifique hêtre à feuilles cuivrées (*Fagus sylvatica* L., var. *Cuprea*) ; et, tout au bord de cette pelouse, au travers d'une percée ménagée dans les arbres du parc, l'Entre-deux-Mers éclairé comme à dessein par un flot rutilant de lumière.

Nous reprenons bientôt notre course, et, tournant à regret le dos à ce site enchanteur, nous nous dirigeons vers la lande de la Garosse en recueillant :

— Sur les terrains arides recouvrant les carrières :
Salvia pratensis L., albinisme complet de la fleur.
Cerasus Mahaleb Mill.
Agrostema gitago L. (pour mémoire).
Prismatocarpus hybridus L'her. (fleurs et fruits).
— *Speculum* D. C.
Anchusa officinalis L.
Papaver Argemone L.
Lathyrus Cicera L.
Torilis nodosa Gaertn.
Puccinia Malvacearum, parfaitement développée sur des feuilles du *Malva sylvestris*.

— Dans la lande de la Garosse :
Hydrocotyle vulgaris L.
Anagallis tenella L.
Tanacetum vulgare L.
Linaria juncea Desf.

— Dans un bois de pins longeant la route de Blaye :

Biscutella lævigata L. *Var. dentata* G. G.

Cynosurus echinatus L.

Silene anglica Auct.

— Sur la route de Cavignac dans un fossé tourbeux :

Ranunculus hederaceus L.

— Dans une mare alimentant le fossé :

Potamogeton pusillus L.

Catabrosa aquatica P. B. (sur ses bords.)

Enfin, en rentrant à Saint-André, nous terminions notre récolte, en recueillant le *Linaria Cymbalaria* Mill., sur les murs d'une vieille maison.

Peu de temps après, nous retrouvions M. l'abbé Jarris qui nous avait devancé et qui voulut bien nous faire les honneurs du collège.

— M. Degrange-Touzin ajoute quelques mots sur les observations géologiques qui ont été faites pendant l'excursion. Elles n'ont offert aucun intérêt de nouveauté, cette région ayant été souvent explorée et décrite. Deux étages entrent dans sa constitution :

1° La *Molasse du Fronsadais*, alternativement sableuse et argileuse, qui occupe le fond de toutes les vallées et de toutes les dépressions du sol ;

2° Le *Calcaire à Astéries*, qui recouvre en général la *Molasse du Fronsadais* et occupe les sommets de tous les coteaux.

Il donne ensuite quelques détails sur un puits artésien qui vient d'être récemment creusé dans les terrains du collège de Saint-André-de-Cubzac et que les excursionnistes avaient visité avec le plus grand interêt. M. l'abbé Jarris lui a adressé au sujet de ce puits, une lettre dont il extrait les détails suivants :

L'orifice du puits est à vingt-huit mètres au-dessus du niveau de la mer ; c'est-à-dire presque à la hauteur du coteau de Saint-André-de-Cubzac, qui s'élève à trente-deux mètres.

Le débit du puits est de 500 litres environ à la minute. On espère qu'il augmentera encore, car l'eau apporte toujours du sable.

La chaleur de l'eau est de 21 degrés centigrades. L'eau est légèrement ferrugineuse ; les conduits et le bassin sont déjà recouverts d'une couche de rouille. Elle nettoie parfaitement le linge, avec seulement la moitié du savon exigé par les eaux ordinaires. Enfin elle n'est pas désagréable au goût. L'analyse n'en a pas encore été faite, mais elle le sera prochainement ; et M. l'Économe du collège la fera connaître à la Société, en lui remettant un petit travail sur ce puits, aussitôt qu'il saura le résultat de l'analyse, et qu'il aura pu relire le journal des travaux tenu par l'entrepreneur.

La sonde a pénétré jusqu'à 221 mètres de profondeur. Le percement a donné d'abord des argiles jaunâtres et rougeâtres, et un peu de calcaire tendre (quelques mètres). Après cela, on n'a plus trouvé que des argiles grises où verdâtres, alternant avec des sables gris et gras, dont les couches étaient séparées par de petites plaquettes de calcaire. A la profondeur de soixante mètres, la sonde a ramené un fragment assez gros de fer sulfuré cubique, extrêmement brillant. Ce n'est que vers 215 mètres qu'elle a rencontré les sables aquifères.

Si on tient compte de l'altitude à laquelle se trouve le puits, on peut dire qu'il est un des plus beaux du département; la force ascensionnelle de l'eau est très grande, et les ingénieurs qui ont dirigé le percement (MM. Périer et Bellamy) affirment que cette nappe donnerait plus de deux mille litres, si l'orifice se trouvait en bas du coteau, c'est-à-dire à six mètres seulement au-dessus du niveau de la mer.

— M. Pérez fait la communication suivante :

M. Blanchard signalait dernièrement à l'Académie des Sciences, comme très nuisible à la vigne, une Cicadelle qui dépose ses œufs sur les ceps et surtout sur les échalas, dans les vignobles girondins.

D'après M. Pérez, cet insecte est d'une parfaite innocuité. Outre que ses œufs se trouvent sur les échalas, plus encore que sur les vignes, on en peut rencontrer partout, même fort loin de tout vignoble, et sur toute sorte de bois vivant ou mort. Il est évident, d'après cela, que la Cicadelle ne demande à la vigne, comme à tout autre végétal ligneux, qu'un support pour ses œufs, et qu'elle doit vivre sur quelque plante herbacée fort commune. On la recueille en effet abondamment, en cette saison, en promenant un filet sur les plantes qui poussent dans les intervalles des rangées de vignes, et rarement, comme par hasard, sur les feuilles de ces dernières. Les viticulteurs n'ont pas à se préoccuper de cet insecte.

On sait que les œufs dont il s'agit sont réunis par petits amas oblongs et protégés par un revêtement d'aspect terreux. Cependant M. Blanchard est d'avis, malgré cette apparence, que cette substance protectrice est due à une sécrétion. Mais il est facile de s'assurer, en la délayant dans de l'eau, et l'examinant au microscope, que c'est bien de la terre, en tout semblable à celle qui se trouve au pied du bois portant les œufs.

Quant au nom de la Cicadelle, déterminée par M. Signoret comme étant l'*Hysteropterum apterum*, c'est l'*H. grylloides*, ainsi qu'on peut s'en assurer en confrontant l'insecte avec les descriptions qu'on en possède. L'*H. apterum* est une espèce beaucoup plus méridionale, et même algérienne.

M. Pérez promet de rédiger pour les *Actes* une note plus détaillée. (Voir *Actes* de la Société, volume XXXIV, page 215.)

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN

Le Président,
Signé : PÉREZ.

Séance du 7 Juillet 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

DÉMISSION.

— M. Pécarrère, membre titulaire, écrit à la Société pour donner sa démission, qui est acceptée.

COMMUNICATIONS

— M. GRANGER lit une note « *Sur la disparition de quelques Mollusques des côtes méditerranéennes de France.* »

La Société vote l'impression de cette note dans les *Actes*. (Voir : *Actes* de la Société, volume XXXIV, page 353)

— M. PÉREZ fait la communication suivante :

On sait que l'on peut expérimentalement faire développer l'année même où ils sont pondus, des œufs de vers à soie qui, sauf dans les races dites bivoltines, attendent normalement le printemps suivant pour éclore. Il suffit pour cela, ainsi que l'a fait M. Duclaux, de soumettre les œufs à un brossage énergique, à l'action peu prolongée d'un acide minéral, à un refroidissement intense. Mais on ignore la relation qui peut exister entre ces opérations et la modification que subit l'œuf dont elles hâtent l'éclosion.

M. Pérez s'est demandé si la cause de ce développement précoce ne serait pas dans l'ablation de ce vernis dont l'œuf est revêtu au moment de la ponte, et qui, instantanément desséché au contact de l'air, sert à fixer l'œuf au point où la femelle le dépose. Ayant étudié comparativement des œufs contenus dans l'oviducte et sur le point d'être pondus, et des œufs qui venaient de l'être, il a reconnu, dans la moitié postérieure de ces derniers, un très mince revêtement qui n'existe pas dans les autres. Le frottement enlève cette mince couche par lambeaux, et les acides la dissolvent avec une grande facilité. C'est donc à la perméabilité plus grande de la coque dépouillée de ce vernis, et dont les pores sont ainsi mis à nu, qu'il faut attribuer l'accès plus facile de l'air à l'intérieur,

la respiration du germe, et, par suite, sa vitalité générale activée, et enfin le développement rendu plus précoce.

Quant à l'action du froid, M. Pérez n'a pas cherché encore à déterminer en quoi elle consiste et comment elle peut hâter le développement.

— M. Pérez dit avoir reçu une lettre de M. Vitrac, conservateur du Musée Lherminier à la Pointe-à-Pître, qui lui annonce avoir obtenu, de draguages profonds, un magnifique individu de *Pleurotomaria Quoyana*, dont on ne connaît jusqu'à ce jour que deux exemplaires.

— M. Motelay dépose sur le bureau quelques pommes présentant sur leur surface des fentes considérables et dirigées dans tous les sens. Il demande quelle peut être le cause de cette maladie qui affecte cette année les fruits d'un grand nombre d'arbres.

M. Pérez dit qu'il communiquera ces fruits malades à M. Millardet, professeur de botanique à la Faculté des sciences.

Le Secrétaire-Général, Signé : A. Degrange-Touzin.

Le Président, Signé : Pérez.

Séance du 21 juillet 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

— M. Pérez dit qu'il a communiqué à M. Millardet les pommes malades sur lesquelles, dans la précédente séance, M. Motelay avait appelé l'attention de la Société. Les fentes qu'elles présentent sur divers points de leur circonférence ne sont dues qu'à un éclatement occasionné par un excès d'humidité.

Le Secrétaire-Général, Signé : A. Degrange-Touzin.

Le Président, Signé : Pérez.

Séance du 4 août 1880

Présidence de M. MOTELAY, membre présent le plus ancien.

COMMUNICATIONS.

— M. Brochon dit qu'il a trouvé chez un jardinier de la ville, quartier de Saint-Genès, sur les racines d'un laurier-rose cultivé en pot, une *Orobranche*.

MM. Grenier et Godron ont signalé, dans le midi de la France, l'*Or. laurina ;* mais la plante observée par M. Brochon s'écarte sensiblement par ses caractères de l'*O. laurina.*

— M. GASSIES donne lecture de la note suivante, qui lui a été adressée par M. CAILLE, jardinier en chef au jardin botanique de Bordeaux, pour signaler la fructification au jardin des plantes de l'*Azolla Caroliniana*, fait qui n'aurait jamais été observé en Europe :

Note sur l'AZOLLA CAROLINIANA

« *L'Azolla Caroliniana* (de Wildenow) est une charmante petite plante aqua-
» tique de la famille des Salviniées. On la trouve à foison dans les marais de la
» Caroline du sud (Etats-Unis), où elle recouvre les eaux comme d'un immense
» tapis.

» Cette jolie cryptogame ne se trouvait jusqu'ici en Europe qu'à l'état de des-
» sication, et seulement dans quelques herbiers privilégiés ; depuis peu, elle a
» été introduite au jardin des plantes de Paris où elle n'a pas encore fructifié.

» L'été dernier, M. Laurent Saint-Cricq, notre directeur, m'en remit quelques
» échantillons qu'il tenait de l'obligeance de M. Souverbie, directeur du musée
» d'histoire naturelle de Bordeaux.

» Ces petites plantes, mises sur l'eau d'une terrine sous châssis vitré, ne tar-
» dèrent pas à se multiplier d'une façon remarquable, mais restèrent vertes,
» tandis que quelques échantillons que j'avais mis, comme essai, sur l'eau d'une
» terrine en plein air, non-seulement se multiplièrent plus rapidement, mais
» encore se nuancèrent, sous l'action du soleil, d'une belle teinte pourpre.

» J'en donnai à plusieurs personnes qui prirent plaisir à les faire croitre ;
» c'est une précieuse acquisition pour les aquariums grands ou petits.

» Le long et dur hiver de 1879-1880, qui détruisit tant de plantes, n'épargna
» pas nos pauvres *Azolla.*

» Je parvins cependant à sauver du désastre une des terrines d'*Azolla* que
» j'avais rentrée sous châssis dès l'automne. Ce printemps, en mai, je mis
» cette terrine à l'air libre, et la multiplication, par séparation des petits ramus-
» cules, reprit de plus belle.

» Enfin, vers le 20 juillet, j'aperçus les premières fructifications ; depuis, elles
» n'ont fait qu'augmenter, et, aujourd'hui, presque toutes les plantes en sont
» garnies. C'est, je crois, la première fois que ce fait est constaté en Europe.

» Un autre fait digne de fixer l'attention est celui-ci :

» Une personne qui m'est demeurée inconnue, a jeté, l'été dernier, quelques

» pieds de cette *Azolla* dans les fossés des marais de Boutaut; cette année, cette » plante s'y retrouve un peu partout et s'y propage.

» S'est-elle conservée cet hiver à l'abri des hautes herbes, où plutôt s'est-elle » reproduite par spores? C'est ce qu'il est difficile de préciser; en tous cas, c'est » une nouvelle introduction dans la Flore des marais des allées de Boutaut, « déjà si riche en plantes intéressantes. »

M. FISCHER dit que cette plante existe depuis un certain nombre d'années dans un bassin du jardin des plantes de Paris, qu'elle a littéralement envahi, et d'où il est fort difficile de l'expulser. Mais elle s'y reproduit par bourgeonne- et non par voie de fructification.

— M. P. FISCHER rend compte des résultats de l'expédition scientifique de l'aviso *Le Travailleur*, sur les côtes du nord de l'Espagne, durant la deuxième quinzaine du mois de juillet 1880 (1).

Cette campagne a montré avec quelle facilité il était possible aujourd'hui de draguer à des profondeurs considérables. Vingt-trois dragages ont été pratiqués entre 2700 et 3000 mètres. Ces profondeurs ont été fixées avec la plus grande précision au moyen d'une série de sondages exécutés rapidement par des appareils perfectionnés qui permettent d'atteindre les plus grands fonds en un quart d'heure environ. C'est grâce à l'excellence de ces appareils qu'on a pu démontrer l'existence d'un profond chenal sous-marin, parallèle à la côte des Asturies, et qui se relie à la fosse du Cap Breton.

Presque partout la drague a ramené une boue plastique dans laquelle vivent de nombreux invertébrés. Dans les fauberts des dragues on a recueilli spécialement des Echinodermes, des Crustacés et des Cœlentérés remarquables.

Bornons-nous à dire que les types si intéressants décrits par les zoologistes anglais qui ont pris part aux campagnes du Lightning, du Porcupine et du Challenger, ont été retrouvés en abondance, ainsi que nombre de formes nouvelles qui vont être étudiées. Quant aux mollusques, nous en avons reconnu plus d'une centaine d'espèces; mais beaucoup d'autres, de petite taille, sont mélangées avec des Foraminifères et ne sont pas encore triées.

La plupart des mollusques appartiennent à la faune profonde de l'Atlantique et des mers Arctiques; quelques formes méditerranéennes s'y rencontrent, ainsi que d'autres qui sont connues à l'état fossile en Sicile et dans le terrain pliocène de l'Italie. D'autres enfin sont nouvelles pour la science.

---

(1) Les membres de la Commission embarqués étaient MM. A. Milne-Edwards, L. Vaillant, de Folin, Fischer, Marion et L. Périer. Deux naturalistes anglais : MM. Gwyn Jeffreys et M. Norman ont été invités à assister à nos opérations.

Il paraît résulter de nos dragages que l'uniformité de la faune des grandes profondeurs est réelle pour les mollusques, car les espèces du golfe de Gascogne que nous avons recueillies ont été aussi draguées au nord de la Norwège, aux îles Shetland et sur les côtes du Groënland. Les différences des faunes conchyliologiques se dessinent dès que le fond se relève et qu'on se rapproche de la zone littorale.

Les animaux retirés vivants parmi les Gastropodes avaient leurs yeux fortement pigmentés. Dans tous les fonds de drague on a trouvé des Ptéropodes; il est donc certain que le golfe de Gascogne est sillonné par plusieurs espèces de mollusques pélagiens. Une coquille en bon état de *Carinaria Mediterranea* annonce la présence des Hétéropodes qu'on n'y avait pas encore signalés. Les Brachiopodes ne sont représentés que par quatre espèces, dont trois proviennent d'un dragage dans la fosse du Cap Breton, mais il faut faire remarquer que presque toujours nous avons eu à examiner des fonds vaseux où ces animaux ne se plaisent pas.

Voici la liste très sommaire des espèces les plus importantes de mollusques:

Lamellibranches. — *Anomia aculeata; Spondylus Gussoni; Avicula Tarentina; Amussium lucidum; Pecten vitreus, P. Groenlandicus, P. pes-lutræ* (Cap Breton), *P. fragilis; Lima subauriculata, L. Jeffreysi, N. sp.* (belle espèce vivant à 1190 mètres de profondeur), *L. elliptica; Nucula Ægeensis, N. reticulata, N. sulcata* (Cap Breton); *Leda Messaniensis, L. pusio, L. æquilatera; Malletia obtusa, M. cuneata; Limopsis minuta; Arca pectunculoides; Modiola lutea, N. sp.* (coquille extrêmement abondante de 600 à 1300 mètres). Les individus jeunes sont transparents, blanchâtres; les adultes ont une teinte jaune uniforme. Un byssus très large, fait adhérer l'animal au fond. Nous avions d'abord supposé que cette espèce était le *M. Martorelli*, mais sa forme n'est jamais incurvée et la comparaison avec les figures données par M. Hidalgo, prouve que cette assimilation était erronée; *Modiolaria cuneata, N. sp.* (coquille du groupe du *M. Petagnæ*, mais remarquablement rostrée et de forme particulière, vit à 1200 mètres environ): *Dacrydium vitreum* (vit à 1910 mètres); *Pecchiolia insculpta* (1190 mètres): *Axinus Croulinensis, A. granulosus, A. eumyarius, A. ferruginosus, A. flexuosus; Kelliapumila; Isocardia cor; Kelliella abyssicola* (jeune âge d'*Isocardia cor*); *Neæra elegans, N. striata, N. rostrata, N. obesa, N. costellata; Montacuta tumida; Cardium minimum; Thracia, N. sp.; Lyonsia formosa* (magnifique espèce, obtenue vivante à 1200-1500 mètres) : le test est transparent et laisse apercevoir les viscères rougeâtres; le système de costulation des valves rappelle celui des *Goniomya* fossiles; *Pholadomya Loveni* ? (fragment, ce type est Lusitanien): *Cardita corbis; Syndesmya alba, S. longicallus, S. nitida.*

Solenoconques ou Scaphopodes. — *Cadulus cylindratus, C. subfusiformis, C. Jeffreysi, C. Olivii, C. tumidosus; Dentalium filum, D. quinque-angulare, D. Normani, N. sp.* (très grande coquille atteignant la taille du *D. candidum*, de 1200 à 1500 mètres); *Siphonodentalium Lofotense.*

Gastropodes. — *Actæon exilis, A. subpinguis, N. sp.?* (plus renflé que le précédent, 1190 mètres); *Scaphander puncto-striatus, S. lignarius; Bulla expansa, B. subrotunda, B. Cantabrica, N. sp.; Philine quadrata, P. scabra; Ringicula pulchella, R. leptochila; Eulima stenostoma, E. distorta; Coriocella-sp.?* (très grande espèce, draguée vivante à 306 mètres); *Rimula Asturiana, N. sp.* (forme relativement gigantesque; plus grand diamètre : dix-huit millimètres; le test porte quatre-vingt-dix côtes rayonnantes et alternantes; le sommet est placé aux 2/3 du diamètre antéro-postérieur; vit à 1300 mètres de profondeur); *Chiton alveolus* (forme norvégienne); *Turbo glabratus; Seguenzia formosa; Rissoa abyssicola; Aclis Walleri; Odostomia conoidea, O. N. sp.?; Buccinum Humphreysianum; Fusus Berniciensis*, var. *turriformis, F. attenatus, F. gracilis; Scalaria frondosa; Cerithium metula; Chenopus Serresianus, C. pes-pelicani* (Cap Breton); *Columbella Haliaeti; Hela tenella; Defrancia formosa; Pleurotoma pinguis, P. galerita; Taranis Morchi; Nassa semistriata; Cassidaria thyrrena* (Cap Breton); *Ranella gigantea; Natica fusca.*

Hétéropodes. — *Carinaria vitrea.*

Ptéropodes. — *Hyalæa trispinosa, H. inflexa; Cleodora cuspidata, C. pyramidata.*

Brachiopodes. — *Platidia anomioides; Megerlia truncata; Terebratulina caput-serpentis; Crania anomala.*

Il est probable que quelques-uns de ces noms imposés à la hâte et sans ouvrages spéciaux, par mes confrères MM. Jeffreys, Norman et par moi-même, pourront être modifiés après un examen plus approfondi; mais la liste me paraît suffisante pour donner une idée de la richesse des fonds sous-marins de la côte Cantabrique.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. Degrange-Touzin.

Pour le Président et le Vice-Président empêchés,
Le membre présent le plus ancien,
Signé : Motelay.

Séance du 18 août 1880

Présidence de M. GASSIES, membre présent le plus ancien.

—

COMMUNICATIONS.

— M. Durieu de Maisonneuve fait connaître les conclusions de la commission nommée pour examiner la note de M. Dubalen, sur l'*Amanita deliciosa* de Saint-Sever.

La commission conclut à la publication de cette note et du dessin qui l'accompagne.

— M. Durieu de Maisonneuve dit qu'il a été chargé par Mme Lespinasse, veuve de notre ancien collègue, de déposer sur le bureau deux manuscrits de M. Lespinasse sur les « *Algues du sud-ouest* » et sur « Les *Rariores algæ de la Gironde.* » Mme Lespinasse demande à la Société de l'éclairer sur la valeur de ces manuscrits. Dans le cas où ils offriraient de l'intérêt, elle serait heureuse que la Société voulût bien les publier.

M. le Président nomme une commission composée de MM. Clavaud, Deloynes et de Mensignac, sur le rapport de laquelle elle statuera.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. Degrange-Touzin.

Pour le Président et le Vice-Président empêchés,
Le membre présent le plus ancien,
Signé : Gassies.

Séance du 3 novembre 1880

Présidence de M. PÉREZ, président.

—

ÉLECTIONS.

— M. le Président dit que, conformément à l'article 21 des statuts, la Société est appelée à procéder à l'élection :

1° D'un vice-Président ;

2° D'un Secrétaire-général ;

3° D'un trésorier ;

4° D'un archiviste ;

5° Des membres du Conseil ;

6° Des membres des commissions permanentes : *Finances, Publications, Archives.*

M. le Président ajoute, qu'avant de passer au vote, il veut adresser une prière à la Société. Elu président aux dernières élections, il avait cru devoir décliner cet honneur, pour des raisons qu'il exposa à la Société. Celle-ci insista avec tant de bienveillance, et il fut si profondément touché du vote unanime qui l'appelait à ces fonctions, qu'il dut imposer silence à ses convenances personnelles et accepter les charges de la présidence. Toutefois il s'était réservé de faire appel à cette bienveillance qui lui avait été témoignée, et de demander à la Société de lui donner un successeur, le jour où cette charge deviendrait trop lourde pour sa santé. Ce moment est venu : en conséquence sa résolution étant sérieusement arrêtée, il prie ses collègues de pourvoir à son remplacement.

— M. BROCHON dit, qu'en présence de la volonté si fermement exprimée par M. le Président, il paraît inutile d'insister de nouveau. Il croit que la Société doit respecter cette résolution, qu'elle regrette sincèrement, mais qui ne semble pas devoir se modifier. Au nom de ses collègues, il propose à la Société d'exprimer par un vote les regrets qu'elle éprouve.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

La Société décide que la nomination d'un président, en remplacement de M. Pérez, démissionnaire, sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

L'incident terminé, la Société procède aux élections :

Sont nommés :

Vice-Président pour l'année 1881

M. DELOYNES.

Secrétaire-général pour les années 1881 *et* 1882

M. ROUSSEAU.

Trésorier pour l'année 1881

M. NOGUEY.

Archiviste pour l'année 1881

M. MOTELAY.

Membres du Conseil pour l'année 1881

MM. SAINT-MARTIN SOUVERBIE.
BALGUERIE.
BROCHON.
DEGRANGE-TOUZIN.
H. ARTIGUE.
DURIEU DE MAISONNEUVE.

Membres de la commission des finances pour l'année 1881

MM. Brochon.
Durieu de Maisonneuve.
Gassies.

Membres de la commission des publications pour l'année 1881

MM. Samie.
Degrange-Touzin.
Benoist.

Membres de la commission des archives pour l'année 1881.

MM. Balguerie.
Dulignon-Desgranges.
Boreau-Lajanadie.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. Degrange-Touzin.

Le Président,
Signé : Pérez.

Séance du 17 novembre 1880.

Présidence de M. PÉREZ, président.

— M. le Président, à l'occasion de la lecture du procès-verbal des élections, propose à la Société de voter des remerciements à M. Degrange-Touzin, secrétaire général sortant; à M. Motelay, archiviste; à M. Noguey, trésorier.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

DÉMISSION.

— M. Gaston Bergeret prie la Société de vouloir bien agréer sa démission de membre titulaire, à raison de ses travaux qui le tiennent éloigné de Bordeaux.

Cette démission est acceptée.

ADMISSION.

— M. Evard Lataste, demeurant à Cadillac-sur-Garonne, s'occupant d'entomologie, et présenté par MM. Motelay et Noguey, est nommé membre titulaire, sur avis favorable émis par le Conseil.

ADMINISTRATION.

M. LE PRÉSIDENT dit que l'ordre du jour porté sur les lettres de convocation pour la séance appelle la nomination d'un président.

Mais plusieurs membres font observer que M. le président actuel a donné sa démission avant l'expiration normale de ses fonctions; qu'aux termes de l'article 25 des statuts de la Société : « Si, pendant l'année, une place devient va- » cante dans le Conseil, dans le Bureau, ou dans une commission, le conseil » désigne un membre pour faire l'intérim, jusqu'aux prochaines élections »; que, par suite, M. le Président étant membre du Bureau, ce n'est pas l'assemblée générale, mais bien le Conseil, qui doit désigner un intérimaire.

Sur ces observations, la Société renvoie au Conseil la nomination d'un président intérimaire.

COMMUNICATIONS.

— M. DURIEU DE MAISONNEUVE dit qu'il a lu dans un journal de la ville un article relatif à une découverte dont on parle beaucoup depuis quelque temps; un M. Lécart aurait trouvé, dans le Niger supérieur, une vigne annuelle dont il croit l'acclimatation possible en France. L'Académie des Sciences s'est occupée récemment de cette découverte, et M. Lécart a fait savoir qu'il avait rapporté du Soudan toutes les graines qu'il a pu recueillir, pour les céder aux Sociétés, aux Établissements publics et aux cultivateurs qui lui en demanderont.

M. Durieu de Maisonneuve propose d'écrire, au nom de la Société, à M. Lécart, pour lui demander des échantillons de ces graines.

Cette proposition est adoptée.

— M. H. ARTIGUE donne quelques explications au sujet des érosions dont la plage de Soulac vient d'être récemment le théâtre. Il dit que la construction de brise-lames, qui a été faite, aux Huttes, entre la Pointe-de-Grave et Soulac, a eu pour conséquence, tout en protégeant la partie du littoral où elle a été faite, de rejeter vers le Sud, c'est-à-dire vers Soulac, les courants et les remous qui exerçaient autrefois leur action destructive contre le rivage des Huttes. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'érosion si considérable qu'a subie, pendant ces dernières années, la plage de Soulac. On ne saurait y voir les effets du mouvement d'affaissement que certains géologues croient avoir remarqué. Si le rivage subissait l'action d'un semblable mouvement, le rocher de Cordouan, situé dans un voisinage immédiat, serait exposé aux mêmes effets.

Or, il résulte des observations faites que, depuis plus de soixante ans, le feu du phare est toujours à la même hauteur, au-dessus du niveau de la mer ; et que le zéro de l'échelle des marées est toujours à une distance égale au-dessous du niveau du parapet. Il faut donc attribuer à l'action des vagues et aux courants la destruction de nos côtes. Quant aux mouvements d'affaissement, ou bien ils ne sont pas régulièrement et exactement constatés, ou bien ils se produisent avec une lenteur tellement insensible, qu'ils ne suffiraient pas pour expliquer les érosions qui ont été signalées.

Le Secrétaire-Général,
Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Président,
Signé : PÉREZ.

Séance du 1er décembre 1880

Présidence de M. E.-H. BROCHON, président.

— M. PÉREZ annonce à la Société que le Conseil vient de se réunir pour désigner un Président intérimaire, qui devra exercer ces fonctions jusqu'aux prochaines élections. Le choix du Conseil s'est porté sur M. E. H. Brochon, ancien Président de la Société. En conséquence, il invite M. Brochon à venir occuper le fauteuil présidentiel.

COMMUNICATIONS.

— M. CLAVAUD dit que la commission chargée d'examiner le mérite des deux mémoires de feu M. Lespinasse, sur « *les Algues du sud-ouest* » et sur « *les Rariores Algæ de la Gironde* », a émis un avis favorable à la publication de ces travaux, bien qu'ils ne soient pas complets.

Il ajoute que, pour faciliter l'étude du second mémoire, il a dessiné, d'après les notes de M. Lespinasse, une planche sur laquelle sont figurées quelques espèces nouvelles.

Conformément aux conclusions de la commission, la Société vote l'impression de ces mémoires dans les Actes et la publication de la planche dessinée par M. Clavaud.

— M. CLAVAUD expose ensuite qu'il a dessiné deux planches, qu'il dépose sur le bureau, et qui doivent figurer des espèces nouvelles ou critiques de la flore de la Gironde dont il a entrepris la publication. Ces deux planches font suite à deux autres dont la Société a déjà voté anciennement la gravure. M. Clavaud

ajoute que le texte relatif à ces diverses planches sera bientôt remis à la Société.

La Société vote l'impression des deux nouvelles planches de M. Clavaud.

— M. PÉREZ signale un fait ornithologique qui lui paraît avoir quelque intérêt. Il a vu, dans notre ville, le 7 novembre dernier, une hirondelle de muraille. Elle paraissait très agile et bien portante. Elle prenait des mouches et d'autres insectes, en volant. A quelle cause faut-il attribuer la présence de cet oiseau dans notre région, à une époque aussi tardive? C'est ce que M. Pérez ne saurait expliquer; il ne peut que faire des conjectures à cet égard.

— M. DULIGNON-DESGRANGES dit qu'il a vu une autre retardataire de la même espèce, vers le 10 où le 12 novembre. Mais celle-ci avait le vol mal assuré et paraissait inquiète dans ses évolutions.

— M. BENOIST présente une carte géologique des communes de Vertheuil et de Saint-Estèphe (Médoc), et une feuille de coupes correspondant à cette carte.

Cette carte est dressée à l'échelle de $\frac{1}{40000}$. Quant aux coupes géologiques, les longueurs sont les mêmes, mais les hauteurs sont représentées par un millimètre pour un mètre.

Notre collègue se propose d'accompagner cette carte et les coupes d'une description géologique de ces deux communes.

Il dit que les terrains tertiaires qu'il a reconnus dans cette partie du Médoc sont compris inclusivement entre « le *Calcaire marin de Blaye* » et « les couches à *Natica crassatina* et *Cerithium conjunctum* » de l'étage miocène de Gaas, ou Tongrien A. de d'Orbigny.

Dans cette étude minutieuse de cette partie des terrains tertiaires inférieurs du département de la Gironde, notre collègue a relevé quelques erreurs qui s'étaient glissées dans les études faites précédemment aux environs de Vertheuil. Ainsi : ce que, dans la tranchée de Couthelin, en face le village de Troupian (Saint-Estèphe), il avait pris pour le *Calcaire à Astéries*, n'est autre chose que les bancs à *Anomia Girondica*, Math. qui, un peu plus haut, dans les vignes, sont recouverts par les marnes blanches, les argiles vertes ou jaunes à nodules, et, au sommet du coteau, sous les moulins en ruine, par le calcaire à *Natica crassatina, Venus aglauræ* et *Cerithium plicatum*. Ces couches à *Anomia Girondica* sont entièrement calcaires, au Meynieu, près Vertheuil, et admettent déjà concurremment, avec la *Clavagella Moulinsii* et les *Anomia*, les fossiles suivants : *Echinolampas Blainvillei, Venus aglauræ, Cerithium plicatun.* Notre collègue a en outre observé au Parc, la présence d'un *Echinanthus*

(est-ce l'*E. Moulinsii* où l'*E. Elegans*?), en même temps que le *Sismondia occitana* et de nombreuses *Clavagella Moulinsii*.

Il a pu étudier aussi les couches à *Corbula*, inférieures au calcaire de Saint-Estèphe proprement dit, et reposant sur le calcaire de Blaye, au moulin de Calon, dans le fossé.

M. Benoist voit se confirmer dans l'apparition du *Cerithium plicatum* et de la *Venus aglauræ* dans les couches à *Anomia* du Meynieu, la nécessité où l'on sera probablement de modifier la classification des terrains tertiaires du département de la Gironde, en ce qui regarde les étages *Tongrien* de d'Orbigny et *Ligurien* de M. Mayer, en adoptant l'étage *Oligocène* qui comprendrait alors, dans la Gironde, l'ensemble des couches existant entre le *Calcaire lacustre de Blaye* (*Éta. Bartonien Mayer*), et les couches fluvio-marines du Bazadais et du Bordelais (Eta. *Aquitanien* Mayer).

Les différentes zones étudiées par notre collègue sont, de haut en bas, pour le terrain tertiaire :

1° Calcaires à *Cerithium Conjunctum* et *Natica crassatina*. — 6 mètres à 10 mètres.

2° Calcaire compact, brèchiforme, en banc dans une marne jaune. — 2 mètres (*Calcaire lacustre de Castillon et de Civrac*).

3° Argile verte à concrétions, ou molasse sableuse, micacée, à concrétions. — 10 mètres.

4° Marne blanche avec *Anomia Girondica*, et petite espèce d'*Ostrea* à gros plis. — 6 mètres à 2 mètres.

5° Calcaire en plaquettes à *Anomia Girondica* et faune mio-éocène.— 6 à 10 m.

6° Argile à *Ostrea Bersonensis*. — 10 mètres à 6 mètres.

7° Calcaire milliolitique, à *Clavagella*, *Sismondia* et *Orbitolites*. — 15 à 20 mètres.

8° Calcaires et marnes à *Corbula*, alternant avec un calcaire d'apparence lacustre, reposant sur l'étage lacustre de Blaye. — 6 à 10 mètres.

Epaisseur approximative des terrains étudiés. — 66 mètres.

M. Benoist ajoute que, dans le compte-rendu d'une excursion linnéenne faite à Vertheuil, il a cité, sur la route de Pauillac à Hourtins, un affleurement des marnes à *Corbules* et des marnes d'eau douce de Blaye.

Il n'en est rien ; car, depuis, notre collègue a revu en détail ce point, et a reconnu son erreur ; le sommet du coteau est constitué par le calcaire à Astéries (1), au-dessous duquel affleurent successivement : (2) les marnes jaunes et le calcaire avec *Potamides* (horizon de Civrac) ; (3) les argiles vertes à concrétions ; (4) les marnes blanches ; et enfin (5) les première couches des calcaires en plaquettes à *Anomia* que l'on voit au château du Breuil.

— M. BROCHON dit, au sujet de la communication précédente, que le mélange observé par M. Benoist en un même point (carrière du Meynieu), de la faune du calcaire à Astéries avec celle du calcaire de Saint-Estèphe, constitue un motif de plus pour faire admettre le terme *Oligocène* dans la division des terrains tertiaires. Dans ce cas, l'Oligocène devrait comprendre, comme M. Tournouër en a déjà émis l'opinion, il y a longtemps, non seulement le calcaire de Saint-Estèphe, mais le calcaire à Astéries, et les couches synchroniques de Lesperon et de Gaas. Par suite, il faudrait renoncer à considérer le calcaire à Astéries (sous-étage *Tongrien* de d'Orbigny), comme le premier terme de la série Miocène, et le Miocène ne commencerait qu'avec l'étage *Falunien* proprement dit de d'Orbigny, c'est-à-dire avec l'*Aquitanien* de Mayer.

— M. DELOYNES donne quelques détails sur les vignes annuelles rapportées du Soudan par M. Lécart. De graves erreurs ont cours dans le public sur cette plante. Ces vignes sont à racines vivaces, mais à tiges annuelles. La partie vivace est un tubercule. Pendant huit ou neuf mois de l'année, la plante ne végète pas ; elle pousse et se développe pendant les mois de juin et de juillet, à la saison des pluies. Toutes les parties de la plante sont articulées : la tige, les feuilles, les fruits présentent cette disposition. Les fruits sont sucrés et très recherchés par les animaux sauvages du pays qui en font leur nourriture. Pour se procurer des graines, M. Lécart a dû placer des hommes en faction, afin de protéger les fruits contre la voracité des animaux qui les mangent.

On peut se demander si cette plante doit être classée dans le genre *Vitis* ; c'est une question à examiner et non résolue. M. Lécart en a distingué quatre ou cinq variétés. Si ces diverses espèces se rattachent toutes au même type, c'est, sans contredit, un type fort curieux. Le pepin ne ressemble nullement au pepin de nos vignes qui est très petit. Celui-là a sept ou huit millimètres de long et présente un peu l'apparence d'une graine de café écrasée.

Quant à l'acclimatation de la plante dans nos régions, c'est une question que l'expérience seule pourra résoudre. M. Lécart l'a rencontrée jusque vers le 15e degré de latitude nord ; mais c'est particulièrement vers le 12e degré qu'elle existe en abondance. La différence est grande entre ce climat et celui d'Europe. La plante a besoin, pour se développer, de beaucoup de chaleur et d'humidité, car elle s'allonge de douze ou quinze centimètres par jour. Peut-être est-il à craindre qu'elle ne rencontre pas en Europe, en France particulièrement, des conditions favorables à son développement !

Le Secrétaire-Général, | *Le Président,*

Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN. | Signé : PÉREZ.

Séance du 15 décembre 1880

Présidence de M. E.-Henry BROCHON, président.

—

DÉMISSION.

— M. Rousseau, nommé secrétaire général aux dernières élections, pour les années 1881 et 1882, déclare donner sa démission de secrétaire général et même celle de membre titulaire de la Société.

Cette démission est acceptée.

COMMUNICATIONS.

— M. Clavaud, au sujet de la communication faite dans la séance précédente par M. Deloynes sur les vignes annuelles découvertes dans le Soudan par M. Lécart, demande si M. Deloynes a vu des échantillons de ces vignes, et si elles présentent des vrilles oppositifoliées. Ce caractère étant important dans le genre *Vitis*, il serait bon de n'en pas négliger la constatation, pour résoudre la question de savoir si les plantes trouvées par M. Lécart appartiennent bien à ce genre.

M. Deloynes répond qu'il a vu entre les mains de M. Lécart des échantillons présentant des vrilles terminales de la grappe, mais qu'il n'a pas vu de vrilles oppositifoliées.

Compte-rendu de la 62e fête linnéenne célébrée à Saint-Médard-en-Jalles, le 27 juin 1880.

— M. le Secrétaire général présente, en ces termes, le compte-rendu de la soixante-deuxième fête linnéenne :

Messieurs,

Le dimanche 27 juin dernier, notre Société célébrait à Saint-Médard-en-Jalles, sa soixante-deuxième fête annuelle. Nos collègues Deloynes, Dulignon-Desgranges, Souverbie, H. Artigue, A. Coutures, G. Coutures, Durand-Dégrange, E. Dupuy de la Grand'Rive, Benoist, Motelay, Durieu de Maisonneuve, Balguerie, Dubreuilh, de Mensignac, Brown, Brochon, Boreau-Lajanadie et Degrange-Touzin assistaient à l'excursion. Nous avions aussi le plaisir de compter parmi nous, MM. Balguerie fils et Bial de Bellerade, ainsi que MM. Brunot, pharmacien, et Eyquem, docteur en médecine, à Saint-Médard, qui avaient accepté l'invitation que la Société leur avait adressée. Enfin quelques-uns de nos collègues, parmi lesquels notre président, M. Pérez, et MM. Rousseau et Poucin, nous avaient exprimé par lettres le regret qu'ils éprouvaient de ne pouvoir prendre part à la fête.

Nous arrivions à Saint-Médard vers neuf heures, et nous décidions immédiatement, sur les indications que nous donnaient MM. Brunot et le docteur Eyquem, le plan de notre excursion. En passant, permettez-moi de me faire, à l'égard de ces messieurs, l'organe des sentiments de gratitude qu'ils ont inspirés à nos collègues C'est, en effet, avec une grâce charmante et un bon vouloir dont nous ne saurions trop les remercier, qu'ils nous ont fait les honneurs de leur commune. Ils ont été pour nous des guides éclairés et nous ont conduits, sans perte de temps, vers les localités qu'ils supposaient intéressantes pour nos recherches.

Nous nous dirigeâmes d'abord, en longeant le mur de clôture de la poudrerie, et en suivant la rive gauche de la Jalle, vers les carrières de Caupian ; nous visitâmes les différents points où la Molasse a été exploitée, puis nous revînmes vers Gajac, en descendant la rive droite de la Jalle. Chacun, bien entendu, recueillait sur son passage les fossiles, les plantes, les insectes que la chasse attentive à laquelle nous nous livrions pouvait lui faire découvrir. Butinant ainsi sur notre route des matériaux intéressants pour l'histoire naturelle de cette région, nous parcourûmes les quelques kilomètres qui séparent Caupian du village de Gajac. En passant, nous visitâmes les ruines assez curieuses d'un vieux château féodal, situé en face de la poudrerie, puis nous nous arrêtâmes, pendant une heure environ, dans le voisinage du village de Gajac, en un point où M. le docteur Eyquem nous avait signalé la présence d'un falun très riche en fossiles. De là, après avoir traversé la route de Bordeaux, nous nous rendîmes au moulin du Thil, situé à deux kilomètres environ au-dessous du village de Gajac, puis nous rentrâmes à Saint-Médard, après avoir visité les affleurements fossilifères du camp des Lanciers.

A six heures nous nous réunissions dans un banquet confraternel présidé, en l'absence de M. Pérez, par notre vice-président M. Deloynes, qui nous adressait, au dessert, quelques paroles émues sur le rôle de notre Société, et sur le concours efficace qui pourrait lui être donné par les instituteurs et les curés de campagne, qu'elle devrait attirer dans ses rangs, parce que, placés chaque jour sur les lieux à observer, il leur serait plus facile qu'à beaucoup d'autres de constater et de vulgariser les faits intéressants de l'histoire naturelle.

Chacun de nous but à la prospérité de notre œuvre, puis nous nous séparâmes, rapportant, comme toujours, de cette fête cordiale, des souvenirs de mutuelle estime et de sympathique camaraderie.

Je dois maintenant vous faire connaître, Messieurs, les résultats de nos recherches et de nos observations pendant la journée.

Les botanistes, sous la direction de MM. H. Artigue et Deloynes, ont fait

une ample récolte de plantes ; en voici la liste, avec l'indication des diverses localités dans lesquelles elles ont été rencontrées :

CARRIÈRE DES AAS.

Calamintha acinos Benth.
Polystichum Thelypteris Rosth.
Scabiosa columbaria L.
Lycopsis arvensis L.
Asperula cynanchica L.
Malva moschata L. var. *intermedia* G. G.
Fumaria officinalis L.

LE CASTERA.

Biscutella lævigata L.
Carex arenaria L.
» *pseudo-cyperus* L.
» *paniculata* L.
» *stellulata* Good.
» *riparia* Curt.
Cyperus longus L.
Lemna trisulca L.
Nuphar luteum Sm.
Potamogeton perfoliatus L.
Asparagus officinalis L.
Campanula Trachelium L.
Hieracium sylvaticum Lam.
Melampyrum pratense L.
Orchis maculata L.
» *pyramidalis* L.
Tamus communis L.
Euphorbia pilosa L.
Helosciadium inundatum K.
Senecio sylvaticus L.
» *Jacobæa* L.
Aira flexuosa L.
Xanthium spinosum L.
Phalangium Bicolor D. C.
Alchemilla arvensis Scop.
Rumex bucephalophorus L.
Linaria juncea Dest.
» *striata* D. C.

LE THIL.

Fumana procumbens G. G.
Arabis gerardi Bess.
Anthyllis Vulneraria L.
Linum angustifolium D. C.
Helichrysum stœchas D. C.
Teucrium Chamædrys L.
Teucrium Chamæpitys L.
» *montanum* L.
Stachys recta L.
Valerianella olitoria Poll.
Leucanthemum vulgare Lam.
Asperula cynanchica L.

Aux abords des carrières du Thil nous observons la variété de *Calamintha acinos* déjà observée pour la première fois à Vertheuil (Gironde), le 24 juin 1877.

A TIRAN.

Dianthus carthusianorum L.
Œnanthe Pimpinelloides R.
Kentrophyllum Lanatum D. C.
Tordylium Maximum T.

Ægilops ovata L.
Phleum pratense L.
Deschampsia flexuosa Griseb.
Saponaria Vaccaria L.
Plantago carinata Schrad.
Asterocarpus Clusii Gay.
Lathyrus latifolius L.
Papaver hybridum L.
Xeranthemum cylindraceum Guss.
Salvia pratensis L.

Les entomologistes ont, de leur côté, rencontré un grand nombre d'insectes. MM. Coutures ont bien voulu m'en donner la liste pour la joindre à ce procès-verbal :

Liste des insectes recueillis à Saint-Médard-en-Jalles le 27 juin 1880.

COLÉOPTÈRES

Omophron limbatum Latr.
Lebia hæmorrhoidalis Fab.
Chlænius tibialis Dej.
Stomis pumicatus Panz.
Harpalus griseus Panz.
» *calceatus* Duft.
» *serripes.*
Acupalpus brunipes Strum.
» *consputus* Dft.
Amblystomus metallescens Dej.
Feronia nigrita F.
Zabrus gibbus Clairv.
Amara trivialis Gyl.
Agabus chalconotus Panz.
» *paludosus* F.
» *bipustulatus* L.
Laccophilus minutus L.
Hydroporus palustris L.
» *flavipes* Ol.
Haliplus fulvicollis Er.
Cnemidotus cæsus Duft.
Hydrobius fuscipes L.
» *variabilis.*
Philhydrus marginellus F.
Laccobius minutus.
Sphæridium bipustulatum F.
Ocypus cyaneus Payk.
Hister cadaverinus Hfm.
» *ignobilis* Mars.
» *purpurascens* Herbst.
Saprinus subnitidus Mars;
» *nitidulus* Payk.
» *dimidiatus* Illig.
» *rotundatus* Illig.
Olibrus liquidus Er.
Cercus pedicularius Lin.
» *rufilabris* Lat.
Anthrenus pimpinellæ F.
» *varius* F.
Cytilus varius F.
Onthophagus ovatus L.
Aphodius subterraneus L.
» *fossor* L.
» *bimaculatus* F.
» *plagiatus* L.
» *inquinatus* F.
» *erraticus* L.
» *fimetarius* L.
» *rufipes* L.
Geotrupes putridarius Fir.
» *sylvaticus* Pam.
Trox perlatus Scriba.

Hoplia philanthus Sulz.
» *cœrulea* Drury.
Anisophia agricola F.
Anomala Frischi F.
Phyllopertha horticola L.
Cetonia stictica L.
Ancylochira 8-guttata L.
Trachys pumila Illig.
Aphanisticus emarginatus F.
Lacon murinus L.
Melanotus niger F.
Limonius nigripes Gyl.
Athous hæmorrhoidalis F.
» *longicollis* Ol.
» *Godarti* Muls.
» *difformis* Lacord.
Corymbites latus F.
Agriotes sordidus Illig.
» *gallicus* Lacd.
» *lineatus* Lin.
Sericosomus brunneus Kiesw.
» *marginatus* L.
Adrastus limbatus F.
» *pallens* F.
» *pusillus* F.
Telephorus fuscus L.
» *obscurus* L.
» *rufus* L.
» *bicolor* Panz.
» *fulvicollis* F.
Rhagonycha melanura L.
» *femoralis* Brul.
Malachius elegans Ol.
» *spinipennis* Germ.
Anthocomus fasciatus L.
Ebæus thoracicus Ol.
Dasytes flavipes F.
Trichodes alvearius F.
Corynetes ruficollis Ol.
Corynetes rufipes F.
Anobium pertinax L.
Tribolium sp. ind.
Tenebrio obscurus F.
Cteniopus sulfuripes L.
Notoxus monoceros L.
Anoncodes dispar Duf.
Œdemera flavipes F.
Mycterus curculionoides Ill.
Cneorhinus geminatus F.
Strophosomus obesus Marsh.
» *faber* Herbst.
Brachyderes Lusitanicus F.
Sitones lineatus L.
Metallites iris Ol.
Polydrosus pterygomalis Bohm.
» *cervinus* L.
» *confluens* Steph.
» *sericeus* Schall.
Otiorynchus Pyrenæus Gyl.
Peritelus griseus Ol.
Phyllobius pyri L.
Phytonomus punctatus F.
» *fasciculatus* Hbst.
» *rumicis* L.
» *variabilis* Bohm.
» *polygoni* F.
» *nigrirostris* F.
» *trilineatus* Mark.
Cleonus sulcirostris L.
Mecaspis cunctus Gyl.
Lixus aberratus Bohm.
Mecinus pyraster Herbst.
Apion pomonæ F.
» *craccæ* L.
» *ulicis* Forst.
» *funiculare* Muls.
» *hæmatodes* Kirb.
» *nigritasis* Kirb.

Apion varipes Germ.
» *assimile* Kirb.
» *trifolii* L.
» *lævicolle* Kirb.
» *difforme* Kerm.
» *Curtisi* Walton.
» *angustatum* Kirb.
» *minimum* Herbs.
» *Chevrolati* Gyl.
» *humile* Germ.
» *violaceum* Kirb.
Rhynchites cœruleocephalus Schal.
» *tomentosus* Gyl.
Magdalinus memnonius Fald.
Balaninus pyrrhoceras Marsh.
Orchestes quercus L.
» *scutellaris* F.
» *albopilosus* Reiche.
» *populi* F.
Tychius squamulatus Gyl.
» *tomentosus* Herbst.
» *tibialis* Bohm.
» *scabricollis* Rosenh.
» *pygmæus* Watert.
» *Attalicus* Gyl.
Nanophyes lythri F.
Gymnetron beccabungæ L.
» *elongatus* Bris.
» *verbasci* Rosch.
» *salviæ* Germ.
Mononychus
Cœliodes didymus F.
» *ruber* March.
» *subrufus* Herbst.
Ceutorhynchus troglodytes F.
Baridius T. album L.
Hylastes ater Payk.
» *trifolii* Mul.
Hylurgus ligniperda F.
Blastophagus piniperda F.
Urodon suturalis F.
Spermophagus cardui Bohm.
Bruchus pisi L.
» *rufimanus* Bohm.
Callidium variabile L.
» *melancholicum* F.
Clytus arvicola Ol.
Strangalia melanura L.
Leptura hastata F.
» *livida* F.
Donacia lemnæ F.
» *discolor* Hopp.
Lema melanopa L.
Clythra longimana L.
» *concolor* F.
Cryptocephalus aureolus Suf.
» *flavipes* F.
» *bipunctatus* Lin.
Var. *lineola.*
» *bilineatus* L.
» *pygmæus* F.
» *minutus* F.
» *pusillus* F.
» *gracilis* F.
» *labiatus* F.
» *geminus* Gyl.
Chrysomela menthastri Suf.
» *polita* L.
Lina populi L.
Gonioctena litura F.
Gastrophysa polygoni L.
» *raphani* F.
Plagiodera armoraciæ L.
Prasocuris aucta F.
Adimonia capreæ L.
Galeruca tenella L.
Agelastica alni L.
Monolepta erythrocephala Ol.

Crepidodera impressa F.
» *transversa* Marsh.
» *ferruginea* Scop.
» *aurata* Marsh.
» *chloris* Fould.
» *smaragdina* Fould.
Graptodera lythri Aube.
» *oleracea* L.
» *pusilla* Duf.
Aphthona cœrulea Hoffm.
Phyllotreta flexuosa Kustch.
Podagrica discedens Boield.
Plectroscelis Sahlbergi Gyl.
Thyamis atricilla Gyl.
Hispa atra L.
Cassida murræa L.
» *vittata* F.
» *thoracica* F.
Cassida Margaritacæa Schhal.
» *nebulosa* L.
» *obsoleta* Illig.
» *equestris* F.
Triplax ruficollis Steph.
Anisosticta 19-punctata. L.
Adalia bipunctata L.
Harmonia impustulata L.
Halysia 16-guttata L. Var.
Thea 22-punctata. L.
Propylea 14-punctata L.
Micraspis 12-punctata L.
Lasia globosa Schneid.
Platynaspis villosa Fourc.
Scymnus marginalis Rssi.
» *frontalis* F.
Rhizobius litura F.
Coccidula rufa Herbst.

De son côté, notre collègue M. Brown, toujours fidèle à ses études sur les lépidoptères, a récolté quelques-uns de ces charmants insectes. Voici la note qu'il m'a remise sur les résultats de ses recherches :

Note sur les lépidoptères recueillis pendant l'excursion du 27 Juin 1880 à Saint-Médard-en-Jalles

L'excursion de notre soixante-deuxième fête n'a donné lieu, je regrette de le dire, à aucune trouvaille nouvelle ou particulièrement intéressante dans l'ordre des lépidoptères. Pour commencer, j'ai le profond regret de constater que les entomologistes ne formaient encore qu'une bien faible minorité parmi les excursionnistes ; et, pour ma part, j'en suis toujours à attendre le collègue qui, s'occupant plus particulièrement du même ordre d'insectes que moi-même, viendrait partager mes travaux et mes recherches, et me donner, tout en le recevant lui-même en retour, ce stimulant que l'émulation seule peut produire ! J'entends par émulation, non cette rivalité malsaine qui cherche à accaparer le plus grand nombre d'espèces et de localités possible, à l'exclusion du collègue considéré comme un concurrent ; mais bien une ardeur commune à se consacrer sans arrière-pensée à l'avancement de la branche de la science, si modeste que soit cette branche, à laquelle on s'est voué plus spécialement.

Je me joins donc à mes collègues, MM. Coutures frères et à nos aimables

invités, MM. Bial de Bellerade et Balguerie fils, qui forment le faible appoint des entomophiles, et laissant s'éloigner à grands pas MM. les géologues et botanistes qui nous ont bientôt distancés et que nous ne tardons pas à perdre de vue, nous nous enfonçons dans les taillis et les prairies marécageuses qui bordent alternativement les rives de la Jalle que nous longeons en la descendant. Les lépidoptères nocturnes doivent abonder dans ces parages ; mais il faudrait, pour se les procurer, pouvoir les chasser au moment propice, c'est-à-dire la nuit venue, à la miellée et à la lanterne ; quant aux Diurnes, la localité ne leur est guère favorable. C'est dans les endroits découverts, bien exposés au soleil et émaillés de fleurs, qu'ils se tiennent, et de plus, le temps se couvrant dans l'après-midi, les fait entièrement disparaître. En outre, la journée, commencée à l'arrivée, relativement assez tard, et interrompue par la séance solennelle puis par le déjeuner, se termine pour nous vers quatre heures. En effet, nous trouvant séparés de nos autres collègues qui sont bien loin en avant et ont avec eux les guides de la caravane, nous prenons le parti de nous rabattre sur Saint-Médard, et de les y attendre. Et voilà comment cette excursion, qui ne représente en réalité qu'une demi-journée de chasse ou plutôt de marche dans des localités et par un temps en somme assez défavorables, ne m'a donné en fin de compte, qu'un résultat insignifiant, et bien inférieur à celui des deux fêtes linnéennes précédentes.

Voici, en tout état de cause, l'énumération des quelques espèces que j'ai pu rencontrer.

Avant même d'arriver à Saint-Médard, j'observe, sortant du tronc des jeunes ormes qui bordent la route, les chrysalides des *Bombyx Cossus* et *B. Æsculi* (de Linné tous deux), *Cossus Ligniperda* (Fabr.) et *Zeuzera Æsculi* (Latr.) ; et, en cherchant un peu, je ne tarde pas à découvrir un individu de chacun de ces insectes, fléaux de nos vergers et des avenues de nos parcs. Un mâle de *Cossus*, fraîchement éclos, est endormi contre une clôture qui borde la route, dans la singulière attitude que ce Bombyx affecte au repos : la partie antérieure du corps éloignée du plan de position, et formant avec lui un angle assez ouvert ; la première paire de pattes appliquée contre le thorax. Une femelle d'*Æsculi*, déjà fécondée, est occupée à déposer ses œufs dans les interstices de l'écorce d'un vieil orme qui s'élève d'un pré voisin.

Le *Bombyx Cossus* a été l'objet, il y a quelques années de cela, d'une discussion assez vive, dans le journal le *Naturaliste*, entre plusieurs lépidoptéristes également recommandables par leur zèle et l'exactitude minutieuse qu'ils apportent à leurs observations ; les uns soutenant que la chrysalidation a lieu constamment en terre ; les autres, au contraire, qu'elle ne s'effectue que dans le tronc de l'arbre qui a nourri la larve. Il me semble que les uns et

les autres, pour avoir été trop absolus, avaient tout à la fois raison et tort ; en effet, si rien n'est plus commun que de rencontrer, le plus souvent au printemps, mais quelquefois aussi en automne, cette chenille destructive errant dans les avenues des parcs et les promenades des villes, en quête d'un endroit favorable pour s'enterrer et construire à la surface du sol un cocon grossièrement formé de terre agglutinée, il suffit, d'autre part, d'inspecter avec un peu de soin les saules qui peuplent les prairies humides et marécageuses, pour s'assurer qu'il lui arrive, non moins souvent peut-être, de s'arrêter à l'orifice de la galerie qu'elle a creusée dans l'aubier, et dont elle se borne à boucher l'issue. La chrysalide, après l'éclosion du papillon, ressort alors du tronc dévasté, à l'instar de celles d'*Æsculi* et des espèces du genre *Sesia* (de Fabr.), et c'est ainsi que se présentaient celles que j'ai observées à Saint-Médard.

Quant à *Æsculi*, M. Trimoulet, dans son catalogue, le donne comme rare partout dans nos environs, à l'exception toutefois de l'arrondissement de Blaye, où il serait commun, d'après les renseignements qu'on lui a fournis. Que ne dit-il vrai, hélas ! et, sans souhaiter à nos voisins et amis du Blayais un aussi triste monopole, que ne pouvons-nous constater, quoique encore à regret, que là au moins se bornent ses ravages. Malheureusement il n'en est rien ! Dans un jardin situé dans la ville même, j'ai constaté, il y a quelques années, sa présence sur des poiriers qui en étaient infestés ; et, dans mon petit domaine de Caudéran, il est infiniment trop commun dans le tronc et les branches des lilas, des tilleuls, et surtout des poiriers qu'il dévaste. J'ai aussi pris à plusieurs reprises l'insecte parfait, soit le jour contre des troncs d'arbres, soit le soir autour de la lampe, à Floirac, Gradignan, Casseuil, etc., etc., même en ville.

Quittant bientôt le bourg, et suivant la route qui mène au camp en passant devant la poudrerie, j'observe en abondance, dans la lande, sur le serpolet en fleurs, le Satyre *Arge Galathea* de Bdv., ou *Papilio Galathea* de Linné, le *Demi-deuil* de Geoffroy ; il vole en compagnie de *Thecla Lynceus* de Fabr. qui foisonne, ce n'est pas trop dire. Ces deux insectes si disparates se mêlent sur les touffes fleuries, et leurs couleurs contrastent vivement. Le Satyre *Semele* (*Papilio Semele* Lin.), de son vol vif et saccadé, vient se mettre de la partie ; mais c'est un individu isolé, hâtif ; le gros de l'éclosion n'aura lieu que dans le courant du mois suivant.

A la halte du déjeuner, j'observe, dans un petit lopin de pré sec et sablonneux qui avoisine la Jalle, ce que je crois être *Syrichtus Carthami* de Hübn. Mais je ne donne le nom qu'avec doute, car rien n'est plus difficile que la détermination des espèces de ce groupe, écueil de nos plus savants maîtres

eux-mêmes; quant à l'insecte, je le reconnais bien positivement; je l'ai déjà rencontré à Arlac, Pessac et la Brède (en petit nombre dans les deux premières localités, en quantité dans la dernière); il vole dans les taillis clairsemés et herbus et les prairies arides, à la fin de Mai et dans les premiers jours de Juin. Je recommande aux amateurs cette dernière localité, tout en répétant que je ne garantis en aucune façon le nom spécifique. M. Trimoulet, dans son catalogue, signale *S. Carthami* des coteaux de Fargues, en Juillet et Août, et ce désaccord dans l'époque non moins que dans la localité, semble indiquer que nous n'avons pas en vue le même insecte. Au reste, ce groupe *Syrichtus* est vraiment diabolique, et je gagerais volontiers que ce seul et même individu, soumis à l'examen d'un nombre donné de maîtres ès-lépidoptères, reviendrait sous autant de noms différents.

Ce même petit coin de pré, auprès duquel nous prenons sur le pouce le frugal déjeuner sacramentel, me fournit deux échantillons de *Procris Geryon* Hübn. Cette zygénide, pas plus que *Procris micans* Frey. et *Procris pruni* W. V., n'est mentionnée dans le catalogue de M. Trimoulet; il est vrai que les deux premières étaient confondues par Bdv. son auteur, avec *Sphinx Statices* Linn.; mais encore notre ancien collègue aurait-il pu les mentionner à titre de variétés, comme il l'a fait pour nombre d'autres; il est donc à présumer qu'il ne les a pas connues. J'ai trouvé celle que je signale aujourd'hui de Saint-Médard, en abondance, à Gradignan, dans la lande dépendant du domaine de Lestonnat, en juin 1874; et *Procris Micans*, dans le voisinage, entre ce même domaine et celui de madame veuve Petersen, en juin 1868, étant en compagnie du regretté M. Lambertie. Quant à *Procris pruni*, qu'il n'est pas possible de confondre avec ses congénères, c'est à Pessac et Cestas que je l'ai rencontré, en battant les bois de chênes, et sur les fleurs dans la lande. Il doit incontestablement se trouver également à Gradignan et autres localités analogues; mais sa petite taille le fait aisément échapper à la vue, et il est plus facile de se le procurer en battant, au mois de Mai, le prunelier, sur lequel vit sa chenille.

Nous repartons bientôt, et je capture, en passant le long d'un fossé plein d'eau, de magnifiques libellules; je suppose que c'est *Agrion Virgo* (*Libellula virgo*, de Linné), mais ce n'est qu'une hypothèse de ma part, et je ne puis que regretter l'absence parmi nous d'un névroptériste, ainsi que celle d'un diptériste, etc., etc.; car les deux ordres d'insectes les plus rebattus, les plus ressassés, les lépidoptères et les coléoptères, sont, si je ne m'abuse, à peu près les seuls représentés par nous!

Rejoignant mes compagnons (car le moindre retard me transforme bien vite en traînard d'arrière-garde), je ne tarde pas à m'enfoncer avec eux dans les

taillis épais qui bordent la Jalle, dont j'ai parlé plus haut, et toute trace de lépidoptères disparaît aussitôt. En effet, comme je l'ai dit au début, les Diurnes sont au soleil, sur les fleurs; et, pour prendre les noctuelles, phalènes, pyrales, etc., qui, bien certainement, doivent pulluler autour de nous, il faudrait s'arrêter pour battre, et s'exposer à perdre complètement la caravane qui va toujours de l'avant. Cependant, comme à ce train, mes prises menacent de se réduirent à zéro, ou à peu près, je me lance bravement à travers une vaste prairie marécageuse, dont les grandes herbes me viennent à mi-corps, et bien m'en prend. Cette prairie reçoit les rayons du soleil, et les chardons et autres fleurs qui la bordent ou l'émaillent me fournissent enfin de nouveau quelques sujets de la gent papillon. C'est d'abord une femelle de *Nemeophila russula* Steph., ou *Bombyx russula* Linné, la Bordure ensanglantée de Geoffroy. Cette femelle passe pour assez rare, ou plutôt assez difficile à trouver, quoique son mâle se rencontre partout très communément. Cette bizarrerie, qui ne surprendra que ceux qui ne se sont pas livrés à la recherche des lépidoptères, lui est commune avec nombre d'autres insectes de son ordre, notamment les Diurnes. J'ai été, pour ma part, bien des années avant d'en prendre une seule. Aujourd'hui, je ne fais guère de chasse sans en rapporter une ou même deux. Je vais donc donner, à l'usage des débutants malheureux comme je l'ai été moi-même, la recette grâce à laquelle j'ai enfin rompu le charme : il s'agit, dans les champs où l'on observe le mâle en certaine quantité (car, en dépit du nom générique qui tendrait à faire croire que cet insecte se plaît dans les bois, la vérité est qu'on ne le rencontre au contraire presque exclusivement que dans les prairies), il s'agit, dis-je, de marcher lentement, de battre avec précaution, et de se retourner de temps en temps : car l'insecte, dérangé dans son sommeil, de plus lourd et paresseux de sa nature, ne se lève le plus souvent qu'après le passage du chasseur. Inutile d'ajouter qu'il suffira d'élever la ponte de la première femelle que l'on prendra, pour en avoir d'éclosion autant qu'on en voudra, et plus.

Les chardons en fleurs qui bordent la lisière des bois, et envahissent bien un peu la prairie, sont couverts des deux sexes, souvent accouplés, d'une espèce du genre *Zygæna* Fabr. qui correspond aux *Sphinx-béliers* de Geoffroy. Je ne puis les rapporter qu'à *Zygæna trifolii* Esper. Cependant, l'époque me déroute un peu; ce papillon paraît d'habitude : pour la première fois, en Avril et Mai; pour la seconde, en Août et Septembre; peut-être a-t-il été retardé cette année dans son éclosion? Toutefois, comme ce genre renferme lui aussi plusieurs espèces très voisines et difficiles à distinguer entre elles, je ne donne le nom qu'en tremblant et sous toutes réserves.

Mais, sur ces mêmes chardons, vole en même temps un papillon qu'il n'est

possible de confondre avec aucun autre ; c'est le magnifique Grand Nacré (*Argynnis Adippe* Linné). Il est commun dans toute l'Europe, au Nord comme au Midi ; aussi est-ce sans hésiter que j'attribue son nom au grand naturaliste suédois. Godart attribue ce même nom à Esper, et dans son volume II, insinue que Linné n'aurait pas connu cette espèce, et aurait compris sous la dénomination d'*Adippe* la variété ou race de son *Papilio Niobe* (aujourd'hui *Argynnis Niobe*) sans taches nacrées aux ailes inférieures en dessous ; car, ajoute-t-il, plusieurs auteurs dignes de foi assurent que notre Adippe n'habite point la Suède. Je crois trouver un écho de cette erreur dans Berce qui attribue à S. V., c'est-à-dire, si je ne me trompe, aux auteurs du Catalogue systématique des Lépidoptères des environs de Vienne en Autriche, le nom spécifique en question. Mais je crois pouvoir affirmer, sans crainte de me tromper, que ces deux auteurs, malgré l'autorité de leur nom, sont complètement dans l'erreur. J'ai pris de ma main *A. Adippe*, en tout semblable à la nôtre, dans les environs immédiats de Stockholm ; et j'ai rapporté de Finlande *A. Niobe*, ne différant en rien d'individus recueillis dans les environs de Cauterets (Hautes-Pyrénées), par notre collègue, M. E. Frossard fils. Linné n'a donc point commis d'erreur ; et ses *Papilio Adippe* et *Niobe* se rapportent bien positivement à deux espèces distinctes : celles qui sont aujourd'hui universellement connues sous ces noms.

Un peu plus loin, tournant vers l'Ouest, et m'éloignant de plus en plus de mes compagnons, je traverse un taillis où abonde *Melitæa Athalia* Esp., de même que l'instant d'avant abondait, au bout du pré devenu sec et sablonneux en s'éloignant de la rivière, *Melitæa Didyma* Fabr. Ces deux espèces, des plus communes dans tous nos environs, sur la rive gauche du moins, n'offrent rien d'intéressant à noter, si ce n'est le grand nombre de variétés de leurs femelles ; elles sont des plus faciles à se procurer, et de celles que les commençants prennent tout d'abord. Débouchant ensuite dans la lande, je rencontre aussitôt le beau Polyommate *Gordius* Esp. déjà signalé de Budos, il y a deux ans, et que j'aurai infailliblemont l'occasion de signaler toutes les fois que nous célébrerons notre fête du côté de la lande !

Mais il y a longtemps que je vais seul et un peu à l'aventure, sans trop savoir où : je m'informe auprès d'un brave campagnard, qui m'apprend que je tourne le dos à la jalle ; force m'est donc de revenir sur mes pas, en traversant de nouveau en grande partie la prairie boueuse dont les grandes herbes retardent mon élan, et ce n'est qu'au bout d'une demi-heure environ d'une marche pénible sous bois dans les ajoncs, que j'entends au loin les appels réitérés de mes amis les Coléoptéristes inquiets sur mon sort. Je les rejoins enfin, et reprends en leur compagnie ma pérégrination sous bois qui ne doit plus rien

me procurer, sinon dans une éclaircie, posée sur une fleur, une toute petite mais ravissante espèce qui est sans contredit la prise de la journée, la perle de la chasse. C'est *Thyris fenestrina* Ochsen, *Sphinx fenestrina* Fabr., en parfait état de fraîcheur. C'est le premier individu que je prends moi-même; je n'en possède qu'un autre que m'a gracieusement donné M. Samie, qui l'a pris dans notre fête à Budos, et que j'ai signalé dans mon compte-rendu à l'occasion de cette excursion. C'est dire qu'il n'est pas commun dans nos environs, et effectivement M. Trimoulet, dans son catalogue, le signale comme rare. Eh bien! je me demande aujourd'hui s'il est réellement rare à ce point chez nous. C'est un peu par hasard que j'ai pris le mien cette année; il était posé sur une fleur d'où le passage des nombreux Linnéens qui nous avaient précédé ne l'avait pas fait partir, et je l'ai pris sans peine aucune. Or, les espèces les plus difficiles peut-être de toutes à se procurer sont précisément celles, de petite taille surtout, qui ne se dérangent pas volontiers à l'approche du chasseur. J'ai signalé cette particularité plus haut, au sujet de la ♀ de l'*Ecaille Russula*, qui de ce fait passe pour rare, et je ne serais pas surpris que ce petit insecte, qui est un vrai bijou et que peut-être peu d'amateurs de notre ville ont encore rencontré, ne vint, en fin de compte, à se trouver assez communément même quand on le cherchera convenablement. C'est principalement sur les fleurs d'ombellifères et autres qu'on le rencontre, et aussi, suivant Godard, sur les troncs d'arbres exposés au soleil. Les localités à recommander sont, comme je l'ai dit plus haut, Budos, et, plus près de nous, Saint-Médard et Floirac, cette dernière localité signalée par le catalogue Trimoulet, ainsi que par M. Samie; le moment propice, fin de Juin et premiers jours de Juillet, suivant mon expérience, courant de Mai, suivant M. Trimoulet? Ainsi avis aux amateurs et mes meilleurs souhaits de bonne chance!

Je complète le bien maigre bilan de cette journée par l'enregistrement pur et simple de *Sat. pamphilus* Latr. (*Papilio pamphilus* Linné), et de *Hesperia Linea* Fabr., ou *Papilio Thaumas* Esp., (*La Bande noire* de Geoffroy), que j'ai notés sans trop me rappeler où je les ai observés; détail oiseux au surplus, car il suffit, dans le courant de l'été, de visiter le pré le plus voisin, pour en faire sans peine une ample récolte.

Enfin, de deux ou trois chenilles que m'ont obligeamment remises MM. Coutures, une seule est venue à éclosion dans le courant du mois suivant (les autres étaient ichneumonées, ou ont dépéri), et m'a donné une ♀ de *Hemithea Strigata* Mueller, ou *Thymiaria* W. V., ou encore *Æstivaria* Brahn, Borkh., Esp. Cette espèce, qui est avec *Viridata* Linn., la plus fréquente peut-être du genre dans nos environs, n'a de remarquable que sa belle couleur verte qui lui est commune au reste avec presque toutes les phalènes de son groupe: mais

cette couleur et ses nuances si délicates sont surtout admirables chez un individu fraîchement éclos, comme celui que je dois aux infatigables recherches et à l'obligeance de mes collègues.

Cependant, notre course touche à son terme ; nous sommes un tant soit peu égarés : remis enfin sur la bonne route par les avis obligeants des campagnards que nous consultons, nous renonçons à rejoindre le reste de la caravane, dont nous n'avons depuis longtemps aucune nouvelle, et c'est alors que nous rentrons au bourg, que nous avions quitté depuis six heures à peine. Aussi mes notes sont-elles remarquablement légères, et j'ai la crainte (pressentiment destiné à se réaliser en effet) de n'avoir à remettre sur l'ordre des Lépidoptères, que j'ai reçu mission officielle de traiter tout spécialement, qu'un travail, hélas ! bien insignifiant !

Note géologique sur la Jalle de Saint-Médard et sur les affleurements fossilifères de cette commune.

Il me reste à vous dire, Messieurs, les résultats géologiques de l'excursion. Vous me permettrez de vous les exposer, en y ajoutant certaines observations qu'il m'avait été possible de faire dans quelques excursions personnelles, antérieures à la fête linnéenne. Elles auront peut-être cet avantage de faire connaître à peu près complètement la vallée de la jalle de Saint-Médard dont nous avons parcouru ensemble la partie moyenne le jour de la fête.

Cette partie moyenne a été étudiée par M. Tournouër (Note stratigraphique et paléontologique sur les faluns du département de la Gironde, *Bulletin de la Société géologique de France*, 2e série, tome XIX, page 1035), et par M. Linder (Des dépôts lacustres du vallon de Saucats, *Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, tome XXVII, page 451). Mais quelques observations de détail ont échappé à nos savants collègues, et, d'autre part, je ne crois pas que leurs recherches aient porté sur le cours inférieur de ce modeste ruisseau. Il ne sera donc pas sans quelque intérêt de combler les lacunes que je signale.

La jalle de Saint-Médard traverse, dans la partie assez longue de son cours comprise entre le chemin de fer du Médoc (commune de Blanquefort) et la commune de Martignas, la série à peu près complète des terrains girondins, depuis la *Molasse du Fronsadais* jusqu'aux premiers affleurements du *Falun de Salles*. En aval du chemin de fer du Médoc, jusqu'à la Garonne, le lit de la jalle est creusé dans les terrains quaternaires qui constituent les marais et les palus de la commune de Blanquefort. Mais, immédiatement au-dessus du pont du chemin de fer, la rive gauche de la jalle présente une série d'élévations

légèrement mamelonnées, dans lesquelles il est possible, de loin en loin, de relever quelques observations. Le coteau vient, pour ainsi dire, expirer contre la ligne du chemin de fer du Médoc. En ce point, il a été ouvert une carrière, de laquelle on extrait un calcaire gréseux, de couleur grise, légèrement micacé, parfois très dur, mais parfois aussi très friable et sablonneux. Ce calcaire renferme de petites concrétions marneuses, de couleur verte ou jaune; le front de taille présente une élévation de quatre à cinq mètres environ. Les couches inférieures sont presque au niveau de la jalle, et, dans tous les cas, moins élevées que la ligne du chemin de fer.

A cinquante mètres environ de cette carrière, et en amont, on ouvre en ce moment, dans le coteau, une tranchée profonde destinée à donner passage à la nouvelle route qui, de Blanquefort, doit se diriger sur Bordeaux, en passant par Bruges. Cette tranchée permet de se rendre un compte exact des diverses couches de terrain qui constituent le coteau. Voici la coupe que j'y ai relevée de bas en haut :

1° Argile verte et jaune, donnant une légère effervescence avec l'acide azotique, visible sur une épaisseur de trois mètres environ.

2° Argile verte, donnant avec le même acide une effervescence légère, mais renfermant quelques petits nodules de marne blanchâtre, d'une épaisseur variant entre un et deux mètres environ.

3° Calcaire marneux d'un blanc verdâtre, dans lequel je n'ai rencontré d'autres fossiles que des *Milliolites* et l'*Hemicardium Girondicum* Matheron.

Ce calcaire, d'une épaisseur de un mètre environ, est immédiatement recouvert par la terre végétale.

Quelle est la relation qui existe entre le calcaire gréseux de la carrière et les couches d'argile de la coupe ci-dessus? Les argiles sont-elles superposées au calcaire, ou le calcaire passe-t-il latéralement à la formation argileuse? Cette dernière hypothèse me parait la plus vraisemblable, si on en juge par ce que l'on peut observer au coteau de Fronsac où l'on voit les argiles et les sables de la *Molasse du Fronsadais* se remplacer, presque sans transition, dans tous les sens, de bas en haut et de long en large.

Maintenant, quelles sont les formations en présence desquelles nous nous trouvons au point que je signale? Je n'hésite pas à dire que le calcaire gréseux de la carrière, ainsi que les deux couches inférieures de la coupe que j'ai relevée, doivent être considérés comme une dépendance de la *Molasse du Fronsadais*. C'est un lambeau de cette formation, très développée, non loin de là, sur la rive droite de la Garonne.

Quant à la couche supérieure de la coupe, elle constitue un affleurement du *Calcaire à Astéries* dont elle me paraît représenter les couches inférieures.

Les couches de la *Molasse du Fronsadais*, très visibles dans la tranchée qui vient d'être ouverte, le sont à peine, en remontant le cours de la jalle ; elles disparaissent sous les dépôts diluviens. Cependant on en peut suivre les traces au delà même de Blanquefort, jusque vers la commune du Taillan. Elles constituent la base du coteau.

Quant au *Calcaire à Astéries*, dont nous avons vu, dans la tranchée, les premiers affleurements, il se développe dans la direction de Blanquefort et du Taillan. J'ai constaté, en divers points de la commune de Blanquefort, notamment entre les villages de Laubarède et de Cachac, et au village de Maurian, la présence des marnes milliolitiques rencontrées dans la tranchée. Là, elles renferment des polypiers et reposent sur des couches d'argile que je rapporte à la *Molasse du Fronsadais*.

Il n'y a point de carrières ouvertes dans la commune de Blanquefort, de telle sorte qu'il est difficile de dire quels sont les fossiles que l'on peut y trouver, dans le *Calcaire à Astéries*. Cependant, du côté du château de Puy-Astruc, on rencontre épars dans les vignes de nombreux débris de pierres détachés par la charrue, dans lesquels j'ai trouvé les fossiles suivants : *Scutella striatula*, *Venus aglauræ*, *Turbo Parkinsoni*.

Dans la commune du Taillan, quelques exploitations à ciel ouvert, au lieu de las Peyrères, permettent d'observer plus exactement la faune de cette formation. On y trouve notamment : *Natica compressa*, *Trochus monilifer*, *Turbo Parkinsoni*, *Diastoma Grateloupi*, *Phorus Deshayesi*, *Hemicardium Girondicum*, *Crassatella tumida*, *Scutella striatula*, des *Polypiers* et des *Bryozoaires*.

En remontant le cours de la jalle, par la rive gauche, au delà du bourg du Taillan, on retrouve, en divers points, des affleurements de ce même calcaire qui commence à paraître, sur la rive droite, à la hauteur des communes d'Eyzines et du Haillan. Dans cette dernière commune, et dans le voisinage du moulin de Jalepont, j'ai rencontré quelques échinodermes : *Echinolampas Blainvillei*, *Eupatagus Jouaneti*, *Echinarachnius porpita*. La présence de ces deux dernières espèces, dont l'une est rare et l'autre très rare dans l'étage du *Calcaire à Astéries*, mérite d'être signalée. C'est dans une vigne labourée que j'ai pu les recueillir.

Au delà du Haillan, dans la commune de Saint-Médard, au moulin du Thil, le *Calcaire à Astéries* est intéressant à étudier. Il y a là des carrières anciennement exploitées et qui présentent une coupe très nette. La masse du calcaire est traversée dans son épaisseur par un banc de *Scutella striatula* : on en peut recueillir de fort beaux échantillons ; au-dessus de ces échinodermes, et immédiatement superposés, existent quelques bancs inclinés d'une petite *Ostrea*

que je crois être l'*Ostrea cyathula*. Dans ces carrières on peut constater la présence du *Turbo Parkinsoni* et de quelques autres fossiles du *Calcaire à Astéries*, notamment de la *Lucina Delbosi*, en très beaux échantillons.

L'épaisseur des couches est ici de sept à huit mètres environ ; elles se terminent supérieurement par des marnes remplies de gros moellons calcaires. Elles descendent au-dessous du niveau de la jalle et forment un véritable promontoire recouvert par un dépôt quaternaire sabloneux dans lequel croissent des pins, des bruyères, des ajoncs, des taillis de chênes. Au pied de ce promontoire, s'étend la vallée de la jalle, sur les bords de laquelle on voit affleurer çà et là, sur les deux rives, mais à une certaine distance, dans la double direction de Gajac et de Saint-Médard, des marnes et des argiles à concrétions calcaires. Ces couches, dont nous avons déjà signalé la présence dans les carrières du Thil, forment le revêtement du *Calcaire à Astéries*.

Dans la direction de Gajac, elles occupent un niveau inférieur de plusieurs mètres à celui auquel on les trouve dans ces carrières, circonstance qui semble attester qu'au moment de leur dépôt la masse du calcaire sous-jacent a subi les effets d'une érosion d'une certaine puissance.

Entre le moulin du Thil et Saint-Médard, le *Calcaire à Astéries* disparaît sous le manteau des formations quaternaires ; mais, en remontant toujours le cours de la jalle, on voit bientôt affleurer, sur ses bords et dans son voisinage, diverses couches de la série franchement miocène. Le promontoire du moulin du Thil, comme la masse du *Calcaire à Astéries* dans tout le voisinage de ce point, a servi de rivage à la mer miocène ; il formait une falaise plus ou moins relevée ; c'est ce qui me paraît démontré par la différence de niveau qui existe entre la partie supérieure du *Calcaire à Astéries* et les premiers affleurements des couches dont nous avons à parler maintenant, affleurements dont les plus inférieurs sont topographiquement moins élevés que les couches supérieures du *Calcaire à Astéries*.

Dans sa note stratigraphique et paléontologique sur les faluns de la Gironde, M. Tournouër, après avoir signalé la présence du calcaire à *Natica crassatina* et à *Scutella striatula* au moulin du Thil, ajoute ce qui suit : « En » remontant le ruisseau, on traverse près de Saint-Médard, au camp des » Lanciers, un affleurement du falun de Mérignac, caractérisé par les *Mela-* » *nopsis*, *Trochus subturgidulus*, *Cerithium plicatum*, *C. pictum*, *C. calcu-* » *losum*, *Ostrea crispata*, *Cytherea undata*, *Lycophris lenticularis* et de » nombreux *Polypiers*. A deux kilomètres plus haut, on atteint les carrières de » Caupian, etc. »

De son côté, M. Linder, dans sa note sur les dépôts lacustres du vallon de Saucats, rappelle que M. Tournouër a observé, près de Saint-Médard, un

affleurement de falun caractérisé par une faune spéciale en grande partie au falun de Bazas.

MM. Tournouër et Linder ont d'ailleurs rapporté au falun de Lariey, ou de Mérignac, les affleurements dont il est question.

Ces conclusions ne peuvent évidemment s'appliquer qu'au falun du camp des Lanciers, seul affleurement dont M. Tournouër fasse mention dans sa note. Elles ne peuvent évidemment s'appliquer à aucun autre, puisque M. Linder se borne à citer M. Tournouër et que celui-ci ne parle que du falun du camp des Lanciers.

Or, ces observations, quelque justes qu'elles soient d'ailleurs, en ce qui concerne l'appréciation du niveau, ne sauraient donner une idée complète de la constitution géologique de la commune de Saint-Médard et des richesses paléontologiques qu'elle renferme. C'est ce que nous allons démontrer, en rendant compte des observations détaillées qu'il nous a été possible d'y faire.

Nous avons dit plus haut que le *Calcaire à Astéries* recouvert par des couches de marnes à concrétions calcaires disparaissait entre le moulin du Thil et Saint-Médard, et que ce calcaire avait servi de rivage à la mer miocène. Celle-ci a successivement déposé des sédiments dans lesquels nous allons retrouver à peu près toute la série des couches que l'on peut observer dans le vallon de Saucats, à partir des marnes fluvio-marines du moulin de Bernachon.

En effet, à Gajac, entre le pont qui donne passage à la route et le moulin, on peut observer, sur la berge du ruisseau, rive droite, une petite coupe qui présente un grand intérêt, et donne, de bas en haut, les couches suivantes :

1° Marne d'un blanc jaunâtre et verdâtre, sans fossiles, mais d'apparence fluvio-marine.

Cette marne forme le lit du ruisseau et n'est visible qu'au-dessous du niveau de l'eau.

2° Falun argilo-sableux, de couleur gris-verdâtre, avec grains assez gros de quartz hyalin et laiteux roulés, et caractérisé particulièrement par une abondance considérable des espèces suivantes : *Cytherea undata, Lucina columbella, Cerithium pseudo-thiarella.*

Ce falun est visible sur une épaisseur de deux mètres environ. Il présente à sa partie supérieure de véritables plaquettes d'un calcaire gréseux qui sont assez développées sur la rive gauche de la jalle, avant la poudrerie. On y trouve aussi des concrétions gréseuses tuberculiformes.

Voici la liste des diverses espèces que j'ai pu y recueillir :

Corbula Tournoueri Mayer.
Venus ovata Pennant.
Cytherea undata Bast.
» *erycina* Lamarck.

Chama Brocchi Desh.
Lucina columbella Lam.
» *ornata* Agas.
» *incrassata* Dub.
» *dentata* Bast.
Cardita unidentata Bast.
» *species nova.*
Pectunculus cor Bast.
» *Aquitanicus* Mayer.
Arca clathrata Desh.
» *species nova.*
Cyrena Brongnarti Bast.
Ostrea gingensis Scloth.
» *producta* Raul. et Del.
Anomia striata Brocchi.
Fissurella neglecta Desh.
Emarginula clathratæformis Eichw.
Calyptræa sinensis Desh.
Turritella Desmarestina Bast.
Rissoa costellata Grat.
Pyramidella Grateloupi d'Orbi.
Ringicula Tournoueri Morlet.
Bullina Lajonkaireana Bast.
Bulla convoluta Brocchi.
» *semistriata* Grat.
Phasianella aquensis d'Orb.
» *spirata* Grat.
Trochus Bucklandi Bast.
Nerita picta Férussac.
Natica Aquitanica Tournouër.
Cerithium spina Partsch.
» *trilineatum* Phil.
» *pseudo-thiarella* d'Orb.
» *papaveraceum* Bast.
» *plicatum* Brug.
» *lignitarum* Eichw.
» *calculosum* Bast.
» *submargaritaceum* Brongn.
» *species nova*
Pyrula Lainei Bast.
Oliva subclavula d'Orbi.
» *Dufresnei* Bast.

Dans quelques affleurements où nous avons rencontré le calcaire en plaquette du moulin de Gajac, nous avons aussi recueilli divers échantillons de l'espèce *Amphiope ovalifora* Des Moulins.

La présence dans ce falun des espèces caractéristiques de l'étage aquitanien : *Nerita picta, Pyramidella Grateloupi, Trochus bucklandi, Turritella Desmarestina, Calyptræa sinensis, Cerithium plicatum, C. pseudo-thiarella, C. spina, C. submargaritaceum, C. calculosum, Corbula Tournoueri, Arca clathrata, Lucina incrassata, Amphiope ovalifora,* permet, autant que la nature minéralogique du terrain, de lui assigner une place incontestable dans l'échelle de nos faluns. La marne sur laquelle il repose me paraît représenter les marnes inférieures de Bernachon, comme le falun représente lui-même la roche sableuse n° 2 du vallon de Saucats.

On a déjà remarqué que ce falun se rencontre à un niveau à peine supérieur à celui de l'eau du ruisseau.

Le falun du camp des Lanciers, sur lequel ont porté les observations de M. Tournouër et qu'il a assimilé avec raison à l'horizon de Mérignac, occupe topographiquement un niveau sensiblement plus élevé. Il me paraît incontestable, par suite, que les couches de ce falun sont superposées à celles du

falun de Gajac. Il en faut conclure qu'elles correspondent, en partie du moins, comme nous allons l'expliquer, à la couche nº 4 du vallon de Saucats, c'est-à-dire au falun de Lariey, et, en partie, à la roche sableuse nº 2.

C'est ce qui paraît résulter de la présence, dans les affleurements du camp des Lanciers, d'un banc de calcaire d'eau douce, perforé par le *Pholas Branderi*. Ce calcaire d'eau douce serait un représentant du calcaire lacustre de la route de Son (couche nº 3 du vallon de Saucats), et les couches qui lui sont inférieures devraient être rattachées à la roche sableuse nº 2 et à celles du moulin de Gajac dont il vient d'être question.

Au-dessus de ce calcaire d'eau douce, véritable représentant du *Calcaire lacustc gris de l'Agenais*, on peut voir, au camp des Lanciers, diverses couches de falun qui offrent cette circonstance assez remarquable qu'elles ne sont pas horizontales : elles plongent assez sensiblement vers l'Ouest, et paraissent déposées en retrait les unes sur les autres ; elles présentent donc la même disposition stratigraphique qu'elles devraient avoir, si le mer miocène, en s'éloignant du rivage du *Calcaire à Astéries*, les avait laissées derrière elle comme pour témoigner de son séjour dans ces lieux. Mais ce n'est là qu'une circonstance sans importance relativement à la question de savoir quelle place doit être assignée à ces affleurements dans la classification de nos terrains miocènes. Leur position au-dessus du calcaire d'eau douce à *Pholas Branderi* doit les faire considérer comme représentant les faluns de Lariey et de Mérignac, et c'est à ces affleurements supérieurs du camp des Lanciers, et à ceux-là seulement que doivent s'appliquer les conclusions de M. Tournouër, les affleurents inférieurs devant être considérés, ainsi que nous l'avons dit, comme étant les couches supérieures de la roche nº 2 du vallon de Saucats.

C'est également au même horizon, celui de Lariey et de Mérignac, qu'il faut rapporter, selon nous, un affleurement de falun qui existe dans la commune de Saint-Médard, à cinq cents mètres environ au Sud du château de Gajac. Nous en devons la connaissance à M. le docteur Eyquem qui nous l'a signalé. En cet endroit, on a creusé une tranchée profonde pour établir un fossé destiné à l'écoulement des eaux ; la tranchée a été ouverte en entier dans le falun, dont la partie inférieure est constituée par une couche de sable impreigné d'oxyde de fer, et dont la couche supérieure, plus épaisse, renferme un grand nombre de coquilles admirablement conservées. La richesse paléontologique de ce falun est grande ; elle rappelle, par le nombre des espèces, autant que par le mélange des faunes, celle des faluns de Mérignac et de Saint-Paul-de-Dax. On y trouve en effet associées, aussi bien les espèces caractéristiques de l'étage Aquitanien que celles de Léognan. A côté de la *Turritella Desmarestina*, des *Rissoina* et des *Rissoa*, des *Nerita picta*, des *Natica Aquitanica* et *N. compressa*, des

Cerithium plicatum, *C. spina*, *C. submargaritaceum*, *C. lignitarum*, *C. papaveraceum*, *C. calculosum*, *Corbula Tournoueri*, *Tellina Aquitanica*, *Donax Affinis*, *Lucina incrassata*, *Ostrea gingensis*, on trouve les *Trochus patulus*, *Natica Burdigalensis*, *Cancellaria acutangula*, *Cerithium vulgatum*, *Fusus Burdigalensis*, *F. rusticulus*, *Ficula Burdigalensis*, *Cassis Grateloupi*, *Buccinum baccatum*, *Vaginella depressa*, *Psammobia Labordei*, *Cytherea subnitidula*, *C. erycina*, *Arca Girondica*, *Pecten Beudanti*, etc. C'est absolument le même mélange de faunes qu'à Saint-Paul-de-Dax, à Mérignac et au Haillan.

Ce mélange résulte-t-il, comme à Mérignac et au Haillan, ainsi qu'on l'a dit, de l'absence du calcaire lacustre, ce qui attesterait la continuité des dépôts marins, et, par suite, donnerait une explication satisfaisante du mélange des faunes? Je l'ignore, certains faits semblant démentir cette explication. Si on ne rencontre pas en effet à Mérignac, du moins dans la prairie de la propriété Bahour, un dépôt lacustre ayant l'importance de celui qui existe dans le vallon de Saucats, il n'en est pas moins certain cependant que l'on trouve dans cet affleurement, et sous le falun, des blocs de calcaire lacustre avec quelques-uns des fossiles du calcaire lacustre de la route de Son, notamment le *Bythinia aturensis*. La présence de ces blocs atteste évidemment que le calcaire lacustre doit exister dans le voisinage de Mérignac. Il y a même été mis à découvert, il y a quelques années, dans le domaine de l'Archevêché. D'un autre côté, au camp des Lanciers, le calcaire lacustre, perforé par le *Pholas Branderi*, comme celui de Lariey, atteste qu'il y a eu interruption dans la continuité des dépôts marins. Cette interruption n'a peut être pas été bien longue, car le banc de calcaire lacustre est très mince, et ne présente pas un ensemble aussi imposant que celui du calcaire lacustre et des marnes fluvio-marines de la route de Son. Toujours est-il que sa présence à Mérignac et au camp des Lanciers est une objection de quelque portée contre la théorie mise en avant pour expliquer le mélange des faunes dans ces divers faluns. Toutefois ce n'est peut être pas une raison suffisante pour renoncer à cette théorie qui emprunte un caractère sérieux de probabilité à l'autorité et à la sagacité incontestées de son auteur. On peut dire en effet que les dépôts lacustres du camp des Lanciers et probablement aussi celui de Mérignac n'ont eu qu'une importance peu considérable, qu'ils ont dû s'effectuer en très peu de temps, sur les bords extrêmes du bassin des eaux douces, et que, par suite, ils n'ont pour ainsi dire arrêté que provisoirement la continuité des dépôts marins.

Voici maintenant la liste de tous les fossiles que j'ai recueillis dans l'affleurement dont je parle : il n'y en a pas moins de cent soixante-quatre espèces, sans compter les *Vertébrés*, les *Foraminifères* et les *Bryozoaires*.

Solen Burdigalensis Desh.
Corbula Tournoueri Mayer.
» *carinata* Duj.
Pandora inæquivalvis Linné.
Mactra Basteroti Mayer.
» *striatella* Lamk.
Ervillia pusilla Phil.
Tellina bipartita Bast.
» *Senegalensis* Hanley in Desh.
» *Aquitanica* Mayer.
» *serrata* Reiner.
Amphidesma Heberti Desh.
Psammobia Labordei Bast.
Donax affinis Desh.
» *transversa* Desh.
Venus Islandicoides Lamk.
» *ovata* Pennant.
» *multilamella* Lamk.
Dosinia Basteroti Agassiz.
Grateloupia difficilis Bast.
Cytherea Lamarki Agassiz
» *subnitidula* d'Orb.
» *erycina* Lamk.
Circe Deshayesiana Basterot.
Dreissena Brardii d'Orb.
Cardium Grateloupi Mayer.
» *Burdigalinum* Lamk.
» *Girondicum* Mayer.
» *nova species.*
Chama Brocchi Desh.
Lucina dentata Bast.
» *columbella* Lamk.
» *ornata* Agassiz.
» *incrassata* Dub.
Erycina species nova.
Cardita unidentata Bast.
Pectunculus cor Bast.
Arca Girondica Mayer.
» *clathrata* Desh.

Avicula nova species.
Pecten Beudanti Bast.
» *discors* Brocchi.
» species nova.
Spondylus crassicosta Lamarck.
Ostrea gingensis Scloth.
» *digitalina* D. de M.
Anomia striata Brocchi.
Vaginella depressa Daud.
Dentalium Burdigalinum Mayer.
Fissurella neglecta Desh.
Crepidula cochlearis.
Calyptræa deformis Lamk.
» *sinensis* Desh.
Turritella terebralis Lamk.
» *Sandbergeri* Mayer.
» *Desmarestina* Bast.
» *turris* Bast.
Proto Basteroti Benoist.
» *obeliscus* Gratel.
Scalaria nova species.
» *clathratula* Walk.
» nova species.
» nova species.
Rissoina planaxoides Des Moul.
» *obsoleta* Partsch.
» *decussata* Mont.
Rissoa clotho Hôrnes.
» *Moulinsii* d'Orb.
» *Lachesis* Bast.
» *curta* Duj.
» *scalaris* Dub.
» *costellata* Grat.
Mosostoma simplex Benoist.
Melania perpusilla Grat.
» species nova.
Eulima subulata Don.
Turbonilla costellata Grat.
» *gracilis* Brocchi.

Turbonilla subumbilicata Grat.
Odostomia nova species.
» nova species.
Pyramidella Grateloupi d'Orb.
Tornatella striatella Grat.
» *punctulata* Férussac.
» *tornatilis* Linné.
» *pinguis* d'Orb.
» *papyracea* Bast.
» *inflata* Defr.
» *semistriata* Férussac.
Ringicula elegans Morlet.
» *Tournoueri* Morlet.
Bulla nova species.
» *subangistoma* d'Orb.
» *convoluta* Brocchi.
» *Fortisii* Grat.
» nova species.
» *semistriata* Gratel.
Bullina Lajonkaireana Bast.
Phasianella spirata Grat.
» *aquensis* d'Orb.
Teinostoma plicata Benoist.
Trochus Moussoni Mayer.
» *patulus* Brocchi.
Xenophora Deshayesi Michtt.
Nerita picta Férussac
» sp. nova.
Natica Josephinia Risso.
» *Aquitanica* Tourn.
» *Burdigalensis* Mayer.
» *compressa* Bast.
» *turbinoides* Grat.
Sigaretus aquensis Recluz.
» *suturalis* Mayer.
Cancellaria acutangula Fauj.
Cerithium vulgatum Brug.
» *plicatum* Brug.
» *pictum* Bast.
Cerithium papaveraceum Bast.
» *lignitarum* Eichw.
» *calculosum* Bast.
» *submargaritaceum*
» *spina* Partsh.
» nova species.
Fusus Burdigalensis Bast.
» *rusticulus* Bast.
Strombus Bonelli Brongniart.
Turbinella pleurotoma Grat.
Pyrula cornuta Agassiz.
Murex cælatus Grat.
» *Partschii* Hornes.
» *Basteroti* Benoist.
Pleurotoma dimidiata Brocchi.
» *pannus* Bast.
Clavatula detecta Des Moulins.
» *semimarginata* Lamk.
» *carinifera* Grat.
» *conclatænata* Grat.
Drilla species nova
Borsonia Burdigalensis Benoist.
Raphitoma sp. nova
» *Basteroti*
» sp. nova.
Ficula Burdigalensis Sow.
» *condita* Sism.
Rostellaria dentata Grat.
Ranella tuberosa Bell.
Cassis Grateloupi Desh.
Buccinum baccatum Bast.
» *Deshayesi* Mayer.
» *flexuosum* Brocchi.
Nassa asperula Defr.
Terebra striata Bast.
» *acuminata* Bast.
» *plicaria* Bast.
» *Basteroti* Nyst.
Oliva Grateloupi d'Orb.

Oliva subclavula d'Orb.
» *Basterotina* Defr.
» *Dufresnei* Bast.
Ancillaria glandiformis Lamk.
Columbella curta Bell.
Mitra subelongata d'Orb.
» nova species.
Voluta rarispina Lamk.
Porites incrustans Edw. et Haime.
Balanus
Bryozoaires.
Nummulines.
Scutella subrotunda Lamk.
Dents de *Lamna*, etc., etc.

Parmi ces espèces, il convient de signaler particulièrement la présence de *Sigaretus suturalis*, espèce rarissime, qui est ici relativement abondante ; de *Borsonia Burdigalensis*, espèce très rare, de *Cerithium vulgatum*, espèce que l'on ne devrait guère s'attendre à rencontrer à ce niveau ; de *Amphidesma Heberti*, espèce dont on ne connaît que deux échantillons provenant des faluns de la Gironde, et de quelques autres espèces assez nombreuses et nouvelles des genres : *Cerithium, Scalaria, Avicula, Bulla, Odostomia*, etc.

Quant à la place que doit occuper ce falun dans l'échelle de nos terrains tertiaires miocènes, elle ne saurait être douteuse. Il se rencontre en un point très sensiblement plus élevé que celui du moulin de Gajac dont il se distingue d'ailleurs par une faune plus récente. Composé d'espèces des faluns de Bazas et de Léognan, il offre une faune mixte, avons-nous dit, comme les faluns de Mérignac et du Haillan, auxquels il se rattache par un synchronisme évident.

J'arrête ici, Messieurs, le compte-rendu des observations que nous avons faites en commun et de celles que j'ai faites pendant mes excursions personnelles. Il me paraît inutile en effet de rien ajouter à ce qui a été dit par nos collègues, MM. Tournouër et Linder, sur la molasse exploitée dans les carrières de Caupian. Cette molasse est superposée aux faluns que nous venons d'étudier, sans qu'il soit possible toutefois de saisir sur le vif leurs relations stratigraphiques. Mais il ne saurait exister aucun doute sur ce point. M. Tournouër, et surtout M. Linder, ont fait connaître la faune de cette molasse ; elle leur a permis de l'assimiler avec certitude à la molasse ossifère de Léognan. Je me borne donc à signaler les espèces dont nous avons pu y constater la présence. Ce sont les suivantes : *Cytherea erycina, Venus Islandicoides, Pecten Burdigalensis, P. Tournali, Ostrea digitalina, Ostrea* (sp.?), *Anomia striata, A. Costata, Opis* (sp.?), *Pinna* (sp.?), *Turritella terebralis, T. turris, Natica Burdigalensis, Tellina planata, Panopea Menardi, Lucina columbella, Echinolampas Richardi, E. Laurillardi.* Indépendamment de ces mollusques et de ces échinodermes, j'y ai recueilli un grand nombre de dents des genres : *Lamna, Notidanus, Hemipristis,* et l'*Operculina complanata.*

Enfin M. le docteur Eyquem nous a montré un fragment de crâne d'*Halitherium*, une vertèbre de cétacé, divers ossements et deux beaux échantillons d'un

magnifique échinoderme, le *Clypeaster silla,* qui ont été trouvés dans ces mêmes carrières.

De ce qui précède, je conclus :

1° Que les premiers affleurements de terrain tertiaire que l'on rencontre dans le bas cours de la jalle de Blanquefort, appartiennent à la *Molasse du Fronsadais ;*

2° Que ces affleurements de *Molasse du Fronsadais,* que l'on peut suivre, sur la rive gauche de la jalle, pendant une distance de deux ou trois kilomètres environ, sont surmontés par les diverses couches du *Calcaire à Astéries ;*

3° Que le *Calcaire à Astéries* commence à affleurer au même point que la *Molasse du Fronsadais* et qu'il occupe les points les plus élévés de la commune de Blanquefort, à l'Ouest du bourg, direction dans laquelle il se développe ;

4° Qu'on peut le suivre jusqu'au delà du moulin du Thil, après lequel il disparaît sous les formations quaternaires dans la double direction de Gajac et de Saint-Médard ;

5° Que la mer miocène, dans laquelle se sont déposés les divers faluns de Saint-Médard avait pour rivage des falaises constituées par le Calcaire à Astéries.

6° Que le falun du moulin de Gajac, superposé à une marne d'apparence fluvio-marine, présente un synchronisme évident avec les marnes de Bernachon et la roche sableuse n° 2 du vallon de Saucats ;

7° Que les affleurements faluniens du camp des Lanciers, séparés par une couche de calcaire d'eau douce à *Pholas Branderi,* qui représente le *Calcaire lacustre gris de l'Agenais* (couche n° 3 du vallon de Saucats), doivent être rapportés, dans leur partie inférieure, à la roche sableuse n° 2 du vallon de Saucats, et, dans leur partie supérieure, à la roche n° 4 ;

8° Que les affleurements supérieurs du camp des Lanciers, ainsi que le falun situé à cinq cents mètres au Sud du château de Gajac, sont synchroniques des faluns du Haillan, de Mérignac et de Saint-Paul-de-Dax.

9° Enfin, et comme M. Tournouër l'avait affirmé, mais sans donner des détails qui n'entraient pas dans le cadre de sa note, que les divers faluns de la commune de Saint-Médard, en y ajoutant la molasse de Caupian, présentent une succession ininterrompue et complète de couches synchroniques avec celles du vallon de Saucats, toutes ces dernières étant représentées à Saint-Médard.

Le secrétaire général, Signé : A. DEGRANGE-TOUZIN.

Le Président, Signé : E. HENRY BROCHON.